



HAL
open science

La part des facteurs sociaux dans l'optimisation de la performance paralympique

Valentine Duquesne

► **To cite this version:**

Valentine Duquesne. La part des facteurs sociaux dans l'optimisation de la performance paralympique. Sociologie. Université Paris Cité, 2023. Français. NNT : 2023UNIP7088 . tel-04550287

HAL Id: tel-04550287

<https://theses.hal.science/tel-04550287>

Submitted on 17 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université Paris Cité

École doctorale 566 : Sciences du Sport, de la motricité et du mouvement humain
Laboratoire Sport, Expertise, Performance

La part des facteurs sociaux dans l'optimisation de la performance paralympique

Par Valentine Duquesne

Thèse de doctorat en Sciences du Sport, Sociologie du Sport

Dirigée par Hélène JONCHERAY

Et par Bernard ANDRIEU

Présentée et Soutenue publiquement le 17 mars 2023

Devant un jury composé de

Cécile COLLINET, Professeure, Université Gustave Eiffel, Rapportrice

Fabien OHL, Professeur, Université Lausanne (Suisse), Rapporteur

Sakis PAPPOUS, Professeur, Université de Bologne (Italie), Examineur

Anne MARCELLINI, Professeure, Université de Lausanne (Suisse), Examinatrice

Hélène JONCHERAY, MCF HDR, Université Paris Cité, détachée à l'INSEP, Directrice

Bernard ANDRIEU, Professeur, Université Paris Cité, Co-directeur

Rémi RICHARD, MCF, Université de Montpellier, Co-encadrant

Remerciements

Les remerciements... un exercice que je trouve très intimidant... trouver les bons mots pour qualifier tout ce que mon entourage a pu m'apporter durant cette drôle aventure qu'est la thèse !

Les écrire, est aussi une manière de s'approcher du point final. Et enfin, c'est aussi LE moment où il ne faut oublier personne, alors que le stress de la fin de thèse et le manque de sommeil sont à leur apogées ! Or nombreuses sont les personnes qui ont contribué à ce que je puisse réaliser ce projet. Je vais donc essayer de n'oublier personne...

Ce projet n'aurait pas pu se finaliser sans vous, Mme Collinet, M. Ohl, Mme Marcellini et M. Pappous. Je vous remercie d'avoir accepté d'être respectivement rapportrice, rapporteur, examinatrice et examinateur ; et de m'offrir l'opportunité, par vos expertises éclairées, d'enrichir mes réflexions.

Un merci, voire un double ou triple merci à Hélène Joncheray, Rémi Richard et Bernard Andrieu.

Bernard, merci pour avoir permis que cette thèse puisse être déposée. Et merci pour tes conseils, échanges, souvent philosophiques et inspirants. Rémi, un grand merci pour ton accompagnement attentif et averti, ainsi que pour ton humour qui, surtout durant ces derniers mois, était une source bienvenue de « détresse » ! Tes connaissances avisées sur les champs du handicap, des déficiences, du parasport ont été précieuses et formatrices. Hélène, difficile de trouver les mots justes pour décrire l'importance d'être guidée dans le chemin, parfois sinueux, qu'est la thèse. Tu as su m'aiguiller, m'encourager, me rassurer au cours de celle-ci. Merci pour t'être adaptée à mes manières d'être et de faire. Cela a été un réel plaisir que de réaliser tout ce travail avec toi.

Cette thèse n'aurait pu exister sans mon employeur, le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF). Merci à tous les collègues pour votre accueil, votre bonne humeur, vos partages de connaissances, mais aussi pour les parties de tennis de table, ou de vous voir déambuler en skate ! Des mercis plus particuliers à Marion, pour ces mots gentils, à Marie-Christine pour être toujours présente et répondre

patiemment à mes nombreuses questions, à Jean pour ton humour et tes savoirs inépuisables que tu partages depuis 15 ans avec moi. Merci Marie-Amélie pour ta bienveillance et tes prévenances. Enfin, merci à Elie pour m'avoir donnée ma chance, pour ton dynamisme, et tes réflexions pertinentes.

Merci à Arnaud Litou, pour ton implication dans ce projet de thèse et l'impulsion que tu lui as donné. Merci à Laurent et Marie, c'est un bonheur que de travailler avec vous (si l'on sait faire pour les plus vulnérables, on sait faire pour toute la société, n'est-ce pas Marie). Enfin merci aux sportives et sportifs qui ont échangé, partagé leurs expériences, et m'ont encouragée, pour la réalisation de ce travail.

Je mesure la chance que j'ai eue d'avoir été doctorante au sein du Laboratoire SEP. Les conditions qui sont offertes aux doctorants, autant matérielles qu'humaines, jouent un rôle essentiel à la bonne réussite d'une thèse. Merci, Gaël pour permettre cela et veiller à ce que nous puissions accéder à tout cet accompagnement. Merci à l'équipe des chercheurs du laboratoire, pour partager fréquemment vos expériences, à Thierry et Bernard. Merci aussi à toi Isa, pour toutes tes démarches et pour nos discussions. Antonio, Giuseppe, merci d'avoir participé à mes CSI.

Et bien entendu un énorme merci à l'ensemble du "rdj" du laboratoire, auquel j'associe, Mathilde P, Janne, Charlie, Benjamin, Floriane, Caro, Adrien, Sinead et Julie, pour votre jeunesse, votre spontanéité, votre bonne humeur et surtout votre esprit d'équipe. C'est en effet, très agréable et enrichissant que de sentir faire partie d'une équipe. Julie, merci d'avoir toujours été aussi prompt et efficace à répondre à toutes mes demandes, et toujours avec le sourire. Rafael, merci pour nos discussions et tes vocaux toujours attentifs. Ben, merci pour ta franchise et ton dynamisme. Joffrey, merci pour tous tes précieux conseils, souvent autour d'un bon thé. Sinead, merci pour ton humour et tes attentions.

Adèle, comment te remercier pour ton soutien sans faille, ta bonne humeur et ta patience sur cette fin de thèse partagée. J'ai appris à te connaître encore un peu plus et j'en suis ravie.

Chloé, Mildred, Allison et Mathilde, le quatuor de choc. Quelle chance j'ai eue de vous côtoyer. Le « tic-tac » du crocodile m'a accompagnée, surtout ces dernières semaines ! Mildred, ton organisation dans ton travail tout en restant disponible et ouverte aux autres me laissent admirative ! Allison, tes sourires, tes rires, tes conseils m'ont été et me sont précieux. Chloé, tu as été ma première collègue de bureau, et

quelle collègue ! Ces quelques mois passés à tes côtés ont été inspirants. Merci pour ton ouverture d'esprit et ta douceur. Mathilde, ma collègue sociologue du bout du couloir... tu es devenue plus qu'une collègue, une amie avec qui je prends beaucoup de plaisir à partager.

Un énorme merci à tous mes proches, ma famille, mes amis. Maman, Quentin, Toto, Laurent, Valérie, Benj, Thomas, Anne, Flore, Lucas... merci, merci, merci. Maman, pour me soutenir, m'écouter, m'épauler dès que j'en ai besoin. Quentin et Toto pour être des frères au top et pour m'avoir toujours poussé dans mes projets.

Le groupe des Montrougiens... que dire. Vous êtes présents dans ma vie depuis l'enfance, sans vous je ne serais pas qui je suis aujourd'hui et je ne me serais pas lancée dans cette thèse ! Chris, Nico, Hélène, Gilles, Virginie, Marie P, Audrey, Elodie, Annette, Didier, Bruno, Stéphanie... Et aussi Marion, Milou (ma sœur de cœur), Marie, Viviane... Des mercis tout particuliers à Hélène pour avoir relu ma thèse en entier, pour avoir pris le temps de me donner de précieux conseils, et pour être toujours présente ; à Nico, Audrey et Marion pour vos relectures et vos encouragements permanents (même de Suède) et Marie P pour tes précieux conseils en statistique.

Enfin... Jean, Antoine et Camille, les trois hommes de ma vie. Antoine, merci pour ta patience, ces dernières semaines, pour ton humour toujours piquant et rafraichissant et pour ta douceur avec ton frère. Camille, mille mercis pour venir bousculer nos vies avec ton énergie incroyable, tout aussi drôle que douce, et parfois un peu fatigante ! Effectivement, merci d'avoir accompagné aussi souvent mes nuits de travail lors de cette fin de thèse ! Mais surtout merci pour ta capacité à t'adapter et ta formidable bouille d'amour toujours souriante et riante. Tu es une source d'énergie sans faille pour moi. Jean... je t'adresse plus que des mercis pour être ce que tu es, m'apporter tout ce que tu m'apportes, m'avoir poussée dans ce projet de thèse et m'avoir permis de le réaliser, pour ta douceur, ton humour, tes « râleries » ...source d'un bonheur inépuisable.

(À papa)

Publications et communications

Publications dans des revues scientifiques internationales à comité de lecture

Remi Richard, Helene Joncheray, et Duquesne Valentine, 2023, « Crippling Sport and Physical Activity: An Intersectional Approach to Gender and Disability ». *Sport Ethics and Philosophy*, January 2023, DOI: [10.1080/17511321.2022.2161611](https://doi.org/10.1080/17511321.2022.2161611)

Duquesne Valentine, Remi Richard, Bernard Andrieu, et Helene Joncheray. 2022. « Sports Experiences of Elite Athletes with Intellectual Disabilities and/or Autism Spectrum Disorders ». *Sport in Society*, mai, 1-15. DOI: [10.1080/17430437.2022.2070480](https://doi.org/10.1080/17430437.2022.2070480)

Remi Richard, Burlot Fabrice, Duquesne Valentine et Helene Joncheray, 2021, « I had a dream: it was to play the games ». Sports socialisation processes of French Paralympic athletes. *European Journal for Sport and Society*, February 2021, DOI: [10.1080/16138171.2021.1878438](https://doi.org/10.1080/16138171.2021.1878438)

Recension

Duquesne, V. (2020). Emmanuel Bayle (dir.), *Le système olympique : passé, présent et futur. Mélanges en l'honneur du Professeur Jean-Loup Chappelet*. Préface de Thomas Bach, président du Comité international olympique. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. « Contributions à l'action publique », 2019, 326 p. *Staps*, 128, 109-113. <https://doi.org/10.3917/sta.128.0109>

Communications dans des congrès internationaux avec actes

Duquesne Valentine, Remi Richard, Bernard Andrieu, et Helene Joncheray (2021). Sports Experiences of Elite Athletes with Intellectual Disabilities and / or Autism Spectrum Disorders. 2021 World Congress of Sociology of Sport, November 15-19, 2021, Virtual, Worldwide

Duquesne Valentine, Remi Richard, Bernard Andrieu, et Helene Joncheray (2022). La part des facteurs sociaux dans l'optimisation de la performance paralympique. Les Enjeux des Jeux, Congrès International, Montpellier 12-15 décembre 2022

Table des matières

I. INTRODUCTION GENERALE	12
I.1. Une démarche scientifique pour appréhender les constats de terrain	12
I.1.1. La recherche scientifique, un appui fort aux constats de terrain sur le sport performance	14
I.1.1.1. La littérature scientifique sur le sport de haute performance	14
I.1.1.2. Les choix terminologiques et les références aux modèles théoriques	16
I.1.1.3. Les corrélations entre recherche scientifique et constats de terrain	19
I.1.2. Du constat de l'importance des facteurs sociaux à la recherche scientifique de la performance	25
I.1.3. Le choix du sujet de la thèse	26
I.2. L'évolution institutionnelle et contextuelle du parasport français	28
I.2.1. Le développement du parasport : une construction française atypique qui évolue notamment depuis le 1er janvier 2017	29
I.2.1.1. Les évolutions institutionnelles dans le parasport de haut niveau	31
I.3. La nouvelle place du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) dans le paysage institutionnel sportif et parasportif	34
I.3.1. Les JOP 2024 et le parasport de haut niveau	35
I.3.2. La notion d'inclusion : quels enjeux pour le parasport ?	36
I.3.3. Un désir de contribution scientifique dans ce contexte institutionnel et événementiel mouvant	37
II. CADRAGE THEORIQUE	39
II.1. L'émergence et l'affirmation de la sociologie comme discipline scientifique	39
II.1.1. La naissance de la sociologie	39
II.2. La posture du sociologue : un débat animé	41
II.2.1. La sociologie, une nouvelle discipline aux approches internationales variées	44
II.3. La sociologie interactionniste : le cœur théorique de la thèse	47
II.4. Sociologie du sport, du parasport et de la performance	51
II.4.1. L'émergence, notamment internationale, de la sociologie du sport	51
II.4.2. La sociologie du sport et la haute performance	53
II.4.3. Sociologie du sport, parasport et performance	57
II.5. La sociologie du handicap et les modèles du handicap : les approches interactionnistes en réponse alternative et complémentaire	60
II.5.1. Les conceptions du handicap : d'un modèle individuel vers un modèle holistique	60
II.5.2. Des modèles du handicap, des théories du handicap : l'application au monde du parasport	71
II.5.3. Construction identitaire parasportive, interactionnisme et performance paralympique	78
II.6. Le choix de la sociologie interactionniste pour étudier la performance parasportive	83
II.6.1. L'utilisation de l'interactionnisme pour questionner les facteurs sociaux de la performance	83
II.6.2. Les stratégies identitaires des parasportifs de haut niveau pour l'optimisation de la performance paralympique	85

III. LE CADRE METHODOLOGIQUE	91
III.1. Définition de la population et des échantillons	93
III.1.1. La population interrogée dans le cadre de la thèse	93
III.1.1.1. Construction et définition de la population ciblée pour chacune des études	97
1.1.1.1.1. Questionner l'ensemble des parasportifs identifiés dans la thèse : le défi de l'étude 1	98
1.1.1.1.2. L'étude 2 : les facteurs de la performance et les stratégies d'optimisation de la performance des parasportifs ayant un handicap moteur et/ou sensoriel	99
1.1.1.1.3. L'étude 3 : appréhender l'expérience des parasportifs ayant des déficiences intellectuelles et/ou psychiques	101
III.1.2. Les stratégies d'adaptations méthodologiques	104
III.1.2.1. Les impacts de la situation sanitaire du Covid-19 sur les réalités de terrain du travail de thèse : adaptations de la problématique et des échantillons des études	104
III.2. Un cadrage méthodologique composite : de l'expérience professionnelle à l'utilisation de modèles quantitatif et qualitatif.	105
III.2.1. Les caractéristiques de la thèse : performance paralympique, multi discipline, multihandicap	109
III.3. Les outils méthodologiques	110
III.3.1. Le questionnaire	111
III.3.1.1. La philosophie générale de cet outil méthodologique	111
III.3.1.2. La construction du questionnaire	112
1.1.1.1.4. L'analyse des données s'est déroulée en trois étapes distinctes	115
III.3.2. L'entretien	120
III.3.2.1. Le guide d'entretien : un outil commun aux études 2 et 3	125
III.3.2.2. Les modalités de traitement mises en place dans l'analyse des données des études 2 et 3	127
III.3.3. L'observation participante : outil complémentaire de l'étude 3	128
IV. RESULTATS ET DISCUSSIONS DES TROIS ETUDES : D'UN ETAT DES LIEUX DESCRIPTIF DES CONDITIONS DE PREPARATION DES PARASPORTIFS AYANT UN PROJET PARALYMPIQUE, AUX STRATEGIES D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE PARALYMPIQUE	131
IV.1. Étude 1 - État des lieux des conditions de préparation sportive, sociale et environnementale des parasportifs ayant un projet paralympique et relations significatives ou non avec la discipline, la performance et la déficience acquise ou de naissance	133
IV.1.1. État des lieux descriptif de la population des enquêtés et des facteurs de préparation sportive (entraînement, préparation physique, mentale, diététique, récupération) de la performance	134
IV.1.2. Répartition des parasportifs par discipline sportive, par niveau de performance et selon les situations de déficiences acquises ou de naissance	135
IV.1.3. Mise en œuvre des facteurs de la performance que sont l'entraînement, la préparation physique et mentale, la diététique, et la récupération	145
IV.1.3.1. La pratique sportive des parasportifs ayant participé au questionnaire	145
IV.1.3.2. Les parasportifs enquêtés et la fréquence de mobilisation des facteurs de performance	148
1.1.1.1.5. L'entraînement et les stages	148
1.1.1.1.6. La préparation physique et la récupération	152
1.1.1.1.7. La préparation mentale et la diététique	155
IV.1.4. Mise en œuvre des facteurs de la performance que sont la blessure, la situation professionnelle, sociale, familiale, personnelle	159
IV.1.4.1. Blessure, temps de préparation et taux d'invalidité	159
IV.1.4.2. Situations socioprofessionnelles des parasportifs en activité professionnelle et étudiants	171
IV.1.4.3. Trajectoires sportive et sociale des parasportifs en activité professionnelle	180
IV.1.4.4. Parasportifs étudiants : cursus scolaire et de formation, aménagement	184
1.1.1.1.8. Types de formation	184

1.1.1.1.9	Aménagement du temps de formation	185
IV.1.5.	Trajectoires sportives et personnelles	188
IV.1.5.1.	Parcours sportif et déficience acquise ou de naissance	189
IV.1.5.2.	Vie quotidienne des parasportifs enquêtés	193
IV.2.	Étude 2 : les stratégies de construction de la performance paralympiques et des identités sportives, des parasportifs ayant une déficience motrice et/ou sensorielle	197
IV.2.1.	L'importance des expériences sportive et personnelle dans la construction des projets de performance	198
IV.2.1.1.	Les facteurs de la performance que sont l'entraînement, la préparation physique et mentale, la diététique et la récupération : des stratégies individuelles et des influences institutionnelles et environnementales	199
1.1.1.1.10	L'entraînement, les stages, la préparation physique, mentale, la diététique, la récupération : des expériences variées dans la mobilisation de ces facteurs de la performance	199
IV.2.1.2.	La mixité au quotidien : entre milieux sportifs ordinaire et spécifique	208
IV.2.2.	Les facteurs socio-professionnels : des facteurs directs dans la réalisation de performances parasportives	212
IV.2.2.1.	Les situations professionnelles et de formation rapportées comme essentielles dans l'accès à la performance et à son optimisation	213
IV.2.2.2.	Les rapports des parasportifs avec les milieux médicaux et paramédicaux et les liens avec la performance parasportive	222
IV.2.3.	Le ressenti par rapport aux situations de handicap : des expériences personnelles et sportives aux trajectoires diverses et complexes	224
IV.2.3.1.	Les expériences liées aux situations de handicap dans la vie quotidienne	224
IV.2.3.2.	Les expériences sportives liées à la déficience	232
IV.2.4.	La place de la performance parasportive en France et les constructions sportives identitaires complexes	236
IV.3.	Étude 3 : les stratégies d'optimisation de la performance et les constructions sportives identitaires des sportifs de haut niveau ayant une DI et/ou TSA, dans un contexte de contacts mixtes	241
IV.3.1.	La réalité contextuelle et organisationnelle des contacts mixtes : la mobilisation des facteurs d'optimisation de la performance et les stratégies d'optimisation de la performance	241
IV.3.1.1.	L'entraînement, la préparation physique et mentale, la diététique et la récupération sont différemment mobilisés par les sportifs.	243
1.1.1.1.11	L'entraînement et la préparation physique : organisations et finalités	243
1.1.1.1.12	La préparation mentale	245
1.1.1.1.13	Le suivi diététique	246
1.1.1.1.14	La récupération	246
IV.3.1.2.	La gestion de la blessure et la classification dans l'organisation de la préparation sportive	249
1.1.1.1.15	Le tennis de table adapté et l'athlétisme adapté : des structurations différentes	252
IV.3.1.3.	Les facteurs socioprofessionnels dans l'optimisation de la performance sportive	256
IV.3.2.	Des expériences contrastées dans les différents milieux, ordinaire et spécifique : quels accompagnements pour une optimisation de la performance sportive ?	260
IV.3.2.1.	Des expériences d'intégration contrastées, qualifiées de positives et de négatives dans les milieux sportifs spécifique et ordinaire	261
1.1.1.1.16	Sentiment d'intégration positif dans le milieu sportif spécifique et plus contrasté dans le milieu sportif ordinaire	261
1.1.1.1.17	Sentiment négatif d'intégration dans le milieu sportif spécifique et positif dans le milieu sportif ordinaire	263
IV.3.2.2.	Expériences globalement positives dans les milieux sportifs spécifique et ordinaire.	264
IV.3.2.3.	Expérience d'intégration négative dans les milieux sportifs spécifique et ordinaire	266
V.	CONCLUSION GENERALE	268
V.1.	La multifactorialité de la performance sportive et l'interdépendance des facteurs de la performance	268

V.2. La déficience, une variable parmi d'autres, dans la construction de la performance sportive	273
V.3. Expériences des déficiences et expériences sportives : des stratégies différenciées d'optimisation des performances et de constructions identitaires sportives	277
V.4. Les difficultés rencontrées lors de ce travail de thèse, les limites et les ouvertures possibles	286
VI. BIBLIOGRAPHIE	290
VII. RESUME DE LA THESE EN FRANÇAIS	311
VIII. RESUME DE LA THESE EN ANGLAIS	313
IX. ANNEXES	314
IX.1. ANNEXE 1 : Le Questionnaire 1^{ère} étude	315
IX.2. ANNEXE 2 : compléments pour la 1^{ère} étude	380
IX.3. ANNEXE 3 : Guide des entretiens semi-directif de la deuxième étude	397
IX.4. ANNEXE 4 : Guide des entretiens semi-directif de la deuxième étude	399

I. Introduction générale

I.1. Une démarche scientifique pour appréhender les constats de terrain

Le sujet de cette thèse, - La part des facteurs sociaux dans l'optimisation de la performance paralympique -, a été défini, à la fois par mon parcours personnel, mais aussi en lien avec le contexte institutionnel, comme cela va être détaillé au cours de cette présentation.

Il a été choisi, entre autres, au regard de mon parcours professionnel et de formation. Étudiante à l'Université Paris Sorbonne en Sciences Politique, je me suis rapidement intéressée aux politiques publiques sportives. Mes deux mémoires de Master 1 et 2 avaient pour finalité de mieux appréhender les contextes institutionnels qui encadraient la pratique sportive, qu'elle soit une pratique loisir, compétitive ou de haut niveau. Plus spécifiquement mon mémoire de recherche de Master 2 portait à la fois sur le milieu sportif ordinaire et sur le milieu sportif spécifique¹. J'avais, en effet, été recrutée pour un stage d'une année au sein de la Fédération Française Handisport (FFH).

Les années qui ont suivi ce stage, j'ai été missionnée par la FFH pour créer, développer puis encadrer une cellule de suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau ayant une déficience motrice et/ou sensorielle. Mes employeurs et moi-même avons organisé le fonctionnement de cette cellule autour de deux axes principaux : connaître chacune des situations individuelles, sportives et socioprofessionnelles des parasportifs de haut niveau, mais aussi définir les milieux institutionnels dans lesquels ils évoluaient. La finalité était d'accompagner au mieux les parasportifs dans un projet de performance sportive.

¹Le milieu sportif ordinaire fait référence à la pratique sportive, compétitive, organisée par les fédérations ordinaires (ou homologues). Les compétitions internationales sont sous l'égide du CIO. Le milieu sportif spécifique fait référence à la pratique parasportive, compétitive, organisée par les deux fédérations spécifiques (FFH et FFSA), ainsi que les fédérations homologues qui ont demandé et obtenu la délégation pour le public en situation de handicap. Les compétitions internationales sont sous l'égide de l'IPC et de Virtus pour une partie des compétitions en sport adapté.

L'expérience professionnelle que j'ai pu acquérir au cours de ces de 15 années m'a permis de connaître à la fois l'organisation institutionnelle du parasport, mais aussi un nombre important de paraspportifs. Elle me fournissait une matière très riche pour l'élaboration de cette thèse. Elle m'offrait un accès plus facile aux paraspportifs, aux acteurs institutionnels du mouvement² et une compréhension plus fine du contexte institutionnel actuel français, en pleine mutation.

Toutefois, il m'a aussi fallu mettre à distance cette expérience et toutes les connaissances qu'elle m'avait apportées. Mon souci d'avoir le regard le plus neutre possible sur le sujet m'a obligée à une forte prise de recul par rapport à ce que je croyais déjà savoir. J'ai dû mettre de côté ou questionner nombre d'éléments que je pensais déjà connaître au sujet des sportifs, ayant participé pendant 15 ans au suivi individualisé de certains d'entre eux.

Parallèlement à cette remise en question engendrée par la nécessaire distanciation scientifique, ont émergé des craintes, notamment lors de l'analyse des résultats et l'écriture de ces derniers. En effet, depuis mes débuts professionnels dans le parasport, j'ai pu tisser des liens importants dont certains amicaux avec certains paraspportifs. J'avais alors à cœur, outre l'éthique bien entendu indispensable à tout chercheur, de préserver leur anonymat, ne souhaitant pas les décevoir. J'ai ainsi rencontré quelques difficultés à opérer une sélection de ce qui pouvait être relaté ou non. Par exemple, est-ce que tel évènement du parcours de vie ou du parcours sportif pouvait-il être relaté, sans risquer de révéler l'identité du sportif ? De la même manière, certains éléments, associés avec le nom de la discipline sportive pratiquée, ne pourraient-ils pas risquer de menacer le maintien de cet anonymat ? Ayant moi-même une connaissance de nombreuses situations individuelles de sportifs, j'ai rencontré des difficultés à identifier quelles informations, même si pertinentes pour l'analyse des données, pourraient ou non être repérables par d'autres.

Les propos introductifs qui vont suivre, vont en partie se consacrer aux liens entre recherche scientifique et constats de terrain, sur la posture du sociologue... qui sont autant de ressources qui ont aidé à ce travail de distanciation par rapport à

²Par mouvement, il est entendu ici, le mouvement paraspportif, composé des fédérations sportives organisant la pratique et/ou la compétition de disciplines sportives pour des personnes en situations de handicap, du comité paralympique et sportif français, de l'Agence National du Sport Français, ainsi que du Ministère des Sport et de ses services et établissements déconcentrés.

l'expérience professionnelle passée ; tout en essayant, pour autant, de conserver ce qu'elles pouvaient aussi apporter en plus-value.

I.1.1. La recherche scientifique, un appui fort aux constats de terrain sur le sport performance

Cette première sous-partie proposera tout d'abord un rapide tour d'horizon de la littérature scientifique de la performance sportive. Nous préciserons ensuite les choix terminologiques, ainsi que les références aux modèles théoriques, utilisés pour cette thèse. Enfin, nous observerons les liens entre recherche scientifique et constats de terrain.

I.1.1.1. La littérature scientifique sur le sport de haute performance

La littérature scientifique sur le sport de haute performance témoigne de la multifactorialité de la performance. Les travaux sur l'identification des différents facteurs de la performance sportive ont, pour autant, connu une évolution. La multifactorialité n'a pas toujours été représentée de la même manière. En effet, avant les années 1930, la sélection des sportifs à l'international était uniquement liée aux performances du moment – le sportif le plus performant était sélectionné – (Bouchard, 1978). De 1930 à 1950, la réflexion sur la production de la performance a évolué avec un courant scientifique qui se concentrait plus particulièrement sur les facteurs physiques et physiologiques. C'est à partir des années 1950 que la littérature scientifique sur la performance s'est intensifiée et s'est ouverte à de nouveaux domaines comme la psychologie ou la biomécanique. Mais il faut attendre les années 1970 pour que les facteurs sociaux soient pris en compte dans l'analyse de la performance. L'intérêt pour les facteurs externes, comme le rôle du milieu ou environnement social – par exemple, la famille -, ou encore l'influence du professionnalisme (Mignon, 2008), du sponsoring, du mode de vie (manque de temps libre, variété des loisirs...) (Burlot et al., 2018), a émergé. Certains chercheurs ont alors intégré ces facteurs sociaux ou externes dans les modèles théoriques de la performance sportive (Bouchard, 1978).

En voici un panel non exhaustif : les travaux de Baker & Horton (2004) ont cherché à comprendre les nombreux facteurs influençant l'acquisition et le développement de la performance, en les répartissant entre les facteurs ayant une influence primaire (facteurs génétiques, psychologiques...) et ceux ayant une influence secondaire (éléments socioculturels et contextuels). Burlot et al. (2018) ont apporté des connaissances sur l'équilibre de vie des sportifs de haut niveau nécessaire à l'optimisation de la performance. Les travaux de Joncheray et al. (2020) ont mis l'accent sur les facteurs de performance identifiés par les sportifs, la manière dont ils priorisaient et mettaient en œuvre ces derniers. Les résultats de cette étude ont révélé que seuls l'entraînement et la préparation physique ont été mis en œuvre par l'ensemble des sportifs. Ces travaux ont suggéré que les sportifs, mis à part ces deux facteurs communs, ne priorisaient pas les autres facteurs de la même manière, dans leur recherche d'optimisation de la performance.

Les quelques travaux cités ci-dessus ont été essentiellement menés auprès de sportifs de haut niveau dits valides. La littérature scientifique sur la performance des sportifs de haut niveau en situation de handicap est moins étayée. Les travaux de Townsend et al. (2018, 2020, 2021), se sont intéressés aux modèles théoriques de la performance des sportifs en situation de handicap (parasportifs) et se sont questionnés sur les connaissances et la formation des entraîneurs des parasportifs de haut niveau. Richard et al. (2021), ont proposé une étude diachronique et synchronique des processus de socialisations impliqués dans la pratique parasportive de haut niveau et pendant la préparation des Jeux Paralympiques de Rio 2016, révélant les leviers et les freins sociaux à l'optimisation de la performance paralympique. Joncheray et al. (2020), se sont interrogés sur les facteurs de la performance des sportifs olympiques et paralympiques. Beldame et al., (2016) ont étudié les parcours des sportifs élites ayant une déficience intellectuelle et/ou autistique. Marcellini (2016, 2007, 2006), a conduit des travaux sur la construction et l'évolution du monde paralympique, les parcours de vie et de socialisation des parasportifs, la pratique de haut niveau des parasportifs atteints de déficience intellectuelle et/ou autistique, mais aussi sur la classification, ou le dopage technologique. Enfin, Howe (2017, 2008), s'est aussi intéressé à la classification comme facteur impactant la performance paralympique.

La littérature scientifique, qu'elle porte sur le public des sportifs dits valides ou des parasportifs, a comme point commun de mettre en avant la multifactorialité de la

performance. Cette thèse va s'intéresser plus particulièrement à deux dimensions de la performance. La première concerne la part des facteurs sociaux dans cette multifactorialité de la performance. Les facteurs sociaux sont définis, dans cette étude, par les situations professionnelle, sociale et financière, familiale et amicale des sportifs, mais aussi par le lieu géographique, la facilité d'accès aux différents lieux sportifs et de vie, les éventuels besoins d'accompagnement à la pratique sportive ou vie quotidienne en fonction des déficiences, ainsi que les rapports avec les milieux médical et paramédical en lien avec la déficience, soit pour la pratique sportive (par exemple les prothèses) soit pour la vie quotidienne (prothèses ou kinésithérapie fonctionnelle...). Quels sont-ils, comment sont-ils appréhendés par les parasportifs, et de quelles manières peuvent-ils impacter la performance. Le deuxième axe portera sur les facteurs singuliers, propres à la performance paralympique. En effet, la question a été posée de la spécificité de certains facteurs dans l'optimisation de la performance paralympique, comparativement à celle olympique. Les travaux de cet axe ont tenté de saisir leur incidence sur la performance paralympique.

I.1.1.2. Les choix terminologiques et les références aux modèles théoriques

Il a semblé important, pour la compréhension de l'ensemble de cette thèse, d'indiquer les choix terminologiques, ainsi que les références aux modèles théoriques, choisis pour la rédaction de ce manuscrit.

L'organisation institutionnelle de l'activité sportive des personnes en situation de handicap (PSH) s'est transformée depuis les Jeux Paralympiques de Rio (2016). Nous aurons l'occasion de préciser cette évolution par la suite de ce manuscrit. Néanmoins, cette nouvelle situation a engendré une modification du vocable employé et repris de plus en plus par les médias³.

Le terme « parasport » sera utilisé pour parler de la pratique sportive des PSH. Il correspondra donc au mouvement sportif pour les PSH, quelle que soit la déficience concernée (motrice, psychique, sensorielle). Les pratiquants seront alors nommés les

³ Du handisport au parasport, comment parler du sport et du handicap ? mise en ligne le vendredi 21 mai, 2021, <https://www.franceinter.fr/emissions/dans-les-starting-blocks/dans-les-starting-blocks-21-mai-2021>

« parasportifs » ; et lorsqu'ils seront de haut niveau, les « parasportifs de haut niveau ». Néanmoins, l'expression « sportifs paralympiques » sera aussi utilisée dans ce manuscrit, car le public ciblé dans les études propres à cette thèse a concerné les sportifs engagés dans un projet de sélection paralympique (Jeux Paralympiques – JP – de Tokyo). De ce fait, le mot parasportifs sera employé lorsque les personnes concernées seront des pratiquantes du mouvement parasportif. Et le vocable, sportifs paralympiques, sera préféré lorsqu'il fera référence au public ciblé dans les études de cette thèse. Cette appellation permet de faire un parallèle avec l'expression sportifs olympiques très largement utilisée lorsqu'elle concerne des sportifs préparant ou prenant part aux Jeux Olympiques.

Par extension, nous parlerons alors de performance paralympique concernant les résultats des travaux de cette thèse.

Lorsque les pratiquants ne déclareront aucune déficience motrice, psychique ou visuelle et s'inscriront dans une pratique hors champ parasportif, le terme de sportifs dits « valides » sera employé ; en traduction de l'expression anglophone « Non-disabled ». Dans cette même logique, pour les sportifs dits valides qui pratiquent en dehors du mouvement parasportif, seront proposés les termes de mouvement sportif « ordinaire », ou de « sport valide », en traduction de l'expression anglophone « Non-disabled sport ». De la même manière que le mouvement sportif ordinaire pourra être parfois nommé « mouvement sportif valide », le mouvement parasportif pourra aussi être nommé « mouvement sportif spécifique ».

Concernant les appellations fédérales, les termes fédérations spécifiques désigneront les Fédération Française Handisport (FFH) et Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), et le terme fédération homologue ou ordinaire fera référence aux fédérations non spécifiques soit à toutes les autres fédérations compétitives sous tutelle ministérielle.

Enfin, dans ce manuscrit, le mot « déficience » fera référence aux caractéristiques biomédicales ayant un impact sur les trajectoires et les expériences des parasportifs. Il désignera ainsi une caractéristique individuelle qui participe à la production des situations de handicap.

Cette précision de vocabulaire concernant la déficience fait référence aux modèles théoriques du handicap. En effet, trois modèles permettent de caractériser le handicap. Les deux premiers modèles se sont construits en opposition. Le premier, le

modèle médical, biomédical ou bien encore individuel du handicap s'est essentiellement concentré sur l'étiologie, l'identification de l'élément pathogène qui caractérise l'individu, afin de traiter et soigner le patient (Ravaud, 2019). Bien que, avec l'apparition plus fréquente de maladies chroniques ou de traumatismes permanents (notamment du fait des mutilés de guerre), le modèle se soit davantage tourné vers la médecine de réadaptation, le principal reproche fait à ce modèle, à savoir de n'être concentré que sur les données biomédicales individuelles de la personne en situation de handicap en excluant ainsi les facteurs sociaux du handicap, perdure. En opposition à ce premier modèle, un deuxième modèle du handicap a émergé : le modèle social du handicap (Shakespeare, 2006). Il est né notamment au Royaume-Uni où des personnes en situation de handicap militaient ardemment, dans les années 1960, pour le droit des personnes en situation de handicap, notamment celui de pouvoir accéder à une vie autonome. Ce modèle suggère que le handicap résulte avant tout d'un processus de production, qui serait le fruit d'une inadéquation de la société aux spécificités de l'ensemble de ces citoyens (Olivier, 1990). Selon ce modèle, la « problématique » du handicap ne doit résider dans des réponses individuelles, mais doit porter avant tout sur l'inadaptation socio-environnementale. Si une société est en mesure de proposer des environnements adaptés à toute personne, alors il n'y aura plus de situations de handicap.

Parallèlement à ces deux modèles, un troisième modèle a émergé, un modèle dynamique qui met en interaction les facteurs qui participent à la production du handicap. Ce modèle, nommé PRH (Processus de Production du Handicap) a proposé des réponses alternatives et complémentaires aux deux autres modèles (Fougeyrollas, 2010). Les protagonistes de ce modèle interactif ont, en effet, montré que les facteurs sociaux et environnementaux étaient effectivement prépondérants dans le processus de construction du handicap ; sans toutefois rejeter la dimension individuelle du handicap. Ce modèle a surtout souhaité rompre les aspects linéaires des deux autres modèles en mettant, au cœur du processus de construction du handicap, les interactions. Selon ce modèle, la construction de la situation de handicap résulte des multiples interactions que rencontre un individu, dans son chemin de vie. Une réponse unique, qu'elle soit médicale ou sociale, ne peut correspondre à chacun des individus. La construction identitaire de la personne en situation de handicap dépend de son parcours de vie et de ses rencontres.

Ces modèles seront davantage expliqués dans le cadrage théorique de ce manuscrit. Il était néanmoins important d'évoquer ces références théoriques dès l'introduction car l'ensemble de cette thèse sera porté par ces références, notamment celles du troisième modèle du handicap, celui interactif. En effet, ce modèle accorde une place prépondérante aux approches interactionnistes, expliquant le handicap comme un processus dynamique, évolutif car en lien avec les interactions sociales des individus, ainsi que leurs déficiences.

Cette thèse s'inscrira justement dans une approche interactionniste de la performance. Cette dernière sera étudiée au regard de la complexité des interactions sociales que rencontrent les parasportifs de haut niveau, et de leur impact dans l'optimisation de la performance paralympique.

I.1.1.3. Les corrélations entre recherche scientifique et constats de terrain

Les interactions sociales sont multiples et variées car elles dépendent des différents milieux sociaux dans lesquels les individus évoluent. Les sportifs et parasportifs de haut niveau côtoient divers milieux dans lesquels ils doivent adapter leurs manières d'être et de faire. Ils doivent ainsi créer des relationnels correspondants aux attentes du milieu. L'ensemble de ces interactions sociales détermine l'un des facteurs de la performance : le facteur social. Ce dernier englobe les différentes situations rencontrées par les sportifs – situations sportive, professionnelle, sociale, financière, amicale, familiale, médicale et paramédicale – ainsi que toutes les relations qui en découlent – relationnel entraîné/entraîneurs, relationnel avec les partenaires d'entraînement, mais aussi les éventuels pilotes, guides ou accompagnateurs dans le milieu parasportif lorsque les parasportifs connaissent des déficiences qui demandent un accompagnement sportif et/ou extra-sportif indispensable à la performance sportive, relationnel avec les sponsors, avec l'entourage professionnel, amical, familial, médical et paramédical. Il est d'ailleurs plus fréquent de parler de facteurs sociaux au pluriel puisqu'ils sont nombreux et variés. S'il est courant dans l'accompagnement du sportif vers la performance de s'assurer, de la part de l'institution fédérale, de l'existence de conditions favorables de préparation sportive (entraînement, préparation physique, mentale...), il semble moins fréquent de s'assurer de l'existence de conditions sociales favorables. Même si cette attention

devient de plus en plus importante, elle reste pour autant relativement déconnectée de la performance. Depuis plusieurs années, émerge le terme d'équilibre de vie du sportif de haut niveau pour exprimer le fait que ce dernier doit trouver un équilibre à la fois sur le plan sportif et sur le plan personnel (Julla-Marcy et al., 2018). A titre d'exemple, nous pouvons citer le préparateur physique de Marie Bochet, multi-médaillée paralympique, mondiale et européenne en para ski alpin, lors d'un article pour le quotidien sportif l'Équipe, publié 4 mars 2022 : « *Elle a toujours entretenu son équilibre de vie, ce qui n'est pas simple pour une athlète de haut niveau qui souvent se fait absorber par la performance, sans penser au reste. Elle compose avec d'autres pôles d'attraction que le ski, ne s'est jamais enfermée dans un cercle vicieux. Dès le début, au milieu des valides, elle avait un petit recul que les autres n'avaient pas. Un terrain qu'elle a su développer* »⁴. Ces propos montrent l'importance accordée aux facteurs sociaux, ici exprimés sous le terme « équilibre de vie » représentant ce que la sportive a construit à côté de sa pratique sportive de haut niveau. Le préparateur physique exprime le fait que réussir à équilibrer sa vie permet d'éviter un cercle vicieux qui serait d'être concentrée uniquement sur la pratique sportive. Pour autant, ces facteurs sociaux semblent encore perçus comme, en partie, extérieure à la performance sportive en tant que telle, puisqu'il est exprimé qu'il n'est pas simple de maintenir l'équilibre de vie sans se faire absorber par la performance, comme si d'un côté il y avait la performance et de l'autre l'équilibre de vie. Cela conforte la vision de la performance au regard uniquement du résultat sportif, mais alimente bien la vision que la performance peut connaître de multiples de facteurs permettant de l'améliorer. La performance, aujourd'hui, se définit à la fois par la mobilisation facteurs tels que l'entraînement, la préparation physique et mentale, la diététique, la récupération, mais aussi par les facteurs personnels, familiaux, financiers.

Certes, la reconnaissance de l'importance des facteurs sociaux dans l'accompagnement du sportif et parasportif de haut niveau progresse. Pour autant, ces facteurs semblent être encore considérés comme indirects à la performance sportive en tant que telle. Cette ambivalence, je l'ai vécue, lors de mon expérience professionnelle passée (responsable du suivi socioprofessionnel des sportifs de haut

⁴ Comment Marie Bochet à préparer les Jeux Paralympiques, article publié le 3 mars 2022 à 22h45 et mis à jour le 4 mars 2022 à 20h56 ; <https://www.lequipe.fr/Tous-sports/Actualites/Comment-marie-bochet-a-prepare-les-jeux-paralympiques/1320141>

niveau au sein de la FFH pendant une dizaine d'années) : il m'a été demandé de créer une cellule d'accompagnement socioprofessionnel, de la développer puis de la pérenniser. La forte demande des parasportifs de haut niveau d'être accompagnés dans leur projet professionnel et leur situation sociale et financière a conforté l'importance de cet accompagnement. Cette expérience professionnelle, des prémises du suivi socio-professionnel à sa pérennisation, m'a permis de constater l'importance des facteurs sociaux et environnementaux dans la construction du projet de performance chez les sportifs paralympiques.

Les travaux scientifiques portant sur la haute performance confortent ces constats de terrain. Ils ont aussi montré que les choix dans la haute performance ne peuvent uniquement être le fruit de résultats dits objectifs, car ils dépendent d'individus qui vont aussi fonctionner avec leurs propres critères liés à leurs valeurs, savoir-faire et savoir-être. Par exemple, lors de la détection de jeunes talents, des entraîneurs ou des techniciens professionnels de la discipline, peuvent orienter leurs choix à partir de critères physiologiques déterminés, mais aussi en fonction de leurs ressentis durant les temps d'observation de ces potentiels talents. Ils vont aussi s'informer auprès de l'entourage, par exemple sur les déficiences lorsqu'il s'agit de parasportifs (Townsend et al., 2018).

Les travaux de Richard et al. (2021), Joncheray et al. (2020) et Burlot et al. (2018) ont démontré que la construction de la performance dépendait à la fois des processus de socialisation d'accès à la pratique et de maintien à haut niveau, d'une utilisation optimisée des facteurs de la performance, ainsi que de l'importance du rythme de vie dans les performances. De manière générale, ces études ont mis l'accent sur la nécessité de prendre en compte les facteurs sociaux et environnementaux dans une perspective d'optimisation de la performance.

Dans le cadre de cette thèse, nous nous sommes intéressés aux facteurs de la performance parasportive, facteurs parfois communs à la performance olympique et facteurs parfois plus singuliers à la performance paralympique, tels que la déficience (Marcellini, 2007, 2005), ou bien encore la classification (Howe & Kitchin, 2017 ; Howe, 2008 ; Marcellini, 2005).

Ces deux facteurs doivent effectivement être pris en compte dans l'accompagnement des parasportifs de haut niveau. Ces derniers connaissent des parcours de vie divers (Richard et al., 2021 ; Patatas et al., 2020 ; Townsend et al., 2020, 2018 ; Marcellini, 2007, 2005), plus ou moins influencés par leur déficience. En

effet, certaines déficiences sont innées, d'autres acquises, et parfois évolutives. Cette multiplicité des pathologies est une singularité de la pratique et performance parasportive. Tout comme la classification, qui est un autre facteur incontournable de la performance paralympique. Jean Minier (directeur des sports du Comité Paralympique et Sportif Français, CPSF) commente, dans le quotidien Le Monde, article publié le 24 août 2021⁵, que « *Sans classification, pas de compétitions possibles* ». Néanmoins, ce processus de classification est vécu de manière inégale (Tweedy et al., 2018 ; Howe & Kitchin, 2017 ; Peers, 2012, 2009) selon certains sportifs et peut de manière effective avoir un impact fort sur la performance. Ainsi, pour pouvoir participer aux compétitions nationales et internationales de référence, le sportif doit être officiellement classifié lors d'une compétition internationale qui met en place une classification. Il doit, en effet, se déplacer sur une compétition internationale à laquelle il souhaite participer et pendant laquelle un processus de classification est proposé. Médecins et personnel paramédical examinent alors le sportif puis l'observent dans sa pratique lors de ladite compétition. Une classification officielle, déterminant sa classe de pratique, est alors attribuée au sportif. En fonction des disciplines et des classes de handicaps, certains sportifs devront à nouveau être « re-classifiés ». Par ailleurs, selon la classe attribuée par le processus de classification, la possibilité de performance ne sera pas la même. Jean Minier explique, en effet, dans le quotidien Le Monde, article publié le 24 août 2021⁶, qu'il « *existe des athlètes en haut et en bas de classe. Ils sont dans la même fourchette d'aptitudes motrices, mais certains ont un potentiel un peu supérieur* ». De ce fait, un sportif qui se situe, au regard de ses aptitudes motrices, entre deux classes, verra un impact important sur ses performances s'il est positionné dans la classe de handicap inférieur ou supérieur. Ses possibilités de performer en termes d'obtention de médaille(s) ne seront pas les mêmes. Le sportif pouvant être classifié à plusieurs reprises au cours de sa carrière sportive, ce facteur classification influence de manière importante la performance jusqu'à constituer une source de stress pour le parasportif. Howe (2008) a exploré le

⁵ Jeux Paralympiques 2021 : la classification des athlètes, un système équitable mais faillible, article publié le 24 août 2021 à 6h30, mis à jour le 24 août 2021 à 14h41, https://www.lemonde.fr/sport/article/2021/08/24/jeux-paralympiques-2021-la-classification-des-athletes-un-systeme-equitable-mais-faillible_6092178_3242.html.

⁶ Jeux Paralympiques 2021 : la classification des athlètes, un système équitable mais faillible, article publié le 24 août 2021 à 6h30, mis à jour le 24 août 2021 à 14h41, https://www.lemonde.fr/sport/article/2021/08/24/jeux-paralympiques-2021-la-classification-des-athletes-un-systeme-equitable-mais-faillible_6092178_3242.html.

ressenti des paraspportifs au sujet du système de classification. Il a notamment mis en avant que ce système puisse, dans certaines situations (pour réduire le nombre d'épreuves par exemple, ou rendre plus compétitive une discipline ou épreuve...), regrouper certaines classes de handicap, ce qui se fait au détriment des paraspportifs les plus déficients. Howe a montré que le système de classification peut, à la fois, engendrer du stress chez certains paraspportifs, mais aussi favoriser parfois un sentiment d'injustice. Enfin, il a expliqué que ce système ne contribue pas à participer à une reconnaissance médiatique du parasport ; par sa complexité et son ressenti négatif pour une partie du public concerné.

Cette question de la classification a évolué dans le temps et a toujours questionné. Tout d'abord, elle a évolué de par l'histoire de la construction des Jeux Paralympiques (ou leurs équivalents avant l'adoption de ce nom) (Ferez et al., 2020, 2016). Ces derniers ont été créés en 1948, dans un hôpital militaire situé au nord de Londres, à Stoke Mandeville. La finalité première était, pour Sir Ludwig Guttmann, un neurologue allemand, de trouver un moyen d'accélérer le rétablissement de ses patients blessés médullaires (paraplégiques et tétraplégiques, de la Seconde Guerre Mondiale). L'unité médicale spécialisée qu'il dirigeait, réunissait des anciens pilotes de la Royal Air Force. À cette époque, les Jeux Olympiques se déroulaient à Londres. Le professeur Guttmann a alors imaginé des épreuves sportives pour sa patientèle. Il souhaitait, en plus de soigner ces vétérans, leur redonner de l'espoir et de la dignité ; leur redonner le statut de citoyen inséré. Guttmann était en ce sens un précurseur. Seize vétérans en fauteuil s'affrontèrent alors dans une compétition de tir à l'arc et de « netball » (dérivé du basket fauteuil). En 1952, les premiers Jeux Internationaux de Stoke Mandeville ont lieu, avec la présence supplémentaire d'anciens combattants néerlandais. Le nombre de participants n'a ensuite cessé d'augmenter, et en 1960, six jours après la clôture des Jeux Olympiques, se déroulèrent les 9^{ème} Jeux Internationaux de Stoke Mandeville. Ils sont considérés, par la proximité temporelle avec les Jeux Olympiques et par leur importance, comme les 1ers « Jeux Paralympiques »⁷. Ils ont, en effet, regroupé 23 nations, 400 paraspportifs (tous en fauteuil), pour huit disciplines : para athlétisme, basket fauteuil, para natation, para

⁷ L'utilisation et la validation par le Comité International Olympique (CIO) du terme « Jeux Paralympiques », n'auront lieu qu'en 1984. De ce fait, de 1960 à 1980, l'appellation « Jeux Internationaux de Stoke Mandeville » a été de mise.

tennis de table, para tir à l'arc, billard d'arc (qui regroupe du tir à l'arc et fléchette), et escrime fauteuil. Jusqu'en 1976, seuls des parasportifs en fauteuil participaient. Mais aux Jeux Paralympiques de Toronto, pour la première fois 261 parasportifs amputés et 187 parasportifs ayant un handicap visuel ont pu participer. Les Jeux Paralympiques ont continué à prendre de l'ampleur au fil des années, avec un tournant médiatique aux Jeux Paralympiques de Londres (2012), pour proposer aux Jeux Paralympiques de Tokyo, en 2021, une participation de 162 nations et de 4403 parasportifs sélectionnés. A titre de comparaison, les Jeux Olympiques de Tokyo ont regroupé 205 nations et 11420 sportifs sélectionnés.

Par ailleurs, le processus de classification a évolué au cours des différents Jeux Paralympiques. En effet, ce n'est qu'à la dixième édition des Jeux Paralympiques, en 1996, à Atlanta, que les sportifs ayant une déficience intellectuelle (DI) et/ou des troubles psychiques ont été autorisés à participer. Et leur participation a été limitée à des épreuves d'athlétisme et de natation. Lors de ces Jeux, ce sont 56 sportifs DI et/ou psychiques, de pays différents, qui ont concouru. Pour autant, lors des Jeux Paralympiques de Sydney en 2000, suite à une tricherie caractérisée de l'équipe espagnole de basket adapté sur la classification – les joueurs avaient dupé les classificateurs, en simulant avoir des déficiences intellectuelles et/ou psychiques –, la participation des sportifs déficients intellectuels a été interdite aux Jeux Paralympiques suivants. Cet incident a entraîné une refonte du système de classification du handicap mental et psychique des parasportifs. La nouvelle classification intègre des conditions d'éligibilité pour les sportifs présentant des troubles mentaux et/ou autistiques. En effet, seuls ceux ayant un quotient intellectuel inférieur à 70 sont éligibles (en sont donc par exemple exclus des sportifs ayant un quotient intellectuel supérieur à 70, mais souffrant tout de même de déficiences cognitives, ou de troubles psychiques ou autistiques, ou bien encore les trisomiques). Les classificateurs, outre le quotient intellectuel, doivent aussi évaluer si les déficiences observées, considérant certains troubles du comportement, affectent les capacités d'adaptation conceptuelles, sociales et pratiques nécessaires à la vie quotidienne.

La participation des sportifs déficients mentaux et/ou psychiques a été à nouveau possible à l'occasion des Jeux Paralympiques de Londres, en 2012, mais là encore limitée à un nombre réduit de disciplines : l'athlétisme, la natation, le tennis de table.

Ces quelques éléments montrent l'importance d'appréhender de manière holistique l'ensemble des facteurs de la performance, et en conséquence de proposer une méthodologie scientifique adaptée. Le travail de sociologue consiste justement à proposer une posture méthodologique de neutralité axiologique (Weber, 2016, 2011, 2004, 1996, 1959, 1913) afin de limiter des biais de subjectivité.

I.1.2. Du constat de l'importance des facteurs sociaux à la recherche scientifique de la performance

La finalité du travail d'un ou d'une responsable du suivi socioprofessionnel est d'accompagner les sportifs dans leurs projets professionnels et personnels en parallèle de leurs projets sportifs. Un des constats que j'ai réalisés durant la quinzaine d'années passées sur ce poste, est que l'organisation de la construction du projet de performance est, au départ, orientée principalement autour des facteurs les plus traditionnels de la performance, à savoir, l'entraînement, la préparation physique, éventuellement la préparation mentale ou encore le suivi diététique, la récupération. Puis, dans un second temps, les facteurs sociaux et environnementaux sont identifiés, et ce d'autant plus s'ils sont considérés comme un frein potentiel à l'optimisation de la performance. Cela peut concerner une situation professionnelle qui nécessite d'être aménagée pour avoir du temps libéré sans perte de salaire ou droits à congé, une situation de formation à aménager, ou bien encore une problématique financière ou personnelle. En tant que responsable du suivi socio-professionnel, il m'était donc devenu nécessaire d'identifier des solutions le plus rapidement possible. Les facteurs qui viennent d'être cités en exemple sont communs à tout projet de haute performance, que les sportifs soient parasportifs ou non. Pour autant, ils sont systématiquement présents concernant les parasportifs, car ces derniers n'ont pas de statut de sportif professionnel, quand bien même ils consacrent tout leur temps à leur projet de haute performance. Si quelques sportifs se considèrent comme professionnels car ils vivent de leur pratique sportive, via les sponsors, il n'existe aucune ligue professionnelle en parasport, et aucun statut juridique officiel de parasportif professionnel. Les parasportifs de haut niveau doivent donc travailler en parallèle de leur préparation sportive, ou bien obtenir suffisamment de sponsors pour leur assurer une situation

financière pérenne et sécurisante. Par ailleurs, le statut de sportif professionnel n'existant pas, les parasportifs ne cotisent pas à des caisses de retraite et/ou mutuelle. De plus, le public parasportif rencontre aussi des problématiques spécifiques, comme les questions relatives aux aides, compensations liées au handicap. Juridiquement, il n'est pas prévu, à ce jour, de dispositions spécifiques permettant un cumul des aides de sponsoring et des compensations liées au handicap. Ces dernières sont donc parfois suspendues, alors même que l'obtention d'un partenariat financier avec un sponsor n'est prévue que pour une courte durée et ne permettra de couvrir qu'une partie des frais sportifs, sans subvenir aux besoins de la vie personnelle. En outre, certains parasportifs peuvent aussi rencontrer des situations spécifiques sur le plan médical et paramédical découlant de leur déficience qui peuvent avoir un impact sur la performance. Par exemple, les personnes en fauteuil peuvent développer des traumatismes tendineux aux épaules à force de transferts quotidiens, ou encore de problèmes urinaires, qu'il est nécessaire de soigner et qui peuvent impacter la préparation physique et l'entraînement. Enfin, les contraintes quotidiennes que peuvent engendrer certaines déficiences doivent être prises en compte dans l'accompagnement et l'optimisation à la performance. Une personne ayant une déficience visuelle, par exemple, ou une personne qui, ayant besoin d'une tierce personne, aura une gestion du temps différente, car les tâches du quotidien peuvent lui demander davantage de temps. Son temps de préparation et sa fatigabilité peuvent être plus conséquents et impacter la temporalité de la préparation sportive et donc de l'optimisation de la performance sportive.

Avoir la possibilité de prendre le temps de questionner des ressentis issus de l'expérience de terrain a été une expérience très enrichissante. Compléter les connaissances issues de la pratique du terrain par la recherche scientifique, m'a permis une approche plus globale de la problématique. En outre, ce travail de recherche a été l'occasion de me former aux méthodes scientifiques, quantitatives et qualitatives, d'adopter une posture réflexive sur des pratiques professionnelles.

I.1.3. Le choix du sujet de la thèse

L'expérience professionnelle de responsable du suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau (RSSP) ayant une déficience motrice ou sensorielle, m'a permis de constater l'importance des facteurs sociaux et environnementaux sur la performance. Ainsi, les acteurs de terrain et en premier lieu les sportifs de haut niveau, ont communiqué et communiquent de plus en plus sur la difficulté d'accéder puis de se maintenir dans la haute performance, sans un accompagnement individualisé sur le plan socioprofessionnel. En outre, d'un point de vue éthique, préparer la reconversion des sportifs de haut niveau s'est aussi imposé afin d'éviter des situations dramatiques post carrière sportive (Bundon et al., 2018). Et ce, d'autant que ce type de carrière peut s'arrêter brutalement en cas de blessure par exemple (Steffen et al., 2021 ; Bahr et al., 2020). De plus, concernant les parasportifs, la relation entre blessure et déficience est double. Par exemple, la blessure peut être une conséquence de la déficience et non de la pratique sportive en elle-même ; la pratique sportive intensive peut également avoir une influence sur l'évolution d'une déficience (Steffen et al., 2021). Enfin, les sportifs en situation de handicap peuvent rencontrer davantage de difficultés que les personnes valides à accéder au marché du travail et donc à assurer une stabilité financière et personnelle indispensables à la performance (Marcellini & Banens, 2003).

Patatas et al, 2020, ou Townsend et al., 2020, ont expliqué que le fait qu'il existe une littérature scientifique concernant des références à des modèles de performance paralympique moins fournie que celle concernant les références aux modèles de performance olympique, pourrait constituer un risque. En effet, le monde de la performance paralympique pourrait se voir appliquer des modèles dits « validistes » sans tenir compte des spécificités paralympiques, effaçant potentiellement les singularités propres à la performance paralympique (Townsend et al., 2020).

Au regard de mon parcours professionnel et de mon souhait de me réorienter vers la recherche scientifique, mais aussi au regard des parcours de recherche de mes encadrants de thèse, le choix a été porté sur un sujet de thèse ciblant le parasport de performance et les facteurs sociaux. La concrétisation de la thèse a été possible, grâce au dispositif CIFRE et à l'implication du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) en tant qu'employeur, les laboratoires de recherche Sport, Expertise et Performance de l'INSEP (SEP, EA 7073), Santesi de l'Université de Montpellier (UR_UM211) et I3SP de l'Université de Paris (URP3625-I3SP), ainsi qu'une aide financière de l'Agence Nationale du Sport (ANS). L'intitulé précis de la thèse - « la part

des facteurs sociaux dans l'optimisation de la performance paralympique » - a été identifié de manière collaborative entre les encadrants, le CPSF et moi-même, tenant compte, à la fois de mon expérience professionnelle mais aussi des intérêts scientifiques et des attentes potentielles des fédérations, notamment nouvellement délégataires, en matière d'accompagnement du public des sportifs de haut niveau en situation de handicap.

La proximité temporelle avec les Jeux de Tokyo 2020 (2021) permettait ainsi d'imaginer la construction d'un travail de recherche auprès des parasportifs de haut niveau, préparant une sélection aux Jeux Paralympiques. Ces derniers représentent l'évènement médiatique parasportif (Pappous, 2016, 2011 ; Marcellini, 2005). En effet, les Jeux Paralympiques regroupent une grande diversité de disciplines sportives (22 par exemple aux Jeux Paralympiques de Tokyo). Ils sont aussi ouverts à un nombre très important de classes de handicap moteur, sensoriel et dans une moindre mesure au handicap mental et psychique. Néanmoins, les Jeux Paralympiques restent l'un des seuls évènements parasportifs internationaux à rassembler toutes les classes de handicap, dont le handicap mental et psychique. Nous avons aussi constaté que le handicap mental et psychique était moins étudié dans la littérature scientifique portant sur la performance paralympique (Beldame et al., 2016 ; Marcellini, 2016, 2007 ; Compte, 2003, 2005) ou tout au moins étudié de manière distincte au handicap physique et sensoriel (Beldame et al., 2016 ; Marcellini, 2016, 2007 ; Compte, 2003, 2005).

L'accès aux différents terrains de la thèse a été facilité par le CPSF par sa fonction d'institution en charge de la délégation française aux Jeux Paralympiques. Mon expérience professionnelle passée permettait également de bénéficier de liens importants antérieurement établis avec le public ciblé dans le cadre de cette thèse.

Ce travail de thèse a donc pour dessein d'apporter des éléments objectifs d'optimisation de la performance paralympique aux fédérations sportives qui accompagnent et préparent les parasportifs de haut niveau, mais aussi d'étayer la littérature scientifique dans le champ de la performance paralympique.

I.2. L'évolution institutionnelle et contextuelle du parasport français

I.2.1. Le développement du parasport : une construction française atypique qui évolue notamment depuis le 1er janvier 2017

C'est à la fin du 19^{ème} siècle que la pratique parasportive s'est développée. Elle était à l'origine destinée uniquement aux personnes sourdes et malentendantes. En 1890 une première course cycliste amicale Paris-Versailles, a été organisée pour les personnes sourdes. S'en suivra, en 1918, la création de la Fédération Sportive des Sourds-Muets de France. Cette fédération est la plus ancienne fédération sportive dans le domaine du handicap, en France. En 1924, la première édition des Deaflympics, appelés aussi Jeux Olympiques des sourds, a été organisée à Paris⁸. Seuls les athlètes ayant un seuil d'audition de moins de 55 décibels et ne disposant pas de correction auditive peuvent participer. Il s'agit de la première classification médicale qui déterminait si le sportif avait le droit de participer ou non à une compétition. Les sportifs ayant un capital auditif supérieur à 55 décibels sont eux autorisés à concourir avec les valides. En 1955, le Comité International Olympique (CIO) reconnaît officiellement le Comité International des Sports pour les Sourds (ICSD).

Ce n'est qu'en 1954 qu'est créé le premier club sportif pour les personnes handicapées physiques dénommé l'Association Sportive des Mutilés de France (ASMF). En 1960, à Rome, a lieu la première édition des Jeux Paralympiques à laquelle seules les personnes en fauteuils roulants peuvent participer. La Fédération Française Omnisport des Personnes Handicapées Physiques (FFOHP) est créée en 1972. A cette époque, deux visions s'opposent. Une première qui souhaite développer l'activité physique et sportive dans les clubs valides pour les personnes en situation de handicap, « avec les valides »⁹. La FFOHP est créée pour essayer de développer cette pratique inclusive. L'autre vision est de développer la pratique parasportive au sein d'un mouvement fédéral spécifique afin de répondre aux besoins singuliers des personnes en situation de handicap. Une rivalité s'installe alors entre la FFOHP et la Fédération Française Sportive des Handicapés Physiques (FSHM), créée en 1963 et qui devient délégataire du Ministère des Sports. Ce désaccord prend fin en 1977 avec la création, sous l'égide du ministère des sports, de la Fédération Française

⁸ Site France-Deaflympics.fr, 2022 – France Deaflympics, 1890 – 2019 : Le sport sourd, une grande histoire. Page consultée le 1^{er} janvier 2023.

⁹ <https://france-paralympique.fr/histoire/>, site internet du Comité Paralympique et Sportif Français, page consultée le 1^{er} janvier 2023.

Handisport. A partir de cette date, c'est donc au sein d'une fédération spécifique que le parasport se développe (Ruffié & Ferez, 2013).

Concernant la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap mental et psychique, son organisation institutionnelle s'oriente aussi vers une structuration fédérale spécifique, puisqu'en 1971, est créée la Fédération de Sport pour Handicapés Mentaux (FSHM) en France, qui deviendra délégataire du Ministère des Sports en 1975 avant d'être renommée Fédération Française du Sport Adapté en 1983.

Ainsi, en France, et ce jusqu'au 1^{er} janvier 2017, la pratique parasportive s'est principalement organisée autour de deux fédérations spécifiques, la FFH pour les personnes en situation de handicap moteur et sensoriel, et la FFSA pour les personnes en situation de handicap mental et psychique. Elles obtiennent une délégation du ministère des sports pour le public handicapé, quelle que soit la discipline sportive concernée. Alors que, concernant les fédérations ordinaires, la délégation ministérielle est accordée pour la discipline sportive uniquement. Il existe donc deux fonctionnements délégataires différents ; par public concernant les deux fédérations spécifiques et par discipline concernant les fédérations ordinaires.

Une des particularités françaises dans l'histoire de la construction du parasport est que, même si la pratique compétitive a été sous l'égide des deux fédérations spécifiques, jusqu'au 1^{er} janvier 2017, tout club, qu'il soit affilié à une fédération homologue ou à une fédération spécifique, peut accueillir du public en situation de handicap, qui peut donc pratiquer en loisir ou en compétition sur le circuit non parasportif. Toutefois, pour pratiquer en compétition parasportive, le pratiquant, par son club, doit être affilié à la fédération spécifique correspondante. La France a donc construit un système qui pourrait être qualifié d'hybride, où les deux mouvements, sportif et parasportif, pouvaient et peuvent toujours accueillir du public en situation de handicap, mais où seul le mouvement parasportif – les deux fédérations spécifiques - , avait la délégation pour la pratique compétitive et de haut niveau. De ce fait, la majorité des parasportifs compétitifs pratiquent à la fois en milieu ordinaire et en milieu spécifique. Ils connaissent donc des interactions sociales mixtes, car ils naviguent entre milieux ordinaire et spécifique. Afin de faciliter la compréhension de l'organisation parasportive en France, voici proposé, ci-dessous, un schéma la représentant.

Schématisation de l'organisation parasportive en France



I.2.1.1. Les évolutions institutionnelles dans le parasport de haut niveau

Toutefois, depuis le 1^{er} janvier 2017, le Ministère des Sports a modifié ce mode d'organisation en rendant possible le transfert de délégation de sports des fédérations spécifiques vers des fédérations homologues. Ainsi, les fédérations ordinaires peuvent maintenant organiser à la fois la pratique sportive de leur champ sportif disciplinaire pour le public valide et pour le public en situation de handicap. En effet, après chaque olympiade et paralympiade, toute fédération, peut déposer un dossier pour demander la délégation de sa discipline pour le parasport. Les fédérations spécifiques doivent elles aussi déposer un dossier pour demander et/ou conserver la délégation des

disciplines souhaitées. Les fédérations doivent expliquer pourquoi elles souhaitent demander ou conserver la délégation, en justifiant des projets de développement et de performance qu'elles comptent mettre en place concernant le public handicapé. Les fédérations ordinaires peuvent demander la délégation pour tout le public parasportif, donc pour les sportifs ayant des handicaps moteur, sensoriel, mental ou psychique ; ou la demander uniquement pour des sportifs ayant un handicap moteur et sensoriel ou un handicap mental et psychique. Le ministère chargé des sports étudie les dossiers et décide ensuite d'accorder la délégation pour le développement, la compétition et le haut niveau, soit auprès de la fédération ordinaire, soit auprès de la fédération spécifique.

Cette évolution, récente, a modifié significativement le mouvement sportif et parasportif. Ainsi, depuis 2017, 26 fédérations ordinaires ont demandé et obtenu la délégation dans leur champ sportif disciplinaire concernant le handicap moteur et sensoriel, et cinq fédérations ordinaires ont demandé et obtenu la délégation concernant le handicap mental et psychique.

Le ministère chargé des sports, lorsqu'il a présenté cette évolution structurelle, a expliqué cette proposition par un souhait d'inclusion plus forte dans la pratique sportive. En suggérant aux fédérations sportives ordinaires de s'impliquer à la fois dans la pratique des sportifs non parasportifs et paraportifs, le ministère légitime une politique inclusive, qui remanie l'organisation structurelle du mouvement parasportif. Les premiers constats indiquent que le mouvement sportif ordinaire s'est davantage impliqué sur des projets d'intégration fédérale concernant le handicap moteur et sensoriel avec 26 disciplines dont la délégation est sous la responsabilité des fédérations ordinaires. Les disciplines, ici uniquement paralympiques, concernées sont les suivantes : para aviron, para badminton, para canoë, para dressage, para judo, para taekwondo, para tennis (tennis fauteuil), para tir sportif, para triathlon para duathlon, para volley (volley assis), para karaté, para hockey sur glace, par rugby à XIII, para ski nautique et para wake pour tous les modes de traction motorisée, para surf et enfin para voile¹⁰. Tandis que concernant le handicap mental et psychique, cinq disciplines sont gérées par les fédérations ordinaires : le para golf adapté, le para karaté adapté, le para sport boules adapté, le para surf et stand up paddle adapté et enfin la para voile adaptée.

¹⁰ Depuis la campagne post-Tokyo, le para tir l'arc est aussi concerné, ce qui n'était pas encore le cas lors de la réalisation des études de cette thèse.

Ces premiers constats interrogent sur les potentielles difficultés du mouvement sportif ordinaire à s'approprier une pratique sportive inclusive, reflétant ainsi une observation palpable à l'échelle de la société française. Ainsi, si le regard sur le handicap évolue, la société française s'est davantage construite autour de la notion d'intégration que d'inclusion (Garel, 2010). Et le mouvement sportif n'a pas fait exception. C'est pourquoi la pratique parasportive s'est d'abord développée en autonomie du mouvement sportif ordinaire, même s'il existait une intégration hybride comme nous l'avons vu précédemment. Et cette évolution vers une inclusion sportive, semble davantage s'orienter, pour le moment, vers le public ayant une déficience motrice ou sensorielle que vers le public ayant une déficience mentale ou psychique, au regard du nombre de transferts de délégation cité ci-dessus. Nous pouvons proposer deux pistes explicatives à ce constat.

La première serait d'ordre socioculturelle. Elle viendrait d'une appréhension plus difficile des déficiences mentales et psychiques par la société.

La deuxième serait liée à l'organisation sportive. Les sportifs ayant une déficience mentale ou psychique ne sont que peu présents aux Jeux Paralympiques. En effet, uniquement trois disciplines sportives, - para-athlétisme, para-natation et para-tennis de table -, sont ouvertes aux classes de handicap mentales ou psychiques. De plus, seuls les sportifs déficients intellectuels et/ou atteints de troubles du spectre de l'autisme ayant un quotient intellectuel inférieur à 70 peuvent participer aux Jeux Paralympiques. Les autres sportifs, par exemple les sportifs atteints de trisomie 21, ont des compétitions internationales spécifiques organisées comme des championnats du Monde, d'Europe. Il existe aussi les Global Games ou encore Jeux globaux Virtus, compétitions internationales multisports organisées tous les 4 ans par Virtus à destination des sportifs atteints d'un handicap mental ou psychique. Pour autant, nous pouvons légitimement nous questionner sur l'impact d'une présence aux Jeux Paralympiques des classes de handicap mental ou psychique limitée à certaines disciplines et à certaines pathologies uniquement. En effet, les Jeux Paralympiques sont l'évènement parasportif le plus, et presque le seul médiatisé (Pappous, 2016, 2011 ; Marcellini, 2005), comparé aux championnats du Monde ou d'Europe parasport ou même des Global Games. Cette vitrine médiatique et cette reconnaissance sportives qu'apportent les Jeux Paralympiques aux sportifs de haut niveau, peuvent expliquer un certain désintérêt des fédérations ordinaires pour la pratique sportive des personnes ayant des déficiences intellectuelles, ou des troubles psychiques et

autistiques qui ne sont pas sélectionnables aux Jeux Paralympiques, engendrant, en conséquence une inclusion moindre de ce public.

Ces éléments contextuels posent déjà question en termes de représentations, voire de stigmatisations potentielles.

I.3. La nouvelle place du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) dans le paysage institutionnel sportif et parasportif

L'ouverture d'une délégation possible aux fédérations ordinaires transforme l'organisation du mouvement parasportif et modifie la place du CPSF. La construction historique de l'organisation de la pratique parasportive au sein de deux fédérations spécifiques a amené ces dernières à développer et gérer de manière autonome la partie compétitive de haut niveau et notamment paralympique. Par exemple, jusqu'en 2017, la FFH, en lien avec la FFSA, gérait l'organisation et la logistique de la délégation française aux Jeux Paralympiques. C'est-à-dire qu'elle gérait les inscriptions aux Jeux Paralympiques, les liens avec le comité d'organisation des Jeux Paralympiques, les questions d'hébergements et de transports, le respect des quotas-cadres définis par le nombre final de sportifs sélectionnés, etc...

Toutefois, depuis 2017, le transfert de délégation a augmenté le nombre de fédérations prenant part aux Jeux Paralympiques. En effet, parmi les 26 disciplines maintenant gérées par les fédérations ordinaires, 10 étaient, au moment des Jeux Paralympiques de Tokyo, des disciplines paralympiques (para-aviron, para-badminton, para-canoë, para-dressage, para-judo, para-taekwondo, tennis fauteuil, para-tir sportif, para-triathlon et volley assis). De ce fait, en fonction des disciplines qui ouvrent des quotas sélectifs aux Jeux Paralympiques, le nombre de fédérations disposant de sportifs sélectionnés aux Jeux Paralympiques augmente. Par exemple, aux Jeux Paralympiques de Tokyo, toutes les disciplines sauf le volley assis avaient obtenu des quotas sélectifs et donc avaient des sportifs présents aux Jeux Paralympiques. Ainsi, outre la FFH et la FFSA, neuf autres fédérations ont pris part aux Jeux Paralympiques de Tokyo. La coordination n'est de ce fait plus envisageable par une fédération, et c'est maintenant au CPSF que revient cette mission (au même titre que le CNOSF pour les Jeux Olympiques). De plus, au-delà de mener la délégation française aux Jeux Paralympiques, le CPSF a pour mission de coordonner

les actions nationales du mouvement parasportif, et d'accompagner les fédérations dans leurs projets parasportifs. En effet, avec pour le moment 26 fédérations ordinaires qui ont obtenu la délégation du public ayant des déficiences motrices ou sensorielles et avec de plus en plus de fédérations ordinaires qui s'intéressent et proposent des activités adaptées sans avoir encore la délégation, le rôle du CPSF devient de plus en plus conséquent notamment pour maintenir une cohérence nationale du parasport et des stratégies communes.

Le CPSF a ainsi progressivement vu une montée en puissance de son rôle. Les Jeux de Paris 2024 qui se dérouleront en France engendrent une visibilité supplémentaire. Le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, lorsqu'il a mené campagne pour que Paris remporte l'organisation des JOP, avait d'ailleurs fortement communiqué sur le souhait de proposer des JOP inclusifs. Le comité a ainsi mis en avant une volonté de proposer des moyens humains, financiers et médiatiques équivalents pour les JO et les Jeux Paralympiques. Les JOP de Paris 2024 ont ainsi pour slogan, « une seule et même équipe de France ». Les enjeux deviennent d'autant plus importants. Le CPSF qui est une organisation récente, voit son implantation dans le paysage institutionnel sportif français renforcé.

I.3.1. Les JOP 2024 et le parasport de haut niveau

En France, les JOP catalysent et vont catalyser l'attention du monde sportif au moins jusqu'en 2024, car ils représentent l'un des événements les plus médiatisés. Les enjeux sociétaux et les attentes sont forts. L'un d'entre eux concerne la notion d'héritage que peuvent apporter ces Jeux à la pratique parasportive. En effet, les infrastructures qui seront utilisées aux JOP de Paris, par exemple, doivent être mises aux normes d'accessibilité pour les PSH, tout comme les transports conduisant les sportifs et les spectateurs. Si ces infrastructures perdurent post Jeux, ce sont alors des dispositions concrètes qui inscrivent un héritage positif pour l'accessibilité à la pratique des personnes en situation de handicap. De plus, le comité d'organisation des JOP Paris 2024 communique sur des actions présentées comme inclusives. Il propose de ne former qu'une seule et même équipe de France, ou bien encore de faire

une version de la Marseillaise en « chantsigne », ainsi que d'autres actions culturelles¹¹.

La structuration des pratiques pour les personnes non handicapées et pour les personnes handicapées s'est faite de manière parallèle, mais séparée. Pour les parasportifs de haut niveau, les changements en cours et à venir, en lien notamment avec les JOP de Paris 2024, représentent une reconnaissance qu'ils espèrent plus importante. Cette reconnaissance espérée passe certes par une possible médiatisation plus conséquente, par une présentation et explication des spécificités du parasport (par exemple une sensibilisation aux classes de handicap au grand public pour mieux comprendre les règles parasportives), mais aussi par un accompagnement des parasportifs qui tienne compte des besoins et des singularités de la performance paralympique.

I.3.2. La notion d'inclusion : quels enjeux pour le parasport ?

La notion d'inclusion serait le fait de penser l'environnement d'abord pour les personnes les plus vulnérables afin qu'il soit finalement accessible à tous (Fougeyrollas, 2010). Cette culture inclusive n'est pas encore systématique en France. La société française s'est plutôt construite, dans le champ du handicap, sur la notion d'intégration. Les problématiques tournaient davantage sur la manière dont les personnes en situation de handicap pouvaient s'intégrer dans l'environnement valide, et non sur la manière dont l'environnement pouvait s'adapter à tous, y compris aux personnes en situation de handicap (Garel, 2010 ; Plaisance, 2007 ; Thomazet, 2006).

Cette évolution structurelle et institutionnelle dans le champ sportif, portée par le transfert de délégation, les JOP Paris 2024, amène des avancements concrets pour les parasportifs de haut niveau. Par exemple, depuis les JOP de Rio (2016), ces derniers ont été intégrés dans le dispositif d'accompagnement socioprofessionnel et partenarial du pacte de performance¹². Lorsque l'Agence Nationale du Sport¹³ s'est créée, un directeur dédié au paralympisme a été nommé, pour améliorer l'accompagnement individualisé vers la haute performance paralympique. La

¹¹ Les Jeux Paralympiques en France, page consultée le 1^{er} janvier 2023, <https://www.paris2024.org/fr/les-jeux-paralympiques/>

¹² Des mécènes pour nos athlètes, page consultée le 1^{er} janvier 2023, <http://pactedepformance.org>

¹³ <https://www.agencedusport.fr>

médiatisation, au moment des Jeux Paralympiques, est devenue aussi plus conséquente. Par exemple, France Télévisions a progressivement proposé jusqu'à 100h de direct pendant les Jeux Paralympiques. Un accord vient d'être communiqué entre France Télévisions et le comité d'organisation des JOP 2024, sur, entre autres, un accès gratuit à 300h de direct¹⁴. Toutes ces transformations sont présentées comme des avancées pour le mouvement parasportif. Toutefois, les avis restent partagés. Certains craignent que cette volonté inclusive affichée, amène finalement le mouvement parasportif à s'intégrer aux fonctionnements du mouvement sportif valide, avec le risque de ne pas prendre en compte les singularités des pratiques parasportives et de ce fait, l'incertitude, en définitive, de réussir une inclusion dans le sens défini précédemment.

Ce risque de favoriser un modèle dit « validiste » dans les milieux sportifs a déjà été étudié dans la littérature et repris dans les travaux récents de Townsend et al. (2020, 2018). Ces derniers interrogent la pertinence de réfléchir à un modèle parasportif de la performance qui s'accorde avec le modèle sportif valide ou au contraire de proposer un modèle parasportif de la performance propre, éloigné du modèle valide de performance. Les travaux de Compte (2017, 2005, 2003), de Marcellini (2007) ou bien encore de Patatas (2020) questionnent aussi les difficultés à rapprocher les modèles sportifs de performance tout en laissant suffisamment de place aux singularités de chacun. Enfin, d'autres travaux (Beldame et al., 2016 ; Marcellini, 2007 ; Compte, 2017, 2005, 2003) ont réfléchi sur la place de la performance des sportifs ayant une déficience mentale ou psychique dans le paysage du mouvement sportif. Ce public connaît des représentations négatives à la fois dans le milieu valide, mais aussi dans le milieu spécifique où handicaps moteur et sensoriel et handicaps mental et psychique ne sont pas perçus de la même manière.

I.3.3. Un désir de contribution scientifique dans ce contexte institutionnel et évènementiel mouvant

Ce travail de thèse a donc pour objectif, à travers un état des lieux des facteurs de la performance, de témoigner de l'impact des facteurs sociaux dans l'optimisation de la performance paralympique. Certains de ces facteurs sont communs aux mouvements sportifs ordinaire et spécifique, mais d'autres sont propres au parasport

¹⁴ France Télévisions devient diffuseur officiel des Jeux Paralympiques de Paris 2024 en France, et s'engage à faire rayonner les athlètes et les sports paralympiques, presse.paris2024.org

(défiance, classification par exemple). Ces facteurs propres au parasport ne sont pas appréhendés de la même manière par tous les acteurs du champ de la haute performance paralympique. Il semble donc intéressant que les fédérations, notamment nouvellement délégataires, puissent être accompagnées dans ces connaissances parasportives.

En proposant un état des lieux des facteurs communs au mouvement sportif dans son ensemble et spécifiques au parasport ; en témoignant de l'importance des facteurs sociaux dans la performance paralympique ; et enfin, en apportant une visibilité à la diversité interactionnelle à laquelle les parasportifs de haut niveau prennent part ; nous désirons proposer des perspectives de modélisation dans l'accompagnement des parasportifs de haut niveau vers la performance. A travers ces perspectives de modélisation, nous souhaiterions engendrer une réflexion sur le fait que les facteurs sociaux y sont un enjeu central. A l'issue de ce travail, nous espérons que les fédérations pourront s'approprier les résultats et ainsi échanger sur nos observations afin de travailler ensemble sur l'optimisation de la performance paralympique (Delalandre, 2010).

II. CADRAGE THEORIQUE

II.1. L'émergence et l'affirmation de la sociologie comme discipline scientifique

II.1.1. La naissance de la sociologie

Le souhait de comprendre le monde dans lequel chaque individu évolue est ancien. Peut-être même a-t-il toujours existé. Pour autant, cette curiosité s'est longtemps développée à travers des disciplines autres que la sociologie, telles que la philosophie, l'histoire ou encore la littérature.

D'après Émile Durkheim (1966), le mot *sociologie* ne serait apparu qu'en 1839 et aurait été formulé par Auguste Comte. Ce dernier, considéré comme l'un des précurseurs de la sociologie, était philosophe et polytechnicien. Il était donc rompu aux théories et modèles scientifiques des disciplines telles que les mathématiques, la médecine et la physique (Durand et Weil, 1997). Dans la lignée des réflexions de Saint-Simon (Durand et Weil, 1997), Comte estimait que la société occidentale s'était transformée en passant d'une société médiévale et militaire, caractérisée par des modèles théoriques inspirés de la théologie, à une société industrielle caractérisée par des modèles théoriques s'inspirant des sciences de la nature. Néanmoins, Comte précisait également que, si la révolution industrielle et la réforme économique avaient bien eu lieu, la révolution intellectuelle et la réforme politique restaient encore inachevées (Durand et Weil, 1997). Pour y remédier et ainsi pour amener à une réforme politique positive, Comte souhaitait instaurer la pensée positive (Durand et Weil, 1997). Pour cela, il expliquait vouloir fonder un système d'observation de la société, dénommée physique sociale, basée sur les mêmes fondements que la physique céleste (astronomie), la physique terrestre (mécanique et chimique) et la physique organique (végétale et animale). C'est sur la base de cette volonté de création d'une physique sociale, à la suite de la révolution de 1848, que Comte a parlé de *sociologie*, comme science pouvant participer à la résolution du conflit social entre conservateurs – les théologiens et les militaires – et révolutionnaires – les savants, les industriels et les entrepreneurs (Durand et Weil, 1997).

Pour autant, la reconnaissance de la sociologie en tant que discipline scientifique à part entière n'a été obtenue que progressivement. Il a fallu s'éloigner de champs disciplinaires bien installés, et s'affirmer par une existence scientifique propre. Le débat sur la scientificité de la sociologie – même s'il resurgit parfois – a quasiment disparu faisant de la sociologie une discipline scientifique reconnue des sciences humaines et sociales.

Edgar Morin (1984) a expliqué qu'initialement la sociologie s'est construite autour de deux courants qui semblaient s'opposer : le courant d'une sociologie essayiste et le courant d'une sociologie scientifique.

Le courant sociologique essayiste souhaitait proposer un angle nouveau d'analyse des acteurs qui composent la société, en expliquant que ces derniers devaient prendre conscience de leur rôle et de leur place au sein de la société, afin de mieux la comprendre. Ce courant avait pour objectif de se différencier des disciplines plus anciennes et très implantées aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, telles que la philosophie, la littérature et l'histoire, d'où le qualificatif *essayiste*. Toutefois, deux critiques majeures ont été émises à l'encontre de ce courant. D'une part, il serait dépourvu de tout fondement scientifique. En effet, il lui était reproché de ne fournir aucune méthode scientifique pour justifier les résultats énoncés, et de ce fait, les préconisations qui en découlaient. De plus, ce courant était perçu comme étant quelque peu moralisateur car pouvant juger les acteurs de manière subjective.

Le courant sociologique scientifique s'est appuyé sur une méthodologie empruntée aux sciences naturelles, notamment à la physique (Morin, 1984). Des chercheurs, comme Durkheim, ont souhaité proposer un fonctionnement mécaniste et déterministe dans lequel à chaque situation correspondait une règle ou une loi. Les recherches portaient sur des sujets précis, parcellaires, dont les résultats étaient perçus comme pouvant apporter des connaissances à caractère exploratoire, dynamique et systématique. Toutefois, cette vision ne prenait pas en compte le contexte environnemental de l'objet et/ou de la situation.

L'opposition entre ces deux courants reposait sur deux appréhensions différentes du monde social. Le courant essayiste prônait l'appréhension du monde social par les acteurs sociaux eux-mêmes, tandis que le courant scientifique proposait des questionnements directs et quantifiables du fonctionnement individuel des acteurs. Ce débat était un débat plus général, dans les sciences sociales, qui

opposaient les méthodes qualitatives aux approches quantitatives. Les premières, qualitatives, se sont appuyées sur l'argument que les sciences sociales et humaines sont par nature complexes et dynamiques puisqu'elles étudient les sociétés et les individus qui la composent. Les deuxièmes, quantitatives, se justifiaient par une rigueur scientifique empruntée aux sciences dites « de la nature ».

Comme l'a souligné Elias (1981), à chaque époque, la pratique des sciences sociales a dû composer avec les constructions sociales et les compromis. Pour espérer comprendre les relations sociales, le sociologue doit apprendre à conserver une certaine distance avec les processus sociaux qu'il analyse (Elias, 1981). Weber (2016, 2011, 2004, 1996, 1959, 1913) parlait de neutralité axiologique. Quoiqu'il en soit, le sociologue doit prendre conscience qu'il a lui-même des jugements liés à ses propres valeurs, à son éducation. Il doit donc s'en écarter, avec lucidité, afin de mener à bien une enquête. Elias (1981) expliquait ainsi que réussir à tenir à distance ses propres opinions constituait un garant permettant de contrôler la production du savoir sociologique. Cette nécessité de se distancier avec l'objet d'étude est importante, tout autant lors de l'utilisation des méthodes quantitatives que qualitatives. Qu'il s'agisse de questionnaires, d'entretiens ou d'observations de terrain, le sociologue doit prendre garde à ne pas être influencé par ses représentations. La finalité de la sociologie est ainsi d'objectiver des connaissances qualifiées de subjectives ; c'est-à-dire de produire des connaissances indépendantes des opinions, des représentations, des biais alors même que ces connaissances sont issues des compréhensions individuelles des acteurs, elles-mêmes en lien avec leurs valeurs, expériences et croyances.

Enfin, si la sociologie se compose de courants et visions divers, elle a trouvé quelques ententes scientifiques communes et d'autres non partagées, sur la question de la posture du sociologue.

II.2. La posture du sociologue : un débat animé

Même si la posture du sociologue est largement discutée depuis plusieurs décennies, elle reste une problématique importante qui continue, encore aujourd'hui, d'alimenter des débats.

Selon Elias (1981), deux postures principales coexistent en sciences sociales : la posture du sociologue observateur qui serait totalement impartial et la posture du sociologue chercheur qui serait nécessairement prisonnier de ses intérêts partisans. Mais alors, quelle posture privilégier ? Comprendre les différentes réflexions sur la manière dont le sociologue peut se positionner permettra d'expliquer les différentes orientations prises dans le cadre de cette thèse.

Comme l'a expliqué Morin (1984), la sociologie a dû batailler pour se faire une place dans le champ scientifique, notamment au regard des méthodes privilégiées dans les sciences sociales vis-à-vis de celles des sciences de la nature. Cette réflexion sur la difficulté de positionnement de l'observateur est ancrée dans la sociologie elle-même. En effet, cette question épineuse de la posture du chercheur y est prédominante car l'objet étudié par le sociologue est l'être humain évoluant dans la société (Elias, 1981). Le sociologue tente donc, lui-même, de mieux connaître la société, ou un groupe social qui évolue dans la société. Pour autant, il n'était pas et peut toujours difficilement être tout à fait extérieur à la société ou au groupe qu'il étudie. Au contraire, il peut y être inséré, au même titre que les acteurs qu'il observe. Morin (1984) a rappelé les deux postures de l'observateur qui ont alors été proposées : celle de « l'entrisme », et celle de « l'auto-distanciation ». Par entrisme, il s'agit du fait d'observer de l'intérieur, lorsque le sociologue participe aux situations. Un des avantages de ce positionnement est de ne pas dépendre d'autrui pour obtenir des informations dont le sociologue ne maîtriserait pas totalement la véracité puisque relatées par une tierce personne.

« L'auto-distanciation » est un travail que doit mener le sociologue pour se distancier de ses propres manières d'agir et de penser. En effet, il peut être difficile, pour le sociologue, de prendre de la distance par rapport à la société ou au groupe social dans lequel il évolue. Mais, il peut également être difficile de comprendre les manières de faire et de penser d'une société ou d'un groupe social dont il est tout à fait extérieur. Bourdieu, Chamboredon et Passeron (2005) ont expliqué que le sociologue devait être vigilant dans l'interprétation des données issues d'entretiens, entre la réalité liée à la propre expérience du sociologue en tant qu'individu et la réalité perçue par les acteurs interrogés. Selon ces auteurs, maintenir cette vigilance - qui s'assimile à la notion d'auto-distanciation - est un des garants d'une rigueur méthodologique scientifique.

Émile Durkheim (1895) a été l'un des sociologues qui a proposé des méthodes permettant d'asseoir la scientificité de la sociologie. Ce faisant, il a mis en lumière le fait que la sociologie était dotée d'outils permettant de passer outre les opinions et préjugés.

Ces réflexions sur la posture du sociologue sont intéressantes à plusieurs titres. Elles mettent notamment en lumière l'importance de l'environnement, du contexte, qui, au commencement de la sociologie, pouvait parfois être mise de côté. Si le positionnement du sociologue est délicat, c'est bien parce qu'il évolue lui-même au sein d'une société et de groupes sociaux qui proposent certaines règles, lois et modes de fonctionnement. Ce contexte institutionnel, culturel influence le sociologue au même titre qu'il influence les autres acteurs qui forment la société. La société et les individus qui la composent produisent des règles, des lois, des codes qui encadrent la culture, le langage, l'éducation, la sécurité, etc.

Ce questionnement sur la posture du sociologue a été important, à double titre, dans ce travail de thèse.

En premier lieu, au regard de mon expérience professionnelle passée, pendant une quinzaine d'années, mon métier m'a amenée à être actrice et témoin de nombreuses expériences sportives. Mais il m'a aussi aidé à appréhender le fonctionnement institutionnel, notamment de la FFH. Cela m'a aussi permis de débiter cette thèse en détenant un certain nombre de connaissances sur le mouvement parasportif et paralympique. Pour autant, cette expérience de terrain a également engendré des représentations sur les conditions de réalisation des performances paralympiques. Il a, de ce fait, fallu que je me positionne vis-à-vis de ces représentations et que je prenne du recul par rapport à mes expériences de terrain. En effet, cette thèse interroge les parasportifs sur leurs propres perceptions de la performance. Or, si connaître les fonctionnements institutionnels est un atout, il peut également devenir contre-productif, si une posture neutre et d'ouverture à la réalité rapportée par chacun des sportifs n'est pas adoptée.

En second lieu, la question de la posture du sociologue a été importante au regard du public concerné par cette thèse et des représentations existantes vis-à-vis de ce public et que nous développerons plus tardivement dans ce manuscrit (Goffman,

1963). Il existe, en effet, un certain nombre de représentations sociétales, à la fois sur les sportifs de haut niveau, mais aussi sur le handicap et les déficiences.

II.2.1. La sociologie, une nouvelle discipline aux approches internationales variées

Au XIX^{ème} siècle, la sociologie souffrait d'un manque de crédibilité scientifique. Il existait encore comme idée préconçue que si les physiciens étaient dotés d'esprits scientifiques, et que les biologistes étaient dotés d'esprits assez scientifiques, les sociologues étaient, eux, dotés d'esprits peu scientifiques (Morin, 1984), car la scientificité prétendait être mesurée par l'analyse de données « réelles » et « immuables ». L'application scientifique de la sociologie semblait alors complexe puisqu'elle avait comme objet d'étude, la société, objet dynamique et évolutif, constituée d'êtres humains. C'est dans ce contexte encore balbutiant du développement de la sociologie, que cette nouvelle discipline va connaître des évolutions différentes selon les pays.

En France, le positivisme s'amplifiait. Saint-Simon, en s'appuyant sur les paradigmes de physiologie et des sciences physiques, a commencé à développer les sciences de la nature à partir des phénomènes qu'il qualifiait de « moral » (Durand et Weil, 10097). Saint-Simon s'était engagé contre le régime en place (restauration de l'Ancien Régime), la noblesse et le clergé. Il s'affichait auprès des savants, artistes et artisans, et prônait une amélioration de la classe des prolétaires. Il a créé la religion Saint-Simonienne, considérée comme les prémisses du positivisme car elle essayait d'expliquer la morale par la science. *Alembert*¹⁵ a commencé aussi à théoriser sur la science qui pourrait expliquer l'ensemble des phénomènes physiques, moraux, sociétaux. Toutefois, Auguste Comte a été le principal créateur du mouvement positiviste (Durand et Weil, 1997). Selon Comte¹⁶, **les faits de la vie de tous les jours seraient explicables par la science sous forme d'expérience et d'observation.**

¹⁵ En 1751 paraît le tome de *l'Encyclopédie*, dans lequel *Alembert* rédige Le discours préliminaire. Il y explique le Système figuré des connaissances humaines, où il commence à théoriser différents phénomènes observés

¹⁶ Auguste Comte, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, Edition de Annie Petit, GF-Philosophie, Paru le 16/02/1998, genre philosophie, 480 pages, Publication originale en 1848.

Émile Durkheim a continué à enrichir le courant positiviste. Selon Durkheim, traiter les phénomènes et les faits sociaux comme des choses, c'est-à-dire les considérer comme des données qu'il faut traiter, analyser et comprendre, serait le point de départ de la science (Rafie, 1972). Durkheim a montré que les faits sociaux, les faits de la vie de tous les jours, s'imposaient de manière extérieure aux individus. A partir de cette perception, il a construit une méthodologie de traitement afin d'appréhender ces faits (Rafie, 1972). Dans la lignée de l'esprit du positivisme, tout est explicable par l'expérience et l'observation ; les faits sociaux ne faisant pas exception à ce dogme.

En Grande-Bretagne, Spencer (1820-1903) qui s'appuyait sur les thèses de Lamarck (1744-1829), implantait sa pensée. Cette dernière expliquait que les individus évoluaient dans une société dans laquelle les circonstances extérieures avaient un impact fort sur eux-mêmes. La société y était alors perçue comme un organisme vivant (Durand et Weil, 1997), qui fonctionnerait sur un modèle similaire au modèle biologique. La métaphore « biologique » suggère un modèle d'organisation, basé sur une hiérarchie des espèces, qui interagissent en réseau et dans un environnement complexe et instable. La société fonctionnerait donc de manière à la fois hiérarchique entre les individus qui la composent, et à la fois en réseau, donc en interactions permanentes entre les groupes sociaux, la rendant ainsi complexe et dynamique.

La sociologie s'est aussi construite différemment en Allemagne. Effectivement, les chercheurs allemands ont souhaité bouleverser davantage les champs scientifiques existants, et ont prôné des sciences sociales regroupant l'histoire, l'économie, la sociologie et la psychologie (Durand et Weil, 1997). Cette pensée allemande a influencé, au XIXème siècle, certains chercheurs français, dont Émile Durkheim qui s'est formé en partie en Allemagne. Pour autant, un sociologue allemand, Max Weber, a proposé une réponse à la sociologie déterministe de Durkheim, en prônant une sociologie compréhensive. Il a ainsi ouvert la perspective d'un rôle actif des acteurs, pouvant contrebalancer la puissance des facteurs externes dans les expériences de vie. Ce rôle actif des acteurs a été l'un des éléments communs avec la sociologie américaine.

En effet, aux États-Unis, la sociologie s'est progressivement développée autour d'un nouveau courant issu de la tradition de Chicago, soit des travaux produits par le Département de Sociologie de l'Université de Chicago des années 1918 à la fin des années 1960 (Chapoulie, 2001).

Trois écoles résultant de la tradition de Chicago ont émergé au fur et à mesure du XX^{ème} siècle. La première école a principalement œuvré entre 1918 et 1935. Elle s'est construite autour des travaux de Dewey, James, Coley et Mead (Mullins & Mullins, 1973). Ce dernier a été un artisan fort de cette première école, en développant la psychologie sociale. Il s'est éloigné de la psychologie traditionnelle qui se centrait sur l'individu et son fonctionnement propre, pour proposer une psychologie sociale étudiant le processus social impactant le développement de l'individu. Mead a pensé le monde social de manière analogique avec le monde biologique, dans son approche dynamique et évolutive. Il a expliqué que le monde biologique, animal et végétal, donnait lieu à des interactions permanentes avec l'environnement. Il a alors défendu l'idée que le monde social devait être envisagé comme des entités biologiques, complexes et évolutives (Mead, 1934). Il a montré qu'il n'était pas possible de comprendre le processus social sans s'intéresser à l'individu. Mais aussi, de la même manière, qu'il ne semblait pas possible, de ne pas s'intéresser à l'environnement dans lequel l'individu évolue, ainsi qu'à l'ensemble des interactions rencontrées par ce dernier. Il a associé la rationalité à l'impulsivité, en expliquant que les réactions des individus pouvaient certes être impulsives, comme dans le monde animal, mais que les individus avaient aussi des réactions rationnelles, induites par les normes présentes dans la société. Ainsi, Mead affirme que les individus réagissent aux règles de leur société et qu'ils intériorisent tout ou une partie des conversations et des gestes présents autour d'eux. Ce sont par ces interactions diverses qu'un individu va construire son esprit et son moi (Mead, 1934). Mead a souhaité comprendre les expériences et les manières de faire des individus en les replaçant au sein du contexte social dans lequel ils évoluent. Mead a posé les prémises du courant interactionniste, car il s'est intéressé non seulement aux expériences des individus de leur point de vue, mais aussi des points de vue des observations d'autrui.

II.3. La sociologie interactionniste : le cœur théorique de la thèse

Herbet Blumer, élève de Mead, a continué d'œuvrer dans ce nouveau courant interactionniste dont il va être l'un des chefs de file durant les années 1930 et 1940. Dans son article fondateur, « *Social disorganization and personal disorganization* » (1937), Blumer a proposé la dénomination d'interactionnisme symbolique. Ce courant, qui va se développer au-delà de l'Université de Chicago, va influencer d'autres centres universitaires engendrant la formation d'un grand nombre de chercheurs tels Strauss, Becker, Friedson et Goffman. Ces auteurs vont, entre autres, composer ce qui a été nommé la deuxième école de Chicago. Après la Seconde Guerre Mondiale, la sociologie interactionniste s'est particulièrement intéressée aux domaines de la santé mentale et de la déviance. Les chercheurs étudiaient à la fois les interactions sociales des acteurs, ainsi que leurs constructions identitaires, leurs trajectoires, mais aussi les contextes institutionnels et organisationnels (Atkinson, 2013). Cette deuxième école de Chicago a développé les méthodes qualitatives de recherche, avec comme volonté de décrire à la fois les expériences individuelles, mais aussi de comprendre ce qui a pu influencer ces expériences. Par exemple, concernant l'univers des maladies mentales, les interactionnistes comme Strauss (1985) ou Goffman, (1967, 1963, 1961, 1959) pensaient qu'il n'était pas possible de comprendre les expériences des personnes atteintes de maladies mentales sans les resituer dans le milieu dans lequel elles évoluaient (hôpital, asile...).

Ce paradigme a semblé correspondre particulièrement bien aux objectifs de ce travail de thèse. Comme vu précédemment, la sociologie a pour finalité d'essayer d'appréhender la manière dont fonctionne une société ou un groupe social. Pour cela, l'observation des acteurs qui composent la société ou un groupe, ainsi que l'observation des organisations, institutions qui constituent l'environnement des acteurs, sont nécessaires. Comme indiqué en introduction, la finalité de la thèse a été d'appréhender l'impact des facteurs sociaux dans l'optimisation de la performance sportive en s'intéressant aux expériences des parasportifs de haut niveau. Cette thèse a interrogé les parasportifs sur la manière dont ils distinguent et mettent en place les différents facteurs de la performance et a étudié les contextes institutionnels et organisationnels dans lesquels ces parasportifs naviguent. En effet, les parasportifs interrogés évoluent à la fois dans un milieu dit ordinaire et dans un milieu dit spécifique.

Dans le cadre de cette thèse, les travaux menés souhaitaient, à la fois questionner les ressentis des parasportifs, mais aussi les stratégies mises en place pour optimiser les performances ; tout en tenant compte de l'influence des milieux côtoyés par ces parasportifs. Les sociologues interactionnistes ont expliqué que les individus sont acteurs de la construction de leur propre univers, mais qu'ils restent aussi bien sûr soumis, à des degrés différents selon les circonstances, aux contraintes sociétales, institutionnelles et organisationnelles. Cette approche est intéressante concernant le public de cette recherche, car nous avons souhaité étudier les parasportifs de haut niveau comme des acteurs à part entière de leur projet de performance, mais qui restent aussi tributaires de nombreuses influences extérieures (institutionnelles, médiatiques...). Par exemple, et pour être plus précise, l'un des paramètres extérieurs qui impacte de manière forte le processus de construction du projet de performance, est la classification. Elle permet, en effet, de positionner le parasportif dans une classe de handicap correspondant à sa déficience. À partir de la classification attribuée, le parasportif va concourir à l'international avec d'autres parasportifs classifiés dans la même classe. L'analyse des entretiens, qui sera présentée dans la partie Résultats, révélera que pour certains parasportifs, la classification peut modifier les stratégies organisationnelles du projet de performance.

Les chercheurs interactionnistes, comme Strauss, Becker, Friedson et Goffman, ont argumenté sur l'importance de comprendre les conduites sociales des acteurs et les significations qu'ils donnent à leur propre réalité et aux situations qu'ils vivent (Thomas & Thomas, 1928). Le fait d'interroger directement les parasportifs de haut niveau, par questionnaire, par entretiens et par observation, avait pour objectif d'appréhender au mieux leurs expériences et leurs réalités ; tout en replaçant leurs situations dans le contexte institutionnel, social et organisationnel qu'ils rencontrent.

Les sociologues interactionnistes ont expliqué que, si la réalité propre de l'acteur était importante à appréhender, il fallait aussi tenir compte des conditions extérieures susceptibles d'influencer les trajectoires de chacun des acteurs. Tout comme Durkheim (1897), les chercheurs interactionnistes ont porté un intérêt fort aux facteurs extérieurs. Pour autant, contrairement à Durkheim, ils ont indiqué que ces facteurs externes n'étaient pas les seuls à devoir être considérés dans l'analyse des

interactions sociales, qu'ils revendiquent comme plus complexes, variées et dynamiques.

Durkheim (1897) a démontré, notamment, que le fait social est extérieur à l'individu, y compris dans l'acte du suicide, qui paraît être, initialement, un acte principalement individuel. Il a expliqué, en étudiant les expériences de suicide avec différentes variables – telles que l'âge, le sexe, la situation socioprofessionnelle – qu'il existait des situations qui menaient davantage vers l'acte suicidaire. Il a ainsi démontré l'influence de facteurs extérieurs sur des prises de décision des acteurs. Les sociologues interactionnistes vont, comme Durkheim, étudier à la fois ces facteurs externes, mais aussi les facteurs internes.

La perspective interactionniste se révèle donc double. D'une part, elle est centrée sur la perspective propre à chaque individu. D'autre part, elle s'intéresse aux conditions extérieures qui façonnent les choix des individus et l'interprétation que ces derniers peuvent donner aux situations qu'ils rencontrent. C'est pourquoi, dans ces travaux de thèse, les parasportifs ont été questionnés sur leurs parcours de vie, afin d'essayer d'appréhender les différents facteurs d'optimisation de la performance, à la fois à travers les stratégies mises en place par les parasportifs mais aussi par les acteurs et les structures qui entourent ces parasportifs.

Le courant interactionniste s'est positionné sur l'importance de maintenir une certaine distance sur la réalité relatée par des acteurs, tout en insistant, pour autant, sur la nécessité de tenir compte et rapporter le ressenti exprimé par les acteurs. Becker, dans son livre « Outsiders » (1963) a soutenu cette nécessité. Il a expliqué que si les déviants sont perçus par la société conventionnelle comme des étrangers (« outsiders »), du point de vue des outsiders, ce sont les acteurs de la société conventionnelle qui sont des étrangers. Cette approche de recherche a aussi été mobilisée par Goffman (1963) lorsqu'il a étudié le concept de stigmatisation. Ce travail de thèse s'est appuyé sur cet angle de recherche, qui est de donner la parole aux personnes concernées afin de percevoir leurs propres points de vue, tout en étudiant les conditions environnementales et structurelles dans lesquelles elles évoluent.

Le public interrogé pour ce travail de recherche est un public en situation de handicap. Comme cela sera davantage expliqué dans la suite du cadrage théorique,

les personnes en situation de handicap (PSH) ont souvent rencontré et rencontrent encore souvent des situations de stigmatisation au cours de leurs interactions sociales. Ce travail de thèse, en interrogeant directement les parasportifs sur leurs expériences dans l'optimisation de la performance sportive, dans le contexte actuel du monde sportif et parasportif français, a pour objectif d'apporter des éléments pertinents sur les différences de perceptions ou, au contraire, les points d'ancrage entre les parasportifs et les autres acteurs de la sphère sportive et parasportive. Ces questionnements peuvent engendrer des réflexions sur les enjeux normatifs de l'accompagnement vers la performance paralympique. Lemert (1951) a montré l'influence des organisations institutionnelles sur les individus, par les réglementations qu'elles proposent. Lemert (1951), comme Becker (1963) ou Goffman (1963) ont démontré que la déviance, entendue comme ne pas correspondre aux attentes normatives, est un construit social, car liée au fait de transgresser des normes dominantes imposées par la société ou l'institution. Ainsi, en réalité, un individu n'est pas déviant « en soi ». La déviance n'est pas « innée », mais construite par rapport aux représentations normées de la société. Ces auteurs ont expliqué que le sens donné à une situation qui est socialement attribuée aura des conséquences sur les processus de construction des identités et des trajectoires des personnes concernées. La vision interactionniste a apporté un ancrage fort : les facteurs sociaux sont des processus dynamiques et complexes. Ainsi, le handicap résulte de représentations sociales. Ces dernières suggèrent aux individus qu'être en situation de handicap, c'est d'être dans une situation qui n'entre pas dans la norme dominante établie dans la société (Goffman, 1963). Ces représentations influent donc fortement sur les constructions identitaires des PSH et de leur entourage. Elles mettent les PSH dans une situation d'anormalité, les amenant soit à se construire une identité qui leur permettrait de se rapprocher de la norme dominante et d'être ainsi acceptées ; ou, au contraire, à se construire en opposition à cette norme dominante au risque d'être discriminé ; ou bien encore des PSH vont chercher à atteindre un objectif (sportif, musical ou autres) considéré comme hors norme car exceptionnel et qui, paradoxalement, favorisera une construction identitaire reconnue par la norme dominante.

Le courant interactionniste a ouvert de nouvelles perspectives d'appréhension des interactions sociales, et s'est intéressé au champ du handicap. Goffman a été l'un des chercheurs interactionnistes influents dans ce champ, notamment, par ses travaux

sur le stigmatisme (1963). C'est l'approche goffmanienne qui a été privilégiée dans ce travail de thèse portant sur la performance des paralympiques, ayant un projet de sélection aux Jeux Paralympiques de Tokyo.

II.4. Sociologie du sport, du parasport et de la performance

Dans les années 1960, la sociologie du sport a émergé. Les sociologues du sport se sont inspirés des différents courants de la sociologie exposés précédemment. La sociologie du sport des années 1960 a repris notamment les approches compréhensives issues de la sociologie weberienne, dans laquelle l'individu, par ses actions, ses réflexions, a un rôle non négligeable dans les diverses expériences de vie qu'il rencontre.

II.4.1. L'émergence, notamment internationale, de la sociologie du sport

Selon Thomas (2002), les premières réflexions sociologiques sur le phénomène sportif datent de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle. Elles s'intéressaient, entre autres, aux liens entre les pratiques sportives et les sociétés.

Risse (1921), sociologue allemand, a expliqué que d'un côté le concept de sociologie traversait une crise et que de l'autre le concept de sport évoluait passant du sport antique au sport moderne. C'est pour cela qu'il lui semblait important de définir ces deux concepts. Concernant le sport, il a caractérisé ce dernier comme une liste d'activités physiques. Il a montré, chiffres à l'appui, qu'en fonction de leur classe sociale, les individus pratiquaient plus particulièrement certaines activités sportives que d'autres. Son travail se situe aux prémices de la sociologie du sport.

C'est dans les années 1960 qu'une dynamique forte autour de la sociologie du sport a émergé dans plusieurs pays. Au départ, la plupart des contributions étaient essentiellement empiriques et présentaient peu de références théoriques (Ohl, 2006). Aux États-Unis, l'émergence de la sociologie du sport a été intimement liée à la volonté de justifier les formations des éducateurs sportifs (Sage, 1997). Le lien entre éducation

physique et sociologie du sport a aussi été établi en Australie et Nouvelle-Zélande (Collins, 2000), au Canada et en Corée (Lim, 2011), ainsi qu'au Japon (Dunning, Kiku et al., 2004). En Allemagne (école de Francfort) et en Angleterre, les liens entre éducation physique et sociologie du sport ont été moins systématiques. Pour autant, la sociologie du sport a connu une influence forte, notamment avec Elias et Dunning (Ohl, 2006). En France, c'est en 1981, avec la création d'une section universitaire consacrée aux Sciences et Technique des Activités Physiques et Sportives (STAPS), que la sociologie du sport a pris un essor supplémentaire. Cette nouvelle discipline universitaire va notamment participer au développement des sciences dans le sport (Thomas, 2002).

Certains chercheurs, comme Cole (1991, 1993, cité par Rail & Harvey, 1995), ont prôné une approche durkheimienne du sport. Ils ont expliqué l'importance du rôle du sport dans le renforcement et le maintien des liens sociaux. En reprenant la notion de rites de Durkheim, Cole a montré qu'il existait des rites sportifs, intériorisés par les pratiquants, qui représentaient des fonctions totémiques. Le sport serait alors, pour certains, devenu un symbole de constructions identitaires collectives.

D'autres sociologues du sport, tels que Ingham (1999), ou Donnelly (2004), ont également mis en avant les aspects utilitaires du sport mais aussi ses limites. Ainsi, le sport serait à la fois un lieu de socialisation, propice à l'épanouissement personnel à l'éducation et à la transmission de règles, de valeurs et de normes sociales. Pour autant, à l'inverse, il serait aussi un espace social pas nécessairement socialisateur, qui pourrait même porter parfois atteinte à la santé. Boltanski (1971), Edwards, (1971), ou bien encore Lay (1978) se sont intéressés aux stéréotypes sociaux présents dans la pratique sportive liés au genre, aux origines sociales, au milieu professionnel. Boltanski (1971) a par exemple montré que le rapport au corps n'est pas le même selon la position professionnelle de l'individu. Lorsque ce dernier est inséré dans une profession manuelle ou physique dans laquelle le corps représente une mécanique importante de la réalisation de la tâche professionnelle, le rapport au corps est différent de celui d'un individu inséré dans une sphère professionnelle dans laquelle le corps n'est pas l'outil principal. Dans le premier cas, Boltanski montre que les individus cherchent à maximiser le rendement sportif dans le sens d'une performance corporelle. Alors que dans le second cas, Boltanski montre que les individus vont davantage prendre soin de leur corps tant sur le plan médical qu'esthétique.

Boltanski (1971) puis Pociello (1981, 2015) ont associé leurs réflexions sur le rapport au corps avec le choix de la pratique sportive. Ils ont montré que les individus ont tendance à choisir des activités sportives dans lesquelles ils retrouvent des compétences acquises et développées au sein de leur sphère professionnelle. Le fait de choisir une discipline sportive en lien avec sa sphère professionnelle a évolué au fur et à mesure de l'industrialisation et la mécanisation de la société occidentale. En effet, comme Elias & Dunning (1986) l'ont expliqué, les métiers manuels ou dits physiques ont en partie disparu. Or ces métiers étaient ceux dans lesquels le corps était l'outil principal. En outre, ces métiers étaient majoritairement masculins et bénéficiaient d'un regard positif de la mise en valeur de la force physique dans la société patriarcale. Une partie des métiers manuels ayant disparu, les sports majoritairement sélectionnés par les hommes qui travaillaient dans les métiers manuels auraient dû voir leur nombre de pratiquants diminuer de manière conséquente. Or la sphère sportive a rebondi en se réappropriant la manière de penser le corps dans le modèle sociétal patriarcal, en représentant le corps comme un symbole de force pour les hommes et comme un symbole de grâce et de séduction pour les femmes (Elias & Dunning, 1986). Le choix des disciplines sportives s'est porté sur la représentation du corps par la société et non plus spécifiquement en lien avec la sphère professionnelle.

La sociologie du sport s'est ainsi construite autour de ces changements sociétaux et continue de se métamorphoser au rythme de ces transformations. Le sport est un fait social, il est donc évolutif et dynamique.

II.4.2. La sociologie du sport et la haute performance

La haute performance sportive et ses enjeux ont suscité un développement de la sociologie du sport (Thomas, 2002). Par haute performance sportive, il est entendu le milieu compétitif international que sont les championnats d'Europe, les tournois internationaux, les championnats du Monde, ainsi que les Jeux Olympiques et Paralympiques. Ces compétitions représentent le plus haut niveau sportif et sont souvent les plus médiatisées. Les sportifs de haut niveau qui performant lors de ces compétitions, sont considérés comme étant dans un parcours de haute performance. Afin d'optimiser cette performance, le recours à la science pour améliorer les procédés

d'entraînement s'est particulièrement développé dans les années 1950, en devenant un facteur parmi d'autres de la performance (Delalandre, 2010).

Pour autant, la sociologie n'a pas tout de suite été une discipline mobilisée pour répondre aux exigences de résultats que demande la haute performance. Afin d'améliorer les résultats sportifs et donc notamment de perfectionner les méthodes d'entraînement, les entraîneurs et les institutions du mouvement sportif, ont été à la recherche de connaissances scientifiques (Thomas, 2002). La biologie et la physiologie ont été les premières disciplines utilisées pour essayer de mieux comprendre la performance. Par exemple, en course à pied, comme Schotté (2016) l'a montré dans ces travaux, les considérations sur l'entraînement de la course à pied étaient principalement d'ordre physiologiques. La performance était essentiellement reliée aux capacités physiques et physiologiques de l'athlète, comme sa consommation maximale d'oxygène (VO₂ max), son seuil d'anaérobie, sa variabilité cardiaque, etc... Cette manière d'aborder la réussite de la pratique sportive, via le prisme du biologique et de la physiologie pour analyser les performances physiques des sportifs, a mis du temps à évoluer (Schotté, 2016). Une ouverture progressive s'est opérée vers d'autres disciplines comme la psychologie, puis la sociologie. La psychologie a, en effet, ensuite été utilisée pour accompagner les sportifs et les entraîneurs à mieux comprendre et concevoir leurs actions (Thomas, 2002). Des travaux ont notamment été menés sur les causes internes et externes du succès des sportifs (Martin-Krumm & Sarrazin, 2004). La littérature sur les attributions causales souligne la variété des influences des situations dans le processus explicatif du succès ou du non succès (Shaver, 1975). Par exemple, une défaite au volley-ball contre une équipe mieux classée pourrait être attribuée au niveau de l'équipe adverse et non au manque de compétences des membres de l'équipe. Peterson et Park (1998) ont montré que le schéma qui peut expliquer une victoire ou une défaite ne serait pas le même si l'équipe adverse est du même niveau ou d'un niveau moindre ou si certains membres de l'équipe sont blessés ou encore si un membre fort de l'équipe a connu un évènement extérieur (familial, amoureux, financier, dopage...) impactant pour lui-même et pour l'ensemble de l'équipe. Selon ces auteurs, il existe alors plusieurs schémas explicatifs d'une victoire ou d'une défaite, encore appelés « styles explicatifs » (Peterson et Park, 1998). Ces travaux sur les « styles explicatifs » dans le domaine du sport semblent intéressants afin d'apporter des éléments de réponse à la question : quelles peuvent être les causes possibles de telle ou telle performance ?

(Martin-Krumm & Sarrazin, 2004). Parmi les éléments qui peuvent potentiellement influencer la performance, l'environnement social en est un. Tester les effets de l'environnement social sur le contexte sportif pourrait amener des pistes de réflexion : est-ce que les explications sont à chercher du côté de l'entraîneur, des parents, des équipiers, d'un climat de compétition très fort, d'une pression sportive ou familiale importante. Dweck et al., (1978) ont par exemple avancé que concernant les garçons, les succès seraient davantage expliqués par des causes internes et stables (aptitude) alors que pour les filles, les causes seraient plutôt instables (effort, aide de l'entourage). A l'inverse, les échecs seraient plutôt d'origine instable pour les garçons (manque de travail) et internes et stables pour les filles (manque d'aptitude). Dans le même ordre d'idée, Firth (1982) a montré que par leurs attitudes, les parents ont davantage tendance à pousser les garçons et à freiner les filles dans leurs souhaits d'orientation vers un parcours de performance sportive. Ces éléments indiquent que certaines manières de faire et d'agir impactent les parcours de socialisation sportive, la pratique sportive et donc *in fine* les performances. Et ces décisions sont liées à des représentations sociales et culturelles. En effet, les schémas explicatifs de succès ou non entre les garçons et les filles (manque de travail / manque d'aptitude comme vu précédemment) proviennent d'une construction sociale. Dès lors, il s'est avéré nécessaire de mieux comprendre l'environnement social pour mieux comprendre la pratique sportive, ainsi que les performances sportives.

La sociologie du sport a trouvé une place dans le champ de la performance sportive qui a été concomitante avec la reconnaissance de l'importance des facteurs environnementaux et sociétaux dans l'optimisation de la performance. Poupaux (2004) a proposé une revue de littérature sur le sujet indiquant que les premiers liens entre facteurs environnementaux et performance datent des années 1950. Aussi, Jolk et al. (1956) ont étudié les résultats aux Jeux Olympiques d'Helsinki (1952) en les mettant en relation avec des facteurs qualifiés d'externes c'est-à-dire liés aux environnements des sportifs. Ils ont montré que la situation financière des sportifs était un facteur déterminant de la performance. Ils ont aussi mis en avant que, dans le ski, les performances étaient aussi tributaires par exemple du climat météorologique. Dans les années 1970, les études concernant le sport et le sport performance, vont davantage se concentrer sur les facteurs démographiques et socio-économiques (Ball, 1972 ; Novikov & Maximenko, 1972 ; Grimes et al., 1974).

Ce sont dans les années 1990 qu'une institutionnalisation d'une forme contemporaine de l'expertise scientifique dans le sport de haut niveau s'est construite en réponse à un modèle applicationniste jugé inefficace par les acteurs sportifs (Delalandre, 1990). Ces derniers estimaient que les résultats apportés par le modèle d'application de la science au monde du sport étaient très globalisants et cantonnaient les entraîneurs à un rôle d'applicateurs de théories élaborées par des scientifiques depuis leurs laboratoires, éloignés voire ignorant la réalité du terrain (Delalandre, 1990). C'est ainsi et notamment à l'Institut du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) que les chercheurs et les institutions sportives ont mis en place des équipes au service de l'accompagnement scientifique à la performance. Les entraîneurs font remonter leurs problématiques et les chercheurs mobilisent leurs compétences pour proposer des expertises scientifiques (Delalandre, 1990). Forts des résultats des travaux existants sur les facteurs de la performance entre les années 1950 et 1990, la sociologie a progressivement été de plus en plus reconnue pour appréhender au mieux l'ensemble des facteurs de la performance.

De nombreux travaux relatifs aux facteurs sociaux de la performance sportive élite chez les sportifs dits valides ont donc été menés à partir des années 1990 (Beamish, 1993 ; Coakley & Donnelly, 1999 ; Green & Oakley, 2001 ; Stevenson, 2002 ; Conzelmann & Nagel, 2003 ; Fleuriel & Schotté, 2008 ; Andersen & Ronglan, 2012 ; Demazière et al., 2015). Les recherches conduites sur le sport valide ont notamment montré que l'accession au sport de haut niveau et la multiplication des performances sont la résultante à la fois d'une socialisation sportive intense (Joncheray et al., 2016), de la mise en place de facteurs d'optimisation de la performance (Joncheray et al., 2020) et d'un suivi socio-professionnel adapté (Burlot et al., 2015 ; Coakley & Donnelly, 1999 ; Stevenson, 2002 ; Forté & Mennesson, 2012). Comme précisé précédemment, Baker & Horton (2004) ont parlé de facteurs directs ou indirects de la performance. Ils entendaient par facteurs directs, des facteurs comme la préparation physique ou mentale, la récupération ou bien encore la nutrition. Les facteurs indirects concernaient davantage le suivi socio-professionnel, l'accessibilité matérielle ou géographique (Joncheray et al., 2020).

Les études plus réduites chez les parasportifs (Compte, 2017, 2005, 2003 ; Marcellini, 2016, 2007, 2006, 2005 ; McLoughlin, Weisman, Castaneda, Gwin & Graber, 2017 ; Richard et al. 2021) sont présentées ci-dessous.

II.4.3. Sociologie du sport, parasport et performance

Parmi les éléments étudiés dans le parasport, les parcours de socialisation sportive des personnes ayant une situation de handicap (PSH) (Marcellini, 2005 ; Nixon, 2007) ont révélé, entre autres, le rôle d'acteurs clefs dans l'engagement et le maintien des PSH dans la pratique sportive comme la famille, les partenaires d'entraînement, les pairs, les centres médico-éducatifs, les centres de rééducation, le personnel paramédical (par exemple, les kinésithérapeutes) (Zoerink, 1992 ; DePauw, 1997 ; Taub & Greer, 2000 ; Marcellini, 2005 ; Ruddell & Shinew, 2006 ; Nixon, 2007 ; Roux, 2012 ; McLoughlin et al., 2017).

Williams & Taylor (1994) et Wu & Williams (2001) ont montré dans leurs travaux l'importance de l'oralité dans la transmission de la culture parasportive. Cette manière de faire joue un rôle dans la construction des parcours sportifs des PSH. Les études de cette thèse vont justement s'intéresser aux parcours et trajectoires de vie en questionnant les disciplines sportives pratiquées, la survenance de la déficience (acquise ou de naissance), les différentes mobilisations des facteurs de la performance et les stratégies d'optimisation de la performance.

Un autre élément a été analysé par les chercheurs : les médias. Pullen et Clever (2018) ont travaillé sur l'impact des médias dans la construction sportive des parasportifs, notamment dans la socialisation du haut niveau. Puis Pappous (2016 ; 2011) a approfondi l'impact de l'essor médiatique en étudiant plus particulièrement les Jeux Paralympiques de Londres. Silva & Howe (2018) se sont intéressés aux discours journalistiques et à leur incidence sur la reconnaissance par le grand public des performances des parasportifs.

Enfin, des chercheurs comme McLoughlin et al. (2017), Townsend et al. (2018 ; 2020) ou Patatas et al. (2020) ont exploré le rôle des entraîneurs ; à la fois dans l'accession et le maintien dans le haut niveau, mais aussi dans leur accompagnement sportif. Townsend et al (2018, 2020) ou Patatas et al. (2020) ont souligné, entre autres, le caractère souvent « validiste » des apports des entraîneurs sur la pratique parasportive.

Comme cela vient d'être présenté, la sociologie du sport a vu l'émergence de travaux scientifiques auprès des sportifs dit valides ou des parasportifs sur les parcours de socialisation à la pratique sportive, à l'accession au haut niveau et au maintien dans la haute performance. D'autres études se sont alors intéressées à la manière dont les sportifs et les parasportifs mobilisaient les différents facteurs de la performance pour devenir des acteurs à la recherche d'une optimisation de leur performance. Ces analyses ont cherché à mieux comprendre, à partir de leur parcours de vie, quelles stratégies ces sportifs et parasportifs mettent en œuvre pour accéder aux performances. Par exemple, Burlot et al. (2018) et Joncheray et al. (2020) ont montré que la performance sportive est intimement liée à la capacité du sportif à mobiliser au mieux ces facteurs dans le cadre temporel et social particulier du haut niveau. Les travaux de Richard et al. (2021) se sont intéressés aux expériences de socialisation de parasportifs engagés dans la préparation aux Jeux Paralympiques de Rio 2016. Ils ont souligné la diversité des expériences, l'importance d'une pratique précoce, la progression rapide des performances des sportifs ainsi que le rôle central de la famille tant dans l'accompagnement affectif, financier qu'organisationnel.

Les travaux de cette thèse ont interrogé les parasportifs de haut niveau sur les facteurs de performance, sur leurs expériences sportives, en les mettant systématiquement en perspective avec la discipline sportive, la performance ou niveau de performance et la déficience.

McLoughlin et al. (2017) nous ont renseigné sur la manière dont les parasportifs mobilisent les facteurs de la performance, sur les stratégies qu'ils mettent en place pour atteindre des performances paralympiques. Les enquêtes exploratoires menées par Burlot et al. (2018) et Joncheray et al. (2018) auprès de parasportifs français ayant participé aux Jeux Paralympiques de Rio ont mis en lumière la diversité des situations et des stratégies utilisées par les parasportifs pour mobiliser les facteurs de la performance sportive. En général, ils ont pu constater que si l'entraînement et la préparation physique étaient largement mobilisés par les sportifs paralympiques français, la préparation mentale, la nutrition et les soins de récupération étaient moins fréquemment intégrés dans la préparation à la performance. De plus, l'analyse des résultats a révélé que les sportifs paralympiques appréhendaient de manières multiples la construction sociale de leurs performances. Si certains sportifs se disaient

satisfaits de leurs expériences et se sentaient soutenus, d'autres semblaient plus circonspects, évoquant parfois un « sentiment d'abandon ».

Ces enquêtes exploratoires de Burlot et al. (2018) et Joncheray et al. (2018) ont permis d'introduire des points de comparaison potentiels avec ce travail de thèse, sur la mobilisation des facteurs de performance et le ressenti des expériences des parasportifs entre, d'une part, les Jeux Paralympiques de Rio et, d'autre part, ceux de Tokyo. Par exemple, concernant les facteurs entraînement, préparation physique, préparation mentale, nutrition et récupération ; est-ce que les deux premiers sont toujours davantage mobilisés que les trois derniers ? Ou est-ce qu'une évolution est observée durant cette préparation aux Jeux Paralympiques de Tokyo ?

De plus, ce travail de thèse s'est aussi intéressé aux facteurs sociaux (situation sociale, professionnelle, familiale, amicale, financière, institutionnelle...), en partant du postulat que ces facteurs ont un impact direct sur la performance. Les travaux de McLoughlin et al. (2017), de Burlot et al. (2018), de Joncheray et al. (2018) et de Richard et al. (2021) ont mis en avant un certain nombre de facteurs sociaux comme étant des éléments déterminants pour l'accès et le maintien au haut niveau : la situation socioprofessionnelle, les ressources financières, l'accessibilité à des infrastructures adaptées, les opportunités de compétitions sportives de haut niveau, la présence de « sparring-partners » du milieu ordinaire, la mobilisation d'entraîneurs spécialistes ou non du sport paralympique.

Ainsi, dans les travaux présentés dans ce travail de thèse, il a été décidé de questionner les parasportifs sur leurs expériences en s'intéressant à la fois aux facteurs tels que l'entraînement, la préparation physique et mentale, la diététique et la récupération, - facteurs qualifiés de « directs » selon Baker & Horton (2004) - ; ainsi que les blessures, mais aussi les facteurs socioprofessionnels (situations professionnelle, sociale, familiale...), - facteurs qualifiés « d'indirects » par Baker & Horton (2004). Le recueil des expériences des parasportifs de haut niveau ayant participé aux trois études de cette thèse avait pour finalité de mieux appréhender les stratégies d'optimisation des facteurs de performance ainsi que les constructions identitaires des parasportifs.

Comme présenté en introduction, le contexte institutionnel et organisationnel du sport paralympique français est en pleine mutation. Ces changements, initiés entre

autres par le Ministère des Sports dans une volonté d'inclusion plus importante, induisent des interactions permanentes, pour les parasportifs, entre milieu sportif spécifique et milieu sportif ordinaire. Ce travail de thèse s'est intéressé aux expériences sportives des parasportifs dans ce contexte de transformation institutionnelle. Dans quelle mesure ces expériences ont-elles été variées ? Ont-elles amené les parasportifs à favoriser des stratégies singulières pour mobiliser les facteurs permettant d'instaurer l'environnement le plus favorable à une performance sportive ?

Afin d'essayer de répondre au mieux à ces questionnements, il semblait cohérent de s'intéresser aux modèles du handicap. En effet, les représentations culturelles concernant les personnes en situation de handicap, le regard porté sur les déficiences, qu'elles soient motrices, sensorielles, mentales ou psychiques, influencent très certainement les expériences des parasportifs et leurs constructions identitaires.

II.5. La sociologie du handicap et les modèles du handicap : les approches interactionnistes en réponse alternative et complémentaire

II.5.1. Les conceptions du handicap : d'un modèle individuel vers un modèle holistique

Les milieux académique, associatif ou bien encore militant ont réfléchi aux situations de handicap. Ils ont cherché à conceptualiser le positionnement des personnes en situation de handicap (PSH) dans la société. Ces réflexions sont menées dans un contexte où les représentations sur le handicap évoluent au cours du temps et varient d'une société à une autre. C'est pourquoi plusieurs modèles du handicap ont été proposés. Les facteurs explicatifs mobilisés pour tenter d'analyser le handicap ont été divers et ont évolué avec les réflexions scientifiques mais aussi les représentations sociétales et culturelles. Les facteurs ont été, à la fois, d'ordre médical (réparer, soigner, atténuer la déficience), et d'ordre social (intégration des PSH, leurs droits civiques...). Enfin, les analyses concernant le handicap ont aussi connu une

approche considérée comme « mixte », car elle associait, les aspects biomédicaux et fonctionnels avec les environnements socio-culturels.

Le premier modèle mobilisé pour appréhender le handicap a été qualifié de modèle médical ou biomédical. Il a évolué d'un modèle curatif à un modèle réadaptatif (Ravaud, 2019). Le modèle curatif appréhendait les maladies comme des phénomènes indépendants des individus. Il se centrait sur l'étiologie, soit le fait de rechercher les causes des maladies – c'est-à-dire essentiellement d'identifier l'élément pathogène – dans le but de « traiter » et « soigner » le handicap. Ce modèle a prévalu jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale (Ravaud, 2019). Puis, il a évolué après cette dernière, car grâce aux progrès médicaux, l'enjeu autour des maladies infectieuses était devenu moins central tandis qu'une attention plus importante a été apportée aux maladies chroniques. Le modèle curatif ne répondait plus alors aux problématiques de ces maladies chroniques. En effet, ces dernières – liées à des traumatismes, au vieillissement des individus et autres –, ne trouvaient pas de guérison totale, engendrant des séquelles au long cours. De plus, le modèle curatif ne répondait plus non plus aux nombreux blessés de guerre, sauvés par les progrès de la chirurgie et l'utilisation des antibiotiques. La médecine de réadaptation a alors émergé et le modèle biomédical curatif du handicap s'est transformé en modèle réadaptatif (Ravaud, 2019). Ce dernier est aussi appelé modèle individuel ou linéaire du handicap (Chapireau, 2001) ou encore modèle de Wood, en référence au Professeur Philip Wood, rhumatologue et professeur de santé à Manchester, qui a proposé un modèle descriptif du handicap (Chapireau, 2001). Selon ce modèle, le handicap serait la résultante de quatre stades successifs : la maladie, les déficiences, les incapacités et enfin les limitations au libre exercice des rôles sociaux (Chapireau, 2001). Dans les années 1970, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a élaboré la CIH (Classification Internationale des Handicaps) qui devait réviser la Classification Internationale des Maladies. En effet, cette dernière était jugée insuffisante pour décrire certaines pathologies, notamment celles au long cours. L'OMS a alors confié au Professeur Wood de travailler sur un « manuel de classifications des conséquences des maladies » (Chapireau, 2001). Dans le cadre de ses travaux, Wood a expliqué la maladie comme étant un phénomène physiopathologique et/ou psychopathologique qui touche un individu. La maladie entraînerait une déficience (« impairment »), qui correspond à des pertes ou altérations d'une fonction psychologique, physiologique

ou anatomique. La déficience engendrerait des incapacités, soit une réduction partielle ou totale de la capacité d'accomplir certaines activités de la vie quotidienne. La finalité de ce modèle était de proposer une stratégie d'aides et de soins à la personne, pour faciliter sa réinsertion dans la société. Pour autant, cette approche propose aussi une réflexion sur la déficience et l'incapacité dépassant ainsi une approche du handicap uniquement appréhendée d'un point de vue médical. Elle explique que la déficience et l'incapacité limitent l'individu dans certains rôles sociaux, qui peuvent concerner plusieurs domaines, comme la mobilité, le réseau social, les ressources financières, pouvant ainsi créer un désavantage social. Même si cette approche ouvre des liens entre handicap et environnements sociaux, elle conserve toutefois une approche individuelle et médicale du handicap.

En parallèle, des mouvements militants et associatifs, essentiellement composés de PSH et/ou défenseurs des droits des PSH, se sont opposés aux approches individuelles et médicales du handicap. Ces mouvements militants et associatifs, notamment américains et britanniques (Winance & Ravaud, 2010), considéraient que le handicap était avant tout dû aux barrières physiques et socioculturelles qui font obstacle à la participation sociale et à la pleine citoyenneté des PSH (Oliver, 1990). Selon eux, le handicap serait la conséquence directe de l'inadaptation de la société aux spécificités de tous ses citoyens. Ces groupes militants ont ainsi préconisé une modification de l'environnement et des services, afin que tout individu soit ou devienne autonome dans sa vie quotidienne (Chapireau, 2001).

Le deuxième modèle, le modèle social du handicap, est issu des réflexions portées par ces mouvements (Shakespeare, 2013). En effet, en 1972, à l'initiative de Paul Hunt, activiste britannique, qui écrit un appel sur le journal *The Guardian*, un groupe de personnes militantes dans la lutte contre les discriminations liées au handicap, se forme. Ils décident ensemble de fonder l' *Union of the Physically Impaired Against Segregation in the United Kingdom (UPIAS)* (Winance & Ravaud, 2010; Townsend et al., 2020). Les personnes à l'origine de la création de cette union, souvent en situation de handicap, ont pour volonté initiale de faire en sorte que les PSH sortent des institutions spécialisées afin qu'elles deviennent autonomes dans leur vie quotidienne. En 1974, l'UPIAS formalise ces idées et préconisations dans une

déclaration, révisée en 1976, s'intitulant *Fundamental Principles of Disability*¹⁷. Cette déclaration explique que c'est la société, par ses représentations sur les déficiences, qui handicape les personnes ayant des déficiences (Winance & Ravaud, 2010). En effet, cette nouvelle approche fait émerger progressivement une distinction entre la déficience et le handicap. La première serait liée à la pathologie temporaire ou non qu'une personne rencontre au cours de sa vie ou tout au long de sa vie, tandis que le handicap est une situation dans laquelle la personne se retrouve dans une position de manque d'autonomie pour réaliser un acte de la vie quotidienne. Des chercheurs s'emparent alors de cette approche nouvelle, pour travailler sur un nouveau modèle théorique ; le modèle social du handicap (Winance & Ravaud, 2010). Sur la base de ce modèle, des travaux scientifiques ont alors commencé à aborder le handicap d'un point de vue de la construction sociale et non-plus uniquement par des approches fonctionnelles anatomiques. Barnes & Mercer (2003), ou bien encore Oliver (1990, 2020) ont ainsi mis l'accent sur les barrières matérielles, structurelles et culturelles rencontrées par les PSH ; en démontrant que la déficience est visible et accentuée dans des contextes spécifiques. Le handicap serait donc la résultante d'un environnement qui ne permet pas aux PSH d'être autonomes dans la réalisation de certaines tâches, et qui rendrait ainsi visible aux yeux de tous, les déficiences de certains individus. Le modèle social du handicap dénonce aussi le fait que les PSH soient systématiquement exclues de la vie économique et sociale (Barnes & Mercer, 2003). Ce modèle affirme ainsi que les PSH constituent un groupe social opprimé et que le véritable handicap n'est pas la déficience, mais l'oppression sociale qui émerge d'une situation de handicap (Skakespeare & Watson, 2002).

Ce modèle s'oppose au modèle médical du handicap. Les défenseurs du modèle social du handicap dénoncent notamment le fait que dans le modèle médical du handicap, le fait de devenir une personne ayant une déficience donc une personne dite handicapée conduit nécessairement à une tragédie pour la PSH ; engendrant ainsi une stigmatisation. La construction identitaire de la PSH devient alors complexe dans une société où la norme exclut les personnes ayant des déficiences physiques et/ou mentales (Winance & Ravaud, 2010).

Aux États-Unis, les activistes luttant pour les droits des PSH ont identifié des accointances avec d'autres mouvements luttant pour les droits de groupes dits

¹⁷ Cette déclaration est particulièrement étayée dans le livre de Mike Oliver, 1996, *Understanding Disability : From Theory to Practice*, Second Edition. 2009, 212 pages, Edition Palgrave

minoritaires (Shakespeare & Watson, 2002). Le modèle « minoritaire » est alors apparu, sous l'influence du mouvement américain des droits civiques des Noirs, et des courants politiques et associatifs gay, lesbien et trans (Townsend et al., 2020). Il avait pour finalité d'élucider les expériences marginalisées que les PSH partagent avec d'autres groupes, raciaux, éthiques et minoritaires (Goodley, 2013 ; Shakespeare & Watson, 2002). Ce modèle s'accordait avec le modèle social sur l'inadéquation de l'environnement avec les citoyens ayant une déficience ou considérés comme ne faisant pas partie de la norme. Le modèle social du handicap a aussi dénoncé l'ancrage culturel de la « capacité », soit des préjugés sociaux qui existaient à l'encontre des PSH dont le corps n'était pas considéré comme « normal », c'est-à-dire dans les normes (Campbell, 2009). Le modèle social et celui sur les minorités ont tous les deux mis l'accent sur l'importance des droits civils et l'évolution de ces droits pour les personnes minoritaires, dont les PSH.

Ce modèle social du handicap a, à son tour, fait face à certaines critiques, formulées par Stiker (1982), mais aussi par Shakespeare & Watson (2002). Le modèle social a appuyé l'idée que, quelle que soit la déficience, le handicap serait le produit de la société et de son environnement. En conséquence, il n'y aurait ainsi pas lieu de parler de classification de la déficience puisque le handicap, quel qu'il soit, est la résultante du système sociétal. Les variables individuelles n'auraient donc pas besoin d'être considérées.

Shakespeare & Watson (2002) ont critiqué l'absence de la prise en compte de la déficience dans le processus de production du handicap. Selon eux, le fait de ne pas prendre en considération les transformations corporelles liées à la déficience, et d'envisager la situation de handicap uniquement comme la résultante de l'environnement sociétal, pourrait susciter un effet pervers, celui de nier les déficiences des PSH.

En mobilisant une approche socio-historique, Stiker (1982) a montré qu'une variable restait toujours présente lors de la survenance d'une déficience : la peur de l'infirmité irréversible. Il a suggéré que cette peur de l'infirmité, l'impact d'une déficience dans la vie d'un individu générerait invariablement des questions : est-ce que je vais réussir à redevenir autonome dans chaque situation de ma vie quotidienne ? Est-ce que mon enfant arrivera à être autonome dans sa vie ? Etc... Stiker a ajouté

que cette peur et ces questionnements étaient d'autant plus importants que la déficience était sévère et irréversible.

Les travaux socio-historiques de Stiker (1982) se sont aussi intéressés à la relation entre la situation de handicap et l'environnement. Il a examiné le rapport au handicap à travers l'Histoire ce qui lui a permis de montrer une rupture conceptuelle fondamentale de l'infirmité au cours du temps. Il a ainsi expliqué que selon les sociétés, et donc leurs attentes sociales respectives, la manière d'aborder les différences, les « déviances » corporelles et fonctionnelles différaient. C'est-à-dire que la manière de concevoir et d'accepter l'infirmité n'a pas toujours été la même. Bien qu'il existe de nombreuses sociétés, Stiker a distingué deux grandes sociétés avec des approches différentes, notamment concernant la déficience : les sociétés religieuses et les sociétés modernes. Les sociétés qu'il appelle religieuses (Grecs, Hébreux, Moyen-Âge, Chrétienne) se référaient systématiquement à la divinité, à une transcendance. L'infirmité était considérée comme un signe de transcendance. Les sociétés qu'il nomme modernes ont rompu avec cette référence divine pour s'orienter vers une prise en compte de l'individu et de son autonomie. En effet, l'enjeu n'était plus de comprendre quel signe divin se cachait derrière l'infirmité, mais celui de décider ce qui devait être fait pour l'individu qui rencontrait l'infirmité. Selon Stiker (1982), trois facteurs ont engendré cette rupture, les situations des invalides de guerre, les situations des accidentés du travail et enfin les revendications des tuberculeux. Pour la première fois, une partie importante de la population prenait la parole pour revendiquer une place d'agents économiques et sociaux à part entière et ainsi dire que la société leur était redevable. Malgré cette rupture, Stiker (1982) a expliqué qu'un élément, comme vu précédemment, restait inchangé concernant l'infirmité : le sentiment de malaise et/ou de peur qu'elle pouvait provoquer. Le fait de réaliser que l'infirmité peut toucher n'importe quelle personne, à n'importe quel moment, engendre ainsi de l'inquiétude. Pour autant, comme l'a montré Stiker, il a existé une volonté de la part des personnes dites valides de s'écarter de cette potentialité, de ne pas la ressentir de façon trop proche. Selon Stiker, cette ambiguïté de positionnement des sociétés modernes, c'est-à-dire à la fois ce souhait d'agir pour les PSH, pour leur intégration, mais aussi tenir à l'écart l'infirmité, car elle fait peur, a parfois amené à agir de manière contre-productive. Shakespeare (2006) a montré que la tendance des personnes dites valides à nier leur propre vulnérabilité potentielle et leur mortalité, est une des explications à l'hostilité à l'égard des PSH. Ainsi, le malaise que la déficience

peut engendrer chez les personnes dites valides entraîne une mise à distance des PSH. Afin de ne pas être confronté à l'infirmité, la mise à distance peut parfois conduire jusqu'à exclusion des PSH (Shakespeare & Watson, 2002). Ces propos reflètent une image particulièrement acerbe des sociétés modernes. Stiker a lui apporté des éléments qui nuancent l'exclusion, au moins apparente, des PSH. Selon lui, les sociétés modernes ont intégré les PSH en effaçant en quelque sorte les différences, en normalisant leurs situations. Les sociétés modernes ont ainsi mis en avant des exemples de PSH qui faisaient des choses extraordinaires, comme d'autres personnes dites valides. Elles ont montré des PSH qui s'épanouissaient « malgré » leurs déficiences, signe fort d'intégration dans des sociétés qui prônent le spectacle. Cette manière de communiquer, selon Stiker, a participé à rendre les souffrances plus discrètes, moins visibles et donc à euphémiser la violence qu'engendre le handicap chez les personnes dites valides. Cette dernière se manifesterait par le décalage entre ce qu'un individu souhaiterait être et ce qu'il pourrait être si un événement imprévu, comme la survenance d'une déficience, arrivait. Stiker a tout de même aussi exprimé des avancées positives, grâce aux prises de paroles de plus en plus nombreuses des PSH qui ont montré qu'elles pouvaient tout autant apporter des richesses, économiques, culturelles, intellectuelles que des personnes dites valides.

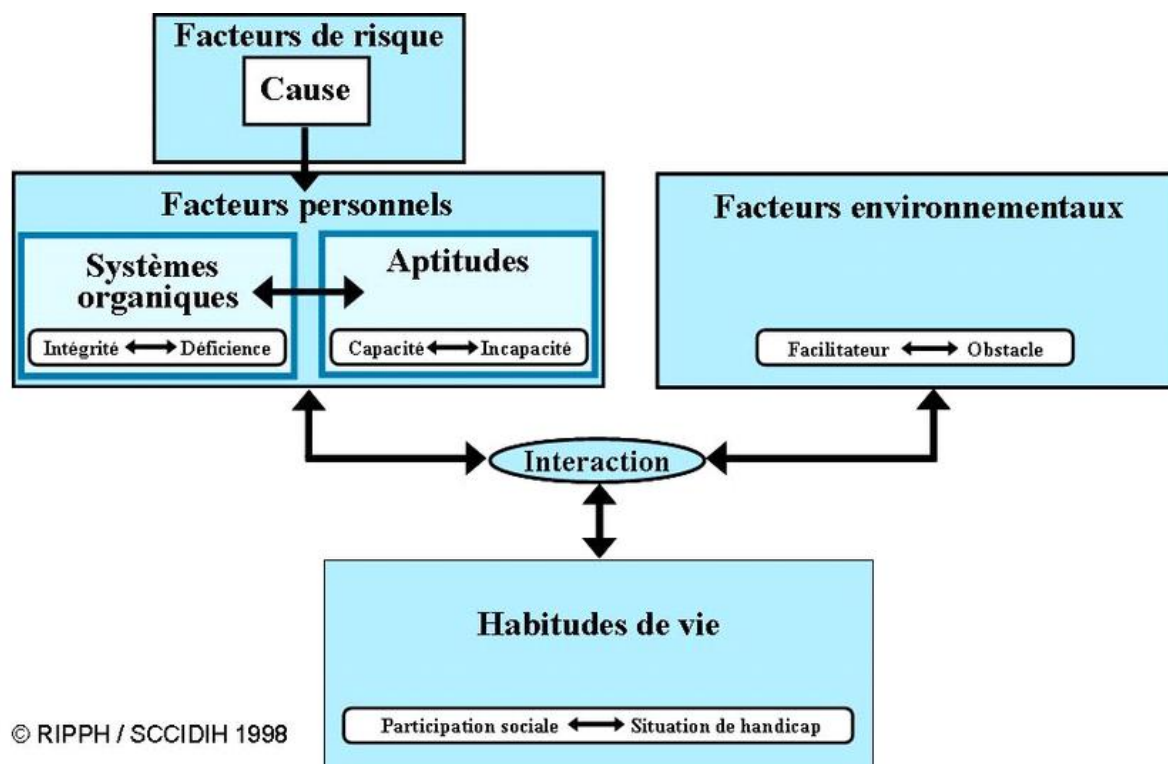
Ces avancées positives, qui replacent les PSH en tant qu'acteurs actifs dans la société, étaient aussi présentes dans des travaux portant sur d'autres sujets. En effet, Shakespeare & Watson (2002) se sont appuyés sur des travaux au sujet des femmes et de la différence sexuelle. De la même manière que les mouvements féministes des années 1970 ont clamé le fait que la différence sexuelle ne devait pas être un tabou, mais qu'elle devait être prise en compte dans l'évolution du droit des femmes, le rôle causal du corps dans l'explication de l'oppression des PSH a été étudié. Shakespeare & Watson (2002) ont ainsi expliqué que l'expérience corporelle que rencontre une personne ayant une déficience ne doit pas être négligée dans la compréhension des situations de handicap. Selon eux, le fait de ne pas observer les conséquences corporelles et psychiques d'une déficience, reviendrait finalement à nier les différences. Ils ont mis, au contraire, en avant, que la déficience fait partie de l'expérience personnelle de l'individu. La diversité des situations des PSH ne peut être ignorée ni dans la théorie sociale du handicap, ni dans la stratégie politique. En effet, selon Shakespeare & Watson (2002), les différences dans les déficiences engendrent

des implications différenciées sur la santé ou bien encore les capacités individuelles, mais elles génèrent aussi des réponses différentes de la part du milieu culturel et social. Ainsi, selon si la déficience est visible ou non, si elle est motrice ou psychique, les réactions sociales ne sont pas les mêmes. De ce fait, les constructions identitaires et sociales sont impactées par ces interactions sociales différentes. Goffman (1967) avait lui aussi, exploré ces liens entre déficience et constructions identitaires et sociales des individus. Il a montré que si la déficience est de naissance ou acquise, si elle est évolutive ou non, si elle est visible ou invisible, les implications pour la construction identitaire des personnes ne seront pas les mêmes. Shakespeare & Watson (2002), ont eux aussi mis en avant une corrélation entre la représentation sociale de la déficience et la construction identitaire, critiquant ainsi le positionnement trop ferme du modèle social du handicap qui ne tient pas compte de la déficience. Pour autant, ils ont précisé que la finalité de leur critique n'était pas de recentrer l'ensemble de l'explication du processus de handicap sur la déficience, comme dans le modèle médical du handicap, mais plutôt de réintroduire les expériences de la déficience dans la compréhension du handicap. Ils ont défendu l'idée que la déficience devait aussi être prise en compte dans ce processus car outre son impact fonctionnel, elle engendre également une réponse environnementale et sociétale différente selon son origine. En exemple, Shakespeare & Watson (2002) se sont appuyés sur l'utilisation du vocabulaire concernant les personnes ayant une trisomie 21. Les mots, « idiotie », « mongolisme » sont parfois empruntés, alors qu'à d'autres moments, le terme « syndrome de Down » peut être employé. Les connotations de ces différentes expressions sont pourtant extrêmement différentes. Selon Shakespeare & Watson (2002), cela signifie que la déficience n'est donc pas perçue de la même manière selon le contexte social dans lequel la personne ayant cette déficience évolue.

Ces nouvelles approches théoriques du handicap ont fait émerger des réflexions plus récentes sur la conceptualisation du handicap. Fougeyrollas et son équipe (1998) ont, par exemple, développé, dans les années 1980, des propositions alternatives et complémentaires aux modèles médical et social du handicap. Un troisième modèle du handicap a ainsi résulté de leurs travaux : le modèle interactif. Ce modèle se voulait être une réponse aux visions déterministes de chacun des deux modèles explicités précédemment : déterminisme individuel pour le modèle médical et

déterminismes social et externe pour le modèle social. En mettant au cœur du modèle les interactions des différents facteurs qui vont déterminer la participation ou la non-participation sociale, Fougeyrollas et al. (1998) ont souhaité dépasser les aspects linéaires des modèles médical et social. En effet, le modèle médical plaçait la déficience au centre de l'explication du processus de production du handicap, là où le modèle social plaçait l'environnement social comme acteur principal de ce processus. Fougeyrollas et al. (1998) ont travaillé sur une classification scientifique concernant le processus de production du handicap en s'intéressant aux habitudes de vie, aux facteurs personnels et environnementaux. Ils ont montré que le processus de production du handicap est la résultante d'interactions multiples entre ces trois éléments.

Le Réseau International sur le Processus de Production du Handicap a repris cette approche pour conceptualiser le MDH-PPH (Modèle de Développement Humain – Processus de Production du Handicap) dont la schématisation est relatée ci-dessous¹⁸ :



¹⁸ <https://ripph.gc.ca/modele-mdh-pph/le-modele/> : site internet du Réseau International sur le Processus de Production du Handicap, consulté le 22 décembre 2022 à 14h48.

En premier lieu, le MDH-PPH a pour finalité de mieux comprendre le processus de production du handicap, quelle que soit la déficience concernée. Il s'appuie à la fois sur les facteurs personnels ainsi que les facteurs environnementaux. D'un point de vue individuel, il faut considérer la déficience de la personne, quelle qu'elle soit, comment est-elle survenue, mais aussi le suivi individuel médical et paramédical qui permet d'améliorer le bien-être physique et mental de la personne (soit les capacités et les incapacités). Ces facteurs personnels seraient le fruit de rencontres, d'interactions multiples, qui facilitent la vie quotidienne ou mettent en lumière certains obstacles. Les facteurs environnementaux concernent tout à la fois l'environnement socio-professionnel de la personne mais aussi l'environnement sociétal dans lequel elle évolue. Ces facteurs peuvent faciliter la vie quotidienne des PSH mais peuvent aussi engendrer des obstacles, notamment par des représentations négatives sur le handicap.

Ces interactions personnelles et environnementales influent sur les habitudes de vie, sur les situations de participation sociale ainsi que sur les situations de handicap. La finalité du MDH-PPH a été d'essayer d'identifier les différents indicateurs d'une participation sociale qualitative ou non, permettant de mesurer si la situation d'une PSH est une situation de participation sociale totale ou au contraire incomplète voire menant à l'exclusion sociale.

Ce nouveau modèle interactif a concilié l'aspect médical du modèle médical tout en conservant la notion de classification des déficiences, mais aussi l'impact des facteurs sociaux dans la production du handicap. Ainsi, ce modèle a également mis un accent fort sur les questions environnementales, en rappelant que ce sont les facteurs environnementaux et l'interaction entre ces différents facteurs qui accentuent la situation de handicap d'une personne, quelle que soit la déficience. Sur le schéma présenté précédemment, les facteurs environnementaux sont liés à la fois aux interactions, aux habitudes de vie et donc à la participation sociale. Partant de ces constats, Fougeyrollas (2010) s'est intéressé aux questions identitaires. Il a ainsi expliqué qu'il existait des facteurs identitaires personnels et des facteurs identitaires environnementaux, qui évoluent et donc qui sont difficiles à saisir sur l'instant. Ses travaux ont montré que l'interaction entre les facteurs personnels et ceux environnementaux est diachronique. Ce modèle interactif du handicap se veut donc

évolutif, avec des approches interactives, dynamiques et intégratives des facteurs conduisant à une situation de handicap.

Ce modèle est celui qui s'accorde le plus avec l'approche théorique privilégiée dans cette thèse. Fougeyrollas, dans ses travaux avec Kathia Roy en 1996¹⁹, ou ceux de 2002²⁰, s'est intéressé aux approches interactionnistes dont celles de Goffman (1963) et de la stigmatisation. Le modèle du handicap interactif pensé par son équipe et lui-même reprend les aspects dynamiques et diachroniques des interactions sociales. La construction du handicap y est présentée comme un processus interactif, évolutif et dynamique.

D'autres courants et théories ont émergé suite au modèle interactionniste du handicap. Des chercheurs, comme Townsend et al. (2020 ; 2018) ont cherché à faire des liens entre les réflexions concernant le handicap avec d'autres champs disciplinaires, tels que le sport et le parasport.

C'est cette approche interactionniste de la performance qui a été privilégiée dans le cadre de cette thèse. Les trois études de cette thèse, dont les résultats vont être présentés dans la suite de ce manuscrit, ont observé les facteurs en lien avec la performance paralympique en tenant compte des interactions sociales dans le processus de production de la performance sportive. Ce contexte interactionniste choisi s'est construit à la fois sur la littérature des modèles du handicap qui viennent d'être relatés, ainsi que sur les courants et théories appliqués au monde du sport et du parasport qui vont suivre.

¹⁹ Patrick Fougeyrollas & Katia Roy, « *Regard sur la notion de rôles sociaux ; réflexion conceptuelle sur les rôles en lien avec la problématique du processus de production du handicap* », Diffusion numérique le 12 avril 2005, Article de la revue *Service Social*, Volume 45, numéro 3, 1996, p.31 à 54, Santé.

²⁰ Patrick Fougeyrollas, « *L'évolution conceptuelle internationale dans le champ du handicap : enjeux socio-politiques et contributions québécoises* », *Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé* [En ligne], 4-2 | 2002, mis en ligne le 23 septembre 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pistes/3663> ; DOI : 10.4000/pistes.3663

II.5.2. Des modèles du handicap, des théories du handicap : l'application au monde du parasport

Selon Townsend et al. (2020), le modèle médical et paramédical du handicap a apporté des perspectives intéressantes, notamment concernant la classification, ou bien encore la formation des entraîneurs, ou les développements de stratégies d'entraînement concernant la haute performance parasportive. Pour autant, ces auteurs ont aussi expliqué que ce modèle ne prenait pas suffisamment en compte l'autonomisation des PSH et les enfermait dans une vie uniquement tournée autour de la déficience.

Or, comme le modèle social du handicap l'a montré, selon les sociétés dans lesquelles les PSH évoluent, la culture, le lieu géographique, les manières de penser les handicaps diffèrent. Le modèle social a démontré que le handicap ne peut pas être uniquement étudié par le prisme du médical, mais qu'il doit être appréhendé en prenant en compte les milieux sociaux et environnementaux dans lesquels ils évoluent (Shakespeare & Watson, 2002 ; Townsend et al., 2020).

Le modèle interactionniste a lui présenté des aspects médicaux et des aspects sociaux du handicap, en mettant les interactions sociales et la notion de dynamisme de ces interactions au cœur du modèle interactionniste du handicap. Cette approche a offert des perspectives de réflexions intéressantes concernant le mouvement parasportif français et son évolution.

Comme précisé en introduction, en France, le parasport s'est en premier lieu construit pour favoriser la pratique des personnes sourdes et malentendantes, puis pour les personnes atteintes de déficiences motrices et enfin, pour les personnes atteintes de déficience mentale et psychique. La présence du milieu médical et paramédical a eu un impact fort dans la construction du mouvement parasportif. Comme l'a expliqué Ferez et al.(2020), en 1954, l'Amicale Sportive des Mutilés de France (ASMF) a été créée par des blessés de guerre. Elle structurait la pratique parasportive avec initialement des finalités rééducatives. Les centres de réadaptation ont alors participé au développement du parasport pour les personnes ayant une déficience motrice. La structuration du mouvement sportif pour les PSH a, ensuite, progressivement évolué. Comme développé en introduction, deux fédérations spécifiques historiques, la FFH et la FFSA, se sont organisées, la première pour les déficiences motrices et sensorielles et la deuxième pour les déficiences mentales et

psychiques. Outre la pratique sportive loisir, elles ont aussi organisé la pratique compétitive au niveau national et international. L'implication du milieu médical et paramédical s'est alors progressivement amoindrie. En effet, la finalité de la pratique parasportive n'était plus uniquement rééducative, mais aussi tournée vers le loisir et l'esprit compétitif sportif.

Concernant les déficiences motrices et sensorielles, la FFH a effectivement rencontré ce tournant d'une organisation collaborative forte avec les centres de rééducation, vers une structuration orientée autour des clubs sportifs (du milieu spécifique comme ordinaire) afin de répondre à une demande de pratique loisir, mais aussi compétitive et de performance sportive, de plus en plus importante (Ruffié & Ferez, 2013).

Selon Compte (2017), la société sportive s'est organisée autour d'une logique « valide » car elle a été pensée par des « valides ». Les PSH ont dû trouver leur place dans cette société sportive. Cependant, le sport est aussi un milieu dans lequel des valeurs positives et intégratives peuvent se développer. Le sport peut alors participer à la fois à une transformation des rapports sociaux et à une déconstruction des identités négatives (Compte, 2017). Les personnes ayant des déficiences mentales et psychiques ont souvent rencontré des difficultés d'intégration sociale. La FFSA a développé son organisation sportive afin de proposer une pratique sportive et compétitive aux PSH déficientes mentales et psychiques et relever un défi d'inclusion par le sport (Compte, 2017).

Deux pistes de réflexion pourraient être envisagées pour expliquer cette évolution d'une vision rééducative de la pratique sportive des PSH vers une vision d'inclusion sociale par le sport.

La première pourrait être liée à l'objectif de haute performance sportive qui a demandé une coordination plus importante entre le milieu fédéral et les institutions nationales et internationales sportives. En effet, même si la haute performance n'est pas forcément le moyen pour permettre au plus grand nombre de participer, puisque l'excellence oblige à la sélection, elle permet une exposition médiatique qui valorise les sportifs et les parasportifs. Selon Compte (2017), la participation des parasportifs de haut niveau ayant une déficience mentale et psychique aux Jeux Paralympiques de Londres a contribué à la prise de conscience des préjugés sur ces déficiences. La FFH et la FFSA, en orientant leur structuration vers la haute performance, ont

contribué à intégrer le mouvement parasportif au sein de la normativité sportive représentée initialement par le mouvement sportif ordinaire (Compte, 2017).

La deuxième pourrait être davantage en lien avec l'évolution culturelle et sociale du handicap. En effet, comme présenté dans la partie 3.1, le modèle médical du handicap a été critiqué et le modèle social du handicap a émergé parallèlement. Le lien fort qui a, au départ, uni les milieux médicaux et paramédicaux avec le parasport pour les PSH ayant des déficiences motrice et sensorielle, se serait progressivement étioilé. Les pratiquants parasportifs ont peut-être eux aussi recherché une pratique sportive qui n'avait pas de lien avec leur trajectoire de vie liée à la déficience, mais qui proposait un nouveau lieu de rencontres sociales, avec des pairs, mais aussi des personnes dites valides, dans une optique de loisir ou de compétition. Comme l'ont expliqué Townsend et al., 2020, le handicap ne pouvait plus être uniquement appréhendé en tant que déficience, mais devait être perçu comme le produit des dynamiques culturelles, sociales et environnementales. A partir de cette littérature, ce travail de thèse a émis l'hypothèse que les parasportifs, plus particulièrement les parasportifs de haut niveau, rechercheraient peut-être dans la pratique sportive à être reconnus pour leurs performances sportives et non par rapport à leur déficience. Ces réflexions s'appuient sur les travaux scientifiques concernant les modèles du handicap (Stiker, 1982 ; Oliver, 1996 ; Shakespeare & Watson, 2002) qui ont permis de conceptualiser le handicap et de le situer historiquement. Des travaux plus récents, comme ceux de Townsend et al. (2020), ont repris ces conceptualisations, et se sont notamment appuyés sur l'approche dynamique et interactive de la personne ayant une déficience avec son environnement social, pour mieux appréhender les représentations du handicap dans le monde du sport et du parasport. Les sportifs et parasportifs construiraient ainsi leurs identités sportives au sein d'un contexte institutionnel et organisationnel influencé par les représentations sociétales du handicap. Townsend et al. 2020, Patatas et al. (2020), ou Compte (2017), ont mis en avant que ces constructions identitaires dans le parasport et notamment dans le parasport de haut niveau se développeraient avec une représentation dite « validiste » du handicap. Les parasportifs s'inscriraient, pour le moment, dans une organisation sportive pensée par et pour des personnes dites valides. Ces réflexions ont semblé intéressantes à étudier, dans le cadre de cette thèse, afin d'essayer de proposer une application de l'impact de l'évolution culturelle et sociale du handicap sur l'organisation parasportive en France.

Concernant le handicap mental et psychique, le milieu socio-éducatif a été un acteur important du développement de la pratique parasportive de ce public (Marcellini, 2005 ; Compte, 2003). Même si la FFSA continue à entretenir des liens forts avec ce milieu dans l'organisation parasportive des PSH ayant des déficiences intellectuelle, psychique et/ou autistique, une structuration compétitive a évolué en lien avec les milieux sportifs spécifiques et ordinaires nationaux et internationaux (Beldame et al., 2016). Ainsi, comme les analyses des données récoltées le montreront, les parasportifs ayant une déficience intellectuelle (DI) et/ou une atteinte de troubles du spectre de l'autisme (TSA) qui ont participé à la première et troisième étude de cette thèse, côtoient tous à la fois le milieu sportif ordinaire et le milieu sportif spécifique. Cette constatation a participé au choix d'un cadrage théorique interactionniste, plus précisément goffmanien, qui va être explicité dans la dernière partie de cette présentation du cadrage théorique.

Les différents travaux sur les modèles du handicap ont apporté une conceptualisation globale du handicap. Pour autant, des chercheurs travaillant sur le parasport, dont Moola & Norman (2012) ont exploré d'autres approches que celle des modèles. Leurs travaux ont montré que l'appréhension sociologique de la vie sportive des parasportifs ne pouvait être complète sans des enquêtes empiriques auprès du public concerné.

Depuis Moola & Norman (2012), des enquêtes empiriques ont été réalisées. Parmi elles, Apeldoorn (2021, 2018, 2012), ou bien encore Sparkes, Brighton & Inckle (2020, 2018a, 2018b) ont travaillé sur les expériences des parasportifs.

Apeldoorn (2021, 2018, 2012) a mené des travaux sur la construction identitaire des jeunes femmes ayant une déficience motrice (2012), puis sur la manière dont les jeunes femmes sportives ayant une déficience motrice vivaient les cours d'Éducation Physique et Sportive (EPS) et quelles stratégies elles utilisaient pour gérer ces cours (2018) ; et enfin une étude exploratoire sur la problématisation du handicap dans les programmes d'EPS des écoles suédoises (2021). Apeldoorn a montré que les jeunes femmes ayant une déficience motrice et pratiquant du hockey sur luge, du basket fauteuil ou du tennis de table, construisaient leurs identités en s'appuyant sur la technologie et la métaphore du cyborg, intégrant le fauteuil dans la construction de leur identité (2012). Elles adoptaient un discours s'opposant aux notions stéréotypées de genre dans le sport, parlant de plaisir, de force, de détermination et de prise de

risque tout en incarnant une féminité résistant à l'idée répandue que les femmes en situation de handicap seraient asexuées (2012). En 2018, Apeldoorn a mis en avant le fait que les jeunes femmes ayant des déficiences motrices pratiquant du sport aspiraient à paraître « normales » mais qu'elles rencontraient des difficultés à être reconnues par les professeurs d'EPS comme simplement des sportives. Elles ont relaté des expériences d'exclusion et ont expliqué avoir mis en place des stratégies de résistances diverses : non-participation à certaines parties du cours d'EPS ; abandon du cours d'EPS ; soulignement de la compétence sportive en montrant aux professeurs d'EPS les médailles sportives. Pour autant, ces jeunes femmes sportives, lorsqu'elles ont décrit les expériences de stigmatisation, ont toujours évité de se positionner en tant que victimes, en minimisant la gravité de la situation discriminatoire qu'elles avaient vécue. Les garçons et l'entraîneur masculin ayant participé aux entretiens ont, eux, donné des exemples d'expériences de cours d'EPS plus inclusives. Ces données ont ouvert une perspective de remise en question de la norme entre personnes dites handicapées et personnes dites valides concernant les cours d'EPS, mais ont confirmé la norme de genre. Enfin, dans ses derniers travaux (2021), Apeldoorn, en traitant du lien entre handicap et formation des enseignants d'EPS en Suède, a mis en lumière deux représentations dominantes. La première est le fait que les élèves ayant une déficience ou des besoins spécifiques sont considérés comme un « problème ». Ce faisant, le risque d'être considérés comme déviants et marginalisés en éducation physique est d'autant plus important avec le postulat de départ qu'être en situation de handicap est un problème à résoudre dans les cours d'EPS. La deuxième représentation concerne les relations de pouvoir, les normes et les inégalités. Le fait que la discrimination qui favorise les personnes dites valides dans l'enseignement de l'EPS (Apeldoorn parle d'*ableism*) ne soit pas abordée de manière explicite dans les programmes de formation, revient à nier la réalité d'une relation de pouvoir entre les personnes ayant des déficiences et les personnes dites valides, mais aussi les inégalités qui en émanent. Apeldoorn a suggéré qu'il fallait prendre en considération les effets de la déficience et de l'incapacité qui en résulte afin de renforcer les connaissances sur les déficiences des PSH. Ces connaissances seraient utiles dans le processus de reconnaissance de toutes les personnes, et seraient un moyen de démanteler « l'abléisme », d'apprécier les différences et de proposer une éducation réellement inclusive.

Sparkes, Brighton & Inckle (2020, 2018a, 2018b) ont mené plusieurs travaux auprès de parasportifs afin de relater leurs expériences dans différents domaines. L'une d'entre elles, a été le « boosting » (2020). Le boosting est une pratique, considérée à certains égards comme du dopage, qui permet pour des parasportifs atteints d'une lésion haute de la moelle épinière, d'accéder à un état (en lien avec la pathologie), qui, sous certaines mises en situation, permettrait d'améliorer la performance sportive. Cette pratique est pour autant estimée à risque pour la santé des personnes la pratiquant. Sparkes et al. (2020) ont, par une analyse thématique des résultats issus d'entretiens, suggéré que les participants ont comparé le boosting à une expérience physique de leur corps, une technique qui leur permettait de reprendre le contrôle de leur corps. Dans un environnement d'amélioration de la performance, cette pratique peut favoriser un certain désengagement moral et encourager les parasportifs à prendre des risques dangereux pour leur santé, tout comme dans le dopage dans la haute performance sportive.

Townsend, Huntley, Cushion & Fitzgerald (2018) ont, eux, mis en lumière les expériences concernant le coaching parasportif en expliquant que le manque de littérature spécifique sur le parasport pouvait influencer sur les approches adoptées par les coaches dans la préparation des parasportifs. En effet, puisqu'il existe une certaine carence d'études spécifiques, les entraîneurs ont construit leur accompagnement à partir des travaux du milieu ordinaire. Townsend et al., (2018) se sont interrogé les éventuels manques d'adaptation aux singularités du parasport et sur l'impact potentiel dans l'accompagnement vers la performance parasportive.

Fitzgerald (2005) et Van Doodewaard, Knoppers (2018) & Hilvoorde (2018) se sont, eux, intéressés à la place de l'éducation physique dans le sport et le parasport. Par exemple, dans une étude de 2018, Van Doodewaard, Knoppers & Hilvoorde ont suggéré, à partir d'analyses sur des supports vidéo utilisés par les enseignants d'EPS auprès de leurs élèves, que la sélection des vidéos était basée à la fois sur la perception de compétences des personnes présentes dans la vidéo sur le sujet que souhaitait aborder l'enseignant, mais aussi sur la manière dont le rapport au corps était présenté dans la vidéo. Cette recherche a montré que les enseignants avaient au final construit des hiérarchies dans les corps, ancrées sur des représentations en lien avec les capacités, le genre et l'ethnicité. Les chercheurs ont expliqué que les sélections aboutissaient à une incarnation du corps essentiellement masculin, blanc et valide, avec une invisibilité forte des autres corps.

Richardson & Motl (2020), Richardson, Smith & Papathomas (2017a, 2017b) et Williams et al. (2020), ont quant à eux exploré les expériences parasportives dans les champs de l'activité physique et la réadaptation. Richardson & Motl (2020) ont, par exemple, mené une recherche dans un centre de réadaptation qui se voulait être entièrement adapté pour aider les personnes ayant une déficience physique à faire une pratique sportive. L'analyse des 35 entretiens semi-directifs ont donné lieu à des récits sur les parcours des participants qui racontent être passés d'un état de santé mauvais à un sentiment de bien-être. Le vocabulaire utilisé par les participants, - sentiment d'inclusion, d'acceptation de leur corps, de bonne entente avec les autres personnes présentes...-, a mis en lumière le rôle important que les espaces de réadaptation adaptés peuvent avoir dans l'amélioration du bien-être des personnes ayant des déficiences motrices.

Toutes ces recherches ont montré la complexité et l'hétérogénéité de la conceptualisation du handicap. Smith & Bundon, (2018) ou bien encore Townsend et al., (2018), ont mis en avant la difficulté que les chercheurs et l'entourage des parasportifs ont eu à appréhender le handicap. L'ancrage social, culturel et éducatif par lequel les acteurs du parasport percevaient le handicap est resté fortement « validiste », car comme expliqué précédemment, par une organisation institutionnelle et structurelle pensée par et pour des personnes dites valides. En effet, selon ces auteurs, ces acteurs ont appréhendé le handicap avec la posture que le handicap est une situation « anormale », passagère ou non. Townsend et al., (2018), ou bien encore Patatas (2020) l'ont expliqué à travers l'exemple des entraîneurs des parasportifs. Un grand nombre d'entre eux serait issu des parcours de formation du milieu sportif ordinaire. Selon ces auteurs, peu d'entraîneurs auraient bénéficié de formations spécifiques sur le handicap, tant du point de vue de la déficience que de l'environnement qui induit une situation de handicap. En outre, les modèles de performance sportive, sur lesquels ces entraîneurs peuvent se référer, proviendraient d'études sur les sportifs « valides » de haute performance ou du milieu institutionnel sportif ordinaire. Townsend et al., (2018) et Patatas (2020) ont pointé un risque potentiel à ne pas laisser une place plus importante aux recueils d'expériences parasportives qui permettraient d'apporter des informations quant aux singularités du parasport et ainsi d'enrichir les parcours de formations des entraîneurs des parasportifs.

Ce travail de thèse souhaite participer à ce recueil d'expériences parasportives, en proposant trois études, une quantitative, deux qualitatives, qui portent sur un panel relativement conséquent des parasportifs de haut niveau ayant un projet de sélection aux Jeux Paralympiques de Tokyo, représentant toutes les disciplines paralympiques des Jeux Paralympiques de Tokyo, ainsi que toutes les déficiences, motrices, sensorielles, mentales et psychiques. La finalité a été de donner la parole à ces parasportifs, afin de recueillir leurs perceptions sur la place et l'organisation des facteurs, à la fois ceux considérés comme « traditionnels » ou « directs » (Baker & Horton, 2004) (entraînement, préparation physique, mentale, diététique, récupération), mais aussi les facteurs sociaux, ou facteurs « indirects » (Baker & Horton, 2004) (situations sociale, professionnelle, familiale, amicale, de handicap...) de la performance paralympique. Ce travail de thèse s'est aussi intéressé à la blessure, en questionnant la provenance de la blessure (blessure survenue pendant la pratique sportive ou en dehors), la durée et l'impact sur la préparation sportive, mais aussi le lien avec les milieux médicaux et paramédicaux. En confrontant les différents facteurs de la performance à trois variables que sont i) la discipline sportive, ii) le niveau de performance et iii) la déficience, les résultats issus de ces trois études tenteront d'apporter une visibilité sur les stratégies d'optimisation de la performance mises en place par les parasportifs. Ce travail de thèse essaiera aussi d'appréhender davantage la construction identitaire du parasportif et de voir de quelle manière ces connaissances pourraient participer à l'accompagnement vers la performance paralympique.

II.5.3. Construction identitaire parasportive, interactionnisme et performance paralympique

Shakespeare & Watson (2002) ont discuté le modèle social du handicap et plus généralement se sont interrogés sur la pertinence d'observer ce modèle au regard des critiques que nous avons évoquées précédemment. Ils ont prôné une approche qui chercherait à intégrer toutes les dimensions de l'expérience de chaque PSH. En effet, selon ces auteurs, le handicap, même s'il représente un concept post-moderne, est

complexe, variable, et se situe à l'intersection d'une pluralité de disciplines. Le handicap ne pourrait donc, selon eux, être réduit à une identité singulière.

Shakespeare & Erickson (2000) ont eux aussi démontré la complexité du handicap et la multiplicité disciplinaire qui serait nécessaire pour appréhender le concept que représente le handicap. Selon ces auteurs, le handicap ne peut être soit médical, soit social, mais devrait inclure toutes les dimensions des expériences des PSH : corporelles, psychologiques, culturelles, sociales et politiques.

Cette manière de penser le handicap a représenté des points communs avec les courants post-structuralistes. Les auteurs de ces courants ont mis en avant la complexité des êtres humains. Selon eux, l'étude des événements sociaux serait incomplète sans observer à la fois les êtres humains et leur complexité, mais aussi le fonctionnement des structures dans lesquelles les populations ciblées évoluent.

Il existe aussi des points communs avec les courants, interactionniste et interactionniste symbolique. Ces derniers ont, en effet, indiqué que les événements sociaux devraient être étudiés par le prisme des interactions multiples et variées entre les individus, tout en situant ces individus dans le contexte structurel et institutionnel dans lequel ils évoluent.

Comme l'ont souligné Shakespeare & Watson (2002), les politiques sur le handicap, ont souvent reposé et reposent encore souvent, sur une acceptation d'une distinction handicapé/non handicapé. Or, en prenant de la distance avec cette acceptation, cette dernière a semblé finalement non représentative de la réalité sociale. Shakespeare & Watson (2002) ont proposé deux raisons principales à cette remise en question de cette acceptation pourtant banalisée dans l'organisation actuelle des sociétés modernes.

La première a mis en avant le ressenti des PSH. Souhaitaient-elles être considérées comme telles ? Shakespeare & Watson (2002) ont montré que la construction identitaire d'une PSH ne différait pas de la construction identitaire d'un individu dit valide. Townsend et al. (2020) ont, à ce titre, expliqué que ce mécanisme de construction identitaire existait pour toutes les personnes considérées en dehors des normes dites valides, comme par exemple pour les personnes estimées militantes, dans le sens où elles témoignent pour des mouvements de groupes minoritaires, soit non ou moins reconnus par la société. Qu'il s'agisse d'une personne homosexuelle, d'une femme, d'un homme, d'une PSH, les représentations sociales ont fréquemment sous-entendu une étiquette banalisée : être militant c'est être dans une culture de

l'opposition. Townsend et al. (2020) se sont demandé ce que pouvaient ressentir les individus, étiquetés comme PSH ou militants, alors qu'ils souhaitaient tout simplement eux être considérés comme ordinaires, non différents.

Comme Townsend et al. (2020) l'ont relevé, de nombreuses PSH ne souhaiteraient pas être considérées comme en situation de handicap et refuseraient d'être définies par la déficience ou le handicap, notamment parce que souvent cette étiquette identitaire les stigmatiserait ou alors les pousserait vers des mouvements associatifs ou militants. Or, selon Townsend et al. (2020), certaines PSH n'auraient pas, socialement, une volonté de construire une identité politique, de faire partie d'un mouvement pour les PSH. Selon ces auteurs, l'enjeu serait avant tout de laisser la possibilité aux individus, qu'ils soient en situation de handicap ou non, de construire librement leur identité. Les PSH pourraient choisir de se considérer comme des PSH, ou bien alors comme des personnes ordinaires, des êtres humains ou des citoyens avant tout, plutôt que d'être membre d'une communauté minoritaire. En effet, d'après Townsend et al. (2020), certains individus pourraient considérer les constructions identitaires comme une liberté totale, d'autres un refuge (se réfugier dans une communauté pour construire son identité). D'autres encore souhaiteraient construire des identités multiples, car ils aspireraient à s'identifier par rapport à plusieurs expériences de vie. Le sexe, la classe sociale, l'origine ethnique, la profession, la religion... pourraient être autant de facteurs de construction identitaire multiple. Shakespeare (1996) ont par exemple montré que les PSH, homosexuelles, donnaient plus souvent priorité à leur identité sexuelle et ignoraient davantage leur expérience de la déficience.

Priestley et al. (1999) ont, quant à eux, rapporté dans leurs travaux sur les enfants en situation de handicap, que la plupart d'entre eux voulaient être considérés comme « normaux » bien que différents et résistaient activement à la définition du handicap. Townsend et al. (2020) ont avancé qu'il devait être de même concernant les personnes âgées souffrant de déficiences ou des personnes souffrant de maladies chroniques.

La deuxième remise en question de l'acceptation de la catégorisation handicapé/non handicapé, serait que, finalement, toute personne pourrait se trouver, à un moment donné de sa vie, en situation de handicap.

Les travaux d'Irving Zola (1989) par exemple, ont exprimé que le corps humain ne fonctionnerait pas parfaitement éternellement ; qu'à un moment de la vie, il pourrait

dysfonctionner. Antonovsky et al. (1979) ont rappelé que la maladie faisait partie de la condition humaine et Bauman (1992), que la mort faisait partie de la vie.

Townsend et al. (2020) ont expliqué que, dans les sociétés modernes, les individus sont définis en fonction de leurs capacités rationnelles, c'est-à-dire de ce qui nous sépare des animaux. Or, ils ont aussi suggéré que ces capacités pourraient être relatives car évolutives soit dans le temps, soit en fonction de la situation sociale dans laquelle l'individu se trouve à l'instant T. Ces auteurs ont indiqué ne pas vouloir comparer les expériences liées à des déficiences, car comparer une cécité et une myopie n'aurait pas de sens par exemple, tout comme comparer une personne paralysée par un accident de la moelle épinière et une personne qui a une double fracture des tibias qui peut être soignée. Toutefois, ils ont souhaité souligner que toute personne peut à un moment de sa vie connaître des limitations fonctionnelles. Ainsi toute personne pourrait connaître une expérience de vie dans laquelle elle pourrait se trouver en situation de vulnérabilité. Néanmoins, Townsend et al. (2020) ont constaté que tous les individus ne sont pas opprimés en raison de cette déficience, mais que seule une partie des personnes subirait les processus invalidants de la société. Shakespeare & Watson (2002) ou Townsend et al. (2020), parmi d'autres, ont surtout voulu montrer que les sociétés ont évolué de manière à minimiser les éventuelles limitations des capacités liées à des déficiences qu'une majorité de personnes pouvait un jour rencontrer et donc des situations de handicap communes à une grande majorité d'individus (puisque tout le monde se trouvera à un moment dans une situation de handicap), sans pour autant réussir à traiter efficacement les problématiques d'une minorité de PSH dont la déficience est discréditée voire stigmatisée.

Les auteurs présentés précédemment, ont plus particulièrement étudié les parasportifs ayant des déficiences motrices. D'autres chercheurs, comme Compte (2005), Marcellini (2007) ou bien encore Beldame et al. (2016) se sont intéressés plus spécifiquement aux constructions identitaires des parasportifs ayant une déficience intellectuelle et/ou psychique.

D'après Marcellini (2007), les luttes institutionnelles et médiatiques pour une « *dynamique d'intégration physique et sociale des personnes porteuses de*

déficiences »²¹, - par exemple le souhait de clarifier les procédures de classification, ou bien encore les politiques d'inclusion dans les lieux d'accueil mais aussi dans la représentation médiatique, notamment par davantage d'images des PSH, - ont contribué à un processus global mais finalement incomplet d'une « destigmatisation » des PSH. Marcellini a montré que les nouvelles mises en scène, notamment photographiques des paraspportifs, valorisaient finalement le paraspportif présentant une déficience compensée par un appareillage technique (par exemple les prothèses sportives appelées lames). Le paraspportif est alors référencé comme un sportif « bionique ». La destigmatisation est partielle, car elle ne concerne qu'une partie des déficiences et se rattache à une image précise du handicap et de la technologie. Les autres déficiences, notamment celles dites invisibles, comme les déficiences intellectuelles et/ou psychiques sont alors exclues de cette nouvelle représentation du handicap. Ce processus de reconnaissance ou non reconnaissance de certaines déficiences par rapport aux autres, influencent nécessairement la construction identitaire des paraspportifs concernés.

Beldame et al. (2016) ont exploré les parcours de vie des paraspportifs de haut niveau ayant des déficiences intellectuelles et/ou psychiques afin de mettre à jour les enjeux des constructions identitaires chez ce public. Les résultats ont suggéré que l'intensification de la pratique sportive, la réussite compétitive et l'accès à la haute performance ont conduit les paraspportifs ayant des déficiences intellectuelles et/ou psychiques à exprimer de la fierté sportive. Ils ont aussi montré que si cette fierté pouvait être reconnue à des degrés divers dans le milieu sportif, elle restait souvent discrète en dehors du champ sportif ; milieu dans lequel ils rencontrent des stigmatisations. Les auteurs ont aussi rapporté que les paraspportifs ayant des déficiences intellectuelles et/ou psychiques ont construit leur identité sportive en prenant de la distance avec le monde médico-social souhaitant inscrire dans le temps leur lien avec le milieu sportif spécifique (le sport adapté et la FFSA). Enfin, l'étude a montré, que contrairement à ce qui semblait émerger dans les milieux institutionnels et politiques, les paraspportifs de haut niveau ayant des déficiences intellectuelles et/ou psychiques ont ancré leurs identités sportives au sein du milieu sportif spécifique et non ordinaire.

²¹ Anne Marcellini, 2007, « Nouvelles figures du handicap ? Catégorisation sociales et dynamiques des processus de stigmatisation / destigmatisation », dans Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé, pages 199 à 219, Hors Collection, Editeur De Boeck Supérieur.

Ce travail de thèse essaiera de s'appuyer sur ces réflexions pour essayer de mieux appréhender les questions identitaires des individus dont les PSH. Les parasportifs, public interrogé dans cette thèse, naviguent tous en permanence entre le milieu dit ordinaire et le milieu dit spécifique. Ils évoluent donc dans des contextes sociaux où la perception du handicap et des déficiences diffèrent. Le fait de mieux appréhender la manière dont ils perçoivent ces différences, comment ils construisent et élaborent des stratégies de construction identitaire parasportive, pourrait permettre d'apporter des éléments riches de leurs expériences et utiles aux structures et institutions sportives et parasportives dans l'accompagnement vers la performance paralympique.

II.6. Le choix de la sociologie interactionniste pour étudier la performance parasportive

Comme cela vient d'être relaté précédemment, l'approche interactionniste qui s'intéresse tout à la fois aux expériences des individus mais aussi aux structurations institutionnelles et organisationnelles dans lesquels ils évoluent, est celle qui a été choisie pour porter l'axe fort du cadrage théorique de cette thèse. Ce courant, par ses approches multiples et dynamiques, a permis de questionner les facteurs sociaux de la performance. Les parasportifs ont pu être interrogés sur leurs expériences de vie, leurs interactions, mais il a aussi été observé le contexte institutionnel dans lequel ces parasportifs s'inséraient. Par l'analyse des réponses au questionnaire et des 36 entretiens semi-directifs réalisés, les interactions et les stratégies adoptées par les parasportifs pour tenter d'optimiser leurs performances ainsi que les constructions identitaires sportives/parasportives ont pu être explorées.

II.6.1. L'utilisation de l'interactionnisme pour questionner les facteurs sociaux de la performance

Le courant interactionniste s'est développé aux États-Unis, à partir des années 1918 et s'est intéressé particulièrement aux domaines médicaux et de la déviance.

Comme cela a été présenté précédemment, Becker ou Goffman, ont démontré que la déviance est un construit social. Les personnes ayant une déficience motrice, sensorielle, mentale ou psychique n'entreraient pas dans les représentations dominantes normées de la société (Goffman, 1963). Elles doivent donc construire leurs identités sociales et réelles avec ces « étiquettes » de personnes stigmatisées.

Goffman (1963) a notamment travaillé sur les personnes ayant une déficience mentale et/ou psychique. Il leur a donné la parole et a aussi étudié le contexte dans lequel elles évoluaient. Goffman estimait en effet, qu'il n'était pas possible de comprendre les expériences de ce public si le chercheur ne procède pas aux deux démarches : interroger le public concerné et analyser le milieu organisationnel.

Goffman, après avoir affirmé que les PSH étaient fréquemment marginalisées dans la société, a précisé que, pour autant, elles vivaient et évoluaient dans la société avec les personnes dites « normales ». Il s'est alors intéressé à ce qu'il a appelé « les contacts mixtes » (Goffman, 1963). Ces derniers se produisent lorsque des personnes dites stigmatisées et des personnes dites normales (ou valides) partagent une même situation sociale. Ce contexte de contacts mixtes peut engendrer des moments de stress pour l'ensemble des personnes présentes. En effet, les personnes en présence peuvent être stressées quant aux comportements à adopter. Les personnes dites stigmatisées vont alors adopter différentes stratégies. Elles peuvent, par exemple, essayer d'éviter ces contacts mixtes, ou sinon adopter une forme d'interaction qui peut être « flottante, angoissée, branlante » débouchant sur un « malaise »²². Les personnes dites normales, lors de ces contacts, rencontrent aussi des difficultés, notamment en ne sachant pas toujours comment réagir. Aussi, l'ensemble des personnes partagent un même sentiment de malaise (Marcellini & Miliani, 1999).

Les travaux de cette thèse se sont appuyés sur cette approche interactionniste, multiple et dynamique. La notion de contacts mixtes a paru intéressante concernant la

²² Anne Marcellini et Mahmoud Miliani, « *Lecture de Goffman, L'homme comme objet rituel* », Corps et culture, Numéro 4 | 1999, mis en ligne le 24 septembre 2007, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/corpsetculture/641> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpsetculture.641>

problématique de cette thèse. En effet, les parasportifs de haut niveau côtoient tous à la fois le milieu sportif spécifique et le milieu sportif ordinaire. Ils sont donc tous confrontés à des rites d'interaction des deux milieux, avec des pairs en situation de handicap et des sportifs dits valides. Ils évoluent ainsi avec des contacts mixtes qu'ils doivent appréhender dans un contexte institutionnel et organisationnel en pleine évolution comme cela a été expliqué en introduction.

Toutes ces interactions variées, entre milieu sportif spécifique et ordinaire, tous ces contacts mixtes, entraînent les parasportifs de haut niveau dans des relations interpersonnelles. Ils doivent expérimenter différentes scènes sociales et donc se confronter à divers rites d'interaction. Ainsi, pour réussir à s'intégrer dans ces différentes situations sociales, les parasportifs doivent élaborer des stratégies, appelées *management* des impressions (Goffman, 1959), pour construire leurs identités sportives et plus globalement sociale, leur identité réelle, et faire éventuellement face au stigmaté, dans le milieu sportif mais aussi socioprofessionnel.

II.6.2. Les stratégies identitaires des parasportifs de haut niveau pour l'optimisation de la performance paralympique

Le fait d'avoir écouté, puis restitué les paroles des parasportifs en recontextualisant leurs propos dans l'environnement institutionnel et sociétal actuel du parasport en France, a permis d'appréhender certaines stratégies, notamment identitaires, mobilisées pour optimiser les performances.

La définition de l'identité a fait l'objet de nombreux débats dans différentes disciplines, notamment en psychologie, psychologie sociale et sociologie. Erikson, psychanalyste allemand, aurait été le premier à proposer une réflexion autour de l'identité²³. Il a proposé le concept de « crise d'identité » avec pour finalité la volonté de mieux définir les troubles éprouvés par les vétérans de la Seconde Guerre Mondiale (Person, 1984). Puis ce concept a été repris pour appréhender les problématiques concernant les adolescents et les minorités. La sociologie s'est aussi intéressée à la

²³ Carmel Camilleri, Joseph Kastersztein, Edmond-Marc Lipianski, Hanne Malewska-Peyre, Isabelle Tabaoda-Leonetti, Ana Vasquez, Stratégies identitaires, Edition PUF (Presse Universitaires de France), Paris, 2015, Psychologie d'aujourd'hui

question de l'identité, notamment de l'identité sociale, qui étudie l'individu, mais inséré dans un groupe (Labov, 1976).

L'approche sociologique déterministe, qui expliquait que les individus subissaient l'influence des facteurs extérieurs dans de nombreux choix et actions, a été critiquée, entre autres, lorsque des réflexions sur la notion d'identité ont émergé. Dans la perspective déterministe, les individus verraient leur identité imposée par le poids du fonctionnement social et n'auraient ainsi pas la possibilité de prendre conscience de leur identité à partir de ce qu'ils possèdent. Ils auraient des prises de conscience plutôt à partir de ce dont ils sont privés (Nonna et al., 1992) ; parlant ainsi « d'identité aliénée ». Or cette construction identitaire qui repose sur l'acceptation par l'individu de ce dont il est privé, peut engendrer du repli sur soi, de la marginalité, une non perception des rapports de production²⁴. Cette approche déterministe a été critiquée car elle ne révélait pas la possibilité, pour chaque individu ou groupe d'individus, de prendre conscience de certains rapports de domination, et au lieu de les accepter, de pouvoir aussi les refuser ou de vouloir une évolution de ces rapports. Weber (2016, 2011, 2004, 1996, 1959, 1913) a notamment soutenu une approche dans laquelle l'individu ou le groupe est un acteur ayant des réactions rationnelles propres. Par ces réactions, l'individu ou le groupe d'individus peut alors faire évoluer les rapports de domination. Ainsi, la construction identitaire doit elle aussi pouvoir se réfléchir à partir d'une réflexion plus dynamique dans les relations interpersonnelles.

A partir de la fin des années 1970 et dans les années 1980, de nombreuses recherches de terrain ont été menées, amenant un consensus sur l'idée qu'il n'y aurait pas une identité unique mais que l'individu disposerait de plusieurs identités qui se matérialiseraient en fonction du contexte historique, social et culturel dans lequel il évolue²⁵.

Le courant interactionniste a contribué à proposer des éléments allant dans le sens d'identités au pluriel. Il a notamment mis en avant que les constructions identitaires seraient le résultat de processus variés. Les chercheurs interactionnistes, à l'instar de Goffman, ont proposé une conception des identités comme des stratégies

²⁴ Carmel Camilleri, Joseph Kastarsztejn, Edmond-Marc Lipianski, Hanne Malewska-Peyre, Isabelle Tabaoda-Leonetti, Ana Vasquez, *Stratégies identitaires*, Edition PUF (Presse Universitaires de France), Paris, 2015, *Psychologie d'aujourd'hui*

²⁵ Carmel Camilleri, Joseph Kastarsztejn, Edmond-Marc Lipianski, Hanne Malewska-Peyre, Isabelle Tabaoda-Leonetti, Ana Vasquez, *Stratégies identitaires*, Edition PUF (Presse Universitaires de France), Paris, 2015, *Psychologie d'aujourd'hui*

identitaires, reposant sur des interactions dynamiques. Si certains se sont interrogés sur une distinction entre rôle et identité, Goffman (1967) a suggéré cette distinction. Il a défini la construction identitaire comme un processus durant lequel l'individu connaît différents rôles qui participent au développement de l'identité réelle de la personne et ses identités sociales. Selon la situation ou scène sociale dans laquelle une personne se trouve, elle va adopter un ou des rôles correspondants aux attentes sociales de la situation. Selon Goffman, l'individu participe à un jeu social, dans lequel il tient des rôles en fonction de ce qu'il ressent et se sent capable d'assumer par rapport aux personnes avec lesquelles il est en interaction (Weizman, 2006). L'individu va devoir manifester divers rôles dans tous les contextes sociaux qu'il va rencontrer, qu'ils soient, familiaux, professionnels, amicaux, sportifs... Ainsi, pour Goffman, l'individu doit mettre en place des managements d'impression, des stratégies identitaires pour s'adapter aux différents contextes, pour garder la face ou éviter de la perdre (Marcellini, 2007).

Comme précisé précédemment, les parasportifs côtoient des contextes sociaux extrêmement variés, entre milieux spécifiques et ordinaires, à la fois dans leur vie sportive et leur vie quotidienne. Quelles stratégies ces parasportifs adoptent-ils pour identifier leur place dans le système sportif et parasportif de haute performance ? Est-ce qu'ils essaient de se différencier, de se valoriser ou au contraire de ressembler à leurs pairs ? Quels mécanismes sont développés pour garder la face ou éviter de la perdre pour parvenir (ou non) à une identité sportive perçue comme positive ?

Pour conclure ce chapitre sur le cadrage théorique, ce travail de construction identitaire s'ajoute, pour les parasportifs de haut niveau, aux stratégies d'organisation des facteurs de la performance (entraînement, préparation physique, mentale, diététique, récupération, situation socioprofessionnelle, blessures...), ainsi qu'au facteur plus spécifique de la classification sportive.

L'organisation des facteurs de la performance, le travail de construction identitaire se confrontent aussi aux modèles du handicap présentés précédemment, dont les représentations peuvent influencer les parasportifs dans leur appréhension de leur projet de performance paralympique. En effet, les travaux concernant les théories et modèles sur le handicap ont montré la complexité de la place des PSH

dans la société. Les études sur le handicap ont montré que les personnes ayant une déficience motrice, sensorielle, mentale et/ou psychique vont devoir composer avec un environnement social et culturel souvent stigmatisant et marginalisant.

Les travaux sociologiques sur le sport et le parasport de haut niveau ont exposé la temporalité spécifique des sportifs et parasportifs de haut niveau, mais aussi l'organisation structurelle singulière du parasport. A l'image des travaux, entre autres de Townsend et al. (2018, 2020), il a été démontré que le parasport de haute performance a été érigé, pour de nombreux aspects, sur le modèle du sport dit valide. Ainsi, sur quelques aspects, comme la formation des entraîneurs, l'accompagnement dans la pratique sportive puis la haute performance, le parasport peut connaître des manques concernant certaines singularités de son public (déficience, classification, interactions variées et parfois complexes...).

Comme présenté en introduction, l'organisation institutionnelle du parasport en France est en pleine évolution. Avant le 1^{er} janvier 2017, les deux fédérations historiques que sont la FFH et la FFSA organisaient, au regard du Ministère de tutelle (le ministère des sports), la pratique compétitive de haut niveau en France pour les personnes ayant des déficiences motrices, sensorielles, mentales et/ou psychiques. Depuis cette date du 1^{er} janvier 2017, le ministère a ouvert la possibilité à toutes les fédérations sportives, qu'elles soient spécifiques (FFH et FFSA) ou ordinaires, de demander la délégation pour tous les pratiquants, qu'ils aient ou non une déficience, dans leur champ disciplinaire correspondant. Cette décision a été justifiée institutionnellement par une volonté d'inclusion. Cette réorganisation structurelle en France est le reflet des approches théoriques présentées dans ce travail de thèse : la place de la personne en situation de handicap au sein de la société, la place du parasport dans l'organisation sportive française. Doit-on s'appuyer sur un seul modèle sportif pour les pratiquants dits valides et les pratiquants ayant une déficience, ou doit-on conserver deux modèles ?

Cette dernière question est certainement quelque peu simpliste dans son approche. En effet, la réalité est bien plus complexe, car le mouvement parasportif est multiple, entre les pratiquants, les encadrants, les salariés, les clubs et associations, les bénévoles, les personnels médicaux et paramédicaux, les établissements médico-éducatifs... Néanmoins, la notion d'inclusion demande de s'interroger sur l'évolution du modèle parasportif, afin d'essayer de proposer une offre de pratique et un

accompagnement vers la haute performance correspondant à la pluralité des pratiquants et notamment ceux ayant une déficience, quelle qu'elle soit.

Cette thèse n'a pas, bien entendu, la prétention de répondre à l'ensemble des problématiques sous-jacentes à cette évolution du mouvement parasportif. Néanmoins, elle s'inscrit dans ce contexte. Au regard du sujet de thèse choisit, à savoir les facteurs sociaux et l'optimisation de la performance paralympique, il a donc été décidé de questionner directement les parasportifs concernés, à savoir ceux de haut niveau ayant un projet de sélection pour les Jeux Paralympiques de Tokyo, et de mettre en relation les résultats trouvés avec le contexte institutionnel actuel.

Ainsi, dans la première étude, par questionnaire, les parasportifs ayant un projet de sélection pour les Jeux Paralympiques de Tokyo ont été interrogés sur l'organisation des facteurs de la performance. L'analyse des résultats s'est discutée dans le cadre théorique goffmanien : quels sont les facteurs de la performance mobilisés par les parasportifs ? Pourquoi sont-ils davantage mobilisés par rapport à d'autres ? Quelles sont les interactions sociales et institutionnelles qui peuvent influencer la construction sportive ? Existe-t-il des singularités propres au public parasportif ? Les travaux de Joncheray et al., (2020) qui ont montré que la performance était multifactorielle, dynamique et variée, ont été, entre autres, utilisés.

La deuxième étude a permis la passation de 21 entretiens de parasportifs ayant des déficiences motrices et/ou sensorielles, ayant un projet de sélection pour les Jeux Paralympiques de Tokyo, dans 19 disciplines sportives différentes. Les parasportifs ont été questionnés sur leurs expériences sportives et leurs expériences de vie. Les stratégies d'organisation dans la pratique sportive, la recherche de la performance et l'organisation dans la vie quotidienne ont été considérées ; dans le contexte institutionnel actuel, et avec le regard singulier de la société et du mouvement sportif sur le handicap. Les travaux de Townsend (2020, 2018) qui relatent une organisation du parasport considérée parfois comme « validiste » ont été, entre autres, empruntés pour discuter l'analyse thématique des résultats.

Enfin, dans la troisième et dernière étude, 15 parasportifs ayant une déficience intellectuelle (DI) et/ou atteints de troubles du spectre de l'autisme (TSA) ont participé à un entretien qui a permis des discussions sur la mobilisation des facteurs de la performance dans un contexte de contacts mixtes permanents. L'analyse thématique issue des entretiens, ainsi que l'observation participante, ont été discutées en

mobilisant des concepts goffmaniens : management du stigmaté, identité, socialisation... Les travaux de Richard et al. (2021), Beldame et al. (2016), et Marcellini (2005) ont contribué à mieux appréhender les constructions identitaires sportives de ce public.

Ainsi, pour chacune des études de cette thèse, la construction des outils et les méthodes d'analyse utilisées, ont donné la parole au public ciblé tout en essayant d'incorporer les environnements à la fois individuel et social dans lesquels les parasportifs évoluaient. Cette approche interactionniste a été choisie dans une optique de mieux comprendre les enjeux des facteurs sociaux dans l'optimisation de la performance paralympiques et participer à des propositions de préconisations utiles à l'accompagnement des parasportifs de haut niveau.

III. LE CADRE METHODOLOGIQUE

Définir la ou les méthodologies à mettre en œuvre dans le cadre d'un travail de recherche est toujours un choix délicat. Grawitz (2001)²⁶ a expliqué le désordre, notamment linguistique, de la notion de méthode dans les sciences sociales. Certains utilisent le terme « méthode » au singulier, d'autres « méthodes » au pluriel pour parler soit de procédures expérimentales ou statistiques, soit d'actions historiques, ou typologiques pour comprendre un phénomène. Pour autant, le cadre méthodologique est une partie importante d'un travail de recherche, car il détaille les outils mis en place, justifie pourquoi ces derniers ont été choisis et comment ils ont été utilisés. Grawitz (2001) a parlé de méthode dans le sens « philosophique » ; méthode qui est le fruit d'une réflexion intellectuelle visant à atteindre les « vérités qu'elle poursuit » (Grawitz, 2001, p. 351). Si les chercheurs en sciences sociales discutent, parfois s'opposent, sur les différentes méthodes de recherche, il existe néanmoins, un consensus sur le fait qu'une méthodologie explicitée et rigoureuse est nécessaire pour asseoir des conclusions issues d'une étude. Ainsi pour Becker (2002), cette rigueur méthodologique ne se résume pas en un processus net et logique, mais dans un processus d'allers-retours entre quatre domaines de réflexions : les représentations, les échantillons, les concepts et la logique. Un travail méthodologique sérieux est nécessairement lié à plusieurs étapes complémentaires et non linéaires. Le chercheur doit accepter le fait qu'il débute une étude avec un certain nombre de représentations. Ces dernières peuvent être le fruit de l'éducation et/ou de la connaissance de certains concepts, théories, expériences de terrain. Pour Becker, ces représentations sont des savoirs, des bagages qui servent pour s'insérer au quotidien, se comporter avec les autres, échanger, se forger des opinions. Mais lorsque la posture devient celle du scientifique, alors le chercheur doit être en capacité de reconnaître qu'il a des représentations pour s'en distancier en partie. Selon Becker, le travail d'échantillonnage peut s'avérer utile à cette distanciation car, si le chercheur est conscient que la population correspondante à l'objet étudié est logiquement plus importante que celle initialement envisagée à travers le prisme limité de ses propres représentations, il va alors élargir les échantillons afin de maximiser les chances que

²⁶ Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, 2001, 11^{ème} édition, Droit Public Science Politique, Dalloz.

certaines personnes confirment ces représentations, mais aussi que d'autres viennent les perturber, voire les contredire. De même, le chercheur peut être influencé par les concepts qu'il a étudiés, dont il est convaincu, mais ces derniers peuvent évoluer via les échantillons. La méthodologie adoptée pour analyser les résultats peut amener, parfois, à faire évoluer les représentations ou les concepts, tels qu'ils avaient été compris lors de leurs lectures. Les outils utilisés, qu'il s'agisse de questionnaire, d'entretien, d'observation ou autres façonnent l'ensemble de ce travail méthodologique complexe (Becker, 2002).

Pour cette thèse, l'ambition a été à la fois de s'appuyer sur l'expérience de terrain que j'ai pu acquérir lors de 15 années d'expérience professionnelle en tant que responsable du suivi socioprofessionnel des parasportifs de haut niveau à la FFH ; mais aussi de garder une vigilance quant aux représentations issues entre autres de cette expérience. Ce faisant, il a été décidé de porter une attention particulière au travail d'échantillonnage et à la construction des outils de terrain utilisés. Les écrits ci-dessous ont pour objectif d'expliquer les caractéristiques de cette thèse qui ont amené à adopter un cadre de recherche adoptant trois outils méthodologiques différents ; avec comme approche générale commune, celle compréhensive.

Ce travail de thèse comporte trois études. La première étude, qui sera appelée « étude 1 », est une étude quantitative qui a questionné les parasportifs ayant une déficience motrice, sensorielle, intellectuelle et/ou psychique. Les deux autres études ont été qualitatives. Celle dénommée « étude 2 » concerne les parasportifs ayant une déficience motrice et/ou sensorielle. « L'étude 3 » s'adressait aux parasportifs ayant une déficience intellectuelle et/ou psychique.

Le premier temps de ce cadre méthodologique présentera la population ciblée dans cette thèse, ainsi que les différents échantillons choisis pour chacune des trois études. Le deuxième temps sera consacré aux stratégies d'adaptation méthodologiques qui ont été nécessaires pour répondre aux caractéristiques de cette thèse. Enfin, le troisième temps aura pour objectif d'expliquer les outils méthodologiques mis en place pour les trois études de la thèse.

III.1. Définition de la population et des échantillons

III.1.1. La population interrogée dans le cadre de la thèse

Pour rappel, l'une des finalités de cette thèse est d'identifier des éléments participant à l'optimisation de la performance paralympique en prêtant une attention particulière aux facteurs sociaux. Le champ d'intérêt concerné est donc celui du paralympisme. Le terrain de la présente thèse s'est déroulé sur la période de 2019 à 2022, durant laquelle les Jeux Paralympiques de Tokyo ont eu lieu. Les deux acteurs institutionnels principaux - le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), et le Laboratoire de Recherche Sport, Expertise et Performance (SEP) -, en relation dans le cadre de cette thèse CIFRE étaient tous les deux identifiés comme des acteurs dans le cadre des Jeux Paralympiques de Tokyo. En effet, le CPSF a, entre autres, pour mission d'accompagner la délégation française aux Jeux Paralympiques et le laboratoire SEP a une mission d'accompagnement scientifique à la performance, notamment auprès des sportifs olympiques et paralympiques. C'est donc logiquement que les Jeux Paralympiques de Tokyo, ainsi que la paralympiade préparant cette échéance, ont été identifiés comme un cadre propice aux études de cette thèse.

De ce fait, il a été défini que la population étudiée serait celle des parasportifs sélectionnés aux Jeux Paralympiques de Tokyo. En effet, il a été décidé de focaliser cette thèse sur les parasportifs et non pas les autres acteurs de la performance, comme par exemple les entraîneurs. Cette décision s'explique pour deux raisons principales. La première est avant tout pragmatique. Le temps de la thèse est contraint et demande de procéder à des choix. La deuxième est liée à la recherche d'un maximum de variations (Patton, 2002)²⁷ dans la population à la fois en ce qui concerne les disciplines sportives présentes à Tokyo, ainsi qu'au niveau des déficiences ou incapacités que peuvent avoir les sportifs présents aux Jeux Paralympiques. Cette thèse a pour objectif de s'intéresser à la performance paralympique et plus particulièrement à son optimisation ; soit à la manière dont les acteurs, ici les parasportifs, construisent des stratégies visant à cette optimisation de la performance. Il semblait donc nécessaire de recueillir des perspectives variées, pour mieux

²⁷ Patton, M (2002), *Qualitative Research and Evaluation Methods*, Third edition, Thousand Oaks, CA: Sage.

appréhender la variable performance. Deux autres variables ont été alors définies pour aider à cette compréhension : la discipline sportive et le handicap.

Il convient, à ce moment de l'écrit, d'apporter une précision supplémentaire aux propos déjà présentés en Introduction, sur le vocabulaire adopté. Le terme handicap, ci-dessus, est utilisé dans une approche éémique, car « handicap » est le terme qui est souvent utilisé dans le langage commun pour caractériser à la fois la situation de handicap, mais aussi les déficiences ou les incapacités des personnes en situation de handicap. En effet, par exemple, lorsque l'expression « handicap acquis » ou « handicap de naissance » est employée, elle fait autant référence à la situation de handicap de la personne depuis le moment où sa déficience est survenue ou a été détectée, qu'aux déficiences ou incapacités qui caractérisent la personne dite handicapée. Ainsi, dans cette thèse, il sera utilisé le terme handicap lorsqu'il qualifie les situations de handicap que vivent les personnes ayant des déficiences et des incapacités. Lorsqu'il s'agira de caractériser le type de déficience, même si elle peut entraîner une ou des incapacités, le terme déficience sera utilisé ; par exemples, déficience motrice, sensorielle, mentale et/ou psychique, ou bien encore déficience acquise ou de naissance.

Au regard de la raison pragmatique et de celle de la recherche d'un maximum de variations, la population ciblée a donc été celle des parasportifs ayant un projet de sélection pour les Jeux Paralympiques de Tokyo. Le fait de se concentrer sur les Jeux Paralympiques permet d'exploiter au maximum la variable de la discipline sportive, puisque toutes les disciplines, dans lesquelles la France est sélectionnée, peuvent être représentées. Les Jeux Paralympiques de Tokyo étaient ouverts à 22 disciplines, regroupant des sports individuels et des sports collectifs : la boccia, le basket fauteuil, l'escrime fauteuil, le football à 5, le goaball, la para-athlétisme, le para-aviron, le para-badminton, le para-canoë, le para cyclisme, la para-équitation, la para-haltérophilie, le para-judo, la para-natation, le para-taekwondo, le para-tennis de table, le para-tir (sportif), le para-tir à l'arc, le para-triathlon, le rugby fauteuil, le tennis fauteuil et le volley assis. Les équipes de France de basket fauteuil, goalball et volley assis n'ont pas obtenu de quota pour être sélectionnées aux Jeux de Tokyo, aussi, sur les 22 disciplines de l'évènement, la France était représentée dans 19 d'entre elles. Il était important que pour l'une des études de cette thèse, au minimum, l'ensemble des disciplines soit représenté (ce qui fut le cas dans les études 1 et 2).

Le deuxième questionnement a porté sur la variable handicap, dans le sens préalablement précisé plus haut : situation de handicap et déficience. Le sujet de la thèse portant sur les sportifs paralympiques, le panel de situations de handicap et de déficiences concernées était varié. Effectivement, les Jeux Paralympiques de Tokyo permettaient, par la classification internationale arrêtée pour ces Jeux et au regard de l'ensemble des disciplines et épreuves, aux parasportifs ayant des déficiences motrices, sensorielles, mentales et psychiques diverses d'avoir un projet de sélection aux Jeux. Il a été souhaité, dès les premières réflexions sur ce travail de thèse, d'étudier ce spectre large de déficiences et donc de situations de handicap. Peu d'études concernant le parasport ont porté sur des personnes ayant des déficiences à la fois motrices, sensorielles, intellectuelles et/ou psychiques (Richard et al., 2021 ; Marcellini, 2007) ou encore sur toutes les disciplines représentées aux Jeux (Burlot et al., 2018) ; notamment concernant la performance dans le milieu parasportif. La plupart d'entre elles portaient soit sur les sportifs ayant un handicap moteur et sensoriel (Townsend et al., 2018 ; Patatas et al., 2020, Townsend et al., 2020 ; Marcellini et al., 2010) ; soit sur les sportifs ayant un handicap mental et psychique (Lantz & Marcellini, 2018 ; Beldame et al., 2016 ; Bedoin et al., 2015 ; Darcy & Dowse, 2013 ; Lundberg et al., 2011 ; Marcellini et al., 2010 ; Compte, 2017, 2005, 2003). Ce choix quant à la population à interroger dans le cadre de cette thèse, a engendré un nouvel enjeu, celui de définir les outils méthodologiques adaptés à l'ensemble des déficiences.

La diversité des caractéristiques de la population concernée par ce travail de thèse a engendré des réflexions méthodologiques spécifiques, détaillées ci-après, pour que les échantillons et outils privilégiés conservent toute leur pertinence.

La population ciblée était, à l'origine et comme expliqué précédemment, celle des parasportifs ayant participé aux Jeux Paralympiques de Tokyo. Toutefois, suite au report des Jeux Paralympiques de Tokyo lié aux conditions sanitaires lors de la pandémie de Covid-19, - comme cela sera détaillé ultérieurement -, la population ciblée a finalement été celle des parasportifs inscrits sur la liste large²⁸ pour les Jeux

²⁸ La liste large est une liste de pré-inscription d'un ensemble de sportifs susceptibles d'être sélectionnés aux Jeux. Cette liste est faite en amont des sélections officielles et donc regroupe plus de sportifs que le nombre final de sportifs qui seront sélectionnés. Néanmoins, si le sportif n'est pas inscrit sur cette liste large, alors il ne pourra pas être inscrit sur la liste finale, même s'il s'est sélectionné en remplissant les critères de sélection.

Paralympiques de Tokyo. Elle représentait un total de 267 parasportifs français, dans 19 disciplines paralympiques.

Le CPSF est le représentant officiel du mouvement paralympique international en France, et rassemble ainsi toutes les fédérations sportives qui proposent une offre de pratique pour les personnes en situation de handicap²⁹. De plus, le CPSF a aussi pour mission la conduite d'une délégation française performante aux compétitions paralympiques dont les Jeux Paralympiques. Le CPSF a donc la responsabilité de l'Équipe de France Paralympique pendant les Jeux, mais aussi en amont et après les Jeux, pendant des périodes définies. En amont des Jeux, le CPSF valide, avec les fédérations concernées les parcours de sélection, puis les comités sélectionnant officiellement les parasportifs aux Jeux. Le CPSF porte donc la responsabilité de valider ou non la sélection d'un parasportif Il est aussi en charge des inscriptions officielles auprès du comité d'organisation des Jeux, pour les sportifs comme les cadres. Enfin, il est aussi, en amont, chargé de veiller à la conduite d'une équipe de France ayant respectée, pour chacun de ses membres, une charte éthique. D'un point de vue de la communication, le CPSF est autorisé à communiquer, sur les parasportifs, trois mois avant le début des Jeux. Avant cette période, ce sont les fédérations qui décident de la communication institutionnelle. Le CPSF garde cette prérogative pendant les Jeux et jusqu'à un mois après la fin des Jeux. Ainsi, pendant les autres périodes et même si celles-ci peuvent concerner la préparation aux Jeux Paralympiques, les parasportifs restent sous la responsabilité des fédérations disciplinaires concernées. De ce fait, ce sont ces dernières qui vont proposer au CPSF les parasportifs à inscrire sur la liste large pour les Jeux Paralympiques. En effet, avant la sélection officielle, il existe une étape intermédiaire d'inscription des parasportifs sur une liste large, obligatoire pour une inscription définitive. Les fédérations y font figurer les parasportifs de haut niveau ayant un projet, soutenu par la fédération, de sélection pour les Jeux. Comme expliqué précédemment, cette partie administrative et logistique est, par contre, gérée par le CPSF.

²⁹ À ce titre, il assure un rôle de mise en avant de l'intérêt général de tous les pratiquants en situation de handicap d'activité sportive. Le CPSF conduit l'animation, la coordination et la représentation de l'ensemble des fédérations sportives membres afin de contribuer au développement de la pratique sportive par les personnes en situation de handicap.

Pour ce travail de thèse, l'accès à cette liste large de parasportif a donc été facilitée par le CPSF, employeur de cette thèse. Pour autant, afin de respecter les rôles des différents acteurs paralympiques en jeu, une demande préalable avait été faite, par mail, à chacun des directeurs techniques nationaux (DTN) des fédérations, soit 11 fédérations, pour obtenir l'autorisation d'utiliser la liste large des parasportifs et de prendre contact avec ceux identifiés pour les différentes études. Tous les DTN sollicités ont donné leur accord pour l'exploitation de la liste large des parasportifs et plus globalement pour la sollicitation de ces derniers dans le cadre des travaux de cette thèse.

III.1.1.1. Construction et définition de la population ciblée pour chacune des études

Comme expliqué ci-dessus, pour une représentation la plus exhaustive possible de la variable discipline, ce travail de thèse s'est concentré sur l'ensemble des disciplines paralympiques présentes aux Jeux Paralympiques de Tokyo et pour lesquelles la France était sélectionnée. La même réflexion concernant la variable handicap a été menée. Les différents échantillons de chacune des trois études ont permis de s'intéresser à un maximum de situations de handicap et de déficiences éligibles aux Jeux Paralympiques. Comme Becker l'a expliqué (2002), les situations sont toujours plus vastes que celles initialement envisagées, puisque ces dernières sont le fruit des représentations et sont donc limitées. Bien que l'ensemble des situations de handicap et de déficiences existantes ne peuvent pas être représentées, les échantillonnages de ces travaux de thèse ont tenté de considérer un ensemble exhaustif des déficiences présentes sur les Jeux Paralympiques afin de maximiser les chances de questionner mes représentations issues de mon expérience professionnelle (comme expliqué en introduction).

Il a semblé ainsi légitime de construire cette thèse dans une logique pouvant répondre à cette contrainte de double représentativité, tout en proposant des méthodes justifiées et rigoureuses. Il fallait interroger l'ensemble de la population générale de cette thèse, soit les parasportifs ayant un handicap moteur, sensoriel, mental ou psychique, et pratiquant les 19 disciplines dans lesquelles la France était

représentée aux Jeux Paralympiques de Tokyo. Afin de tenter de répondre à cette problématique d'une représentation la plus exhaustive possible, une approche que l'on peut qualifier en « entonnoir » a été retenue ; avec au départ une population large, pour se concentrer progressivement sur une population restreinte, plus ciblée. Ainsi, l'étude 1 a regroupé l'ensemble de la population ciblée (les parasportifs de la liste large des Jeux Paralympiques de Tokyo, soit 267 parasportifs ciblés). L'étude 2 a mobilisé une partie de la population des parasportifs ayant un handicap moteur et/ou sensoriel, (au nombre de 21), dans l'ensemble des 19 disciplines des Jeux Paralympiques de Tokyo. Enfin, l'étude 3 s'est concentrée sur les parasportifs ayant un handicap mental et/ou psychique, dans les deux disciplines (athlétisme et tennis de table adaptés) dans lesquelles des sportifs français étaient sélectionnés.

1.1.1.1.1 Questionner l'ensemble des parasportifs identifiés dans la thèse : le défi de l'étude 1

Dans la continuité des enquêtes menées par Burlot et al. (2018) et Joncheray et al. (2018) sur les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques de Rio 2016, les travaux de cette thèse ont souhaité questionner les parasportifs sur la manière dont ils appréhendent, mettent en place et analysent la construction de leur projet de performance paralympique. Le parti pris a donc été de se focaliser sur un seul des acteurs de la performance paralympique, - le parasportif -. Toutefois, il a été décidé de questionner un panel le plus large possible de parasportifs engagés dans la performance paralympique.

Le souhait était donc de pouvoir interroger un panel exhaustif dans le cadre de la première étude de cette thèse. La population identifiée était celle des parasportifs français inscrits sur la liste large des Jeux Paralympiques de Tokyo, au nombre de 267 parasportifs. Le questionnaire semblait être l'outil le plus adapté pour recueillir les réponses de cette population ciblée. Les détails sur la construction de cet outil seront expliqués ci-après. Le questionnaire a donc été envoyé aux 267 parasportifs, de 19 disciplines sportives différentes que sont la boccia, l'escrime fauteuil, le football à 5, la para-athlétisme, le para-aviron, le para-badminton, le para-canoë, le para cyclisme, la para-équitation, la para-haltérophilie, le para-judo, la para-natation, le para-

taekwondo, le para-tennis de table, le para-tir (sportif), le para-tir à l'arc, le para-triathlon, le rugby fauteuil, et le tennis fauteuil.

176 parasportifs ont répondu au questionnaire soit un taux de réponse de 65,9 %. La population initialement ciblée pour l'étude 1 était donc de 267 parasportifs, pour un N final de 176 parasportifs. Toutes les disciplines, ainsi que toutes types de déficiences (motrice, sensorielle, mentale et psychique), sont représentées dans cet échantillon de l'étude 1.

1.1.1.1.2 L'étude 2 : les facteurs de la performance et les stratégies d'optimisation de la performance des parasportifs ayant un handicap moteur et/ou sensoriel

L'étude 2 avait pour objectif de recueillir des informations complémentaires sur les parasportifs français ayant des handicaps moteur et/ou sensoriel des disciplines présentes aux Jeux Paralympiques de Tokyo.

L'ensemble des entretiens avait pour objectif de recueillir l'expérience des sportifs de toutes les disciplines (n=19) dans lesquelles la France était représentée aux Jeux Paralympiques de Tokyo. Il fallait, de ce fait, au minimum réaliser 19 entretiens.

De plus, afin de tenir compte de la variable handicap, il nous a semblé indispensable de mieux appréhender le système de classification présent dans le parasport. En effet, le système actuel de classification internationale des parasports détermine pour chacune des disciplines sportives, « l'éligibilité » compétitive au niveau international selon les catégories de handicap. Selon les disciplines, la classification sera fonctionnelle, pour d'autres elle sera davantage évaluée au regard de la pathologie et enfin, d'autres tiendront compte de la situation de handicap. Ainsi, par exemple, le para-judo est une discipline dans laquelle seule la déficience visuelle est représentée à l'international ; tandis qu'en para-athlétisme figurent dix catégories de handicaps « éligibles » définies par le Comité International Paralympique à savoir la perte de force musculaire, la perte de mobilité articulaire passive, l'atteinte d'un membre, la différence de longueur de jambe, la petite taille, l'hypertonie, l'ataxie, l'athétose, la déficience visuelle, le handicap intellectuel.

(En annexes 2, en informations complémentaires, est proposé un récapitulatif des handicap et catégories par discipline).

Outre le souhait d'inclure dans les entretiens une variabilité disciplinaire, l'échantillonnage de l'étude 2 a aussi considéré l'ensemble des classes de handicap éligibles aux Jeux Paralympiques de Tokyo afin d'interroger un panel le plus exhaustif possible de ces dernières. Bien entendu, ce panel ne peut représenter l'ensemble de la population en situation de handicap moteur ou sensoriel, ni même l'ensemble des parasportifs ayant une déficience motrice ou sensorielle des Jeux Paralympiques dans leur globalité.

L'équation pour déterminer le nombre d'entretiens nécessaire ainsi que la liste des parasportifs à solliciter, demandait d'être attentif, à la fois la discipline sportive, mais aussi à la déficience du parasportif et sa classification internationale correspondante. La décision finale a été de réaliser 21 entretiens. Afin de répondre au souhait d'une variabilité des 19 disciplines françaises présentes aux Jeux Paralympiques de Tokyo, un entretien par discipline était à minima prévu. À cela, s'est ajoutée l'idée de doubler le nombre de parasportifs interrogés dans deux disciplines : le para athlétisme et le para cyclisme. En effet, en raison du nombre important d'épreuves ouvertes aux Jeux Paralympiques dans ces disciplines, ainsi que du nombre de classes de handicap « éligibles » aux Jeux dans ces disciplines, le nombre de possibilités de réaliser un podium y est le plus élevé. Ainsi, en athlétisme, trois types d'épreuves sont ouvertes aux Jeux Paralympiques : les courses, les lancers, les sauts. En cyclisme, il existe deux types d'épreuves : la route et la piste. D'autres disciplines, comme le para natation, ou le para tennis de table, de par leur nombre d'épreuves et de classes « éligibles », sont, elles aussi, pourvoyeuses d'un nombre potentiel de médailles important. Toutefois, au regard du temps contraint de la thèse et de l'ampleur des trois terrains à réaliser, il n'était pas envisageable d'augmenter de façon trop importante le nombre d'entretiens. En outre, le tennis de table faisait partie d'une discipline ciblée dans l'étude 3 consacrée aux parasportifs atteints de déficience mentale et/ou psychique. Et concernant la natation, le nombre de parasportifs français inscrits sur la liste large était moins important que pour les disciplines choisies, l'athlétisme et le cyclisme.

À ces deux facteurs, la discipline et le handicap, s'ajoutaient des conditions annexes importantes pour déterminer quels seraient les parasportifs susceptibles de participer aux entretiens de l'étude 2. La disponibilité des parasportifs était l'une de

ces conditions. En effet, les parasportifs de haut niveau sont contraints par un emploi du temps extrêmement chargé, qui ne leur permet pas de toujours répondre aux sollicitations. Le peu d'intérêt porté à l'enquête par certains parasportifs ou la crainte de voir leur anonymat non préservé étaient d'autres conditions à prendre en compte. Enfin, il a fallu aussi anticiper le fait que certains pouvaient répondre favorablement à la demande d'entretien, mais finalement n'arrivaient jamais à se rendre disponibles ou encore oubliaient le rendez-vous.

Les conditions relatées ci-dessus, impliquaient de penser à une liste « A » et une liste « B » de parasportifs à solliciter. La liste « A » indiquait les 21 parasportifs à contacter en premier, et la liste « B », d'autres parasportifs susceptibles d'être contactés en cas d'impossibilité de leur homologue (concernant la discipline et la classe de handicap) de la liste « A ». Les 21 entretiens ont pu être réalisés auprès de 18 sportifs de la liste « A » et trois sportifs de la liste « B ».

Enfin, il a été décidé que le contact se ferait directement et uniquement entre l'enquêtrice et le parasportif ciblé à participer à l'étude 2. Afin de préserver l'anonymat de ces derniers, ni les fédérations, ni le CPSF n'ont eu accès aux listes « A » et « B » des entretiens.

1.1.1.1.3 L'étude 3 : appréhender l'expérience des parasportifs ayant des déficiences intellectuelles et/ou psychiques

Cette dernière étude a porté sur les parasportifs ayant une déficience intellectuelle et/ou psychique aux Jeux Paralympiques de Tokyo. Comme expliqué ci-dessus, dans la logique de construction en « entonnoir » des échantillons de ces travaux de thèse, cette population des parasportifs ayant une déficience intellectuelle et/ou psychique a été choisie pour correspondre à la dernière partie de la population générale encore peu étudiée. En effet, l'ensemble de la population ciblée a été sollicité par questionnaire dans l'étude 1, un échantillonnage des parasportifs ayant une déficience motrice et/ou sensorielle a été choisi dans l'étude 2. Dans une volonté d'être le plus complet possible, l'étude 3 devait logiquement être consacrée aux personnes ayant une déficience intellectuelle et/ou psychique.

Outre ce souhait d'une représentation la plus conséquente possible de la variable déficience, il était intéressant de questionner les paraspportifs ayant une déficience intellectuelle (DI) et/ou des troubles psychiques dans une étude portant sur la performance paralympique au regard de l'histoire, mouvementée, de ce public avec les Jeux Paralympiques, comme présenté dans l'introduction de cette thèse.

L'étude 3 s'est centrée uniquement sur ce public, peu étudié jusque-là dans les travaux de recherche portant sur le sport de haute performance (Duquesne et al., 2022 ; Svanelöv et al., 2020 ; Apeldoorn, 2019, 2012 ; Beldame et al., 2016 ; Smith et al., 2015).

Quinze entretiens (7 pongistes, 8 athlètes) et 8 jours d'observations ethnographiques pendant des stages des équipes de France – 4 jours sur un stage de tennis de table et 4 jours sur un stage d'athlétisme – ont été menés. Les deux stages regroupaient les meilleurs athlètes (athlétisme) et les meilleurs pongistes français avec une déficience intellectuelle (DI) et/ou des troubles du spectre de l'autisme (TSA). Ces derniers rassemblaient davantage de pongistes et d'athlètes que le nombre d'entretiens réalisés. Toutefois, plusieurs facteurs ont été pris en compte, comme pour l'étude 2, pour arrêter le nombre d'entretiens à 15. Tout d'abord, la liberté de participer ou non à l'enquête et aux entretiens a été explicitée à tous les sportifs, en amont des stages, au début des stages et tout au long des stages. Même si aucun pongiste et peu d'athlètes (n = 2) ont refusé de participer à l'enquête de l'étude 3, il fallait, néanmoins, respecter la temporalité contrainte d'un stage de préparation sportive. L'organisation des deux stages avait été établie entre des temps sportifs (entraînements, séances de préparation physique, matchs amicaux, compétitions), des temps médicaux et paramédicaux éventuels (prise de sang, entretiens avec les psychologues du sport, les kinésithérapeutes...), des temps de réunions et de débriefing, des temps des repas et enfin des temps libres, de repos. Les entretiens devaient donc se dérouler sur les moments les plus opportuns et qui étaient les moins susceptibles de déranger les sportifs dans leur organisation.

Parmi l'ensemble des 15 athlètes et pongistes interrogés, seuls deux pongistes ne présentaient pas les conditions d'éligibilité d'une classification pour les Jeux Paralympiques.

Les entretiens ont été réalisés sur les lieux des stages. De ce fait, il n'était pas toujours possible que l'encadrement ne remarque pas des échanges entre l'enquêtrice et les sportifs. Toutefois, afin de préserver au mieux l'anonymat des sportifs qui ont réalisé un entretien, la pré liste des sportifs prioritairement ciblés pour un entretien n'a été communiquée ni aux cadres de la fédération ni aux membres du staff. Une réflexion, entre l'enquêtrice, les encadrants de la thèse et le responsable de la performance au CPSF, avait été menée sur la liste des sportifs à interroger en fonction de leur éligibilité aux Jeux Paralympiques, sachant que lors des stages, des sportifs non éligibles aux Jeux Paralympiques (des athlètes ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA), ou des personnes ayant une trisomie) étaient présents. De plus, le fait d'être en immersion durant 8 jours (4 jours sur chaque stage) a permis d'avoir de nombreux échanges formels (entretiens) et informels. Ces derniers, qu'ils aient été formels ou informels, étaient réalisés en marge des temps de préparation sportive.

Enfin, un dernier facteur devait être pris en compte pour arrêter le nombre d'entretiens : le temps de traitement des entretiens ; ce temps comprenant les retranscriptions (notamment d'un public ayant, pour certains, des troubles cognitifs), les fiches de synthèse et l'analyse des données.

L'ensemble de ces facteurs temporels et pratico-pratiques ont abouti à la réalisation de 15 entretiens auprès de sportifs DI (n = 8) et TSA (n = 7).

Cette troisième étude a été construite dans la continuité de la première et de la deuxième étude. Elle finalise l'approche qualifiée « d'entonnoir » en s'intéressant plus spécifiquement aux personnes ayant une DI et/ou TSA. De plus, elle avait pour finalité, d'approfondir les expériences sportives de ce public, qui côtoie en permanence les milieux sportifs ordinaire et spécifique, qui est donc confronté à des contacts mixtes (Goffman, 1963) quotidiens. Enfin, cette troisième étude proposait des entretiens semi-directifs, comme pour la deuxième étude, mais aussi une observation participante, mobilisant ainsi un nouvel outil méthodologique.

Si les outils méthodologiques ont été initialement construits lors de la première année de thèse, ils ont dû évoluer, dans leur contenu, afin de répondre à un contexte sanitaire, qui a modifié la temporalité imaginée au départ.

III.1.2. Les stratégies d'adaptations méthodologiques

III.1.2.1. Les impacts de la situation sanitaire du Covid-19 sur les réalités de terrain du travail de thèse : adaptations de la problématique et des échantillons des études

Cette thèse devait, à l'origine, se dérouler sur trois années, de 2019 et 2022. Durant cette période, les Jeux Paralympiques de Tokyo devaient avoir lieu en août et septembre 2020. Il était donc prévu que l'ensemble des études de la thèse se dérouleraient après les Jeux Paralympiques avec comme population, les paraspportifs des équipes de France ayant participé aux Jeux Paralympiques. En effet, les objectifs de la thèse étaient d'établir un état des lieux des conditions de préparation des sportifs aux Jeux Paralympiques, en portant un regard particulier sur les facteurs sociaux et environnementaux, et de croiser ces données avec la performance paralympique obtenue aux Jeux Paralympiques.

Toutefois, les conditions sanitaires liées au Covid ont conduit au report des Jeux Paralympiques de Tokyo. Ces derniers se sont donc déroulés aux mois d'août et septembre 2021 au lieu des mois d'août et septembre 2020. De ce fait, il a été décidé qu'il ne serait plus possible de réaliser les études post Jeux Paralympiques de Tokyo en raison du temps trop réduit pour les réaliser, transformer les données brutes en données analysables, et les analyser d'ici la fin de la thèse. Il a donc été décidé de réaliser les terrains les études en amont des Jeux Paralympiques.

Ce changement de calendrier a nécessité de modifier, à la fois la population initialement ciblée, mais aussi la manière dont la performance serait identifiée. En effet, les sélections officielles pour les Jeux concourent jusqu'à quelques semaines avant le début de la compétition. Aussi, au moment où les terrains des études devaient débiter, les sélectionnés n'étaient pas encore connus et la performance paralympique bien évidemment non réalisée.

Il a donc fallu adapter la population ciblée dans le cadre de la thèse et penser à une manière de qualifier la performance de chacun des paraspportifs participants aux études. Pour ce faire, l'outil qui semblait le plus approprié pour définir la nouvelle population de la thèse, était la liste large des paraspportifs pour les Jeux Paralympiques de Tokyo. En effet, lorsque la décision de reporter les Jeux a été prise, les fédérations avaient déjà communiqué auprès du CPSF les paraspportifs qui se préparaient pour les

Jeux Paralympiques de Tokyo et qui seraient susceptibles, selon elles, de participer aux sélections. Cela a tout de même nécessité, au moment de la réalisation des études d'ajuster la liste avec les quelques parasportifs nouvellement détectés pour une possible sélection, et ceux qui avaient abandonné le processus de sélection ; ces ajustements représentaient un nombre peu important (n= 10). Il a toutefois été nécessaire d'anticiper les conséquences de ce changement de population, car elle s'est logiquement avérée plus importante (n = 267 parasportifs) que ne l'aurait été celle des sportifs sélectionnés aux Jeux (environ n = 120 parasportifs).

De plus, il n'était donc plus possible de caractériser la performance par le résultat des sportifs aux Jeux Paralympiques de Tokyo. Il a donc été décidé de questionner les parasportifs sur leurs résultats passés, aux championnats d'Europe, du Monde et aux Jeux Paralympiques ou Olympiques, et d'utiliser le modèle FTEM (Formation Talent, Elite and Master)³⁰ pour caractériser la performance et inscrire les parasportifs dans un groupe de performance correspondant. Ce modèle sera détaillé ci-après.

Enfin, ces changements de temporalité ont nécessité d'ajuster les différents outils – en termes de formulation des questions, au regard de la nouvelle temporalité, de la caractérisation des niveaux de performance et de la situation sanitaire – préalablement construits pour réaliser les études ; à savoir le questionnaire pour l'étude 1 et les guides d'entretien pour les études 2 et 3.

III.2. Un cadrage méthodologique composite : de l'expérience professionnelle à l'utilisation de modèles quantitatif et qualitatif.

Même s'il existe des controverses sur le langage utilisé pour qualifier les méthodes qui utilisent des approches mixtes, les auteurs s'accordent pour dire qu'elles ont comme point commun de combiner des données quantitatives et qualitatives. Anadón (2019) a regroupé ces méthodes dans deux principaux types de recherche :

³⁰ <https://www.ais.gov.au/ftem>, FTEM Framework, page consultée le 1er janvier 2023. Gulbin et al. (2013), An integrated framework for the optimisation of sport and athlete development : a practitioner approach, Journal of Sports Sciences, volume 31, 2013.

la « méthode mixte », qui utilise le modèle quantitatif pour une étude et le modèle qualitatif pour une autre étude ; et la « recherche mixte » dans laquelle le chercheur, pour une même étude, imbrique approches quantitatives et qualitatives (Tashakkori & Teddlie, 2003).

Il est important de signifier que le parti pris d'utiliser un outil quantitatif et deux outils qualitatifs dans ces travaux de thèse n'a pas émergé d'une volonté éclairée de valider une recherche par méthode mixte. Le cadre méthodologique choisi ne relève pas de cette méthode. Néanmoins, les explications de ces options méthodologiques mixtes participent à apporter des éléments de compréhension sur l'utilisation d'outils de terrain à la fois quantitatif et qualitatif.

Gage (1989) parlait de « guerre des paradigmes » qui a évolué au cours du XXème siècle. Durant la première moitié de ce siècle, le paradigme positiviste était prépondérant. L'idée soutenue était que les données quantitatives étaient la base des connaissances scientifiques. Toutefois, lors de la deuxième moitié du XXème siècle, des critiques ont émergé sur la perspective quantitative (Anadón, 2019), notamment sur le fait qu'elle ne permettait pas de saisir toutes les dimensions d'un phénomène, car elle ne s'intéressait pas au sens que les acteurs accordent à leurs actions. Outre cet argument, les théoriciens ont aussi mis en avant le manque de prise en compte des engagements politiques. Les approches qualitatives ont émergé et se sont enrichies au cours des années 1980 (Anadón, 2006), avec cette volonté de s'éloigner uniquement des données quantitatives, en essayant d'apporter du sens à la réalité par ce qu'exprime les acteurs eux-mêmes (Berger & Luckman, 2018). Selon ces derniers, le rôle du chercheur ne consiste pas à démontrer une réalité dite « objective », mais à mettre en avant la manière dont les acteurs concernés vivent et comprennent ce qui les entoure ; leur réalité dite « subjective ».

Cette approche a suivi la voie de la sociologie compréhensive de Max Weber³¹. Cette dernière a notamment insisté sur le sens et la compréhension d'une action. Weber a expliqué que ce n'est pas parce qu'une action a du sens, une signification pour un individu, qu'elle est nécessairement compréhensible. Mucchielli (2004) a exprimé l'idée que la réalité ne peut s'extraire du sujet, elle ne peut être extérieure à ce dernier, ni à l'environnement qui l'entoure. Dans l'approche compréhensive, les

³¹ Weber, M, 1913, *Économie et société ; Essai sur quelques catégories de la sociologie compréhensive* [1913], in *Essais sur la théorie de la science*.

actions des sujets prennent une place prépondérante car ce sont elles qui construisent la réalité, ou les réalités.

Plusieurs courants sociologiques ou philosophiques modernes se sont appuyés sur cette approche pour développer leurs propres pensées et méthodes de recherche ; notamment l'École de Chicago et le courant interactionniste et interactionniste symbolique ; ou bien encore l'ethnométhodologie de Garfinkel (2007) ou la phénoménologie.

Le point commun de ces nouveaux courants est la place accordée à l'expérience de l'individu, ainsi que les interactions entre les acteurs (Goffman, 1967, 1963, 1961, 1959).

La première étude a été réalisée via un modèle quantitatif et la deuxième et troisième via un modèle qualitatif. Ce choix d'appliquer un modèle quantitatif et un modèle qualitatif pour les travaux de cette thèse, a, suivi une seule et même logique ; celle de mieux appréhender le sens que les parasportifs de haut niveau donnent à leurs actions pour optimiser leur performance paralympique. Afin d'arriver à donner la parole et essayer de mieux comprendre les stratégies mises en place par ces parasportifs, il a été décidé d'utiliser « toutes les ficelles du métier » de sociologue, pour reprendre l'expression de Becker (2002). Les premières étapes de la construction méthodologique se sont appuyées sur l'enquête menée dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio (Burlot et al., 2018, Joncheray et al., 2018), sur mon expérience professionnelle passée, ainsi que sur l'expérience de terrain de certains collègues du CPSF. Les différentes lectures de la littérature scientifique sur la performance, le handicap et la déficience, la performance parasportive et paralympique ont permis d'apporter des perspectives nouvelles. La construction des outils de terrain s'est donc faite via des réflexions variées, venant tout à la fois d'expériences professionnelles de terrain, d'échanges, de discussions que de lectures scientifiques. Des allers-retours se sont donc effectués entre terrain et lectures pour mieux se distancier des représentations de terrain et celles conceptuelles.

Le cadre méthodologique de cette thèse s'est finalement construit progressivement, en plusieurs étapes. Il s'est imprégné de mon expérience professionnelle d'accompagnement socioprofessionnel, d'une prise de distance de ce vécu professionnel, d'échanges formels et informels avec différents acteurs du réseau, avec des parasportifs, de la littérature scientifique. L'expérience professionnelle avait,

par exemple, amené une connaissance d'un certain nombre de situations socioprofessionnelles de parasportifs inscrits sur la liste large des Jeux Paralympiques de Tokyo. Cela a facilité les prises de contact, les échanges sur les attentes des parasportifs ou du milieu institutionnel sur ces enquêtes sociologiques. Cela a aussi aidé à débiter la création des thématiques et axes centraux du questionnaire et des grilles d'entretien. Néanmoins, les échanges annexes, les lectures entre autres, ont permis un travail réflexif sur ces 15 années, en tant que responsable du suivi socio-professionnel au sein d'un seul milieu institutionnel – la Fédération Française Handisport – et entourée de parasportifs ayant un handicap moteur ou sensoriel. L'impression d'avoir, durant ces 15 années, rencontré l'essentiel des situations socioprofessionnelles était un risque de limiter finalement fortement certaines réalités sociales, personnelles et relationnelles du milieu paralympique, voire de passer à côté de certaines situations qui pourraient remettre en question ce que je croyais savoir (Becker, 2002). Par exemple, pour la majorité des entretiens de parasportifs licenciés à la FFH, les parasportifs savaient que je connaissais leur parcours socio-professionnel, puisque je les avais accompagnés. Il fallait ainsi faire attention à ne pas prendre pour acquises les informations sur cette partie-là, mais demander à ce que le parasportif les explique pour les besoins de l'enquête, afin d'être exhaustif et parce que la posture que j'avais n'était plus la même qu'auparavant. Cet exemple illustre le nécessaire travail de distanciation qui devait être accompli.

La conception du questionnaire et des grilles d'entretien a aidé à l'élaboration des échantillons. De même, les réflexions sur l'échantillonnage ont à leur tour apporté dans la mise en idée du questionnaire et des grilles d'entretien. De plus, les outils de terrain et l'échantillonnage ont aussi procuré des connaissances complémentaires dans l'orientation du cadrage théorique de la thèse. Mais ce dernier a aussi été moteur dans la construction des outils de terrain. La réflexion sur la méthodologie et le cadrage théorique menés en parallèle tout au long de cette thèse ont ainsi contribué à enrichir de manière itérative la conception de la méthodologie, la prise de recul sur ma posture, ou l'analyse des données.

La volonté d'utiliser une approche quantitative dans l'étude 1 et des approches qualitatives dans les études 2 et 3, n'avait pas comme finalité de proposer une visée confirmatoire et une visée exploratoire (Howe, 2008 ; Tashakkori & Teddlie, 2003).

L'ordre choisit des études le confirme. Il aurait sinon été plus logique de débiter par les approches qualitatives à visée exploratoire pour ensuite utiliser l'approche quantitative à visée confirmatoire.

Comme expliqué ci-dessus, la décision d'utiliser une méthode quantitative pour l'une des études et une méthode qualitative pour les deux autres études a été prise pour explorer différentes manières de questionner les parasportifs sur leurs conditions de préparation sportive, leurs trajectoires sportives et de vie, leurs stratégies d'optimisation de la performance.

La décision d'appréhender une recherche avec des outils variés correspondait aux caractéristiques de la thèse. La question qui s'est ensuite imposée, était davantage liée à la coordination des données quantitatives et qualitatives (Bericat, 1998 ; Morgan, 1998).

III.2.1. Les caractéristiques de la thèse : performance paralympique, multi discipline, multihandicap

Le sujet de ce travail de thèse a nécessité de prendre en compte de multiples variables pour appréhender les stratégies d'optimisation de la performance paralympique. En effet, le public ciblé dans cette recherche, - les sportifs paralympiques -, regroupait des caractéristiques variées (disciplines sportives différentes, déficiences à la fois motrices, sensorielles, mentales et psychiques). De plus, comme expliqué en introduction, ils évoluaient dans un contexte institutionnel relativement complexe et en pleine évolution.

Le fait d'avoir choisi d'utiliser des outils méthodologiques quantitatif et qualitatif a été pensé en lien avec les paradigmes interactionnistes. Ces derniers sont les axes centraux du cadrage théorique de cette thèse (comme présenté du même nom). Ce choix a permis de répondre, à la fois aux caractéristiques multiples de la thèse, mais aussi à amener une cohérence avec le cadrage théorique développé dans cette recherche.

La question d'une unité entre les trois études de cette thèse dans l'utilisation des données, a pris sens à travers les travaux de Bericat (1998) et Morgan (1998).

Dans cette thèse, le choix d'avoir adopté cette double approche, quantitative et qualitative, permettait de toucher un spectre large de la population ciblée, et de favoriser une complémentarité. L'objet des trois études de cette thèse est commun tout comme sa finalité : appréhender les réalités des parasportifs paralympiques. Les méthodes, indépendantes, permettent de préserver les résultats et d'apporter des éléments d'analyse qui abordent l'objet de la thèse par la propre dimension de chacune des études (Anadón, 2006).

Denzin (1978) a indiqué que chaque méthode sociologique de travail, qu'elles soient qualitatives (histoire de vie, entretien, ethnographie, observation participante...) ou quantitatives (questionnaire, sondage...) repose à la fois sur sa propre histoire disciplinaire, sa propre étude épistémologique. Ainsi, il invite à essayer de les faire converger autour du même objet d'étude, pour permettre une compréhension plus approfondie de l'objet.

Pour ces travaux de thèse, chaque outil utilisé dans le cadre des études, le questionnaire, les entretiens et l'observation participante, a été construit avec les prérequis scientifiques attendus pour chacun, mais avec une finalité commune de répondre à l'objet de cette étude : mieux appréhender les facteurs de la performance paralympique, en s'appuyant sur les réponses, les déclarations et les actions des parasportifs de haut niveau.

La partie qui va être présentée ci-après, détaille la manière dont chacun des outils de terrain ont été construits et réalisés dans le cadre de ces travaux de thèse.

III.3. Les outils méthodologiques

Garfinkel (1967, 2007), dans la lignée de Schütz³² et de l'approche compréhensive webérienne, a fondé l'ethnométhodologie qui s'oppose au positivisme de Durkheim. Selon Garfinkel (1967, 2007), les faits sociaux vécus par les acteurs ne peuvent être extérieurs, mais prennent, au contraire, sens par ces derniers. Ce seraient les individus qui composent une société, ou un groupe social, qui observeraient et

³² Schütz, A, 1987, Le chercheur et le quotidien.

interprèteraient les faits sociaux. Ces derniers devraient donc être étudiés non comme extérieurs aux individus, mais à partir du ressenti de chacun des acteurs. C'est en suivant cette approche compréhensive et l'orientation ethnométhodologique que les outils méthodologiques de ces travaux de recherche ont été construits. Qu'il s'agisse du questionnaire, comme des entretiens semi-directifs, les participants ont été les parasportifs. Et la finalité était, par l'intermédiaire de chaque outil, d'obtenir des informations sur la manière dont les parasportifs appréhendent les facteurs de la performance, selon leur discipline, et leur handicap et mettent en place des stratégies pour optimiser cette performance.

Concernant l'ensemble des outils méthodologiques mis en place, il semble important de préciser que les protocoles de recherche ont été soumis au règlement général sur la protection des données (RGPD), et ont été validés par l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT) qui est garante - entre autres - des dimensions éthiques de la recherche. Les règles concernaient la collecte et l'utilisation des données. Elles imposaient le respect de l'anonymat, l'utilisation des données à des fins de recherche uniquement, ainsi que le consentement oral des participants ; et ce, avant toute utilisation d'outils (questionnaire, entretien, observation).

III.3.1. Le questionnaire

III.3.1.1. La philosophie générale de cet outil méthodologique

Le choix du questionnaire comme outil méthodologique a été décidé pour répondre à l'objectif précis d'obtenir des chiffres et données explicatifs d'un état des lieux des facteurs de la performance paralympique « à un instant T ».

Dans la lignée des rapports de Burlot et al. (2018) sur l'utilisation des facteurs de la performance des sportifs et parasportifs dans le cadre de la préparation des sportifs aux Jeux Olympiques et Paralympique de Rio (2016), le questionnaire proposé dans la première étude de cette thèse, questionne des facteurs de la performance similaires.

Néanmoins, la population interrogée pour cette thèse a été quelque peu différente. En effet, comme précisé plus haut, la population visée a été plus importante dans le cadre de ce travail de thèse, au regard des changements liés aux conditions sanitaires, qui ont obligé à cibler une population plus conséquente : la liste large en lieu et place de celle des sélectionnés. Enfin, l'enquête sur les conditions de préparation des sportifs aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio (Burlot et al., 2016) s'adressait à la fois à des sportifs olympiques et des sportifs paralympiques, tandis que le questionnaire de la première étude de cette thèse s'adressait spécifiquement aux sportifs paralympiques. De ce fait, il a été décidé d'ajouter davantage d'aspects plus singuliers à la pratique parasportive. Il semblait en effet nécessaire d'étudier, à la fois les facteurs « communs » de la performance olympique et paralympique, et à la fois les facteurs spécifiques de la performance paralympique (tels l'impact de la classification, le rôle des guides, pilotes ou assistants de vie et/ou sportif c'est à dire le besoin pour certaines déficiences d'une tierce personne lors des entraînements et/ou des compétitions, la préparation physique ou la récupération spécifique ou non à la situation de handicap, le rapport au médical et paramédical...). Le choix de la construction de ce questionnaire, tout comme de l'ensemble des outils de chacune des études, a été certes d'intégrer la variable « handicap » dans les questionnements, mais de ne la considérer uniquement comme une variable parmi d'autres de la performance paralympique.

III.3.1.2. La construction du questionnaire

Le questionnaire comportait six thématiques (la préparation sportive, la blessure, la situation socioprofessionnelle, le parcours sportif, la situation personnelle et les conditions sanitaires liées au COVID).

La première thématique concernait la préparation sportive qui regroupait un ensemble, au maximum (en fonction des boucles³³) de 33 questions. Cette thématique questionnait les sportifs sur l'entraînement, la préparation physique, la préparation mentale, la diététique et la récupération.

³³ Certaines questions étaient conditionnelles et dépendaient donc des premières réponses.

La deuxième thématique interrogeait les sportifs sur les questions concernant la survenue et prise en charge des blessures avec un ensemble, au maximum (en fonction des boucles), de 15 questions. Il s'agissait de connaître le nombre de blessure(s) au cours de la saison, l'origine et la répétition de ou des blessure(s) et si elle(s) semblai(en)t plutôt liée(s) à la pratique sportive intensive et/ou à la situation de handicap. Enfin, les parasportifs expliquaient la manière dont ils prenaient ou étaient prises en charge leur(s) blessure(s).

La troisième thématique portait sur la situation socioprofessionnelle des sportifs avec un ensemble, au maximum (en fonction des boucles), de 27 questions. Cette partie avait pour finalité de connaître les situations sociales, professionnelles, financières des parasportifs. Elle sondait aussi les aménagements éventuels professionnels ou des études, pour mieux comprendre comment les sportifs conciliaient pratique sportive à haut niveau et vie socioprofessionnelle et/ou étudiante.

La quatrième thématique se concentrait sur le parcours sportif qui regroupait un ensemble, au maximum (en fonction des boucles), de 17 questions. Ces dernières interrogeaient la trajectoire sportive du début de la pratique à la haute performance.

La cinquième thématique, sur la situation personnelle regroupait un ensemble, au maximum (en fonction des boucles), de 17 questions. Elle portait sur la vie familiale, le genre, la situation de handicap.

Enfin, la sixième thématique s'intéressait à la période du COVID qui regroupait un ensemble, au maximum (en fonction des boucles), de 5 questions.

À la fin du questionnaire, il était proposé à celles et ceux qui souhaitaient pouvoir participer, éventuellement, à d'autres questionnaires post Jeux Paralympiques, s'il venait à en être créés, l'attribution d'un code d'anonymat. L'activation de ce code, si le sportif acceptait, pourrait permettre de lier ses réponses à ce questionnaire avec d'autres éventuels futurs questionnaires.

Une phase de prétest a été réalisée en amont de l'envoi aux parasportifs, afin de tester la fiabilité de l'outil, sa compréhension, ainsi que la durée moyenne nécessaire pour compléter le questionnaire. Cette phase s'est déroulée sur le mois précédent l'envoi des questionnaires, auprès de personnes des différentes institutions sportives et fédérales ayant des fonctions diverses (n= 10) ainsi qu'auprès d'anciens parasportifs de haut niveau (n= 5).

Les participants ont été avertis d'une garantie de l'anonymat dans le traitement des données. Plusieurs points ont fait l'objet de vigilance tels que la représentativité disciplinaire, le mode de passation du questionnaire, l'outil utilisé, le mode de relance, l'envoi du questionnaire. C'est pourquoi, lorsque la préservation de cet anonymat pourrait être mise en difficulté, l'analyse des résultats en question ne sera pas présentée. Cela peut par exemple être le cas, lorsque la représentativité dans une discipline sportive n'est pas suffisante pour garantir l'anonymat face à un acteur qui connaîtrait particulièrement bien le milieu parasportif, ainsi que les sportifs paralympiques. Le questionnaire³⁴, a été envoyé par mail directement aux parasportifs, au mois d'octobre 2020. Une dizaine de relances groupées ont aussi été faites par mail, entre les mois de novembre 2020 et janvier 2021. L'envoi du questionnaire était accompagné d'un message explicatif sur les objectifs de cette étude, les différentes thématiques, le temps moyen accordé, mais aussi la possibilité d'être accompagné pour répondre au questionnaire. En effet, certains parasportifs ayant des troubles cognitifs importants, ou ayant une déficience visuelle pouvaient rencontrer des difficultés pour répondre seuls au questionnaire. En effet, le logiciel LimeSurvey utilisé ne permettait pas une accessibilité aux personnes ayant une déficience visuelle. Si besoin, les participants pouvaient s'entourer de la personne de leur choix pour répondre au questionnaire (des explications pour les accompagnants étaient proposées), mais ils pouvaient aussi contacter directement l'enquêtrice impliquée dans la passation de cet outil. Une adresse mail générique était communiquée, ce qui permettait à n'importe quel participant de poser toutes les questions souhaitées. Outre la difficulté d'accessibilité à l'outil pour les parasportifs ayant une déficience visuelle et donc le besoin d'être accompagné, les interrogations reçues par l'intermédiaire de cette adresse mail générique ont essentiellement porté soit sur des dysfonctionnements informatiques, soit sur des craintes concernant l'anonymat des réponses.

Après l'envoi du questionnaire aux 267 parasportifs, le questionnaire est resté ouvert de fin octobre 2020 à début février 2021. Le taux de réponse a été de 65,9% avec 176 réponses.

³⁴ Le questionnaire a été construit via l'outil « LimeSurvey », outil d'enquête en ligne

Ce questionnaire avait pour finalité à la fois de recueillir des informations sur les expériences des parasportifs concernant les six thématiques citées ci-dessus, et à la fois d'appréhender des éléments sur la manière dont les participants perçoivent l'influence de ces expériences sur leur organisation de préparation à la performance paralympique. L'étude 1 souhaitait ainsi proposer un questionnaire qui interrogeant une population suffisamment nombreuse afin de permettre des résultats descriptifs sur l'ensemble des thématiques. Il était aussi souhaité de pouvoir croiser les éléments des différentes thématiques avec trois variables principales, qu'étaient la discipline, le niveau de performance, et la déficience acquise ou de naissance.

Les résultats issus de cette enquête ont été particulièrement explorés à travers ces trois variables principales, files conductrices de cette thèse. Un état des lieux descriptifs des conditions de préparation a été réalisé, à l'aide d'un logiciel statistique³⁵ qui a permis l'analyse statistique des données. Une fois les réponses aux questionnaires extraites (via l'outil LimeSurvey qui permet une extraction en fichiers Excel, ou CSV), il a été évalué un nombre de 676 variables existantes dans l'analyse de l'ensemble des thématiques abordées. L'ensemble des 676 variables n'a toutefois pas été exploité.

Le tableau Excel, reprenant les réponses au questionnaire, a été retravaillé dans son intégralité pour définir, par un code couleur, les différentes thématiques. Une fois le tableau Excel correspondant aux besoins de l'analyse statistique, il a été importé sur le logiciel SPSS. Des analyses descriptives par tableaux croisés ont été réalisées sur l'ensemble des six thématiques.

1.1.1.1.4 L'analyse des données s'est déroulée en trois étapes distinctes

Première étape d'analyse des données

La première étape consistait à parcourir le fichier Excel des résultats et à le rendre lisible et pratique, comme expliqué ci-dessus. Le nombre extrêmement conséquent d'éléments présents dans ce questionnaire demandait, en effet, d'organiser les résultats. Lorsqu'il était nécessaire pour le traitement statistique, une

³⁵ Le logiciel utilisé a été SPSS : plateforme logicielle IBM® SPSS®

re-catégorisation de certaines variables a été réalisée. C'est par exemple le cas concernant la performance, où les réponses aux questions sur les résultats aux compétitions internationales ont été re-catégorisées afin de classer les parasportifs selon un niveau de performance, comme cela est explicité ci-dessous.

Focus sur l'utilisation du modèle FTEM pour qualifier le niveau de performance des parasportifs ayant participé à l'enquête.

Le questionnaire comportait des questions sur la participation et les résultats des sportifs interrogés, entre 2017 et 2019, lors des championnats d'Europe et du Monde ainsi que les Jeux Olympiques et Paralympiques passés. À partir de ces réponses, l'objectif était de pouvoir catégoriser les niveaux de performance sportive des parasportifs. Le modèle FTEM (Foundation, Talent, Elite, Mastery)³⁶ a été utilisé. Ce modèle a été développé par l'Institut Australien du Sport (AIS)³⁷, afin de mieux appréhender les différents parcours des pratiquants et ainsi mieux les accompagner. L'institut National Australien a établi ce modèle, aussi bien pour les sportifs dits valides que les parasportifs de haut niveau.

Le modèle a proposé quatre niveaux de performance. Le premier, le niveau F pour Foundation. Le deuxième, le niveau T pour Talent. Le troisième, le niveau E pour Elite. Et enfin, le quatrième, le niveau M pour Mastery.

Le niveau Foundation (F) concerne l'acquisition des fondamentaux d'une pratique sportive. Ce niveau F se partage lui-même en 3 sous-niveaux, F1, F2 et F3, qui répondent à une logique de progression. Le tout premier niveau est pensé pour mesurer les apprentissages et les acquisitions de base de la pratique sportive. Les autres sous-niveaux ont pour finalité d'évaluer les progrès du sportif ou parasportif ; - progrès techniques comme physiques -, ainsi que les résultats et participations à des compétitions formelles et informelles.

Le niveau Talent (T) se partage en quatre sous-parties (T1, T2, T3, T4). Il amène étape par étape vers le circuit compétitif puis vers le haut niveau. Il permet l'identification et l'émergence de nouveaux potentiels / talents. Les compétences

³⁶ <https://www.ais.gov.au/ftem>, FTEM Framework, page consultée le 1er janvier 2023. Gulbin et al. (2013), An integrated framework for the optimisation of sport and athlete development : a practitioner approach, Journal of Sports Sciences, volume 31, 2013.

³⁷ <https://www.ais.gov.au/ftem>, Australian Government, Australian Sports Commission, page consultée en août 2022.

physiques et psychologiques sont suivies pour commencer à proposer une planification stratégique. Les soutiens peuvent être technique, financier, scientifique et/ou médical. Par exemple, concernant le dernier sous-niveau (T4), il comprend des sportifs ou parasportifs ayant réalisé une performance significative dans un évènement majeur (un championnat majeur de la discipline).

Dans le niveau Elite (E), les sportifs ont pour objectif principal d'atteindre et maintenir un niveau de performance élite, avec une représentation nationale sur les podiums. Ce niveau se compose de deux sous-parties (E1 et E2). Le premier sous-niveau (E1) comprend les sportifs sélectionnés en élite senior et le deuxième sous-niveau (E2) les sportifs élites ayant performé, c'est-à-dire obtenu une à trois médailles sur des championnats internationaux. Pour cela, l'accompagnement technique, financier, éducatif, socioprofessionnel, médical et/ou scientifique est renforcé.

Enfin, le niveau Mastery (M) correspond aux sportifs ayant un succès durable au niveau élite senior. Les sportifs et parasportifs en question ont obtenu un succès durable (4 à 8 ans) sur plusieurs cycles de haute performance, lors de compétitions de référence. Ce niveau constitue le point culminant du parcours de haute performance.

Comme écrit ci-dessus, les parasportifs français ayant répondu au questionnaire de l'étude 1 de la thèse, ont indiqué leurs résultats obtenus lors de différentes compétitions nationales et internationales. En s'appuyant sur ce modèle FTEM, une catégorisation du niveau de performance des parasportifs ayant répondu au questionnaire a été réalisée.

Ci-dessous, sont présentés, à travers une catégorisation adaptée du modèle FTEM, les différents niveaux qui ont permis de caractériser la performance des parasportifs interrogés.

Dans le niveau T, sont regroupés les sportifs reconnus comme potentiels par les organisations sportives engendrant une inscription sur la liste de pré-accréditation aux Jeux Paralympiques. À la date de constitution des échantillons, ces sportifs n'ont, pour autant, jamais participé aux championnats de référence c'est-à-dire d'Europe, du Monde et Jeux Olympiques et Paralympiques.

Le niveau T a aussi regroupé les parasportifs ayant déjà participé aux Championnats d'Europe, sans y avoir obtenu de médaille. À la date de constitution des échantillons, ces parasportifs n'ont ni participé aux Championnats du Monde ni aux Jeux Olympiques ou Paralympiques.

Dans le niveau E, les parasportifs ont été identifiés, en fonction de leurs résultats, soit en Elite 1 (E1), soit en Elite 2 (E2).

Le niveau E1 regroupait les parasportifs ayant participé aux Championnats du Monde et aux Jeux Paralympiques sans toutefois y obtenir de médaille ; et/ou ayant participé aux Championnats d'Europe mais en ayant obtenu une ou des médaille(s).

Le niveau E2 regroupait les parasportifs ayant participé aux Championnats du Monde et aux Jeux Olympiques ou Paralympiques, et ayant obtenu une ou des médaille(s) (n = 1 à 3 médailles) à ces deux compétitions de référence.

Enfin, le niveau M, correspondait au niveau le plus performant. Les parasportifs devaient avoir participé et demande une participation aux Mondes et aux Jeux Olympiques ou Paralympiques et avoir obtenu plus de 3 médailles à ces deux compétitions.

Il semble opportun de préciser que dans certaines disciplines (para-aviron, para-cyclisme et tennis fauteuil), les Championnats d'Europe n'ont pas été organisés entre 2017 et 2019. De plus, le niveau de performance et de concurrence lors des championnats d'Europe peut être variable d'une discipline ou d'une épreuve à l'autre. Aussi, c'est pourquoi, il a été décidé d'inclure cette compétition uniquement concernant les niveaux T et E1. Dans les niveaux E2 et M, seuls les championnats du Monde et les Jeux Olympiques ou Paralympiques ont été pris en compte.

Deuxième étape d'analyse des données

La deuxième étape a consisté à établir un état des lieux descriptif, au moment de saison 2019-2020, des différents facteurs de la performance, à savoir – la préparation sportive, la blessure, la situation socioprofessionnelle, le parcours sportif et la situation personnelle –. Cette étape a permis de présenter des résultats descriptifs

sur la manière dont les parasportifs utilisaient les facteurs de la performance dans le cadre de leur préparation pour une sélection aux Jeux Paralympiques de Tokyo.

Troisième étape d'analyse des données

Enfin, la troisième étape a consisté à pratiquer des tests statistiques à partir des résultats descriptifs, excepté pour les résultats issus de la dernière thématique (conditions sanitaires liées au COVID). En effet, les résultats extraits des réponses des parasportifs, n'ont pas été exploités. Le questionnaire, comme présenté précédemment, proposait de nombreuses questions, il n'était pas possible de traiter l'ensemble des éléments.

Les résultats des cinq autres thématiques ont fait l'objet d'un test de Khi-deux, permettant d'observer si les résultats descriptifs étaient ou non significatifs concernant les variables performance, discipline et handicap. Le seuil, pour être significatif, devait être inférieur à 0,05, soit indiquer moins de 5% de risque de conclure à tort qu'il existe une association. Lorsque l'échantillon était inférieur à 5 parasportifs, c'est le test de Fisher qui était réalisé. Ces tests ne permettaient pas de savoir quelle variable pouvait influencer l'autre. Ainsi, ils ne contribuaient pas à savoir, par exemple, dans le cadre des aménagements de temps de travail, si c'est la structuration de la discipline qui influence la mise en place d'un ATT ou si ce sont les parasportifs qui ont, eux même, œuvré à la mise en place d'un ATT. De même, ils ne permettent pas de mesurer si ce sont les résultats internationaux qui encouragent la mise en place d'ATT, ou si c'est la mise en place d'un ATT qui favorise des résultats internationaux.

Ainsi, un état des lieux descriptif complet des conditions de préparation a pu être présenté ; en pointant des relations significatives ou non significatives qui paraissaient pertinentes pour la compréhension du sujet de la thèse.

III.3.2. L'entretien

Selon Paillé & Mucchielli (2012), l'utilisation de l'entretien comme outil de terrain est caractéristique d'une recherche compréhensive. Cet outil a été utilisé pour les études 2 et 3 de cette thèse. Pour chacune d'entre elles, un guide d'entretien a été établi, afin de réaliser les 37 entretiens semi-directifs, soit 21 entretiens pour l'étude 2 et 15 entretiens pour l'étude 3.

Kaufmann (2016)³⁸ a expliqué les controverses qu'il existe concernant l'entretien et les difficultés inhérentes pour les chercheurs utilisant cet outil. Cet outil est, en effet, à la fois considéré comme presque trop « simpliste », car ne nécessitant qu'un dictaphone et de réunir un (groupe d') individu(s), et de recueillir le(s) conversations pour avoir de la matière à analyser. Néanmoins, l'entretien peut aussi être perçu comme un outil trop contraignant, quand le chercheur « découvre que le moindre sourire de l'enquêteur influence les propos de l'interviewé : tout doit être tellement étudié et contrôlé dans la conduite d'entretien qu'il devient très délicat de parler » (Kaufmann, 2016, p. 9). Selon Kaufmann, le grand écart entre ces deux visions de l'entretien est lié à une incompréhension initiale ; à savoir qu'il n'existe pas une méthode unique de l'entretien, mais plusieurs méthodes. Lorsqu'il définit l'entretien compréhensif, Kaufmann propose une approche qui reprend les pratiques de plusieurs techniques d'entretien, notamment les techniques ethnologiques, mais aussi celles de l'entretien semi-directif. L'originalité apportée par Kaufmann (2016) à l'entretien compréhensif était de considérer la parole de l'enquêté comme centrale. Qu'elle ait été recueillie in situ, avant, pendant et après l'entretien, dans une technique ethnologique, ou durant l'entretien en suivant un guide d'entretien, la parole des participants est la donnée à analyser pour comprendre et expliquer l'objet étudié. Le choix du terme « compréhensif » fait référence à la sociologie compréhensive de Weber³⁹ et donc au fait d'utiliser l'entretien pour donner du sens aux actions des individus, à partir de ce qu'ils expriment. Kaufmann (2016) s'est aussi appuyé sur la conception de Norbert Elias⁴⁰ qui suggère de confronter des hypothèses avec l'observation des faits ; ainsi que de la « théorie ancrée » d'Anselm Strauss⁴¹. Ces

³⁸ J.C Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, 2016, 128 pages, Collection 128, éditeur Armand Colin

³⁹ J.C Kaufmann, *L'entretien compréhensif*, 2016, 128 pages, Collection 128, éditeur Armand Colin

⁴⁰ Elias, N, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Pandora, 1981, puis Pocket, 2003 (Traduction Yasmine Hoffman)

⁴¹ Strauss, A & Corbin, J, *Grounded Theory in practice*, 1997, SAGE Publications

deux chercheurs mettent en avant l'importance de l'observation ancrée, réalisée sur le terrain. Selon Strauss, cette connaissance des réalités du terrain permettrait de mieux saisir les processus sociaux. Enfin, Kaufmann (2016) a exprimé que le chercheur doit se positionner en s'appropriant l'outil. Il doit réussir à définir sa propre méthode puis sa propre théorie. Il cite alors Mills (1959) en ajoutant que le chercheur doit « être l'artisan intellectuel ».

Cette importance de la connaissance du terrain, ou encore du contexte, de l'environnement dans lequel un individu ou un groupe d'individus évolue, est aussi présente dans le courant interactionniste et goffmanien. Le cadrage méthodologique choisit dans cette thèse, souhaitait donner du sens aux stratégies d'optimisation de la performance paralympique en donnant la parole aux parasportifs ayant un projet de sélection aux Jeux Paralympiques. Ce choix était en cohérence avec le cadrage théorique retenu, qui a été présenté précédemment.

Concernant les modalités de passation des entretiens, elles ont été différentes entre l'étude 2 et 3.

La deuxième étude a été réalisée durant une période où les conditions sanitaires liées au COVID obligeaient à une restriction des déplacements durant la période de confinement. Tandis que lors de la troisième étude, ces restrictions n'étaient pas encore entrées en vigueur. Aussi, les entretiens de l'étude 3 ont été réalisés lors de stages équipe de France, alors que les entretiens de l'étude 2 ont été organisés avec les parasportifs en fonction de leurs disponibilités, sur plusieurs mois.

De plus, trois entretiens sur les 21 de l'étude 2 ont eu lieu en présentiel, les autres se sont déroulés par visioconférence. Cette dernière méthode de passation a soulevé quelques craintes. En effet, il semblait, de prime abord, par exemple, plus compliqué de noter des remarques sur l'attitude, la gestuelle du parasportif lors d'un entretien en visioconférence. Le fait d'être en visioconférence a aussi éveillé des appréhensions sur les conditions informatiques (problèmes de connexion, de coupure...). Enfin, ce mode de passation a aussi fait naître des inquiétudes sur la possibilité de créer une confiance suffisante pour conduire sereinement les entretiens. Comment faire en sorte que les parasportifs se sentent à l'aise et s'expriment librement, comme dans un échange en face à face ?

Finalement, les 18 entretiens qui se sont déroulés en visioconférence n'ont pas rencontré de problèmes majeurs. Certaines situations perturbantes ont certes eu lieu telles une mauvaise connexion ou encore une caméra qui ne fonctionne pas. Mais, des solutions ont systématiquement et rapidement été trouvées, sans impacter la réalisation de l'entretien.

Les trois entretiens qui ont eu lieu en présentiel ont été réalisés sur des périodes autorisées de mobilité, durant les conditions sanitaires restrictives liées au COVID. Pour deux d'entre eux, les parasportifs ont demandé à l'enquêtrice que les entretiens aient lieu en présentiel, plutôt qu'en visio-conférence, car ils se sentaient plus à l'aise en présentiel. Le troisième sportif a aussi demandé à faire l'entretien en présentiel, en expliquant que les troubles cognitifs associés à sa pathologie motrice rendaient la passation par visioconférence complexe et représentait, pour lui, une source d'angoisse importante.

Des discussions informelles avec les sportifs ayant participé aux entretiens ont fait émerger des points positifs à la passation des entretiens par visioconférence. Le système de visioconférence a permis pour certains d'entre eux, de trouver des temps disponibles plus rapidement. En effet, la plupart des parasportifs ont souligné les contraintes de temps qu'ils avaient (Julla-Marcy et al., 2018). Aussi le fait de simplement se connecter, sans avoir à se déplacer, ou à recevoir une personne sur son lieu d'entraînement ou un autre lieu, a été indiqué comme un gain de temps. De plus, ce système de passation a contribué à ouvrir davantage les entretiens à des parasportifs particulièrement éloignés géographiquement pour lesquels il n'aurait pas été possible de les réaliser en présentiel (par exemple en Outre-Mer). Si cette technique n'a pas eu besoin des restrictions de mobilité liées aux conditions sanitaires pour exister, elle s'est largement démocratisée durant cette période. La généralisation de la visioconférence comme mode de communication, notamment durant le confinement, a certainement facilité la réussite de ce nombre important de passations d'entretiens par cette technique.

Les difficultés rencontrées dans la passation des entretiens n'ont, en définitive, pas été en lien direct avec l'utilisation de la visioconférence. Trois situations ont été identifiées comme ayant eu un impact sur la qualité de l'entretien ou de son traitement. La première est liée aux emplois du temps extrêmement chargés des parasportifs de haut niveau. Pour deux d'entre eux, aucun moment « calme » durant lequel le

parasportif aurait pu être dans un environnement propice, n'a pu être trouvé. De ce fait, les passations de l'entretien ont eu lieu par téléphone. L'un, il se trouvait en voiture, L'autre dans un train. Ces deux parasportifs ont toutefois pris le temps nécessaire pour répondre à l'ensemble des questionnements, et les échanges ont été riches . La qualité du contenu n'a pas été moindre que pour les autres entretiens. Néanmoins, concernant le parasportif qui a réalisé l'entretien au téléphone dans le train, la retranscription a été complexifiée par des nombreuses coupures et des bruits environnants permanents qui ont rendu l'écoute difficile.

La deuxième est liée à la difficulté de maîtriser tous les éléments lorsque la passation a lieu en présentiel, notamment sur le lieu d'entraînement. En effet, sur les trois entretiens en présentiel, deux ont eu lieu sur le lieu d'entraînement. Et pour deux d'entre eux, le lieu identifié initialement pour réaliser les entretiens, n'était finalement plus disponible. Aussi, les conditions étaient moins propices, car les lieux trouvés étaient moins calmes et avec plus de passage de personnes extérieures. Parfois, les entretiens ont pu être momentanément stoppés lorsqu'une personne entrait sur le lieu de passation. Lorsque certaines personnes restaient plus longtemps sur le lieu où l'entretien se déroulait, les parasportifs ont pu être mal à l'aise, ce qui a très certainement modifié le cours de la discussion.

La troisième est liée à des troubles cognitifs associés à la pathologie motrice de parasportifs, comme vu précédemment.

L'étude 2 a donné lieu à la passation de 21 entretiens, auprès de 10 femmes et 11 hommes dans les disciplines suivantes : la boccia, l'escrime fauteuil, le football à 5, la para-athlétisme, le para-aviron, le para-badminton, le para-canoë, le para cyclisme, la para-équitation, la para-haltérophilie, le para-judo, la para-natation, le para-taekwondo, le para-tennis de table, le para-tir, le para-tir à l'arc, le para-triathlon, le rugby fauteuil, et le tennis fauteuil. Après l'accord des participants, tous les entretiens ont été enregistrés. Les entretiens ont duré entre une heure et deux heures trente.

L'étude 3 ne s'est pas déroulée aux moments des restrictions de mobilité liées aux conditions sanitaires. Pour rappel, le public ciblé pour cette étude concernait les parasportifs de haut niveau, atteints de déficiences mentales et psychiques. Un nombre important de ces parasportifs ont des troubles cognitifs associés. Pour une partie d'entre eux, leur pathologie implique l'accompagnement par une tierce personne

pour tout ce qui concerne l'organisation, les démarches administratives et autres. Pour toutes les raisons précitées, une prise de contact directe avec les parasportifs n'était pas envisageable. Il a donc été décidé de réaliser les entretiens lors de stages des Équipes de France et de profiter de ces occasions pour développer un autre outil méthodologique : l'observation participante.

En amont des stages, des contacts, facilités par le fait que l'enquêtrice connaissant une partie des acteurs, ont été établis avec la FFSA et les encadrants des deux disciplines concernées : l'athlétisme et le tennis de table adaptés. Une fois l'acceptation par l'instance fédérale et les équipes encadrantes, une note d'information a été envoyée par ces dernières aux parasportifs sur la présence d'une personne réalisant un travail de recherche lors du prochain stage en Équipe de France. Sur la convocation envoyée aux parasportifs, les encadrants ont rappelé la présence de l'enquêtrice. Enfin, lors des premiers temps d'échanges sur les deux stages, cette dernière a présenté les objectifs des entretiens et leur déroulement, tout en précisant qu'ils n'étaient pas obligatoires. Il a été clairement expliqué aux parasportifs qu'ils pouvaient accepter ou refuser de participer à un entretien, et aussi qu'ils pouvaient disposer d'un temps de réflexion pour prendre leur décision. Tous les parasportifs ont indiqué qu'ils avaient compris ces possibilités. Aucune justification n'a été demandée aux athlètes qui ne souhaitaient pas participer à un entretien. Enfin, avant chaque entretien, la démarche a été à nouveau expliquée, et il a été demandé le consentement des participants, en leur rappelant la possibilité de refuser et aussi d'interrompre l'entretien si nécessaire.

Aucun des 15 sportifs interrogés n'a demandé à interrompre l'entretien. Au cours des entretiens, trois sportifs ont demandé la confirmation de l'anonymat de leurs propos. L'enquêtrice leur a rappelé les règles d'anonymisation et a proposé d'arrêter l'enregistrement, ce qu'aucun des parasportifs n'a demandé à faire. Onze pongistes étaient présents à ce stage. Sept d'entre eux ont participé à un entretien. Concernant les athlètes d'athlétisme, 12 étaient présents à ce stage. Huit d'entre eux ont participé à un entretien.

Les parasportifs interrogés dans cette étude avaient tous l'habitude de côtoyer des personnes en situation de handicap et des personnes dites valides. Parmi les parasportifs interrogés, bien que tous présentaient des troubles cognitifs, leur capacité à s'exprimer différait. Cinq sportifs présentaient des troubles importants de la parole. Pour ces raisons, une attention particulière a donc été portée sur le choix des lieux

d'entretien, la posture d'écoute, l'utilisation d'un langage approprié et l'adaptation des relances (Bedoin & Scelles, 2015). Les éventuelles limitations cognitives ont principalement influencé la durée et les détails des informations descriptives (Svanelov et al., 2020) ; sans toutefois remettre en cause la valeur des commentaires de chaque sportif (Beail & Williams, 2014 ; Sigstad, 2014). Si l'enquêtrice s'est adaptée au vocabulaire et aux expressions des sportifs interrogés, elle a néanmoins privilégié un langage commun non infantilisant (Beldame & Silvestri, 2021 ; Hollomotz, 2018). De plus, elle a pu s'acculturer aux modalités d'expression des sportifs avec DI et/ou TSA (Hollomotz, 2018) et au fonctionnement des équipes françaises, grâce à l'observation ethnographique. En effet, sa présence aux deux stages des équipes françaises, à savoir le tennis de table et l'athlétisme, lui a permis d'instaurer un climat de confiance favorable aux entretiens (Beldame, 2018).

III.3.2.1. Le guide d'entretien : un outil commun aux études 2 et 3

Les entretiens des études 2 et 3 ont été pensés comme des entretiens semi-directifs, dans le sens où ils ont été accompagnés d'un guide d'entretien. Selon Beaud & Weber (2010), la technique de l'entretien a pour finalité d'analyser un phénomène à travers les processus d'actions, d'expériences ou d'évènements passés et présents, et le sens que les acteurs leur en donnent. L'entretien semi-directif est par définition ni totalement ouvert (entretien libre), ni totalement fermé (entretien directif). Le chercheur s'appuie sur un guide d'entretien, qu'il a au préalable construit, qui relate des thèmes au sujet desquels il souhaite que les participants répondent. Pour autant, ce guide n'est qu'un support facilitant la passation de l'entretien et doit rester flexible et quasi invisible aux yeux des participants. Ces derniers doivent pouvoir se sentir libres de s'exprimer pour pouvoir parler ouvertement. Néanmoins, si le participant s'écarte un peu trop du sujet, alors le chercheur peut de manière progressive recentrer les propos. Le guide d'entretien sert de point de repère permettant au chercheur de rebondir et de réorienter la conversation vers l'un des thèmes souhaités.

Cette méthode de recueil des données a semblé être appropriée dans le cadre des études 2 et 3, puisqu'elles avaient pour objectifs de questionner les parasportifs, handicapés moteur et sensoriel pour l'étude 2 et handicapés mental et psychique pour l'étude 3, sur leur utilisation des facteurs de la performance, l'importance qu'ils y

accordaient selon leur trajectoire de vie et leur situation personnelle, et enfin les stratégies qu'ils mettaient en œuvre pour optimiser leurs performances paralympiques. Il s'avérait nécessaire d'avoir réfléchi aux thématiques à aborder, afin que tous les parasportifs interrogés puissent s'exprimer sur un ensemble commun. Les analyses de données pouvaient ainsi être riches, puisqu'elles permettaient des comparaisons sur la perception et l'utilisation des facteurs et stratégies de la performance paralympique. De plus, les digressions des participants, liées à la flexibilité de l'utilisation du guide d'entretien et à la volonté de mener ces entretiens à la manière d'une conversation, ont apporté une richesse supplémentaire aux données à analyser. Enfin, dans un esprit ethnométhodologique, des notes ont été prises lors de la passation des entretiens relatant des manières d'être ou de faire du para sportif durant la passation (nervosité passagère, esquivance sur un sujet, conditions de la passation...), qui complètent les données et les thématiques présentes dans le guide d'entretien.

Le guide d'entretien de l'étude 2 proposait huit grands thèmes avec pour certains des sous-thèmes.

Le premier thème, avait pour finalité de discuter autour des trajectoires et expériences sportives. Pour ce fait, il avait été identifié dans le guide, l'entrée dans le sport et/ou dans le parasport, puis dans le haut niveau, les acteurs qui ont joué un rôle dans cette entrée dans le sport, puis dans le haut niveau, les lieux de pratiques, et enfin la classification.

Le deuxième thème était consacré aux accompagnants/partenaires d'entraînement.

Le troisième thème interrogeait les facteurs de la performance. Il s'accompagnait des sous-thèmes suivants : l'entraînement et les stages, la préparation physique, la préparation mentale, la diététique, la récupération et enfin la blessure.

Le quatrième thème questionnait les rapports avec le milieu médical et paramédical. L'objectif était de mieux appréhender la manière dont les parasportifs géraient une blessure, le parcours de soin. Mais aussi de discuter des parcours médicaux liés aux parcours de vie et à la déficience.

Le cinquième thème portait sur l'innovation technique et les nouvelles ressources, soit le matériel et les sponsors.

Le sixième thème s'intéressait à la situation socioprofessionnelle ; à savoir la situation familiale, professionnelle, sociale, situation actuelle, et celle à venir, les perspectives des projets à venir, les ressources financières.

Le septième thème avait pour finalité de détailler l'organisation de la vie quotidienne. Il cherchait donc à appréhender la gestion du temps, entre vie personnelle, sportive et/ou professionnelle, mais aussi les loisirs. De plus, cette partie du guide d'entretien questionnait aussi la déficience et les ambitions personnelles.

Le huitième thème cherchait à comprendre les éventuels impacts sur la préparation sportive liés aux conditions sanitaires du COVID. Les discussions portaient sur les confinements, le report des Jeux, les annulations de compétitions et stages et enfin les adaptations et le suivi mis en place durant ces périodes.

Enfin, le guide d'entretien laissait un espace libre, permettant d'inscrire tous les éléments qui apparaissaient comme intéressants et opportuns dans l'analyse des données et la compréhension des parcours sportifs et de vie.

Le guide d'entretien de l'étude 3 était construit de la même manière que celui de l'étude 2, mais ne comprenait pas le huitième et dernier thème sur les conditions sanitaires liés au COVID. En effet, les entretiens et l'observation participante ont été réalisés un mois avant le premier confinement.

III.3.2.2. Les modalités de traitement mises en place dans l'analyse des données des études 2 et 3

L'organisation des différentes modalités mises en place dans le traitement des données impacte l'analyse des résultats (Yazan, 2015 ; Blais & Martineau, 2006). D'après Krief & Zardet (2013), les étapes d'organisation des données permettent d'aboutir à une contextualisation de ces dernières, indispensable à leur interprétation. Tous les entretiens ont été intégralement retranscrits. À partir de ces transcriptions, des fiches de synthèse ont été construites. Ces dernières reprenaient les thèmes et

les sous-thèmes présentés précédemment. Les notes sur les conditions de réalisation de l'entretien (lieu, attitude du parasportif, etc...) ont été indiquées sur les fiches de synthèse. Concernant l'étude 3, les notes du journal de terrain ont été ajoutées aux fiches de synthèse.

Les retranscriptions des entretiens et les fiches de synthèse ont fait l'objet d'une analyse thématique en trois étapes (Sparkes & Smith, 2014) : lecture du contenu des entretiens, codage par nom et couleur à partir du guide d'entretien, puis les informations ont été relatées dans les différents thèmes et sous-thèmes pour interpréter les données (Braun & Clarke, 2016). Des verbatim significatifs ont été sélectionnés afin qu'ils puissent être utilisés pour abonder les analyses.

Afin de préserver l'anonymat des interviewés, les noms qui seront cités dans l'analyse des résultats seront des pseudonymes donnés par l'équipe de recherche.

L'observation participante a constitué un outil méthodologique supplémentaire et complémentaire pour l'étude 3.

III.3.3. L'observation participante : outil complémentaire de l'étude 3

Huit jours d'observations ethnographiques ont été réalisés auprès de sept pongistes élite et de huit athlètes élite en athlétisme, lors de deux stages des équipes françaises concernées. Ces stages ont duré 4 jours chacun. Ils étaient organisés par la FFSA. Ils regroupaient les meilleurs athlètes et pongistes français DI et/ou TSA afin de les préparer aux Jeux Paralympiques de Tokyo.

Durant chacun des deux stages, un journal de terrain a été tenu dans lequel ont été consignées des observations ethnographiques sur le déroulement des stages ; les modalités d'interaction entre les athlètes et le personnel, durant les temps d'entraînement et de débriefing, et durant les temps extra-sportifs (repas, jeux de société, etc.) ; ainsi que les discussions informelles avec les sportifs et le personnel. L'ethnographie est, en effet, une méthode qui nécessite une longue période d'observation dans un environnement où les sujets sont en contact les uns avec les autres (Broqua, 2009). Cette méthode a été choisie en conjonction avec des entretiens

semi-directifs afin de fournir des informations supplémentaires sur les contacts mixtes. Les observations participantes ont été réalisées pendant huit jours (environ 15 heures par jour, de 7h à 22h, soit 120 heures d'observation). L'enquêtrice a ainsi pu assister à la fois aux activités sportives (entraînement, préparation physique, compétition), ainsi qu'aux activités de vie et informelles (telles que les repas, les pauses dans la salle de télévision ou les jeux de société, etc.). L'enquêtrice a demandé l'accord des parasportifs pour consigner des observations et discussions informelles dans le journal de terrain. Enfin, la chercheuse demandait régulièrement aux participants s'ils acceptaient qu'elle assiste aux différentes activités sportives et sociales.

Outre la complémentarité des données récoltées par l'observation participante avec celles issues des entretiens, cet outil a amené d'autres intérêts à la récolte des données (Tracy, 2010). En effet, l'observation participante a permis de créer un climat de confiance avec les parasportifs et les encadrants. L'enquêtrice a pu progressivement entrer en contact avec chacun des parasportifs, créer de la confiance, mieux intégrer les codes sociaux et de communication. Ces éléments occasionnent des intérêts positifs pour n'importe quel public, car il est toujours plus aisé de réaliser des entretiens lorsque les rites sont mieux compris par le chercheur. Toutefois, un intérêt supplémentaire s'est avéré concernant le public des parasportifs ayant une DI et/ou TSA. Les troubles cognitifs associés pour certains d'entre eux, peuvent engendrer des situations de malaise ou d'incompréhension si l'enquêteur n'a pas eu le temps de se familiariser avec ces différents modes de communication (Bedoin & Scelles, 2015). L'observation participante réalisée dans le cadre de cette étude 3 a permis cette acculturation à diverses manières de s'exprimer, facilitant à la fois la passation des entretiens, mais aussi leurs retranscriptions.

Pour conclure cette partie méthodologie, le choix de mener des études à la fois quantitative et qualitative a été intéressant sur trois sujets principaux identifiés.

En premier lieu, il a été enrichissant et instructif de se former aux diverses méthodes que requièrent ces deux approches.

En deuxième lieu, cela a permis de questionner des sportifs de toutes les disciplines présentes aux Jeux Paralympiques de Tokyo, et ayant des déficiences motrices, sensorielles, intellectuelles et psychiques.

Enfin, en troisième lieu, des liens ont pu être mis en avant entre les résultats issus du questionnaire et ceux issus des entretiens et de l'observation participante. Les derniers ont ainsi pu confirmer certains résultats statistiques, et parfois les éclairer, en

apportant des éléments d'explication sur les stratégies d'organisation des facteurs de la performance sportive choisies et mises en place par les parasportifs de haut niveau.

La partie introductive a permis de poser le contexte de cette thèse, la partie cadrage théorique d'explicitier le choix d'une approche interactionniste et plus particulièrement du paradigme goffmanien, enfin la partie méthodologie de justifier des outils choisis ainsi que de leurs constructions. Tous ces éléments ont permis de réaliser les analyses des différentes études. La partie qui va suivre va présenter les résultats des trois études de cette thèse, en les discutant au regard de la littérature scientifique existante.

Il sera ainsi, successivement, commenté l'analyse des données de la première, puis de la deuxième et enfin de la troisième étude.

IV. RESULTATS ET DISCUSSIONS DES TROIS ETUDES : d'un état des lieux descriptif des conditions de préparation des parasportifs ayant un projet paralympique, aux stratégies d'optimisation de la performance paralympique

En introduction de la thèse, il a été expliqué l'émergence graduelle, à partir des années 1970, des facteurs dits sociaux et environnementaux - tels que la famille, le rythme de vie, la situation sociale et professionnelle -, dans la mise en œuvre de la performance sportive. Il a été aussi été rappelé, que si une majorité des travaux sociologiques sur la performance sportive ont été conduits auprès des sportifs dits valides, des études menées auprès des parasportifs sont progressivement venues illustrer la performance parasportive (Towsend et al., 2021, 2020, 2018 ; Richard et al., 2021 ; Joncheray et al., 2020 ; Beldame et al., 2016 ; Marcellini ; 2016, 2007, 2006, ; Howe, 2017, 2008). La performance sportive, qu'elle concerne un public dit valide ou un public ayant une déficience motrice, sensorielle, intellectuelle, et/ou psychique, est un enjeu central du sport (Demazière et al., 2015). Il semble donc opportun de chercher à mieux comprendre les mécanismes de production de cette performance. Pour autant, comme Demazière et al, (2015) l'ont expliqué, identifier une combinaison optimale de facteurs individuels de la performance est illusoire. En effet, même s'il semble louable de chercher à analyser en mesurant des capacités techniques, physiques, des nombres d'heures consacrées à l'entraînement, à la préparation physique, etc., de questionner la motivation, la blessure, la résistance à la douleur, etc., au-delà d'un certain seuil de performance, il paraît utopique d'identifier tous les facteurs de réussite individuels (Menger, 2009), ou encore le talent individuel (Schotté, 2016). Demazière et al. (2015) ont alors proposé une piste alternative pour appréhender la performance et ses mécanismes d'optimisation. Ils ont ainsi soumis l'idée que la performance ne résultait pas uniquement d'une addition d'aptitudes individuelles, mais procédait d'un travail individuel et collectif d'une multiplicité d'acteurs amenant à la production d'une performance d'un ou de plusieurs sportifs.

Conscient de l'enjeu central de la performance dans la pratique sportive, mais aussi des mécanismes complexes de la production de cette dernière, ce travail de thèse, par les trois études réalisées, souhaite s'intéresser aux conditions de préparation des paraspportifs aux Jeux Paralympiques, car elles font parties du processus ayant pour objectif la réussite sportive et donc l'obtention de performances. Ces travaux ont aussi pour ambition d'identifier des stratégies mises en place par les paraspportifs afin d'optimiser leur performance. Bien entendu, il sera, par d'autres travaux que ceux présentés ici, important d'interroger d'autres acteurs de cette production de la performance ; au regard de ce qu'il été précisé ci-dessus, soit la multiplicité des acteurs composant la production de la performance (Demazière et al., 2015).

Pour ce faire, l'étude 1 aspirait à proposer un état des lieux des conditions de préparation sportive, sociale et environnementale des paraspportifs ayant un projet paralympique, et à interroger des relations significatives éventuelles de ces conditions avec les variables, « discipline sportive », « niveau de performance » et « déficience acquise ou de naissance ». L'étude 2 s'est concentrée sur les stratégies d'optimisation de la performance mises en place par un panel de paraspportifs ayant une déficience motrice et/ou sensorielle, en analysant plus précisément les trajectoires sportive et extra-sportive ainsi que les relations avec les milieux médical et paramédical. Enfin, l'étude 3 s'est intéressée, comme les études précédentes, aux stratégies d'optimisation de la performance mises en place, mais auprès d'un panel de paraspportifs ayant des déficiences intellectuelle et/ou psychique, en s'intéressant plus précisément à la construction de leur identité sportive de haut niveau.

IV.1. Étude 1 - État des lieux des conditions de préparation sportive, sociale et environnementale des paraspportifs ayant un projet paralympique et relations significatives ou non avec la discipline, la performance et la déficience acquise ou de naissance

La première étude aspirait donc à proposer un état des lieux des conditions de préparation sportive, sociale et environnementale des paraspportifs ayant un projet de sélection pour les Jeux Paralympiques de Tokyo. L'analyse des résultats a interrogé des relations significatives éventuelle des facteurs de performance avec les variables discipline sportive, niveau de performance et déficience acquise ou de naissance. Pour ce faire, un nombre conséquent de paraspportifs de haut niveau (n = 267) de 19 disciplines différentes et dans des classifications internationales diverses, a été questionné. L'outil choisit pour cette étude, comme expliqué dans la méthodologie, a été le questionnaire. Ce dernier a permis d'interroger, tout à la fois, les conditions de préparation sportive des paraspportifs et les conditions sociales et environnementales : de l'entraînement, préparation physique et mentale, diététique, récupération, à la survenue de blessure, aux situations socioprofessionnelles.

La passation d'un questionnaire, et la réalisation de l'analyse statistique associée avaient pour objectif de mesurer d'éventuelles relations et correspondances (Grawitz, 2001) entre d'un côté, les conditions de préparation sportive, les situations de blessure, professionnelle, sociale, familiale, et de l'autre côté, la discipline pratiquée, le niveau de performance (via le modèle FTEM)⁴², ainsi que la déficience acquise ou de naissance. L'intérêt des mathématiques était d'explorer des possibles à partir de données exprimées par les paraspportifs, de questionner des analogies, de proposer des pistes de réflexions à partir de résultats significatifs ou non significatifs (Grawitz, 2001).

Dans un premier temps, l'analyse des données présentée permettra de proposer un état des lieux descriptif de la population enquêtée et des facteurs de préparation

⁴² Comme expliqué en méthodologie, le modèle FTEM a été utilisé pour situer le niveau de performance des paraspportifs français qui ont participé aux trois études de la thèse. L'appellation utilisée pour la présentation des résultats concernant la performance, sera « niveau de performance ». En effet, il ne s'agit pas de présenter la performance en tant que telle du paraspportif, puisque la performance est multifactorielle, mais bien dans ce cas, de situer le niveau de performance que le paraspportif a réussi à atteindre (classement à des compétitions) en se préparant dans les conditions qu'il rapporte et avec les stratégies qu'il a mises en œuvre. Le terme utilisé sera donc « niveau de performance ».

sportive (entraînement, préparation physique, mentale, diététique, récupération) ainsi que de la manière dont ils sont mis en place. Dans un deuxième temps, un état des lieux des situations de blessure, des situations socioprofessionnelles (situations professionnelles, sociales, familiales) et des trajectoires sportive et sociale des parasportifs sera réalisé. Des résultats montrant de potentielles corrélations significatives ou non, obtenus par les tests khi-deux effectués entre chacune des réponses et les variables discipline sportive, niveau de performance et déficience acquise ou de naissance, seront discutés afin de proposer des pistes d'analyses explicatives.

IV.1.1. État des lieux descriptif de la population des enquêtés et des facteurs de préparation sportive (entraînement, préparation physique, mentale, diététique, récupération) de la performance

Pour rappel, le questionnaire était organisé en six thématiques : la préparation sportive, les blessures et maladies, la situation socioprofessionnelle, le parcours sportif, le parcours de vie et enfin des dernières questions portant sur les ressentis sur le confinement et autres restrictions dues à la pandémie Covid-19. Le questionnaire comprenait au total 111 questions, aussi les extractions des réponses ont été extrêmement nombreuses. Il a ainsi fallu procéder à des choix permettant se concentrer sur les résultats opportuns à apporter des éléments de réponses à la problématique de la thèse.

Cet état des lieux descriptif sera présenté en trois parties. Dans premier temps, les informations générales – discipline sportive, niveau performance et enfin situation de déficience acquise ou de naissance – des parasportifs seront présentées. Dans un deuxième temps, les façons dont les parasportifs ont mis en œuvre les facteurs de la performance que sont l'entraînement, la préparation physique, la préparation mentale, la diététique et la récupération ; puis les facteurs sociaux et environnementaux de la performance, ici la blessure, la situation professionnelle, sociale, familiale, seront décrites. Enfin, dans un troisième temps, le parcours sportif et le parcours de vie des parasportifs seront retracés, afin de mieux appréhender les trajectoires sportives et personnelles de ces derniers dans la construction de leur projet de performance.

IV.1.2. Répartition des parasportifs par discipline sportive, par niveau de performance et selon les situations de déficiences acquises ou de naissance

La répartition des parasportifs par discipline sportive pratiquée est présentée dans le graphique ci-dessous.

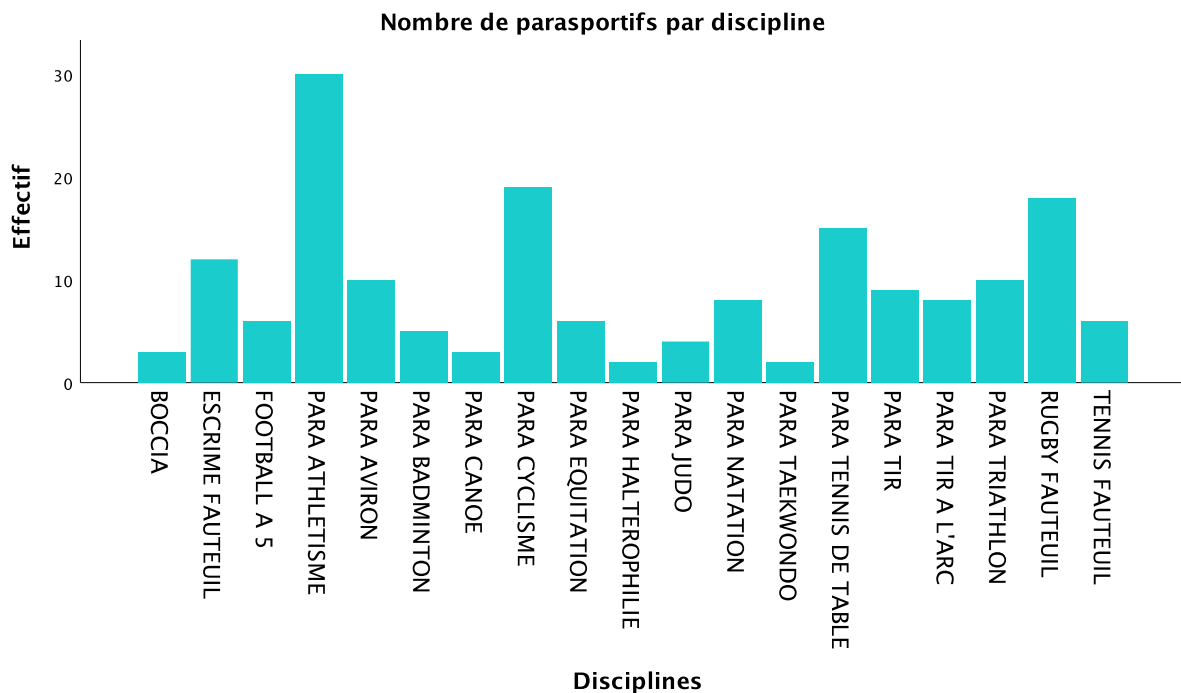


Figure 1

Sept disciplines sportives présentent des effectifs égaux ou supérieurs à dix parasportifs : le para-aviron ($n = 10$), le para-triathlon ($n = 10$), l'escrime fauteuil ($n = 12$), le para-tennis de table ($n = 15$), le rugby fauteuil ($n = 18$), le para-cyclisme ($n = 19$), la para-athlétisme ($n = 30$). Les douze autres disciplines se répartissent de la manière suivante : la para-haltérophilie ($n=2$), le para-taekwondo ($n=2$), la boccia ($n=3$), le para-canoë ($n=3$), le para-judo ($n=4$), le para-badminton ($n=5$), le football à 5 ($n=6$), la para-équitation ($n=6$), le tennis fauteuil ($n=6$), la para-natation ($n=8$), le para-tir ($n=9$), le para-tir à l'arc ($n=8$).

Afin de gagner en précision dans l'analyse des résultats descriptifs à venir, il a semblé important de rapporter cette répartition disciplinaire des parasportifs ayant répondu au questionnaire, à la population mère à laquelle le questionnaire a été envoyé (*Annexes XXX, Thématique 1, Figure 3 pour la répartition par effectif*

disciplinaire ; et Annexes XXX, Thématique 1, Figure 4 pour le taux de réponse entre la population mère et les parasportifs ayant répondu au questionnaire).

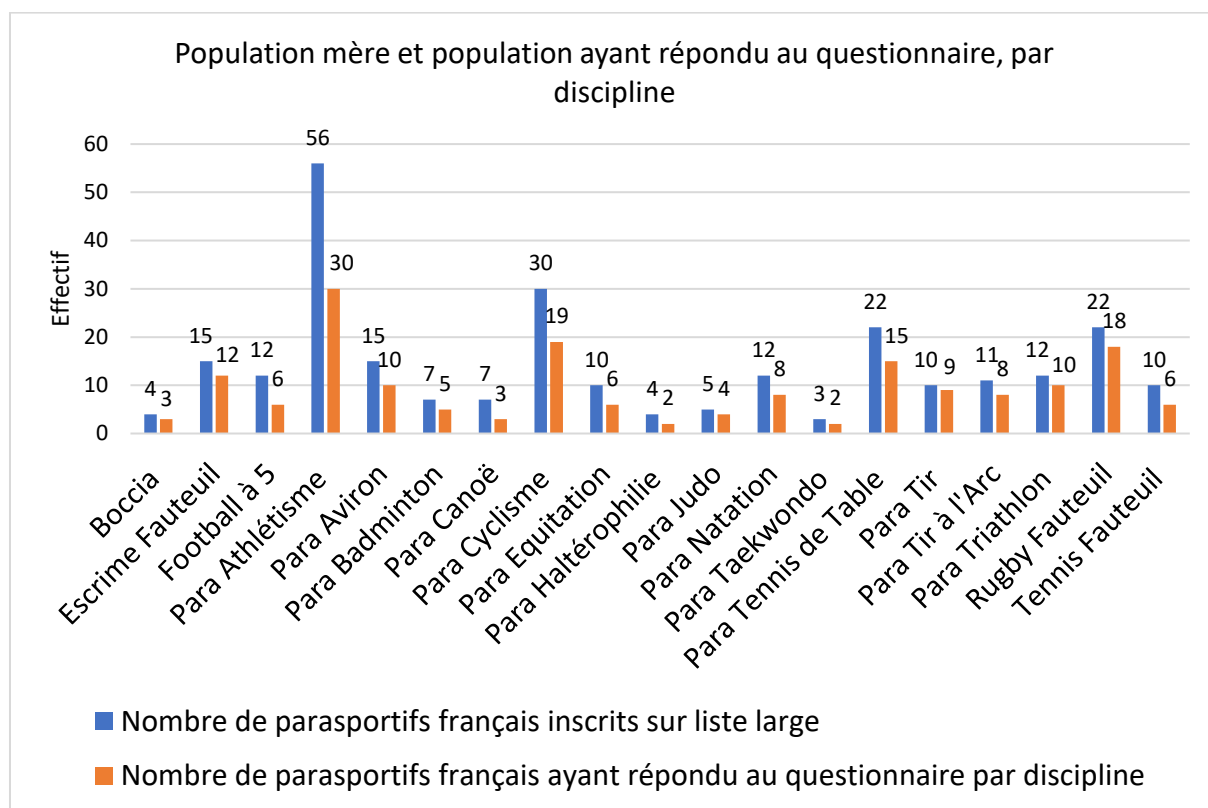


Figure 2

Par rapport à la population mère, il s'avère que quatre disciplines sportives de l'échantillon ont eu un taux de réponse inférieur à 60% : le para-canoë (42,85%), le football à 5 (50%), la para-haltérophilie (50%), la para-athlétisme (53,57%). Cinq disciplines ont eu, quant à elles, un taux de réponse égal ou supérieur à 80% : l'escrime fauteuil (80%), le para-judo (80%), le para-tir (90%), le rugby fauteuil (81,81%), le para-triathlon (83,33%). Toutes les autres disciplines ont eu un taux de réponse compris entre 60% et 80%. Les analyses issues des résultats descriptifs ci-dessous vont donc tenir compte de cette représentativité disciplinaire, afin de relativiser certaines conclusions qui pourraient s'avérer finalement trop hâtives.

Il est à noter que le taux de réponse selon les fédérations concernées (spécifiques ou homologues) ne présente pas de différence significative, puisque le taux de réponse des premières était de 64,89% et de 68,35% pour les secondes (Annexes 2, Figure 3).

Comme expliqué dans l'introduction de cette thèse, le contexte institutionnel du parasport en France a évolué. Ainsi, lors des Jeux Paralympiques de Tokyo, certaines disciplines (n=10) étaient organisées par les fédérations spécifiques (la FFH et la FFSA) et d'autres par les fédérations homologues (n=9). La boccia, l'escrime fauteuil, le football à 5, le para-cyclisme, la para-haltérophilie, la para-natation, le para-tir à l'arc, le rugby fauteuil étaient organisées par la FFH. La para-athlétisme et le para tennis de table étaient, pour les sportifs ayant des déficiences motrices et sensorielles, gérés par la FFH ; et par la FFSA pour les sportifs ayant des déficiences mentales et psychiques. L'effectif total des parasportifs français ayant répondu au questionnaire, licenciés dans des fédérations spécifiques soit la FFH ou FFSA, était de 121 parasportifs sur les 176 interrogés, soit 68,75% du taux de réponse. Le para-aviron, le para-badminton, le para-canoë, la para-équitation, le para-judo, le para-taekwondo, le para-tir, le para-triathlon, le tennis fauteuil étaient, elles, organisées par les fédérations homologues ; représentant 55 parasportifs, soit un taux de réponse de 31,25%.

Dans les présentations des facteurs de la performance et des trajectoires sportive et personnelle proposées en deuxième et troisième sous-parties à venir, outre la discipline, les situations de déficiences déclarées comme acquises ou de naissance par les parasportifs, seront étudiées. Afin de mieux les appréhender, voici une répartition de ces déficiences selon la discipline pratiquée.

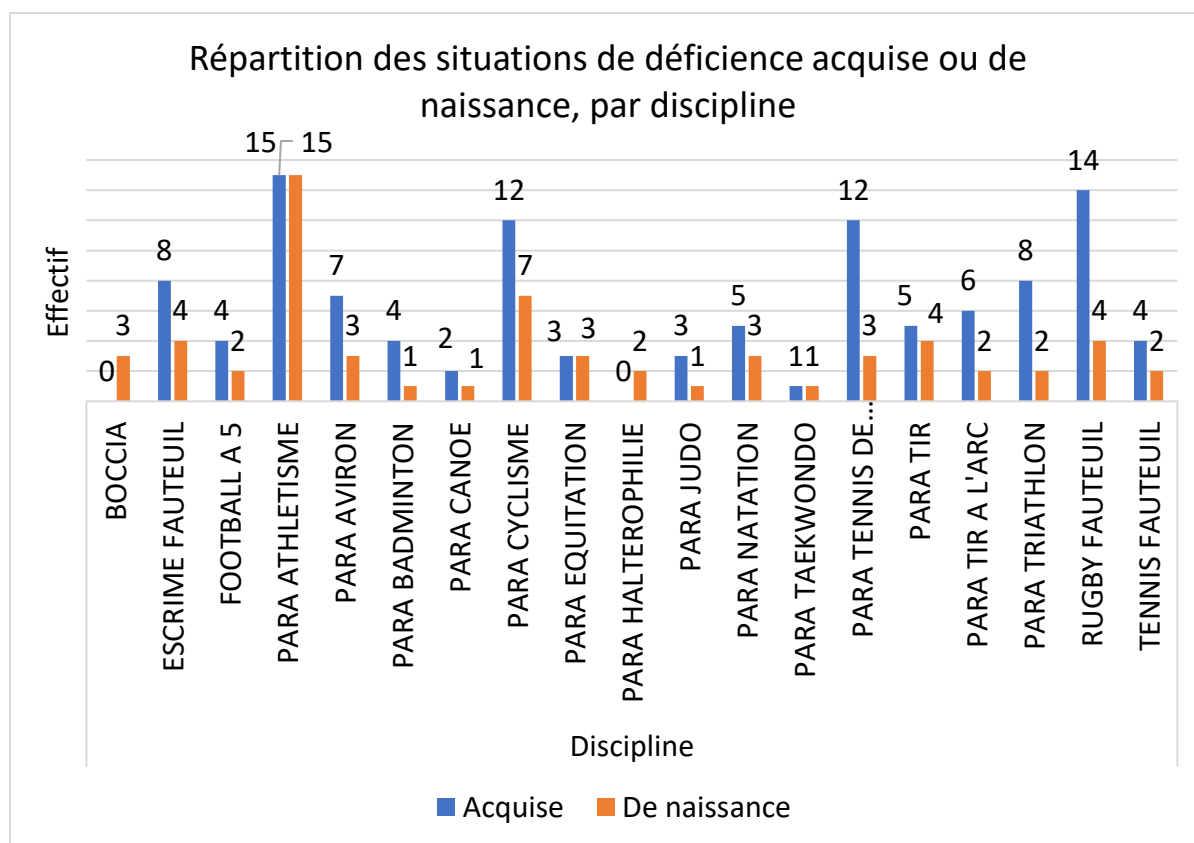


Figure 4

La boccia et la para-haltérophilie sont deux seules disciplines dans lesquelles les parasportifs ont déclaré avoir uniquement une déficience de naissance. En para-athlétisme, para-équitation et para-taekwondo, la représentation entre déficiences acquises ou de naissance est équilibrée. En para-tir, la répartition des sportifs entre ces deux situations de déficience est aussi quasiment à l'équilibre. Pour toutes les autres disciplines (n= 13), les parasportifs ayant des déficiences acquises sont plus nombreux que ceux ayant des déficiences de naissance.

Comme énoncé précédemment, les trajectoires sportive et personnelle des parasportifs de l'enquête seront étudiées. Aussi il est apparu nécessaire de présenter, dans cette sous-partie, les données concernant l'âge moyen des parasportifs.

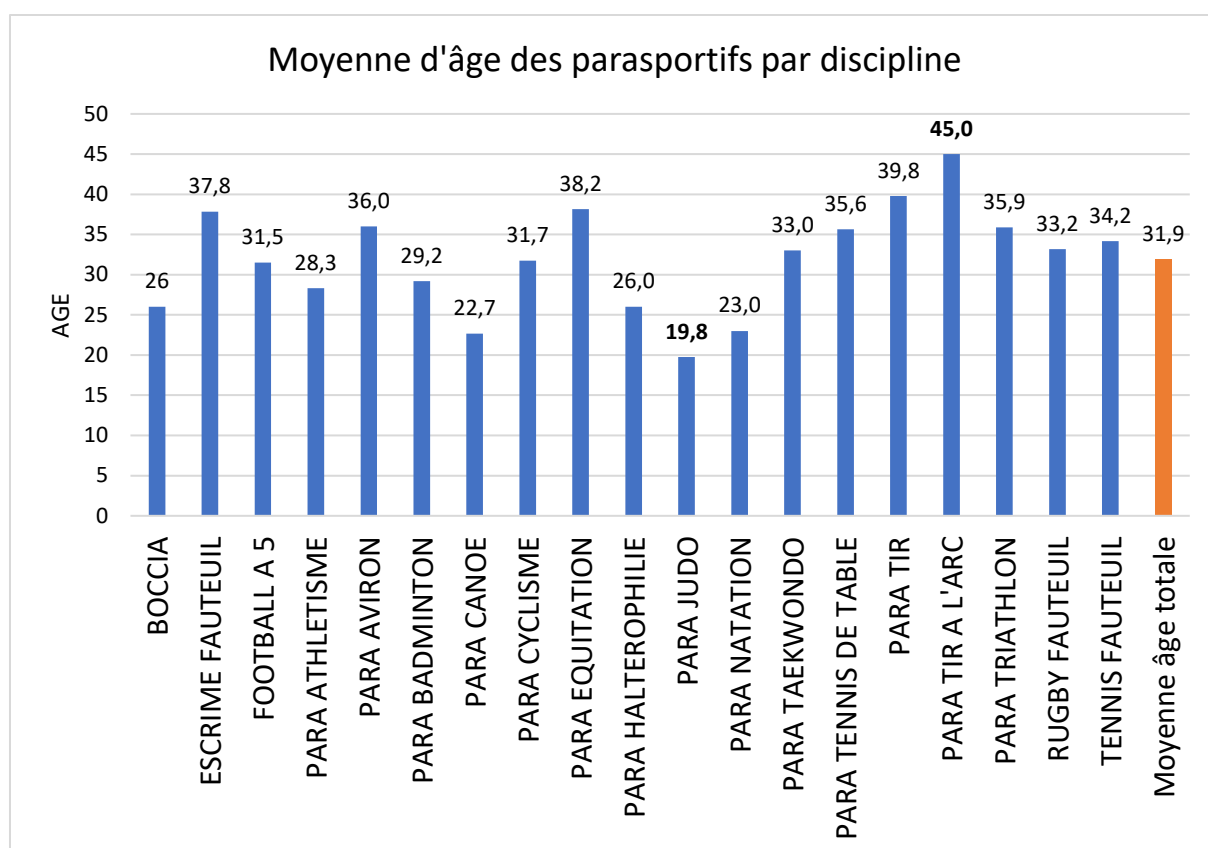


Figure 5

Ce graphique reflète la moyenne d'âge des parasportifs enquêtés par discipline. La moyenne d'âge de l'ensemble des parasportifs était de 31,9 ans, au moment de l'enquête, soit en 2019. Les para judokas regroupaient une moyenne d'âge la plus jeune ($n= 19,8$), la seule discipline en deçà de 20 ans ; et les para tireurs à l'arc, la moyenne d'âge était la plus élevée ($n= 45$), la seule discipline au-dessus de 40 ans. La moyenne d'âge des parasportifs se situait entre 20 ans et 30 ans pour la boccia, la para-athlétisme, le para-badminton, le para-canoë, la para-haltérophilie et enfin la para-natation. Dans les disciplines restantes, les sportifs avaient une moyenne d'âge comprise entre 30 et 40 ans.

Après avoir observé la répartition de l'âge moyen des parasportifs par discipline, il va être présenté ci-dessous la répartition du public enquêté selon leur niveau de performance.

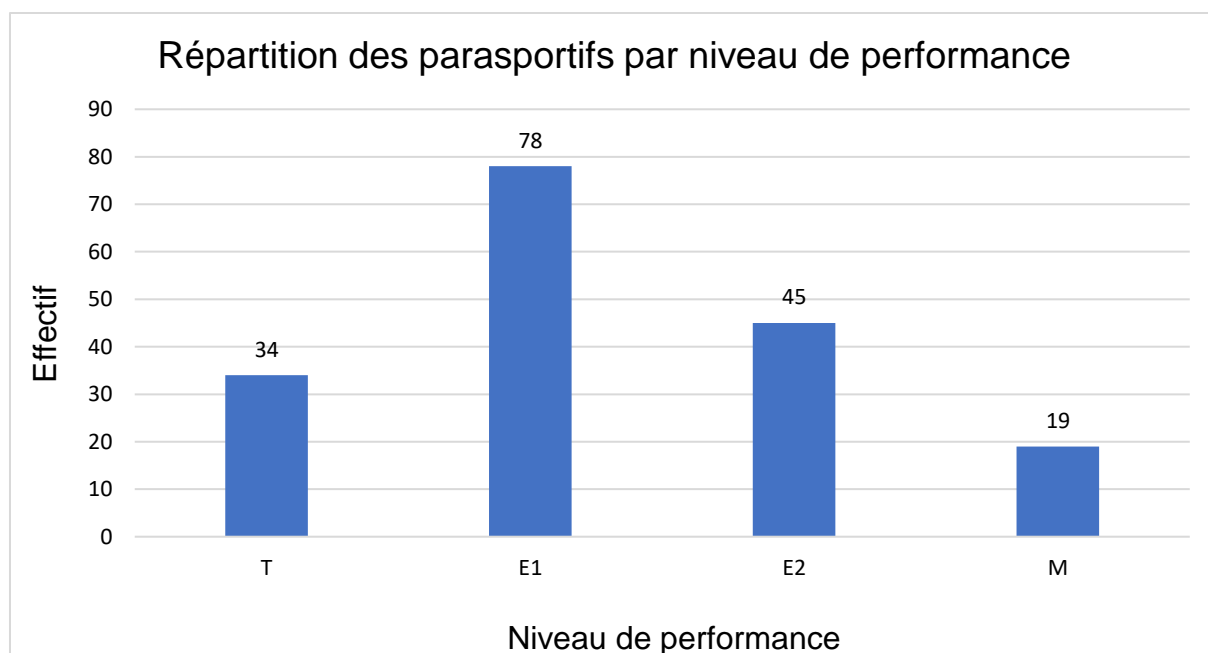


Figure 6

Le groupe Talent (T), correspondant au 1^{er} niveau de performance, comprenait 34 parasportifs soit 19,3% de la population ayant répondu au questionnaire. Le 2^{ème} niveau, le groupe Elite, décomposé en deux sous-groupe Elite 1 (E1) et Elite 2 (E2), englobait l'effectif le plus important des parasportifs de l'échantillon : 78 pour le groupe E1 (44,3%) ; 45 pour le groupe E2 (25,6%). Enfin, 19 parasportifs étaient situés dans le groupe Master, soit 10,8% de l'ensemble des parasportifs français ayant répondu au questionnaire.

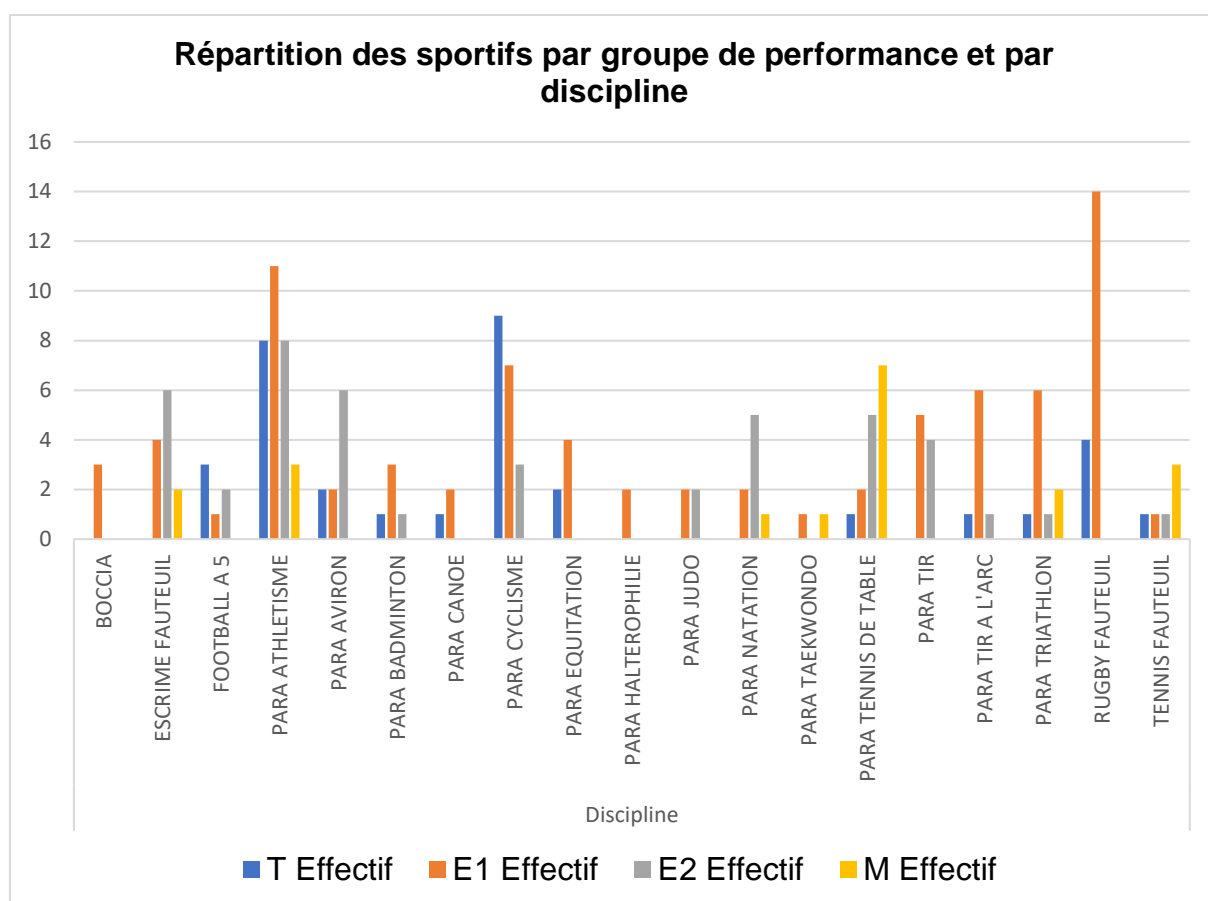


Figure 7

Le football à 5 (50%) et le para-cyclisme (47,4%) étaient les deux disciplines dans lesquelles les sportifs de niveau Talent étaient les plus représentés. Les sportifs de niveau Elite 1 étaient, quant à eux, proportionnellement plus nombreux dans les 12 disciplines suivantes : la boccia (100%), la para-athlétisme (36,7%), le para-badminton (60%), le para-canoë (66,7%), la para-équitation (66,7%), le para-judo (50%), le para-taekwondo (50%), le para-tir (55,6%), le para-tir à l'arc (75%), le para-triathlon (60%), le rugby fauteuil (77,8%). Les sportifs de niveau Elite 2 étaient particulièrement représentés en escrime fauteuil (50%), para-aviron (60%) et para-natation (62,5%). Enfin, les pongistes (46,7%) et joueurs de tennis fauteuil (50%) étaient les parasportifs les plus représentés dans le groupe de niveau Master.

Comme pour la variable discipline sportive, la moyenne d'âge des parasportifs selon leur niveau de performance a été observée.

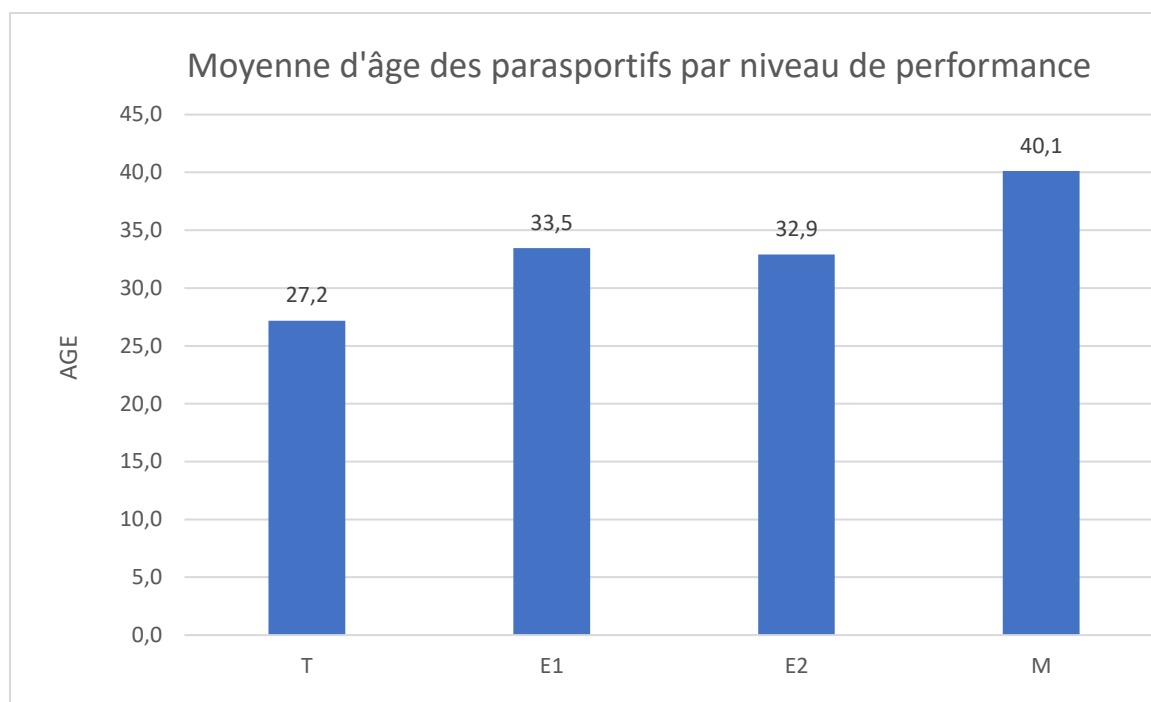


Figure 8

C'est au sein du groupe Talent que la moyenne d'âge des parasportifs a été la moins élevée (n= 27,2 ans). Le groupe Master avait, à contrario, la moyenne d'âge des parasportifs la plus élevée (n= 40,1 ans). Les parasportifs des groupes Élites 1 & 2, avaient une moyenne d'âge relativement similaire avec 33,5 ans pour les E1 et 32,9 ans pour les E2. Cette répartition a semblé, de prime abord, cohérente avec les critères utilisés dans le modèle FTEM, puisque le groupe Talent regroupe des sportifs ayant peu performé à l'international et le groupe Master, à l'inverse, rassemble des sportifs ayant obtenu des performances à l'international pendant plusieurs années.

Afin de finaliser cette présentation générale il est utile de présenter en premier lieu la répartition des parasportifs, dans leur ensemble, concernant les types de déficiences, acquise ou de naissance, puis en second lieu en croisant le niveau de performance des parasportifs avec leur déficience, acquise ou de naissance.

Les sportifs ayant une déficience acquise sont proportionnellement plus nombreux (n= 113, soit 64,2%) que les sportifs avec une déficience de naissance (n= 63, soit 35,8%).

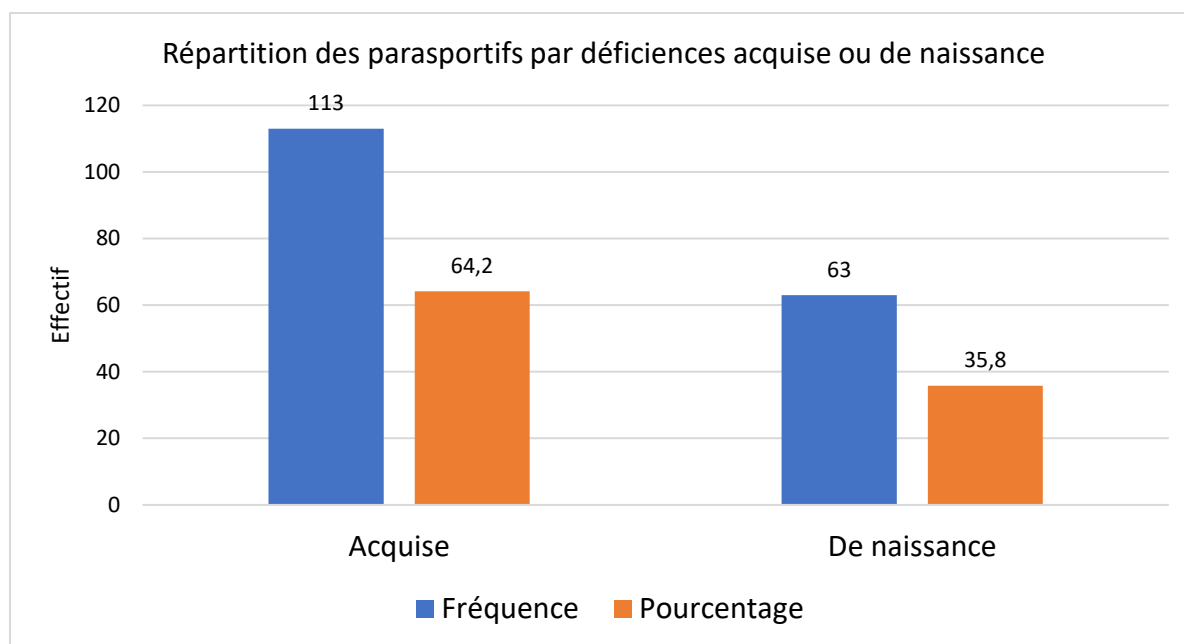


Figure 9

Après avoir étudié les différents groupes de niveau de performance et précisé la répartition des parasportifs dans ces derniers selon les disciplines pratiquées, l'âge moyen des parasportifs enquêtés, et selon les types de déficiences, il semblait opportun de croiser le niveau de performance des parasportifs avec leurs types de déficience acquise ou de naissance.

Il a été constaté des différences entre les sportifs ayant des déficiences, acquises ou de naissance, selon les groupes de performance. En effet, les parasportifs du groupe Talent étaient en majorité des sportifs ayant une déficience de naissance, contrairement aux parasportifs des groupes E1 et Master où les parasportifs ayant des déficiences acquises étaient plus nombreux. Enfin, concernant le groupe Elite 2, la distribution entre type de déficience acquise ou de naissance était plutôt équilibrée.

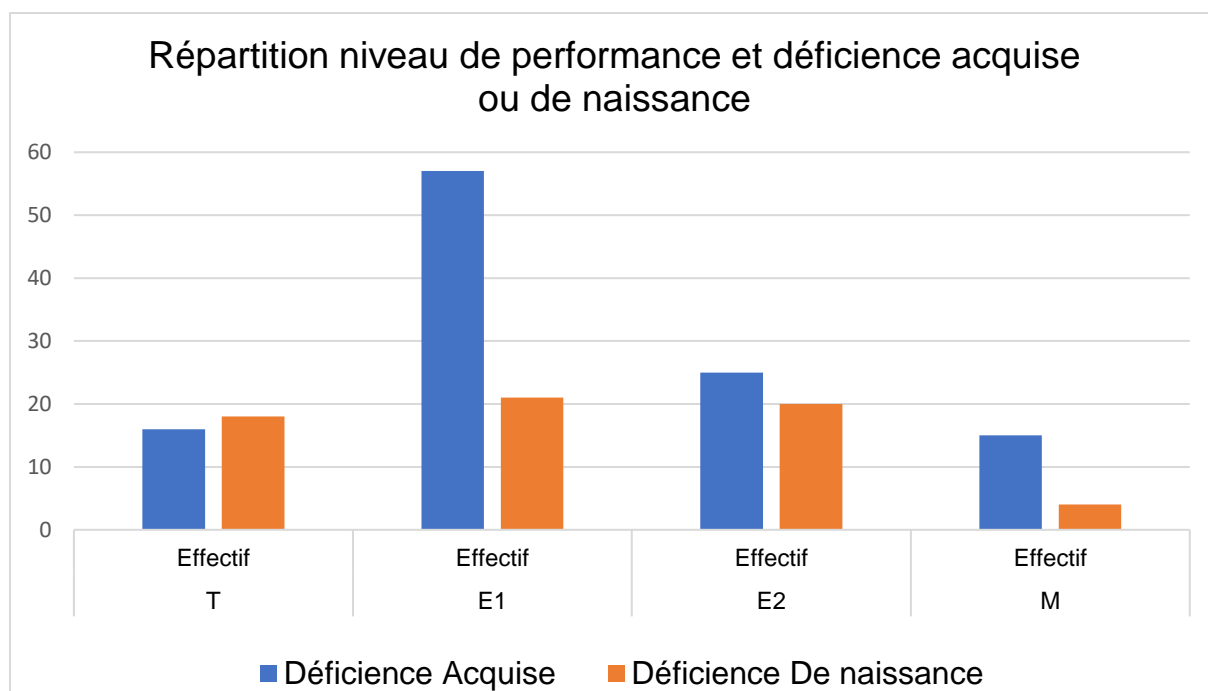


Figure 10

Concernant les variables niveau de performance et déficience acquise ou de naissance, le test de Khi-deux réalisé indique un résultat inférieur à 0,05 et de ce fait un résultat significatif entre ces deux variables. Ce test ne permet pas de savoir quelle variable influe sur l'autre. Néanmoins, il est intéressant de constater que parmi les parasportifs enquêtés, une corrélation existe entre niveau de performance et déficience acquise, car cela peut participer à alimenter les réflexions quant à l'accompagnement des parasportifs de haut niveau ; notamment sur la possibilité d'une représentation moindre des sportifs ayant des déficiences de naissance dans le haut niveau et donc mener des études complémentaires sur le sujet car il y aurait peut-être un espace de performance supplémentaire à investir. Ce résultat fait écho aux travaux de McLoughlin et al. (2017), Townsend et al. (2018 ; 2020) et Patatas et al. (2020) sur le rôle des entraîneurs à l'accession puis au maintien dans le haut niveau et à leur formation qui peut être considérée comme trop « validiste ». Ce résultat, même s'il demande des études complémentaires, indique un lien entre le niveau de performance et le type de déficience, entre acquis ou de naissance. Avoir des informations complémentaires pourrait être utile dans l'accompagnement des parasportifs.

IV.1.3. Mise en œuvre des facteurs de la performance que sont l'entraînement, la préparation physique et mentale, la diététique, et la récupération

Les facteurs de la préparation sportive, parfois qualifiés comme présentés dans le cadrage théorique de « facteurs directs » (Baker & Horton, 2004) de la performance (entraînement, préparation physique et mentale, diététique et récupération) vont être détaillés ci-dessous. Pour débiter, il paraît intéressant de regarder le nombre d'heures par semaine, en moyenne, consacré à la mise en œuvre de l'ensemble de ces facteurs par les parasportifs enquêtés.

IV.1.3.1. La pratique sportive des parasportifs ayant participé au questionnaire

Il convient de préciser que sur cette question, seuls 119 parasportifs ont répondu sur les 176 (n manquant = 57). La para-haltérophilie, par exemple, n'est pas représenté sur cette question.

Les graphiques ci-dessous illustrent pour chacune des variables : la discipline sportive, le niveau de performance et la déficience acquise ou de naissance, la moyenne et l'écart type à partir des déclarations des 119 parasportifs ayant répondu à cette question.

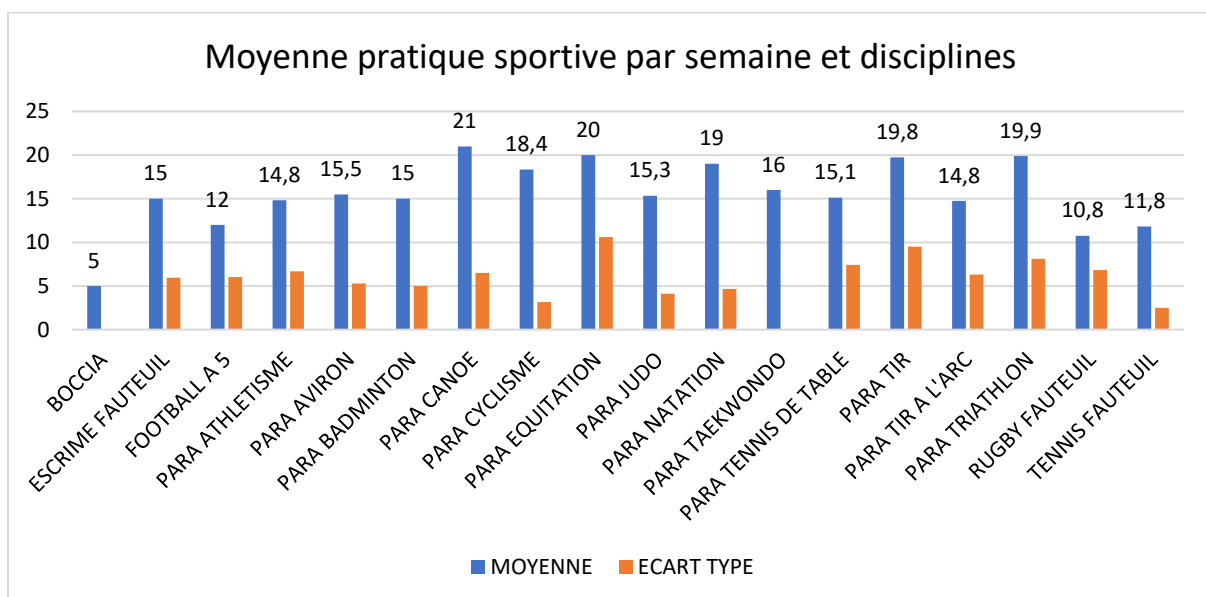


Figure 11

Les parasportifs de 12 disciplines ont déclaré, en moyenne, de 15 heures à plus de 15 heures de pratique sportive par semaine. Ainsi, en escrime fauteuil (n = 15), en para-aviron (n = 15,5), en para-badminton (n = 15), en para-canoë (n = 21), en paracyclisme (n = 18,4), en para-équitation (n = 20), en para-judo (n = 15,3), en para-natation (n = 19), en para-taekwondo (n = 16), en para-tennis de table (n = 15,1), en para-tir (n = 19,8) et enfin en para-triathlon (n = 19,9), les parasportifs, dans leur projet de sélection pour les Jeux Paralympiques de Tokyo, ont consacré au minimum de 15 heures jusqu'à 21 heures par semaine à leur préparation sportive.

Le ou la joueur-se de boccia ayant répondu, a indiqué consacrer 5 heures par semaine ; tandis que les joueurs de football à 5, les athlètes, les tireurs à l'arc, les rugbymen et rugbywomen, et enfin les tennismen et tenniswomen en fauteuil ont déclaré en moyenne entre 10,8 heures et 14,8 heures par semaine destinées à leur pratique sportive.

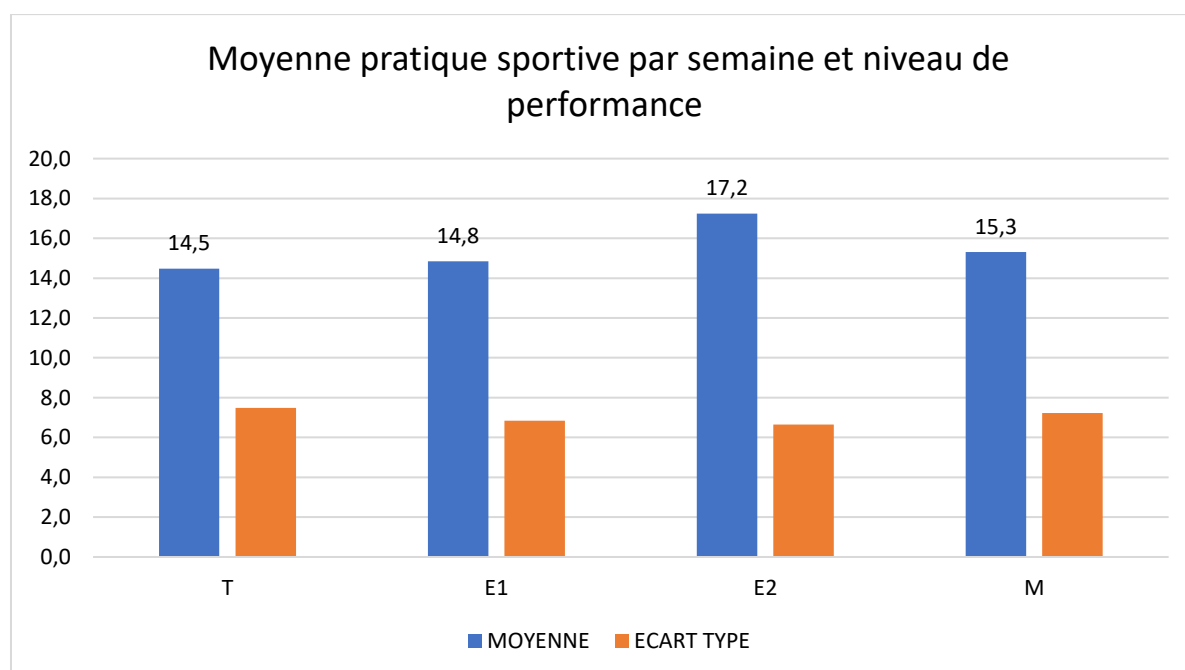


Figure 12

Concernant le nombre d'heures de pratique sportive par semaine en fonction du niveau de performance, les sportifs du groupe Elite 2 sont ceux qui ont déclaré, en moyenne, le nombre d'heures le plus élevé (n= 17,2 heures). Les parasportifs du groupe Elite 1 ont exprimé une moyenne de 14,8 heures. Les parasportifs Talent ont

relaté une moyenne de 14,5 heures par semaine, tandis que les parasportifs Master ont rapporté 15,3 heures. D'une manière générale, le nombre d'heures consacrées à la pratique sportive semble relativement homogène selon le niveau de performance des parasportifs enquêtés, puisque toutes les moyennes sont situées entre 14,5 et 17,2.

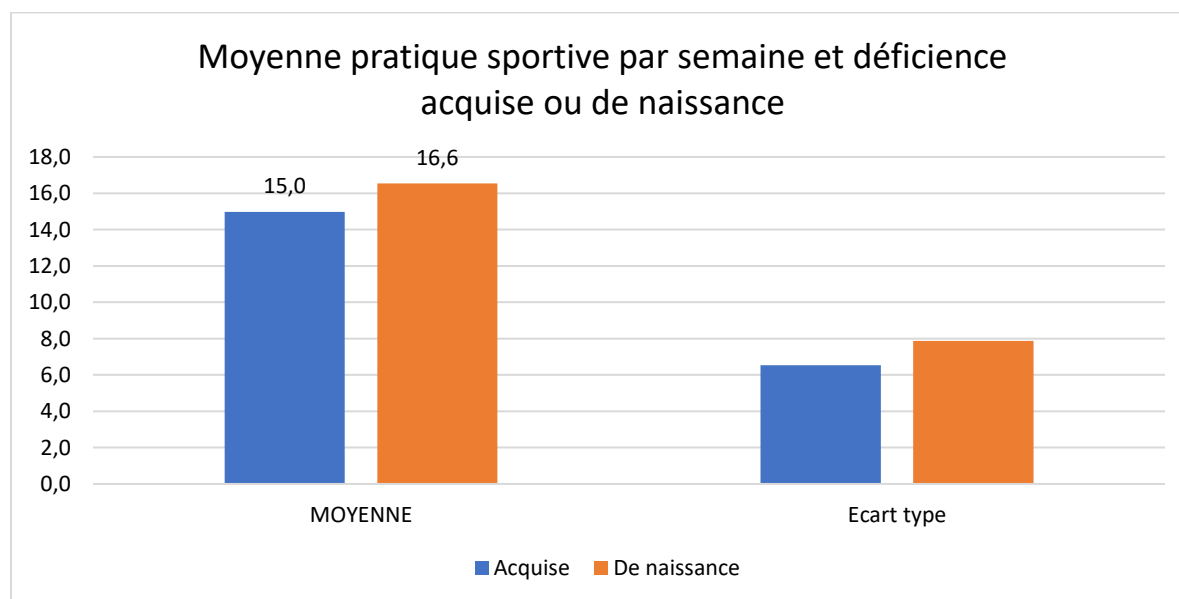


Figure 13

Enfin, lorsque les déclarations sur la moyenne du nombre d'heures de pratique sportive par semaine entre les parasportifs ayant une déficience acquise et les parasportifs ayant une déficience de naissance, sont croisées, il est observé une moyenne de 15 heures par semaine pour les premiers et de 16,6 heures par semaine pour les seconds. Les travaux de Garel (2018) ont exploré la problématique complexe de la pratique sportive inclusive. Même si ses travaux portaient sur des enfants, ils présentent un intérêt dans l'aspect comparatif de l'inclusion entre les enfants ayant des déficiences acquises et ceux ayant des déficiences de naissance. Les résultats ont montré que cette inclusion était à fortiori davantage délicate concernant les enfants ayant des déficiences de naissance. A l'inverse, l'acculturation à la pratique sportive serait facilitée pour les personnes dont la déficience est arrivée au cours de leur vie et qui ont pu connaître une pratique sportive intégrée. Les résultats présentés dans cet état des lieux, concernant les parasportifs français ayant un projet de sélection pour

les Jeux Paralympiques de Tokyo, montrent que le nombre d'heures moyen de pratique sportive est sensiblement similaire, selon la déficience, acquise ou de naissance. Il est alors possible de se demander si une fois que le parasportif accède au haut niveau la problématique de la pratique sportive inclusive n'engendre pas de différences d'intensité dans la pratique sportive entre les sportifs avec des déficiences acquises ou de naissance. Afin de pouvoir tenter d'apporter des éléments sur cette question, il faudrait, notamment, étudier précisément les parcours, sportif et de vie des parasportifs en fonction de leur type de déficience. Il est en effet possible que les parasportifs ayant des déficiences de naissance aient aussi pratiqué en pratique sportive intégrée, et/ou dans le milieu sportif ordinaire avant d'être détectés pour intégrer le circuit parasportif de haut niveau. Des éléments sur l'âge de début de la pratique sportive des parasportifs enquêtés seront exploré dans la suite de cette présentation, qui apporteront quelques connaissances complémentaires. Pour autant, il serait nécessaire de mener d'autres travaux plus détaillés sur les liens entre parcours sportifs, type de déficience et liens avec les milieux sportifs (ordinaire, spécifique, inclusif...).

Afin d'appréhender au mieux la manière dont les parasportifs de l'enquête ont mis en œuvre les différents facteurs de préparation sportive, il va être présenté les réponses sur la fréquence d'utilisation de ces différents facteurs. Pour chacun de ces derniers, les fréquences proposées dans le questionnaire étaient les suivantes : au moins une fois par semaine / au moins une fois par mois / au moins une fois par trimestre / au moins une fois par an / jamais.

IV.1.3.2. Les parasportifs enquêtés et la fréquence de mobilisation des facteurs de performance

1.1.1.1.5 L'entraînement et les stages

Sans surprise, l'ensemble des parasportifs ayant répondu au questionnaire ont indiqué s'entraîner au moins une fois par semaine. Il a semblé opportun d'intégrer dans ce facteur « entraînement », les réponses de sportifs concernant les stages d'entraînement et de préparation à la compétition. Les stages d'entraînement sont des

regroupements organisés soit par le club dans lequel le parasportif est licencié, soit par la fédération délégataire et ont pour finalité de rassembler un groupe d'entraînement et de travailler sur des aspects techniques et physiques spécifiques. Les stages de préparation à la compétition ont, eux, pour finalité de rassembler le groupe sélectionné à la compétition afin de préparer cette dernière. Ces stages font partie intégrante de la planification d'entraînement et, ils représentent, pour certaines disciplines (sports collectifs, double et mixte dans les sports de raquette, relais) les uniques moments d'entraînement en commun.

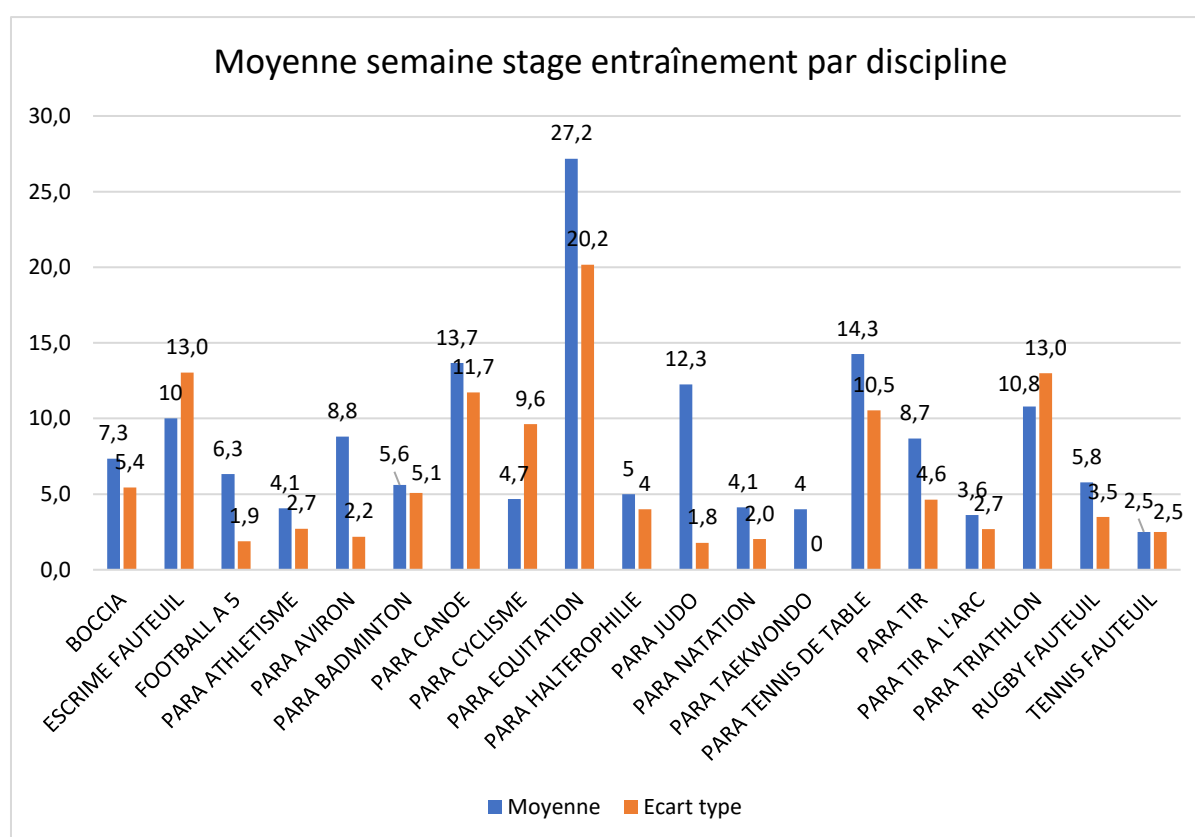


Figure 14

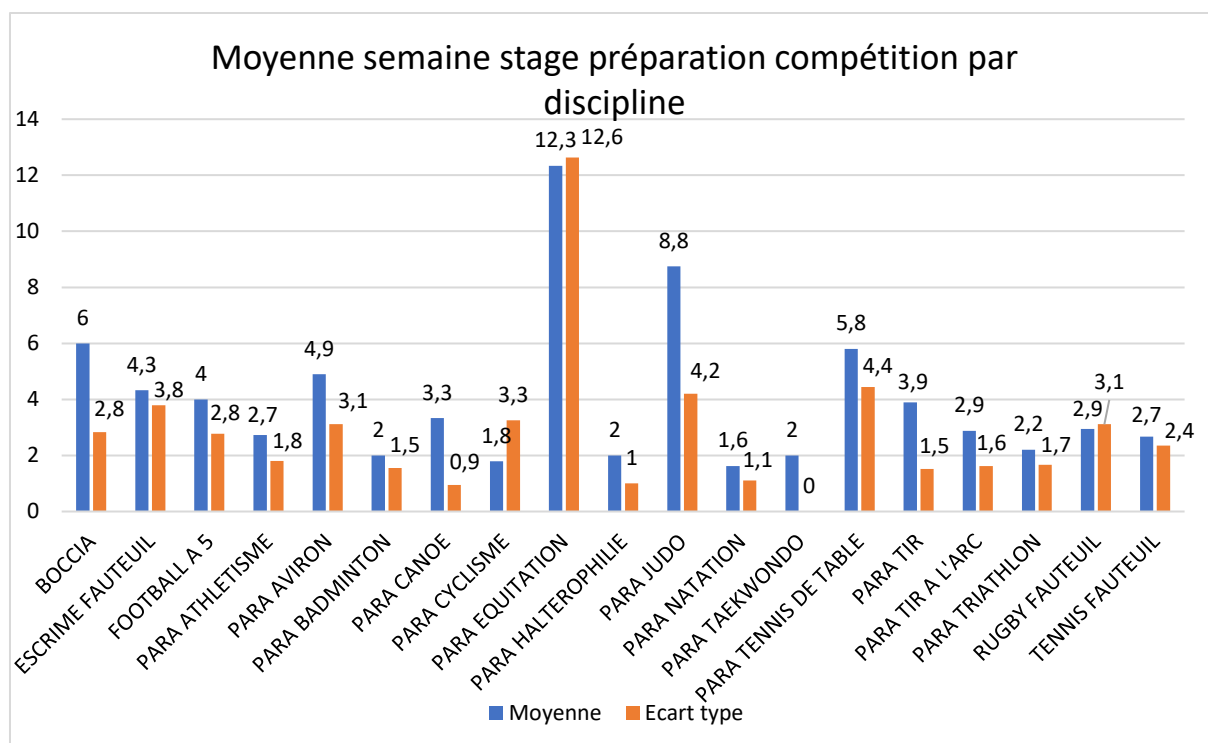


Figure 15

Qu'il s'agisse des stages d'entraînement ou de préparation à la compétition, les para-cavaliers ont été ceux ayant déclaré en moyenne le plus grand nombre de semaines de stage ($n = 27,2$ et $n = 12,3$). Pour autant, concernant les stages de préparation à la compétition, il est observé un écart type supérieur à la moyenne ce qui indique une grande diversité entre les para-cavaliers quant au nombre de ces stages.

Les para-escrimeurs fauteuil, les parasportifs du canoë, du judo, du tennis de table et du triathlon ont relaté un nombre moyen de 10 à 15 semaines de stage d'entraînement. Les joueurs de boccia, football à 5, aviron, badminton, cyclisme, haltérophilie, tir sportif, rugby fauteuil ont mentionné un nombre moyen de 5 et 10 semaines de stage d'entraînement entre. Enfin, les para-nageurs, les para-taekwondoïstes, les para tireurs à l'arc et les joueurs de tennis fauteuil ont rapporté un nombre moyen inférieur à 5 semaines de stages.

Il a été observé des écarts types supérieurs à la moyenne concernant les stages d'entraînement, dans les disciplines suivantes : l'escrime fauteuil, le para-cyclisme, et le tennis fauteuil. Deux pistes d'explication peuvent être envisagées. La première est de considérer le nombre total peu important de parasportifs enquêtés dans certaines disciplines (par exemple le para taekwondo). La moyenne et l'écart type sont donc

calculés à partir de données parfois insuffisantes. Il s'agit d'une limite à l'analyse descriptive par discipline. La deuxième explication potentielle serait liée à une variabilité importante dans les réponses sur le nombre de stages, entre les parasportifs d'une même discipline.

Il semble opportun de préciser que le test de khi-deux correspondant au nombre de stage d'entraînement et à la discipline pratiquée indique une significativité. La corrélation entre nombre de stage d'entraînement et discipline pratiquée, et la variabilité constatée, suscitent des réflexions quant aux explications potentielles. Une d'entre elle pourrait provenir de l'organisation intrinsèque de la discipline concernant les stages d'entraînement. En effet, pour certaines, ces stages sont organisés par la fédération et concernent donc l'ensemble du groupe France et éventuellement espoir. Pour d'autres, ces stages sont du ressort des clubs et seuls les parasportifs licenciés dans ces derniers prendront part aux stages d'entraînement. Comme Compte (2017) l'a expliqué dans ses travaux, la FFH et la FFSA ont orienté progressivement leur structuration vers la haute performance, contribuant ainsi à intégrer le mouvement parasportif au sein de la normativité sportive, soit initialement le mouvement sportif ordinaire. La décision ministérielle du 1^{er} janvier 2017, présentée précédemment, qui a ouvert la délégation sportive à toutes les fédérations, spécifiques comme ordinaires, a continué de favoriser un rapprochement du milieu sportif et du milieu parasportif. L'organisation potentielle de stages a donc été possible depuis différents acteurs (club, fédération spécifique, fédération ordinaire). Les travaux de Burlot et al. (2018) et de Julla-Marcy et al. (2018) sur l'organisation de la préparation sportive dans la temporalité contrainte du sportif de haut niveau ont expliqué que ce dernier était impliqué dans de multiples réseaux sociaux (sportif, familial, amical, scolaire...) possédant leurs propres logiques temporelles. Les entraîneurs ou encadrants sportifs ont pris conscience de cette difficulté de gestion du temps et ont alors décidé de mettre en place certains outils ayant pour finalité de mieux gérer la fatigue et briser une certaine forme de routine. La mise en place de stages organisés souvent sur d'autres territoires que celui métropolitain est l'un de ces outils. Pour autant, selon le statut du sportif (son niveau de performance, sa situation socioprofessionnelle, sa situation familiale) et le sport pratiqué, les organisations temporelles dont les stages font partis, sont différentes. Les résultats présentés ici indiquent une corrélation entre le nombre de stages d'entraînement et la discipline sportive. Bien entendu, d'autres facteurs,

notamment les facteurs sociaux, seraient aussi à explorer pour mieux comprendre ces différences de nombre de stages.

Des écarts types supérieurs à la moyenne relatifs aux stages de préparation aux compétitions ont aussi été constatés concernant les réponses des parasportifs en para-cyclisme et rugby fauteuil. Outre les para-cavaliers qui ont déclaré une moyenne de 12,3 semaines comme vu précédemment, les joueurs de boccia, les judokas et les pongistes ont indiqué entre 5 et 10 semaines de stages en moyenne. Enfin, l'ensemble des autres parasportifs des disciplines restantes ont mentionné un nombre moyen de 1,6 à 4,9 semaines de stages de préparation aux compétitions.

Les deux autres facteurs les plus fréquemment mis en œuvre par les sportifs interrogés, sont la préparation physique et la récupération. La préparation mentale et la diététique sont les facteurs les moins utilisés par les parasportifs de l'enquête.

1.1.1.1.6 La préparation physique et la récupération

Les graphiques ci-dessous relatent l'utilisation des facteurs préparation physique et récupération par les parasportifs et par discipline. Ces graphiques montrent qu'une grande majorité des parasportifs (n= 152) ont mis en place, au moins une fois par semaine, des séances de préparation physique, et ce sur l'ensemble des disciplines, à l'exception de la boccia. Les escrimeurs en fauteuil, les joueurs de football à 5, les para avironnais, les parasportifs du canoë, les para-haltérophiles, les para-judokas, les para-nageurs et les para-taekwondoïstes ont déclaré réaliser des séances de préparation physique au moins une fois par semaine. Enfin, 14 parasportifs, répartis dans neuf disciplines (la boccia, la para-athlétisme, le para-badminton, la para-équitation, le para-tennis de table, le para-tir, para-tir à l'arc, le para-triathlon, le tennis fauteuil) ont mobilisé ce facteur entre au moins une fois par mois ou au moins une fois par trimestre ; et un seul, en rugby fauteuil, au moins une fois par an.

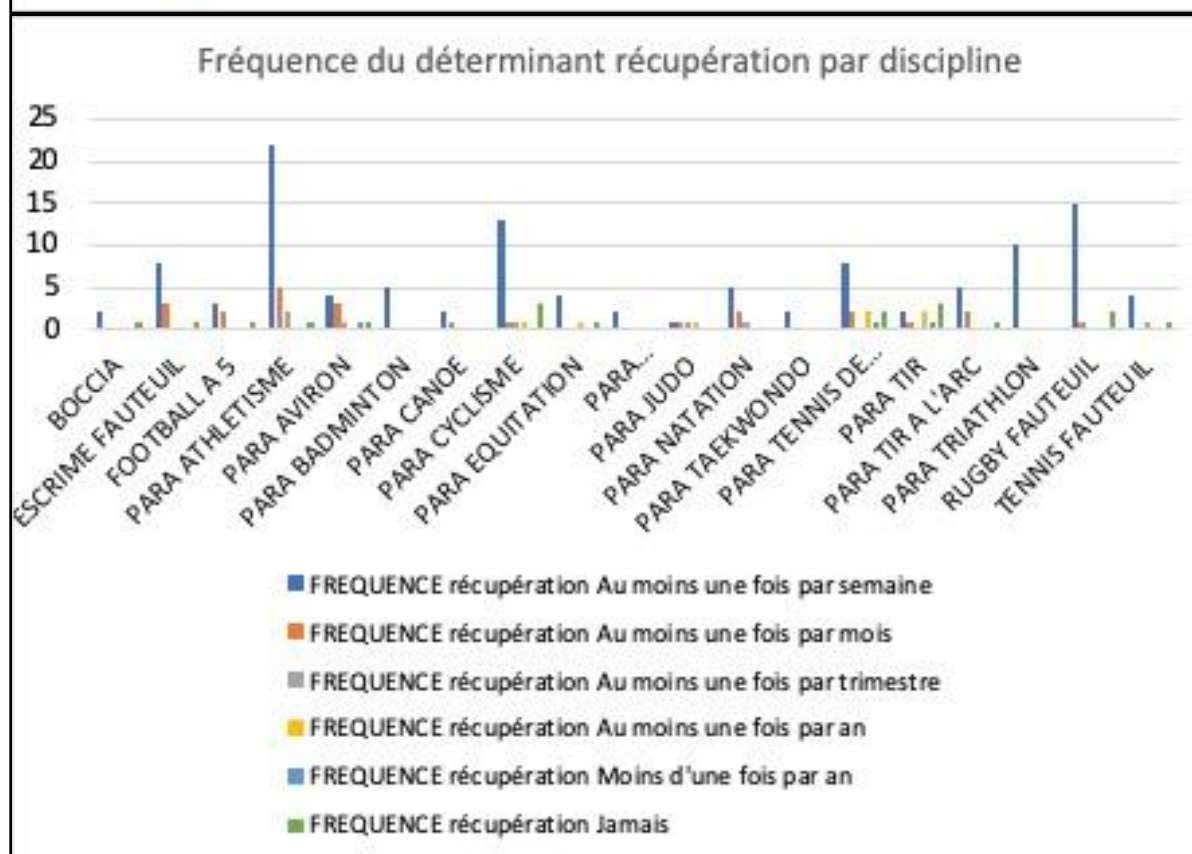
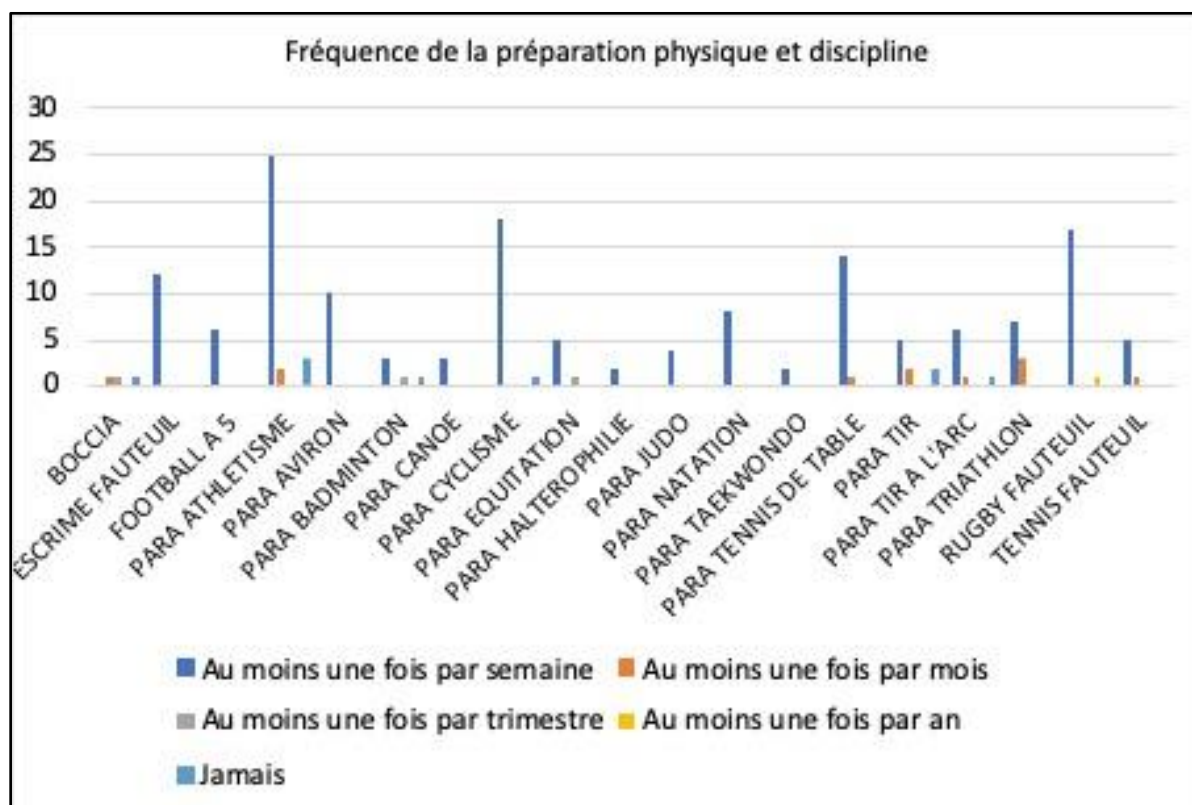


Figure 16 & Figure 17

Enfin, neuf parasportifs de six disciplines différentes (la boccia, la para-athlétisme, le para-badminton, le para-cyclisme, le para-tir, et le para-tir à l'arc) ont indiqué ne jamais pratiquer de préparation physique.

Si, dans le questionnaire les parasportifs ont été interrogés de manière distincte sur les facteurs « entraînement » et « préparation physique », la distinction peut être difficile à appréhender dans certaines disciplines. Prenons l'exemple de l'athlétisme, une séance dite d'entraînement peut être destinée à faire travailler des aspects techniques comme physiques et ainsi mêler ce que l'on a appelé entraînement et préparation physique. En para natation, l'entraînement est plus souvent associé aux séances en bassin, tandis que la préparation physique se pratique plus fréquemment en dehors des bassin (salle de sport). Les réponses au questionnaire ont d'ailleurs mis en avant un nombre plus important de para athlètes ayant répondu ne jamais mettre en place de préparation physique. Ces explications sur les différences de perception entre entraînement et préparation physique selon les disciplines, ont été retrouvées dans la deuxième et la troisième étude de cette thèse, lors des entretiens.

Ces résultats d'une utilisation massive des facteurs entraînement et préparation physique font écho à ceux développés dans les travaux de Joncheray et al (2020) qui ont montré que seuls ces deux facteurs de la performance avaient été mis en œuvre par l'ensemble des sportifs olympiques interrogés. Si dans ce travail de thèse, le facteur préparation physique n'est pas mobilisé par l'ensemble des parasportifs interrogés, il reste mis en place par 86,36%, ce qui représente une mobilisation très forte de ce facteur.

La récupération est aussi un facteur de la performance qui a été mis en œuvre par une part importante des parasportifs : 117 parasportifs, soit 66,47% sur l'ensemble des 19 disciplines, ont déclaré mettre en place des séances de récupération, au moins une fois par semaine. Les joueurs de para badminton, les para-haltérophiles, les para-taekwondoïstes et les para triathlètes, ont indiqué mettre en œuvre une séance de récupération au moins une fois par semaine. 24 parasportifs ont rapporté en mettre en place au moins une fois par mois, 7 au moins une fois par trimestre, 7 au moins une fois par an, et 3 moins d'une fois par an. Enfin, 18 parasportifs ont déclaré ne jamais mettre en place de séances de récupération, dans les disciplines suivantes : boccia (n= 1), escrime fauteuil (n= 1), football à 5 (n= 1), para-athlétisme (n= 1), para-aviron

(n=1), para-équitation (n= 1), para-tennis de table (n= 2), para-tir à l'arc (n= 1), rugby fauteuil (n= 2), tennis fauteuil (n=1).

1.1.1.1.7 La préparation mentale et la diététique

La réalisation de séances de préparation mentale et diététique est représentée sur les graphiques ci-dessous.

27 parasportifs ont indiqué mettre en place des séances de préparation mentale au moins une fois par semaine : la boccia (n=1), l'escrime fauteuil (n= 3), la para-athlétisme (n= 2), le para-aviron (n= 2), le para-badminton (n=2), le para-cyclisme (n= 2), la para-équitation (n= 1), le para-natation (n= 1), le para-tennis de table (n= 2), le para-tir (n= 3), le para-tir à l'arc (n= 5), le rugby fauteuil (n= 1), le tennis fauteuil (n= 2). 68 parasportifs ont indiqué faire de la préparation mentale entre au moins une fois par mois et au moins une fois par trimestre ; et 12 au moins une fois par an. Enfin, neuf parasportifs ont déclaré en mettre en place moins d'une fois par an et 60 jamais. 100% des para haltérophiles et 73,6% des para cyclistes sont les parasportifs pour lesquels la part de la fréquence « jamais » a été la plus importante. A contrario, en para aviron, para équitation, para taekwondo et tennis fauteuil tous les parasportifs ont indiqué avoir réalisé au moins une séance de préparation mentale par an.

13 parasportifs ont déclaré mettre en place un suivi diététique au moins une fois par semaine, 13 au moins une fois par mois, 20 au moins une fois par trimestre, 46 au moins par an et 11 moins d'une fois par an. 73 parasportifs ont rapporté ne jamais avoir mis en place de suivi diététique et ce de manière majoritaire en boccia, escrime fauteuil, football à 5, para-athlétisme, para-cyclisme, para-natation, para-tennis de table, para-tir, para-tir à l'arc, et rugby fauteuil.

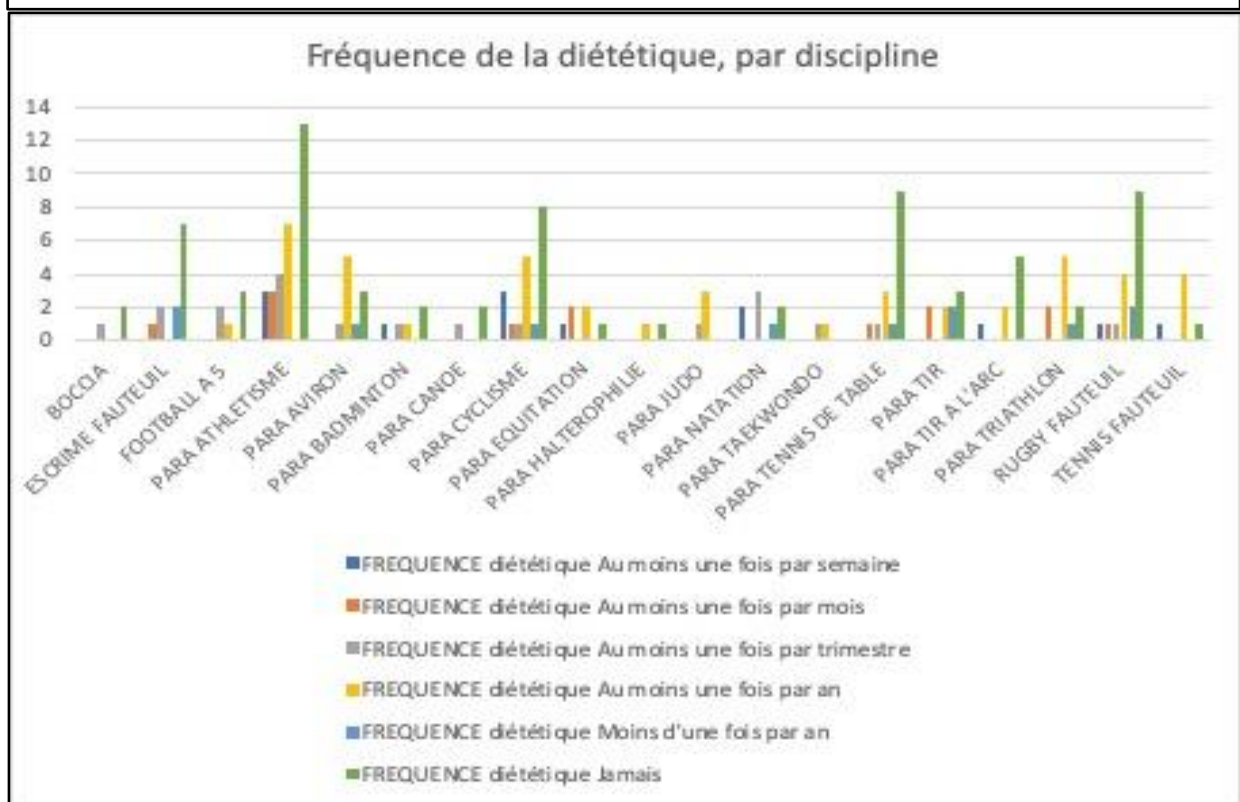
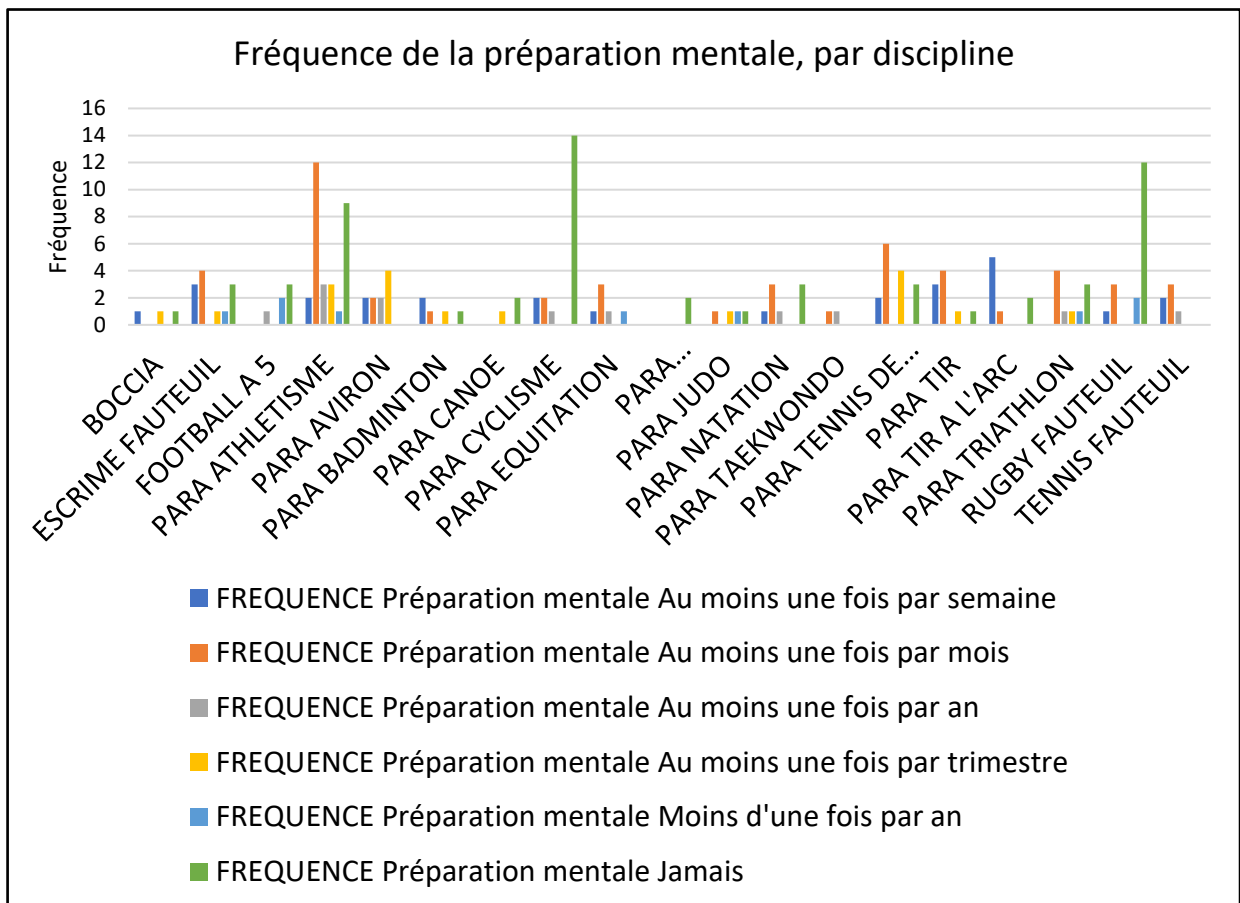


Figure 18 & Figure 19

Ces résultats induisent une progression dans l'utilisation de ces facteurs par rapport aux travaux de Burlot et al. (2018) et Joncheray et al. (2018) qui avaient constaté une large mobilisation de l'entraînement et la préparation physique, et une intégration moins fréquente des facteurs préparation mentale, diététique et récupération.

Les parasportifs ont aussi été invités à répondre à une utilisation de ces mêmes facteurs de la performance exceptés l'entraînement dans le cadre d'un suivi spécifique, lié à la situation de déficience, dans une optique d'optimisation de la performance.

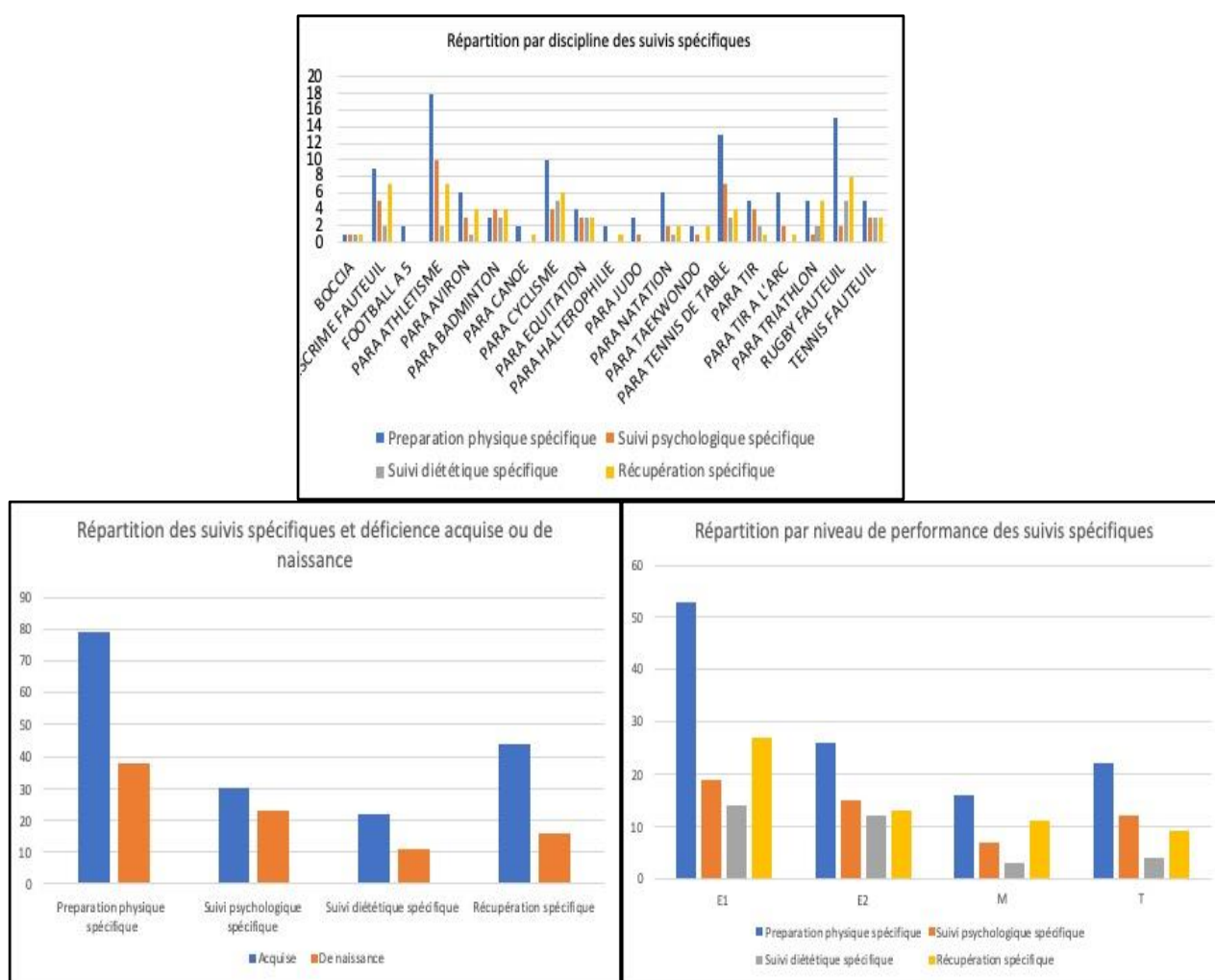


Figure 20, Figure 21 & Figure 22

117 parasportifs ont déclaré mobiliser aussi le facteur préparation physique dans le cadre spécifique d'un suivi en lien avec leur déficience, ainsi que les facteurs suivi psychologique pour 53 d'entre eux, suivi diététique pour 33 d'entre eux et récupération pour 60 d'entre eux.

A ce stade, il semblait opportun de s'intéresser aux éventuelles corrélations entre les facteurs de la performance qui ont été présentés, ces mêmes facteurs (excepté entraînement) lors d'un suivi spécifique, et les variables discipline, niveau de performance et déficience acquise ou de naissance. Des tableaux croisés ont donc été réalisés pour chacun des facteurs et chacune des variables, par l'intermédiaire du logiciel de statistique SPSS, avec un test khi-carré à chaque fois.

Aucun résultat significatif n'a été constaté pour ce qui concerne les suivis spécifiques.

Les tests khi-deux se sont révélés statistiquement significatifs uniquement lorsque les facteurs préparation physique et préparation mentale ont été comparés avec la variable discipline sportive. Le fait que la majorité des conclusions des tests khi-deux concernant les facteurs de la performance présentés lors des sous-parties précédentes n'aient pas montré de résultats significatifs est intéressant. Il peut être avancé, comme explication, que ces facteurs sont mobilisés par la quasi-totalité des parasportifs et de ce fait, que leur impact sur les stratégies d'optimisation de la performance est moindre. Cela ne signifie pas que ces facteurs ne participent à la performance, bien entendu, mais qu'ils ne sont pas ceux qui différencient le quotidien des sportifs de différents niveaux de performance.

Après avoir observé les facteurs de la performance que sont l'entraînement, la préparation physique, mentale, la diététique et la récupération, la partie ci-dessous s'intéresse à la présentation des résultats descriptifs concernant les facteurs que sont la blessure, ainsi que la situation socioprofessionnelle, familiale et personnelle.

IV.1.4. Mise en œuvre des facteurs de la performance que sont la blessure, la situation professionnelle, sociale, familiale, personnelle

IV.1.4.1. Blessure, temps de préparation et taux d'invalidité

Une partie du questionnaire traitait plus particulièrement des blessures. Les graphiques ci-dessous, permettent une représentation, par discipline, par niveau de performance et par situation de déficience acquise ou de naissance, des parasportifs ayant déclaré avoir connu au moins une blessure au cours de la saison 2019/2020. Sur l'ensemble des 176 parasportifs ayant participé à l'enquête, 42% (n= 74) ont répondu avoir connu au moins une blessure sportive au cours de la saison

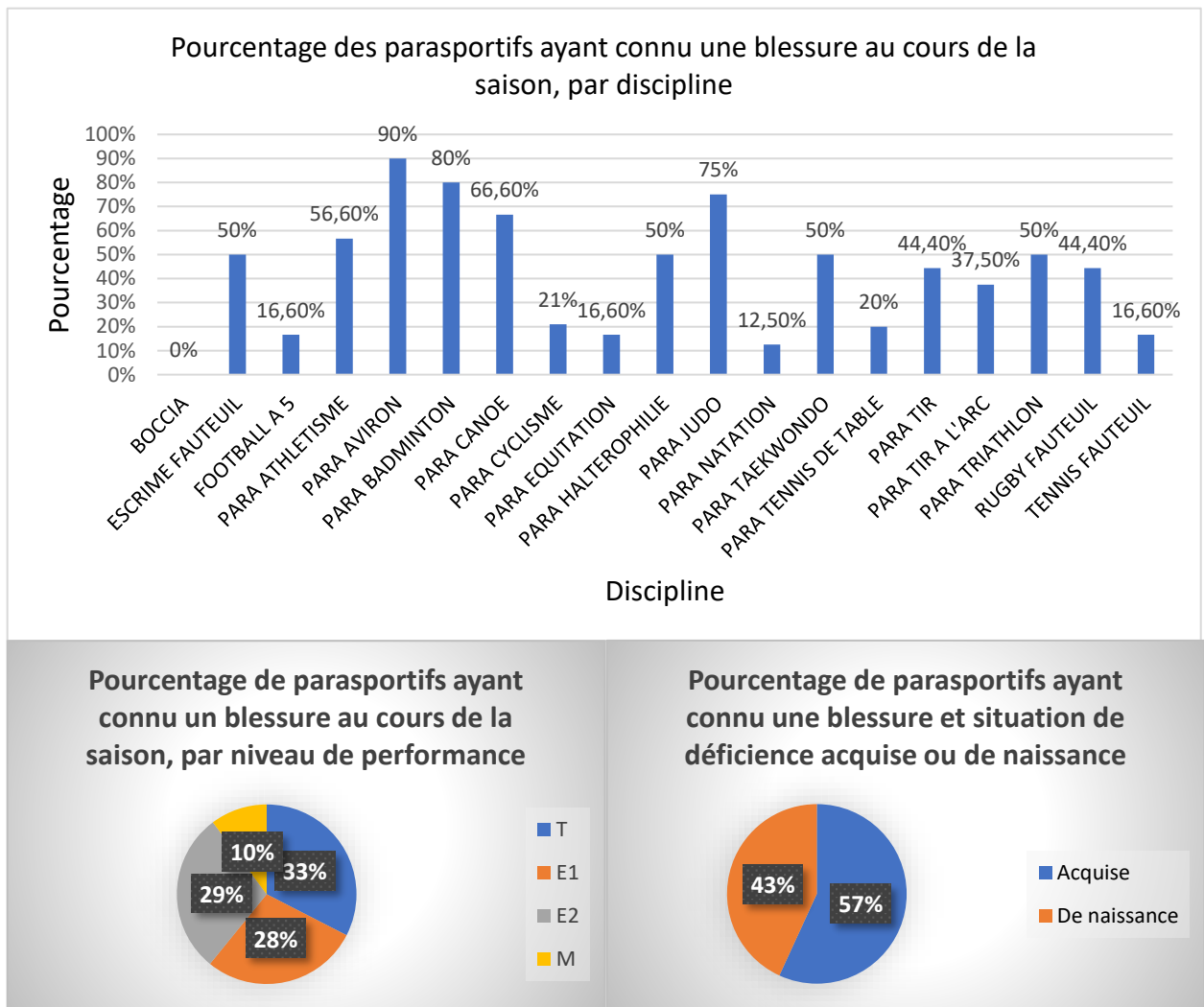


Figure 23, Figure 24 & Figure 25

Selon les disciplines, la variabilité est importante. Dans 9 disciplines, moins de 50% des parasportifs ont rapporté avoir connu une blessure ; dans 4 disciplines, la moitié des parasportifs a connu une blessure ; et enfin dans 5 disciplines le taux de blessure rapporté est supérieur à 50%. Pour les para-avionneurs (90%), ou les para-badistes (80%), la moyenne des blessures est la plus élevée, tandis que pour 16,6% des joueurs de football, 16,6% des para cavaliers, 12,5% des para nageurs ou bien encore les joueurs de tennis fauteuil, les pourcentages sont plus faibles. Cette hétérogénéité dans les moyennes des réponses rapportées peut interroger.

La littérature scientifique, notamment en médecine, par exemple Malliopoulos (2018) a montré que l'accroissement de la pratique sportive et l'activité physique depuis les années 2000, a induit une élévation de l'incidence de la blessure. En fonction des spécificités du sport pratiqué, l'incidence peut être plus importante. C'est entre autres le cas dans la pratique du football, sport d'adresse mais aussi de contact. De plus, ces travaux ont expliqué que le niveau de pratique joue également un rôle dans la survenance des blessures, tout comme des éléments environnementaux (le climat par exemple), ou les situations sociales des sportifs.

Ainsi, s'il peut ne pas être surprenant de constater un taux élevé en para badminton, sport connu pour des traumatismes fréquents, il est plus déconcertant de noter des taux bien moins importants en football à 5 ou tennis fauteuil. En effet, le football à 5, est une discipline où les contacts sont importants. De plus, c'est une discipline s'adressant uniquement aux personnes ayant une déficience visuelle. Or certains travaux ont montré⁴³ que les personnes ayant une déficience visuelle font souvent face à des dangers lors de leurs déplacements en raison de la présence de nombreux obstacles environnementaux, et connaissent souvent un taux d'accidentalité dans la vie quotidienne plus élevé. Il n'aurait donc pas été paradoxal de constater un taux de blessure plus conséquent chez les pratiquants de cette discipline sportive. Quant au tennis fauteuil, le fait que le sport se pratique en fauteuil, aurait pu laisser à penser à des blessures plus fréquentes des membres supérieures. Certaines études, notamment en biomécaniques comme celles de Faupin (2019), et Faupin et al. (2013), portant sur les paramètres biomécaniques des fauteuils utilisés dans la pratique sportive à haut niveau afin d'améliorer leur efficacité avaient

⁴³ 15^{ème} symposium scientifique sur l'incapacité visuelle et la réadaptation. L'accessibilité et ses multiples facettes. Sous la direction de Marie-Chantal Wanet-Defalque, Khatoune Témisjian et Anne Jarry, 2014. Ecole d'optométrie, Université de Montréal, Institut Nazareth & Louis Braille.

notamment comme objectif de réduire le risque de blessures spécifiques des sportifs en fauteuil.

Enfin, la façon dont la question était posée (« avez-vous eu une blessure, une affection psychologique ou une maladie/lésion/infection chronique ayant conduit à un changement dans vos habitudes d'entraînement au cours de la saison 2019/2020 ? ») ne permettait finalement pas de recenser les blessures n'ayant pas engendré de changement dans les habitudes d'entraînement des sportifs. L'appréciation du changement dans les habitudes d'entraînement peut être envisagée différemment selon les parasportifs et selon la discipline pratiquée, et donc influencer sur la réponse à cette question.

Il est aussi intéressant de constater (comme observé dans le graphique présenté précédemment, Figure 24) que la proportion des parasportifs ayant déclaré une blessure au cours de la saison est la moins élevée parmi le groupe de niveau Master, soit le groupe de niveau de performance ayant obtenu, et ce de façon répétée, les plus hauts niveaux de performance. Ce constat est à mettre en perspective avec le test de khi-carré (présenté ci-dessous) qui révèle un résultat significatif entre blessure et niveau de performance.

Tests du khi-carré entre survenance de la blessure et niveau de performance

	Valeur	df	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	6,441 ^a	3	0,092

Figure 26

Seuls les variables niveau de performance et survenance d'une blessure au cours de la saison ont révélé une corrélation significative, lorsque les deux variables sont comparées. Concernant les variables discipline et déficience acquise ou de naissance, les tests de khi-deux n'ont pas attesté de différence significative.

S'agissant de la nature de la blessure, pour les 74 parasportifs ayant répondu avoir connu au moins une blessure, 33,3% ont déclaré une blessure d'origine musculo-

squelettique, 6,2% de maladie/infection/lésion, et 2,3% d'affections d'ordre psychologique.

Concernant l'impact de la blessure sur la préparation sportive, 46,6% des parasportifs ont adapté cette dernière et 49,3% se sont temporairement arrêtés. Il n'a pas été constaté de stratégies de gestion différentes selon les niveaux de performance.

Le questionnaire interrogeait aussi les parasportifs sur la durée d'arrêt éventuel pour la blessure considérée comme la principale, au cours de la saison 2019/2020.

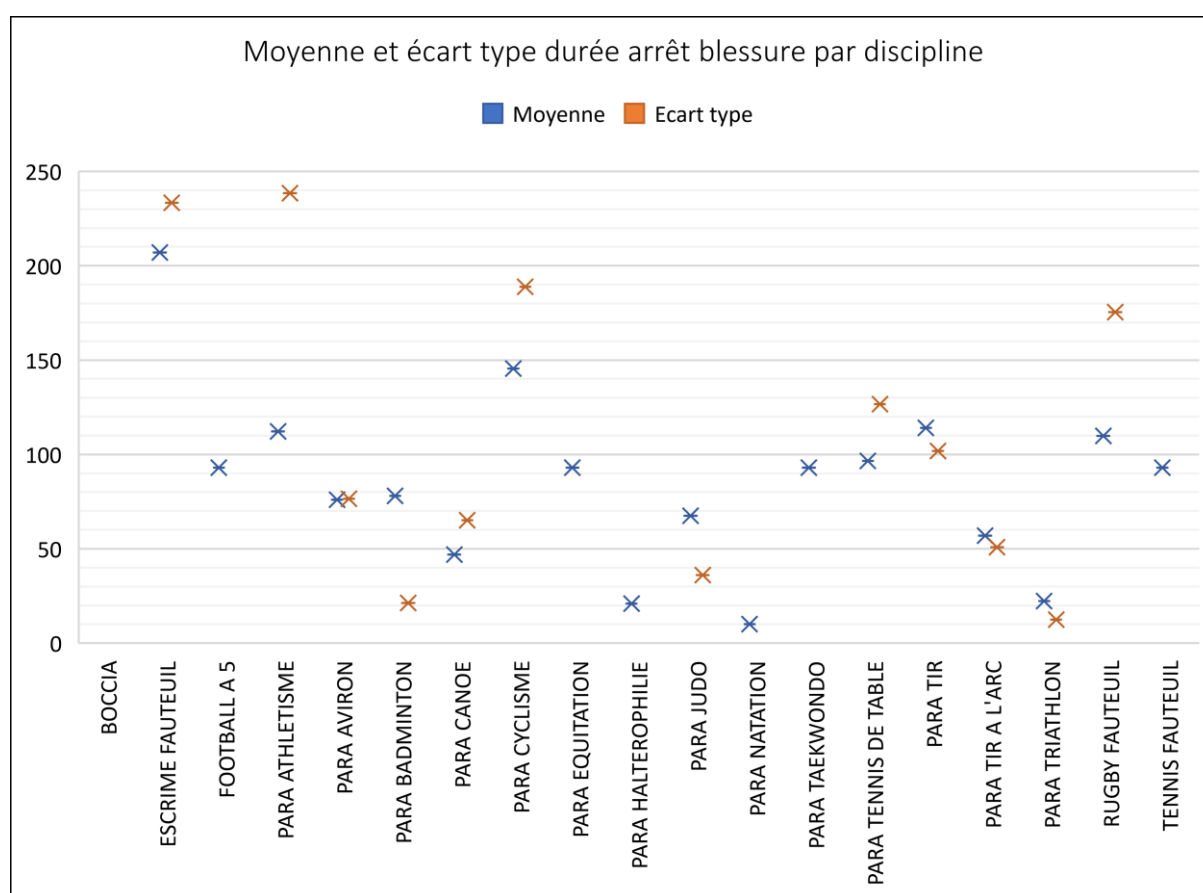


Figure 27

Pour 6 disciplines, l'écart type a été supérieur à la moyenne, ce qui signifie qu'au sein même de chacune de ces disciplines, les réponses concernant la durée éventuelle d'arrêt ont été très différentes d'un parasportif à l'autre.

Les escrimeurs ont été les parasportifs qui ont déclaré, en moyenne, un arrêt le plus long. A contrario, les para nageurs sont ceux ayant indiqué, en moyenne, une durée d'arrêt la moins importante.

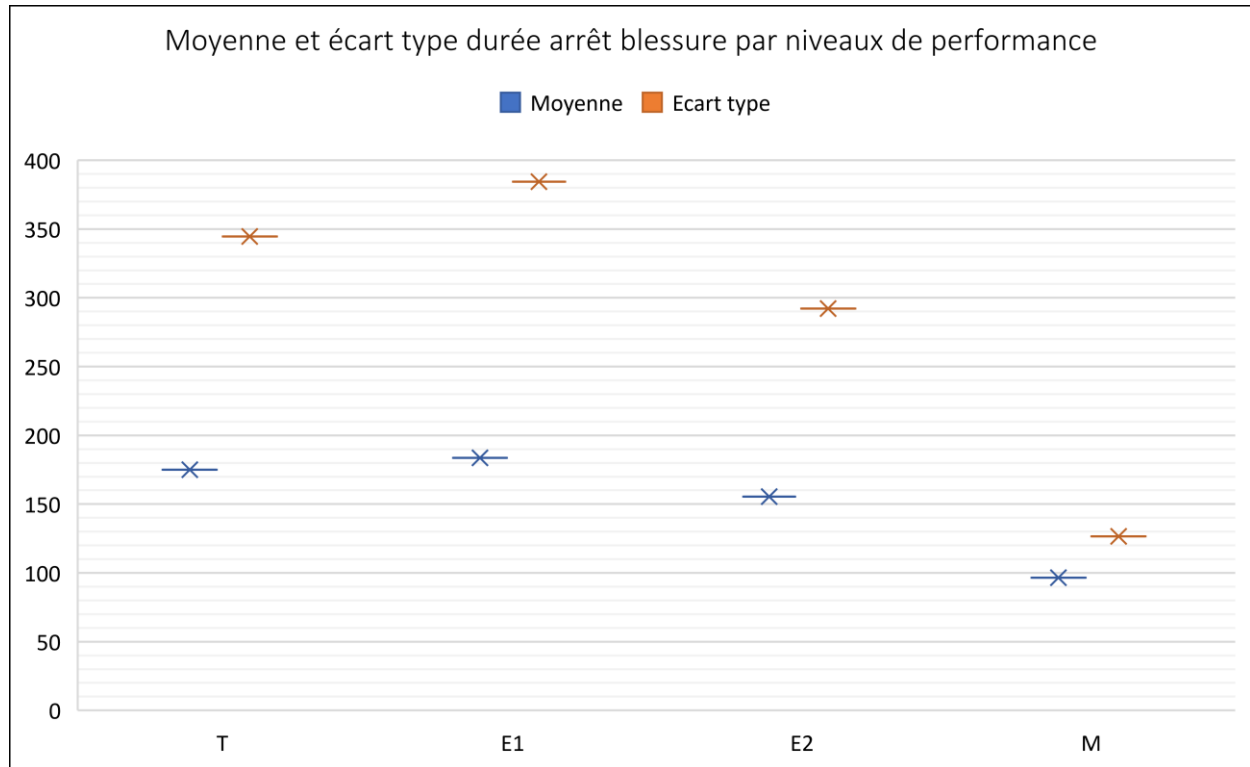


Figure 28

Les résultats portant sur la durée d'arrêt de la préparation sportive en fonction des groupes de niveaux de performance et le type de déficience acquise ou de naissance n'ont pas montré de différences significatives.

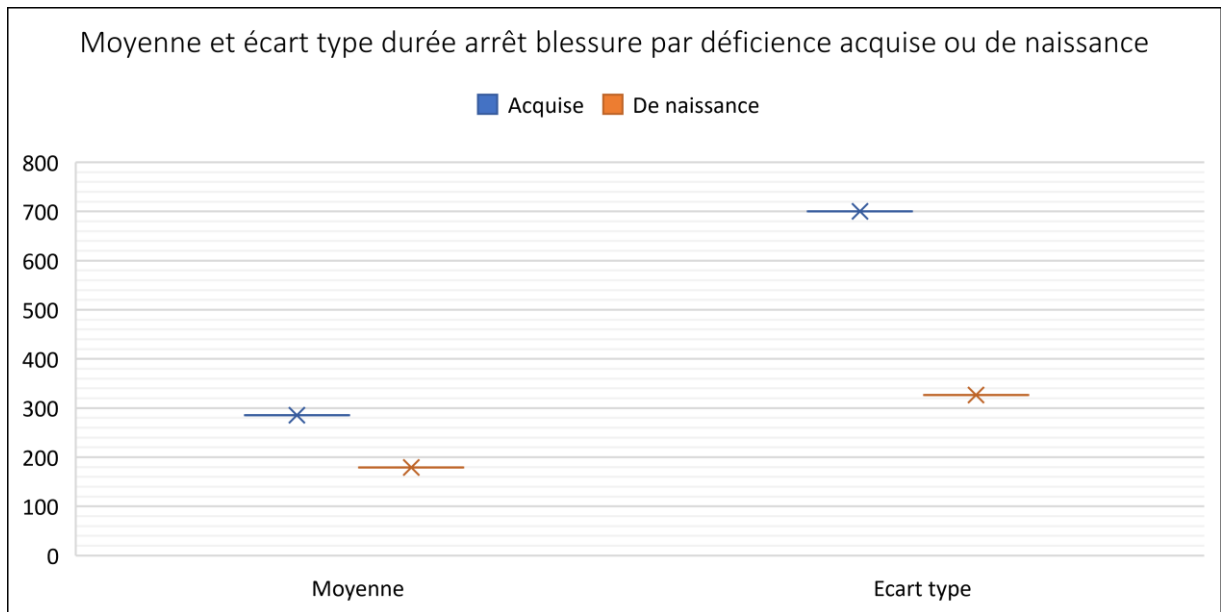


Figure 29

Il a paru intéressant, parmi l'ensemble des questions posées aux parasportifs de croiser la survenue d'une blessure avec le temps dont les sportifs ont besoin pour se préparer avant et après les entraînements. Ci-dessous le graphique représente le pourcentage de survenue d'une blessure et le temps de préparation aux entraînements.

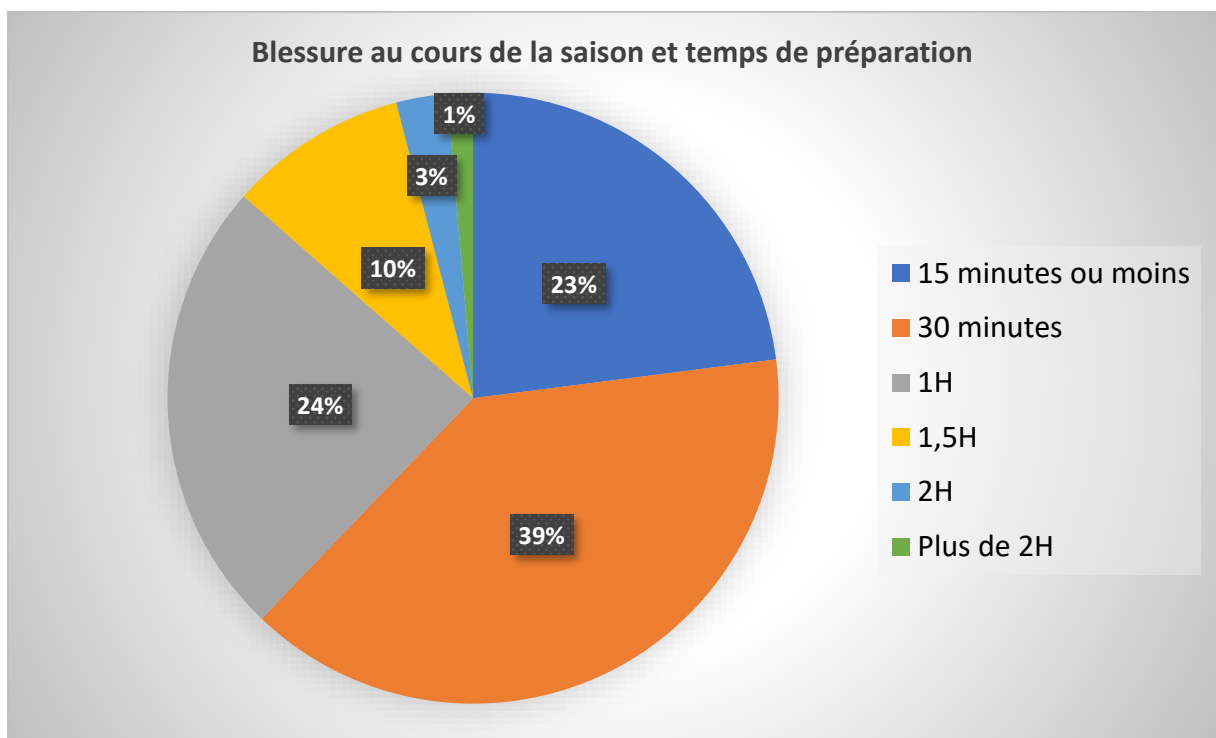


Figure 30

62% des parasportifs déclarant avoir eu une blessure au cours de la saison ont exprimé avoir un temps de préparation avant et après entraînement compris entre 15 minutes et 30 minutes ; 24% une heure et enfin 14% entre une heure et demie et plus de 2 heures.

Parmi neuf disciplines, des parasportifs ont rapporté consacrer entre 1h30 et plus de 2 heures de temps de préparation

En regardant plus précisément le tableau croisé et les pourcentages parmi les parasportifs ayant connu une blessure (n=74) et chacun des temps de préparation, il est constaté que les plus forts taux de prévalence à la blessure ont concerné les sportifs ayant des temps de préparation d'une heure et demie et deux heures (tableau ci-dessous). Pour autant, ces observations sont à relativiser, du fait d'un effectif peu conséquent, notamment concernant les sportifs déclarant un temps de préparation d'une heure et demie et deux heures.

Blessure		TEMPS DE PREPARATION						Total
		15 minutes ou moins	30 minutes	1H	1,5H	2H	Plus de 2H	
Non	Effectif	32	32	26	6	1	5	102
	% dans BLESSURE	31,40%	31,40%	25,50%	5,90%	1,00%	4,90%	100,00%
	% dans TEMPS PREPARATION	65,30%	52,50%	59,10%	46,20%	33,30%	83,30%	58,00%
	% du total	18,20%	18,20%	14,80%	3,40%	0,60%	2,80%	58,00%
Oui	Effectif	17	29	18	7	2	1	74
	% dans BLESSURE	23,00%	39,20%	24,30%	9,50%	2,70%	1,40%	100,00%
	% dans TEMPS PREPARATION	34,70%	47,50%	40,90%	53,80%	66,70%	16,70%	42,00%
	% du total	9,70%	16,50%	10,20%	4,00%	1,10%	0,60%	42,00%
Total	Effectif	49	61	44	13	3	6	176
	% dans BLESSURE	27,80%	34,70%	25,00%	7,40%	1,70%	3,40%	100,00%
	% dans TEMPS PREPARATION	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
	% du total	27,80%	34,70%	25,00%	7,40%	1,70%	3,40%	100,00%

Figure 31

Pour être en mesure d'interpréter au mieux ces données, il est nécessaire de détailler les résultats concernant les temps de préparation.

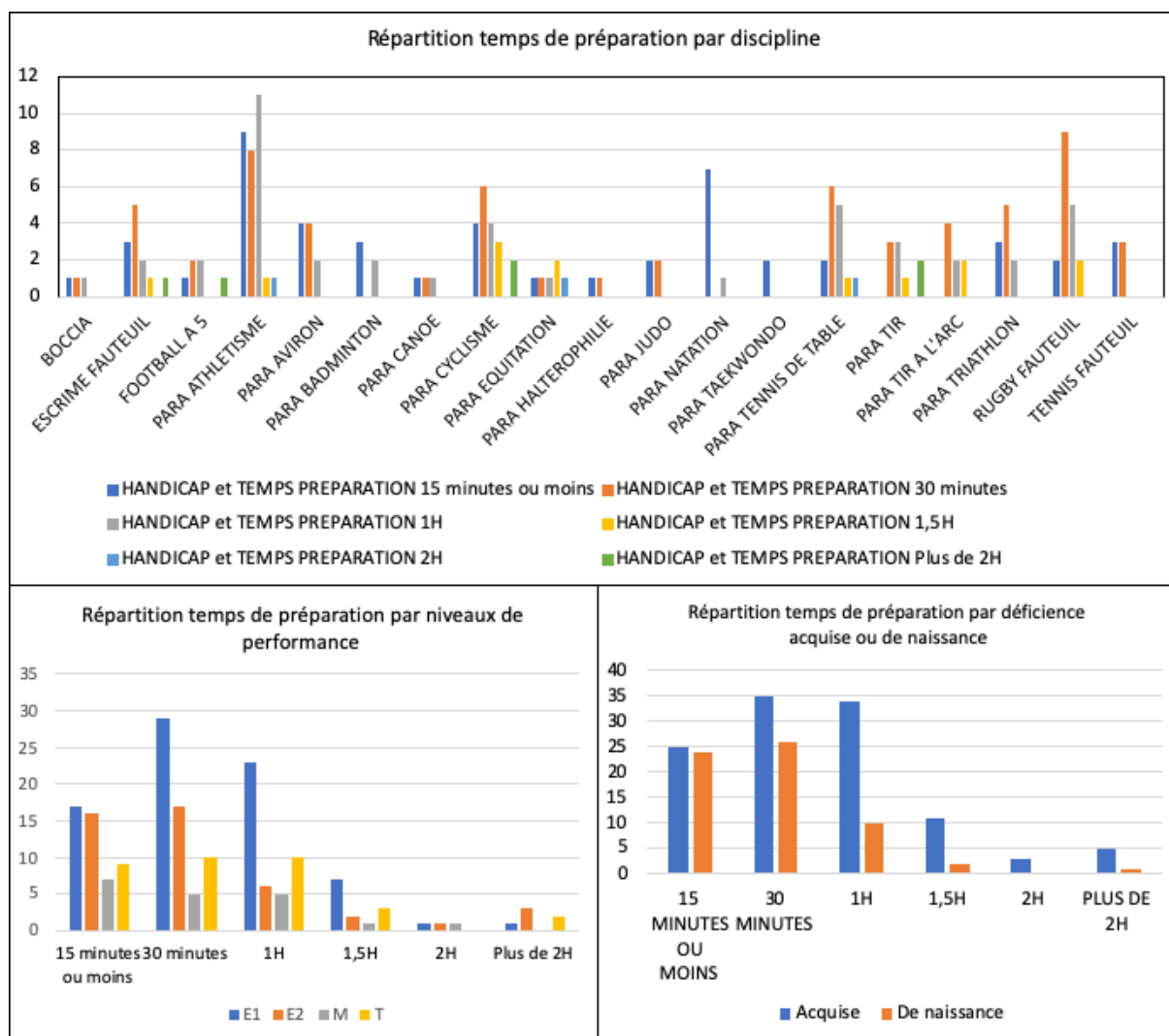


Figure 32, Figure 33 & Figure 34

La répartition des temps de préparation par discipline interpelle, car seuls les sportifs de trois disciplines sont concernés par des temps de préparation inférieurs à 1 heure : le para-judo, le para-taekwondo et le tennis fauteuil. Cela signifie qu'au moins un parasportif, dans les 16 autres disciplines, a déclaré consacrer 1 heure ou plus à la préparation avant et après entraînement. Bien entendu, s'il est important de rappeler que les effectifs totaux n'étaient pas les mêmes d'une discipline à l'autre (par exemple entre la para-athlétisme (n = 30), le para-cyclisme (n = 19), et la boccia (n = 3) ou paracanoe (n=3), cette information de temps de préparation reste importante dans la prise en compte de l'accompagnement des parasportifs vers la haute performance. Car ce paramètre constitue peut-être une particularité du para sport que l'encadrement, dont notamment les entraîneurs, pourraient inclure dans la planification sportive et la charge d'entraînement (Townsend et al., 2020, 2018 ; Patatas et al., 2020).

Comme Burlot et al (2018) l'ont montré, la gestion du temps est un facteur primordial dans l'optimisation de la performance des sportifs. La professionnalisation du monde du sport de haut niveau, les attentes sportives, médiatiques, le double projet, la nécessité d'être autonome financièrement tout en préparant la reconversion, demandent une gestion du temps extrêmement rigoureuse. Ces facteurs sont communs aux sportifs dits valides et aux parasportifs de haut niveau. Mais, le temps de préparation, conséquent, pour certains des parasportifs est un facteur supplémentaire, singulier, à prendre en compte.

La répartition des temps de préparation par niveau de performance a révélé qu'aucun parasportif de groupe Talent n'avait indiqué avoir un temps de préparation de 2 heures, et aucun du groupe Master ne rapportait avoir un temps de préparation de plus de 2 heures.

Enfin, lors du croisement des données entre le temps de préparation et le type de déficiences, acquises ou de naissance, la répartition selon ces dernières était proportionnellement équilibrée, excepté concernant le temps de préparation de 2 heures dans lequel aucun parasportif ayant une déficience de naissance n'était représenté.

Afin d'appréhender d'éventuelles corrélations entre survenue d'une blessure, temps de préparation et sévérité de la déficience, un autre facteur a été considéré : le taux d'invalidité. Par l'intermédiaire du questionnaire, les parasportifs ont été interrogés sur le taux d'invalidité reconnu par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Cette dernière, en fonction de données médicales et de corrélations entre la déficience de la personne et l'impact sur sa vie quotidienne, attribue un taux d'incapacité soit inférieur à 50%, compris entre 50% et 80%, ou enfin supérieur à 80%⁴⁴. Cette information a été prise en compte, dans ce questionnaire, à la fois pour appréhender de manière générale, la possibilité d'obtention d'aides

⁴⁴ Le taux d'invalidité, plus fréquemment appelé taux d'incapacité (pour ne pas le confondre avec le taux d'invalidité de l'assurance maladie, suite à un accident), est attribué par la MDPH. La personne en situation de handicap remplit un dossier comprenant des informations médicales et para médicales, ainsi que des renseignements sur sa vie quotidienne. La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) évalue, par rapport à un guide barème définit par le décret N°2007-1574 du 6 novembre 2007, les conséquences de la déficience sur la vie quotidienne et les besoins inhérents (l'autonomie est un des facteurs principaux étudiés), et propose, pour un temps donné, un des 3 taux d'incapacité (<à50%, compris entre 50 et 80% et >à80%). Ce taux permet essentiellement d'avoir accès ou non à des allocations et aides financières et humaines.

financières ou non, mais aussi pour avoir une représentation de la sévérité de la déficience au regard des critères juridiques définis actuellement en France.

Cette information sur le taux d'invalidité permettait aussi d'appréhender plus précisément un élément qui n'est pas directement lié à la préparation sportive mais qui, pour autant, l'influence. En effet, au-delà d'apporter une indication sur la sévérité de la déficience reconnue par l'institution, elle fournit des éléments sur les possibilités d'aides financières accordées aux PSH en fonction de la sévérité de leur déficience. Cela représente un élément contextuel qui participe à situer une partie du milieu dans lequel les parasportifs évoluent, en parallèle de leur carrière de sportifs de haut niveau.

Partant des informations relatées par les parasportifs sur leur taux d'invalidité, pour ceux qui ont accepté/su répondre, il a été observé, comme présenté dans le graphique ci-dessous, que parmi les 176 parasportifs enquêtés, 118 (67,04%), étaient reconnu par la MDPH comme ayant un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%, regroupant les déficiences dites les plus sévères. A contrario, le taux le moins représenté était celui inférieur à 50%, soit les déficiences dites les moins sévères.

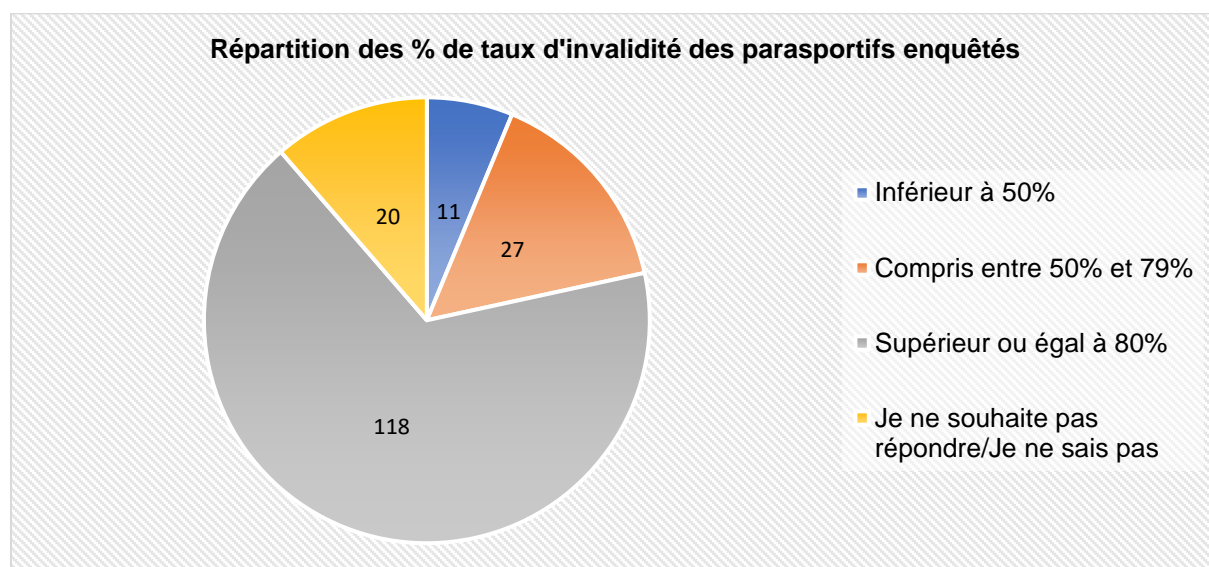


Figure 35

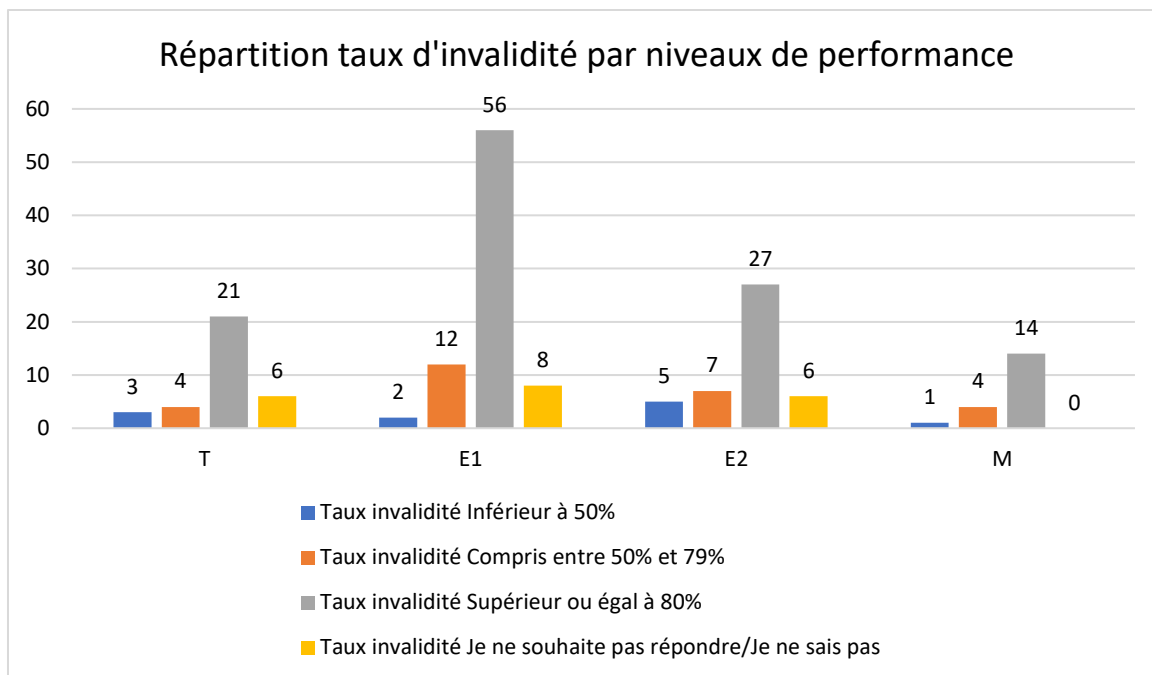


Figure 36

En croisant les taux d'invalidité avec les niveaux de performance, le taux d'invalidité supérieur ou égal à 80% a été le plus représenté. Tous les paraspportifs Master ont répondu, et aucun d'entre eux n'ont indiqué un taux d'invalidité inférieur à 50%, dite la moins sévère.

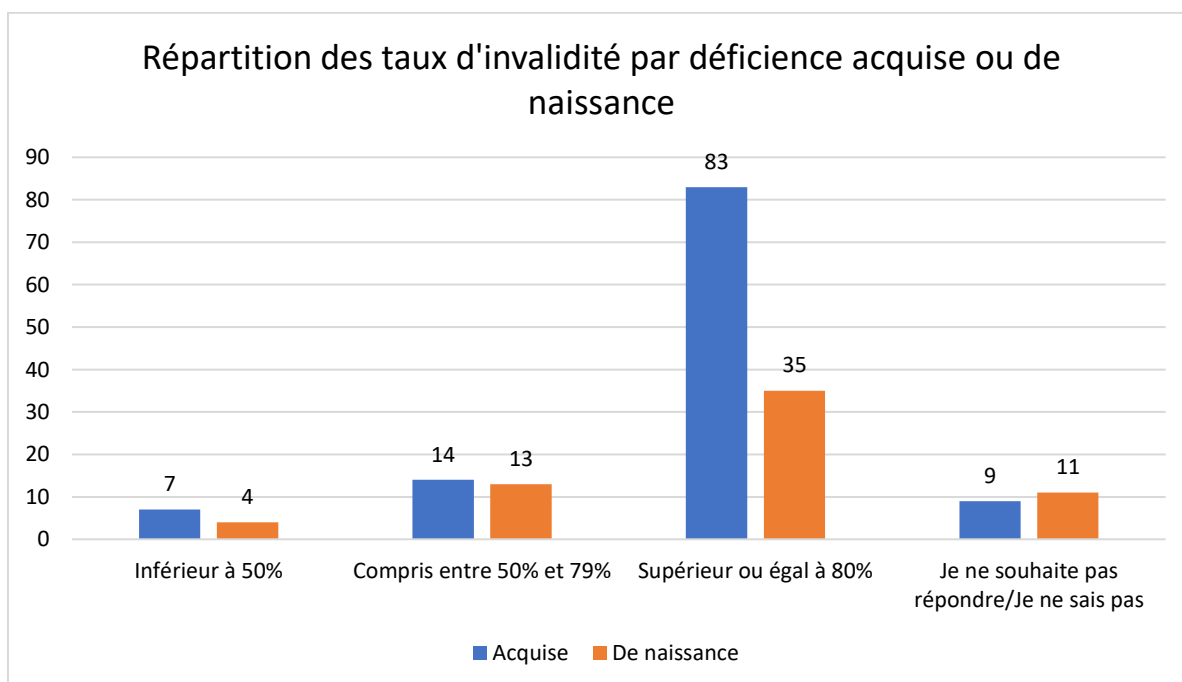


Figure 37

Enfin, lorsque la répartition des taux d'invalidité a été comparée au regard des types de déficience acquise ou de naissance, les mêmes constatations ont été faites ; à savoir, une représentation plus importante du taux d'invalidité supérieur ou égal à 80% qu'il s'agisse de déficiences, acquise comme de naissance.

En croisant les données concernant la survenance d'une blessure et le taux d'invalidité, il a été constaté que parmi les parasportifs ayant répondu positivement à la survenance d'une blessure, 49 parasportifs, soit 66,2 %, indiquaient un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%, ce qui signifie que parmi les parasportifs ayant eu au moins une blessure, la majorité mentionnait une déficience reconnue comme sévère.

Taux invalidité	BLESSURE		Total
	Non	Oui	
Inférieur à 50%	5	6	11
Compris entre 50% et 79%	18	9	27
Supérieur ou égal à 80%	69	49	118
Je ne souhaite pas répondre/Je ne sais pas	10	10	20
	102	74	176

Figure 38

Enfin, il a paru intéressant de croiser le taux d'invalidité et le temps de préparation avant et après entraînement. Les résultats n'ont pas indiqué un temps de préparation majoritairement plus long pour les parasportifs ayant une reconnaissance de taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%.

Taux invalidité	HANDICAP & TEMPS PREPARATION						Total
	15 min ou moins	30 min	1H	2H	1,5H	Plus de 2H	
Inférieur à 50%	6	2	2	0	1	0	11
Compris entre 50% et 79%	8	10	6	0	2	1	27
Supérieur ou égal à 80%	26	44	30	3	10	5	118
Je ne souhaite pas répondre/Je ne sais pas	9	5	6	0	0	0	20
	49	61	44	3	13	6	176

Figure 39

De manière générale, les résultats qui viennent d'être présentés, concernant la blessure, le temps de préparation et le taux d'invalidité, doivent être considérés uniquement comme des résultats descriptifs, qui apportent des éléments de réflexion sur des liens éventuels entre survenue d'une blessure, temps de préparation et sévérité de la déficience. Un des objectifs de cette étude de thèse était de proposer un tableau sur un ensemble de facteurs composant l'organisation de la performance parasportive. Les résultats descriptifs qui en ressortent permettront de discuter, par la littérature scientifique et avec les encadrants et parasportifs, certaines des conditions de préparation et éventuelles singularités au monde parasportif ; et ainsi, envisager des travaux ultérieurs, qui ouvriraient des perspectives supplémentaires et complémentaires sur des éléments qui semblent intéressants.

Les questions de la blessure, du temps de préparation sportive et du taux d'invalidité ont constitué les premiers éléments de présentation de cette sous-partie. Les situations professionnelles, sociales et familiales vont être maintenant relatées et étudiées par discipline, niveau de performance et situation de déficience. Ces observations permettront de recueillir des informations sur la vie quotidienne des parasportifs.

IV.1.4.2. Situations socioprofessionnelles des parasportifs en activité professionnelle et étudiants

Les parasportifs enquêtés ont été interrogés sur leur situation socioprofessionnelle. Il s'agissait de savoir s'ils étaient en activité professionnelle, étudiant, en recherche d'emploi, retraité, sans emploi (et n'en cherchant pas), ou autre.

Les parasportifs ayant participé au questionnaire, quelle que soit la discipline pratiquée (exceptés les judokas), le niveau de performance, ou le type de déficience acquise ou de naissance, ont majoritairement indiqué être en activité professionnelle (n = 94 parasportifs, soit 53,4%). En effet, seuls les para-judokas (qui sont aussi les plus jeunes, en moyenne d'âge) ont tous relaté être étudiants.

Les situations « autres » concernaient des parasportifs ayant pris une année sabbatique dans l'optique de la fin de préparation aux Jeux Paralympiques. Ces situations ne concernaient que quatre parasportifs. A noter que le report des Jeux Paralympiques d'une année, qui n'était pas encore connu au moment de l'envoi du questionnaire, a possiblement modifié les situations socio-professionnelles des parasportifs.

Dans 11 disciplines sur 19 représentées, 29 parasportifs étudiants ont été recensés : l'escrime fauteuil, le football à 5, la para-athlétisme, le para-badminton, le para-cyclisme, le para-judo, la para-natation, le para-tennis de table, le para-tir, le para-triathlon et le tennis fauteuil. Ces parasportifs étaient répartis dans tous les groupes de niveaux de performance, excepté dans le groupe Master. Ce résultat fait écho aux travaux de Julla-Marcy et al. (2018) et Burlot et al. (2018) qui ont montré que les sportifs de haut niveau organisaient leurs différentes temporalités afin qu'elles correspondent au mieux à leur vie quotidienne et leurs performances sportives. Ces auteurs ont montré qu'afin de combiner au mieux leurs différents objectifs sportifs et personnels, les sportifs-étudiants essaient d'atteindre rapidement leur meilleur niveau. Ces derniers estiment, en effet, qu'avec l'âge, la durée potentielle de leur carrière sportive, le début de leur carrière professionnelle, atteindre l'ensemble de leurs objectifs sportifs ne sera plus possible, si ce temps consacré aux études ne s'effectue plutôt en début de carrière. Le fait qu'aucun parasportif Master enquêtés dans cette première étude de thèse ne soient étudiants laisse à penser qu'ils se sont organisés de manière à valider leur cursus de formation suffisamment tôt pour ensuite se consacrer pleinement aux temporalités sportives de haute performance et leur vie personnelle. Ce schéma d'organisation temporelle, à savoir finaliser les formations le plus rapidement possible pour ensuite construire une situation socioprofessionnelle optimisée pour la performance sportive, a été observé dans l'analyse des entretiens des deuxième et troisième études de cette thèse qui seront présentés dans la suite des résultats et discussions.

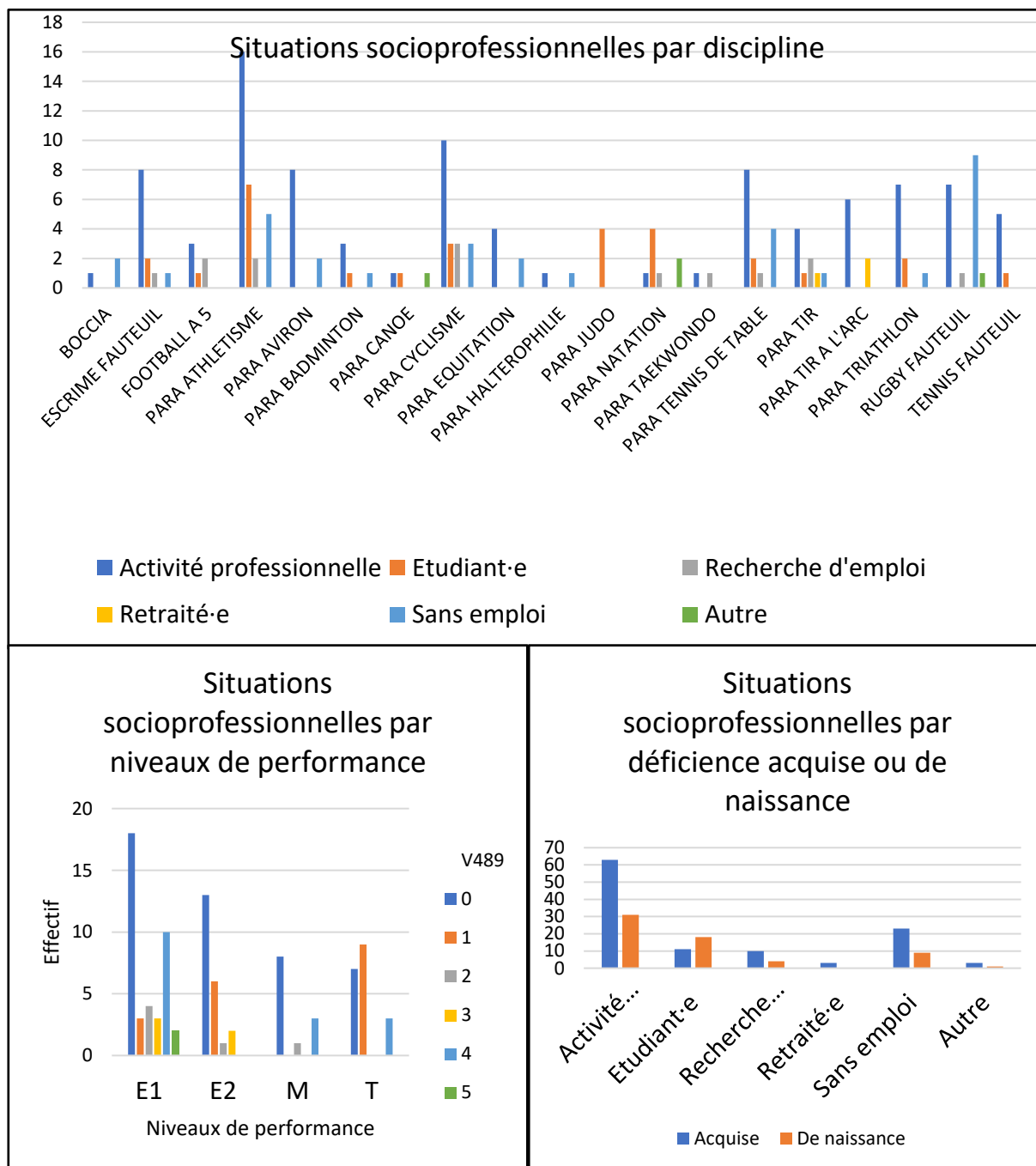


Figure 40, Figure 41 & Figure 42

14 parasportifs de huit disciplines ont déclaré être en recherche d'emploi. Seuls trois tireurs et tireurs à l'arc ayant une déficience acquise ont indiqué être retraités. Ils faisaient partie des groupes de niveaux Elite 1 et Elite 2. Enfin, 32 parasportifs ont indiqué être sans emploi et ne pas en rechercher.

Comme expliqué précédemment, l'ensemble des facteurs ont été croisés avec les variables discipline, niveau de performance et déficience acquise ou de naissance. Le test khi-carré réalisé permettait de mesurer une éventuelle corrélation entre l'une des variables et le facteur étudié. Concernant le facteur situation socioprofessionnelle, un lien significatif a été observé avec la variable niveau de performance. Il a donc paru opportun de s'intéresser plus précisément à ces situations socioprofessionnelles.

Les résultats ci-dessous vont se focaliser plus particulièrement sur les parasportifs qui ont une activité professionnelle et qui sont étudiants. Ainsi, dans le questionnaire, les parasportifs ayant répondu faire partie de ces deux catégories socioprofessionnelles ont été interrogés sur les aménagements du temps de travail dont ils bénéficiaient, les aides financières et la gestion de leur temps entre vie sportive et vie professionnelle ou étudiante. Les parasportifs ayant coché les autres catégories socioprofessionnelles ont aussi été questionnés, mais principalement sur la manière dont ils géraient leur temps, par du bénévolat ou non. Il n'était pas possible de présenter l'ensemble des résultats aussi, il a été décidé de relater, sur les résultats suivants, les analyses concernant les parasportifs à la fois en emploi et étudiants.

Concernant les 94 parasportifs en activité professionnelle, 86 ont indiqué exercer en milieu ordinaire, 5 en milieu protégé et 3 en milieux ordinaire et protégé. Concernant la catégorie socioprofessionnelle⁴⁵, toutes les catégories, exceptée celle des agriculteurs ont été citées par les parasportifs, avec une représentation plus importante des sportifs parmi les « employés » et les « cadre/cadres hospitalier et professions intellectuelle supérieure ». Aucun para-athlète ni para-tireur à l'arc n'est représenté dans la catégorie « ouvrier ». Les parasportifs sont répartis de manière proportionnelle entre les catégories restantes, soit « artisan/commerçant/chef d'entreprise », « profession intermédiaire », et « autres ». La catégorie « autres » (n = 4), dans ses commentaires, a permis de comprendre que cette catégorie a été cochée pour répondre à des situations professionnelles spécifiques aux sportifs de haut niveau, tels les contrats avec le Ministère de la Défense, les contrats avec l'INSEP, etc...), ou pour des pensions d'invalidité.

La corrélation relatée précédemment entre le facteur situation socioprofessionnelle et la variable niveau de performance, s'est confirmée lorsque chacune des catégories socioprofessionnelles a été croisée avec le niveau de

⁴⁵ <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/pcs2020/groupeSocioprofessionnel/1?champRecherche=true>

performance. Ainsi, les résultats issus des réponses des questionnaires semblent indiquer un lien significatif entre la situation socioprofessionnelle et le niveau de performance.

Si dans la littérature scientifique, les facteurs sociaux et environnementaux dans la pratique et la performance sportive ont été explorés (Richard et al., 2021 ; Joncheray et al., 2020, 2018 ; Burlot et al., 2018, Julla-Marcy et al., 2018 ; Marcellini, 2007, 2005), ils étaient souvent perçus, par l'ensemble des acteurs de la performance comme des facteurs dits « indirects » de la performance (Horton et Baker, 2004). Les facteurs dits « directs », l'entraînement, la préparation physique et mentale, la diététique et la récupération, auraient une influence immédiate et mesurable sur la performance. Les résultats issus du questionnaire présentés ci-dessus n'ont pas révélé de corrélations significatives entre ces facteurs dits directs et la variable niveau de performance. Par contre, une relation significative a été observée entre le facteur socioprofessionnel, parfois qualifié de facteur indirect, et la variable niveau de performance. Bien entendu, comme a déjà été écrit précédemment et comme cela sera détaillé par la suite, cela ne signifie pas que les facteurs qualifiés de directs n'ont pas une influence dans la construction de la performance. Mais il a été constaté entre l'enquête portant sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio (Burlot et al., 2018 et Joncheray et al., 2018) et l'enquête menée dans cette thèse, que les sportifs semblaient mobiliser davantage l'ensemble de ces facteurs. Ces résultats mettent en lumière que les facteurs socioprofessionnels auraient aussi une influence directe sur la performance. L'analyse des entretiens réalisés pour la deuxième et la troisième étude de cette thèse, permettra de préciser de manière plus détaillée l'influence des situations socioprofessionnelles et des parcours de vie dans l'accès puis l'optimisation de la performance.

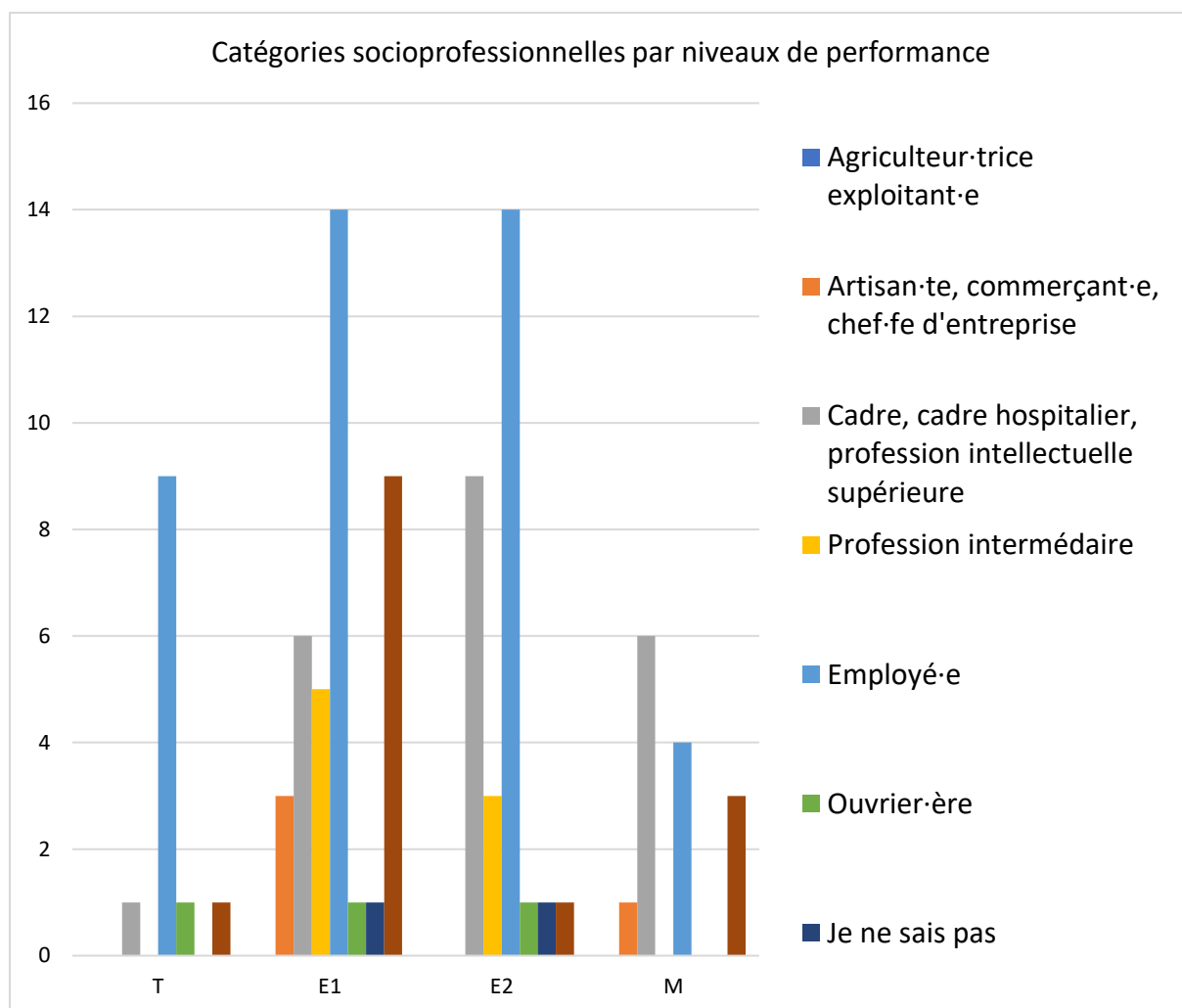


Figure 43

Les parasportifs en emploi ont aussi renseigné leur situation contractuelle : CDI, CDD, auto-entrepreneurs, libéraux indépendants, contrats aidés ou autre. La majorité (n = 63) des parasportifs ont indiqué être en CDI. 15 parasportifs étaient en CDD, 10 autoentrepreneurs, et aucun n'a indiqué être en contrat aidé. Six parasportifs ont coché la case « autre » en précisant six situations différentes : contrat sportif de haut niveau, fonctionnaire, fonctionnaire d'État, gérant de société, pension d'invalidité, poste INSEP.

Tout comme pour les catégories socioprofessionnelles, les tests khi-deux ont révélé une corrélation significative entre la variable situation contractuelle et la variable niveau de performance. Des éléments explicatifs pourront être dégagés, lors de l'analyse des entretiens.

Il paraît important de prendre un temps, ici, pour discuter des tests khi-deux réalisés de manière générale au niveau des facteurs que sont l'entraînement, la

préparation physique et mentale, la diététique et la récupération de la performance et les facteurs socioprofessionnels. Concernant les premiers, les tests révélant des résultats significatifs, qu'il s'agisse des croisements avec les variables discipline, niveau de performance et déficience acquise ou de naissance, ont été très peu nombreux. En effet, Les tests de khi-carré n'ont révélé aucune corrélation significative, quel que soit le facteur interrogé et quelle que soit la variable discipline, niveau de performance, déficience acquise ou de naissance ; mis à part pour les deux éléments suivants : la préparation physique et la discipline pratiquée. Tandis que concernant les facteurs socioprofessionnels et plus particulièrement les parasportifs en activité professionnelle, des résultats significatifs, nombreux, ont été observés relatifs aux niveaux de performance. Une explication éventuelle peut être proposée : celle de l'utilisation différente des facteurs de la performance. En effet, les facteurs étudiés dans cette étude, l'entraînement, la préparation physique et la récupération ont été finalement plus systématiquement mobilisés par les parasportifs (Burlot et al., 2018 ; Joncheray et al., 2018). Ces facteurs ne seraient donc peut-être pas ceux distinguant les sportifs performants des autres. Bien entendu, cela ne signifie pas qu'ils ne sont pas nécessaires dans un but d'optimisation des performances, mais plutôt que leur mobilisation, de plus en plus homogène parmi les sportifs, n'en font plus des facteurs caractérisant les différents niveaux de performance ou discriminant en fonction de niveaux de performance des sportifs.

Les facteurs socioprofessionnels, plus précisément, à ce stade de la présentation des résultats de l'étude 1, les situations d'activités professionnelles, ont semblé être plus variables selon les parasportifs. Ainsi, même si des tendances pourraient être envisagées, il est observé encore une certaine variabilité dans l'organisation des activités professionnelles. Les parasportifs mobiliseraient les facteurs socioprofessionnels de manière moins homogènes que les facteurs entraînement, préparation physique et mentale, diététique et récupération. Les stratégies organisationnelles des facteurs socioprofessionnels pourraient influencer sur l'optimisation individuelle de la performance par l'accès et le maintien dans les niveaux de performance.

Dans un objectif de saisir plus précisément les différentes mobilisations de ces facteurs, il semble opportun de rapporter les résultats concernant le temps consacré par les sportifs à leur activité professionnelle et la répartition du temps entre la pratique sportive et l'activité professionnelle.

Dans un premier temps, il a été étudié le temps moyen par semaine, en nombre de jours par semaine, puis en nombre d'heures par semaine, consacré à l'activité professionnelle, par discipline sportive, niveau de performance et déficience acquise ou de naissance. Des tests khi-carré ont été réalisés à chaque fois. Il en résulte une association statistiquement significative (car le seuil de signification était inférieur à 0,05 soit indiquait moins de 5% de risque de conclure à tort qu'il existe une association) entre le nombre de jours par semaine consacrés à l'activité professionnelle et le niveau de performance. Cette significativité n'a pas été confirmée lorsqu'il s'agissait du nombre d'heures par semaine. Cette donnée peut paraître peu importante, mais il est intéressant d'observer une corrélation entre le nombre de jours par semaine travaillés et le niveau de performance, qui ne se corrobore pas lorsqu'il s'agit du nombre d'heures. Cela laisse présumer que l'organisation du temps par journée et la performance auraient un lien. A l'échelle de l'ensemble de l'échantillon, il semblerait donc plus opportun d'agencer le temps consacré à la pratique sportive et la pratique professionnelle par journée, plutôt que par heure dans la semaine, dans un objectif d'optimisation des performances sportives.

Afin d'avoir une représentation globale de la répartition du temps travaillé par jour et par heure, les résultats extraits ont été traités pour proposer une moyenne et un écart type du nombre de jours moyen et du nombre d'heure moyen, par semaine, consacré à l'activité professionnelle.

La répartition par discipline du nombre de jours moyen par semaine travaillé, excepté dans le para-judo dans lequel tous les sportifs étaient étudiants, a été assez variable. Les para-haltérophiles (moyenne=5), les para-nageurs (moyenne=5,5), les para-taekwondistes (moyenne = 5) et les para-tireurs à l'arc (moyenne=5,2) ont en moyenne déclaré un nombre égal ou supérieur à 5 jours travaillés par semaine. Les para-triathlètes ont, eux, rapporté une moyenne de 1,6 jours travaillés par semaine, soit la moyenne la moins élevée. Pour autant, les taux de variabilité du para-triathlon et du tennis fauteuil sont les plus élevés, ce qui indique une hétérogénéité importante dans les réponses des para sportifs de ces disciplines. A contrario, les taux de variabilité sont inférieurs à 20% concernant les joueurs de football à 5, les para triathlètes et les para tireurs à l'arc. Pour ces dernier, le taux n'a été que de 7%, groupe sportif dans lequel les réponses ont été bien plus homogènes. Les taux des joueurs de boccia, des sportifs du para canoë, des para-haltérophiles, des para nageurs et des para-taekwondoïstes, n'ont pas été comptabilisés car proche de 0 puisque qu'un seul

parasportif dans chacune des disciplines était concerné par une activité professionnelle.

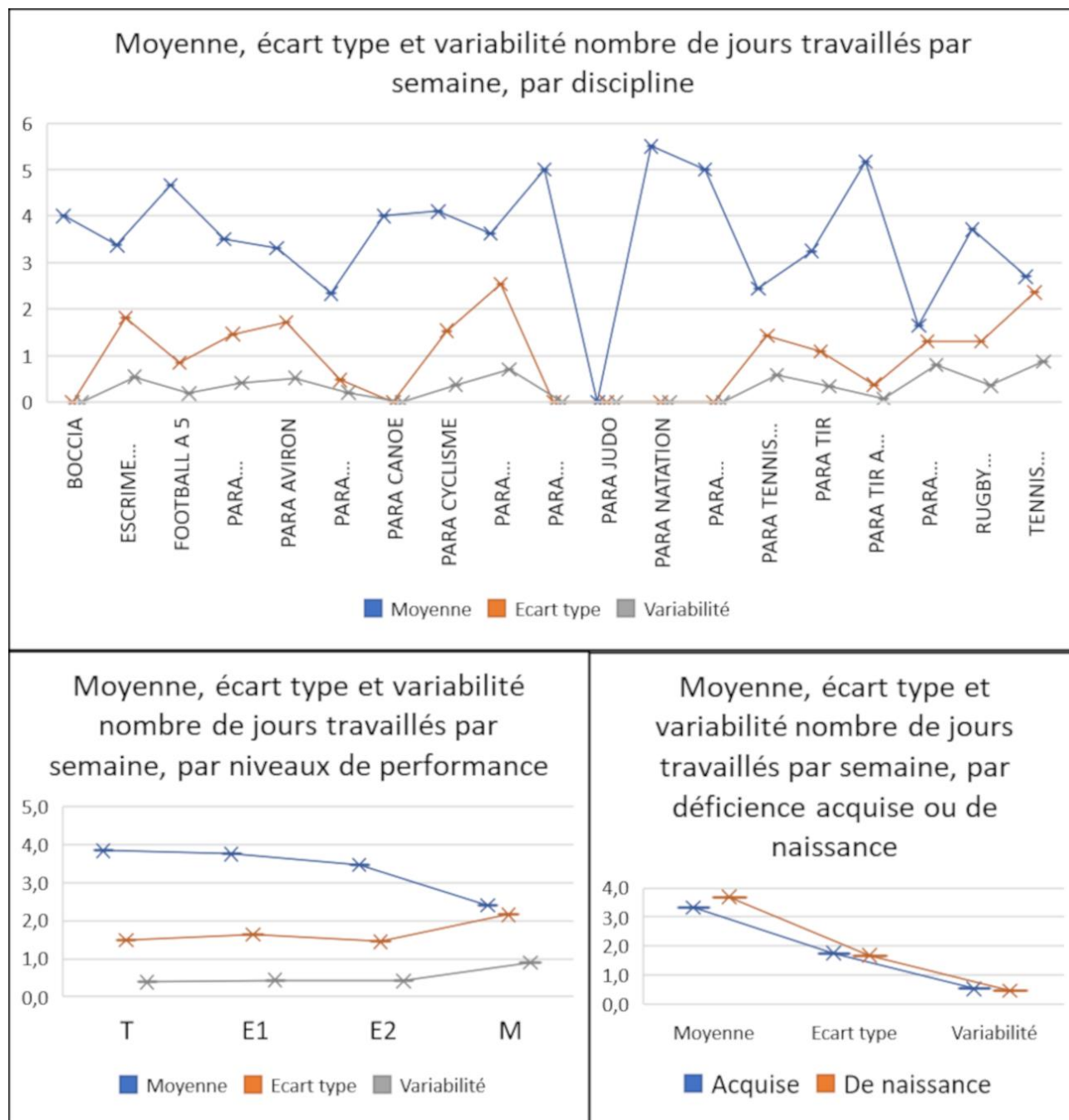


Figure 44, Figure 45, Figure 46

IV.1.4.3. Trajectoires sportive et sociale des parasportifs en activité professionnelle

Comme précisé précédemment, une corrélation significative a été observée entre le facteur moyenne de jours travaillés et la variable niveau de performance. Les résultats ont indiqué une moyenne moins élevée (moyenne = 2,4) pour le groupe de niveau Master, soit le groupe dit le plus performant. Les taux de variabilité, même s'ils sont élevés puisque tous bien supérieurs à 20%, sont pour autant dans des pourcentages proches, quel que soit le groupe de niveau. De ce fait, même si au sein de chaque groupe, les réponses ont pu varier quant au nombre de jours travaillés, le groupe Master a, proportionnellement, indiqué moins de jours travaillés par semaine. Il est, par exemple, observé qu'aucun parasportif du groupe Master n'a rapporté travailler 7 jours, tandis que 3 ont relaté ne pas travailler un seul jour par semaine malgré un statut d'actif professionnel. Il est fort probable que ces sportifs aient un contrat de travail, mais soient détachés à 100% pour leur pratique sportive. Cette même situation n'a été relevée que pour le groupe E1 (n=3).

Concernant les sportifs ayant une déficience acquise ou de naissance, il n'a pas été identifié de différences majeures sur le nombre moyen de jours travaillé entre les deux groupes.

Afin de porter un regard plus détaillé encore sur l'organisation du temps travaillé par les sportifs, il a aussi été mesuré le nombre moyen d'heures par semaine consacré au travail, par discipline, niveau de performance et déficience acquise ou de naissance. Contrairement au nombre moyen de jours travaillés, aucun résultat significatif n'a été mesuré par les tests khi-carré concernant le nombre moyen d'heures travaillées et les différentes variables.

Les joueurs de para badminton et les para triathlètes ont déclaré consacrer moins de 10 heures, en moyenne, par semaine au travail. Toutefois, tout comme pour le nombre de jours travaillés, le para-triathlon a été la discipline dont le taux de variabilité était le plus élevé, avec notamment un écart type supérieur à la moyenne, révélant ainsi une hétérogénéité très importante dans la gestion du temps travaillé entre les para-triathlètes.

Les joueurs de football à 5 et les para-tireurs à l'arc ont relaté un nombre moyen d'heures travaillées par semaine égal ou supérieur à 30 heures. Les sportifs de para-

haltérophile et le para-taekwondoïste ont aussi indiqué un nombre de 30 heures par semaine.

Concernant le nombre moyen d'heures travaillées par semaine par niveau de performance, les constats ont été les mêmes que pour le nombre de jours ; à savoir, 15 sportifs du groupe Master ont déclaré travailler en moyenne moins d'heure par semaine que les autres groupes. Toutefois, le taux de variabilité de ce groupe était le plus élevé, attestant ainsi de situations différentes entre les parasportifs.

Le fait qu'il existe une corrélation entre le nombre moyen de jours travaillés par semaine et le niveau de performance, mais que pour autant les taux de variabilité soient aussi élevés dévoile ainsi de fortes disparités dans les situations au sein d'un même groupe. Ce résultat peut être intéressant dans l'accompagnement vers la performance, en prenant en compte les variabilités des activités et organisations professionnelles. Tout en restant prudent dans l'analyse de ces données qui reste descriptive, elle permet néanmoins de porter une attention particulière à ce facteur de la performance, puisqu'il semble participer à l'organisation de la préparation sportive. Pour autant, la complexité et diversité des situations amènent à rester attentif aux situations individuelles afin de proposer un accompagnement optimum vers la performance (Richard et al., 2021, Townsend et al. 2020, Joncheray et al., 2020).

Dans la continuité des résultats présentés précédemment et dans une volonté de proposer un tableau descriptif relativement complet, voici des conclusions concernant les aménagements de temps de travail et les aides financières.

Pour avoir une perception la plus complète possible de la proportion des parasportifs ayant bénéficié d'un aménagement du temps de travail (ATT), les données vont être présentées dans des tableaux récapitulatifs, par discipline, niveau de performance et déficience acquise ou de naissance. Ces tableaux vont présenter les parasportifs ayant répondu être en activité professionnelle et bénéficiant d'un ATT, indiquant ainsi le pourcentage de parasportifs actifs et ayant un ATT.

Le seul parasportif en para-canoë et le seul para-nageur ayant indiqué être en emploi, n'ont pas répondu bénéficier d'un ATT. A l'inverse les seuls sportifs de boccia, de para-haltérophile et de para-taekwondoïste actifs ont aussi rapporté avoir un ATT.

Discipline	Répartition parasportifs ayant un aménagement du TT par discipline	Parasportifs ayant répondu être en activité professionnelle	% de parasportifs actifs bénéficiant d'un aménagement du temps de travail
BOCCIA	1	1	100%
ESCRIME FAUTEUIL	5	8	62,50%
FOOTBALL A 5	1	3	33,30%
PARA ATHLETISME	12	16	75%
PARA AVIRON	5	8	62,50%
PARA BADMINTON	1	3	33,30%
PARA CANOE	0	1	0%
PARA CYCLISME	1	10	10%
PARA EQUITATION	1	4	25%
PARA HALTEROPHILIE	1	1	100%
PARA JUDO	0	0	0%
PARA NATATION	0	1	0%
PARA TAEKWONDO	1	1	100%
PARA TENNIS DE TABLE	7	8	87,50%
PARA TIR	2	4	50%
PARA TIR A L'ARC	2	6	33,30%
PARA TRIATHLON	4	7	57,14%
RUGBY FAUTEUIL	3	7	42,80%
TENNIS FAUTEUIL	3	5	60%

Figure 47

Parmi les 8 para-pongistes en emploi, 7 ont précisé bénéficier d'un ATT, soit le taux le plus élevé d'actifs d'une discipline ayant un ATT. Tandis que sur les 10 para cyclistes actifs, seul 1 a mentionné bénéficier d'un ATT. Ce tableau comparatif a

permis de montrer qu'il existe des variations importantes entre les disciplines, en ce qui concerne l'ATT.

Un tableau comparatif a aussi été réalisé retraçant les réponses des parasportifs enquêtés qui sont en emploi et la mise en place ou non d'un ATT, selon le groupe de niveau de performance. Il a été observé (cf tableau ci-dessous) que sur les 16 parasportifs Master, 11 bénéficiaient d'un ATT ; ce qui représente proportionnellement le taux d'actifs ayant un ATT le plus élevé. Tandis que sur les 12 parasportifs en emploi du groupe Talent, seuls 3 ont indiqué avoir un ATT.

Niveau de performance	Parasportifs ayant un aménagement du temps de travail	Parasportifs ayant répondu être en activité professionnelle	% de parasportifs actifs bénéficiant d'un aménagement du temps de travail
T	3	12	25,0%
E1	18	39	46,2%
E2	18	27	66,6%
M	11	16	68,80%

Figure 48

Un test khi-deux a été réalisé concernant le facteur ATT et la variable niveau de performance et a révélé une association significative entre bénéficiaire d'un ATT et un haut niveau de performance. Ces tests ne permettent pas de savoir si c'est la structuration de la discipline qui influence la mise en place d'un ATT ou si ce sont les parasportifs qui ont, eux même, œuvré à la mise en place d'un ATT. De même, ils ne permettent pas de mesurer si ce sont les résultats internationaux qui encouragent la mise en place d'ATT, ou si c'est la mise en place d'un ATT qui favorise des résultats internationaux. Toutefois, ces résultats significatifs pointent une vigilance supplémentaire à apporter sur le facteur ATT et la construction du projet de performance. Ils contribuent à renforcer la place des facteurs sociaux dans l'optimisation de la performance, et donc dans l'accompagnement des parasportif (Townsend et al., 2020, 2018 ; Patatas et al., 2020). Ils concourent aussi à accorder une place importante aux parcours de socialisation des parasportifs dans l'accession et le maintien à la performance (Richard et al., 2021).

Enfin, les pourcentages d'ATT selon les types de déficience acquise ou de naissance n'ont pas montré de différences entre les deux groupes ; les pourcentages étant de 52,4% (déficience acquise) et 54,8% (déficience de naissance).

IV.1.4.4. Parasportifs étudiants : cursus scolaire et de formation, aménagement

Comme expliqué précédemment, après avoir présenté les données concernant les parasportifs en activité professionnelle, il paraissait intéressant d'étudier celles concernant les 29 parasportifs ayant répondu être étudiants lors de la saison 2019/2020.

1.1.1.1.8 Types de formation

Il avait été demandé aux 29 étudiants quelle formation ils suivaient. La répartition a été la suivante : études secondaires en collège (n = 0) / classes de seconde et première (n = 2) / classe de terminale (n = 4) / Brevet professionnel et diplôme d'État (n = 1) / BTS, DUT, DEUST, diplôme de santé ou social ou équivalent (n = 5) / Licence, licence professionnelle ou équivalent (n = 6) / Master 1 ou équivalent (n = 2) / Master 2 ou équivalent (n = 4) / Doctorat (n = 0) / Autre (n = 5). Les réponses « Autre » concernaient des parasportifs faisant des études d'ingénieur, des Bachelor aux USA, des CQP, ou des études paramédicales et de kinésithérapeute.

13 parasportifs étudiants au lycée, en BTS ou en licence faisaient partie du groupe de performance Talent. Il s'agit du groupe dans lequel le nombre d'étudiants était le plus important, ce qui peut paraître relativement logique. En effet, comme expliqué dans la partie méthodologie de cette thèse, les niveaux de performance, réalisés à partir du modèle FTEM, étaient établis au regard de la détection et de premiers résultats pour le groupe Talent et de résultats internationaux les plus nombreux et sur plusieurs années pour le groupe Master. Il semble donc assez cohérent de retrouver parmi le groupe Talent le plus grand nombre d'étudiants, groupe de population le plus jeune. De plus, comme cela été mentionné précédemment, les travaux de Julla-Marcy et al. (2018) ont en effet montré que dans une logique organisationnelle et de la temporalité spécifique du sportif de haut niveau, ce dernier

cherchait à réaliser des études le plus tôt possible pour se consacrer ensuite entièrement à sa pratique sportive. A ce titre, la moyenne d'âge des parasportifs enquêtés du groupe Talent était de 27,2 ans, de 33,5 ans pour les Elites 1, de 32,9 ans pour les Elites 2 et enfin de 40,1 ans pour les Master.

Six parasportifs étaient en étude dans le groupe E1. Le groupe E2 regroupait neuf parasportifs sur un éventail plus large du type de formation (du brevet au Master 2). Enfin dans le groupe Master, un seul sportif était étudiant.

La répartition des étudiants selon une déficience acquise ou de naissance a été dans des proportions identiques dans les deux groupes.

1.1.1.1.9 Aménagement du temps de formation

20 étudiants sur 29 ont indiqué avoir bénéficié d'un aménagement de temps de formation (ATF), soit 68,9%. Les tests khi-deux réalisés en croisant les ATF et la discipline sportive, puis le niveau de performance, et enfin la déficience acquise ou de naissance, ont tous révélé des corrélations significatives.

La proportion d'ATF est relativement proche concernant les E1 (83,3%), E2 (77,7%) et Master (1 étudiant). Elle était un peu moins élevée concernant les Talent (53,8%). Tout comme pour les ATF, les tests khi-deux sur le nombre d'heures par semaine consacrées à la formation, croisés avec la discipline, le niveau de performance et la déficience acquise ou de naissance se sont tous révélés significatifs. Il a été calculé, la moyenne d'heures consacrées à la formation, l'écart type et la variabilité par discipline, niveau de performance et déficience acquise ou de naissance. Ces données sont présentées dans les graphiques ci-dessous.

Les parasportifs de 12 disciplines ont été concernés : l'escrime fauteuil, le football à 5, la para-athlétisme, le para-badminton, le-para canoë, le para-cyclisme, le para-judo, la para-natation, le para-tennis de table, le para-tir, le para-triathlon, et enfin le tennis fauteuil. Un seul sportif était étudiant en football à 5, para-badminton, para-tir et tennis fauteuil.

Les moyennes allaient de 4 heures (para-badminton) à 35 heures (football à 5) par semaine.

Les écarts type et les taux de variabilité ont révélé des réponses très hétérogènes entre les disciplines, mais aussi au sein de chaque discipline. Cette

disparité était également visible vis-à-vis des types de déficience acquise ou de naissance.

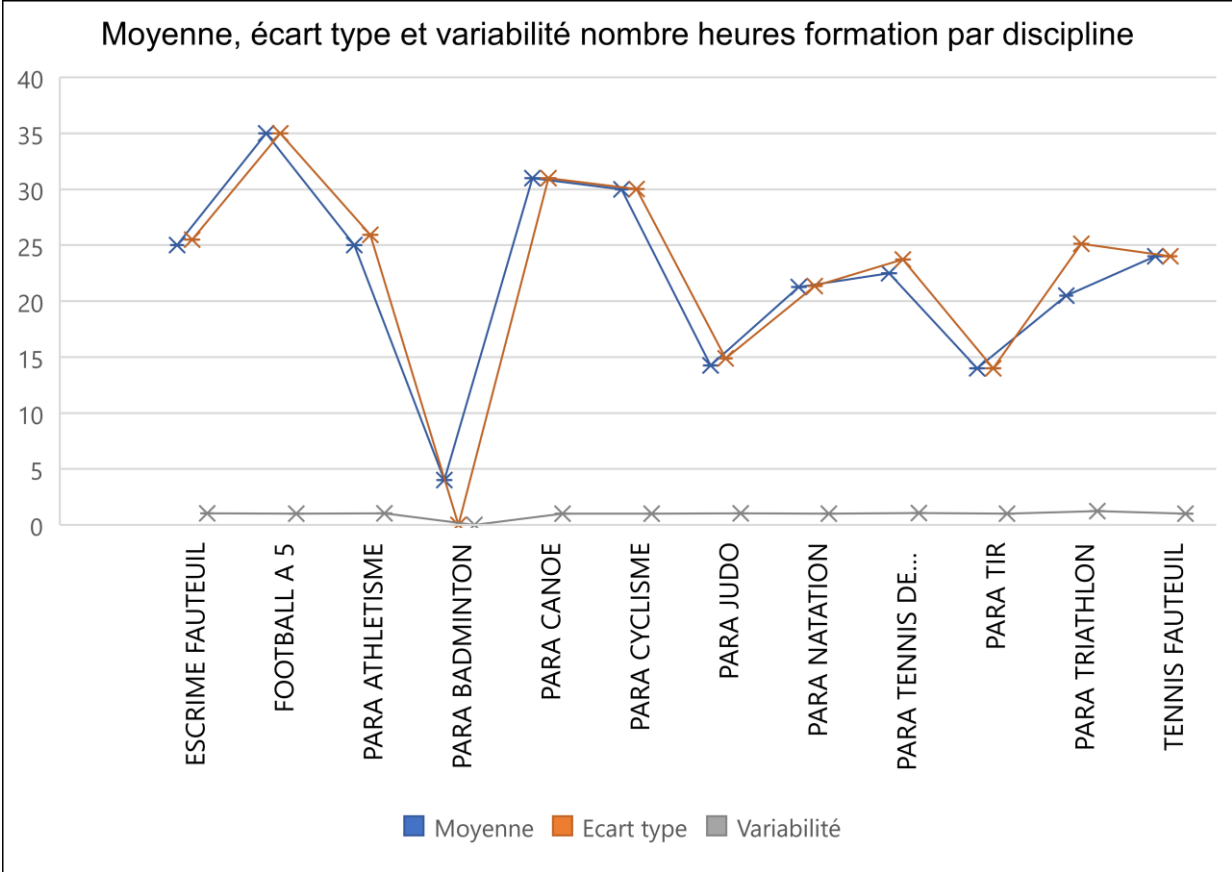


Figure 49

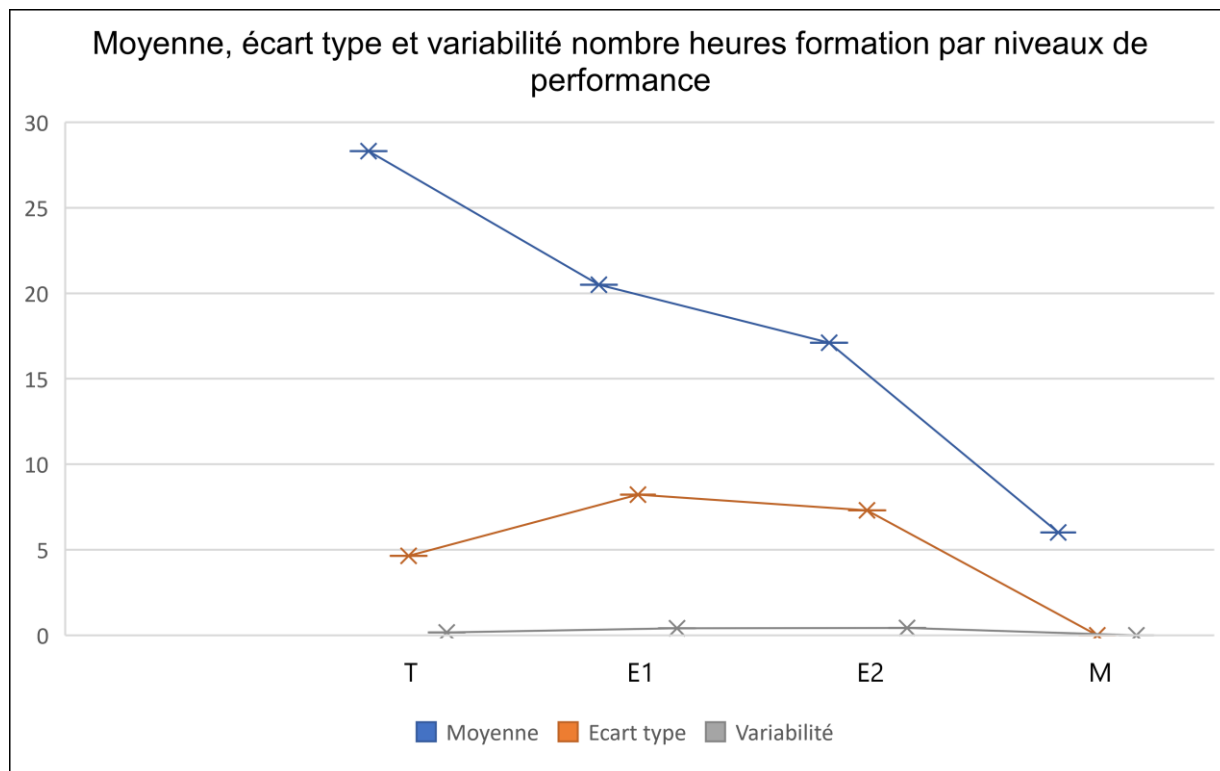


Figure 50

Le croisement des données du nombre d'heures consacré à la formation et le niveau de performance a rapporté des résultats moins disparates selon les groupes. Il a été observé que plus le niveau de performance s'élevait, plus le nombre moyen d'heures de formation diminuait. Ainsi les parasportifs Talents ont déclaré en moyenne 28,3 heures de formation par semaine, les E1, 20,5 heures, les E2 17,1 heures. Concernant le groupe Master, il n'a pas été possible de faire une moyenne, puisqu'un seul parasportif de ce groupe était étudiant. Ce dernier a indiqué consacrer 6 heures par semaine en moyenne à sa formation.

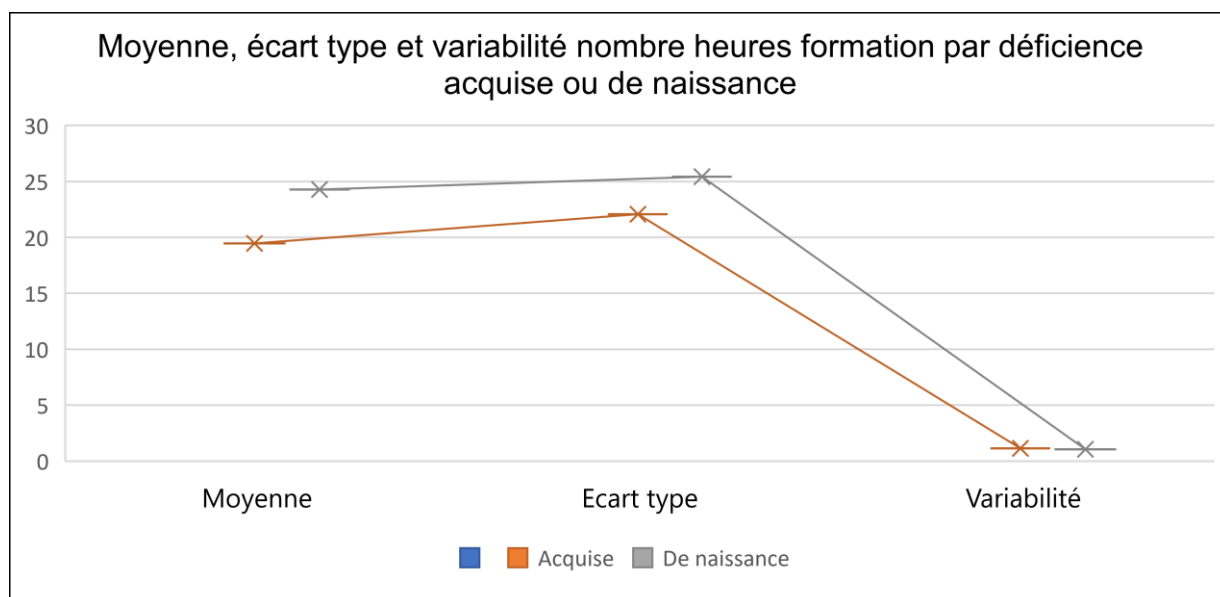


Figure 51

Il a été demandé aux 29 étudiants s'ils estimaient que l'organisation de leur formation était adaptée à leur projet sportif de la saison 2019/2020, et 24 d'entre eux, soit 82,7% ont répondu positivement.

Pour terminer cet état des lieux sur les conditions de préparation des paraspportifs, les trajectoires sportives et personnelles de ces derniers vont être présentées dans cette dernière sous-partie.

IV.1.5. Trajectoires sportives et personnelles

Il a été demandé aux paraspportifs de répondre à des questions sur leur trajectoire sportive mais aussi sur le moment où leur situation de handicap a débuté afin d'essayer de mieux appréhender leur parcours sportif par rapport à leur discipline paralympique actuelle, et par rapport à la survenue de leur déficience, lorsqu'elle était acquise. Ainsi l'âge de début d'une pratique sportive, l'âge de début de la pratique actuelle, l'âge de la survenue de la déficience lorsqu'elle était acquise, l'âge de début de pratique compétitive précédente, et enfin l'âge de fin d'arrêt de la discipline compétitive précédente si elle était différente de celle actuelle ont été renseignés.

Voici une représentation du parcours sportif à partir de l'âge moyen de début de la pratique sportive, de l'âge moyen de survenance du handicap lorsque la déficience était acquise, l'âge moyen de la pratique d'une discipline compétitive avant celle actuelle, l'âge d'arrêt de cette discipline quand elle a été arrêtée et enfin l'âge moyen de début de la pratique paralympique actuelle.

IV.1.5.1. Parcours sportif et déficience acquise ou de naissance

Concernant les 113 parasportifs ayant une déficience acquise, l'âge moyen de début de la pratique sportive déclaré était de 9,9 ans. Les parasportifs ayant une déficience acquise ont indiqué le début de la déficience à l'âge moyen de 18,5 ans.

L'âge moyen de début de la pratique actuelle paralympique des 113 parasportifs ayant une déficience acquise était de 23,8 ans.

Sur les 113 parasportifs, 49 ont pratiqué en compétition une autre discipline avant celle actuelle paralympique. Leur âge moyen de début de cette première discipline compétitive était de 14,2 ans. Parmi ses 49 parasportifs, huit pratiquent toujours leur première discipline. En moyenne, les 41 autres parasportifs ont arrêté leur première pratique compétitive à l'âge de 24,5 ans.

Concernant les 63 parasportifs ayant une déficience de naissance, l'âge moyen de début de leur pratique sportive était de 9,4 ans.

L'âge moyen de début de la pratique actuelle paralympique de ces 63 parasportifs enquêtés était de 15,4 ans.

Parmi les 63 parasportifs ayant une déficience de naissance, 15 d'entre eux ont pratiqué une discipline en compétition avant celle actuelle paralympique. La moyenne d'âge de début de cette première pratique compétitive des 15 parasportifs était de 11,4 ans. 3 parasportifs ont déclaré pratiquer encore cette première discipline. Pour les 12 autres parasportifs, ils ont indiqué, en moyenne, avoir arrêté cette première pratique à 17,2 ans.

Que les parasportifs enquêtés aient déclaré une déficience acquise ou de naissance, l'âge moyen de début d'une pratique sportive est similaire ($n = 9,9$ et $n = 9,4$). Ainsi le parcours de socialisation sportive (Richard et al., 2021 ; Marcellini 2005, 2007) ne semble pas être différent, selon le type de déficience, acquise ou de

naissance. Ce résultat semble aussi signifier que la personne, dans l'enfance, qu'elle soit intégrée dans le milieu scolaire ordinaire ou dans le milieu scolaire spécifique (par exemple les centres médico-éducatifs), connaît une première socialisation sportive au même âge. Les travaux de Priestley et al. (1999) ont rapporté que les enfants en situation de handicap, voulaient pour la plupart d'entre eux, être considérés comme « normaux », malgré leur déficience et résistaient activement à la définition du handicap.

Il faut bien entendu, considérer ce résultat descriptif en gardant à l'esprit que le nombre de parasportifs enquêtés ayant une déficience acquise est supérieur au nombre de parasportifs enquêtés ayant une déficience de naissance. Il faudrait, ainsi, mener des études plus précises sur ce sujet. Il serait par exemple, intéressant de connaître la proportion, au sein de la population de parasportifs de haut niveau ayant un projet de sélection aux Jeux Paralympiques, de parasportifs intégrés en milieu scolaire ordinaire et ceux en milieu scolaire spécifique, et qui accèdent au haut niveau. Il serait aussi opportun d'étudier les acteurs qui jouent un rôle dans cette première socialisation sportive (Marcellini, 2005). Enfin, il serait important d'avoir des informations sur le nombre de personnes, en France, ayant une déficience acquise et celles ayant une déficience de naissance qui accèdent après leur première socialisation sportive à la pratique compétitive puis au haut niveau. Cela permettrait de mieux appréhender les différentes étapes de la socialisation sportive à la performance sportive (Richard et al., 2021 ; Beldame et al., 2016) selon les types de déficiences.

Par contre, il a été observé une différence quant à l'âge moyen de début de la pratique sportive actuelle paralympique. Elle est de 23,8 ans pour les parasportifs enquêtés ayant une déficience acquise et de 15,4 ans pour les parasportifs enquêtés ayant une déficience de naissance. Ce résultat semble logique, puisque les parasportifs ayant une déficience acquise ont, en moyenne, eu leur déficience à l'âge de 18,5 ans.

Il a aussi été calculé l'âge moyen de début de la pratique paralympique actuelle, selon le niveau de performance. Les parasportifs du groupe Talent ont débuté à l'âge moyen de 21 ans, les parasportifs du groupe Elite 1 à un âge moyen de 22,6 ans, les parasportifs du groupe Elite 2, 18,1 ans et enfin les parasportifs du groupe Master,

19,6 ans. Il n'est pas constaté de différences significatives selon le niveau de performance concernant l'âge moyen de début de la pratique paralympique des parasportifs enquêtés. Ce résultat ne permet donc pas de faire de liens entre un niveau de performance élevé et un début de pratique de la discipline précoce (Richard et al., 2021 ; Bertrand, 2011, 2006 ; Prudhomme-Poncet, 2006).

Néanmoins, il a paru opportun, pour discuter ce résultat ci-dessus, de proposer un ordre de grandeur comparatif, en soustrayant à la moyenne d'âge des parasportifs au moment de l'enquête (année 2019/2020), présenté précédemment, l'âge moyen de début de pratique paralympique actuelle des sportifs, selon les groupes de niveau de performance.

Ainsi, les parasportifs du groupe Talent avaient en moyenne 27,2 ans au moment de l'enquête, et ont débuté leur pratique actuelle en moyenne à 21 ans, ce qui indique qu'ils pratiquent leur discipline paralympique, dans un ordre de grandeur moyen de 6,2 ans.

L'âge moyen des parasportifs du groupe E1 était de 33,5 ans et l'âge moyen de début de pratique actuelle de 22,6 ans, ce qui atteste un ordre de grandeur moyen de leur pratique disciplinaire paralympique actuelle de 10,9 ans.

Les parasportifs enquêtés du groupe E2 avaient une moyenne d'âge de 32,9 ans, et une moyenne d'âge de début de pratique actuelle de 18,1 ans ; rapportant un ordre de grandeur moyen de leur pratique disciplinaire paralympique actuelle de 14,8 ans.

Enfin, l'âge moyen des parasportifs du groupe Master était de 40,1 ans, l'âge moyen de début de pratique actuelle de 19,6 ans, soit un ordre de grandeur moyen de leur pratique disciplinaire paralympique actuelle de 20,5 ans.

Plus le niveau de performance est élevé, plus les parasportifs ont un ordre de grandeur moyen de leur pratique disciplinaire paralympique actuelle élevé. Cette observation n'est pas surprenante puisque plus le niveau de performance était élevé, plus l'âge moyen déclaré était majoré. Il est, toutefois, observé un delta de cet ordre de grandeur moyen de pratique plus important concernant les parasportifs du groupe Master. Ils ont relaté avoir débuté leur pratique paralympique actuelle en moyenne plus jeune que les parasportifs des autres groupes de performance, et étaient en moyenne plus âgés que les sportifs des autres groupes.

Il a été observé de légères différences concernant l'âge moyen de survenance de la déficience. Ainsi, parmi les 63 parasportifs concernés, ceux du groupe Talent ont connu la survenance de leur déficience à l'âge moyen de 17,3 ans, les parasportifs Elite 1 à 20,5 ans, les parasportifs Elite 2 à l'âge de 16,8 ans et les parasportifs Master à 15,1 ans. Les parasportifs du groupe Master, groupe dont le niveau de performance est le plus élevé, sont ceux ayant connu, plus jeunes que les autres, leur déficience.

Concernant l'âge moyen de début d'une pratique avant celle paralympique actuelle, les parasportifs Talent, Elite 1 et Master étaient entre 13,7 ans et 14,4 ans, soit très proche. Les parasportifs du groupe Elite 2 avaient, eux, un âge moyen de 8,5 ans. Tandis que l'âge moyen d'arrêt de cette pratique avant celle paralympique a été compris entre 22,2 ans et 24,5 ans pour les Talents, Elites 1 et 2, et de 17,8 ans pour les Master.

Ainsi si l'on compare les parcours sportifs des parasportifs Talent et ceux Master, il est constaté que :

Premièrement, les parasportifs du groupe Talent ont débuté la pratique sportive à l'âge moyen de 14 ans, et arrêté cette pratique en moyenne vers 22,2 ans. Pour ceux ayant une déficience acquise ils ont connu la survenance de cette dernière à l'âge moyen de 17,3 ans. Ces parasportifs Talent ont débuté leur pratique paralympique actuelle à l'âge moyen de 21 ans.

Deuxièmement, les parasportifs du groupe Master ont débuté la pratique sportive à l'âge moyen de 13,7 ans, et l'ont arrêtée en moyenne à l'âge de 17,8 ans. Ils ont connu une survenance de la déficience lorsqu'elle était acquise à l'âge moyen de 15,1 ans. Les parasportifs Master ont débuté la pratique paralympique actuelle à 19,6 ans.

D'une manière générale, les parasportifs du groupe Master semblent présenter un parcours de socialisation sportive, du début de la pratique, à l'arrêt (ou non) de la première pratique compétitive, au début de pratique paralympique actuelle, sensiblement plus précoce que les parasportifs du groupe Talent.

Ces premiers résultats descriptifs permettent de soulever des questionnements sur l'éventuelle influence du type de déficience ou du niveau de performance dans le parcours de socialisation sportive des parasportifs de haut niveau. Comme précisé précédemment des études supplémentaires seraient intéressantes pour affiner ces

éléments descriptifs. La deuxième et la troisième étude de cette thèse apporteront d'autres réflexions issues des analyses des entretiens réalisés.

Après avoir observé certains éléments du parcours de socialisation sportive, il va être relaté des éléments concernant la vie quotidienne des parasportifs interrogés.

IV.1.5.2. Vie quotidienne des parasportifs enquêtés

Les parasportifs ont été questionnés sur la manière dont ils vivaient leur quotidien. 70,5% des parasportifs interrogés ont répondu vivre soit leur conjoint /ami, entourage familial proche, parents ; et 29,5% ont indiqué vivre seul.

Les parasportifs ont ensuite été interrogés plus précisément sur le fait d'avoir ou non des enfants, et leur nombre éventuel. Sur l'ensemble de la population enquêtée, soit 176 parasportifs, 65,3 % ont indiqué ne pas avoir d'enfant. Proportionnellement, parmi les niveaux de performance, c'est dans le groupe Master (42,1%) que les parasportifs sont les moins nombreux (42,1%) à ne pas avoir d'enfant, et les parasportifs du groupe Talent qui sont les plus nombreux à ne pas en avoir (79,4%). Cette différence semble cohérente avec l'âge moyen des parasportifs Talent (n = 27,2) et des parasportifs Master (n = 40,1) au moment de l'enquête. Les groupes E1 et E2 sont situés respectivement à 61,5% et 71,1%

Les parasportifs ont aussi été invités à répondre sur le fait d'avoir demandé et obtenu la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH)⁴⁶. 45,5% des enquêtés ont déclaré avoir une Reconnaissance Travailleur Handicapé.

Il leur a aussi été demandé s'ils bénéficiaient ou non d'une majoration pour tierce personne⁴⁷ qui les accompagne dans certaines tâches de leur vie quotidienne.

⁴⁶ <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/emploi-et-handicap/rqth>, consulté le 31/12/2022 : la RQTH est une décision administrative qui accorde aux PSH une qualité leur permettant d'avoir accès à un ensemble de mesures mises en place pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi.

⁴⁷ La majoration est déterminée par rapport à la sévérité considérée de la déficience qui permet de demander ou non l'aide d'une tierce personne

16 parasportifs sur 176, soit 9% ont répondu bénéficier d'une majoration financière de leur pension pour le financement d'une tierce personne à domicile pour les aider à la réalisation de certaines tâches de la vie quotidienne. L'accord au niveau administratif de bénéficier ou non d'une tierce personne dépend de la sévérité de la déficience et l'autonomie considérée de la PSH. Comme présenté précédemment, 67,04 des parasportifs enquêtés avaient indiqué avoir un taux d'invalidité reconnu par la MDPH supérieur ou égal à 80%. Il n'aurait pas semblé incohérent de retrouver un taux plus élevé concernant la majoration tierce personne. Toutefois les conditions d'attribution de cette dernière, dépendent, entre autres, du degré d'invalidité estimé au sein de la population ayant été reconnue avec un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%⁴⁸.

Les parasportifs de huit disciplines sur les 18 ont indiqué bénéficier d'une majoration tierce personne : la boccia, l'escrime fauteuil, le football à 5, la para-athlétisme, le para-tennis de table, le para-tir, le para-tir à l'arc et le rugby fauteuil.

Seul un parasportif du groupe de niveau Talent a indiqué avoir la présence d'une tierce personne. Les 15 autres parasportifs se sont répartis sur les 3 autres groupes de niveau de performance, de manière équilibrée par rapport à leur effectif global.

Enfin parmi les 113 parasportifs ayant une déficience acquise, 13 ont exprimé avoir la présence d'une tierce personne pour les accompagner dans leur vie quotidienne, et parmi les 63 parasportifs ayant une déficience de naissance, 3 ont répondu positivement.

Concernant la majoration tierce personne, il est observé, qu'à l'exception des parasportifs de la discipline para tir, les parasportifs licenciés auprès des huit autres fédérations ordinaires qui ont la délégation les disciplines correspondantes (para aviron, para badminton, para canoë, para équitation, para judo, para taekwondo, para triathlon et tennis fauteuil) n'ont pas indiqué bénéficier de majoration tierce personne.

Ce résultat, - le fait que les parasportifs de huit disciplines dont l'organisation compétitive est gérée par les fédérations ordinaires, n'ont pas relaté bénéficier de majoration tierce personne -, amorce quelques questionnements. Est-ce que ces parasportifs, licenciés dans une fédération ordinaire, ne présenterait pas de déficiences dont la sévérité permettrait une éligibilité à une obtention de majoration tierce personne ? Ou serait-ce parce-que ces parasportifs, qui côtoient

⁴⁸ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31434> consulté le 31/12/2022

essentiellement le milieu sportif ordinaire, n'auraient pas connaissance de cette possibilité ? Il serait intéressant d'approfondir, dans le futur, par d'autres travaux, la typologie plus précise des parasportifs de ces disciplines : leur déficience, mais aussi les classifications éligibles à l'international.

En conclusion de cette première étude de thèse, une première analyse nous a interpellée : le fait que les résultats des tests khi-deux ne soient que peu significatifs pour les facteurs de la performance entraînement, préparation physique et mentale, diététique et récupération, alors qu'ils se révèlent plus souvent significatifs pour les facteurs socioprofessionnels de la performance, et plus particulièrement l'activité professionnelle et la situation d'étudiant.

Deux réflexions peuvent émerger sur les leviers potentiels à l'optimisation des performances et aux éventuelles évolutions de la performance parasportive. En effet, la mobilisation par les parasportifs des facteurs de performance parfois qualifiés de directs semble de plus en plus importante, tant dans la fréquence que dans le volume, ce qui amène à supposer des attentes de performance à réaliser de plus en plus importantes, et donc une élévation du niveau de performance. Nécessaire à la construction et au maintien de la performance, ces facteurs ne seraient pas, pour autant, les seuls leviers à mobiliser pour optimiser la performance puisque mobilisés par la quasi-totalité des parasportifs, ils ne seraient plus discriminants des niveaux de performance. Les facteurs socioprofessionnels auraient en revanche un rôle dans cette dernière. La littérature scientifique (Richard et al., 2021, Joncheray et al., 2020, 2018, 2015 ; Julla-Marcy et al. 2018 ; Burlot et al., 2018 ; Forté & Mennesson, 2012 ; Stevenson, 2002 ; Coakley & Donnelly, 1999) s'est intéressée à ces facteurs, notamment à la notion de double projet ou projet de vie. S'il est établi que la situation professionnelle, financière, sociale est importante dans la réalisation de la performance sportive, elle n'avait, pour autant, pas été envisagée jusque-là comme un facteur direct de la performance mais davantage comme un facteur indirect.

Les résultats descriptifs présentés dans cet état des lieux, et les corrélations significatives entre organisation du temps de travail et du temps de formation, notamment avec les niveaux de performance amènent à considérer ces éléments comme des facteurs directs dans la construction de la performance parasportive.

IV.2. Étude 2 : les stratégies de construction de la performance paralympiques et des identités sportives, des parasportifs ayant une déficience motrice et/ou sensorielle

Les 21 entretiens semi-directifs réalisés auprès de parasportifs ayant une déficience motrice et/ou sensorielle et ayant un projet paralympique, ont permis de recueillir des descriptions détaillées de leurs expériences sportives et personnelles. Pour rappel, les trois étapes d'analyse des données qui ont été mises en place concernant cette deuxième étude sont la lecture du contenu des entretiens, le codage par nom et couleur à partir du guide d'entretien, et enfin, la restitution des informations issues des entretiens dans les différents thèmes et sous-thèmes du guide d'entretien (présentées dans le cadre méthodologique de la thèse) afin d'interpréter les données (Tracy, 2010). La méthodologie privilégiée a aussi laissé place à une approche qui peut s'apparenter à la méthode de l'induction analytique, telle que l'a expliqué Becker (2002) ; soit le fait d'élaborer et de tester différentes théories cas après cas, et ainsi de constater si elles se corroborent ou au contraire se contredisent. Cette méthode inductive analytique a notamment permis de souligner l'importance du cas négatif (Becker, 2002).

Toutes les déclarations récoltées lors des entretiens avec les 21 parasportifs ont apporté des retours d'expériences riches et diverses sur la manière dont ces derniers construisaient leurs projets de performance et les stratégies mises en place pour performer. Elles ont aussi contribué à l'accès à des informations sur les milieux institutionnels et organisationnels dans lesquels évoluaient les sportifs. La construction du guide d'entretien a permis la collecte de données sur la manière dont les parasportifs mobilisaient certains acteurs institutionnels (pour le sponsoring par exemple) ou médicaux et paramédicaux, tout au long de leurs parcours et trajectoires sportifs et personnels. Ainsi, l'analyse des résultats avait pour objectif de saisir les manières de faire et de les comparer pour savoir si elles étaient semblables ou différentes. Enfin, certaines analyses ont pu être mises en relation avec celles issues de la première étude et ainsi apporter des éléments complémentaires.

Tout comme pour la première étude par questionnaire, les entretiens ont permis de récolter de très nombreuses données. Aussi, des choix ont dû être effectués et seules celles contribuant à répondre aux questionnements associés à la problématique de cette thèse ont été exploitées.

IV.2.1. L'importance des expériences sportive et personnelle dans la construction des projets de performance

Le choix des entretiens semi-directifs comme outil méthodologique avait pour intérêt deux finalités principales : recueillir les ressentis individuels des expériences sportives et de vie de chacun des parasportifs, et mieux appréhender les milieux institutionnels et organisationnels dans lesquels ces parasportifs avaient évolué.

Comme expliqué dans la partie introductive de cette thèse, la performance sportive est complexe et multifactorielle (Delalandre, 2010 ; Brissoneau, Aubeil & Olh, 2008 ; Hauw & Durand, 2004). Elle dépend tout à la fois des stratégies mises en place par les sportifs, mais aussi de leur environnement. Comme l'a souligné Weineck (1997), ce sont de nombreux experts qui encadrent le processus pluriel de production de la performance sportive : entraîneur, préparateur physique, équipe médicale et paramédicale, chercheurs, etc.

Cette étude a souhaité, dans la lignée du courant interactionniste, s'intéresser à la fois aux interactions sociales des enquêtés, à leurs trajectoires et constructions identitaires mais aussi aux contextes institutionnels et environnementaux (Atkinson, 2013).

IV.2.1.1. Les facteurs de la performance que sont l'entraînement, la préparation physique et mentale, la diététique et la récupération : des stratégies individuelles et des influences institutionnelles et environnementales

Lors des entretiens, les parasportifs ont été amenés à expliciter leur quotidien sportif. La finalité était d'identifier la manière dont ils s'entraînaient, la fréquence et l'intensité de la programmation sportive (de l'entraînement, des stages, de la préparation physique, mentale, de la diététique et de la récupération).

1.1.1.1.10 L'entraînement, les stages, la préparation physique, mentale, la diététique, la récupération : des expériences variées dans la mobilisation de ces facteurs de la performance

Il est rappelé, comme expliqué en méthodologie, que les disciplines ne seront pas mentionnées afin de préserver l'anonymat des sportifs.

Les 21 parasportifs (Luc, Noémie, Nicolas, Matéo, Lionel, Sophie, Séverine, Marc, Sabine, Héloïse, Gaëtan, Christophe, Patricia, Jeanne, Etienne, Amélia, Marco, Adrien, Murielle, Quentin et Virginie) ayant participé aux entretiens, ont tous indiqué s'entraîner en club ordinaire. Ils ont aussi tous relaté participer à des stages, d'entraînement ou de préparation à la compétition, organisés par leur club et/ou leur fédération.

Pour autant, lorsque les parasportifs ont été invités à préciser leurs manières de s'entraîner, de détailler la fréquence, ou l'intensité, il a été observé des expériences variées. Ces expériences étaient parfois les mêmes entre les 21 parasportifs, d'autres ont pu être très différentes. Les éléments explicatifs ont été nombreux, dépendants à la fois des trajectoires personnelles et de conditions extérieures aux parasportifs. La discipline, ou bien encore le type de déficience, peuvent avoir une influence dans l'organisation de la préparation sportive. En effet, le type de déficience, par exemple peut impliquer des adaptations du contexte d'entraînement. C'est le cas de parasportifs ayant une déficience visuelle et qui sont autorisés à concourir avec des guides ou des pilotes, ce qui modifie leur manière de s'entraîner.

Parmi les expériences partagées par les parasportifs, quelle que soit la discipline ou le type de déficience, un point commun à l'ensemble des parasportifs interrogés a été noté : une évolution dans l'intensité et la fréquence des entraînements et participations aux stages. Ainsi, entre les débuts de la pratique sportive et leur pratique actuelle à haut niveau, les 21 parasportifs ont augmenté le nombre d'heures qu'ils dédient aux entraînements. Et, en fonction des expériences de chacun d'entre eux, une fois que le parasportif a atteint le haut niveau, l'intensité et la fréquence des entraînements ont encore pu évoluer, mais contrairement au constat précédent, elles ont pu diminuer (8 sportifs) ou augmenter (13 sportifs).

Ainsi, 8 des 21 parasportifs (Virginie, Etienne, Adrien, Gaëtan, Patricia, Séverine, Marco et Noémie) ont déclaré avoir modifié l'organisation générale de leur préparation sportive avec une diminution soit de l'intensité, soit de la fréquence d'entraînement, voire des deux. Pour chacun de ces 8 parasportifs, les facteurs explicatifs ont été associés à leur histoire de vie, sportive et personnelle.

Aussi pour Noémie et Virginie, la survenance d'une blessure importante ou la survenue de blessures répétitives ont constitué un élément déclencheur pour réfléchir à une nouvelle manière de s'entraîner.

Noémie a expliqué connaître une blessure localisée au niveau des épaules, qui impacte à la fois directement sa pratique sportive mais aussi sa vie quotidienne puisqu'elle est en fauteuil roulant et doit effectuer des transferts sollicitant ses épaules. Cette blessure est récurrente. Noémie a donc dû modifier, avec son entraîneur, sa manière de s'entraîner. Pour elle, cette modification était essentielle car elle ne peut pas imaginer sa vie sans sa pratique sportive. « *Je souhaiterais continuer, pas pour la médaille, mais pour les endorphines et pour ma santé. Si tu es blessé et que tu ne peux pas continuer à te droguer naturellement, t'es vraiment foutu* ». Noémie met en relation le poids qu'elle soulève dans sa préparation sportive et la dose d'endorphine qu'elle produit grâce à cet effort. Afin de pouvoir continuer à pratiquer, elle a donc décidé de diminuer l'intensité de ses entraînements pour préserver au mieux ses épaules. Cette décision ne semble pas être motivée pour une optimisation de la performance. Noémie a expliqué qu'elle avait performé au plus haut niveau international, et que certes, elle a toujours pour finalité de réaliser le meilleur résultat sportif, mais elle est aussi animée par le fait de pouvoir perdurer le plus longtemps possible dans sa pratique sportive. C'est pour cela qu'elle adapte sa charge d'entraînement.

Virginie, quant à elle, a raconté qu'elle pratiquait depuis plus de dix ans à haut niveau. Elle a indiqué avoir réalisé des performances internationales mais aussi des contre-performances. Elle a rapporté avoir ressenti le besoin de prendre un recul important sur sa pratique sportive. De plus, sa structure d'entraînement a évolué. En effet, la discipline qu'elle pratique, fait partie des disciplines dont la gestion compétitive et de haut niveau est depuis le 1^{er} janvier 2017 (comme expliqué en introduction) sous la responsabilité de la fédération homologue. Ce changement organisationnel a été, pour Virginie, à la source d'une proposition d'un nouvel encadrement. Virginie a expliqué que ce changement institutionnel, le regard neuf apporté par ce nouvel encadrement ainsi que la prise de recul qu'elle a eu elle-même sur sa pratique, lui ont fait prendre conscience qu'elle avait depuis des années, des douleurs, des blessures récurrentes de peau, des frottements, et plus globalement qu'elle ressentait une fatigue, importante, liée aux entraînements qui par ailleurs favorisaient, selon elle, la survenue de blessures (fractures de fatigue, blessures liées à des chutes...) : « ... *en fait l'idéal c'est 4 fois par semaine de séances techniques et 3 fois de séances spécifiques, au niveau fatigue et puis résistance physique, parce qu'après, tu as des douleurs, et puis tu as la peau qui use, il y a quand même des conséquences quand on charge... et je me suis aperçu que c'est toujours quand j'ai voulu cumuler les séances que je finissais par me blesser. Et je pense toujours que ces blessures c'est dû à la fatigue, et à quelque part un manque de concentration à un moment où tu es fatigué* ». Virginie a, par ailleurs, ajouté que, si le nombre d'entraînements a diminué, elle a, avec son encadrement, aussi adapté l'intensité de ces derniers. La période d'entraînement est ainsi plus courte en temps, mais plus qualitative. Pendant les séances d'entraînement, son entraîneur lui demande d'être présente à « 100% ». Virginie a expliqué qu'avec son entraîneur, ils ont « *priviliégié la qualité sur la quantité* ». Enfin, ces adaptations organisationnelles ont été accompagnées par la mise en place d'autres facteurs qui n'étaient pas réellement utilisés jusque-là, à savoir la préparation physique générale et spécifique, la récupération, le suivi diététique et la préparation mentale.

Même si l'exemple de Virginie ne présente le cas que d'une seule parasportive, l'utilisation de plus en plus systématique des facteurs que sont la préparation physique, mentale, la diététique et la récupération s'est vérifiée sur l'ensemble des 21 entretiens. En effet, il s'est avéré que l'ensemble des 21 parasportifs mobilisent tous ces facteurs. La fréquence et l'intensité diffèrent selon les expériences de chacun d'entre eux.

Quoiqu'il en soit, l'entraînement, la préparation physique et la récupération sont mis en place, de manière fréquente (toutes les semaines), par l'ensemble des 21 parasportifs. Les séances de préparation mentale et de diététique sont aussi réalisées mais de manière moins fréquente que les trois autres facteurs, selon la discipline, la disponibilité de temps et de moyens financiers, ainsi que la déficience.

Ce résultat confirme ce qui a été observé, et présenté dans la première étude de la thèse qui montrait une mobilisation croissante de ces facteurs de la performance.

L'analyse des données issues des entretiens permet de constater que l'organisation de la préparation sportive provient à la fois, de stratégies individuelles mises en place par les parasportifs avec le soutien de leurs proches (famille), mais aussi des propositions d'accompagnement des institutions, ici plus précisément des fédérations sportives. Dans la lignée du courant interactionniste, il semble ainsi nécessaire de s'intéresser aux propos des parasportifs, premiers acteurs concernés par leur performance sportive, mais aussi de replacer ces propos dans le contexte institutionnel de ces déclarations afin de mieux appréhender le processus global de production de cette performance. Lemert (1951), Becker (1963) et Goffman (1963) avaient justement mis en avant l'influence des organisations institutionnelles sur les individus, par les réglementations et les attentes normatives. Cette relation – individu / organisation – sera fréquemment considérée dans les différents exemples présentés ci-dessous.

Concernant Adrien, c'est une situation de surentraînement, détectée plus de six mois après les premiers symptômes, qui a enclenché une remise en question totale de la manière de s'entraîner. Plus précisément, des contre-performances, le vécu d'une période d'état dépressif, la survenue de blessures ont alerté Adrien ; et le diagnostic de surentraînement a été posé. Il a alors décidé de changer d'entraîneur et a étoffé l'équipe de professionnels l'encadrant en faisant appel à un préparateur physique, un préparateur mental, un kinésithérapeute, un ostéopathe, une personne qui l'accompagne dans la gestion des partenaires et réseaux sociaux. Il a aussi mis en place un suivi diététique, des séances de yoga, un travail postural et une réorganisation de la gestion de son temps entre vie sportive, professionnelle et familiale afin de séquencer et profiter davantage de chacun de ces moments. Adrien a ajouté ressentir une certaine déception à l'encontre de l'encadrement fédéral, concernant cette expérience de surentraînement. Il a décrit un manque de prise en

compte, selon lui, par l'encadrement, des situations de surentraînement, qui sont à priori difficilement acceptées voire reconnues. Il a indiqué avoir rencontré des incompréhensions, voire avoir subi des jugements, de la part de l'encadrement fédéral, laissant croire qu'il utilisait ce terme de surentraînement pour justifier une compétition non aboutie en termes de performance. Si, au départ, ces incompréhensions voire jugements l'ont marqué et l'ont fait douter sur la suite à donner à sa carrière, il a finalement été conforté par l'idée qu'il devait continuer à construire son projet de performance de manière autonome. Il a ainsi développé sa propre organisation, sa propre équipe d'acteurs experts de la performance, tout en sollicitant les institutions pour obtenir des aides financières inhérentes à son niveau de performance.

Patricia et Gaëtan ont, quant à eux, indiqué avoir diminué la fréquence et l'intensité des séances d'entraînement après avoir constaté une fatigue chronique et des douleurs et blessures plus fréquentes qu'ils ont associé à leur âge. Ils ont indiqué que, selon eux, le fait d'avoir vieilli nécessitait une adaptation de la charge de leurs entraînements, à la fois en lien avec la capacité physique à supporter des charges d'entraînement, mais aussi en lien avec leur situation de handicap qui en elle-même demande de l'énergie au quotidien et qui, en conséquence, associée à l'avancée en âge impacte aussi leur capacité à supporter les charges d'entraînement précédentes. Tout comme pour Virginie et Adrien, cités précédemment, cette diminution de la fréquence et de l'intensité de l'entraînement a été accompagnée de la mise en place de séances plus spécifiques de préparation physique, de récupération et d'une répartition du temps plus importante accordée à la vie de famille. Patricia (comme Adrien) a aussi mis en place la pratique du yoga, à la fois comme facteur de récupération, mais aussi de préparation mentale, puisque tous deux ont rapporté les bienfaits d'un point de vue de la santé physique et du bien-être.

Comme expliqué précédemment dans la présentation des analyses des résultats de la première étude de la thèse, ces éléments confirment la mobilisation de la pluralité des facteurs de la performance dans la construction d'un projet de haute performance. Ils mettent aussi en avant la volonté d'inscrire dans le temps de projet de haute performance (Joncheray et al., 2020, 2018).

De plus, les stratégies mises en place par les cinq parasportifs évoqués (Virginie, Noémie, Adrien, Patricia ou Gaëtan), montrent que pour eux, l'optimisation de la performance nécessite aussi une réflexion, multifactorielle, sur leur équilibre de

vie. Ces cinq parasportifs ont expliqué souhaiter prendre en considération la préparation physique, mentale, la diététique. Mais aussi de porter un intérêt fort aux facteurs socioprofessionnels et familiaux. Ils ont tous indiqué rechercher un équilibre entre leur vie de sportif de haut niveau et leur vie quotidienne et familiale (Burlot et al., 2018 ; Julla-Marcy et al. 2018). Dans la littérature scientifique, il est constaté que cette recherche d'équilibre entre ces différents facteurs de la performance est commune aux sportifs dits valides et aux parasportifs de haut niveau. Pour autant, il a aussi été observé, par l'analyse des données issues des entretiens, que les parasportifs mettaient en avant, dans cette recherche d'équilibre de vie, une volonté de préserver leur santé physique, sur le long terme ; notamment au regard de leur déficience. Ainsi, quatre des cinq parasportifs (Patricia, Adrien, Noémie ou bien encore Virginie), ont souligné l'importance de la mise en place de séances de récupération, de séances de yoga, de séances posturales et d'étirements, certes dans leur recherche de performances sportives mais aussi dans un souci de préserver leur qualité de vie future. Pour Virginie, Adrien et Noémie qui sont tous les trois, dans leur vie quotidienne, en fauteuil, il s'agit de pouvoir continuer à être autonome dans les transferts et à pouvoir mobiliser leur corps en dehors du fauteuil. Pour Patricia, il s'agit aussi d'essayer de se préserver le plus longtemps possible de certaines douleurs inhérentes à l'évolution de sa pathologie. Elle indique avoir la sensation « *d'essayer de contrôler un peu mieux mon corps face à l'évolution de la maladie* ». Ces données, à l'instar des travaux de Townsend et al. (2020, 2018) et Patatas et al. (2020), corroborent que, si un nombre important de facteurs de la performance est commun à tous les sportifs de haut niveau, d'autres semblent être plus spécifiques aux parasportifs et à leurs trajectoires personnelles, notamment liées à la déficience. Il serait ainsi nécessaire que ces éléments soient pris en considération, notamment au niveau de la formation des encadrants, dans une optique d'optimisation d'accompagnement de la performance sportive. Même si les données issues des expériences présentées dans le cadre de ce travail de thèse montrent une réflexion des parasportifs quant à la préservation de leur santé en lien avec la déficience, ces éléments pourraient tout aussi bien être présents pour des sportifs dits valides, dans un souci de mieux vieillir ou de prévention de la blessure (Joncheray et al., 2021) et donc de situations de handicap. Comme Fougeyrollas (2010) ou bien encore Goffman (1963) l'ont souligné, la situation de handicap est un construit social. Et toute personne peut à un moment de sa vie, connaître une situation de handicap, par une blessure, le vieillissement,

etc... (Townsend et al., 2020). Aussi il paraîtrait intéressant de mettre en perspective les expériences relatées des parasportifs de haut niveau avec les possibilités d'expériences de tout sportif de haut niveau.

Les trois autres parasportifs (Etienne, Séverine et Marco) ont rapporté un lien entre la réorganisation de leur temps de pratique sportive et leur vie personnelle et familiale. En effet, ces trois parasportifs ont indiqué avoir modifié l'organisation de leurs temps d'entraînement par des changements dans leur vie personnelle et familiale.

Pour Séverine, c'est un arrêt de six années de sa pratique sportive, qui l'a incitée, à son retour au haut niveau, à organiser différemment la charge de ses entraînements. Séverine a débuté sa pratique sportive en 2003, en milieu ordinaire, dans lequel elle a évolué jusqu'en 2009. C'est à partir de 2009 qu'elle a été détectée pour la pratique de cette discipline dans le parasport, lorsqu'elle s'est développée, au niveau compétitif. Elle a alors très vite évolué vers le haut niveau, puisqu'elle a été sélectionnée l'année suivante aux championnats du Monde. Ce sentiment d'accession prompt vers le haut niveau, dans le parasport, a été suggéré dans les travaux de Richard et al. (2021). Ces auteurs ont mis en avant une corrélation entre ce sentiment d'être exposé rapidement au haut niveau et la problématique du manque d'acculturation à ce dernier. Séverine a indiqué avoir eu le sentiment « *d'avoir été propulsée dans le sport de haut niveau* », notamment avec une préparation courte (deux mois) et très intensive pour participer à de premiers championnats du Monde (où elle a obtenu une médaille). Séverine a ensuite décidé, par manque de motivation, d'arrêter sa pratique sportive. Puis, c'est l'entrée aux Jeux Paralympiques de la discipline qu'elle pratiquait qui lui a donné envie de reprendre les entraînements. Pour autant, sa vie personnelle et sa situation professionnelle avaient changé. Séverine a de ce fait, à sa reprise, adapté la fréquence de ses entraînements pour pouvoir concilier sa pratique sportive avec sa vie personnelle et professionnelle. Elle a aussi mobilisé de nouvelles ressources, tels une préparation physique spécifique, un suivi sur le plan de la préparation mentale, des séances de récupération et de diététique.

L'expérience de Séverine reflète aussi une singularité du parasport de haut niveau. Ici, c'est la discipline parasportive qui ne s'est structurée qu'en 2009 et qui n'est devenue paralympique qu'en 2015. Si certes, il existe aussi des évolutions quant aux sports olympiques représentés ou non à chaque Jeux, dans le mouvement parasportif, ces évolutions entre chaque paralympiade concernent à la fois les

épreuves mais aussi les classes ouvertes à la compétition. En effet, le système de classification paralympique, comme expliqué précédemment, induit un nombre d'épreuves plus important par discipline paralympique. Par exemple, en para athlétisme, dans l'épreuve du 100 mètres, il existe treize classes de handicap différentes, soit potentiellement 13 épreuves de 100 m. Aussi, il n'est pas possible, d'un point de vue organisationnel, lors des Jeux Paralympiques, ou championnats du Monde, d'organiser autant d'épreuves qu'il existe de classes de handicap. A chaque compétition, les épreuves présentes et les classifications « éligibles » diffèrent, nécessitant une adaptation permanente des parasportifs et de leur encadrement. De plus, les parasportifs peuvent aussi connaître, entre chaque paralympiade, des évolutions dans leur classification, ce qui peut impacter les performances sportives envisagées. Cette situation a été rapportée par Patricia qui, puisqu'elle a été « reclassifiée » dans une classe de handicap où la déficience est considérée comme moins sévère, a réorienté ses objectifs sportifs. D'un statut de médaillable, elle a été considérée comme potentielle finaliste, aux Jeux Paralympiques. Cette réalité, singulière, engendre des trajectoires et expériences sportives variées et complexes. Ce sont des éléments importants, à la fois pour les parasportifs qui doivent anticiper ces stratégies sportives, mais aussi celles associées telles de sponsoring et personnelles, mais aussi pour l'encadrement et particulièrement les entraîneurs qui doivent connaître ces particularités et les anticiper.

Pour deux parasportifs (Etienne et Marco), c'est le fait de devenir parents qui a engendré une reconsidération de la répartition de leur temps d'entraînement. Ils ont notamment dû prendre en compte leur état de fatigue, plus important, suite à un sommeil modifié par la naissance de leurs enfants. Etienne a indiqué avoir diminué la charge de ses entraînements en arrêtant les compétitions et regroupements avec les sportifs dits valides et n'avoir conservé que les compétitions et stages parasportifs. Marco a, lui, négocié un nouvel aménagement de son temps de travail afin d'être en mesure de réaliser deux séances d'entraînement sur deux demi-journées libérées et de moins s'entraîner le soir. Il a aussi diminué le nombre de stages en club et de stages fédéraux pour ne participer qu'à ceux obligatoires dans le chemin de sélection.

Concernant cette dernière remarque, sur le fait de participer ou non aux stages fédéraux, les sportifs ont rapporté que des éléments organisationnels – communication liminaire entre le staff personnel ou de club et le staff fédéral – et d'identification des

finalités – échanges avec l'encadrement, concurrence sportive, cohésion de groupe – sont indispensables pour qu'ils y saisissent les bénéfices dans leur recherche d'optimisation de la performance. Lorsque ces ingrédients sont réunis, les bénéfices du stage sont identifiables par les parasportifs (n = 16), comme l'indique l'extrait d'entretien suivant : « *On s'entraîne ensemble, en stage, on se tire la bourre quoi. Que le meilleur gagne quoi. Il est un partenaire et concurrent qui me pousse vers le haut. On est à la fois amis et rivaux. On peut aussi faire des médailles par équipe* » (Nicolas).

Tandis que cinq des 21 parasportifs (Marco, Adrien, Noémie, Patricia, et Amélia) ont déclaré ne prendre part qu'aux stages obligatoires dans le chemin de sélection pour des raisons de gestion du temps.

Ils ont indiqué avoir fait ce choix car ils considèrent que ces stages fédéraux n'apportent pas de bénéfice supplémentaire à leurs performances, en raison, soit du niveau qu'ils considèrent comme étant relativement faible de la concurrence française et en conséquence de leur partenaires d'entraînement, et/ou par ce qu'ils qualifient de difficultés importantes de coordination entre l'entraîneur national et les entraîneurs personnels ou de club ; voire une relation parfois difficile entre les sportifs et le staff. Pour ces raisons, ces cinq parasportifs (Marco, Adrien, Noémie, Patricia, et Amélia), privilégient les stages organisés par leurs clubs : « *Ma structure de club m'apporte plus que les stages fédéraux... parce que, au niveau français handi... bah malheureusement il n'y a plus personne qui me tire vers le haut. Il y avait XX (un autre parasportif français) entre Londres et Rio, où on s'est vraiment tirés vers le haut, mais depuis qu'il a arrêté, moi je n'ai plus personne... qui me stimule, qui me pousse, alors que sur le club j'ai vraiment des challenges forts quoi, avec des valides (...). J'ai demandé maintes fois à la commission de la fédé d'organiser des stages avec des sportifs étrangers, et je ne sais pas pourquoi... personne ne veut faire de stages avec des étrangers, donc malheureusement, en dehors de nos démarches personnelles qu'on organise avec quelques autres sportifs pour nous-mêmes aller en stage à l'étranger, il n'y en a pas* » (Marco).

Patricia et Amélia ont aussi rapporté, des difficultés relationnelles avec les autres parasportifs présents dans les stages fédéraux, ainsi que le manque de partenaires d'entraînement et de mixité entre sportifs dits valides et parasportifs. « *Mais pourquoi j'y vais pas, enfin... que j'y allais pas forcément tout de suite avec le baume au cœur, c'est que je m'amusais pas, en fait (...). Donc voilà, et en fait, je ne*

m'amusais pas parce que je n'avais pas de partenaires d'entraînement, en fait (...). Ouais bah XX (un autre parasportif de l'équipe de France), s'il fonctionne comme ça, bah il fonctionne comme ça, mais moi, je sais qu'il faut que je m'amuse. Quand tu t'enquilles des entraînements tout le temps toute seule... J'ai tout ce qu'il faut au club, en fait, c'est ça (...). C'est ça et que moi, faut que les stages ce soit en plus de l'entraînement quotidien, en fait. Tu vois si... et que là, c'est vrai que de se ré-entraîner toute seule en stage, bah si j'étais prête, et puis d'ailleurs peut-être que je vais le faire, je vais en parler avec X et X (responsables de l'encadrement fédéral), mais aussi de faire un courrier à la Ministre des sports parce quand elle parle, aussi enfin... au niveau des listes, même du Ministère, on parle de partenaires d'entraînement mais il va falloir aussi, à un moment donné, qu'on fasse des mixités valides-handi pour avoir des partenaires d'entraînement, parce que concrètement nous, on s'entraîne avec des valides. Donc... » (Patricia).

Les raisons indiquées par les parasportifs, lors des entretiens, sur les conditions d'organisation des stages et leurs ressentis quant à ces derniers, peuvent participer à la compréhension d'un résultat présenté dans l'étude précédente, celui de la variabilité importante du nombre de stages d'entraînement et de préparation à la compétition, selon les disciplines voire même au sein d'une même discipline. Les données issues des entretiens réalisés avec les sportifs offrent des éléments complémentaires de compréhension sur ces stages et plus précisément sur les freins éventuels à la participation des sportifs à ces derniers.

IV.2.1.2. La mixité au quotidien : entre milieux sportifs ordinaire et spécifique

Les discussions sur les stages ont été agrémentée de réflexions sur l'inclusion, en termes de mixité entre sportifs dits valides et ceux dits en situation de handicap. Ici sera abordée la question de la mixité dans la pratique sportive quotidienne au sein des clubs et/ou des équipes de France.

Douze des 21 parasportifs interrogés (Luc, Nicolas, Matéo, Sophie, Séverine, Patricia, Etienne, Amélia, Marco, Adrien, Quentin et Virginie) ont indiqué qu'il y avait, selon eux, un intérêt, dans un cadre de performance sportive, à favoriser la mixité, que

certains nomment « handi-valides », dans leur pratique sportive quotidienne à haut niveau.

Concernant les douze parasportifs, pour onze d'entre eux (Luc, Matéo, Sophie, Séverine, Patricia, Etienne, Amélia, Marco, Adrien, Quentin et Virginie), les deux points positifs communs rapportés à la mixité « handi-valide » sont la possibilité d'augmenter le nombre de partenaires d'entraînement, mais aussi de stimuler leur motivation. En effet, ils relatent que, d'une part, bénéficier de partenaires d'entraînement plus nombreux, permettrait d'accroître le niveau de concurrence, et ce faisant d'élever à leur tour leur niveau de performance pour être plus compétitifs. De plus, ils indiquent que le fait qu'il y ait davantage de concurrence et qu'en plus cette dernière ne soit pas uniquement issue du monde du parasport mais aussi du monde dit valide, engendre un surplus de motivation et d'envie de surpasser : « *Donc c'est hyper bénéfique, parce qu'ils sont un peu plus rapides que moi, donc ça me fait des lièvres et ça me sort un peu de ma zone de confort et c'est vachement chouette* » (Sophie).

Nicolas pratique lui aussi dans un club ordinaire avec des partenaires d'entraînement dits valides. Pour autant, contrairement aux parasportifs cités précédemment, Nicolas n'a pas mentionné de lien entre cette pratique mixte et une amélioration substantielle de sa performance. Néanmoins, il a relaté que grâce à une pratique dans un club ordinaire avec des partenaires d'entraînement dits valides qui partagent la même passion que lui, cela lui a permis de rencontrer celui qui est devenu son accompagnateur sportif pour les compétitions à haut niveau. En effet, la déficience de Nicolas nécessite qu'il soit aidé pour certaines tâches spécifiques, tels, le transport de son matériel ou encore pour prendre position pour sa pratique sportive. Nicolas précise que le statut d'accompagnateur sportif étant bénévole – c'est d'ailleurs Nicolas qui prend en charge la majorité des frais inhérents aux déplacements et à la préparation sportive – et qu'il n'est donc pas aisé de trouver une personne disponible et volontaire. Le fait de pratiquer avec d'autres sportifs qui partagent la même passion sportive a ainsi, selon Nicolas, facilité la rencontre avec son accompagnateur et permis d'envisager une expérience partagée avec un objectif commun de projet sportif de haut niveau.

Pour deux sportives (Sabine et Héloïse), le ressenti par rapport à la mixité « handi-valide » est plus ambivalent.

Elles ont indiqué avoir toutes les deux des temps d'entraînement, ou de stage ou de compétition partagés avec des sportifs dits valides. Pour Sabine, même si elle explique que ces temps partagés sont agréables car ils permettent de nouvelles rencontres et des échanges sur une passion sportive commune, elle indique aussi que l'écart de niveau qu'elle ressent lors de la pratique avec des sportifs dits valides, ne lui donne pas l'impression d'être tirée vers le haut et « *même parfois cet écart peut me complexer* ».

Héloïse a expliqué, quant à elle que le fait de pratiquer avec des sportifs dits valides est à la fois stimulant mais aussi très difficile à vivre. Avant son accident, Héloïse a rappelé qu'elle concourrait déjà dans cette discipline sportive, en milieu dit valide et qu'elle avait déjà été détectée et performait en équipe de France jeune. Héloïse a rapporté que, depuis qu'elle est parasportive, le fait de partager des temps sportifs avec des sportifs dits valides lui permet de constater qu'elle a, certes, réussi à revenir dans une pratique sportive de haute performance, dans la discipline qu'elle aimait et qu'elle peut continuer à partager cette passion. Mais, Héloïse a relaté également la difficulté engendrée par le fait de se rendre compte, visuellement, en voyant les autres pratiquer, qu'elle ne peut plus pratiquer son sport comme elle le faisait auparavant. Héloïse ressent les freins de son corps et explique qu'elle n'arrive plus à faire les mêmes gestes. Elle exprime la peine que cela engendre pour elle d'accepter sa nouvelle déficience : « *J'aimais pas trop ça. Voilà, non, j'ai dû accepter. Je ne pouvais plus pratiquer comme avant, j'ai pleuré (...), j'ai accepté...mais ça n'est pas encore facile. (...) Quand je vois les spécialistes, je n'ai pas l'impression de progresser du tout. Mon pied ça m'énerve. (...) Bah parce que j'ai commencé la kiné, c'est là que j'ai repris mon souffle. Tout tout, j'ai réappris. J'ai dû tout réapprendre. J'ai dû apprendre à manger, à faire la cuisine, voilà* ». Enfin, Héloïse explique qu'elle ressent une certaine ambivalence envers sa catégorie de classification : si, par l'intermédiaire d'un travail de préparation physique et d'entraînement, sa déficience diminuait, elle serait classifiée dans la classe supérieure ce qui donnerait lieu à une plus grande concurrence sportive. Ce ressenti d'Héloïse rappelle l'expérience de Patricia, rapportée précédemment, sur sa propre évolution dans la classification. Howe (2008), par un travail ethnographique, a relaté les sentiments d'injustice que le système de classification pouvait engendrer auprès des parasportifs. Héloïse et Patricia, si elles ont évoqué toutes les deux les conséquences potentielles d'un changement de classification sur leurs performances sportives, elles ont rapporté

néanmoins, une expérience différente concernant leur déficience. En effet, Patricia, qui a une maladie neurologique, a vécu ce changement de classification comme une injustice. Même si elle sait que le système de classification est amené à évoluer et qu'il dépend des personnes qui classifient (les classificateurs), elle indique avoir du mal à comprendre comment sa déficience, qui est dégénérative, a été considérée comme en amélioration, amenant ainsi à la décision d'une reclassification dans la catégorie supérieure. Tandis qu'Héloïse a expliqué, que si elle était un jour classifiée dans la classe de handicap supérieure, cela signifierait qu'il y aurait une amélioration des séquelles motrices liées à son accident. Elle ne vivrait donc pas ce changement comme une injustice, mais davantage comme une avancée positive dans la récupération de certaines capacités motrices. Ce qui en revanche la confronterait à une concurrence sportive plus importante.

Les expériences, de 14 parasportifs, sur la mixité « handi-valide » viennent d'être rapportées. Les sept autres parasportifs (Marc, Lionel, Noémie, Gaëtan, Christophe, Jeanne et Murielle) n'ont pas partagé de propos spécifiques sur ces relations entre sportifs dits valides et eux-mêmes. Ils étaient tous licenciés dans des clubs valides, et à l'exception de Jeanne et Marc, s'entraînaient tous quotidiennement avec des sportifs dits valides. Jeanne et Marc, par la spécificité de leur discipline, ont indiqué côtoyer moins fréquemment des partenaires d'entraînement dits valides. Cependant, ces sept parasportifs n'ont pas développé, pendant l'entretien, des éléments concernant ces situations de mixité.

Ces sept sportifs n'ayant pas exprimé d'expériences de mixité « handi-valide » pratiquaient une discipline dont la gestion de la compétition et du haut niveau était, au moment de l'enquête, sous la responsabilité de la Fédération Française Handisport. Tous les parasportifs (n = 9) dont la discipline était sous la responsabilité de la fédération ordinaire ont échangé sur leurs expériences de mixité. Cette observation ouvre un questionnement sur un éventuel lien entre l'organisation de stages sur lesquels sont présents à la fois les sportifs dits valides et les parasportifs et le contexte institutionnel. Est-ce que les fédérations ordinaires ayant la délégation pour le public dit valide et celui ayant une déficience motrice et sensorielle organisent davantage de stages mixtes favorisant ainsi les relations interpersonnelles mixtes ? (Goffman, 1963). Il faudrait, bien entendu, mener des travaux complémentaires sur d'éventuels liens entre la réorganisation institutionnelle de certaines disciplines sportives avec une

évolution dans les relations interpersonnelles entre sportifs de haut niveau dits valides et parasportifs de haut niveau. Comme expliqué par Goffman (1963, 1967) et Becker (1963), pour appréhender au mieux les expériences, ici des parasportifs de haut niveau, il faut à la fois recueillir leurs ressentis et contextualiser leurs propos. Aussi il sera peut-être intéressant, à travers d'autres études, de saisir plus précisément l'impact éventuel des transformations institutionnelles sur le ressenti d'une mixité qui favoriserait ou non une inclusion entre les sportifs dits valides et les parasportifs.

La pluralité des expériences, exposée dans cette première partie par les analyses des données des entretiens, quant à la mobilisation des facteurs que sont l'entraînement, la préparation physique, mentale, la diététique, la récupération, ou bien encore les différents ressentis sur le système de classification tant sur la performance, que le vécu de la déficience, amènent à s'intéresser aux facteurs socioprofessionnels.

Les 21 entretiens réalisés ont révélé, sur ce sujet, des expériences personnelles associées à des trajectoires diverses et complexes.

Tout comme dans la première étude de la thèse, les parasportifs ont été invités, lors des entretiens, à aborder leurs parcours, sportif et socio-professionnel. Ils ont aussi été encouragés à s'exprimer sur les façons dont leurs déficiences, qu'elle soit acquise ou de naissance, se sont manifestées dans leur trajectoire de vie.

IV.2.2. Les facteurs socio-professionnels : des facteurs directs dans la réalisation de performances parasportives

D'une manière générale, sur l'ensemble des 21 parasportifs interrogés, tous mobilisent les facteurs de la performance, que sont l'entraînement, la préparation physique, mentale, la diététique et la récupération, plus ou moins de manière fréquente et/ou intensive selon les facteurs considérés, comme cela vient d'être présenté.

Pour autant, de la même manière que ces facteurs de la performance sont mobilisés par les 21 parasportifs interrogés, les facteurs socio-professionnels font aussi partie du cœur leurs préoccupations.

IV.2.2.1. Les situations professionnelles et de formation rapportées comme essentielles dans l'accès à la performance et à son optimisation

Les 21 parasportifs interrogés ont mis en avant la place prépondérante de leurs situations professionnelles ou de formation pour expliquer la réussite de leurs projets de performance sportive.

Pour 19 parasportifs (Luc, Matéo, Lionel, Sophie, Séverine, Marc, Sabine, Héloïse, Gaëtan, Christophe, Patricia, Jeanne, Etienne, Amélia, Marco, Adrien, Murielle, Quentin et Virginie), travailler ou faire des études, est essentiel dans la construction de leur projet de performance. Les raisons relatées ont été variées. En effet, comme cela va être précisé ci-après, pour certains parasportifs, le souhait de travailler ou faire des études pouvait être lié à des raisons principalement financières ; ou pour répondre à un besoin de mettre en place une activité autre que celle de la pratique sportive à haut niveau ; ou bien encore dans une volonté de faire face à une stigmatisation existante à l'encontre des PSH dans le monde du travail (Goffman, 1963). Parfois, plusieurs raisons ont pu être données par les parasportifs pour expliciter leurs choix et leurs situations.

Les raisons financières ont été mises en avant par 18 des parasportifs (Luc, Matéo, Lionel, Sophie, Séverine, Marc, Sabine, Héloïse, Gaëtan, Christophe, Patricia, Etienne, Amélia, Marco, Adrien, Murielle, Quentin et Virginie). Ils ont expliqué ne pas vivre de leur pratique sportive, et devoir, tout à la fois, subvenir à leurs besoins et éventuellement participer à ceux de leur famille, ainsi que financer une partie plus ou moins importante selon la discipline, de leur projet sportif. Cet argument financier a été celui mis le plus en avant. Il a, fréquemment, été accompagné du sentiment d'insécurité que représente une situation socio-professionnelle instable. De plus, les parasportifs concernés ont aussi souligné le lien entre la sécurité financière et la performance sportive. Le fait de ne pas pouvoir se projeter sur le financement de plusieurs saisons a été mis en avant comme un facteur de stress permanent qui empêchait d'être concentré uniquement sur la réalisation de la performance.

Enfin, les parasportifs ont aussi rapporté d'autres éléments explicatifs à leurs parcours professionnels et/ou de formation.

14 parasportifs (Luc, Séverine, Marc, Sabine, Héloïse, Gaëtan, Patricia, Jeanne, Etienne, Amélia, Marco, Adrien, Murielle et Virginie) ont indiqué être en activité professionnelle. En explicitant leurs parcours sportif, personnel et professionnel, ils ont tous mis en lumière l'importance de l'accompagnement socioprofessionnel afin de rendre possible à la fois la pratique d'une activité professionnelle et la réalisation de performances sportives. Les accompagnements relatés ont été, par exemple, des aménagements du temps de travail, ou encore le fait d'être intégré, professionnellement, à un poste réservé pour les sportifs de haut niveau. Par exemple, Virginie a expliqué avoir connu un tournant dans son projet sportif et projet professionnel lorsqu'une solution a été identifiée pour aménager son poste au travail : « (...) *donc tout ce chemin-là me fait penser qu'en termes d'équipements et d'aménagement du temps de travail, je pense que tout se joue, là* ». Virginie, en retraçant son parcours professionnel, a pointé un changement fort, tant sur le plan sportif que sur le plan professionnel après les Jeux Paralympiques de Rio (2016). Elle associe ce changement à la délégation de sa discipline sportive qui a été demandée puis obtenue par la fédération homologue. Virginie a ainsi pu avoir accès à un centre d'entraînement réservé aux sportifs de haut niveau de sa discipline. Toutefois, afin de l'intégrer et d'être en capacité de réaliser l'ensemble de la préparation sportive planifiée, elle devait être détachée de son emploi. Virginie a rapporté que les responsables de son nouveau centre d'entraînement ont négocié son détachement temporaire de la fonction publique, sans perte d'avancement et avec la prise en charge de son salaire. Elle a ajouté qu'elle se demandait, maintenant qu'elle vit cette situation avec un aménagement du temps de travail pour sa préparation sportive, comment elle avait pu préparer les Jeux précédents où l'aménagement était bien plus réduit : « *Bah ouais.... J'ai enfin une vie de SHN, où vraiment je m'occupe de moi, de mon projet sportif et de ma perf au quotidien. Et là chaque jour d'ici aux JP de Paris, chaque chose que je vais faire, ça sera au service de ma perf, si je mange ça c'est au service de ma perf, si je fais cet exercice c'est au service de ma perf, si là je vais me coucher à 21h c'est au service de ma perf, etc... je vais devoir vivre performance* ». La situation évoquée par Virginie montre l'importance de sa situation socio-professionnelle qui lui permet, aujourd'hui, de mettre en place, de manière quantitative et qualitative, les autres déterminants de la performance, notamment ceux présentés dans la première partie des résultats de cette deuxième étude. Si les

résultats de la première étude de la thèse avaient montré une corrélation statistiquement significative entre la situation socio-professionnelle et les niveaux de performance, laissant à penser que les facteurs socioprofessionnels devraient être considérés comme un déterminant de la performance, le cas de Virginie confirme cette réflexion, puisqu'il exprime même que ce facteur est inhérent à la mise en place de la préparation sportive en vue de performer. Les travaux de Baker & Horton (2004) avaient proposé les termes de facteurs dits directs de la performance, pour les facteurs que sont l'entraînement, la préparation physique, mentale, la diététique et la récupération) et les facteurs dits indirects de la performance pour les facteurs socioprofessionnels. Les analyses issues des données des études 1 et 2 de cette thèse, suggèrent que ces facteurs ne seraient pas indirects, dans le sens où tous ceux étudiés auraient une influence, exprimée par les parasportifs, sur leur performance. De plus, les analyses présentées dans cette thèse tendent à montrer que les facteurs socioprofessionnels permettraient une mobilisation plus intensive et qualitative des facteurs dits directs (Baker & Horton, 2004).

Six parasportifs (Marc, Gaëtan, Patricia, Jeanne, Etienne et Marco) ont aussi expliqué que sans les aménagements de temps de travail qu'ils avaient obtenu après plusieurs années d'une situation professionnelle plus intense car pas ou peu aménagée, ils n'auraient pas pu continuer leur projet sportif à haut niveau, en ayant comme finalité les Jeux Paralympiques de Tokyo puis Paris.

Concernant Marc, après avoir occupé pendant cinq ans un poste où il était en contrat aidé, peu rémunéré et pour lequel il faisait des allers-retours fréquents entre son lieu de travail et son lieu d'habitation, il a décidé de trouver « *un vrai travail* ». Mais il a expliqué avoir craint de ne pas trouver un emploi qui lui permette d'avoir suffisamment de temps pour s'entraîner et ainsi préserver son niveau international. Il a toutefois obtenu un poste avec un aménagement de son temps de travail. Il a indiqué être rémunéré sur un temps plein, mais ne travailler de manière effective que trois jours par semaine (en dehors des stages et compétitions) et ainsi avoir deux jours pleins par semaine pour sa préparation sportive. « *J'ai l'esprit moins occupé... par l'aspect financier. (...) Mon esprit est pleinement concentré là-dessus (équipe de France) et faire une médaille aux Jeux. (...) Je sais que j'ai mon salaire qui tombe tous les mois, voilà quoi. Si je pars un mois en compétition, ou un mois en stage, c'est pareil, j'aurai toujours mon salaire. (...) C'est une des choses les plus importantes car*

en plus si j'arrête ma carrière, je sais que j'ai mon CDI. Cela a aussi rassuré mes parents, qui savaient que mon sport ne me ferait pas vivre ».

Les cinq autres parasportifs concernés (Gaëtan, Patricia, Jeanne, Etienne et Marco) ont aussi relaté l'importance de la sécurité financière, pour se concentrer sur la production de leur performance, et aussi rassurer et sécuriser leurs proches (parents, conjoints...).

Six parasportifs (Luc, Séverine, Sabine, Héloïse, Amélia et Adrien) ont quant à eux, indiqué bénéficier d'un poste réservé aux sportifs de haut niveau, qui leur permet d'avoir une rémunération et un statut de salarié, tout à étant libérés en totalité pour leur pratique sportive. Les contreparties sont davantage de l'ordre de la représentation et de l'image. Sabine a déclaré *« aujourd'hui, le sport c'est mon métier, quoi »*. Amélia a ajouté que *« sans ce poste réservé, elle n'aurait pas pu se projeter sur les Jeux Paralympiques »*.

Outre l'argument financier et de sécurité avancés, sept parasportifs (Lionel, Sophie, Gaëtan, Etienne, Marco, Adrien et Quentin) ont aussi rapporté un besoin personnel, de bien-être social et/ou intellectuel, à être dans une situation professionnelle ou de formation, tout en ayant un projet de performance sportive. Par exemple, Sophie a relaté le besoin de se former en parallèle de sa carrière sportive, afin d'être stimulée intellectuellement, car elle en ressent le besoin : *« Bah ce temps, j'essaye de l'investir pour travailler pour l'école parce que voilà... j'ai besoin aussi d'avoir une stimulation intellectuelle entre guillemets, et pas faire que du sport »*. Etienne a aussi expliqué avoir fait le choix de continuer à travailler, certes grâce à un aménagement du temps de travail *« qui allège bien »*, mais aussi parce que pour lui *« même si c'est fatiguant, c'est salutaire de travailler. Ça me permet de me décentrer de la perf uniquement et cela m'apporte des relations sociales, autres que dans le sport... c'est important. (...) Certes cela demande une bonne organisation, surtout avec les enfants, qui grandissent et qui ont leurs activités, mais cela reste important »*.

Ces discours sur l'organisation temporelle, font référence aux travaux de Julla-Marcy et al. (2018) et de Burlot et al. (2016). Ces auteurs ont étudié les différents rapports au temps des sportifs de haut niveau. Burlot et al., (2016) ont notamment suggéré que l'organisation temporelle des sportifs de haut niveau résultait d'un processus d'apprentissage tout au long de leur carrière. Ce processus permettait de

trouver le plus juste équilibre entre un emploi du temps surchargé et un emploi du temps insuffisamment chargé qui risquerait d'entraîner de l'ennui. Cet apprentissage du juste équilibre constituerait un facteur d'efficacité dans la pratique sportive. Julla-Marcy et al. (2018) ont, entre autres, mis en avant que la socialisation temporelle du sportif de haut niveau se construisait à travers ses différentes trajectoires et expériences. Les sportifs organiseraient leur perception du temps par différentes combinaisons et comparaisons d'emplois du temps qu'ils seraient capables d'opérer. Julla-Marcy et al. (2018) ont donc ajouté au fait que l'organisation temporelle était un processus d'apprentissage, l'idée que ce processus serait en lien avec le milieu socio-culturel dans lequel le sportif évolue.

Les analyses issues des données des entretiens relèvent effectivement des expériences diverses quant aux organisations temporelles, mais qui évoluent au cours des expériences de vie des parasportifs. La diversité des expériences quant aux organisations temporelles peut être mise en relation avec les travaux de Richard et al. (2021) qui ont, comme présenté précédemment, expliqué que les débuts de carrières à haut niveau dans le parasport, étaient parfois fulgurantes. Ce qui pourrait entraîner une acculturation au processus d'apprentissage de l'organisation temporelle du haut niveau, peut-être moins importante que celle décrite par Burlot et al. (2018) et Julla-Marcy et al. (2018), dont les travaux portaient plus précisément sur les sportifs dits valides.

Le parcours d'Adrien est significatif en ce sens car il fait état d'une richesse d'expériences sur le plan socioprofessionnel. Il explique avoir été étudiant (avec un statut d'étudiant salarié à la fin de ses études). Puis, il précise avoir décidé de ne pas rechercher de travail afin de dédier son temps à la préparation sportive dans un but de performance, tout touchant les allocations chômage : « *C'était le déséquilibre. Pendant 4 ans, tout s'est déséquilibré, vers ma carrière sportive à 100% quoi. Et je m'y retrouvais plus... (...) j'étais pas bien dans mes baskets quoi. J'avais besoin vraiment de retrouver quelque chose, de faire quelque chose, d'avoir une vie sociale d'avoir une vie active. D'avoir une vie intellectuelle. Et bah c'est ça qui m'a poussé à chercher du travail. L'handicap premier ça n'a pas été l'handicap physique, ça a été vraiment le fait d'être sportif de haut niveau* ». Adrien a ensuite obtenu un emploi certes aménagé mais qui impliquait une charge de travail très importante en raison des responsabilités du poste. Et, même s'il a expliqué s'être senti très soutenu par son employeur, Adrien a ajouté que, le déséquilibre entre son engagement professionnel et sa pratique

sportive s'était progressivement inversé, ne lui permettant plus d'être dans des conditions de préparation propices à la réalisation de performances de haut niveau. De plus, Adrien a indiqué que sa situation familiale avait évolué et que la gestion de son temps ne pouvait plus être la même. Il a alors connu, à nouveau, une période de chômage, mais qu'il a mise à profit pour se former à la recherche de sponsors et à la mise en place d'un nouveau projet professionnel en auto-entrepreneuriat. Il a obtenu un poste dit « SHN », soit un poste où son contrat de travail prévoit un détachement quasiment à temps plein (il doit intervenir quelques jours par an pour son employeur et communiquer régulièrement sur le dispositif dont il bénéficie) renouvelable tous les ans. Il a précisé qu'il profitait de cette situation pour monter son entreprise et anticiper la suite de son projet professionnel, dans le cas où ce contrat ne serait pas renouvelé. Adrien a rapporté que cette situation lui convenait pleinement car elle lui apportait une sécurité financière et ainsi une sérénité nécessaire à la production de performances. Pour autant, Adrien qui a par ce nouvel emploi découvert les dispositifs « SHN », a été relativement surpris que certains employeurs ne demandent aucune contrepartie, même de quelques jours : « (...) *on te donne un salaire, plus que convenable tous les mois et on ne te demande rien à côté alors que tu peux facilement donner quelques jours par ci, par-là quoi. Ça ne coûte rien. Voilà... je trouve ça ahurissant et en fait... ils sont dans une norme où... les sportifs ils sont incapables de sortir de leur zone de confort... et ils font du sport quoi. Et c'est pas ça la vie non plus quoi. Le sport... ça n'a qu'un temps et ça n'empêche pas d'être performant non plus, d'avoir quelque chose à côté.* ». Tout en bénéficiant d'un poste réservé aux sportifs de haut niveau, Adrien a exprimé le danger qu'une généralisation de ce type de contrat sans autre accompagnement socioprofessionnel pourrait engendrer. Selon lui, le sportif de haut niveau doit apprendre à gérer son temps et à ne pas se consacrer uniquement qu'à sa pratique sportive. Son expérience, son apprentissage (Julla-Marcy et al., 2018 ; Burlot et al., 2016) des différentes organisations qu'il a connues, l'ont amené à manifester des craintes, pour les jeunes sportifs, de ne plus être sensibilisés à cette organisation temporelle, qui est, selon lui, nécessaire à la performance sportive. Il a ajouté être « *bien entendu content de ce contrat, ils doivent exister, c'est important, mais le sportif doit pouvoir avoir autre chose et sortir de sa zone de confort pour performer* ».

Luc a lui aussi décrit un parcours professionnel riche. Après avoir créé et dirigé son entreprise durant plusieurs années, et suite à son accident de la route, Luc a expliqué avoir stoppé son activité professionnelle qu'il jugeait incompatible avec la pratique du sport à haut niveau. Il souhaite, en effet, maximiser ses chances de performer à l'international. Il a alors exercé différents métiers. Il a aussi réalisé plusieurs dossiers de sponsoring, afin de financer son projet sportif et son projet de vie. Luc a précisé que cette nouvelle vie, sportive et professionnelle, lui convenait, même « *si c'est parfois un peu stressant de ne pas savoir si la totalité de la saison qui suit sera financée* ». Pour autant, il a ajouté qu'il n'aurait pas pu fonctionner de la sorte, si ses enfants avaient été encore mineurs et non autonomes. Il indique aussi qu'il ne sait pas s'il aurait réussi à avoir cette carrière sportive, si son accident était arrivé à un plus jeune âge.

Jeanne a, quant à elle, relaté qu'en travaillant à mi-temps, elle gagnait environ le même salaire que lorsqu'elle bénéficiait uniquement de ses allocations de compensation. Pour autant, elle a expliqué que travailler représentait une victoire très importante, voire même une revanche sur l'ensemble des difficultés rencontrées dans son parcours de vie, de formation et de recherche de travail : « *C'est vrai que c'était vraiment plus personnel parce que quand on est handicapé, travailler ce n'est pas pour l'argent, parce que, la plupart du temps, on est presque plus perdant au niveau de l'argent que gagnant. Et c'est vrai que c'est pour ça, que la plupart des personnes handicapées ne travaillent pas, parce qu'on a l'allocation adulte handicapé. A partir du moment où on travaille, l'allocation est diminuée. Donc clairement, moi, le travail que je fais, je travaille à mi-temps, en fait pour 100 € par mois. C'est toujours 100 €, mais ça montre que ce n'est pas pour l'argent* ». Jeanne a indiqué avoir recherché un emploi pendant cinq ans. Outre les difficultés qu'elle associe à celles inhérentes aux PSH à être recrutées, Jeanne indique qu'elle souhaitait aussi que son emploi soit compatible avec son projet de performance. « *Cette CIP m'a vraiment aidée là-dessus parce que c'est un peu pour ça que je galérais à trouver un emploi. C'est vrai que la plupart des gens demandent à choisir entre le sport et le travail. [...] les gens me disaient : 'Bah non, va falloir choisir entre les deux. Soit le travail, soit votre sport. Vous ne pourrez pas trouver un travail si vous n'arrêtez pas votre sport' (...). Et ça, c'était un peu mes craintes.* »

L'expérience décrite par Jeanne, sur ce qu'elle considère comme une victoire, le fait d'avoir obtenu un emploi alors qu'elle est en situation de handicap et sportive de haut niveau, questionne le processus de construction identitaire des sportifs de haut niveau ayant une déficience. Les travaux de Townsend et al. (2020) ou de Shakespeare & Watson (2002) ont suggéré que les constructions identitaires des PSH ne différaient pas des constructions identitaires des personnes dites valides. Ces auteurs s'étaient effectivement interrogés sur ce que pouvait ressentir les individus, étiquetés comme PSH, par exemple. Souhaitaient-ils être considérés comme des personnes ordinaires, non différentes, ou au contraire affirmer leurs différences ? Tout comme les personnes dites valides pouvaient ambitionner être considérées comme des personnes ordinaires ou, au contraire, des personnes qui sortent des normes.

Jeanne aspirait à pouvoir être reconnue comme une personne souhaitant s'insérer professionnellement tout en continuant d'exercer sa discipline sportive à haut niveau. Pour autant, Jeanne a mis en avant, que tout au long de son parcours de vie, les institutions, les encadrants et même sa famille n'ont eu de cesse de lui rappeler sa situation de PSH. Lorsque sa maladie a évolué, en début de collège, Jeanne rapporte que ses parents ont vécu le fait qu'elle doive être en fauteuil comme une catastrophe et qu'ils ont pris la décision qu'elle aille dans un établissement spécialisé « *Bah du coup, ils ne voulaient pas que je rentre les week-ends, c'était trop compliqué, (...). Donc ouais clairement je sais me débrouiller dans toutes les situations. C'est vrai que ça m'a appris à mûrir, à grandir bah plus rapidement en fait. (...) C'était un peu là-dessus que je voulais me focaliser (la pratique sportive et la recherche d'un emploi), parce que c'est vrai qu'en étant handicapée, et mes parents un petit peu là-dessus aussi, m'ont toujours dit que je ne ferai rien de ma vie. Là, le fait de trouver un travail, ça montre que les gens ont eu complètement tort, que oui, on a quatre roues, mais clairement, on a toute notre tête* ». Pour autant Jeanne explique que sa recherche d'emploi a été difficile : « *Je n'avais que des stages (...) A chaque fois qu'on dit qu'on est une personne handicapée, les gens ne donnent pas suite. Au début, je le mettais sur mon CV. Donc là, je n'avais même pas de réponse du tout. A partir du moment où j'ai retiré comme quoi j'étais une personne handicapée, là, j'ai eu plein de réponses (...). En fait, à partir du moment où je leur demandais si leurs locaux étaient accessibles parce que j'étais une personne en fauteuil. La plupart du temps, c'était : « On vous rappellera », mais ils ne rappelaient pas* ». Jeanne a également expliqué que la Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) qu'elle avait

demandée administrativement, ne lui avait pas été utile, car selon elle les employeurs préféreraient embaucher des PSH ayant une déficience invisible (par exemple des personnes diabétiques). Townsend et al. (2020) et Shakespeare & Watson (2002) ont constaté qu'il n'existe pas la même stigmatisation sociale selon les déficiences. Les déficiences liées à au diabète, au vieillissement, aux maladies cardio-vasculaires..., soit les déficience qu'une majorité de personnes sont susceptibles de vivre à un moment de leur vie, sont davantage prises en considération dans la société. Pour autant, d'autres déficiences (blessés médullaire, maladies neurologiques dégénératives, amputations, agénésie, déficience visuelle, déficience intellectuelle...) sont souvent discréditées voire stigmatisées. Jeanne, par les expériences qu'elle rapporte, issues de son parcours de vie, explique qu'elle a ressenti une barrière culturelle et sociale forte, qui a freiné la liberté qu'elle aurait aimé avoir, à savoir construire ses propres identités, de sportive de haut niveau, qui travaille et qui a une vie sociale. Elle indique avoir dû faire face aux représentations sociales de sa famille et des institutions.

Enfin, Nicolas et Noémie ont indiqué ne pas travailler et ne pas souhaiter travailler, ni entamer une formation. Pour autant, ils ont précisé qu'ils faisaient ce choix-là par stratégie, cette dernière leur semblant la plus appropriée pour optimiser leurs performances sportives. En effet, Nicolas a expliqué qu'il a tout intérêt, financièrement, à ne pas travailler, au risque de gagner moins qu'avec les aides qu'il percevait. Il précise que s'il a travaillé jusqu'au moment où il a eu son accident, il n'a jamais travaillé par la suite car « *en France, si tu vas bosser, ne serait-ce qu'un mi-temps (...) c'est déduit de la pension... après (...) s'il faut aller au boulot, se préparer pour aller au boulot, puis à la fin du mois ne rien avoir de plus, quoi... bah je préfère aller m'entraîner et faire mon sport* ». Noémie a rapporté qu'elle avait envisagé de participer à des formations (notamment un CAP, Certificat d'Apprentissage Professionnel) pour opérer une reconversion professionnelle mais que finalement, d'une part cela lui aurait pris trop du temps sur sa préparation sportive et le métier qu'elle envisageait après sa carrière, ne lui permettrait pas d'être réellement plus rémunérée que dans sa situation actuelle. Aussi, elle a expliqué préférer conserver sa situation actuelle qui lui permettait d'obtenir des performances sportives.

L'analyse des entretiens menés auprès des 21 parasportifs ayant participé aux entretiens conforte une partie des analyses de la première étude de la thèse. De plus, l'analyse qualitative a permis de préciser des éléments quant à la complexité et la variété des trajectoires sportives et personnelles. Outre les expériences individuelles, les relations avec l'entourage, institutionnel, fédéral ou familial, ont une influence sur les prises de décisions et donc les stratégies mises en place dans des parcours d'optimisation de la performance. Pour poursuivre la réflexion sur ce sujet, il a paru opportun d'étudier les relations que les parasportifs entretenaient avec le milieu médical et paramédical, et leur ressenti quant à leur parcours de vie et leur déficience.

IV.2.2.2. Les rapports des parasportifs avec les milieux médicaux et paramédicaux et les liens avec la performance parasportive

Lors des entretiens avec les 21 parasportifs ayant une déficience motrice et/ou sensorielle, les échanges sur le sujet des relations avec les milieux médicaux et paramédicaux étaient au premier abord peu développés et uniquement liés au suivi réglementaire médical obligatoire dans la pratique sportive à haut niveau, ou encore à l'historique d'une blessure grave, ou bien encore au suivi régulier nécessaire à la déficience du parasportif. Toutefois, au fur et à mesure des entretiens, d'autres éléments ont permis d'appréhender la mobilisation du milieu, notamment paramédical (kinésithérapie), plus sollicité dans les stratégies d'optimisation de la performance.

Ainsi, l'ensemble des 21 parasportifs ont indiqué avoir recours, de manière régulière, à des séances de kinésithérapie. Pour autant, il a été constaté que les finalités associées à ces séances n'étaient pas les mêmes.

Pour tous les parasportifs interrogés (à l'exception de Patricia), la mise en place de séances de kinésithérapie avait été réfléchi et initiée dans un objectif d'optimisation de leur performance sportive. Seule, Patricia, a exprimé avoir mis en place les séances de kinésithérapie par rapport à sa pathologie et au bien-être que les séances lui procuraient dans son quotidien. Même si ces séances sont d'intérêt pour sa pratique sportive, le motif initial de la réalisation de ces séances était de limiter les contraintes quotidiennes liées à sa pathologie.

Concernant le contenu des séances, huit des parasportifs (Luc, Noémie, Nicolas, Lionel, Sophie, Murielle, Gaëtan et Quentin) ont indiqué mettre en place ces séances dans un objectif d'amélioration de la récupération sportive liée à un besoin spécifique : une douleur ou encore une blessure contractée pendant la pratique sportive. Les 12 autres parasportifs ont indiqué avoir mis en place ces séances de kinésithérapie, non pas uniquement pour soigner ou participer à la récupération mais aussi dans un but de prévention, notamment des blessures, pour éviter une trop grande fatigue ou bien encore pour améliorer le bien-être général ressenti.

Ces quelques éléments d'analyse montrent que la relation avec le milieu paramédical ne se limite finalement pas uniquement au suivi réglementaire ou à des besoins liés à une blessure grave, ou encore à un suivi obligatoire lié à la déficience, mais bien à une stratégie d'optimisation de la performance, que ce soit dans une optique de soins et de récupération, de prévention de la blessure, d'anticipation de la fatigue et d'une meilleure connaissance du corps.

Il aussi été demandé aux 21 parasportifs s'ils étaient suivis, régulièrement, au niveau médical, pour leur déficience. Seules Patricia et Héloïse ont répondu voir régulièrement (plusieurs fois dans l'année) l'équipe médicale (composé de divers médecins de champs disciplinaires différents) qui suit leurs pathologies respectives.

Sophie a expliqué avoir un suivi annuel avec son médecin, tout comme Christophe et Lionel.

Luc, Sophie, Séverine, Sabine, Etienne et Murielle ont indiqué avoir des rendez-vous plus ou moins réguliers avec leurs prothésistes. Et pour Sophie, Sabine et Etienne, ce lien avec les prothésistes concerne autant leurs prothèses de vie quotidienne que leurs prothèses de pratique sportive.

Les 11 autres parasportifs ont rapporté ne pas avoir de suivi médical spécifique pour leur déficience. Ils peuvent solliciter leurs médecins s'ils ont besoin, mais leur déficience ne nécessite pas de suivi régulier.

Excepté Sophie, Sabine et Etienne qui entretiennent des relations avec les prothésistes à la fois pour leur vie quotidienne et pour leur pratique sportive à haut niveau, les sept autres parasportifs ayant relaté un suivi plus ou moins fréquent avec le milieu médical ou paramédical, consultent pour leur déficience et non pour leur pratique sportive.

Ainsi, l'analyse des données issues des entretiens semble indiquer que les parasportifs interrogés n'associent pas leur suivi médical personnel, en lien avec leur

déficience, quand il existe, avec leur suivi médical en lien avec leur pratique sportive à haut niveau. Les acteurs sollicités (excepté les prothésistes) ne seront pas les mêmes.

Ces résultats questionnent un autre champ des expériences des sportifs, en rapport avec la santé des parasportifs et le suivi de la santé (Steffen, 2021 ; Bahr, 2020), qui demanderait d'investiguer sur la littérature existante et de mener d'autres travaux plus spécifiques à ce sujet.

La mobilisation de facteurs tels que la récupération dans l'optimisation de la performance sportive, avec une volonté de mieux connaître son corps, comme présenté ci-dessus amène à se questionner sur la manière dont les parasportifs intègrent leur déficience dans leur construction identitaire parasportive.

IV.2.3. Le ressenti par rapport aux situations de handicap : des expériences personnelles et sportives aux trajectoires diverses et complexes

D'une manière générale, l'analyse des entretiens réalisés auprès des 21 parasportifs met en lumière des ressentis très variés quant à leurs situations de handicap respectives, liés aux limitations d'activités en raison de leurs déficiences et/ou de barrières sociales. Qu'il s'agisse d'expériences dans leurs vies quotidiennes, ou dans leurs vies sportives, les discours ont été riches et diversifiés.

IV.2.3.1. Les expériences liées aux situations de handicap dans la vie quotidienne

Les 21 parasportifs avec lesquels les entretiens ont été réalisés ont tous accepté d'échanger sur la manière dont ils appréhendaient leur situation de handicap. Ils ont expliqué leur déficience, ainsi que les expériences vécues associées. Même si chaque déficience comporte ses propres singularités et implique donc nécessairement

des expériences individuelles, certains vécus ont néanmoins pu être regroupés autour de sentiments communs, quand d'autres se sont exprimés de manière différente.

Ainsi, les 21 parasportifs ont décrit des expériences dans lesquelles les situations de handicap inhérentes à la vie quotidienne ont été organisées et adaptées. Chacun, à leur manière, ils ont développé des stratégies d'adaptation, avec des approches différentes selon si la déficience était acquise ou de naissance, et des temps d'adaptation variés.

Les 13 parasportifs dont la déficience a été acquise ont expliqué que le chemin pour leur reconstruction post accident ou déclaration de la maladie, n'a pas été aisé mais qu'ils ont trouvé au fur et à mesure les adaptations nécessaires. Ils ont exprimé avoir adapté, ou trouvé des moyens pour compenser ce qui était nécessaire dans leur vie quotidienne en fonction de leur déficience, pour retrouver une vie sociale et personnelle autonome. Adrien a, par exemple, expliqué qu'il s'était toujours adapté, en cherchant des solutions aux obstacles, ou en compensant les obstacles que sa nouvelle situation de handicap avait engendrés. En réalité, plus que d'être dans l'adaptation, Adrien était même parfois dans la surcompensation (Marcellini, 2005), en s'évertuant à développer des capacités alternatives : *« Je me suis toujours débrouillé et je me suis toujours adapté mais de manière naturelle, parce que bah face aux obstacles je cherche et je trouve les solutions. Là tu vois, par exemple, chez mes parents il n'y avait pas d'ascenseur il y avait deux étages, j'ai toujours monté les escaliers, à la force des bras et sur les fesses. Bah aujourd'hui ça ne me dérange pas, j'ai une maison, j'ai un étage avec les chambres à l'étage et pareil je monte sur les fesses. Et il est hors de question pour moi d'installer un ascenseur. Parce que pour moi, sortir du fauteuil, comme je te disais aussi quand j'étais pris en charge au kiné, je ne faisais pas de kiné dans mon fauteuil, ni sur table, j'étais sur un tapis de sol, avec la gestion de l'espace. Enfin... et pour moi, sortir du fauteuil, c'est hyper important. Parce que sinon tu te scléroses à rester tout le temps dans le même type de déplacements et puis bah c'est pas forcément bon. Et tu te crées des déséquilibres. Tu libères pas plein de tensions, ça ça a été une philosophie de base que j'ai développée tout le temps quoi »*. Adrien a décrit des situations dans lesquelles une déficience motrice suite au développement de sa maladie a entraîné une incapacité à réaliser certaines tâches de la vie quotidienne. Adrien a pris, entre autres, l'exemple des escaliers qu'il ne pouvait plus monter comme il le faisait jusque-là avant la

survenue de sa déficience. Ses parents, puis lui dans sa maison actuelle, n'ont pas cherché à adapter une solution alternative (mettre un ascenseur, un système de rampe...) mais Adrien a trouvé le moyen de compenser cette nouvelle situation en développant d'autres capacités corporelles et ainsi monter les escaliers par la force des bras et des fesses. Cette manière d'appréhender la déficience est devenue « *une philosophie de vie* », qu'il applique dans l'ensemble des situations qu'il rencontre.

Ce qu'Adrien appelle adaptation, a été exprimé de manières diverses selon les parasportifs. Ainsi, Virginie, à l'inverse d'Adrien, a complètement adapté son lieu d'habitation, notamment via un ascenseur dans sa maison. Marco a lui décidé d'habiter dans une maison de plein pied. Il a adapté ce qui était nécessaire dans sa maison pour faciliter son autonomie (salle de bain, cuisine...). Patricia a procédé de même concernant son habitation. Nicolas, lui, a expliqué que les adaptations ont consisté à trouver les accompagnateurs compétents et volontaires pour certains moments clés des projets de vie et ainsi conforter son autonomie globale. Adrien, Virginie, Marco, Patricia ou Nicolas vivaient déjà en fauteuil dans leur vie quotidienne.

Murielle et Sabine, dont les accidents ont engendré des déficiences motrices au niveau des membres inférieurs, ont exprimé des parcours de soins ayant conduit à une ou des amputations. Elles ont rapporté des expériences médicales, longues et douloureuses. Elles ont indiqué que c'est la pratique sportive qui leur ont permis de retrouver une vie quotidienne autonome. Murielle a découvert le parasport dans un centre de rééducation. C'est cette rencontre avec des pairs (Richard et al., 2020 ; Marcellini, 2005), c'est-à-dire d'autres personnes qui ont vécu et vivent une expérience du handicap, qui lui a permis de débiter une nouvelle vie. Elle a mis en place différentes étapes pour retrouver une autonomie dans sa vie quotidienne et se construire une nouvelle identité autour de la pratique sportive à la sortie du centre de rééducation.

Sabine a expliqué avoir connu une très longue période de soins et avoir dû arrêter sa scolarité pendant trois ans. Sa reconstruction s'est réalisée, dans un premier temps, par une reprise des études et par une autonomie dans ses déplacements grâce à des prothèses de ville. Pratiquante sportive avant son accident, elle a raconté, avoir découvert à nouveau la pratique sportive, en allant courir avec des collègues de travail. Puis, après avoir vu une personne, amputée, pratiquer un jogging avec des lames, elle a alors décidé de se renseigner sur ces prothèses spécifiques à la course à pied.

Sabine a ensuite décidé de s'investir totalement dans le sport jusqu'à être détectée pour le haut niveau : « *Le sport m'a réellement permis de me sentir bien* ».

Sabine comme Murielle n'ont pas abordé, dans les entretiens, avoir mis en place des changements particuliers dans leur vie quotidienne. Elles ont indiqué « *vivre comme avant, avec les mêmes habitudes, les mêmes gestes qu'avant* » (Murielle). Sabine a expliqué que l'adaptation principale qu'elle a mise en place a consisté « *à enfiler les bonnes prothèses en fonction de mon activité de la journée* ». Murielle et Sabine ont rapporté s'être adaptées à leurs nouvelles situations de vie.

Etienne, même s'il a réalisé un très long séjour à l'hôpital – puisqu'il a été opéré une vingtaine de fois –, a raconté en « *garder finalement de bons souvenirs. Le personnel était sympa, j'étais bien entouré, j'ai fait de la rééducation rapidement et on rigolait bien avec le personnel et les autres patients* ». Comme pour Sophie et Luc, Etienne a vécu, pendant un temps, avec sa jambe déficiente, suite à un accident, avant d'être amputé. Toutefois, ces trois parasportifs ont rapporté que la principale difficulté, dans leur vie quotidienne dans un premier temps, puis sportive dans un second temps, était « *d'avoir une jambe raide, avec laquelle tu ne peux rien faire et qui en plus te fait mal* » (Luc). Pour ces trois parasportifs, le corps médical avait pris la décision, acceptée par chacun d'entre eux, de procéder à une amputation du membre inférieur déficient. Si Luc et Sophie ou bien même Murielle et Sabine, n'ont pas abordé de douleurs liées à ce qu'on appelle le « membre fantôme », Etienne lui a indiqué garder des douleurs et ressentir à certains moments ce membre fantôme. Il a aussi relaté avoir des douleurs, dans son quotidien, notamment dès qu'il marche. Pour autant, comme Luc, Sophie, Murielle ou Sabine, Etienne a expliqué « *avoir appris à vivre avec ses douleurs et s'être adapté pour retrouver la même vie qu'avant. Je ne peux plus autant marcher ou courir, je trouve le moyen de transport adéquat pour que ma vie quotidienne ne change pas* ».

Il a été intéressant, à travers l'analyse des entretiens, de se rendre compte que les conceptions sur l'adaptation, face à la survenue d'une déficience motrice et donc de situations de handicap, ont été diverses. Ces informations complémentaires reflètent toute la richesse de l'outil méthodologique des entretiens semi-directifs. Il permet à la fois de mettre en lumière des tendances communes mais aussi de détailler les perceptions et ressentis. Par exemple, l'analyse de ces entretiens a permis de mettre en avant le fait que certains parasportifs ont complètement adapté leur lieu

d'habitation, tandis que d'autres ont précisé avoir adapté leur mobilité à leur lieu d'habitation. Qu'il s'agisse d'une logique de « surcompensation » (Marcellini, 2005), d'adaptation des lieux, de l'utilisation de prothèses ou encore de moyens de transport, les expériences des 13 parasportifs ayant une déficience acquise révèlent un point commun : quelles que soient les stratégies adaptatives ou compensatoires mises en œuvre par les parasportifs, leur finalité était de trouver la meilleure manière de surmonter les obstacles liées à leurs différentes situations de handicap afin de les mettre à distance. Ces manières de penser et d'agir, dans la vie quotidienne, semblent refléter une vision presque « validiste » du handicap et de la déficience (Townsend et al., 2020, 2018). Ainsi, ces parasportifs n'auraient-ils pas incorporé des rites d'interaction attendus dans la société normée (Goffman, 1963 ; Becker, 1963) ? Rites qu'ils reproduiraient une fois la déficience survenue ? (Brittain, 2019). Le fait de réfléchir à quelles compensations adopter ou quelles adaptations mettre en place pour surmonter tel ou tel obstacle, serait une manière de protéger sa face, de se mettre à distance d'éventuelles stigmatisations (Goffman, 1963). Il est possible de se questionner sur le rôle des institutions, notamment des centres de réhabilitation/rééducation, par lesquels les parasportifs ont en premier lieu évolué, après leur accident ou apparition de leur maladie. Ces centres pourraient être des lieux au sein desquels les manières de penser, « validistes », car correspondantes aux normes, trouveraient finalement ancrage. Les parasportifs auraient alors vécu leur première expérience en situation de handicap dans un lieu dans lequel les normes valides sont présentes. L'environnement aurait alors un rôle dans la première expérience de construction identitaire d'une personne qui découvre son handicap.

Ces propos de vouloir « *faire comme avant* » (Quentin), de « *ne pas vouloir changer mes habitudes, mes repères, me rappeler* » (Lionel) ont aussi été relatés par Quentin et Lionel, dont la déficience visuelle est survenue à l'adolescence pour Quentin et pendant l'enfance pour Lionel. Lionel a, dans un premier temps, passé beaucoup d'examens médicaux, et a ensuite tenté par plusieurs protocoles de retrouver la vue. Il a ensuite cherché à fixer de manière la plus durable possible ses repères visuels, en se rappelant d'autant de souvenirs et d'images que possible, « *qui m'aident dans ma vie de tous les jours, à me repérer, me projeter et communiquer avec les autres* ». Contrairement à Quentin qui n'a connu aucun changement, scolaire ou encore de ses habitudes de vie, Lionel a expliqué avoir intégré un centre spécialisé

qui l'a initié à réapprendre à mener les tâches de la vie quotidienne de manière autonome.

Les huit parasportifs (Noémie, Matéo, Séverine, Marc, Gaëtan, Christophe, Amélia et Jeanne) ayant une déficience de naissance, ont exprimé avoir toujours trouvé les clefs pour s'adapter et réussir à expérimenter les divers projets qu'ils avaient, dans leur vie personnelle. L'analyse des données issues des entretiens montre qu'ils ont adapté leurs situations à leurs vies personnelles.

Séverine a rapporté « *vivre depuis toujours avec mon handicap. Je ne le vois plus, c'est presque comme si je n'étais pas handicapée* ». Elle a pour autant, ajouté, qu'elle a ressenti la situation de handicap, lorsqu'elle s'est blessée à l'autre bras (elle a une agénésie d'un bras). Elle a alors dû trouver les solutions adéquates dans sa vie quotidienne : « *Quand ils m'ont dit que mon bras valide était cassé et qu'il fallait opérer... je me suis dit ...j'ai qu'une main, elle est cassée, comment je vais faire... je pensais à mon ménage, à prendre ma douche, me laver les cheveux... j'ai la chance d'avoir des copines en or... qui sont pour le coup je peux dire donc de vraies copines parce que quand elles viennent vivre chez toi... pour 3 semaines, et qu'elles t'aident, à te laver, entretenir ta maison... mais non après on s'adapte. C'est le risque du métier on va dire. On n'a pas le temps de se poser les questions* ». Les propos exprimés initialement par Séverine, c'est-à-dire le fait de ne pas se sentir comme une PSH, ont été retrouvés dans une grande majorité des entretiens menés avec les huit parasportifs ayant une déficience de naissance. Matéo a ainsi précisé que, petit, il n'était pas conscient de son handicap : « *En fait, j'ai eu la chance d'avoir des séquelles assez minimes. Et pour moi, quand j'étais petit, c'était pas du tout un handicap. Je courrais comme tout le monde. Je ne me rendais pas compte. Et je considère encore que j'ai un handicap très léger, mineur. Comme beaucoup de gens. On ne s'en rend pas compte mais beaucoup de gens ont des handicaps très, très légers. Et donc... et donc, ouais, j'ai commencé le sport comme ça.* ».

Lors des entretiens, certains parasportifs ont peu parlé de leurs déficiences, un peu comme s'il s'agissait d'un détail parmi d'autres dans la construction de leur projet de vie. D'autres ont expliqué avoir évolué depuis toujours avec leur déficience. Enfin, d'autres ont indiqué qu'ils ne se considéraient pas comme des personnes en situation de handicap, ou alors uniquement dans le regard des autres.

Ainsi, comme le modèle social du handicap l'explique, ce sont les barrières sociales et environnementales qui induisent des situations de handicap. Les interactionnistes, comme Goffman, ont mis en avant que le regard des personnes dites valides sur les personnes considérées comme différentes, catégorise puis stigmatise les PSH. Comme Shakespeare & Watson (2002) ou Townsend et al. (2020) l'ont montré, les PSH revendiquent la liberté de choisir les identités qu'elles souhaitent (ordinaires, militantes, handicapées...), comme n'importe quel autre individu. Ce sont les représentations sociales, sur les personnes ayant des différences motrices, sensorielles ou intellectuelles, qui induisent la catégorisation de situation de handicap. C'est ce que Séverine indique : « *Après moi, comme je suis née comme ça donc je ne me suis jamais considérée comme une personne handicapée parce que j'ai toujours fait comme tout le monde. Donc qu'on me mette dans cette case-là...* ». Amélia a elle expliqué que ce qui a été difficile, ça n'est pas sa déficience, en elle-même, mais le regard que les autres portaient sur sa différence, malgré sa réussite, notamment sportive : « *C'était dur parce qu'il y avait les moqueries, parce qu'il y avait un regard différent, de montrer qu'il y avait une différence ok mais en attendant... c'était moi qui étais devant quoi* ». Ces propos sur les moqueries et le regard des autres, ont été retrouvés dans les propos de 20 des 21 parasportifs (à l'exception donc d'une parasportive, Murielle). Ils ont, en effet, expliqué que les éventuels freins rencontrés, n'étaient pas de leur fait, mais provenaient de personnes extérieures, qui avaient des préjugés, ou des peurs, ou parfois manifestaient des moqueries ou regards dérangeants sur leur déficience.

Ces discours peuvent être mis en lien avec les travaux de Becker (1963) et Goffman (1963) sur la déviance et le stigmat. Ces sociologues interactionnistes ont montré que la déviance et le stigmat apparaissent par un processus interactionnel, un jeu de scène permanent entre les acteurs d'une même société. Goffman a ainsi mis en avant que les personnes, dites valides et avec un handicap, évoluent au sein d'une même société et donc partagent des scènes sociales communes. De ces interactions sociales, soit lorsque des personnes dites valides et des PSH se côtoient, naissent ce que Goffman a appelé les contacts mixtes. Ces contacts produisent des situations sociales dans lesquelles les personnes dites valides, comme celles ayant une déficience, peuvent ressentir des malaises, ne sachant pas quels comportements adopter. Elles vont alors mettre en place des stratégies afin d'éviter de perdre la face, ou au contraire pour préserver leur face. Les PSH mettent en place ces stratégies avec

comme finalité d'éviter des stigmatisations potentielles. Elles peuvent se sentir différentes et/ou elles peuvent entendre qu'elles sont différentes, car elles ne correspondraient pas, dans leurs manières de faire, de parler, d'agir, aux attentes normatives de la société dans laquelle elles évoluent.

Amélia a, par exemple, expliqué la souffrance qu'elle a rencontrée lorsque ses parents lui ont demandé de suivre des cours de natation pour qu'elle apprenne à nager. Elle a respecté leur choix et a appris à nager mais a expliqué que le regard des autres avait été difficile à vivre : *« en fait, c'était une vraie souffrance d'aller à la natation, parce qu'il y avait beaucoup de moqueries, et pour le coup j'étais vraiment exposée au regard et c'était très dérangeant »*. Amélia a ainsi exprimé que les contacts mixtes, quand elle pratiquait la natation, avaient été difficiles à vivre pour elle. Néanmoins, elle a ajouté qu'elle avait finalement développé une stratégie pour préserver sa face, stratégie qui passait par le fait d'être meilleure que les autres, de nager plus vite que les autres : *« Oui et puis ça me permettait aussi même si c'était dur parce qu'il y avait des moqueries parce qu'il y avait un regard différent, de montrer qu'il y avait une différence, ok mais en attendant c'était moi qui étais devant. Ça remettait un peu les pendules à l'heure de manière différente et un peu plus objective »*.

Quatre sportifs (Héloïse, Etienne, Amélia et Patricia) ont, pour autant, relaté rencontrer encore des freins à leur situation de handicap. Héloïse a indiqué être encore affectée par la survenance de sa déficience et les conséquences quotidiennes de cette dernière. Etienne, Amélia et Patricia, s'ils ont rapporté avoir, par diverses stratégies, réussi à dépasser les barrières liées à la dimension « sociale » du handicap, connaissent plus de difficultés à surmonter les douleurs liées à la dimension « physique » de leurs déficiences.

Héloïse a expliqué vivre encore avec difficulté des changements engendrés la survenue de sa déficience : elle a dû réapprendre la plupart des tâches quotidiennes pour redevenir autonome. Elle a expliqué ne pas réussir à oublier ce qu'elle était capable de faire et à en souffrir.

Etienne, comme expliqué précédemment, a indiqué parfois ressentir cette différence, par rapport à d'autres, par des douleurs « du membre fantôme » et par d'autres douleurs quotidiennes persistantes, qui lui rappellent, à certains moments, sa

déficience. Amélia et Patricia ont aussi rapporté connaître des douleurs physiques, qui impactent leur quotidien. Elles ont indiqué avoir dû apprendre à adapter certaines tâches ou accepter parfois des périodes de douleurs plus importantes. Etienne, Amélia et Patricia ont raconté avoir mis en place des stratégies pour dépasser les freins sociaux que leurs situations de handicap pouvaient induire. Ils ont pour autant mis en lumière que c'était peut-être finalement la dimension « physique » et non sociale (Shakespeare & Watson, 2002) du handicap qui leur donnait l'impression d'être un peu différents des personnes dites valides. La littérature en sciences sociales s'est plus fréquemment focalisée sur la dimension « sociale » du handicap (Townsend et al., 2020 ; Fougeyrollas, 2010 ; Shakespeare & Watson, 2002). Les analyses issues des données des entretiens des parasportifs ayant une déficience motrice et/ou sensorielle indiquent que la dimension physique, les douleurs inhérentes à certaines pathologies seraient aussi une dimension qui participe au processus de construction du handicap.

Cette partie a permis de présenter les ressentis des 21 parasportifs quant à leurs expériences personnelles liées à leurs déficiences, acquise ou de naissance. La partie suivante traitera des expériences, sportives, liées aux déficiences.

IV.2.3.2. Les expériences sportives liées à la déficience

Virginie a rapporté qu'elle pensait qu'elle retrouverait rapidement les sensations qu'elle connaissait avant son accident dans sa pratique sportive. Elle avait réussi à retrouver une autonomie dans sa vie personnelle. Certes, elle ne marchait plus, mais elle était entourée pour réadapter sa manière de se déplacer. Elle était dans une « *dynamique positive* ». Elle a toutefois indiqué ne pas avoir réussi à conserver cette dynamique à la reprise de son activité sportive. Elle savait que sa pratique pouvait être adaptée aux personnes ayant des déficiences des membres inférieurs car elle avait rencontré, avant son accident, un parasportif ayant cette déficience. Elle pensait qu'une fois les adaptations matérielles réalisées, elle retrouverait ses sensations et son niveau sportif précédant son accident. Et, c'est la reprise de son activité sportive

qui lui a fait se sentir être en situation de handicap, ce qu'elle ne ressentait pas et ne ressent toujours pas dans sa vie quotidienne.

« Au début je pensais retrouver mes sensations dans le sport (...), après mon accident et être bien quoi, et en fait tout était détruit, j'avais plus d'équilibre, ça a été une sacrée remise en question. En fait je pense que c'est là que j'ai le plus ressenti mon handicap, enfin au-delà de ne pas marcher, mais en fait finalement tu ne marches pas mais on te donne un fauteuil roulant et limite bon bah quand tu as 18 ans, je sais pas si je me projetais très loin, mais un fauteuil roulant c'est assez fun, ça se pilote bien, on fait du 2 roues, et puis dans le centre de rééducation où j'étais, on était plusieurs et finalement... moi j'étais dans une dynamique très positive, j'ai été bien prise en charge, j'allais bien et finalement au club, je me suis retrouvée toute seule en situation de handicap et un peu toute seule devant mes doutes. Voilà, mon entraîneur m'a soutenue comme il fallait je pense, mais après c'était à moi de faire la démarche, de me dire « je continue », et je surmonte mes difficultés quoi, au lieu de me voiler la face ou voilà. Donc voilà on a fait ça et il m'a fallu une paire d'années mais je m'en rappelle encore. Je ne me souviens plus de la date, mais en fait je me rappelle trop de la situation où je suis avec mon entraîneur et là je lui ai dit « ça y est, j'ai retrouvé mon niveau d'avant. Et enfin j'ai eu la sensation de commencer à réapprendre des choses, à progresser quoi. Et d'être capable d'être avec les valides. Il m'a fallu quand même un bon bout de temps ».

Virginie a expliqué avoir continué ses études et obtenu un concours pour devenir fonctionnaire, avoir fondé une famille et adapté sa maison. Elle explique ne pas avoir eu la sensation de vivre des freins dans sa vie personnelle. Concernant sa vie sportive, elle a exprimé que malgré le soutien de son entraîneur, elle a dû elle-même trouver des réponses. L'analyse du vécu de Virginie fait écho à l'une des rares études (Culver et Werthner, 2018) portant sur les relations parasportifs / entraîneurs et les attentes des premiers vis-à-vis des seconds. Culver et Werthner (2018) y ont expliqué que les parasportifs étudiés souhaitaient que leurs entraîneurs s'adaptent, fassent preuve d'une empathie ou tout du moins d'une ouverture, sans pour autant les infantiliser.

Adrien a mis en lumière cet équilibre nécessaire que son entraîneur et son préparateur physique doivent entretenir entre pratique sportive et handicap. Selon lui, son entraîneur n'a pas besoin d'avoir une connaissance détaillée de sa déficience, mais simplement d'être à l'écoute de ses ressentis. Ainsi, l'entraîneur doit un expert

de la haute performance dans la discipline sportive (Townsend et al., 2018). Adrien reproche aux entraîneurs fédéraux parasportifs leur manque de compétences dans l'entraînement à haut niveau (Townsend et al., 2020, 2018 ; Patatas et al., 2020). Par contre, selon Adrien, son préparateur physique doit avoir une connaissance plus approfondie de sa déficience pour être en mesure de proposer un accompagnement sécurisé et adapté, à la fois à la pratique sportive, mais aussi à sa pathologie.

Ces éléments complètent les résultats présentés dans les travaux, de Townsend et al. (2020), Patatas et al. (2020), Hammond et al. (2019), McMaster et al. (2012), et Cregan et al. (2007) concernant la prise en compte de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la pratique sportive, de l'accompagnement vers la performance parasportive par les entraîneurs ainsi que des problématiques liées à la formation de ces derniers. Ces chercheurs ont pointé des manques dans les formations des entraîneurs et parfois des peurs sur les déficiences des parasportifs, qu'ils considèrent comme sources de freins aux souhaits de potentiels entraîneurs à se tourner vers le parasport. Ils ont aussi mis en lumière un décalage important entre les politiques gouvernementales et institutionnelles (ici celles de l'Australie), préconisées pour valoriser une inclusion et une pratique pour tous du sport et la réalité de terrain. En effet, même si des politiques prônant l'inclusion sont recommandées, si les entraîneurs ne sont pas formés sur les déficiences, les freins éventuels que les sportifs rencontrent, alors ces politiques ne trouveront pas d'échos auprès des entraîneurs, qui ne seront pas incités à être inclusifs. Si l'on se réfère aux deux exemples présentés ci-dessus, Virginie et Adrien, ne mettent pas en avant un besoin de formation des entraîneurs sur les déficiences, mais bien d'une nécessité de les sensibiliser sur le public des parasportifs afin de les accompagner dans leurs chemins de construction de performance, et de la nécessité d'une ouverture suffisante rendant possible leur inclusion. Selon Virginie et Adrien, si les entraîneurs doivent être sensibiliser, les solutions pour dépasser les éventuels freins rencontrés dans la pratique à haut niveau, doivent être trouvées par les sportifs eux-mêmes.

Amélia et Héloïse ont rapporté, elles aussi, ressentir être en situation de handicap lors de leur pratique sportive. Pour Amélia, même si sa déficience est de naissance, sa malformation a évolué dans le temps et s'est finalement aggravée jusqu'à la freiner dans sa pratique sportive initiale qui nécessitait de courir fréquemment et qui engendrait trop de douleurs. Si, dans son quotidien Amélia avait mis en place

des adaptations, elle a indiqué avoir rencontré des difficultés dans sa pratique sportive. Sa déception de ne pas avoir pu continuer les activités sportives – elle qui avait depuis petite toujours pratiqué ce qu'elle souhaitait – l'a, de prime abord, démunie. Amélia a même précisé, comme indiqué précédemment, que le sport était pour elle un outil de « revanche » sur les moqueries que les autres pouvaient faire à son encontre, puisqu'elle y performait. Il lui a toutefois fallu du temps pour trouver une nouvelle pratique sportive, adaptée, et dans laquelle elle a retrouvé des sensations de performance.

Héloïse qui a aussi exprimé se sentir en situation de handicap dans sa pratique sportive, a expliqué qu'elle pratiquait en milieu sportif dit valide avant son accident et qu'après, lorsque son entourage l'a encouragée à pratiquer à nouveau, elle a vécu des moments très douloureux. Elle avait la sensation de ne plus rien savoir, de devoir tout réapprendre mais « *en moins bien* ». Héloïse explique que cette situation reste difficile car, même si elle performe au plus haut niveau, ce qui permet de « compenser » un peu comme elle dit, elle n'arrive pas à ne pas se détacher de ce qu'elle savait faire avant et qu'elle n'arrive plus à faire. Elle a mentionné qu'elle ne savait pas si elle aurait pu atteindre son niveau de performance en équipe de France valide.

Virginie et Héloïse ont toutes les deux poursuivies la même pratique sportive que celle qu'elles pratiquaient avant leur accident.

Luc, Marco, Patricia, et Quentin ont eux aussi poursuivi la même activité sportive. Pour autant, contrairement à Virginie et Héloïse, ils ont déclaré ne pas avoir connu cette sensation d'être en situation de handicap lors de cette reprise.

Pour Marco, la coupure temporelle entre sa pratique dite valide et celle parasportive a duré le temps des soins. Dès la rééducation, il a pu essayer diverses activités dont celle qu'il pratiquait avant son accident.

Pour Quentin, il n'y a pas eu de transition, puisqu'il n'a jamais cessé de concourir, passant d'une pratique totalement « valide » à une pratique mixte, entre milieu ordinaire et milieu spécifique. Le sport qu'il pratiquait ne demandait pas une adaptation particulière dans son règlement, et sa maladie qui s'était déclarée avait entraîné une déficience visuelle qui le rendait éligible au haut niveau parasportif et aux Jeux Paralympiques. Il a ainsi été détecté et comme pour Luc et Marco, il y a vu l'opportunité de pratiquer à haut niveau, ce qui lui paraissait davantage compliqué « chez les valides » (Richard et al, 2021). Il indique qu'il pensait qu'il aurait pu atteindre

et maintenir un niveau national mais pas international en valide, tandis qu'en parasport il a pu intégrer l'équipe de France deux ans après sa détection.

Enfin, pour Luc et Patricia, la coupure temporelle, entre la pratique dite valide et celle parasportive, a été plus longue (respectivement 10 et 26 ans). Luc a d'abord découvert une autre discipline sportive après son accident, dans laquelle il a performé. Mais cette discipline n'étant pas paralympique, il a décidé d'en changer pour le sport qu'il pratiquait avant son accident. Quant à Patricia, après avoir performé à très haut niveau valide, elle a expliqué avoir eu besoin d'arrêter cette pratique. Elle a ensuite construit sa vie familiale et professionnelle puis a repris progressivement le sport après la survenue de sa maladie.

Pour Luc, Marco, Quentin ou Patricia, la reprise de la pratique sportive s'est déroulée sans sensations négatives par rapport à « l'avant ». Ils ont recommencé leurs activités sportives antérieures respectives, adaptées et en ayant anticipé les différences avec leur pratique avant l'accident ou la maladie. Même si, bien entendu, ils ont eu besoin d'un temps d'adaptation à la pratique parasportive, ils n'ont pas exprimé s'être sentis en difficulté ou seuls. Si pour Patricia l'objectif initial n'était pas la haute performance, pour Marco, Luc et Quentin, ils ont de suite eu envie de performer en étant conscients que le parasport pouvait constituer une opportunité pour atteindre le haut niveau (Richard et al., 2021 ; McLaughlin et al., 2017).

IV.2.4. La place de la performance parasportive en France et les constructions sportives identitaires complexes

D'une manière générale, l'ensemble des parasportifs interrogés ont relaté une vision similaire quant à l'opportunité plus accessible de parvenir à la haute performance en parasport (Richard et al., 2021 ; McLaughlin et al., 2017). Pour autant, ils ont aussi tous rapporté la difficulté, de plus en plus croissante, de performer à plus haut niveau. Si la détection et la sélection leur apparaissaient plus accessibles que dans le milieu ordinaire, performer nécessiterait quoiqu'il en soit de mobiliser les mêmes facteurs de performance, le même temps de préparation et d'investissement financier que les sportifs dits valides. Les sportifs ont aussi pointé une reconnaissance

du grand public et des médias (Pullen et al., 2018 ; Pappous, 2016, 2011) moindre que dans le sport dit valide. Ce manque de reconnaissance rendrait l'accès aux sponsors plus complexe et les aides financières moins importantes, selon eux ; même si la majorité des sportifs se sont accordés sur le fait que le sponsoring et les aides financières avaient augmenté depuis environ cinq ans.

Les sportifs ont aussi souligné que le manque de reconnaissance par le grand public et les médias rendait la possibilité d'être identifié en tant que sportif de haut niveau plus complexe.

Luc a, par exemple, exprimé le fait qu'en France, si une personne est en situation de handicap, elle ne peut réussir à haut niveau que dans le milieu sportif spécifique et non dans le milieu sportif ordinaire : « (...) *bah voilà, c'est un peu la grande différence de la considération... en France... du sportif de haut niveau et du fait que... t'as un peu l'impression qu'en France si t'as un handicap tu peux... que faire du handisport de haut niveau* ». Selon lui, le fait de ne pouvoir pratiquer à haut niveau que dans le milieu spécifique, en France, induit une considération du pratiquant différente

L'analyse des entretiens menés avec les 21 parasportifs met en avant des processus de construction identitaire complexes.

Les sportifs interrogés, qui naviguent constamment entre milieux sportifs ordinaire et spécifique, à travers leurs déclarations, mettent en lumière un sentiment, commun, de différenciation, culturelle et organisationnelle entre sportifs de haut niveau et parasportifs de haut niveau. Ce sentiment rappelle ceux rapportés dans les travaux de Townsend et al. (2018) et Shakespeare & Watson (2002) sur la difficulté de la construction identitaire des PSH. Ils ont, en effet, exploré les difficultés rencontrées par les PSH, à pouvoir se détacher de cette représentation de PSH et ainsi se sentir totalement libre de choisir l'identité ou les identités qu'elles souhaitent : femme ou homme, sportive ou non, hétérosexuelle ou non, parent ou non, en couple ou non, militante ou non... Ainsi, par exemple, Luc a souligné le fait qu'il aimerait se réaliser en tant que sportif « *tout court* » et non parasportif mais qu'en France, cette liberté ne lui semble pas accessible. Luc a revendiqué qu'il devrait être possible pour toute personne avec un handicap de concourir face à qui elle le souhaite, que le concurrent soit dit valide ou non, et de la même manière que toute personne dite valide puisse concourir dans une pratique dite valide ou parasportive.

Becker (1963) et Goffman (1963) ont souligné l'importance des représentations sociales sur les individus considérés comme en dehors de la norme, dans leurs constructions identitaires. Ici le parasportif est avant tout identifié comme une PSH qui pratique le sport à haut niveau et non comme un sportif de haut niveau qui a une déficience motrice et/ou sensorielle. Ce que souligne, entre autres Luc, a des conséquences sur les processus de construction des identités et trajectoires des personnes concernées. Ces chercheurs ont suggéré qu'être désigné comme appartenant à une minorité et qu'être qualifié de hors norme, influe (Goffman, 1963) fortement les constructions identitaires des PSH et celles de leur entourage. Ces représentations placent les PSH dans une situation « d'anormalité », les amenant soit à développer une identité qui leur permettrait de se rapprocher de la norme dominante et de tendre ainsi à une intégration positive ; soit au contraire, à se construire en opposition à cette norme dominante au risque d'être discriminé. Les PSH peuvent aussi souhaiter atteindre un objectif (sportif, musical ou autre) considéré comme hors norme car exceptionnel et qui paradoxalement favorisera une construction identitaire reconnue par la norme dominante.

19 parasportifs sur les 21 interrogés ont discuté de la mixité qu'ils nomment fréquemment, « handi-valide ». Ils ont évoqué des interactions relativement limitées avec les sportifs des équipes de France dits valides. Certes, les parasportifs interrogés s'entraînent, pour la grande majorité, au quotidien avec des sportifs dits valides. Mais, pour autant, dès qu'il s'agit des regroupements équipe de France ou des compétitions, la mixité est limitée au temps et au lieu géographique de la compétition faisant des temps sportifs partagés quasiment inexistantes. Lorsqu'il y a mutualisation, c'est-à-dire des temps de préparation sportive communs entre les sportifs dits valides et les parasportifs, elle est alors, la plupart du temps, exclusivement réservée aux pôles jeunes valides ou aux groupes France jeunes valides. Cette absence de mixité, pour les autres sportifs, engendre des difficultés pour certains des parasportifs à qualifier leurs identités sportives d'équivalentes à celles de sportifs dits valides.

Pour 17 parasportifs, une déception semble exister à ne pas inciter une mixité plus constante. Ce sentiment s'est souvent dessiné progressivement au cours des échanges lors des entretiens, à mesure que les différents thèmes traitant des conditions de stages, de la déficience, de l'inclusion, ont été abordés. L'argument le plus souvent mis en avant, à inciter davantage de mixité, serait la possibilité d'étoffer

le niveau, « de tirer le niveau vers le haut ». Les parasportifs ont aussi expliqué que cette mixité pourrait à terme être aussi bénéfique pour les sportifs dits valides. « (...) et je trouve ça dommage parce qu'en fait... c'est quand même qu'ils te tirent vers le haut quoi. Oui il y aura toujours le handicap qui fera que... tu performeras peut-être moins que le valide, mais en attendant, c'est ce qui te tire vers le haut... d'aller toujours plus loin quoi. C'est pour ça que pour moi, ça serait hyper intéressant de mêler un pôle Elite handisport et un pôle Elite valide. Oui il y aura une différence de niveau mais en même temps je pense qu'en termes d'engagement et de persévérance, un athlète handisport, aura quand même beaucoup à apprendre... je dis un athlète handisport de haut niveau mais qui est vraiment dans la performance... aura aussi à apprendre à un valide et inversement. Mais ça ce n'est pas encore acquis » (Amélia).

Deux parasportifs ont clairement indiqué qu'il y avait trop de différence de niveau entre les sportifs de haut niveau dits valides de leur discipline sportive et les parasportifs de haut niveau et de ce fait, comprennent la faible fréquence de temps sportifs partagés.

Par ailleurs, on peut supposer que si la mixité était favorisée dans la préparation sportive, elle pourrait participer à un changement de regard sur ce qui est qualifié de handicap tout en favorisant le développement d'une organisation plus professionnelle du parasport en France.

16 des 21 sportifs ont évoqué dans leurs entretiens des éléments portant sur l'organisation parasportive du sport qu'ils pratiquent dans d'autres pays que la France ; parlant d'une professionnalisation bien plus importante, notamment dans les pays anglo-saxons, avec un accompagnement humain et financier plus conséquent et similaire aux sportifs dits valides. Ainsi, un parasportif explique qu'il apprécie ne pas avoir d'obligations trop nombreuses dans le cadre de sa préparation sportive, à partir du moment où il n'est pas rémunéré ; et d'ajouter qu'il voudrait bien mettre en place une préparation sportive correspondant celle qui pourrait être mise en place par des sportifs professionnels à la condition d'être rémunéré pour cela : « (...) là-dessus pas trop... j'aime bien le fait qu'on n'est pas trop... pas trop de conditions c'est-à-dire... exemple on n'a pas d'obligation à faire telle ou telle chose. Parce que pour moi, du moment qu'on n'est pas rémunéré pour faire ce qu'on fait, c'est compliqué d'obliger les gens à faire telle ou telle chose. En tout cas pour moi. (...) c'est au coach, on voit rapidement qui s'est entraîné, et qui ne s'est pas entraîné hein. Sur un terrain. Après c'est à lui de faire ses choix. Et de dire bah voilà lui c'est un bon élément mais il n'a

pas joué le jeu, il ne s'est pas entraîné, je vais prendre quelqu'un qui s'est plutôt bien entraîné... voilà moi j'aime bien cette liberté (...). Oui ça ressemble à du professionnalisme mais derrière pour moi, donc dans ces moments-là si on se professionnalise dans ces moments-là, et bah il faut vraiment que ça devienne notre travail, un peu comme les Anglais par exemple, on joue contre les Anglais, ils sont devant nous, mais c'est aussi des mecs qui sont... qui ont un nombre d'heures d'entraînement obligatoires certes dans chaque semaine, ils ont des regroupements beaucoup plus fréquemment que nous. Et surtout bah ils sont rémunérés, chaque mois minimum ils touchent 2 000 euros ».

Ces différentes expériences permettent de constater que les constructions identitaires sportives des parasportifs interrogés est complexe car elle mobilise des concepts liés à la fois à la pratique sportive à haut niveau, aux déficiences mais aussi aux représentations sociales du handicap dans nos sociétés modernes et dans le sport de haut niveau.

C'est au sujet de ces questions relatives aux constructions identitaires des parasportifs, ayant une déficience intellectuelle et/ou autistique, qu'a porté la troisième étude de la thèse. Comme présenté dans la partie Introduction de cette thèse, suite à la décision ministérielle du 1^{er} janvier 2017 permettant aux fédérations spécifiques et ordinaires de solliciter la délégation du public en situation de handicap, seules 4 fédérations ordinaires ont demandé et obtenu la délégation pour le public ayant une déficience intellectuelle et/ou psychique (contre 26 pour le public ayant une déficience motrice et/ou sensorielle). Ce constat nous a questionnés sur l'appropriation de la déficience intellectuelle et/ou psychique par les fédérations ordinaires, qui semble davantage complexe. Aussi, cela amène à s'interroger sur la manière dont les sportifs ayant une déficience intellectuelle (DI) et/ou psychique développent leur projet de performance, ainsi que sur les processus de construction identitaire de ce public ; dans un contexte d'inclusion qui semble plus compliqué à appréhender pour le milieu sportif ordinaire.

IV.3. Étude 3 : les stratégies d'optimisation de la performance et les constructions sportives identitaires des sportifs de haut niveau ayant une DI et/ou TSA, dans un contexte de contacts mixtes

L'analyse des données issues des entretiens et de l'observation participante, a mis en lumière le travail complexe et diversifié de construction des identités sportives des sportifs ayant une DI et/ou TSA (Déficience Intellectuelle et/ou Troubles du Spectre de l'Autisme).

Les entretiens semi-directifs, les observations et échanges informels ont permis d'appréhender les différentes façons dont sont mobilisés les facteurs d'optimisation de la performance, ainsi que des stratégies d'adaptation mises en place par les sportifs DI et/ou TSA pour optimiser leurs performances. Les données récoltées ainsi que leurs analyses ont contribué à saisir les différentes expériences des sportifs enquêtés ainsi que leurs constructions sportives identitaires dans un contexte institutionnel favorisant les contacts mixtes.

IV.3.1. La réalité contextuelle et organisationnelle des contacts mixtes : la mobilisation des facteurs d'optimisation de la performance et les stratégies d'optimisation de la performance

Les 15 parasportifs ayant une DI et/ou TSA (dont 8 athlètes, Anthony, Régis, Gwen, Gaëtan, Valérie, Rodrigue, Fabrice et Nadine et 7 pongistes, Dominique, Armand, Teddy, Pascal, Tony, Tanguy, Louis), s'entraînaient tous, à l'exception d'une parasportive (Valérie), dans un groupe d'entraînement mixte, soit avec des sportifs dits valides et d'autres parasportifs. Pour autant, les 15 parasportifs interrogés étaient à la fois sportivement intégrés dans le circuit sportif adapté dans le cadre des stages et des compétitions internationales, et dans le circuit sportif ordinaire lors des compétitions de club, régionales et nationales⁴⁹. Ces sportifs évoluaient donc tous dans des relations interpersonnelles diverses dans un contexte où certains codes sociaux de ces deux milieux sportifs peuvent être différents (salutations, contacts

⁴⁹ Les disciplines athlétisme et tennis de table sont sous la responsabilité de la FFSA pour les compétitions et le haut niveau. Les sportifs ayant une DI et/ou TSA participent aux compétitions nationales et internationales du circuit organisé par la FFSA. Toutefois, les compétitions départementales, régionales et nationales organisées par la fédération ordinaire (ici la Fédération Française d'Athlétisme et la Fédération Française de Tennis de Table).

physiques, expressions faciales, paroles...) (Marcellini, 2006). Dans le sens goffmanien du terme, l'interaction interpersonnelle se compose d'un système de règles de bonne présentation (adapter le langage approprié), de bonne gestuelle (utiliser la bonne distance physique avec les autres, contrôler ses expressions faciales...). Les individus doivent réussir à décrypter ces règles et à les incorporer afin de faire « bonne figure » lorsqu'ils interagissent. Ces situations, d'interactions interpersonnelles entre sportifs dits valides et sportifs ayant une DI et/ou TSA, par exemple, s'apparente à ce que Goffman (1963) a défini comme les « contacts mixtes ». Ces derniers ont lieu lors de moments partagés entre des personnes dites valides et stigmatisées, et dont nous avons détaillé la définition dans le chapitre intitulé Cadrage théorique. Dans ces travaux et plus particulièrement dans Stigmaté (1963), Goffman a expliqué que toute personne qui s'écartait de la norme, par sa gestuelle ou encore sa manière de parler par exemple, pouvait être stigmatisée. La norme, dans le sens goffmanien, est un ensemble de règles, certaines juridiques et officielles, d'autres tacites et informelles. Celles tacites sont caractérisées par des attitudes appropriées, des attentes mutuelles (par exemple la manière de dire bonjour, de répondre aux autres...). Et lorsque ces règles d'interactions ne sont pas respectées, il est alors attendu des justifications, des excuses de l'individu concerné. Les personnes en situation de handicap, notamment les personnes ayant des déficiences intellectuelles et/ou psychiques peuvent être stigmatisées par les personnes qui répondent à ces normes, notamment celles tacites. Ainsi, parmi les 15 parasportifs enquêtés, certains présentaient des troubles cognitifs plus ou moins importants, pouvant, être considérés comme différents de la norme établie. Les sportifs ayant une DI et/ou TSA en côtoyant en permanence les milieux sportifs ordinaire et parasportif, sont amenés à vivre des contacts mixtes.

Il a semblé alors opportun de se demander, comment dans le contexte d'organisation sportive décrit plus haut, où les sportifs ayant une DI et/ou TSA naviguent entre milieux ordinaire et spécifique, ces derniers mobilisent les facteurs d'optimisation de la performance.

IV.3.1.1. L'entraînement, la préparation physique et mentale, la diététique et la récupération sont différemment mobilisés par les sportifs.

Les facteurs que sont l'entraînement, la préparation physique, la préparation mentale, la diététique et la récupération, ont été mobilisés de manière diversifiée, à la fois à titre individuel par les sportifs mais aussi en fonction des organisations de leurs disciplines respectives.

1.1.1.1.11 L'entraînement et la préparation physique : organisations et finalités

Les huit athlètes ayant une DI et/ou TSA ayant participé aux entretiens, ont déclaré des temps d'entraînement variés, de trois à cinq séances par semaine à 12 à 13 séances par semaine ; tandis que les sept pongistes ont indiqué s'entraîner tous les jours de la semaine et consacrer majoritairement leurs week-ends à des compétitions.

Les huit athlètes (Anthony, Régis, Gwen, Gaëtan, Valérie, Rodrigue, Fabrice, et Nadine) ont expliqué que la préparation physique était principalement intégrée dans les séances d'entraînement. A l'exception de l'un d'entre eux, Régis, qui a exprimé ne faire que « *quelques abdominaux le soir* », les sept autres athlètes ont indiqué mettre en place des séances spécifiques de préparation physique, essentiellement de la musculation, au moins une fois par semaine. Ces séances étaient organisées par leurs entraîneurs respectifs, excepté pour Gaël qui a indiqué bénéficier des services d'un préparateur physique dans son encadrement sportif.

En tennis de table, l'organisation était différente. Deux pongistes (Louis et Teddy) ont rapporté intégrer la préparation physique dans leur programmation quotidienne. Ainsi, Louis, a expliqué que la préparation physique, mise en œuvre plusieurs fois par semaine, lui permet d'être préparé mentalement pour la performance ; en contribuant à « *ce que son corps et sa tête soient bien et puissent réussir à gagner* ». Teddy a aussi indiqué mettre en place des séances de préparation physique, plusieurs fois par semaine. Selon lui, le fait de faire de la musculation, des étirements, de mettre en place des séances de yoga, favoriserait son bien-être physique et mental pendant ses matchs.

Tandis que Dominique, Armand, Pascal, Tony et Tanguy ont expliqué mettre en œuvre des séances spécifiques de préparation physique, mais avec des finalités et des organisations différentes, contrairement aux athlètes pour qui les finalités et l'organisation étaient identiques.

Ainsi, Dominique et Armand, ont rapporté réaliser des séances de préparation physique programmées par l'encadrement technique de la Fédération Sportive de Sport Adapté. Dominique a expliqué être satisfaite de cette organisation, et ce notamment parce que ces séances ne sont pas organisées au sein de son club ordinaire. Armand a semblé aussi satisfait de ce mode de fonctionnement proposé par la FFSA car sans cette dernière, il a expliqué qu'il n'aurait pas fait de préparation physique puisqu'il a mentionné ne pas souhaiter en mettre en place dans son club ordinaire.

Pascal et Tony, quant à eux, ont indiqué mettre en place des séances de préparation physique dans un autre but que celui de l'optimisation de leurs performances. Pour Pascal, la préparation physique avait pour finalité essentielle de sculpter son corps, sans y associer donc une finalité de performance qu'il attribue avant tout à des qualités mentales. Tony a, quant à lui, indiqué mettre en place cinq à six séances consacrées à la préparation physique par semaine, non pas pour améliorer ses performances en tennis de table donc mais plutôt pour favoriser son bien-être permettant « *une décharge, un défoulement* ».

Enfin, Tanguy a mentionné l'importance de la préparation physique pour « *être prêt pour les matchs et tenir tous les matchs... si on veut aller au bout* », sans toutefois avoir intégré ce facteur dans sa préparation sportive quotidienne. Il a ajouté se maintenir en forme par toute l'activité sportive qu'il fait et suivre les conseils des entraîneurs de son club valide : « *Si on me conseille de, de... courir, heu... heu, ou de faire... je sais moi, des abdos... bah je vais les faire... tout seul ou avec les autres* ».

1.1.1.1.12 La préparation mentale

Les athlètes comme les pongistes ont associé la préparation mentale à une notion de « bien-être », d'évacuation du stress.

Quatre athlètes (Gwen, Gaëtan, Nadine et Fabrice) et trois pongistes (Dominique, Tanguy et Louis) ont déclaré réaliser des séances de préparation mentale avec un psychologue ou sophrologue pour mieux gérer le stress notamment lors des compétitions, des périodes de blessures et pour développer leur confiance. Sur ces sept sportifs, cinq (Gaëtan, Fabrice, Dominique, Tanguy et Louis) ont mobilisé ce déterminant dans une optique d'amélioration de leurs performances sportives. Tanguy a ainsi exprimé « *Ah oui ça m'aide, je vois maintenant je m'énerve plus. Maintenant j'ai passé un cap dans le sport, je suis vraiment content maintenant* ». Et les deux autres athlètes, Gwen et Nadine, ont commencé à voir un psychologue, initialement, pour les aider à la gestion de leur stress mais aussi vis-à-vis du manque de confiance lié à leurs déficiences respectives. Elles ont ajouté avoir réalisé que ces séances leur avaient également permis d'optimiser leurs performances sportives. Gwen a déclaré : « *Heu...oui franchement depuis que heu... depuis j'y ai des aides, au départ pour ma déficience, ça... ça me permet de me concentrer plus au niveau des entraînements* ».

Les trois autres athlètes (Anthony, Régis et Rodrigue) et quatre pongistes (Armand, Pascal, Tony, Tanguy) ont expliqué ne pas mettre en place de séances de préparation mentale. Pour la majorité d'entre eux, ils ont indiqué ne pas en ressentir le besoin, ou encore avoir déjà leurs propres stratégies pour ne pas se laisser envahir par le stress (écouter de la musique, parler avec les proches ou avec leur entraîneur). Seul un pongiste (Tony) a indiqué ne pas souhaiter faire de séances de préparation mentale actuellement car il explique avoir vu de nombreux psychologues dans le cadre de sa déficience psychique et que cela ne s'est jamais bien passé. Il précise qu'il a perdu toute confiance en ces professionnels, même s'il a conscience que cela pourrait être utile dans le cadre de sa performance sportive.

1.1.1.1.13 Le suivi diététique

Concernant le suivi diététique, exceptée Dominique (tennis de table), aucun des 15 sportifs ayant une DI et/ou TSA ayant participé aux entretiens, n'a rapporté avoir un suivi spécifique, avec un spécialiste. Pascal et Tony (pongistes) ont tous les deux expliqué qu'ils auraient pu bénéficier d'un suivi, mais qu'ils n'avaient pas encore pris contact avec la personne spécialisée par manque de motivation. Pascal a ajouté qu'il pensait pouvoir « *se débrouiller tout seul* ».

Armand, Louis et Teddy (tennis de table) ont expliqué être accompagnés par leurs parents sur la diététique. Ils indiquent que ces derniers leur auraient appris à équilibrer leurs repas, en sachant, par exemple, ce qu'il est préférable de manger ou non et expliquent se sentir suffisamment experts sur le sujet.

Anthony, Gwen et Régis (athlétisme) ont, eux, indiqué pouvoir en parler avec leur entraîneur, qui les conseille sur les aliments à privilégier ou non et qui leur dit s'ils ne font pas ce qu'il faut au niveau diététique.

Dominique et Tanguy (tennis de table) ont tous les deux disent avoir rencontré des difficultés sur le plan diététique. Dominique a expliqué connaître des moments de stress durant lesquels elle grignote. La diététicienne qu'elle voit lui apprend à essayer de mieux contrôler ces moments de stress. Quant à Tanguy, il a relaté « *avoir conscience de faire n'importe quoi sur le plan alimentaire* ». Toutefois, il a ajouté ne pas se sentir capable de gérer l'ensemble des facteurs d'optimisation de la performance en même temps et préférer les prioriser (Joncheray et al., 2018). Il a expliqué avoir « *une addiction au sucre et aux mauvais aliments* » mais comme cela n'a pas d'impact sur son poids, il se dit qu'il peut attendre avant de mettre en place ce facteur.

1.1.1.1.14 La récupération

Tous les athlètes ont associé spontanément les séances de récupération à la notion de coupure dans la pratique sportive, à du repos. Pour autant, au fur et à mesure des échanges, ils ont indiqué mettre en place des footings de récupération, être vigilants vis-à-vis de leur sommeil, faire des séances de cryothérapie – ils indiquent avoir tous essayé mais ne pas la pratiquer régulièrement –, faire des séances de

kinésithérapie, faire des séances de balnéothérapie. Seul Régis (athlétisme) a exprimé ne pas avoir identifié d'utilité à voir un kinésithérapeute, et préférer consacrer ce temps à voir sa petite amie et ses amis.

L'ensemble des pongistes ont exprimé la difficulté qu'ils avaient à accepter de prendre des temps de récupération, dans le sens « *sans pratique du tennis de table* ». Tous ont rapporté que le fait de « *couper avec le ping* » était compliqué. Seul, Tanguy, a ajouté que même si cela n'était pas facile, il profitait de ce temps libre pour voir ses amis (comme Régis, athlète).

Louis et Teddy, même s'ils ont finalement intégré ce facteur dans une stratégie d'optimisation de leurs performances, ont indiqué avoir eu besoin de temps pour être convaincus de son utilité. Louis a expliqué qu'il ne comprenait pas comment le fait de ne pas « *jouer tout le temps au ping* » pouvait être bénéfique pour performer. Et, c'est lorsqu'il a intégré le milieu du sport adapté, que ses entraîneurs lui ont expliqué les différentes manières de récupérer : les soins de kinésithérapie, la récupération active, l'importance du sommeil..., et de quelles manières ces temps pouvaient être bénéfiques sur le corps et le mental. C'est pourquoi, durant son entretien, Louis a particulièrement mis en avant le fait que la préparation physique et la préparation mentale étaient des leviers pour « *qu'il se sente bien dans son corps et dans sa tête* ». Il associait ces deux facteurs à des outils de récupération, plaçant cette dernière comme le facteur nécessaire à la performance en tennis de table. Teddy, lui, a été conseillé par son entourage familial, qui travaille dans le milieu paramédical, pour mettre en place des séances de kinésithérapie, des douches froides/chaudes, dans une optique d'optimisation de ses performances.

Pascal a indiqué avoir besoin « *de pratiquer le ping de manière intensive (...) Je m'ennuie très vite, même pendant les vacances (...) La récupération je la vois en fait comme une bonne hygiène de vie* ». Par cela, il entend qu'il indique être attentif à son sommeil, à son alimentation, et avoir mis en place des routines quotidiennes d'échauffement. Toutes ces attentions permettraient, selon lui, de mieux récupérer et ainsi d'être en forme pour les compétitions. Il a rapporté ne pas percevoir les séances de kinésithérapie comme des séances facilitant la récupération, et que ces dernières ne sont utiles qu'en cas de blessure importante. Pour Pascal, la récupération se fait de manière autonome, au quotidien.

Pour Dominique, comme pour Tony, la récupération consistait à se reposer lorsqu'il n'y avait pas entraînement ou compétition.

Enfin, pour Armand, le fait de devoir faire autre chose que de pratiquer son sport, a été perçu presque comme un frein à ses performances. Selon lui, « *les moments sans ping, c'est des moments sans progression* ».

L'analyse de ces extraits d'entretien montre à quel point les sportifs, particulièrement les pongistes, définissent différemment ce qu'est la récupération mais aussi la façon dont ils l'utilisent. En effet, les athlètes à l'exception de Régis, ont tous parlé de la récupération dans des termes communs (footing de récupération, cryothérapie, kinésithérapie...). Seule la fréquence des séances de récupération s'est avérée différente entre les athlètes.

D'une manière générale, concernant les facteurs de la performance que sont l'entraînement, la préparation physique et mentale, la diététique et la récupération, il est constaté des résultats qui diffèrent quelque peu de ceux de la première et deuxième étude. En effet, les données issues du questionnaire et des 21 autres entretiens, ont indiqué une mobilisation croissante (Burlot et al., 2018 ; Joncheray et al., 2018) de tous ces facteurs. Concernant les sportifs ayant une DI et/ou TSA, qui ont participé aux entretiens, la préparation mentale et le recours à un suivi diététique (Joncheray et al., 2018) sont intégrés de manière moins systématique que les parasportifs sollicités dans la première et deuxième études de cette thèse.

Les travaux de Beldame et al. (2016) avaient mis en évidence une structuration du sport de haut niveau qui avait évolué depuis 2010 et l'ouverture de structures dédiées au haut niveau pour les sportifs ayant une DI et/ou TSA (les pôles France jeunes). Il est effectivement observé que la grande majorité des athlètes et des pongistes qui ont indiqué mobiliser de la préparation mentale et un suivi diététique ont effectué les séances dans et avec les acteurs de ces pôles. En effet, sur les sept athlètes et pongistes ayant expliqué mettre en place de la préparation mentale, cinq le font dans les structures. Seules Gwen et Nadine se sont organisées à l'extérieur des pôles, mais certainement parce qu'initialement, elles avaient mobilisé ce facteur en lien avec leur déficience et non pour la performance sportive. Enfin, la seule pongiste (Dominique) qui a expliqué être suivie par un diététicien, effectue les séances lorsqu'elle est présente sur le pôle.

Ces constats interrogent sur le rôle éventuel que la navigation permanente entre les milieux sportifs ordinaire et spécifique induit sur la mobilisation ou non de ces deux

facteurs de performance (Goffman, 1963). Est-ce que si les sportifs ayant une DI et/ou TSA organisaient leur préparation sportive uniquement sur les pôles, les deux facteurs, la préparation mentale et le suivi diététique seraient davantage intégrés ? Est-ce que le fait d'être à la fois suivi, dans sa préparation sportive, en milieu ordinaire et en milieu spécifique, modifie l'organisation des facteurs de la performance ?

Après avoir exposé la manière dont les parasportifs appréhendaient, dans leur préparation sportive, les facteurs que sont l'entraînement, la préparation physique et mentale, la diététique et la récupération, il va maintenant être présenté des éléments concernant la gestion de la blessure ainsi que la classification.

IV.3.1.2. La gestion de la blessure et la classification dans l'organisation de la préparation sportive

A l'exception d'un athlète, Régis, qui a déclaré arrêter totalement sa pratique sportive lorsqu'il était blessé, les 14 autres athlètes et pongistes ont indiqué avoir toujours continué à pratiquer et/ou à adapter leur pratique, lorsqu'ils avaient une blessure.

Une pongiste, Dominique, qui a connu une blessure de six mois et qu'elle qualifie d'assez douloureuse, explique avoir continué à faire des séances d'entraînement et de préparation physique adaptées, mais essentiellement sur le haut de son corps. Elle a suivi les recommandations du médecin et du kinésithérapeute du Centre de Ressource, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) dans lequel elle s'entraîne pour une reprise progressive, car elle ne souhaite pas « *avoir à nouveau une blessure comme ça, ah ça non !* ».

Quatre athlètes et un pongiste, Anthony, Fabrice, Rodrigue, Régis et Armand, ont expliqué avoir eu une ou des blessures relativement importantes, qui ne se sont pas produites pendant un entraînement ou une compétition sportive, mais en dehors de la pratique sportive : au travail, sur le trajet pour se rendre au travail, en se déplaçant à vélo, ou encore suite à des difficultés de gestion du stress et des émotions entraînant des problèmes cardiaques.

Louis (pongiste) a expliqué que selon lui, il existe des degrés de gravité des blessures qui ne demandent pas la même prise en charge, le même suivi. Il a indiqué être très fier de n'avoir jamais connu de blessures graves pour le moment et que c'est pour ça qu'en dehors des séances régulières qu'il réalise avec un psychiatre pour sa déficience intellectuelle, il n'a pas d'autres relations spécifiques avec des médecins.

Selon Tanguy (pongiste) il existe un lien direct entre le fait de se blesser et le soin apporter à s'échauffer, s'étirer, à mettre en place des routines en début et fin de séances afin de préserver son corps. Il a ajouté ne pas faire « *très attention à mon corps dans mon quotidien... mais contrairement à ce que pensent les gens, heu... bah je fais, fais très attention dans mon sport... (...) heu j'étire, je chauffe quoi... »*

L'analyse issue des données des 21 entretiens de la deuxième étude de cette thèse, indiquait que l'ensemble des sportifs ayant une déficience motrice et/ou sensorielle avait fait référence, lors des questions portant sur le sujet des blessures, au suivi médical réglementaire obligatoire (SMR). L'analyse des données des 15 entretiens des sportifs ayant une DI et/ou TSA n'a pas apporté les mêmes réponses. Aucun des 15 sportifs n'ont parlé du SMR. De même, lorsqu'ils ont été invités à parler de la classification, à l'exception d'un pongiste, Teddy, aucun des autres sportifs ayant une DI et/ou TSA, n'a exprimé de sentiments d'injustice, de tricheries ou d'incompréhension concernant la classification (Howe & Kitchin, 2017 ; Howe, 2008). Cette donnée, sur la classification, a semblé surprenante. En effet, les conditions d'éligibilité pour les Jeux Paralympiques des personnes ayant une DI et/ou TSA, présentées dans la partie Introduction, qui limitent les éventuelles sélections aux sportifs ayant un quotient intellectuel inférieur à 70 et uniquement dans trois disciplines (l'athlétisme, la natation, le tennis de table), auraient pu entraîner des ressentis plus forts à l'encontre du système de classification. Car, une partie relativement importante du public ayant une DI et/ou TSA n'a pas la possibilité de participer aux Jeux Paralympiques, ce qui aurait pu laisser penser que lors des entretiens semi-directifs, les sportifs auraient davantage abordé et questionné le sujet de la classification.

Parmi l'ensemble des 15 athlètes et pongistes interrogés, seuls deux pongistes (Tony et Pascal) ne présentaient pas les conditions d'éligibilité pour les Jeux Paralympiques.

La question de l'accès, relativement récent et encore restreint, à la participation aux Jeux Paralympiques des sportifs ayant une DI et/ou TSA, événement parasportif

international particulièrement médiatisé (Pappous, 2016, 2011), était l'un des questionnements initiaux de la thèse. Quelles pouvaient être les représentations et les ressentis de ce public sur la classification ? Si les Jeux représentaient l'évènement international le plus médiatisé, on pouvait supposer qu'ils devaient représenter un objectif sportif important. Aussi, il était possible de se demander si les sportifs ayant une DI et/ou TSA, se renseignaient davantage sur le système de classification afin d'optimiser leurs chances de présenter un dossier éligible à la classification ouverte aux Jeux Paralympiques.

Comme Howe & Kitchin (2017) et Howe (2008) l'ont montré, les Jeux Paralympiques représentent une compétition internationale de référence dans le parasport, notamment par sa médiatisation bien plus importante que celle des autres compétitions internationales parasportives. L'enjeu de la classification, soit le fait de présenter un dossier médical qui permettrait de correspondre aux critères d'éligibilité aux Jeux Paralympiques (quotient intellectuel inférieur à 70, attestations de psychiatres ou psychologues relatant de difficultés à appréhender certaines situations sociales, par le langage, les comportements...) serait donc, selon Howe, conséquent. Ce dernier a démontré que la classification était souvent mal vécue, source de stress et parfois d'injustice. Pour autant, dans ses travaux traitant de la question de la classification, Howe a essentiellement étudié les sportifs ayant des déficiences motrices et sensorielles. Dans le cadre de ce travail de thèse, des représentations complexes et ambivalentes sur la classification ont été, aussi, bien plus explicitées par les parasportifs ayant une déficience motrice et/ou sensorielle que par les parasportifs ayant une déficience intellectuelle et/ou psychique. Nous pourrions faire l'hypothèse que les conditions, plus restrictives, d'éligibilité à la classification pour être sélectionnés aux Jeux Paralympiques, amènent les sportifs ayant une DI et/ou TSA à porter un intérêt moindre aux Jeux et ainsi ne pas les considérer comme un objectif sportif aussi important. D'autant plus, qu'il existe d'autres compétitions internationales proposées par dans le circuit compétitif international spécifique, comme les Global Games⁵⁰.

Par ailleurs, il a été observé, chez les pongistes interrogés, ainsi que lors d'échanges informels avec le staff (données inscrites dans le journal de terrain), un

⁵⁰ Les Global Games, ou Virtus Global Games, ou encore les Jeux Globaux Virtus, sont des compétitions multisports et ouverts à l'ensemble des nations, organisées par Virtus, tous les quatre, pour le public ayant des déficiences intellectuelles, psychiques et autistiques.

réel intérêt aux résultats sportifs en milieu ordinaire et au classement national « valide ». Par exemple, pour trois pongistes (Pascal, Tanguy et Tony) obtenir le meilleur classement national valide, représentait même l'objectif principal de leur saison sportive. Il est important de préciser que parmi ces trois pongistes, seul un est éligible aux Jeux Paralympiques (JP). Aussi, le nombre restreint de sportifs non éligibles aux Jeux n'est peut-être pas représentatif. Pour autant, il est déjà intéressant de constater que les deux pongistes non éligibles aux JP n'ont jamais rapporté de déception à ne pas pouvoir y participer et que Tony, qui est éligible, n'a pas positionné l'objectif des Jeux Paralympiques comme son objectif sportif principal.

Cette dernière observation concernant Tony qui ne situe pas les Jeux Paralympiques comme sa première finalité sportive, a amené à considérer un peu plus précisément les structurations des disciplines – le tennis de table et l'athlétisme – pratiquées par les sportifs ayant une DI et/ou TSA appartenant à l'échantillon de cette troisième étude de thèse.

1.1.1.1.15 Le tennis de table adapté et l'athlétisme adapté : des structurations différentes

Le tennis de table

L'analyse des données issue des entretiens, ainsi que de l'observation participante, a mis en lumière un élément important, commun à l'ensemble des sept pongistes faisant partie de l'échantillon. Contrairement aux athlètes, leurs objectifs sportifs sont davantage tournés vers ceux du milieu sportif ordinaire. En effet, les sept pongistes ont explicité l'importance que revêt le classement national valide, soit le classement qu'ils ont au niveau national parmi tous les pongistes du milieu ordinaire.

De plus, pour cinq d'entre eux (Tanguy, Tony, Pascal, Teddy et Armand), lorsqu'il leur a été demandé quel était leur meilleur souvenir, ils ont associé ce dernier à un événement du milieu sportif ordinaire. Ainsi, Tanguy a raconté sa victoire « à la belle » contre un joueur dit valide : « *Ah j'adore ça... je suis en..., un vrai compétiteur... je ne lâcherai rien. Samedi je jouais contre un 16, je perds toujours... (normalement) au 3ème set, ... (et là)... je perds 2 sets à 1, je perds 7 à 1... je remonte... et je gagne*

à la belle, 11/9 ». Tanguy a expliqué que les autres fois, contre un joueur de ce niveau, il perdait toujours mais que là, alors qu'il était mené deux sets à 1, et 1/7, il est remonté, a gagné le quatrième set puis le cinquième set 11/9. Il était très fier de ce résultat.

Il en est de même pour Tony, qui a raconté que son meilleur souvenir était lorsqu'il avait gagné contre un Français, « bien classé », à la belle : « *C'était dans une compétition dans le sud de la France, et tout le monde jouait... et du coup comme comme je joue quand je suis en rute... du coup je fais 'tcho' et tout... (sourire), et du coup tout le monde s'est arrêté de jouer, ils sont venus tous aux gradins heu nous voir jouer. Du coup y'a... y'avait tout le monde autour, c'était impressionnant... enfin ça allait quoi [...]. Quand tu... quand tu prends 30 points sur un match c'est bien ! (sourire).*

Quant à Louis et Dominique, lorsque la question du meilleur souvenir a été posée, ils ont demandé : « *en valide ou en sport adapté ?* » (Louis).

La structuration du tennis table est basée sur un fonctionnement compétitif du milieu ordinaire. Si les compétitions internationales, lorsque les pongistes ayant une DI et/ou TSA y sont sélectionnés, sont organisées par le milieu spécifique, les compétitions départementales, régionales et nationales sont, elles organisées par le milieu ordinaire. Aussi, tous les pongistes participent à ces compétitions du milieu ordinaire, à la fois en équipe avec leur club ordinaire, mais aussi en compétition individuelle. En tennis de table, la reconnaissance du niveau de performance est la résultante d'un classement national (puis international pour les meilleurs). Et, pour améliorer ce classement, les pongistes doivent participer à un nombre conséquent de tournois et y performer. Cette structuration favorise les sportifs ayant une DI et/ou TSA à prendre part, de manière individuelle, tout au long de l'année, à de nombreuses compétitions du milieu ordinaire. Aussi, ils fréquentent, en dehors des stages et compétitions FFSA, essentiellement le milieu compétitif dit valide.

Les observations inscrites dans le journal de terrain, corroborent cette importance de la performance dans le milieu ordinaire et du classement national valide, y compris dans les conversations avec les entraîneurs. Ces derniers sont attentifs aux résultats des sportifs ayant une DI et/ou TSA dans les compétitions du milieu ordinaire et à leur progression ou non dans le classement national.

Il est intéressant de constater que les pongistes ayant participé aux entretiens ont apporté davantage de détails, que les athlètes, sur leurs ressentis quant aux différentes relations interpersonnelles rencontrées entre milieux ordinaire et spécifique. Ils ont aussi indiqué souhaiter entretenir des contacts avec des personnes

du milieu ordinaire, dans leur vie personnelle et/ professionnelle. Ainsi, Louis, Pascal, Tony et Tanguy ont raconté développer des relations interpersonnelles avec d'autres sportifs du milieu ordinaire. Ils ont indiqué faire des sorties avec eux, en dehors des temps sportifs ; « *moi j'ai des amis du ping et tout, je me sens vraiment bien et tout* » (Louis). Et d'une manière générale, leur cercle amical et social s'oriente davantage vers des personnes dites valides.

A l'exception de Tony qui relate ne pas savoir « *réellement quel handicap* » il a, Louis, Pascal et Tanguy ont expliqué savoir qu'ils avaient une déficience intellectuelle et/ou un trouble autistique. Pour autant, ils suggèrent avoir acquis suffisamment de compétences sociales pour s'insérer dans le milieu ordinaire, sportif ou extra-sportif. S'ils ont réussi à mettre en place des stratégies d'adaptation leur permettant de s'insérer sportivement dans le milieu ordinaire alors ils disent se sentir capables de reproduire ces stratégies dans le milieu socioprofessionnel. Louis, Pascal, Tanguy et Tony ont exprimé un lien fort entre cette capacité à s'insérer dans le milieu sportif ordinaire et celle d'optimiser leurs performances. Pour ces quatre pongistes, la reconnaissance de leurs performances sportives nécessitera une reconnaissance par les pairs du milieu ordinaire.

Teddy a exprimé cette même idée, à savoir l'importance de la reconnaissance de la performance par le milieu sportif ordinaire. Pour autant, contrairement à Louis, Pascal, Tony et Tanguy, il a dit être en difficulté pour obtenir cette reconnaissance et il indique en souffrir. Il a expliqué ne pas comprendre et n'être pas satisfait du manque de reconnaissance de la part de ses entraîneurs du milieu ordinaire alors qu'il « *met tout en place, je mets absolument tout en place pour la performance* ».

Deux pongistes, Armand et Dominique ont relaté des habitudes de fonctionnement différentes dans leur vie sportive et extra-sportive. En effet, dans leur vie sportive, ils ont expliqué alterner, sans réelles difficultés, les contacts interpersonnels dans les milieux ordinaire et spécifique ; même s'ils ont tous les deux, indiqué se sentir davantage à l'aise lorsqu'ils s'entraînent ou sont en compétition en milieu spécifique. Et dans leur vie extra-sportive, ils ont mentionné rencontrer des difficultés relationnelles avec des personnes dites « valides ». Dominique a parlé de « *moqueries sur son handicap* » dans la rue, lorsqu'elle fait ses courses. Armand s'est remémoré des souvenirs peu agréables lors de formations en milieu ordinaire, avec des personnes qui « *se sont moquées, ont été méchantes avec moi* ».

L'athlétisme

Contrairement au tennis de table, l'analyse des données issue des entretiens avec les athlètes et de l'observation participante, n'a pas montré une valorisation des résultats obtenus en milieu ordinaire par les athlètes ayant une DI et/ou TSA.

Certes, les huit athlètes ayant une DI et/ou TSA ayant participé aux entretiens, ont rapporté participer aussi à des compétitions, départementales, régionales et nationales du milieu ordinaire, avec leur équipe du club ordinaire et à titre individuel. Pour autant, les compétitions départementales, régionales et nationales sont moins nombreuses que celles concernant le tennis de table (données inscrites dans le journal de terrain). De plus, les athlètes ayant une DI et/ou TSA, lorsqu'ils sont questionnés sur leurs résultats à ces différentes compétitions, répondent par rapport aux références de leurs performances (chronométriques ou en mètres pour les lancers et les sauts) personnelles ou à celles attendues pour être sélectionné aux compétitions internationales du milieu spécifique. Ainsi Gwen a expliqué qu'elle était très contente quand elle avait « *battu mon record personnel ... et du coup bah j'avais aussi fait les minima pour la sélection aux... bah je ne sais plus quoi... peut-être les Jeux* ». De même, les entraîneurs du milieu spécifique analysent les résultats par rapport aux références des performances du milieu spécifique (données inscrites dans le journal de terrain).

L'analyse des données issues des entretiens et des observations participantes montre à quel point l'objectif sportif des athlètes reste prioritairement tourné vers la réussite en milieu spécifique. Pour six des huit athlètes, les discussions sur leurs ressentis dans le milieu sportif ordinaire, ou sur d'éventuelles situations de stigmatisation, ont été moins étayées. A l'exception de Régis, comme cela a été présenté précédemment et va être détaillé ci-dessous au sujet des facteurs socioprofessionnels, la navigation sportive entre milieux ordinaire et spécifique semble être, pour les athlètes, un fait. Ils alternent les interactions entre les deux milieux, sans exprimer de difficultés particulières. Toutefois, l'essentiel de la mise en place des facteurs de la performance se fait en lien avec le milieu sportif spécifique.

De plus, à l'exception de Régis, les sept autres athlètes n'ont pas relaté de difficultés particulières dans leur vie extra-sportive. Toutefois, aucun des athlètes, excepté Régis et Gwen, n'a indiqué avoir développé des relations interpersonnelles avec d'autres sportifs dits valides, à la fois dans le milieu sportif et dans la vie extra-sportive (dont professionnelle).

IV.3.1.3. Les facteurs socioprofessionnels dans l'optimisation de la performance sportive

Parmi les huit athlètes ayant participé aux entretiens, sept étaient en emploi ou en formation. Seul, un athlète n'était ni en activité professionnelle, ni étudiant, et indiquait, par ailleurs, pas rechercher de travail. Ce dernier a expliqué posséder des diplômes qui pourraient lui permettre de chercher un travail, mais préférer se consacrer pleinement à la pratique du sport de haut niveau.

Les cinq sportifs exerçant une activité professionnelle (Anthony, Nadine, Rodrigue, Régis et Valérie) ont expliqué travailler en milieu protégé dans les espaces verts, le conditionnement ou la restauration. Ils bénéficiaient tous d'aménagement du temps de travail, afin de pouvoir participer aux stages et compétitions sportives. Régis a rapporté, lors de son entretien, qu'il préférerait travailler en milieu ordinaire. En effet, il a expliqué que travailler en milieu protégé lui pesait, car ses collègues, « *je ne les aime pas, ils s'énervent, ils se mettent en colère et ont des réactions bizarres* ». En travaillant au sein d'un milieu protégé, il a mentionné avoir l'impression « *d'être comme eux* », d'être étiqueté comme « *personne handicapée* ». Il est intéressant de constater que Régis a aussi été l'un des seuls sportifs à avoir explicitement demandé à intégrer un groupe d'entraînement dit valide. Il a rapporté qu'après s'être entraîné, seul, avec son entraîneur, pendant plus de dix ans, il « *en avait marre de s'entraîner seul* ». Il se sentait capable et souhaitait pratiquer avec des sportifs dits valides. Son entraîneur a accepté et a facilité son intégration dans un groupe d'entraînement avec des sportifs dits valides. Régis a ajouté que son entraîneur a alors pris le temps de discuter avec les autres athlètes du groupe d'entraînement : « *Bon après, mon entraîneur les a informés que... j'ai du mal à faire certaines choses, mais heu ils s'en foutent, parce que... quand ils m'ont vu... ben c'est quoi son handicap parce qu'on dirait que... il n'y a rien... non c'est vrai... on dirait pas qu'il est handicapé, et euh... il est comme nous, ils ont dit* ». Régis s'est demandé pourquoi cela ne pourrait pas fonctionner de la même façon dans le cadre de son travail. Il a indiqué qu'il pourrait et souhaitait aussi s'insérer dans le milieu professionnel ordinaire. Tout comme d'autres parasportifs ayant participé à la deuxième étude de cette thèse, Régis souhaiterait vivre, à la fois dans sa vie professionnelle et sa vie sportive, dans le milieu ordinaire. Régis a été, pour autant, le seul athlète à exprimer cette envie de ne plus travailler en milieu protégé et

de ne plus s'entraîner en milieu spécifique. Les quatre autres athlètes, insérés professionnellement en milieu spécifique, n'ont pas indiqué ne plus vouloir travailler en milieu spécifique. Ils étaient, en revanche, tous insérés sportivement dans des groupes d'entraînement mixtes « *handi/valides* ».

Les deux athlètes ayant indiqué être étudiants (Fabrice et Gwen) étaient pour l'un, en formation dans un Institut Médico-Éducatif (IME) et pour l'autre dans un lycée professionnel ordinaire. Pour autant, tous les deux se projetaient vers un emploi en milieu ordinaire.

Cette situation où les sportifs travaillent majoritairement en milieu spécifique semble concerner essentiellement les sportifs ayant une DI et/ou TSA. En effet, les résultats la première étude de la thèse avaient montré que sur les 94 sportifs en situation d'emploi, 86 avaient indiqué exercer en milieu ordinaire, cinq en milieu protégé et trois en milieux ordinaire et protégé. 91,5% des parasportifs avaient donc indiqué être insérés en milieu ordinaire ; tandis que la totalité des sportifs ayant une DI et/ou TSA ayant participé aux entretiens de la troisième étude de la thèse, et qui travaillaient, étaient insérés en milieu protégé.

Le constat d'une insertion professionnelle, très majoritaire des sportifs ayant une DI et/ou TSA en milieu protégé, semble assez symptomatique de la difficulté à inclure les personnes ayant une DI et/ou TSA (Marcellini, 2005). L'évolution du contexte institutionnel sportif et parasportif actuelle tend à renforcer ce point de vue. En effet, comme détaillé dans l'introduction de cette thèse, si les fédérations homologues ont, pour le moment, demandé et obtenu la délégation pour 26 disciplines concernant le public ayant une déficience motrice et/ou sensorielle ; elles n'en ont demandé et obtenu que quatre concernant le public ayant une déficience intellectuelle et psychique. Ces résultats semblent refléter une appropriation plus complexe de l'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle et psychique par le milieu ordinaire (Compte, 2017, 2005, 2003; Marcellini, 2007, 2005).

En tennis de table, parmi les sept pongistes interrogés, la seule ayant indiqué être insérée professionnellement, l'était aussi en milieu protégé. Les six autres pongistes étaient, pour deux d'entre eux (Louis et Armand) sans travail et ont indiqué ne pas être en recherche d'emploi ; les quatre autres pongistes (Teddy, Tanguy, Tony et Pascal) étaient en formation.

Ainsi, Louis et Armand, qui ne travaillaient pas, ont expliqué tous les deux avoir des diplômes mais ne pas souhaiter travailler pour le moment, afin de se consacrer pleinement à leur pratique sportive. Armand a ajouté que la situation allait devenir problématique car financièrement il n'avait pas le droit à des aides. D'après lui, la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) le considérerait « *apte à travailler en milieu ordinaire* » alors que lui et son entourage pensent au contraire qu'il ne serait pas apte. De ce fait, il a indiqué ne pas recevoir d'aides financières. Armand a expliqué qu'il pensait à une reconversion professionnelle après les Jeux de Tokyo. Louis a aussi indiqué commencer à réfléchir à une insertion professionnelle après sa carrière sportive à haut niveau, mais a ajouté qu'il ne savait pas si les métiers dans l'enseignement, qu'il envisageait, lui seraient accessibles par rapport à sa déficience autistique ; ni « *si j'aurais le niveau... heu bah... pour y arriver* ». Louis a expliqué que, pour le moment, les sponsors et aides institutionnelles lui permettent de vivre et d'être autonome financièrement et qu'il apprend, avec sa maman, « *comment gérer et placer son argent* ».

Tout comme Louis et Armand, Teddy souhaiterait lui aussi pouvoir se consacrer uniquement à la pratique du sport de haut niveau. Il a, en effet, expliqué faire des études, dans la restauration et les cuisines en collectivité, mais sans motivation ni intérêt pour ce qu'il apprend. Il a ajouté être « *avec des jeunes un peu spéciaux* », avec lesquels il n'entretient pas de bonnes relations. Ce qu'il voudrait réellement, c'est pouvoir réserver tout son temps à sa préparation sportive. Il explique réfléchir à devenir entraîneur après sa carrière sportive.

Tony a indiqué être en formation dans un institut spécialisé en cuisine et mécanique après avoir été renvoyé d'un établissement scolaire en milieu ordinaire. Il garde de la colère et un sentiment fort d'injustice de cette exclusion tout en expliquant qu'il en est, néanmoins, en partie responsable. Il a admis avoir « *des comportements chelous parfois* », mais il a également eu le sentiment d'avoir fait face à un manque de compréhension par rapport à « *sa différence* » dans le système scolaire ordinaire, notamment de la part des professeurs. Il a ajouté avoir été catalogué « *comme quelqu'un de bête sans essayer de me comprendre* ». Il ne sait pas très bien vers quelle profession s'orienter, toutefois, il a précisé qu'il souhaitait obtenir un emploi qui lui laisserait suffisamment de temps pour pratiquer le tennis de table, car même si c'est « *parfois exigeant, le ping mais c'est ce qui me sauve de mes déficiences et de mes comportements* ».

Enfin, Pascal et Tony ont expliqué suivre tous les deux une formation dans les métiers du sport, en milieu ordinaire. Si Pascal a une idée très précise de ce qu'il souhaite faire, - « *devenir préparateur physique, avoir une vie posée, simple, transmettre mon savoir et ma passion* » - ; Tanguy lui ne sait pas ce qu'il veut faire après. Il sait que les études qu'il suit peuvent lui permettre de devenir entraîneur, donc « *pourquoi pas, je verrai bien* ».

Une différence intéressante a été remarquée concernant les situations socioprofessionnelles des athlètes et pongistes ayant une DI et/ou TSA. Tous ceux qui ont indiqué être insérés professionnellement, en milieu protégé, à l'exception de Régis, n'ont pas exprimé d'envie de quitter le milieu protégé pour le milieu ordinaire. Tandis, que tous ceux en formation, qu'ils étudient en milieu spécifique ou ordinaire, ont rapporté souhaiter ensuite travailler dans le milieu ordinaire.

Si des différences ont pu être notées entre athlètes et pongistes sur leurs manières de percevoir la vie sportive et la vie quotidienne, le souhait pour les étudiants de s'insérer ensuite dans le milieu ordinaire a concerné l'ensemble des sportifs ayant une DI et/ou TSA enquêtés, quelle que soit la discipline.

Pour autant, il est constaté un point commun entre six des sept pongistes (à l'exception donc de Dominique qui travaille déjà et en milieu protégé) et trois des huit athlètes (Fabrice, Gwen et Régis qui sont en formation) : celui d'aspirer à développer une vie socioprofessionnelle future dans le milieu ordinaire. Cette observation amène à questionner des facteurs autres que la discipline, susceptibles d'avoir une influence sur la construction identitaire des sportifs ayant une DI et/ou TSA interrogés, tels, la déficience ou encore l'âge.

La partie qui va suivre présentera les expériences variées des sportifs dans les modalités d'interactions sociales. L'analyse des données issue des entretiens et de l'observation participante ont permis de distinguer des expériences positives ou négatives d'intégration dans l'un des deux milieux sportifs, ordinaire et spécifique voire dans les deux milieux. Pour autant, même si des regroupements, par des expériences positives ou négatives, ont pu être identifiés, il sera aussi montré que le degré de positivité ou négativité peut être variable selon les sportifs ayant une DI et/ou TSA interrogés. Ce qui met en avant une complexité des stratégies des constructions

identitaires pour ces sportifs, qui ont un impact sur l'optimisation de la performance sportive.

IV.3.2.Des expériences contrastées dans les différents milieux, ordinaire et spécifique : quels accompagnements pour une optimisation de la performance sportive ?

D'une manière générale, l'ensemble des éléments analysés dans les entretiens, ainsi que dans l'observation participante, a mis en lumière le travail complexe et diversifié de la gestion des impressions (Goffman, 1959) des sportifs ayant une DI et/ou un TSA. Trois types d'expériences, dans des contextes spécifiques et ordinaires, ont été rapportés par les sportifs. Un premier type d'expériences d'intégration contrastées, qualifiées soit positivement soit négativement. Un deuxième type d'expériences d'intégration qualifiée de globalement positive. Et enfin, une expérience d'intégration qualifiée de négative.

Avant de débiter les présentations plus détaillées de ces trois types d'expériences, il faut préciser que trois athlètes (Rodrigue, Fabrice et Nadine) n'ont pas qualifié leurs expériences d'intégration dans des contextes spécifique et ordinaire, de positives ou négatives. Il serait possible d'utiliser le terme « d'expériences neutres », dans le sens où ils n'ont pas relaté de ressentis positifs ou négatifs particuliers dans les contacts mixtes qu'ils rencontraient. Ils ont participé régulièrement à des stages ou des compétitions dans le milieu sportif spécifique et s'entraînaient quotidiennement dans le contexte sportif ordinaire. Ils vivaient donc, comme les autres sportifs, des relations interpersonnelles diverses, mais n'ont pas exprimé de perceptions positives ou négatives de ces situations. Ils ont indiqué vivre les différentes situations, sans dire si elles étaient gênantes, agréables, satisfaisantes ou non.

IV.3.2.1. Des expériences d'intégration contrastées, qualifiées de positives et de négatives dans les milieux sportifs spécifique et ordinaire

Dans cette première partie, les expériences d'intégration de six sportifs vont être présentées. Trois d'entre eux, Dominique, Armand et Teddy, ont qualifié positivement leurs expériences d'intégration dans le milieu sportif spécifique, et plus négativement dans le milieu sportif ordinaire. A l'inverse, les trois autres sportifs, Pascal, Tony et Tanguy, ont qualifié leurs expériences d'intégration négativement dans le milieu sportif spécifique et positivement dans le milieu sportif ordinaire. Ces perceptions sont le résultat de modalités d'interaction et de gestion des impressions dans les différents contextes sportifs (Goffman, 1963), qui ont amené à des constructions identitaires sportives variées.

1.1.1.1.16 Sentiment d'intégration positif dans le milieu sportif spécifique et plus contrasté dans le milieu sportif ordinaire

Dominique, Armand et Teddy ont rapporté des expériences positives dans le milieu spécifique. Dominique a précisé être plus à l'aise dans le milieu sportif spécifique que dans le milieu sportif ordinaire. Elle dit s'y sentir détendue et rire. En revanche, elle indique qu'on se moque d'elle dans le milieu ordinaire : « (...) *mais il y a des fois où ils sont, enfin, je ne sais pas, ils manquent enfin... de respect... et des fois je leur réponds mal* ». Contrairement à Dominique, Armand n'a pas relaté d'expériences négatives dans le milieu ordinaire car il se dit heureux d'entraîner des jeunes dans son club ordinaire (données inscrites dans le journal de terrain). Pour autant, il a ajouté préférer participer à des entraînements et stages du milieu spécifique qu'à ceux du milieu ordinaire, car il s'y sent vraiment bien.

Teddy, quant à lui, a expliqué ne pas bénéficier du même soutien sur son projet de performance entre le milieu spécifique et le milieu ordinaire. Les Jeux Paralympiques sont l'objectif principal de Teddy et il explique : « *je fais tout individuellement, ... absolument tout* » pour atteindre ses objectifs de performance sportive, les Jeux Paralympiques de Tokyo et/ou de Paris. Teddy explique qu'il est soutenu et accompagné dans ce projet par l'encadrement du milieu spécifique (données inscrites dans le journal de terrain), ce qui contribue à valoriser son identité

de sportif de haut niveau. A l'inverse, Teddy a dit ne pas ressentir le même soutien de la part du milieu ordinaire, malgré un investissement qu'il estime substantiel : « *Avec mes parents, avec mes entraîneurs, je fais tout ce que je peux (...). Oui j'ai tout donné et les entraîneurs (du milieu ordinaire)... ils ne croient pas en mon niveau... ils ne croient pas en moi* ».

Armand, Dominique et Teddy ont donc rapporté des expériences positives dans le milieu spécifique, mais qui sont induites par des stratégies d'interaction différentes (Goffman, 1963). En effet, la stratégie adoptée par Dominique et le staff qui l'encadre (données inscrites dans le journal de terrain) a été d'éviter le plus souvent possible des temps partagés au sein du milieu sportif ordinaire et ainsi éviter la stigmatisation que ce dernier génère (McConkey et al., 2012 ; Svanelov et al., 2020). En ce sens, le milieu sportif spécifique constitue pour Dominique, des coulisses (Goffman, 1963) de la scène sportive, préservées des attentes normatives spécifiques du milieu ordinaire (Townsend, 2018). La finalité de cette stratégie est, ainsi, d'essayer de préserver la valeur positive de la face (Goffman, 1959). Armand a adopté une stratégie proche de celle de Dominique, puisqu'il a indiqué préférer se concentrer sur la préparation sportive dans le milieu spécifique. Il ne s'entraîne et entraîne qu'une fois par semaine au sein de son club ordinaire et participe aux compétitions par équipe certains week-ends. Il passe le reste de son temps dans le milieu spécifique. Enfin, pour Teddy, le milieu sportif spécifique constitue une étape pour pouvoir performer à l'international, notamment aux Jeux Paralympiques (Beldame et al., 2016). Il a aussi été observé que Teddy, dans son travail de gestion des impressions, semble avoir des difficultés à maîtriser des rites d'interaction du milieu sportif ordinaire (Marcellini, 2006 ; Marcellini, 2007). Par exemple, lors des entraînements, Teddy recherche systématiquement l'approbation des entraîneurs. Or, cette quête constante d'interactions a semblé, parfois, irriter ces derniers (Patatas et al., 2020 ; Townsend et al., 2018) ce qui est susceptible d'expliquer l'impression négative que ressent Teddy à son égard par les acteurs du milieu sportif ordinaire.

1.1.1.1.17 Sentiment négatif d'intégration dans le milieu sportif spécifique et positif dans le milieu sportif ordinaire

Contrairement à Dominique, Armand et Teddy, trois autres pongistes, Pascal, Tanguy et Tony, ont rapporté des expériences négatives dans le milieu spécifique. Pascal a, par exemple, expliqué ne pas considérer le milieu sportif spécifique comme un lieu de valorisation de la face, de son identité sportive : « *Ce n'est pas que je n'aime pas faire du parasport, mais je pense qu'il y a une meilleure reconnaissance quand ce n'est pas du parasport (milieu ordinaire)* ». Si Pascal a exprimé un ressenti sur le milieu lui-même, Tanguy a, quant à lui, dépeint des ressentis sur les sportifs du milieu spécifique, en prenant l'exemple de l'un d'entre eux : « *c'est vrai que... XXX est sympa... enfin, il n'a pas toute sa tête, c'est vrai !* ». Tanguy semble craindre d'être associé à un groupe social qu'il stigmatise. De plus, il a aussi ajouté que le milieu spécifique n'offre pas une formation sportive de qualité suffisante. Tony a relaté des propos similaires, en indiquant avoir l'impression que l'entraînement au sein du milieu spécifique ne serait pas d'un niveau suffisant : « *mais c'est juste que... l'entraînement ici, ce n'est pas... pas comme le club des valides (milieu ordinaire)... l'entraînement n'est pas très bon... (...) enfin il n'y a pas un haut niveau. Bon ce n'est pas génial, tu sais, c'est pas pareil, je ne sais pas comment expliquer* ». Dans une optique de valorisation de la face et d'une construction identitaire sportive qu'ils souhaitent reconnue, ces trois sportifs TSA ont expliqué s'entraîner alors presque exclusivement dans le milieu sportif ordinaire. Ils ont mis en place une stratégie discursive, qui consiste, ici, à décrire les sportifs du milieu spécifique de manière péjorative, en utilisant eux-mêmes le vocabulaire discriminant des personnes ayant une déficience. Ils ont souhaité montrer qu'ils se détachaient de cette description. Ils espèrent par cette stratégie discursive puis de distanciation (ici montrer qu'ils ne sont pas comme les autres sportifs dits handicapés), échapper ainsi à la stigmatisation, éviter de perdre la face dans le milieu ordinaire et asseoir une identité sportive reconnue. Cette stratégie de distanciation pour échapper au stigmate (Goffman, 1963) s'ajoute au fait, que selon ces trois sportifs, le niveau de performance en milieu ordinaire est plus élevé que dans le milieu spécifique. Ils privilégient donc fortement l'entraînement et les compétitions en milieu ordinaire (Townsend et al., 2020).

Les expériences de ces six pongistes montrent des stratégies distinctes de distanciation de la stigmatisation (Goffman, 1963). Dominique, Armand et Teddy

évitent autant que possible le milieu sportif ordinaire pour préserver leur face (Goffman, 1959). A l'inverse, Pascal, Tanguy et Tony évitent, eux, le milieu sportif spécifique pour s'en distancier aux yeux du milieu ordinaire et ainsi éviter d'être identifiés comme sportifs ayant un handicap par ce dernier. Ils cherchent à valoriser leur face dans le milieu ordinaire (Goffman, 1959).

IV.3.2.2. Expériences globalement positives dans les milieux sportifs spécifique et ordinaire.

Quatre athlètes (Anthony, Gwen, Régis et Gaëtan) et un pongiste (Louis) ont rapporté des expériences globalement positives dans les milieux sportifs spécifique et ordinaire. Contrairement aux six pongistes précédents (Dominique, Armand, Teddy, Pascal, Tanguy et Tony), il semblerait que la valorisation de la face et la construction identitaire sportive dans l'un des deux milieux sportifs, ne se soit pas faite au détriment de l'autre milieu.

Ainsi, Louis a expliqué considérer le milieu sportif ordinaire comme essentiel à la réalisation de ses performances grâce au niveau élevé des compétitions qui y sont proposées, comme Pascal, Tanguy et Tony. Pour autant, Louis a ajouté, contrairement à ces derniers, ne pas considérer le milieu spécifique comme stigmatisant. Il a raconté avoir beaucoup évolué, depuis son entrée dans le haut niveau compétitif, sur son rapport aux autres, par rapport aux troubles autistiques qu'il rencontre. Il a expliqué réussir maintenant à mobiliser une certaine ironie sur ses manières d'être et de faire, liées à son trouble autistique. En effet, lorsque Louis ne réalisait pas le bon geste à l'entraînement, il rigole en disant : « *je ressemble à un handicapé* » ou « *je joue comme un handicapé* » (données inscrites dans le journal de terrain).

Cette stratégie discursive semble permettre à Louis de préserver la face (Goffman, 1959) et de se construire une identité sportive à la fois dans les milieux sportifs spécifique et ordinaire, tout en se tenant à l'écart de tout stigmate. Louis adopte un comportement de façade comme un moyen de faciliter son intégration dans le milieu sportif ordinaire. Le fait de se moquer de sa déficience suggère qu'il a pris suffisamment de recul sur cette dernière afin de vivre positivement les contacts mixtes

et les rites d'interaction des deux milieux. D'ailleurs, l'analyse des données issues des entretiens et de l'observation participante, a montré que Louis maîtrise les rites d'interaction des deux milieux sportifs, ce qui lui permet de naviguer de l'un à l'autre avec aisance (Marcellini, 2007 ; Marcellini, 2006 ; Goffman, 1963).

Ces expériences positives d'intégration au sein des deux milieux sportifs ont été également rapportées par Gwen. Pour autant, le parcours pour parvenir à ce sentiment positif, s'est construit différemment de Louis. En effet, au départ, Gwen avait identifié le milieu sportif spécifique comme stigmatisant. Puis, lors d'un stage avec l'équipe de France, son rapport au milieu spécifique a évolué. En effet, elle a rapporté avoir pris conscience qu'elle pouvait y être « elle-même » sans être jugée. Elle avait, par exemple, réalisé un dessin qui, dans le milieu ordinaire aurait pu être considéré comme enfantin et donc stigmatisant (Goffman, 1963), mais qui dans le milieu spécifique a été apprécié et mis en valeur par ses partenaires (données inscrites dans le journal de terrain). Depuis, Gwen qualifie le milieu sportif spécifique de « *famille* ». Toutefois, Gwen a réitéré cette analogie à la famille, concernant le milieu sportif ordinaire : « *oui euh... presque une famille... nous (le groupe d'entraînement du club ordinaire), nous entendons bien* ». Beldame et al. (2016) ont montré que les parasportifs comparaient parfois le milieu sportif spécifique à une famille. Ici Gwen qualifie les deux milieux de « famille ». Pour autant, en expliquant pouvant être elle-même, pouvoir faire n'importe quelle activité sans être jugée, Gwen, comme Dominique précédemment, exprime que le milieu sportif spécifique constitue des coulisses (Goffman, 1959) du milieu sportif ordinaire. Concernant Gwen, c'est probablement cette espace dans lequel elle peut décompresser, que le milieu sportif spécifique représente, qui lui permet une intégration positive dans le milieu sportif ordinaire.

Deux autres athlètes (Anthony et Régis) ont également décrit des expériences positives d'intégration dans les deux milieux sportifs. Leur intégration, pour Anthony et Régis, a été initiée par leurs entraîneurs : « *Bon après, mon entraîneur les a informés que... j'ai du mal à faire certaines choses, mais euh, ils s'en foutent...* » (Régis). Leur intégration a donc été favorisée par une stratégie de dévoilement de la déficience (Goffman, 1963), avec une sensibilisation, de la part des entraîneurs, des partenaires d'entraînement du milieu ordinaire aux comportements d'Anthony et Régis (McConkey et al., 2012). Cette stratégie de dévoilement du stigmate (Goffman, 1963) permet

d'anticiper les éventuels rites d'interaction qui pourraient générer une stigmatisation (Goffman, 1963 ; Darcy et Dowse, 2012 ; Beldame et al., 2016).

Gaëtan a, quant à lui, expliqué qu'il passait du milieu sportif spécifique à celui ordinaire sans difficulté. Il a ajouté trouver un intérêt à cette navigation possible entre les deux milieux, qui permettrait d'atténuer les stigmates potentiels : « *ben oui, comme ça, ça permet de montrer qu'il n'y a pas de différence, on est tous des êtres humains (...), qu'on n'est pas si différent, on est les mêmes* ». Selon Gaël, le fait de pouvoir pratiquer à la fois dans le milieu sportif spécifique et dans celui ordinaire réduit le stigmate dans le milieu sportif ordinaire (Goffman, 1963).

Contrairement aux pongistes Dominique, Armand, Teddy, Pascal, Tanguy et Tony, les expériences des quatre athlètes et d'un pongiste, qui viennent d'être présentées (Louis, Anthony, Gwen, Régis et Gaëtan), sont jugées comme étant positives dans les deux milieux sportifs. Ces sportifs indiquent avoir développé des stratégies d'adaptation qui leur permettent de construire une identité sportive de haut niveau, perçue comme positive au sein des deux milieux sportifs

IV.3.2.3. Expérience d'intégration négative dans les milieux sportifs spécifique et ordinaire

Contrairement aux autres athlètes et pongistes interrogés, Valérie, à travers l'analyse des données issues des entretiens et de l'observation participante, a été la seule sportive à rapporter des expériences négatives d'intégration dans les deux milieux sportifs. Ce qu'il a pu être observé est que Valérie montre un besoin systématique d'attention et de reconnaissance. Ainsi, durant le stage, lors d'un moment de repos, dans la salle de pause, alors que certains sportifs regardaient la télévision, Valérie a semblé rechercher l'attention du groupe jusqu'à ce que plusieurs sportifs lui demandent de se taire. L'une des sportives a même quitté la pièce, agacée, en disant « *je n'en peux plus, elle n'arrête pas de nous embêter* » (données inscrites dans le journal de terrain). Un des membres de l'encadrement a alors demandé à Valérie de quitter la salle de repos, l'accompagnant à l'extérieur. Dans ce contexte, l'encadrement a mis en place des stratégies spatiales et temporelles pour limiter les

interactions conflictuelles entre Valérie et le reste du groupe. Des difficultés similaires entre Valérie et des sportifs dits valides ont également été observées dans le milieu sportif ordinaire.

Afin d'essayer de répondre aux attentes des sportifs qui ne sont pas à l'aise avec les manières de faire et d'agir de Valérie, la stratégie mise en place par l'encadrement consiste à limiter les interactions possibles entre Valérie et les autres sportifs (Goffman, 1959). Le décalage entre le comportement de Valérie et les attentes normatives des milieux sportifs spécifique et ordinaire, met en évidence une situation de stigmatisation (Goffman, 1963), et ce même dans le milieu spécifique. Comme Goffman l'a montré dans ses travaux, la stigmatisation naît de situations sociales où sont présentes des personnes dites en situation de handicap et des personnes dites valides, et dans lesquelles chacune de ces personnes sont confrontées à des rites d'interaction différents, créant des malaises tant des personnes ayant une déficience que ceux considérés comme valides. Ici, Valérie semble éprouver des difficultés importantes dans la communication et plus généralement dans la maîtrise des règles de « bonne conduite » (Marcellini, 2006 ; Marcellini, 2007), des deux milieux. Valérie a rapporté des expériences d'intégration négatives dans les deux milieux dont celui spécifique. Contrairement à Pascal, Tanguy et Tony qui indiquaient craindre d'être stigmatisés en raison de leur participation sportive dans le milieu spécifique, ou à Teddy, Dominique ou Armand qui, eux, rapportaient des situations stigmatisantes dans le milieu ordinaire, pour Valérie, ce sont les interactions à la fois dans les milieux sportifs spécifique et ordinaire, qui génèrent la stigmatisation (Goffman, 1963).

V. Conclusion générale

V.1. La multifactorialité de la performance sportive et l'interdépendance des facteurs de la performance

La littérature scientifique a mis en lumière la multifactorialité de la performance sportive (Joncheray et al., 2020 ; Burlot et al., 2018 ; Delalandre, 2010 ; Baker & Horton, 2004). Cette dernière se caractérise donc par une pluralité de facteurs, comme l'entraînement, la préparation physique, la préparation mentale, la diététique, la récupération, la situation professionnelle, sociale, financière ou bien encore familiale.

Toutefois, les travaux scientifiques sur ce sujet ont aussi fréquemment présenté ces facteurs de façon hiérarchisée. Certains ont été qualifiés de facteurs directs (Baker & Horton, 2004), d'autres de facteurs indirects (Baker & Horton, 2004) quant à leur influence sur l'organisation et l'optimisation des performances sportives. Ainsi, l'entraînement, la préparation physique, la préparation mentale, la diététique, la récupération ont été identifiés comme des facteurs directs de la performance, tandis que les facteurs professionnels, sociaux, familiaux, financiers, ont été perçus comme des facteurs indirects de la performance.

Cette façon de structurer les facteurs d'optimisation de la performance est aussi liée au fait que l'apport d'une expertise scientifique dans l'accompagnement à la performance a mis du temps à être considéré par le milieu institutionnel et organisationnel du sport de haut niveau (Delalandre, 2010). De plus, le milieu de la pratique sportive et plus encore de la performance sportive (Bouchard, 1978) s'est ouvert, plus tardivement, aux travaux en sciences humaines et sociales.

Aussi, lorsque le milieu sportif s'est ouvert à la recherche, dans les années 1930 à 1950, le courant scientifique privilégié portait plus particulièrement sur les facteurs physiques et physiologiques de la production de la performance (Bouchard, 1978). Puis à partir des années 1950, la littérature scientifique sur la performance s'est ouverte à la biomécanique. Les analyses quantitatives des facteurs physiques, physiologiques et biomécaniques de la performance, offraient des informations, immédiatement ou presque, mesurables des conditions physiques des sportifs ou encore de leurs gestuelles par exemple. Elles permettaient une utilisation concrète,

notamment par les entraîneurs, de ces informations pour accompagner les sportifs vers une optimisation de leurs performances.

Les chercheurs en sciences sociales et humaines, plus particulièrement en psychologie et en sociologie, ont progressivement montré l'intérêt de leurs travaux dans la compréhension des facteurs de performance (Bouchard, 1978). Le milieu sportif s'est emparé au fur et à mesure, par exemple, de la dimension mentale dans la préparation sportive, et de l'intérêt d'accompagner au mieux individuellement chacun des sportifs, dans un but d'optimisation de leurs performances mentales parfois en lien avec la gestion du stress, des peurs, de problématiques personnelles. Le milieu sportif s'est aussi approprié, et continue à s'approprier, les données issues des études sociologiques, qui amènent, notamment à une meilleure compréhension de l'influence des facteurs sociaux, professionnels et familiaux, à travers la compréhension des interactions entre des individus ou des groupes d'individus, dans un but d'optimisation des performances.

Pour autant, les professionnels du milieu sportif peinent encore à considérer, les éléments contextuels, historiques, les manières de faire et d'agir des individus ou groupes d'individus mis en avant par les travaux sociologiques, comme des facteurs ayant une influence directe sur la performance. En effet, ces données n'induisent pas nécessairement des analyses qui mesurent, quantitativement et rapidement, les incidences sur des performances ou des contre-performances. Le temps d'analyse des données quantitatives et déclaratives peut être long et se trouver, ainsi, en décalage avec l'immédiateté du monde de la performance.

L'analyse des données présentées dans les trois études de cette thèse ont montré que la hiérarchisation des facteurs de performance n'est pas toujours propice à la compréhension de la complexité de la performance. Il ne semble pas exister, de façon similaire entre tous les sportifs, un facteur dont l'impact sur la performance serait supérieur ou inférieur à un autre.

L'analyse des données quantitatives issues de la première étude de cette thèse, a montré que la mobilisation des facteurs que sont l'entraînement, la préparation physique et mentale, la diététique et la récupération semble de plus en plus importante (Burlot et al., 2018 ; Joncheray et al., 2020, 2018). Aussi, le fait que l'utilisation de ces facteurs soit maintenant répandue ne permettrait plus de leur faire jouer un rôle

déterminant dans l'optimisation de la performance sportive. Cela ne signifie pas, pour autant, que ces facteurs ne sont plus d'intérêt dans un but d'optimisation des performances. Mais, le fait que l'ensemble des parasportifs interrogés mette en place ces facteurs de manière plus systématique ne permet plus de discriminer les préparations sportives entre elles. Tandis que les facteurs socioprofessionnels, notamment le fait d'être en activité professionnelle ou d'être étudiant, encore peu identifiés et adaptés, auraient encore une influence dans l'optimisation des performances des parasportifs. Ainsi, les tests khi-deux réalisés dans la première étude de cette thèse, pour analyser la corrélation entre la variable « en activité professionnelle » et la variable « niveau de performance », puis la variable « étudiant » et la variable « niveau de performance » ont présenté des résultats significatifs, exprimant ainsi que chacune des deux variables étaient probablement liées à la variable « niveau de performance ». Ce lien n'avait pas été significatif lors des tests khi-deux portant sur les variables liées à la préparation sportive (entraînement, préparation physique, préparation mentale, diététique et récupération) et la variable « niveau de performance ».

Ces résultats tendent à montrer que tous les facteurs de la performance présentés ci-dessus participeraient à la construction des performances sportives. Si certains sportifs ont mis en place dès le début de la construction de leur projet de performance tous ces facteurs, d'autres les ont appréhendés au fur et à mesure de leur carrière sportive.

Ainsi, l'utilisation plus massive des facteurs que sont l'entraînement, la préparation physique, mentale, la diététique et la récupération parmi la quasi-totalité des parasportifs ne permettrait plus à ces facteurs d'être les seuls déterminants de l'optimisation des performances. Les facteurs socioprofessionnels, ici plus particulièrement les situations professionnelles et de formation, par leur pluralité et variété, continueraient, elles, à présenter des leviers d'action dans un but d'optimisation des performances. Toutefois, l'analyse des données réalisée dans cette thèse n'avait pas pour objectif de hiérarchiser ces facteurs, mais avant tout de montrer que les facteurs socioprofessionnels sont des facteurs, au même titre que les autres, qui jouent un rôle dans le processus de construction et d'optimisation de la performance sportive.

L'analyse des données issue des entretiens des deuxième et troisième études de cette thèse ont permis de questionner plus en détail la manière dont les 36 sportifs interrogés mobilisaient les différents facteurs de la performance.

Les analyses ont là aussi confirmé, en premier lieu, la mise en place plus systématique des facteurs que sont l'entraînement, la préparation physique, mentale, la diététique et la récupération. Les sportifs ont expliqué avoir fait évoluer leurs stratégies organisationnelles afin de mobiliser davantage de facteurs de la performance.

En second lieu, l'analyse a apporté des éléments déclaratifs de l'importance de la situation socioprofessionnelle dans l'accès et le maintien de la performance sportive. Les sportifs ont relaté que plus la situation socioprofessionnelle était adaptée, plus la mobilisation des facteurs dits directs (Baker & Horton, 2004) pouvait être intensive et qualitative.

Enfin, en troisième lieu, les conclusions des analyses ont mis l'accent sur l'importance des liens entre les différents facteurs, révélant l'aspect interactif de ces derniers dans un objectif d'optimisation des performances. En effet, les sportifs ont pour la plupart expliqué que, quelle que soit leur situation socioprofessionnelle, s'ils n'étaient pas financièrement suffisamment stables pour vivre et financer leur projet sportif, ou s'ils n'avaient pas trouvé un équilibre de vie entre vie sportive et extra-sportive (Julla-Marcy et al., 2018 ; Burlot et al., 2018), ils n'étaient pas en capacité de mettre en place, de manière optimum, d'autres facteurs, comme la préparation mentale, la diététique ou bien encore la récupération. Certains ont aussi associé le facteur récupération, non uniquement comme une récupération sportive, mais aussi un temps pour se ressourcer auprès de sa famille par exemple.

Ces éléments tendent à montrer que les facteurs de la performance sont interdépendants les uns des autres. La mise en place, l'intensification ou bien encore la recherche d'une utilisation plus qualitative, d'un ou de plusieurs de ces facteurs dépend de la mise en place des autres facteurs. L'organisation temporelle des sportifs de haut niveau, à flux tendu (Julla-Marcy et al., 2018 ; Burlot et al., 2018), est tournée vers un élément commun : la performance. Les organisations sportives comme extra-sportive qui se construisent dans un but d'optimisation des performances ont un équilibre fragile et dynamique. Chacun des sportifs interrogés dans ce travail de thèse a expliqué quelles étaient les stratégies mises en place pour parvenir à cette optimisation des performances ; stratégies tant dans la vie sportive, qu'extra-sportive.

La mise en place et le temps accordés à chacun des facteurs de la performance ainsi que leur organisation commune résultent de nombreux éléments liés aux expériences de vie des sportifs. Les manières dont ces facteurs sont mobilisés sont la résultante à la fois de choix individuels des sportifs mais aussi des contextes dans lesquels ils évoluent (Goffman, 1963 ; Becker, 1963).

Ainsi, comme présenté dans la partie Résultats, même si l'ensemble des sportifs ayant participé aux entretiens des deuxième et troisième études de cette thèse, ont expliqué quels étaient les choix et stratégies qu'ils avaient finalement adoptés, l'analyse des entretiens a aussi mis en avant des éléments contextuels qui ont influé sur les décisions des sportifs. Les contextes institutionnels dans lesquels évoluaient les sportifs ont ainsi contribué à certaines prises de décisions : une rencontre avec un entraîneur, un changement de structure d'entraînement, un sentiment de manque de confiance de la part du sportif vis-à-vis de l'équipe encadrante fédérale suite à un évènement de surentraînement, un intérêt limité envers les stages fédéraux (faute de concurrence ou pour des raisons de mésentente avec le groupe...) sont autant d'éléments liés au contexte institutionnel qui ont incité des sportifs à organiser différemment la mise en place des facteurs de la performance. Les contextes familiaux ont aussi favorisé certaines prises de décisions de sportifs, comme celle d'agencer autrement les temps sportif et extra-sportif, suite à la naissance d'un enfant par exemple. La récurrence de blessures qui impactait à la fois les résultats sportifs mais aussi la vie quotidienne a aussi pu inciter des sportifs à organiser différemment les facteurs de performance.

Les expériences diverses relatées par les 36 sportifs (Richard et al., 2021 ; Marcellini et al., 2005) retracent leur parcours d'accès à la pratique sportive, puis au haut niveau sportif. Ces parcours sont le fruit de relations interpersonnelles variées, d'expériences individuelles composées de choix personnels et de choix influencés par les contextes côtoyés par les sportifs. L'analyse des données a révélé que ces derniers, n'ont eu de cesse, de composer des stratégies organisationnelles des facteurs de la performance, afin d'optimiser tout au long de leur carrière sportive, leurs performances.

Les trois études menées au cours de cette thèse ont toutes donné la parole aux sportifs. A travers les déclarations de ces derniers, tant par questionnaire que par

entretien, il a été relevé deux sphères, celle individuelle, propre à chaque sportif et celle contextuelle. Au sein de chacune de ces sphères, les sportifs ont été confrontés à des situations qui ont pu constituer des barrières, des freins ou au contraire ont été facilitatrices à la réalisation et au maintien d'un projet de performance. Le courant interactionniste et plus particulièrement le paradigme goffmanien, a permis cette analyse des données qui s'intéressait tout à la fois aux stratégies individuelles des sportifs, mais aussi aux contextes (institutionnels, personnels, professionnels) dans lesquels ces sportifs évoluaient.

V.2. La déficience, une variable parmi d'autres, dans la construction de la performance sportive

Le choix de débiter cette partie Conclusion par la manière dont les facteurs de la performance s'organisaient, la complexité et l'interdépendance de ces facteurs, sans mentionner la spécificité du public interrogé était délibéré. Il s'agissait de montrer, que dans un premier temps, la question de la performance, des facteurs qui la composent et qui l'animent, sont les mêmes que la performance soit sportive ou parasportive. L'entraînement, la préparation physique, la préparation mentale, la diététique, la récupération, la question de la blessure, les situations professionnelles, familiales, amicales sont autant de facteurs qui composent la performance et qui sont communs à l'ensemble des sportifs reconnus de haut niveau, qu'ils aient ou non une déficience.

Pour autant, comme présenté dans la partie Introduction de cette thèse, le mouvement sportif et le mouvement parasportif se sont construits en parallèle, avec une structuration du haut niveau différenciée. Aussi il semblait nécessaire de s'interroger sur ces facteurs d'optimisation de la performance dans un contexte historiquement distinct d'organisation de la pratique sportive pour les personnes dites valides et pour les PSH.

Une première réponse a été apportée dans la partie Cadrage théorique avec la présentation des différents modèles du handicap.

Comme Sticker (1982) l'a explicité par une approche socio-historique du handicap, quel qu'ait été le type de sociétés (religieuse et moderne selon Sticker), un point commun a toujours perduré : la peur suscitée par une déficience motrice, sensorielle, intellectuelle et/ou psychique. Selon Sticker, le fait de réaliser que l'infirmité peut toucher n'importe quelle personne, à n'importe quel moment, engendre ainsi de l'inquiétude. Et même si, le positionnement de la société moderne face aux PSH a évolué, vers une volonté d'intégration de ces dernières, d'une reconnaissance de ses droits à l'autonomie et à être un citoyen, il persiste une ambiguïté liée à une volonté contradictoire de tenir à l'écart l'infirmité, qui fait peur.

Les différents travaux sur les modèles du handicap retracent cette évolution et cette ambiguïté persistante envers les PSH. Ainsi, le modèle médical du handicap s'était intéressé aux déficiences et pathologie des personnes, avec pour finalité d'apporter des soins, d'essayer de recouvrer, tout ou une partie, des pertes de capacités d'une personne. Puis, le modèle social du handicap s'était quant à lui attaché à montrer que si une personne était considérée comme en situation de handicap c'est parce que l'environnement dans lequel elle évoluait ne lui permettait pas de vivre de manière autonome et dans des conditions sociales égalitaires avec les personnes dites valides. Shakespeare & Watson (2002) ont critiqué la position trop rigide du modèle social du handicap qui avait tendance à négliger la déficience dans la production des situations de handicap. En effet, ils ont mis en avant le fait que la déficience fait partie de l'expérience personnelle de l'individu.

Ils ont aussi suggéré que selon les déficiences, les implications sur la santé ou bien encore sur les capacités individuelles diffèrent. Ces différences génèrent aussi des réponses contrastées de la part du milieu culturel et social. Ainsi les réactions sociales, selon par exemple si la déficience est visible ou non, si elle est motrice ou psychique, ne sont pas les mêmes. Shakespeare & Watson (2002) ont aussi montré que la déficience n'est pas perçue de la même manière selon le contexte social dans lequel la personne ayant une déficience évolue.

Enfin, le modèle dit interactionniste, issu en grande partie des travaux de Fougeyrollas et al. (1998) a articulé, comme Shakespeare & Watson (2002), que le processus de production du handicap est lié à la fois à la déficience et à l'environnement. Fougeyrollas et al (1998) ont ouvert la discussion sur la complexité de la production du handicap, qui dépendait à la fois du type de déficience (motrice, sensorielle, intellectuelle, psychique) et du parcours médical, mais aussi du regard

porté par la société qui peut être différent selon la déficience, ainsi que de l'environnement dans lequel les PSH évoluent. Ainsi, la situation de handicap serait la résultante d'interactions sociales et environnementales multiples et dynamiques.

C'est en parallèle de ces modèles théoriques du handicap que les mouvements sportifs se sont construits, en France. Comme détaillé dans la partie Introduction de cette thèse, le mouvement parasportif a d'abord débuté par une structuration de la pratique pour les personnes sourdes et malentendantes, puis ensuite par l'émergence d'une pratique parasportive pour des mutilés de guerre, en fauteuil (Ferez et al., 2016). Le mouvement s'est progressivement ouvert à d'autres types de déficiences, et deux fédérations sportives spécifiques ont été créées : la FFH et la FFSA.

Townsend et al. (2020, 2018) se sont appuyés sur les travaux concernant les différents modèles du handicap pour investiguer dans le champ du parasport. Ils ont ainsi expliqué que le modèle médical du handicap apportait des perspectives intéressantes, dans le parasport, notamment concernant la classification. Afin de structurer les compétitions parasportives, le système de classification catégorise les pratiquants selon leurs déficiences et/ou leurs capacités fonctionnelles, par disciplines sportives (Marcellini, 2005). Ce système de classification constitue une particularité essentielle de la pratique à haut niveau des PSH par rapport aux personnes dites valides. Il est un facteur qui catalyse beaucoup d'incompréhensions et de sentiments d'injustice pour les parasportifs (Howe & Kitchin, 2017 ; Howe, 2008 ; Marcellini, 2005). Il est aussi souvent méconnu et incompris du grand public ce qui ne favorise pas l'intérêt médiatique de la pratique parasportive (Pappous, 2016, 2011).

Townsend et al. (2020) ont montré que le fait d'intégrer la déficience dans l'expérience individuelle des individus est intéressant dans le cadre de la formation des entraîneurs. Une meilleure connaissance des déficiences par ces derniers pourrait en effet permettre de développer des stratégies d'entraînement dans le sport de haute performance. Pour autant, Townsend et al. (2020) ont aussi expliqué les limites qu'il y aurait à ne caractériser les sportifs en situation de handicap que par leur déficience. La multiplicité des interactions que les parasportifs rencontrent, les barrières éventuelles liées à l'environnement seraient aussi à intégrer dans le processus de production du handicap.

Au-delà des constats communs à la production de performances sportives comme parasportives, notamment de la multifactorialité et de l'interdépendance des facteurs d'optimisation, il y aurait aussi des variables singulières au parasport, dont la déficience et la classification.

La manière dont la déficience est appréhendée au sein des sociétés impacte les stratégies de construction des projets de performance parasportive. Les études développées dans cette thèse ont cherché à comprendre s'il existait un lien entre les expériences des déficiences et les expériences sportives des parasportifs.

V.3. Expériences des déficiences et expériences sportives : des stratégies différenciées d'optimisation des performances et de constructions identitaires sportives

D'après Marcellini (2007), les institutions et les médias ont cherché à mener des politiques ainsi que des campagnes de sensibilisation pour l'inclusion à la pratique sportive des personnes ayant des déficiences, afin de participer à une meilleure connaissance du parasport. Ainsi, les procédures de classification ont été clarifiées, les lieux d'accueil inclusifs ont fait l'objet de politiques spécifiques, les médias ont mené des campagnes de valorisation de l'image des PSH. Pour autant, Marcellini a montré que le processus de « destigmatisation » a été incomplet puisque valorisant, finalement, essentiellement le parasportif « bionique » présentant une déficience compensée par un appareillage technique comme les prothèses sportives (Marcellini, 2007). Elle a ainsi souligné que les autres déficiences, notamment celles invisibles, comme les déficiences intellectuelles et/ou psychiques, étaient alors exclues de cette nouvelle représentation, bionique, du handicap. Or le processus de reconnaissance, de certaines déficiences par rapport à d'autres, influence nécessairement les expériences sportives ainsi que les constructions identitaires des parasportifs concernés.

Les analyses issues des données de chacune des trois études de cette thèse ont cherché à observer des liens entre les expériences de déficiences et les expériences sportives des parasportifs enquêtés.

Dans la première étude de la thèse, les analyses des données récoltées par questionnaire ont permis de mettre en avant des liens entre les sportifs ayant des déficiences acquises ou de naissance, et les groupes de performance. Ainsi, les parasportifs du groupe Talent, soit le groupe de niveau de performance où les sportifs, au moment de l'enquête, avaient les résultats sportifs les moins élevés, présentaient un nombre légèrement supérieur de déficiences de naissance (n = 18/34 parasportifs). Tandis que le groupe de niveau Master, soit le groupe de niveau performance où les sportifs, au moment de l'enquête, avaient les résultats sportifs les plus élevés, regroupait des parasportifs ayant majoritairement des déficiences acquises (n = 15/19

parasportifs). Le test khi-deux réalisé entre les variables déficience acquise ou de naissance et niveau de performance a exprimé un résultat inférieur à 0,05, significatif d'une corrélation entre ces deux variables. Le fait qu'il existe un lien entre ces deux variables, sans pour autant savoir quelle variable influe sur l'autre, et le fait de constater dans les résultats descriptifs qu'il existe une surreprésentation des sportifs ayant une déficience acquise dans le groupe de niveau dont les sportifs sont les plus performants, nous semble d'intérêt. Ce résultat peut, en effet, participer à alimenter les réflexions quant à l'importance des expériences de vie, notamment des expériences de déficiences dans la construction des expériences sportives à haut niveau (Richard et al., 2021 ; Beldame et al., 2016 ; Marcellini, 2007). Ce résultat fait aussi écho aux travaux de Townsend et al. (2020, 2018), Patatas et al. (2020) et McLoughlin et al. (2017) sur le rôle des entraîneurs dans et pour l'accès dans le haut niveau sportif et à leur formation qui est parfois considérée comme trop « validiste ». L'hypothèse que le monde, même parasportif, serait si « validiste » que la socialisation sportive des personnes ayant acquis un handicap est un facteur qui faciliterait leurs performances, peut être envisagée. Aussi, il semblerait donc, sans surprise, primordial de faciliter la socialisation sportive de l'ensemble des individus, quelle que soit leur situation.

Bien entendu, des études complémentaires sur le sujet seraient à mener, investiguant davantage et de manière plus détaillée les expériences de vie, les parcours liés à la déficience et la socialisation sportive, l'accès et le maintien dans le haut niveau.

L'analyse des entretiens réalisés dans le cadre des deuxième et troisième études de la thèse ont apporté des éléments d'information complémentaires concernant les manières dont les sportifs ont appréhendé leurs déficiences et pratiques sportives à haut niveau.

Ainsi, l'analyse des résultats de la deuxième étude de la thèse, dans laquelle 21 sportifs ayant des déficiences motrices et/ou sensorielles ont participé, a mis en lumière une connexité entre les manières de vivre leur déficience et les manières d'appréhender leur pratique sportive de haut niveau.

Les sportifs ayant des déficiences acquises (suite à des accidents ou des maladies qui se sont déclarées au cours de leur vie), ont relaté les différentes adaptations qu'ils ont mises en place, dans leur vie quotidienne, ainsi que dans leur

pratique sportive, lorsque la déficience est survenue. Si les ajustements dans la vie quotidienne ont pu être différents (ascenseurs ou non dans la maison, choix d'une habitation de plain-pied, accessibilité de toute l'habitation ou d'une partie uniquement...), il existe un point commun exprimé par tous ces sportifs : ils étaient les acteurs principaux de ces choix c'est-à-dire que ce sont eux qui ont décidé comment s'adapter ou mettre en place les adaptations nécessaires. Cette manière de penser, le fait que ce soit à eux de réfléchir à la façon dont ils devaient s'accommoder de leur déficience, a été retrouvée dans la manière dont ils percevaient leur pratique sportive à haut niveau.

Ainsi, l'analyse des entretiens a révélé que les sportifs attendaient, de la part de leur entraîneur, qu'il soit expert non pas de leur déficience mais de leur discipline sportive. Certes, ils ont indiqué que l'entraîneur devait être suffisamment curieux pour s'enquérir un minimum de la déficience des sportifs entraînés. Toutefois, les parasportifs interrogés ont rapporté que c'est à eux d'exprimer ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire et de trouver les solutions adaptatives ou compensatrices pour ajuster les problématiques liées à leur déficience et à la finalité de performance souhaitée. Le verbatim d'une sportive disant « *c'est mon job à moi* » est particulièrement explicite sur le fait d'accepter le handicap et d'essayer de trouver les différentes adaptations, notamment matérielles pour pratiquer un sport. Les sportifs ont exprimé avoir essayé différentes stratégies afin de retrouver les meilleures sensations sportives possibles et ainsi pouvoir à nouveau performer. Et, même pour la seule des 21 sportifs interrogés, qui a exprimé toujours rencontrer des difficultés importantes à accepter son handicap, ses stratégies concernant sa déficience comme sa pratique à haut niveau sont similaires. Ainsi, dans les deux sphères, privée et sportive, elle a clairement indiqué chercher à recouvrer les mêmes sensations qu'avant son accident, qu'il s'agisse de sa manière de parler, de marcher, de courir, de s'entraîner.

Au regard des travaux de Townsend et al. (2020, 2018), Patatas et al. (2020) et McLoughlin et al. (2017), il était intéressant de constater ces liens dans les manières d'appréhender la déficience et la pratique sportive à haut niveau, concernant les sportifs ayant des déficiences acquises. En effet, le fait que ces sportifs aient connu en amont une socialisation sportive dans le milieu ordinaire, avec une identité de pratiquant valide, a pu influencer des manières de penser et d'agir « validistes ».

Brittain et al. (2020) se sont appuyés sur les concepts de « l'internalized l'ableism »⁵¹, pour expliquer que les expériences individuelles liées à la déficience agissent comme un mécanisme de régulation sur les manières de penser et d'agir des individus ayant une déficience. Ils ont ajouté que cette régulation les impacterait sur leur capacité à choisir librement leur pratique sportive et la manière dont pratiquer cette activité. Les sportifs, une fois leur déficience survenue, mettraient alors en place des stratégies d'adaptation ou de « surcompensation » (Marcellini, 2007) afin de retrouver les normes validistes intégrées lors de leur socialisation sportive valide.

Concernant les sportifs ayant des déficiences de naissance, l'analyse des données issues des entretiens a révélé, en premier lieu et sans surprise que contrairement aux sportifs ayant une déficience acquise, ils n'ont pas connu d'expérience de vie « sans déficience », limitant donc les possibilités de socialisation et d'incorporation des normes « validistes » (Townsend et al., 2020, 2018) de la société.

Pour autant, la grande majorité de ces sportifs ont indiqué ne pas se considérer comme des PSH, justement parce qu'ils avaient toujours vécu avec leur déficience et avaient donc toujours trouvé les adaptations nécessaires pour s'intégrer au mieux dans les différents milieux sociaux qu'ils avaient rencontrés. Pour certains, lorsque leur déficience leur semblait moins sévère que d'autres, ils ajoutaient même ne pas vraiment se rendre compte des ajustements qu'ils mettaient en place car finalement, ils arrivaient à parler, marcher, courir comme les autres.

L'ensemble des sportifs ayant des déficiences de naissance interrogés, dans la deuxième étude, ont exprimé le fait d'avoir quasiment automatisé des stratégies adaptatives pour s'insérer. Par contre, ces sportifs ont aussi ajouté, que si eux ne se considéraient pas comme des PSH, ils ressentaient, pour autant, cette étiquette « handicap » dans le regard des autres. Comme les interactionnistes l'ont souligné, dont Goffman (1959), le regard des personnes dites valides sur les personnes considérées comme différentes, catégorise puis stigmatise les PSH. Les propos des parasportifs enquêtés reflètent en partie les travaux de Townsend et al. (2020) et Shakespeare et al. (2002) qui ont suggéré que les constructions identitaires des PSH ne différaient pas des constructions identitaires des individus dits valides. Ces auteurs

⁵¹ Que l'on peut traduire par « validiste incorporé »

se sont effectivement demandés ce que pouvaient ressentir les individus, étiquetés comme PSH, par exemple : peut-être souhaitaient-ils tout simplement être considérés comme ordinaires, non différents, hors normes.

Ce sont donc bien les représentations sociales, sur les personnes ayant des différences motrices, sensorielles ou intellectuelles qui induisent la catégorisation de handicap.

Les sportifs ayant une déficience de naissance (à l'exception d'une parasportive) ont expliqué que ce qui était difficile n'était pas nécessairement toujours la déficience en elle-même mais le regard que les autres portent sur cette déficience. Les travaux de Goffman (1963) ont mis en avant que le stigmate apparaîtrait lors d'un processus interactionnel entre les acteurs d'une même situation sociale.

Tout comme les sportifs ayant une déficience acquise, les sportifs ayant une déficience de naissance ont rapporté s'être intégrés dans le milieu sportif en mettant en place des adaptations nécessaires au regard de leur déficience, afin d'y performer.

D'une manière générale l'ensemble des parasportifs ayant des déficiences motrices et/ou sensorielles ont expliqué avoir mis en place des stratégies pour dépasser les freins que leurs déficiences pouvaient induire dans leur vie sportive et extra-sportive. Pour autant, certains d'entre eux, ont expliqué que certaines difficultés perduraient concernant la dimension « physique » de la déficience (Shakespeare & Watson, 2002). Ils ont ainsi mis en avant la persistance de douleurs, fréquentes, liées à leur pathologie (membre fantôme, douleur à la marche...). C'est cette dimension qui, finalement, pour certains, leur procure aussi le sentiment d'être parfois un peu différents des personnes dites valides. Ces analyses montrent que la dimension physique, les douleurs inhérentes à certaines pathologies seraient aussi une dimension qui participe au processus de construction du handicap, du moins pour certains parasportifs.

Les parasportifs ont indiqué avoir mis en place des stratégies adaptatives et/ou compensatrices dans leur vie personnelle par rapport à leurs expériences liées à leur déficience, leur permettant d'incorporer cette dernière à leur projet de vie. Pour autant, ils ont mis en lumière des difficultés d'intégration liées à leur déficience, par la

dimension physique de leur déficience et/ou par les stigmatisations potentielles rencontrées dans certaines situations sociales. Goffman (1963) a, en effet, expliqué que les personnes dites valides et les PSH, lorsqu'elles se rencontrent partagent des interactions sociales durant lesquelles naissent ce qu'il a appelé les contacts mixtes. Lors de ces contacts, les personnes dites valides et les PSH, peuvent ressentir des malaises, ne sachant pas quels comportements adopter. Les personnes, dites valides comme celles ayant des déficiences vont alors mettre en place des stratégies afin d'éviter les situations de stigmatisation. Toutefois, les situations de stigmatisation et de malaises ou de moqueries, ne peuvent pas toujours être évitées.

Or l'ensemble des parasportifs ayant participé aux études de cette thèse côtoient à la fois les milieux sportifs ordinaire et sportif spécifique. Aussi, ils sont tous amenés à vivre des contacts mixtes. C'est dans ces situations sociales que les parasportifs ont indiqué ne pas avoir toujours pu trouver les stratégies adaptées. A l'exception d'une sportive, pour laquelle des difficultés d'intégration ont été observées dans les deux milieux, ordinaire et spécifique. Les autres sportifs, même s'ils ont expliqué avoir finalement mis en place des stratégies pour s'adapter à leur déficience dans leur pratique sportive, et ainsi accéder au plus haut niveau, ils n'ont pas toujours pu identifier l'ensemble des stratégies nécessaires pour faire face à l'ensemble des situations sociales dans lesquelles la stigmatisation est présente.

Une grande partie des 36 parasportifs ayant participé aux entretiens a souligné une difficulté commune, celle d'être identifiés et reconnus comme des sportifs de haut niveau. Même si beaucoup s'accordent pour dire qu'il existe actuellement une évolution dans la reconnaissance des parasportifs de haut niveau, ils ont néanmoins indiqué encore avoir la sensation de devoir justifier cette identité sportive.

L'analyse des entretiens de la deuxième étude et d'une partie des entretiens de la troisième étude, met en avant un sentiment commun aux parasportifs, de différenciation, culturelle et organisationnelle entre sportifs de haut niveau et parasportifs de haut niveau. Ce sentiment rappelle les résultats des travaux de Townsend et al. (2018) et Shakespeare & Watson (2002) sur la difficulté de la construction identitaire des PSH. La représentation forte, dans la société, de l'étiquette PSH, rend difficile pour les personnes ayant des déficiences de s'en détacher et ainsi de se sentir libres de choisir l'identité ou les identités qu'elles souhaitent.

L'analyse des données issues des entretiens menés dans les études deux et trois de cette thèse montre que les processus de construction identitaire sont encore complexes pour les parasportifs. Ces derniers ont expliqué que les parasportifs étaient avant tout identifiés comme des PSH qui pratiquent le sport à haut niveau et non comme des sportifs de haut niveau qui ont une déficience motrice, sensorielle, intellectuelle et/ou psychique. Goffman (1963) a suggéré que le fait qu'un groupe de personnes soit désigné comme appartenant à une minorité et soit qualifié de hors norme, influe fortement les constructions identitaires de ces personnes, ainsi que celles de leur entourage. Ces représentations placent les personnes concernées dans une situation « d'anormalité », les amenant à développer soit une identité qui leur permettrait de se rapprocher de la norme dominante soit au contraire à se construire en opposition à cette norme dominante.

La complexité révélée par l'analyse des diverses expériences des sportifs ayant participé aux entretiens tient au fait que les constructions identitaires mobilisent des concepts liés à la fois à la pratique sportive à haut niveau, aux déficiences mais aussi aux représentations sociales du handicap dans nos sociétés modernes et dans le sport de haut niveau.

Si ces analyses sont communes aux sportifs ayant des déficiences motrices, sensorielles, intellectuelles et psychiques, l'observation des évolutions institutionnelles pousse à questionner l'appropriation de la déficience intellectuelle et/ou psychique par le milieu ordinaire. En effet, comme cela a été expliqué dans la partie Introduction de cette thèse, actuellement seules quatre fédérations ont demandé et obtenu la délégation pour le public ayant une déficience intellectuelle et/ou psychique (et 26 pour le public ayant une déficience motrice et/ou sensorielle).

Les travaux de Marcellini (2012, 2007) ont montré, entre autres, la sous-représentation médiatique des sportifs ayant une DI et/ou un TSA, ainsi que le processus incomplet de « destigmatisation », dans lequel, les déficiences invisibles, comme les déficiences DI et/ou les TSA, sont oubliées.

L'analyse des données issue des entretiens de la troisième étude de cette thèse a révélé des expériences d'intégration sportives variées, et des constructions identitaires multiples. Si le degré de positivité ou négativité d'intégration et la rapidité d'incorporation des normes du milieu sportif ordinaire et du milieu sportif spécifique ont été différents d'un sportif à l'autre, il a été possible de rassembler les propos des 15

sportifs ayant une DI et/ou TSA en quatre types d'expériences d'intégration sportive. La première a concerné des sportifs qui n'ont pas qualifié, positivement ou négativement, leurs expériences d'intégration dans les milieux sportifs, ordinaire et spécifique, expériences d'intégration qui pourraient être qualifiées de neutres. Un deuxième groupe de sportifs a rapporté des ressentis contrastés dans le milieu sportif ordinaire et positifs dans le milieu sportif spécifique. Un troisième groupe de sportifs a rapporté des ressentis positifs dans le milieu sportif ordinaire et plus contrastés dans le milieu spécifique. Et enfin, une sportive a rapporté une intégration négative dans les deux milieux sportifs.

Même s'il a été possible de proposer des regroupements autour de ressentis communs, le fait qu'il y ait quatre groupes pour 15 sportifs est significatif d'une diversité dans les expériences d'intégration des sportifs ayant une DI et/ou TSA et d'une inclusion plus complexe de ces sportifs au sein des milieux sportifs. Ce qui, dans l'analyse, a été le plus surprenant est que soient relatées des expériences négatives dans le milieu spécifique. En effet, comme Goffman (1963) l'a explicité, le fait que les sportifs ayant une DI et/ou TSA côtoient les deux milieux, dont le milieu ordinaire, entraîne des situations de contacts de mixte (entre sportifs dits valides et sportifs ayant une DI et/ou TSA) et donc d'éventuelles situations de stigmatisation. Ainsi, le fait que les sportifs ayant une DI et/ou TSA puissent se retrouver dans de telles situations peut naturellement conduire à une expérience négative d'intégration dans le milieu ordinaire. Il a paru davantage surprenant de constater que certains sportifs ayant une DI et/ou TSA avaient indiqué vivre des situations, au sein du milieu spécifique, dans lesquels ils se sentaient mal à l'aise avec les rites d'interaction des autres sportifs DI et/ou TSA. Ce constat suggère que la pluralité des déficiences intellectuelles et/ou psychiques amène à des manières d'agir, de parler, de se comporter diverses selon les déficiences (Brittain et al., 2020). Les sportifs ayant une DI et/ou TSA semblent finalement concevoir des représentations sur les comportements des uns et des autres, fonction de ces rites d'interaction variés. Ce constat laisse à penser que ces sportifs ayant une DI et/ou TSA sont confrontés aux représentations normées de la société, et que certains vont réagir en dénonçant les comportements des sportifs DI et/ou TSA dans une finalité de se distancier du stigmate potentiel que les déficiences intellectuelles ou psychiques induisent. Toutefois, l'expérience singulière de la sportive ayant une DI et/ou TSA qui finalement ne s'intègre dans aucun des deux milieux, semble instiller qu'il existe des représentations quant aux rites d'interaction au sein

même du milieu sportif adapté. Ces représentations peuvent ainsi engendrer des situations de stigmatisation entre les sportifs ayant une DI et/ou TSA.

Les sportifs ayant une déficience motrice et/ou sensorielle et les sportifs ayant une DI et/ou TSA ont communément mis en avant le sentiment d'appartenir avant tout à l'identité de personne en situation de handicap, aux yeux de la société. Pour autant, les expériences personnelles et professionnelles, notamment liées aux déficiences, ont été différentes selon les sportifs ayant une déficience motrice et/ou sensorielle. Pour exemple, parmi les 21 sportifs ayant des déficiences motrices et/ou sensorielles qui travaillaient, leur insertion professionnelle était dans le milieu ordinaire du travail. Tandis que parmi les 15 sportifs ayant une DI et/ou TSA qui travaillaient, leur activité professionnelle se déroulait en milieu protégé. Cet exemple met en lumière une représentation et une appréhension de la déficience intellectuelle et psychique dans la société encore très stigmatisée ou tout du moins peu inclusive, rendant le processus des constructions identitaires davantage complexe.

Tous ces éléments, quant aux expériences des déficiences, aux expériences sportives et aux processus des constructions des identités sportives sont nécessaires pour accompagner les sportifs, ayant des déficiences, vers la performance sportive. Comme les travaux de Townsend et al. (2020), de Patatas et al. (2020), d'Hammond et al. (2019), de McMaster et al. (2012), et de Cregan et al. (2007) l'ont suggéré, intégrer dans les formations des encadrants dont les entraîneurs, davantage d'éléments sur les déficiences et la manière dont les parasportifs vivent leurs déficiences, pourrait aider ces professionnels à mieux comprendre les déficiences. Ces chercheurs ont pointé une méconnaissance des entraîneurs sur ces sujets voire parfois des peurs sur le sujet des déficiences des parasportifs. Townsend et al. (2020, 2018) ont ajouté que, parfois, les limites de capacités liées à la déficience, étaient négligées par les entraîneurs car perçues comme un frein à la performance sportive. L'analyse des données issues de travaux de cette thèse pourrait participer à favoriser une sensibilisation des encadrants à la diversité des déficiences, des parcours de vie et socialisations à la pratique sportive. Cela pourrait permettre aux entraîneurs d'identifier l'influence de ces facteurs sur les performances et ainsi d'accompagner les parasportifs dans une optimisation de la performance en intégrant ces connaissances.

De plus, ces chercheurs ont aussi montré que le peu de données sur les déficiences et la représentation des PSH dans la société, au sein des formations proposées aux entraîneurs, n'étaient pas cohérent avec les politiques menées au niveau national pour une meilleure inclusion des PSH. En effet selon eux, plus les entraîneurs seront sensibilisés à la question du handicap, plus ils seront à même de prôner, à leur échelle, l'inclusion de pratiquants ayant une déficience, dans le milieu sportif.

V.4. Les difficultés rencontrées lors de ce travail de thèse, les limites et les ouvertures possibles

Deux difficultés principales me viennent plus particulièrement à l'esprit. La première concerne l'utilisation d'un vocabulaire juste et approprié, scientifiquement parlant, pour aborder des questions relatives au handicap. En effet, si le langage courant tend à emprunter l'utilisation du mot handicap de manière généralisée, il a fait l'objet de nombreuses discussions pour l'écriture de ce manuscrit. Quand fallait-il parler de handicap, de déficience, de pathologie, ou de (in)capacités ? Cette question peut paraître peu importante de prime abord, mais dès que l'on commence à s'intéresser aux modèles du handicap, à la production du handicap, aux expériences de vie des personnes en situation de handicap, alors la portée du vocabulaire prend tout son sens (Winance, 2003).

Il a été de même concernant le vocabulaire spécifique du parasport qui ne cesse d'évoluer avec l'évolution contextuelle du mouvement parasportif. Des représentants du Comité Paralympique et Sportif Français discutent actuellement de ce sujet dans le cadre d'un groupe de travail dédié au Ministère des Sports. Comme il s'agit de néologismes, les décisions ne sont pas encore fixées à ce stade⁵².

⁵² Par exemple, dit-on le para équitation ou la para équitation. Aussi, pour le moment, au niveau institutionnel, le mot équitation étant féminin et utilisé comme tel dans le monde olympique, il a été convenu que le pendant paralympique devait l'être également.

La deuxième difficulté a été rencontrée lors de l'analyse statistique des données, récoltées par questionnaire dans la première étude de thèse. Il a fallu, d'une part, que j'effectue des formations en statistiques, que je me forme au logiciel de statistique utilisé. D'autre part, le questionnaire, par son nombre important de questions, de thématiques abordées et du nombre élevé de participants, a généré une quantité très importante de données. Le traitement de l'ensemble des éléments a été fastidieux, et les choix nécessaires à effectuer, pour ce manuscrit, ont été complexes. Ils sont développés ci-après.

Ainsi, la longueur du questionnaire a, paradoxalement, pu constituer une limite aux analyses proposées dans cette première étude de thèse. D'une part, la construction du questionnaire a été complexe. D'autre part, elle a demandé aux participants un temps de réponse relativement conséquent. De plus, le serveur utilisé pour mettre en ligne le questionnaire n'était pas adapté aux logiciels pour les personnes ayant une déficience visuelle nécessitant une adaptation informatique. Il a donc fallu préciser aux sportifs, la possibilité d'être accompagné par une tierce personne pour répondre au questionnaire.

Le taux de réponse, même s'il était très satisfaisant dans sa globalité, a été, dans certaines disciplines qui présentaient déjà initialement un nombre moins important de sportifs, moindre. Aussi, pour ces disciplines, le nombre de sportifs ayant répondu au questionnaire n'était pas toujours suffisant pour mener l'ensemble des analyses statistiques souhaitées, ni pour présenter tous les résultats, sans risquer d'identifier certains sportifs.

La volonté, dans ce travail de thèse, de mener des travaux concernant toutes les disciplines dans laquelle la France était représentée aux Jeux Paralympiques de Tokyo et concernant les sportifs ayant des déficiences motrices, sensorielles, intellectuelles et psychiques, a demandé de procéder à des choix. L'un d'entre eux a été, lors de la construction de l'échantillon pour la deuxième étude de la thèse, de décider de représenter l'ensemble des disciplines, mais avec un ou deux sportifs par discipline. En effet, il n'aurait pas été réaliste de mener un nombre plus conséquent d'entretiens, faute de temps nécessaire pour les analyser. En conséquence, il n'a pas été possible de restituer les disciplines auxquelles appartenaient les sportifs, lors de la présentation des résultats, au risque de ne lever l'anonymat des sportifs.

Enfin, lors de la troisième étude de la thèse, les entretiens ont été réalisés sur le lieu de stage des parasportifs. Si cela a constitué une opportunité et une richesse car a permis de réaliser des observations participantes, la passation des entretiens aurait nécessité des conditions plus propices permettant de mieux respecter la confidentialité des discussions.

Pour autant, la multitude des données, issues de ces trois études de thèse, est autant de perspectives de nouveaux traitements possibles ultérieurement. Plusieurs variables pourraient ainsi être mobilisées pour enrichir les analyses présentées dans ce manuscrit. Par exemple, il pourrait être intéressant de faire une analyse « genrée » des réponses au questionnaire ainsi que des discours des sportifs. Est-ce que les discours de résilience et de surcompensation, aux (in)adaptations, au « validisme », etc. sont les mêmes chez les femmes et chez les hommes ?

De plus, plusieurs interprétations issues des analyses de données, présentées dans ce manuscrit de thèse, nécessiteraient des éléments complémentaires. Il serait notamment intéressant d'investiguer plus en détail l'organisation des facteurs socioprofessionnels, ainsi que les expériences de vie, en s'intéressant davantage à la déficience et la pathologie des parasportifs.

Enfin, il serait nécessaire de mener une étude portant sur les facteurs de la performance et plus particulièrement les facteurs socioprofessionnels de la performance, auprès des encadrants (entraîneurs, préparateurs physiques, préparateurs mentaux, diététiciens, kinésithérapeutes, mais aussi employeurs, centres de formation, conjoints, proches...).

Il pourrait être alors envisagé d'intégrer certains éléments des analyses issus de ces travaux, pour sensibiliser les encadrants sur ces aspects de la performance : les facteurs socioprofessionnels, les expériences de vie et plus particulièrement de déficiences.

Enfin, et pour conclure, il serait intéressant de mettre en perspective les expériences relatées par les parasportifs de haut niveau avec celles des autres sportifs de haut niveau. Il serait opportun de croiser les analyses des différents travaux portant sur les expériences relatives aux sportifs dits valides avec les résultats des travaux portant sur les expériences des parasportifs.

Ce travail de thèse m'a amené à m'interroger sur la question de la pertinence d'un modèle parasportif de la performance. Comme Townsend et al. (2020, 2018) ou bien encore Fougeyrollas (2010) l'ont suggéré, toute personne peut, à un moment de sa vie, être confronté à une situation de handicap, par un accident, une blessure, une maladie, le vieillissement, etc. Aussi, il n'y aurait pas d'intérêt à l'existence de deux modèles de la performance sportive ; l'un pour les sportifs dits valides et l'autre pour les parasportifs.

Dans ce travail de thèse et comme explicité dans ce manuscrit, le choix a été de considérer la déficience comme une variable parmi d'autres qui influe sur les performances sportives. Ce positionnement était très certainement la première étape qui nous permet, aujourd'hui, de penser qu'il serait plus pertinent de conceptualiser un modèle de la performance sportive qui inclurait les facteurs spécifiques de la performance parasportive, comme les déficiences, la classification, par exemples.

Ainsi, si les réflexions et les modélisations portaient sur l'ensemble des pratiquants sportifs, alors les outils créés seraient accessibles et compréhensibles pour tous.

VI. Bibliographie

- Anadón, Marta. 2006. « La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents ». *Recherches qualitatives* 26 (1) : 5. <https://doi.org/10.7202/1085396ar>.
- . 2019. « Les méthodes mixtes : implications pour la recherche « dite » qualitative ». *Recherches qualitatives* 38 (1) : 105-23. <https://doi.org/10.7202/1059650ar>.
- Andersen, Svein S., et Lars Tore Ronglan. 2012. « Same Ambitions – Different Tracks : A Comparative Perspective on Nordic Elite Sport ». *Managing Leisure* 17 (2-3): 155-69. <https://doi.org/10.1080/13606719.2012.674392>.
- Antonovsky, Aaron, Ofra Anson, et Judith Bernstein. 1979. « Interviewing and the Selection of Medical Students: The Experience of Five Years at Beersheba ». *Programmed Learning and Educational Technology* 16 (4): 328-34. <https://doi.org/10.1080/0033039790160411>.
- Apelmo, Elisabet. 2012a. « Falling in Love with a Wheelchair: Enabling/Disabling Technologies ». *Sport in Society* 15 (3): 399-408. <https://doi.org/10.1080/17430437.2012.653208>.
- . 2012b. « (Dis)Able Bodies, Gender, and Citizenship in the Swedish Sports Movement ». *Disability & Society* 27 (4): 563-74. <https://doi.org/10.1080/09687599.2012.659459>.
- . 2018. « 'You Do It in Your Own Particular Way.' Physical Education, Gender and (Dis)Ability ». *Sport, Education and Society* 24 (7): 702-13. <https://doi.org/10.1080/13573322.2018.1452198>.
- . 2021. « What Is the Problem? Dis/Ability in Swedish Physical Education Teacher Education Syllabi ». *Sport, Education and Society* 27 (5): 529-42. <https://doi.org/10.1080/13573322.2021.1884062>.
- Atkinson. 2013. « Promoting Financial Inclusion through Financial Education: OECD/INFE Evidence, Policies and Practice ». OECD Working Papers on Finance, Insurance and Private Pensions 34. Vol. 34. OECD Working Papers on Finance, Insurance and Private Pensions. <https://doi.org/10.1787/5k3xz6m88smp-en>.
- Atkinson et al. 2003. « An Evaluation of the Devolution of Education Welfare Services to Secondary Schools: The First Year ». *Slough: NFER*.

- Bahr, Roald, Ben Clarsen, Wayne Derman, Jiri Dvorak, Carolyn A Emery, Caroline F Finch, Martin Hägglund, et al. 2020. « International Olympic Committee Consensus Statement: Methods for Recording and Reporting of Epidemiological Data on Injury and Illness in Sport 2020 (Including STROBE Extension for Sport Injury and Illness Surveillance (STROBE-SIIS)) ». *British Journal of Sports Medicine* 54 (7): 372-89. <https://doi.org/10.1136/bjsports-2019-101969>.
- Baker, Joseph, et Sean Horton. 2004. « A Review of Primary and Secondary Influences on Sport Expertise ». *High Ability Studies* 15 (2): 211-28. <https://doi.org/10.1080/1359813042000314781>.
- BALL D. 1972. « Olympic Games Competition: Structural Correlates of National Success ». *International Journal of Comparative Sociology*, n° 13: 186-200.
- Barnes & Mercer. 2003. « Exploring the Divide: Illness and Disability ». *The Disability Press.*, Leeds.
- Bauman, Zygmunt. 1992. « Soil, Blood and Identity ». *The Sociological Review* 40 (4): 675-701. <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.1992.tb00407.x>.
- Beail, Nigel, et Katie Williams. 2014. « Using Qualitative Methods in Research with People Who Have Intellectual Disabilities ». *Journal of Applied Research in Intellectual Disabilities* 27 (2): 85-96. <https://doi.org/10.1111/jar.12088>.
- Beamish, R. 1993. « Labor relations in sport: Central issues in their emergence and structure in high-performance sport. » In A. Ingham & J. Loy (Eds.), *Sport in social development: Traditions, transitions, and transformations*, Champaign, IL. Human Kinetic.
- Beaud & Weber. 2010. *Guide de l'enquête de terrain*. Grands Repères. Guides.
- Becker, Howard S. 1963. *Outsiders*. Editions Métailié. <https://doi.org/10.3917/meta.becke.2020.01>.
- . 2002. *Les ficelles du métier : Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Repères. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.becke.2002.01>.

- Bedoin, Diane, et Régine Scelles. 2015. *S'exprimer et se faire comprendre : entretiens et situations de handicap*. <http://www.cairn.info/s-exprimer-et-se-faire-comprendre--9782749248486.htm>.
- Beldame, Yann. 2018. « The "Fresh Talk" of Adapted Sport Athletes ». *Sport in Society* 21 (4) : 649-63. <https://doi.org/10.1080/17430437.2016.1273613>.
- Beldame, Yann, Elise Lantz, et Anne Marcellini. 2016. « Expériences et effets biographiques du sport adapté de haut niveau. Étude de trajectoires sportives et professionnelles d'athlètes catégorisés comme ayant une déficience intellectuelle ». *Alter* 10 (3) : 248-62. <https://doi.org/10.1016/j.alter.2016.03.002>.
- Beldame, Yann, et Laura Silvestri. 2021. « S'accorder, vouloir dire et être reconnu·e au cours d'un entretien : Le cas des entretiens de recherche avec des personnes catégorisées « trisomiques » ». *Terrains & travaux* N° 38 (1): 147-68. <https://doi.org/10.3917/tt.038.0147>.
- Berger, Peter, et Thomas Luckmann. 2018. *La Construction sociale de la réalité*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.berge.2018.01>.
- Bericat, E. 1998. « La integración de los métodos cuantitativo y cualitativo en la investigación social : Significado y medida [L'intégration des méthodes quantitatives et qualitatives dans la recherche en sciences sociales : signification et mesure »]. *Barcelona : Ariel*.
- Blais, Mireille, et Stéphane Martineau. 2006. « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes ». *Recherches qualitatives* 26 (2): 1. <https://doi.org/10.7202/1085369ar>.
- Blumer, Herbert. 1937. « Social Disorganization and Individual Disorganization ». *American Journal of Sociology* 42 (6): 871-77. <https://doi.org/10.1086/217590>.
- Boltanski, L. 1971. « Les usages sociaux du corps ». *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, n° 1 : 205-33.
- Bouchard, Claude, Jean Brunelle, et Paul Godbout. 1978. *La préparation d'un champion : un essai sur la préparation à la performance sportive*. Québec : Pélican.
- Bourdieu, Pierre, Jean-Claude Chamboredon, et Jean-Claude Passeron. 2005. *Le métier de sociologue : Préalables épistémologiques. Contient un entretien avec Pierre Bourdieu recueilli par Beate Kraus*. DE GRUYTER MOUTON.

<https://doi.org/10.1515/9783110895131>.

Braun, Virginia, et Victoria Clarke. 2016. « (Mis)Conceptualising Themes, Thematic Analysis, and Other Problems with Fugard and Potts' (2015) Sample-Size Tool for Thematic Analysis ». *International Journal of Social Research Methodology* 19 (6): 739-43.
<https://doi.org/10.1080/13645579.2016.1195588>.

Brissonneau, AUBel & Ohl, Igor. 2008. « Christophe Brissonneau, Olivier Aubel, Fabien Ohl, L'épreuve du dopage. Sociologie du cyclisme professionnel ». *Lectures*, juillet.
<https://doi.org/10.4000/lectures.622>.

Brittain, Ian, Rui Biscaia, et Simon Gérard. 2020. « Ableism as a Regulator of Social Practice and Disabled Peoples' Self-Determination to Participate in Sport and Physical Activity ». *Leisure Studies* 39 (2): 209-24.
<https://doi.org/10.1080/02614367.2019.1694569>.

Broqua, Christophe. 2009. « Observation ethnographique » : In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 379-86. Presses de Sciences Po.
<https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2009.01.0379>.

Bundon, A., A. Ashfield, B. Smith, et V.L. Goosey-Tolfrey. 2018. « Struggling to Stay and Struggling to Leave: The Experiences of Elite Para-Athletes at the End of Their Sport Careers ». *Psychology of Sport and Exercise* 37 (juillet) : 296-305.
<https://doi.org/10.1016/j.psychsport.2018.04.007>.

Burlot Fabrice. 2016. « Le défi de la performance face à la contrainte du temps », *Réflexions Sport*, pages 30-51.

Burlot, Fabrice, Rémi Richard, et Helene Joncheray. 2018. « The Life of High-Level Athletes: The Challenge of High Performance against the Time Constraint ». *International Review for the Sociology of Sport* 53 (2): 234-49.
<https://doi.org/10.1177/1012690216647196>.

Burlot Fabrice, Joncheray Hélène, Desenfant Mathilde, Dalgarrondo Sébastien, Besombes Nicolas. 2018. « Enquête sur les conditions de préparation des sportifs sélectionnés pour les Jeux Olympiques de Rio (2016) ». hal-01689932.

Campbell F.K. 2009. *Contours of Ableism: The Production of Disability and Aabledness*,. Palgrave Macmillan. New York.

- Chapireau, François. 2001. « La classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé ». *Gérontologie et société* 24 / n° 99 (4): 37.
<https://doi.org/10.3917/gq.099.0037>.
- Chapoulie, J-M. 2001. *La tradition sociologique de Chicago*, Seuil.
- Coakley, Jay, et Peter Donnelly, éd. 1999. *Inside Sports*. Ed. Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9780203980705>.
- Collins, Patricia Hill. 2000. « Gender, Black Feminism, and Black Political Economy ». *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* 568 (1): 41-53.
<https://doi.org/10.1177/000271620056800105>.
- Colliot-Thélène, Catherine. 2011. « Retour sur les rationalités chez Max Weber » : *Les Champs de Mars* N° 22 (2): 13-30. <https://doi.org/10.3917/lcdm1.022.0013>.
- Compte, Roy. 2003. « Le sport pour handicapés mentaux : ouvrir aujourd'hui pour demain le débat éthique ». *Empan* 51 (3) : 68-73. <https://doi.org/10.3917/empa.051.0068>.
- . 2005. « Les sportifs handicapés mentaux face au sport de haut niveau : le regard des acteurs ». *Reliance* 15 (1) : 71-81. <https://doi.org/10.3917/reli.015.0071>.
- . 2017. « Sport Adapté et handicap psychique : penser le sport autrement ». In *Sport et handicap psychique*, 13-20. Vivre avec son handicap. Nîmes : Champ social.
<https://www.cairn.info/sport-et-handicap--9791034600311-p-13.htm>.
- Conzelmann, Achim, et Siegfried Nagel. 2003. « Professional Careers of the German Olympic Athletes ». *International Review for the Sociology of Sport* 38 (3): 259-80.
<https://doi.org/10.1177/10126902030383001>.
- Cregan, Kerry, Gordon A. Bloom, et Greg Reid. 2007. « Career Evolution and Knowledge of Elite Coaches of Swimmers With a Physical Disability ». *Research Quarterly for Exercise and Sport* 78 (4): 339-50. <https://doi.org/10.1080/02701367.2007.10599431>.
- Culver, Diane M., et Penny Werthner. 2018. « Voices: Para Athletes Speak ». *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health* 10 (2): 167-75.
<https://doi.org/10.1080/2159676X.2017.1393004>.

- Darcy, Simon, et Leanne Dowse. 2013. « In Search of a Level Playing Field – the Constraints and Benefits of Sport Participation for People with Intellectual Disability ». *Disability & Society* 28 (3) : 393-407. <https://doi.org/10.1080/09687599.2012.714258>.
- Delalandre, Matthieu. 2010. « L'expertise scientifique au service de la performance sportive » *Terrains & travaux* n° 17 (1): 127-42. <https://doi.org/10.3917/tt.017.0127>.
- Demazière, Didier, Fabien Ohl, et Olivier Le Noé. 2015. « La performance sportive comme travail : Introduction ». *Sociologie du travail* 57 (4): 407-21. <https://doi.org/10.4000/sdt.1189>.
- Denzin, N. K. 1978. « The research act : A theoretical introduction to sociological methods ». *New York, McGraw-Hill*.
- DePauw, Karen P. 1997. « The (In)Visibility of DisAbility: Cultural Contexts and “Sporting Bodies” ». *Quest* 49 (4): 416-30. <https://doi.org/10.1080/00336297.1997.10484258>.
- Donnelly, Peter. 2004. *Sport and risk culture. Sporting bodies, damaged selves: Sociological studies of sports-related injury*. In K. Young (Ed.). Elsevier Press.
- Doodewaard, Corina van, et Annelies Knoppers. 2018. « Perceived Differences and Preferred Norms: Dutch Physical Educators Constructing Gendered Ethnicity ». *Gender and Education* 30 (2): 187-204. <https://doi.org/10.1080/09540253.2016.1188197>.
- Doodewaard, Corina van, Annelies Knoppers, et Ivo van Hilvoorde. 2018. « ‘Of Course I Ask the Best Students to Demonstrate’: Digital Normalizing Practices in Physical Education ». *Sport, Education and Society* 23 (8): 786-98. <https://doi.org/10.1080/13573322.2018.1483908>.
- Dunning, Eric, Dominic Malcolm, et Ivan Waddington, éd. 2004. *Sport Histories*. 0 éd. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203497432>.
- . 2007a. *Sport Histories: Figural Studies in the Development of Modern Sports*. Palo Alto, Calif.: Ebrary.
- . 2007b. *Sport Histories: Figural Studies in the Development of Modern Sports*. Palo Alto, Calif.: Ebrary.
- Duquesne, Valentine, Remi Richard, Bernard Andrieu, et Helene Joncheray. 2022. « Sports Experiences of Elite Athletes with Intellectual Disabilities and/or Autism Spectrum Disorders ». *Sport in Society*, mai, 1-15.

<https://doi.org/10.1080/17430437.2022.2070480>.

Durand & Weil. 1997. *Sociologie contemporaine*. Vigot.

Durkheim Emile. 1895. « Les Règles de la méthode sociologique », Paris, Félix Alcan, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine. ».

———. 1897. « Le Suicide », Paris, Félix Alcan, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine. ».

Dweck, Carol S., William Davidson, Sharon Nelson, et Bradley Enna. 1978. « Sex Differences in Learned Helplessness: II. The Contingencies of Evaluative Feedback in the Classroom and III. An Experimental Analysis. » *Developmental Psychology* 14 (3): 268-76. <https://doi.org/10.1037/0012-1649.14.3.268>.

Edwards, Harry. 1971. « The Sources of the Black Athlete's Superiority ». *The Black Scholar* 3 (3): 32-41. <https://doi.org/10.1080/00064246.1971.11431195>.

Elias, N., Dunning, EG. 1986. *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris : Fayard.

Elias, Norbert. 1981. *Qu'est-ce que la sociologie ?* Pandora puis Pocket, 2003.

Faupin, Arnaud. 2019. « Roue connectée et évaluation de l'activité physique et sportive des personnes en situation de handicap ». *Neurophysiologie Clinique* 49 (6): 414-15. <https://doi.org/10.1016/j.neucli.2019.10.025>.

Faupin, Arnaud, Benoit Borel, Christophe Meyer, Philippe Gorce, et Eric Watelain. 2013. « Effects of Synchronous versus Asynchronous Mode of Propulsion on Wheelchair Basketball Sprinting ». *Disability and Rehabilitation: Assistive Technology* 8 (6): 496-501. <https://doi.org/10.3109/17483107.2012.756947>.

Ferez Sylvain, Ruffié Sébastien, Bancel Nicolas. 2016. « From Sport as an Instrument in Rehabilitation to the Adoption of Competitive Sport: Genesis of a Delegatee Sports Federation in France for Those with Physical Disabilities (1954–1972) ». *Sport History Review*, n° 47 (2): pp.146-171.

Ferez, Sylvain, Sébastien Ruffié, Hélène Joncheray, Anne Marcellini, Sakis Pappous, et Rémi Richard. 2020. « Inclusion through Sport: A Critical View on Paralympic Legacy from a Historical Perspective ». *Social Inclusion* 8 (3): 224-35. <https://doi.org/10.17645/si.v8i3.2735>.

- Firth, Michael. 1982. « Sex Discrimination in Job Opportunities for Women ». *Sex Roles* 8 (8): 891-901. <https://doi.org/10.1007/BF00287858>.
- Fitzgerald, Hayley. 2005. « Still Feeling like a Spare Piece of Luggage? Embodied Experiences of (Dis)Ability in Physical Education and School Sport ». *Physical Education & Sport Pedagogy* 10 (1): 41-59. <https://doi.org/10.1080/1740898042000334908>.
- Fleuriel, Sébastien, et Manuel Schotté. 2008. *Sportifs en danger : la condition des travailleurs sportifs*. Savoir-agir. Bellecombès-en-Bauges ; Éd. du Croquant.
- Forté, Lucie, et Christine Mennesson. 2012. « Réussite athlétique et héritage sportif : Socialisation familiale et développement d'un capital sportif de haut niveau ». *SociologieS*, novembre. <https://doi.org/10.4000/sociologies.4082>.
- Fougeyrollas P., Bergeron H., Cloutier R. et al. 1998. « Classification québécoise : Processus de production du handicap ». RIPPH.
- Fougeyrollas Patrick. 2010. *La Funambule, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap*. Laval: PUL.
- Gage, NI. 1989. « The Paradigm Wars and Their Aftermath A "Historical" Sketch of Research on Teaching Since 1989 ». *Educational Researcher* 18 (7): 4-10. <https://doi.org/10.3102/0013189X018007004>.
- Garel, Jean-Pierre. 2010. « De l'intégration scolaire à l'éducation inclusive : d'une normalisation à l'autre ». *Journal des anthropologues*, n° 122-123 (décembre): 143-65. <https://doi.org/10.4000/jda.5397>.
- . 2018. « Jeux sportifs collectifs et handicap. Genèse de pratiques partagées innovantes ». *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives* 81 (1): 123-42.
- Garfinkel H. 1967. « Conditions of Successful Degradation Ceremonies, dans Manis J., Meltzer B. (éds.), *Symbolic Interaction : A Reader in Social Psychology* ». *Boston, MA : Allyn & Bacon*, 205-13.
- . 2007. « Recherche en ethnomethodologie ». *Paris, PUF*.
- Goffman, Erving. 1959. *The presentation of self in everyday life*. Doubleday Anchor Books. New York.

- . 1961. *Asylums: Essays on the condition of the social situation of mental patients and other inmates (1st ed.)*. Garden City, NY: Anchor Books.
- . 1963. *Stigma: Notes on the management of spoiled identity*. Penguin. New Jersey.
- . 1967. *Interaction ritual: Essays on face-to-face behavior*. New-York, NY: Doubleday Anchor Books.
- Goodley, Dan. 2013. « The Psychology of Disability ». In *Routledge Handbook of Disability Studies*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203144114.ch23>.
- Grawitz, Madeleine. s. d. *Méthodes des sciences sociales*. 11^{ème} édition. Droit Public Science Politique, Précis. Dalloz.
- Green, Mick, et Ben Oakley. 2001. « Elite Sport Development Systems and Playing to Win: Uniformity and Diversity in International Approaches ». *Leisure Studies* 20 (4): 247-67. <https://doi.org/10.1080/02614360110103598>.
- Grimes A.R, Kelly W.J., RUBIN P.H. 1974. « A Socioeconomic Model of National Olympic Performance ». *Social Science Quarterly*, n° 55: 777-82.
- Hammond, Andrew, Ruth Jeanes, Dawn Penney, et Deana Leahy. 2019. « "I Feel We are Inclusive Enough": Examining Swimming Coaches' Understandings of Inclusion and Disability ». *Sociology of Sport Journal* 36 (4): 311-21. <https://doi.org/10.1123/ssj.2018-0164>.
- Hauw, Denis, et Marc Durand. 2004. « Pour une « dé-psychologisation » de la performance sportive de haut niveau ». *Science & Motricité*, n° 53: 119-23. <https://doi.org/10.3917/sm.053.0119>.
- Hollomotz, Andrea. 2018. « Successful Interviews with People with Intellectual Disability ». *Qualitative Research* 18 (2): 153-70. <https://doi.org/10.1177/1468794117713810>.
- Howe, P. David. 2008. « The Tail Is Wagging the Dog: Body Culture, Classification and the Paralympic Movement ». *Ethnography* 9 (4): 499-517. <https://doi.org/10.1177/1466138108096989>.
- Howe, P. David, et Paul J. Kitchin. 2017. « Managing Paralympic Bodies: The Technology of Classification and Its Impact on (Dis)Able Athletes ». In *Managing the Paralympics*, édité par Simon Darcy, Stephen Frawley, et Daryl Adair, 113-31. London: Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/978-1-137-43522-4_5.

- Ingham. 1999. « The Expendable Prolympic Self: Going Beyond the Boundaries of the Sociology and Psychology of Sport ». *Sociology of Sport Journal*, Human Kinetics Publisher.
- Jolk E, Karvonen M.J., Kihlberg J., Koskela J., Norol L., 1956. « Sports in the Cultural Pattern of the World. A Study of the 1952 Olympic Games at Helsinki ». *Institute of Occupational Health, Helsinki*, mimeo.
- Joncheray et al. 2021. « Le rôle des facteurs sociaux dans l'accès et le maintien à une carrière de haute performance en athlétisme & La question de la spécificité de la performance féminine. » Rapport de recherche INSEP ; Fédération française d'athlétisme ; Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. 2021.
- Joncheray, Helene, Fabrice Burlot, Nicolas Besombes, Sébastien Dalgarrondo, et Mathilde Desenfant. 2020. « Performance Factors and Strategies Favored by French Olympic Athletes ». *Sociology of Sport Journal*, 1-10. <https://doi.org/10.1123/ssj.2019-0112>.
- Joncheray, Hélène, Fabrice Burlot, Rémi Richard, Nicolas Besombes, Sébastien Dalgarrondo, et et al. 2018. « Enquête sociologique sur les conditions de préparation des sportifs sélectionnés pour les jeux paralympiques de Rio (2016). » Rapport de recherche. Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP). ([hal-01878503](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01878503)).
- Joncheray, Helene, Marie Level, et Remi Richard. 2016. « Identity Socialization and Construction within the French National Rugby Union Women's Team ». *International Review for the Sociology of Sport* 51 (2): 162-77. <https://doi.org/10.1177/1012690213517108>.
- Julla-Marcy, Mathilde, Fabrice Burlot, et Fanny Le Mancq. 2018. « Socialisations temporelles dans le sport de haut niveau : de la maîtrise du chronomètre à la maîtrise du temps ». *Temporalités*, n° 25. <https://doi.org/10.4000/temporalites.3713>.
- Kaufmann, J.C. 2016. *L'entretien compréhensif*. Collection 128. Armand Colin.
- Krief, Nathalie, et Véronique Zardet. 2013. « Analyse de données qualitatives et recherche-intervention »: *Recherches en Sciences de Gestion* N° 95 (2): 211-37. <https://doi.org/10.3917/resq.095.0211>.

- Laberge, Yves. 1997. « Jean-Pierre Durand et Robert Weil (dir.), Sociologie contemporaine. Paris, Éditions Vigot, collection « Essentiel », 1997, 775 p., bibliogr. Gilles Bastin, Les grands débats des sciences économiques et sociales. Paris, Presses Universitaires de France, 1998, coll. « Major BAC », 120 p., bibliogr. Karl M. van Meter (dir.), La sociologie. Paris, Larousse, coll. « Textes essentiels », 1997 [1992], 831 p., bibliogr. » *Anthropologie et Sociétés* 26 (2-3): 304. <https://doi.org/10.7202/007087ar>.
- Labov, William. 1976. *Sociolinguistique: William Labov*. Le Sens commun. Paris, Éditions de Minuit.
- Lantz, Elise, et Anne Marcellini. 2018. « Sports Games for People with Intellectual Disabilities. Institutional Analysis of an Unusual International Configuration ». *Sport in Society* 21 (4): 635-48. <https://doi.org/10.1080/17430437.2016.1273612>.
- Lay, John W. 1978. « The Cultural System of Sport ». *Quest* 29 (1): 73-102. <https://doi.org/10.1080/00336297.1978.10519913>.
- Lemert, E.M. 1951. « Social Pathology », McGraw-Hill, 603-7.
- Lim, So Youn, Stacey Warner, Marlene Dixon, Brennan Berg, Chiyoun Kim, et Michael Newhouse-Bailey. 2011. « Sport Participation Across National Contexts: A Multilevel Investigation of Individual and Systemic Influences on Adult Sport Participation ». *European Sport Management Quarterly* 11 (3): 197-224. <https://doi.org/10.1080/16184742.2011.579993>.
- Lundberg, Neil R., Stacy Taniguchi, Bryan P. McCormick, et Catherine Tibbs. 2011. « Identity Negotiating: Redefining Stigmatized Identities through Adaptive Sports and Recreation Participation among Individuals with a Disability ». *Journal of Leisure Research* 43 (2): 205-25. <https://doi.org/10.1080/00222216.2011.11950233>.
- Malliopoulos, A.-X. 2018. « Les blessures chez les jeunes sportifs : comment diminuer leur incidence et conséquences ? » *Journal de Traumatologie du Sport* 35 (2): 104-7. <https://doi.org/10.1016/j.its.2018.03.001>.
- Marcellini, Anne. 2005. « Un sport de haut niveau accessible ? Jeux séparés, jeux parallèles et jeux à handicap ». *Reliance* 15 (1): 48-54. <https://doi.org/10.3917/reli.015.0048>.

- . 2006. « Déficiences et ritualité de l'interaction : Du corps exclu à l'éducation corporelle ». *Recherches & éducations*, n° 11 (avril).
<https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.387>.
- . 2007. « Nouvelles figures du handicap ? Catégorisations sociales et dynamiques des processus de stigmatisation / déstigmatisation ». In *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé*, 199-219. Hors collection. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
<https://doi.org/10.3917/dbu.boets.2007.01.0199>.
- Marcellini Anne et Banens Maks. 2003. « Pratiques Sportives et Personnes Handicapées en France ». Exploitation de l'enquête HID Handicap – Incapacités - Désavantages (Institution 1998 et Domicile 1999).
- Marcellini, Anne, éric De Leselec, et Jacques Gleyse. 2003. « L'intégration sociale par le sport des personnes handicapées ». *Revue internationale de psychosociologie* IX (20): 59.
<https://doi.org/10.3917/riips.020.0059>.
- Marcellini, Anne, et Mahmoud Miliani. 1999. « Lecture de Goffman: L'homme comme objet rituel ». *Corps et culture*, n° Numéro 4 (juin). <https://doi.org/10.4000/corpsetculture.641>.
- Marcellini, Anne, Éric Perera, Angélique Rodhain, et Sylvain Ferez. 2016. « Rapport au corps et engagement dans les activités physiques chez les personnes en situation d'obésité : » *Santé Publique* S1 (HS): 117-25. <https://doi.org/10.3917/spub.160.0117>.
- Marcellini, Anne, Michel Vidal, Sylvain Ferez, et Éric de Léséleuc. 2010. « "La chose la plus rapide sans jambes". Oscar Pistorius ou la mise en spectacle des frontières de l'humain ». *Politix* 90 (2): 139-65. <https://doi.org/10.3917/pox.090.0139>.
- Martin-Krumm, Charles, et Philippe Sarrazin. 2004. « Théorie des styles explicatifs et performance sportive : fondements théoriques, données empiriques et perspectives ». *Movement & Sport Sciences* 52 (2): 9-43. <https://doi.org/10.3917/sm.052.0009>.
- McConkey, R., S. Dowling, D. Hassan, et S. Menke. 2013. « Promoting Social Inclusion through Unified Sports for Youth with Intellectual Disabilities: A Five-Nation Study: Promoting Social Inclusion ». *Journal of Intellectual Disability Research* 57 (10): 923-35. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2788.2012.01587.x>.
- McLoughlin, Gabriella, Courtney Weisman Fecske, Yvette Castaneda, Candace Gwin, et Kim Graber. 2017. « Sport Participation for Elite Athletes With Physical Disabilities: Motivations, Barriers, and Facilitators ». *Adapted Physical Activity Quarterly* 34 (4): 421-41. <https://doi.org/10.1123/apaq.2016-0127>.

- McMaster, Kristen L., Paul van den Broek, Christine A. Espin, Mary Jane White, David N. Rapp, Panayiota Kendeou, Catherine M. Bohn-Gettler, et Sarah Carlson. 2012. « Making the Right Connections: Differential Effects of Reading Intervention for Subgroups of Comprehenders ». *Learning and Individual Differences* 22 (1): 100-111. <https://doi.org/10.1016/j.lindif.2011.11.017>.
- Mead, G. H. 1934. *Mind, self and society*. University of Chicago Press.
- Menger, Pierre-Michel. 2009. *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*. « Hautes études ». Paris, Gallimard-Seuil.
- Mignon Patrick. 2008. « Introduction à la sociologie de la performance sportive », janvier. [URL: http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18437](http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/18437).
- Mills, Edwin S. 1959. « Uncertainty and Price Theory ». *The Quarterly Journal of Economics* 73 (1): 116. <https://doi.org/10.2307/1883828>.
- Moola, Fiona J., et Moss E. Norman. 2012. « Transcending 'Hoop Dreams': Toward a Consideration of Corporeality, Crossroads and Intersections, and Discursive Possibilities in Disability and Theory ». *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health* 4 (2): 284-95. <https://doi.org/10.1080/2159676X.2012.685103>.
- Morgan, D. L. 1998. « Practical strategies for combining qualitative and quantitative methods : Applications to health research ». *Qualitative health research*, n° 8(3): 362-76.
- Morin, E. 1984. *Sociologie*. Librairie Arthème. Fayard.
- Mucchielli, Alex. 2004. *Étude des communications : approche par la modélisation des relations*. Vol. 2e éd. Collection U. Paris, Armand Colin. <https://www.cairn.info/etude-des-communications-approche-par-la-modelisat--9782200267988.htm>.
- Mullins, N.C., & Mullins, C.J. 1973. *Theories and theory groups in contemporary American sociology*. Harper and Row. New York, NY.
- Nixon, Howard L. 2007. « Constructing Diverse Sports Opportunities for People With Disabilities ». *Journal of Sport and Social Issues* 31 (4): 417-33. <https://doi.org/10.1177/0193723507308250>.

- Nonna et al. 1992. « Stratégies identitaires. » *Revue Française de Sociologie*, n° 33-1: 122-123.
- Nokivov A.D., Maximenko A.M., 1972. « The Influence of Selected Socio- economic Factors on the Levels of Sports Achievements in the Various Countries ». *International Review of Sport Sociology*, n° 7, 27-44.
- Ohl, Fabien. 2006. *Sociologie du sport : perspectives internationales et mondialisation*. Presses universitaires de France, Paris.
- Oliver Michael. 1990. *The politics of disablement*. Macmillan.
- . 1996. *Understanding Disability. From Theory to Practice*. Macmillan Press. London.
- Oliver, Mike, Karen Rodham, Jennifer Taylor, et Claire McIver. 2020. « Understanding the Psychological and Social Influences on Office Workers Taking Breaks; a Thematic Analysis ». *Psychology & Health* 36 (3): 351-66.
<https://doi.org/10.1080/08870446.2020.1764954>.
- Paillé, Pierre, et Alex Mucchielli. 2012. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01>.
- Pappous, Athanasios (Sakis), et Julia Jeyacheya. 2011. *The 2012 Cultural Olympiad and Paralympic Games: An Opportunity to Challenge the Archetypal, Stereotypes of Disability for Good?* figshare. <https://doi.org/10.6084/M9.FIGSHARE.12485762.V1>.
- Pappous, Athanasios (Sakis), Anne Marcellini, et Eric de Léséleuc. 2011. « From Sydney to Beijing: The Evolution of the Photographic Coverage of Paralympic Games in Five European Countries ». *Sport in Society* 14 (3): 345-54.
<https://doi.org/10.1080/17430437.2011.557271>.
- Pappous, Athanasios, et Doralice Souza. 2016. *Guia para Midia: Como cobrir os Jogos Paralimpicos / Media Guide: How to cover the Rio 2016 Paralympic Games*.
- Patatas, Jacqueline Martins, Veerle De Bosscher, Inge Derom, et Jens De Rycke. 2020. « Managing Parasport: An Investigation of Sport Policy Factors and Stakeholders Influencing Para-Athletes' Career Pathways ». *Sport Management Review*, janvier, S1441352319302785. <https://doi.org/10.1016/j.smr.2019.12.004>.
- Peers, Danielle. 2009. « (Dis)Empowering Paralympic Histories: Absent Athletes and Disabling Discourses ». *Disability & Society* 24 (5): 653-65.

- <https://doi.org/10.1080/09687590903011113>.
- . 2012. « Interrogating Disability: The (de)Composition of a Recovering Paralympian ». *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health* 4 (2): 175-88. <https://doi.org/10.1080/2159676X.2012.685101>.
- Peterson, Christopher, et Curie Park. 1998. « Learned Helplessness and Explanatory Style ». In *Advanced Personality*, édité par David F. Barone, Michel Hersen, et Vincent B. Van Hasselt, 287-310. The Plenum Series in Social/Clinical Psychology. Boston, MA: Springer US. https://doi.org/10.1007/978-1-4419-8580-4_12.
- Plaisance, Éric, Brigitte Belmont, Alette Vérillon, et Cornelia Schneider. 2007. « Intégration ou inclusion ? : Éléments pour contribuer au débat ». *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation* 37 (1): 159. <https://doi.org/10.3917/nras.037.0159>.
- Pociello, Christian. 2015. « « Nouvelles pratiques, nouvelles valeurs » : essai sur la transformation de quelques « milieux de culture » sportifs après les années 1980 », *Staps* n° 107 (1): 13-31. <https://doi.org/10.3917/sta.107.0013>.
- Poupaux, S., & Andreff, W. 2007. *The institutional dimension of the sport economy in transition countries. The Institutional Dimension of the Sport Economy in Transition Countries*. In M. P. Parent & T. Slack, Elsevier. London.
- Priestley, M. J. Nigel, S. (Sri) Sritharan, James R. Conley, et Stefano Stefano Pampanin. 1999. « Preliminary Results and Conclusions From the PRESSS Five-Story Precast Concrete Test Building ». *PCI Journal* 44 (6), 42-67. <https://doi.org/10.15554/pcij.11011999.42.67>.
- Pullen, Sonja, et Guido H. Clever. 2018. « Mixed-Ligand Metal–Organic Frameworks and Heteroleptic Coordination Cages as Multifunctional Scaffolds—A Comparison ». *Accounts of Chemical Research* 51 (12): 3052-64. <https://doi.org/10.1021/acs.accounts.8b00415>.
- Rafie, Marcel. 1972. « Positivism chez Émile Durkheim ». *Sociologie et sociétés* 4 (2), 275-87. <https://doi.org/10.7202/001609ar>.
- Rail, Geneviève, et Jean Harvey. 1995. « Body at Work: Michel Foucault and the Sociology of Sport ». *Sociology of Sport Journal* 12 (2), 164-79. <https://doi.org/10.1123/ssj.12.2.164>.

- Ravaud, Jean-François. 2019. « Modèle Individuel, Modèle Médical, Modèle Social : La Question Du Sujet », 15.
- Richard, Remi, Fabrice Burlot, Valentine Duquesne, et Helene Joncheray. 2021. « *"I Had a Dream: It Was to Play the Games"*. Sports Socialisation Processes of French Paralympic Athletes ». *European Journal for Sport and Society* 19 (2): 99-116. <https://doi.org/10.1080/16138171.2021.1878438>.
- Richard, Rémi, Anne Marcellini, Athanasios Sakis Pappous, Hélène Joncheray, et Sylvain Ferez. 2020. « Construire et assurer l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques. Pour une inclusion sportive durable des personnes vivant des situations de handicap ». *Movement & Sport Sciences* 107 (1): 41-52. <https://doi.org/10.1051/sm/2019031>.
- Richardson, Emma V., et Robert W. Motl. 2020a. « A Narrative Exploration of an Adapted Physical Activity Space and Its Impact on Persons with Physical Impairments ». *Disability & Society* 35 (1): 89-110. <https://doi.org/10.1080/09687599.2019.1617111>.
- . 2020b. « Promoting Inclusion in a Fitness Center through Non-Impaired Staff: Creating a Multi-Narrative Environment ». *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health* 12 (4): 494-512. <https://doi.org/10.1080/2159676X.2019.1637926>.
- Richardson, Emma V., Brett Smith, et Anthony Papathomas. 2017a. « Crossing Boundaries: The Perceived Impact of Disabled Fitness Instructors in the Gym ». *Psychology of Sport and Exercise* 29 (mars): 84-92. <https://doi.org/10.1016/j.psychsport.2016.12.006>.
- . 2017b. « Collective Stories of Exercise: Making Sense of Gym Experiences With Disabled Peers ». *Adapted Physical Activity Quarterly* 34 (3): 276-94. <https://doi.org/10.1123/apaq.2016-0126>.
- Risse, H. 1921. *Sociologie du sport*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, édition originale : Soziologie des Sports, Reher, Berlin.
- Roux, C . J. 2012. « Socialization of elite wheelchair tennis players in South Africa. » *African Journal for Physical Education, Recreation and Dance*, n° 18(4): 929-38.
- Ruddell, Jennifer L., et Kimberly J. Shinew. 2006. « The Socialization Process for Women with Physical Disabilities: The Impact of Agents and Agencies in the Introduction to an Elite Sport ». *Journal of Leisure Research* 38 (3): 421-44. <https://doi.org/10.1080/00222216.2006.11950086>.

- Ruffié, S., & Ferez, S. 2013. *Corps, Sport, Handicaps (tome 1). L'institutionnalisation du mouvement handisport. (1954–2008)*. Téraèdre.
- Sage, George H. 1997. « Physical Education, Sociology, and Sociology of Sport: Points of Intersection ». *Sociology of Sport Journal* 14 (4): 317-39.
<https://doi.org/10.1123/ssj.14.4.317>.
- Schotté, Manuel. 2016. « Les possibles corporels : support biologique, déterminations sociales ». *Revue européenne des sciences sociales*, n° 54-1 (mai): 201-20.
<https://doi.org/10.4000/ress.3520>.
- Schütz, Alfred. 1987. *Le chercheur et le quotidien*. Méridiens Klincksieck. Klincksieck.
- Shakespeare & Erickson. 2000. « Different Strokes: beyond biological determinism and social constructionism ». In *Sociological Imaginations: Social v Biological Determinism*.
- Shakespeare & Watson. 2002. « The social model of disability: an outdated ideology? » *Research in Social Science and Disability* 2: 9-28.
- Shakespeare, Tom. 1996. « DISABILITY, IDENTITY AND DIFFERENCE ». In *in 'Exploring the Divide*, Colin Barnes and Geof Mercer, 94-113. The Disability Press. Leeds.
- . 2006. *Disability Rights and Wrongs*. Electronic Resource, 1. publ. London: Routledge.
<http://www.loc.gov/catdir/toc/ecip068/2006005688.html>.
- . 2013. *Disability Rights and Wrongs Revisited*. 0 éd. Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9781315887456>.
- Shaver, Kelly G. 1975. *An Introduction to Attribution Processes*. 0 éd. Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9781315536019>.
- Sigstad, Hanne Marie Høybråten. 2014. « Characteristic Interviews, Different Strategies: Methodological Challenges in Qualitative Interviewing among Respondents with Mild Intellectual Disabilities ». *Journal of Intellectual Disabilities* 18 (2): 188-202.
<https://doi.org/10.1177/1744629514523159>.
- Silva, Carla Filomena, et P. David Howe. 2018. « The Social Empowerment of Difference ». *Physical Medicine and Rehabilitation Clinics of North America* 29 (2): 397-408.
<https://doi.org/10.1016/j.pmr.2018.01.009>.

- Slack, Trevor, et Milena M. Parent. 2011. *International Perspectives on the Management of Sport*. Burlington: Routledge.
- Smith, Brett, et Andrea Bundon. 2018. « Disability Models: Explaining and Understanding Disability Sport in Different Ways ». In *The Palgrave Handbook of Paralympic Studies*, édité par Ian Brittain et Aaron Beacom, 15-34. London: Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1057/978-1-137-47901-3_2.
- Smith, Louisa, Nikki Wedgwood, Gwynnyth Llewellyn, et Russell Shuttleworth. 2015. « Sport in the Lives of Young People with Intellectual Disabilities: Negotiating Disability, Identity and Belonging » 3 (5): 10.
- Sparkes, A, et B Smith. 2014. *Qualitative research methods in sport, exercise and health: From process to product*. Routledge/Taylor & Francis Group.
- Sparkes, Andrew C., James Brighton, et Kay Inckle. 2018a. « 'It's a Part of Me': An Ethnographic Exploration of Becoming a Disabled Sporting Cyborg Following Spinal Cord Injury ». *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health* 10 (2): 151-66. <https://doi.org/10.1080/2159676X.2017.1389768>.
- Sparkes, Andrew C, James Brighton, et Kay Inckle. 2018b. « Imperfect Perfection and Wheelchair Bodybuilding: Challenging Ableism or Reproducing Normalcy? » *Sociology* 52 (6): 1307-23. <https://doi.org/10.1177/0038038517737476>.
- Sparkes, Andrew C., James Brighton, et Kay Inckle. 2020. « 'I Am Proud of My Back': An Ethnographic Study of the Motivations and Meanings of Body Modification as Identity Work among Athletes with Spinal Cord Injury ». *Qualitative Research in Sport, Exercise and Health* 13 (3): 407-25. <https://doi.org/10.1080/2159676X.2020.1756393>.
- Steffen, Kathrin, Benjamin Clarsen, Hilde Gjelsvik, Lars Haugvad, Anu Koivisto-Mørk, Roald Bahr, et Hilde Moseby Berge. 2021. « Illness and Injury among Norwegian Para Athletes over Five Consecutive Paralympic Summer and Winter Games Cycles: Prevailing High Illness Burden on the Road from 2012 to 2020 ». *British Journal of Sports Medicine* 56 (4): 204-12. <https://doi.org/10.1136/bjsports-2021-104489>.
- Stevenson, Christopher L. 2002. « Seeking Identities: Towards an Understanding of the Athletic Careers of Masters Swimmers ». *International Review for the Sociology of Sport* 37 (2): 131-46. <https://doi.org/10.1177/1012690202037002001>.
- Sticker, Henri-Jacques. 1982. *Corps infirmes et sociétés*. Aubier-Montaigne. Paris.

- Strauss, A & Corbin, J. 1997. « Grounded Theory in practice ». *SAGE Publications*.
- Strauss, Anselm. 1985. « Work and the Division of Labor ». *The Sociological Quarterly* 26 (1): 1-19. <https://doi.org/10.1111/j.1533-8525.1985.tb00212.x>.
- Svanelöv, Eric, Eva Flygare Wallén, Per Enarsson, et Jonas Stier. 2020. « 'Everybody with Disability Should Be Included': A Qualitative Interview Study of Athletes' Experiences of Disability Sports Participation Analysed with Ideas of Able-Mindedness ». *Scandinavian Journal of Disability Research* 22 (1): 296-306. <https://doi.org/10.16993/sidr.676>.
- Tashakkori, Abbas, et Charles Teddlie. 2003. « Issues and Dilemmas in Teaching Research Methods Courses in Social and Behavioural Sciences: US Perspective ». *International Journal of Social Research Methodology* 6 (1): 61-77. <https://doi.org/10.1080/13645570305055>.
- Taub, Diane E., et Kimberly R. Greer. 2000. « Physical Activity as a Normalizing Experience for School-Age Children with Physical Disabilities: Implications for Legitimation of Social Identity and Enhancement of Social Ties ». *Journal of Sport and Social Issues* 24 (4): 395-414. <https://doi.org/10.1177/0193723500244007>.
- Thomas. 2002. *Sociologie du Sport*. Que Sais-je ?
- Thomas, W. I., & Thomas, D. S. 1928. « The child in America ». *American Psychological Association*, Knopf.
- Thomazet, Serge. 2006. « De l'intégration à l'inclusion. Une nouvelle étape dans l'ouverture de l'école aux différences ». *Le français aujourd'hui* n° 152 (1): 19-27. <https://doi.org/10.3917/lfa.152.0019>.
- Tiryakian, Edward A. 1966. « A Problem for the Sociology of Knowledge the Mutual Unawareness of Émile Durkheim and Max Weber ». *European Journal of Sociology* 7 (2): 330-36. <https://doi.org/10.1017/S0003975600001478>.
- Townsend, Robert C, et Christopher J Cushion. 2020. « 'Put That in Your Fucking Research': Reflexivity, Ethnography and Disability Sport Coaching ». *Qualitative Research* 21 (2): 251-67. <https://doi.org/10.1177/1468794120931349>.
- Townsend, Robert C, Tabo Huntley, Christopher J Cushion, et Hayley Fitzgerald. 2018. « 'It's Not about Disability, I Want to Win as Many Medals as Possible': The Social

- Construction of Disability in High-Performance Coaching ». *International Review for the Sociology of Sport* 55 (3): 344-60. <https://doi.org/10.1177/1012690218797526>.
- Townsend, Robert C., Tabo D. Huntley, Christopher J. Cushion, et Diane Culver. 2021. « Infusing Disability into Coach Education and Development: A Critical Review and Agenda for Change ». *Physical Education and Sport Pedagogy* 27 (3): 247-60. <https://doi.org/10.1080/17408989.2021.1873932>.
- Townsend, Robert, et Gary Peacham. 2021. « Reflections on Coaching Policy and Practice in Community Disability Sport ». In *Community Sport Coaching*, par Ben Ives, Paul Potrac, Laura Gale, et Lee Nelson, 1^{re} éd., 167-80. New York: Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003159063-10>.
- Tracy, Sarah J. 2010. « Qualitative Quality: Eight “Big-Tent” Criteria for Excellent Qualitative Research ». *Qualitative Inquiry* 16 (10): 837-51. <https://doi.org/10.1177/1077800410383121>.
- Tweedy, Sean M., Mark J. Connick, et Emma M. Beckman. 2018. « Applying Scientific Principles to Enhance Paralympic Classification Now and in the Future ». *Physical Medicine and Rehabilitation Clinics of North America* 29 (2): 313-32. <https://doi.org/10.1016/j.pmr.2018.01.010>.
- Weber Max. 1913. « Économie et société ; Essai sur quelques catégories de la sociologie compréhensive [1913] », in *Essais sur la théorie de la science*.
- . 1959. « *Essais sur la théorie de la science* ». Plon, Paris [cité : ETS].
- . 1996. « *Sociologie des religions* ». Gallimard, Paris [cité : SR].
- . 2004. « *Œuvres politiques (1895-1919)* ». Albin Michel, Paris [cité : OP].
- Weineck, Jürgen. 1997. *Manuel d'entraînement : physiologie de la performance sportive et de son développement dans l'entraînement de l'enfant et de l'adolescent*. Vigot.
- Weizman, Elda. 2006. « Rôles et identités dans les interactions conflictuelles ». *Questions de communication*, n°9 (juin), 7-13. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7919>.
- Williams, A. Mark, Paul R. Ford, et Barry Drust. 2020. « Talent Identification and Development in Soccer since the Millennium ». *Journal of Sports Sciences* 38 (11-12): 1199-1210. <https://doi.org/10.1080/02640414.2020.1766647>.

- Williams, Trevor, et Denise Taylor. 1994. « Socialization, Subculture, and Wheelchair Sport: The Influence of Peers in Wheelchair Racing ». *Adapted Physical Activity Quarterly* 11 (4): 416-28. <https://doi.org/10.1123/apaq.11.4.416>.
- Winance, Myriam. 2003. « Pourriez-vous être politiquement correct lorsque vous parlez des personnes handicapées? Sur la force du discours dans le champ du handicap. » *Handicap - Revue de sciences humaines et sociales*, n° 97, pp.54-70.
- Winance, Myriam, et Jean-François Ravaud. 2010. « Le handicap, positionnement politique et identité subjective: Le cas des pays anglo-saxons ». *Les Cahiers du Centre Georges Canguilhem* 4 (1), 69. <https://doi.org/10.3917/ccgc.004.0069>.
- Wu, S. K., & Williams, T. 2001. « Factors influencing sport participation among athletes with spinal cord injury ». *Medicine and Science in Sports and Exercise*, n° 33(2): 177-82.
- Yazan, Bedrettin. 2015. « Three Approaches to Case Study Methods in Education: Yin, Merriam, and Stake ». *The Qualitative Report*, février. <https://doi.org/10.46743/2160-3715/2015.2102>.
- Zoerink, D.A. 1992. « Exploring sport socialization environments of persons with orthopedic disabilities ». *Palaestra*, n° 8, 38-44.

VII. Résumé de la thèse en français

Titre : La part des facteurs sociaux dans l'optimisation de la performance

Résumé : Si la multifactorialité de la performance sportive est bien documentée, il existe peu de travaux qui portent spécifiquement sur les facteurs de la performance paralympique. L'objectif de cette thèse était d'identifier les stratégies de mobilisation et d'organisation des facteurs de la performance que sont : l'entraînement, la préparation physique, la préparation mentale, la diététique, la récupération, la situation professionnelle, sociale, financière ou bien encore familiale. Pour cela trois études ont été menées. Une première étude a été conduite, par questionnaire, auprès de 176 parasportifs ayant un projet de sélection pour les Jeux Paralympiques de Tokyo, et ayant des déficiences motrices, sensorielles, intellectuelles et psychiques, de 19 disciplines sportives. La deuxième étude a été réalisée, par entretiens semi-directifs, auprès de 21 sportifs ayant des déficiences motrices et sensorielles, de 19 disciplines différentes. Enfin, la troisième étude a été menée par entretiens semi-directifs et observations, auprès de 15 athlètes et pongistes ayant une déficience intellectuelle et/ou des troubles autistiques. L'analyse des résultats, à partir du paradigme interactionniste de l'école de Chicago, a révélé une mobilisation répandue des facteurs que sont l'entraînement, la préparation physique, la préparation mentale, la diététique et la récupération. Toutefois, cette utilisation quasi-systématique de ces facteurs ne permettrait plus ni de discriminer les préparations sportives entre elles ni les niveaux de performance atteints. En revanche, les résultats présentés dans cette thèse permettent de témoigner du rôle prédominant de facteurs qui étaient jusque-là moins systématiquement associés à la performance sportive : les situations socioprofessionnelles. Enfin, l'analyse des données montre que les sportifs ayant des déficiences acquises, mettent en place des stratégies d'adaptation ou de « surcompensation » du handicap en raison d'expériences sportives antérieures parfois empreintes de validisme. Les expériences individuelles des sportifs, liées à la déficience, agiraient comme un mécanisme de régulation sur ces manières de penser et d'agir. En conclusion, la mise en place et le temps accordé à chacun des facteurs de la performance résultent de choix individuels des sportifs mais aussi des contextes changeants dans lesquels ils évoluent. La diversité et la complexité des expériences des sportifs paralympiques présentées dans cette thèse, tiennent au fait qu'elles se

situent à l'interface des expériences à la fois de la pratique sportive à haut niveau mais aussi de la déficience et des représentations sociales du handicap.

Mots clés : performance sportive et parasportive ; facteurs sociaux ; sportifs paralympiques ; déficiences, handicap

VIII. Résumé de la thèse en anglais

Title: The role of social factors in optimising performance

Abstract: Although the multifactoriality of sports performance is well documented, there is little work that specifically addresses the factors of Paralympic performance. The objective of this thesis was to identify the strategies for mobilising and organising the factors of performance, which are: training, physical preparation, mental preparation, diet, recovery, professional, social, financial and family situation. Three studies were carried out for this purpose. The first study was carried out by questionnaire with 176 para-sport athletes with motor, sensory, intellectual and psychological disabilities, in 19 sports, who were planning to be selected for the Tokyo Paralympic Games. The second study was carried out by means of semi-directive interviews with 21 athletes with motor and sensory disabilities in 19 different sports. Finally, the third study was carried out by means of semi-structured interviews and observations with 15 athletes and table tennis players with intellectual disabilities and/or autistic disorders. The analysis of the results, based on the interactionist paradigm of the Chicago school, revealed a widespread mobilisation of the factors of training, physical preparation, mental preparation, diet and recovery. However, this quasi-systematic use of these factors would no longer make it possible to discriminate between sports preparations or the levels of performance achieved. On the other hand, the results presented in this thesis show the predominant role of factors that were previously less systematically associated with sports performance: socio-professional situations. Finally, the analysis of the data shows that athletes with acquired disabilities implement strategies for adapting to or "overcompensating" for their disability because of previous sporting experiences that are sometimes marked by validation. The individual experiences of the athletes, linked to the disability, would act as a regulation mechanism on these ways of thinking and acting. In conclusion, the implementation and the time given to each of the performance factors are the result of individual choices made by athletes but also of the changing contexts in which they evolve. The diversity and complexity of the experiences of Paralympic athletes presented in this thesis are due to the fact that they are situated at the interface of the experiences of both high-level sport practice and disability and the social representations of disability.

Keywords: sport and para-sport performance; social factors; Paralympic athletes; impairments, disability

IX. ANNEXES

IX.1. **ANNEXE 1 : Le Questionnaire 1^{ère} étude**



Partie A: Votre préparation sportive au cours de la saison 2019/2020

A1. Quelle est votre discipline sportive compétitive actuelle* ?

**Discipline sportive actuelle : la discipline dans laquelle vous êtes inscrit sur liste large par votre fédération en vue des Jeux Paralympiques de Tokyo*

- BOCCIA
- ESCRIME FAUTEUIL
- FOOTBALL A 5
- PARA ATHLETISME
- PARA AVIRON
- PARA BADMINTON
- PARA CANOE
- PARA CYCLISME
- PARA EQUITATION
- PARA HALTEROPHILIE
- PARA JUDO
- PARA NATATION
- PARA TAEKWONDO
- PARA TENNIS DE TABLE
- PARA TIR
- PARA TIR A L'ARC
- PARA TRIATHLON
- RUGBY FAUTEUIL
- TENNIS FAUTEUIL
- Autre

Autre



A2. Dans quelle(s) épreuve(s) seriez-vous inscrit.e.s si vous étiez sélectionné.e.s aux prochains Jeux Paralympiques ? (Plusieurs réponses possibles)

- Arc à poulies individuel Open
- Arc classique individuel Open
- Arc à poulies par équipe Mixte
- Arc classique par équipe Mixte
- 100m
- 200m
- 400m
- 800m
- 1500m
- 5000m
- Marathon
- Saut en longueur
- Saut en hauteur
- Lancer de massue
- Lancer de disque
- Lancer de javelot
- Lancer de poids
- Relais 4x100
- Simple
- Double
- Double Mixte
- Epreuve individuelle
- Epreuve par équipe
- Epreuve par pairs
- Sprint individuel Kayak
- Sprint individuel Va'a (pirogue polynésienne)
- Le kilomètre (kilo)
- La poursuite



Epreuve vitesse 500m	<input type="checkbox"/>
Epreuve par équipe sprint mixte	<input type="checkbox"/>
Course sur route	<input type="checkbox"/>
Relais sur route mixte	<input type="checkbox"/>
Contre la montre	<input type="checkbox"/>
Epreuve individuelle (imposée) mixte	<input type="checkbox"/>
Epreuve par équipe, mixte	<input type="checkbox"/>
Epreuve individuelle libre, mixte	<input type="checkbox"/>
Epreuve unique	<input type="checkbox"/>
Epreuve unique	<input type="checkbox"/>
-60 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-66 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-73 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-81 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-90 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-100 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
+100 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-48 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
-52 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
-57 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
-63 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
-70 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
+70 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
-49 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-54 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-59 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-65 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-72 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-80 (Hommes)	<input type="checkbox"/>



-88 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-97 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-107 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
+107 (Hommes)	<input type="checkbox"/>
-41 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
-45 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
-50 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
-55 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
-61 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
-67 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
-73 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
-79 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
-86 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
+86 (Femmes)	<input type="checkbox"/>
Skiff	<input type="checkbox"/>
Deux de couple, mixte	<input type="checkbox"/>
Quatre de couple avec barreur, mixte	<input type="checkbox"/>
R1	<input type="checkbox"/>
R2	<input type="checkbox"/>
R3	<input type="checkbox"/>
R4	<input type="checkbox"/>
R5	<input type="checkbox"/>
R6	<input type="checkbox"/>
R7	<input type="checkbox"/>
R8	<input type="checkbox"/>
R9	<input type="checkbox"/>
50m nage libre	<input type="checkbox"/>
100m nage libre	<input type="checkbox"/>
200m nage libre	<input type="checkbox"/>



- 400m nage libre
- 50m Dos
- 100m Dos
- 50m Brasse
- 100m Brasse
- 50m Papillon
- 100m Papillon
- 150m nages combinées
- 200m nages combinées
- 4x100m nage libre, H
- 4x100m 4 nages, H
- 4x50m nage libre, relais, mixte
- 4x100m nage libre, relais, mixte
- Simple
- Par équipe
- 61 (Hommes)
- 75 (Hommes)
- +75 (Hommes)
- 49 (Femmes)
- 58 (Femmes)
- +58 (Femmes)
- Epreuve unique, distance S
- Epreuve unique
- Epreuve unique
- Épée individuelle
- Fleuret individuel
- Sabre individuel
- Epée par équipe
- Fleuret par équipe



Epreuve unique mixte

Simple

Double

Quad Simple, Mixte

Quad Double, Mixte

Autre (renseignez votre épreuve ici)

Autre (renseignez votre épreuve ici)

**A3. Quelle est votre classification sportive internationale individuelle ?
(Plusieurs réponses possibles)**

LW1

LW2

LW3

LW4

LW5/7

LW6/8

LW9

LW10

LW11

LW12

B1

B2

B3

Open

W1

W2

ST

T11



	T12	<input type="checkbox"/>
	T13	<input type="checkbox"/>
	T20	<input type="checkbox"/>
	T32	<input type="checkbox"/>
	T33	<input type="checkbox"/>
	T34	<input type="checkbox"/>
	T35	<input type="checkbox"/>
	T62	<input type="checkbox"/>
	T36	<input type="checkbox"/>
	T37	<input type="checkbox"/>
	T38	<input type="checkbox"/>
	T40	<input type="checkbox"/>
	T41	<input type="checkbox"/>
	T42	<input type="checkbox"/>
	T43	<input type="checkbox"/>
	T44	<input type="checkbox"/>
	T45	<input type="checkbox"/>
	T46	<input type="checkbox"/>
	T47	<input type="checkbox"/>
	T51	<input type="checkbox"/>
	T52	<input type="checkbox"/>
	T53	<input type="checkbox"/>
	T54	<input type="checkbox"/>
	T61	<input type="checkbox"/>
	T63	<input type="checkbox"/>
	T64	<input type="checkbox"/>
	F11	<input type="checkbox"/>
	F12	<input type="checkbox"/>
	F13	<input type="checkbox"/>



	F20	<input type="checkbox"/>
	F31	<input type="checkbox"/>
	F32	<input type="checkbox"/>
	F33	<input type="checkbox"/>
	F34	<input type="checkbox"/>
	F35	<input type="checkbox"/>
	F36	<input type="checkbox"/>
	F37	<input type="checkbox"/>
	F38	<input type="checkbox"/>
	F40	<input type="checkbox"/>
	F41	<input type="checkbox"/>
	F42	<input type="checkbox"/>
	F43	<input type="checkbox"/>
	F44	<input type="checkbox"/>
	F45	<input type="checkbox"/>
	F46	<input type="checkbox"/>
	F51	<input type="checkbox"/>
	F52	<input type="checkbox"/>
	F53	<input type="checkbox"/>
	F54	<input type="checkbox"/>
	F55	<input type="checkbox"/>
	F56	<input type="checkbox"/>
	F57	<input type="checkbox"/>
	F58	<input type="checkbox"/>
	F61	<input type="checkbox"/>
	F62	<input type="checkbox"/>
	F63	<input type="checkbox"/>
	F64	<input type="checkbox"/>
	LW2	<input type="checkbox"/>



	LW3	<input type="checkbox"/>
	LW4	<input type="checkbox"/>
	LW5	<input type="checkbox"/>
	LW6	<input type="checkbox"/>
	LW7	<input type="checkbox"/>
	LW8	<input type="checkbox"/>
	LW9	<input type="checkbox"/>
	LW10	<input type="checkbox"/>
	LW10.5	<input type="checkbox"/>
	LW11	<input type="checkbox"/>
	LW11.5	<input type="checkbox"/>
	LW12	<input type="checkbox"/>
	KL1/VL1	<input type="checkbox"/>
	KL2/VL2	<input type="checkbox"/>
	KL3/VL3	<input type="checkbox"/>
	H1	<input type="checkbox"/>
	H2	<input type="checkbox"/>
	H3	<input type="checkbox"/>
	H4	<input type="checkbox"/>
	H5	<input type="checkbox"/>
	T1	<input type="checkbox"/>
	T2	<input type="checkbox"/>
	C1	<input type="checkbox"/>
	C2	<input type="checkbox"/>
	C3	<input type="checkbox"/>
	C4	<input type="checkbox"/>
	C5	<input type="checkbox"/>
	PR1	<input type="checkbox"/>
	PR2	<input type="checkbox"/>



	PR3	<input type="checkbox"/>
	VS1	<input type="checkbox"/>
	VS2	<input type="checkbox"/>
	S1	<input type="checkbox"/>
	S2	<input type="checkbox"/>
	S3	<input type="checkbox"/>
	S4	<input type="checkbox"/>
	S5	<input type="checkbox"/>
	S6	<input type="checkbox"/>
	S7	<input type="checkbox"/>
	S8	<input type="checkbox"/>
	S9	<input type="checkbox"/>
	S10	<input type="checkbox"/>
	S14	<input type="checkbox"/>
	SB1	<input type="checkbox"/>
	SB2	<input type="checkbox"/>
	SB3	<input type="checkbox"/>
	SB4	<input type="checkbox"/>
	SB5	<input type="checkbox"/>
	SB6	<input type="checkbox"/>
	SH2	<input type="checkbox"/>
	SB8	<input type="checkbox"/>
	SB9	<input type="checkbox"/>
	SM1	<input type="checkbox"/>
	SM2	<input type="checkbox"/>
	SM3	<input type="checkbox"/>
	SM4	<input type="checkbox"/>
	SM5	<input type="checkbox"/>
	SM6	<input type="checkbox"/>



	SM7	<input type="checkbox"/>
	SM8	<input type="checkbox"/>
	SM9	<input type="checkbox"/>
	SM10	<input type="checkbox"/>
	S/SB11	<input type="checkbox"/>
	S/SB12	<input type="checkbox"/>
	S/SB13	<input type="checkbox"/>
	S/SB14	<input type="checkbox"/>
	K43	<input type="checkbox"/>
	K44	<input type="checkbox"/>
	1	<input type="checkbox"/>
	1.5	<input type="checkbox"/>
	2	<input type="checkbox"/>
	2.5	<input type="checkbox"/>
	3	<input type="checkbox"/>
	3.5	<input type="checkbox"/>
	4	<input type="checkbox"/>
	4.5	<input type="checkbox"/>
	0.5	<input type="checkbox"/>
	1	<input type="checkbox"/>
	1.5	<input type="checkbox"/>
	2	<input type="checkbox"/>
	2.5	<input type="checkbox"/>
	3	<input type="checkbox"/>
	3.5	<input type="checkbox"/>
	WH1	<input type="checkbox"/>
	WH2	<input type="checkbox"/>
	SL3	<input type="checkbox"/>
	SL4	<input type="checkbox"/>



	SU5	<input type="checkbox"/>
	SH6	<input type="checkbox"/>
	BC1	<input type="checkbox"/>
	BC2	<input type="checkbox"/>
	BC3	<input type="checkbox"/>
	BC4	<input type="checkbox"/>
	SC1	<input type="checkbox"/>
	SC2	<input type="checkbox"/>
	SD1	<input type="checkbox"/>
	SD2	<input type="checkbox"/>
	L&F1	<input type="checkbox"/>
	L&F2	<input type="checkbox"/>
	DUO ST1	<input type="checkbox"/>
	DUO ST2	<input type="checkbox"/>
	DUO LA1	<input type="checkbox"/>
	DUO LA2	<input type="checkbox"/>
	SH1	<input type="checkbox"/>
	SH2	<input type="checkbox"/>
	SB-LL1	<input type="checkbox"/>
	SB-LL2	<input type="checkbox"/>
	SB-UL	<input type="checkbox"/>
	TT1	<input type="checkbox"/>
	TT2	<input type="checkbox"/>
	TT3	<input type="checkbox"/>
	TT4	<input type="checkbox"/>
	TT5	<input type="checkbox"/>
	TT6	<input type="checkbox"/>
	TT7	<input type="checkbox"/>
	TT8	<input type="checkbox"/>



	TT9	<input type="checkbox"/>
	TT10	<input type="checkbox"/>
	TT11	<input type="checkbox"/>
	PTWC1	<input type="checkbox"/>
	PTWC2	<input type="checkbox"/>
	PT2	<input type="checkbox"/>
	PT3	<input type="checkbox"/>
	PT4	<input type="checkbox"/>
	PT5	<input type="checkbox"/>
	PTVI1	<input type="checkbox"/>
	PTVI2	<input type="checkbox"/>
	PTVI3	<input type="checkbox"/>
	A	<input type="checkbox"/>
	B	<input type="checkbox"/>
	Open	<input type="checkbox"/>
	Quad	<input type="checkbox"/>
	B1	<input type="checkbox"/>
	B2	<input type="checkbox"/>
	B3	<input type="checkbox"/>
	Grade I & II	<input type="checkbox"/>
	Grade III	<input type="checkbox"/>
	Grade IV	<input type="checkbox"/>
	Grade V	<input type="checkbox"/>
	B1	<input type="checkbox"/>
	B2	<input type="checkbox"/>
	B3	<input type="checkbox"/>
	Open-développé-couché	<input type="checkbox"/>



Autre



Autre

A4. Combien de semaine(s) de stage(s) d'entraînement et/ou de préparation à la compétition réalisez-vous par an ?Stage(s) d'entraînement

A5. Combien de semaine(s) de stage(s) d'entraînement et/ou de préparation à la compétition réalisez-vous par an ?Stage(s) de préparation à la compétition



A6. En moyenne, combien d'heures par semaine consacrez-vous à votre pratique sportive (: semaine type incluant entraînements, préparation physique, mentale, suivi nutritionnel, récupération, etc.) ?

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
-
- 29



A7. Pour votre préparation sportive en , à quelle fréquence faites-vous les séances indiquées ci-dessous ?
**Préparation mentale : sophrologie, techniques de visualisation, suivi avec un psychologue sportif, par exemple.*
***Suivi nutritionnel : suivi de l'alimentation par un professionnel*
****Récupération : balnéothérapie, cryothérapie, kinésithérapie, par exemple.*

	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par trimestre	Au moins une fois par an	Moins d'une fois par an	Jamais
Entraînement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparation physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparation mentale*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivi nutritionnel**	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récupération***	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A8. Pour votre préparation sportive en , combien d'heures par semaine consacrez-vous à...

l'entraînement

A9. Pour votre préparation sportive en , combien d'heures par semaine consacrez-vous à...

la préparation physique

A10. Pour votre préparation sportive en , combien d'heures par semaine consacrez-vous à...

la préparation mentale



A11.

Pour votre préparation sportive en , combien d'heures par semaine consacrez-vous à...

au suivi nutritionnel

A12.

Pour votre préparation sportive en , combien d'heures par semaine consacrez-vous à...

la récupération

A13. Vos séances d'entraînement sont généralement...

**professionnel : personne diplômée et rémunérée*

Jamais Occasionne
 llement Souvent Toujours

Programmées par un professionnel* — — —

Réalisées en présence d'un professionnel* — — —

A14. Ce ou ces professionnels...

conseillé(s) par la fédération spécifique conseillé(s) par la fédération homologue non conseillé(s) par la fédération spécifique ou homologue

qui programment vos séances d'entraînements sont... — —

qui supervisent vos séances d'entraînements sont... — —

A15. Vos séances de préparation physique sont généralement...

**professionnel : personne diplômée et rémunéré*

Jamais Occasionne
 llement Souvent Toujours

Programmées par un professionnel* — — —

Réalisées en présence d'un professionnel* — — —

A16. Ce ou ces professionnels...

conseillé(s) par la fédération spécifique conseillé(s) par la fédération homologue non conseillé(s) par la fédération spécifique ou homologue

qui programment vos séances de préparation physique sont... — —

qui supervisent vos séances de préparation physique sont... — —



A17. Vos séances de préparation mentale sont généralement...
**professionnel : personne diplômé et rémunéré*

	Jamais	Occasionne lement	Souvent	Toujours
Programmées par un professionnel*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réalisées en présence d'un professionnel*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A18. Ce ou ces professionnels...

	conseillé(s) par la fédération spécifique	conseillé(s) par la fédération homologue	non conseillé(s) par la fédération spécifique ou homologue
qui programment vos séances de préparation mentale sont...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
qui supervisent vos séances de préparation mentale sont...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A19. En lien avec votre handicap, vous...

	Non	Oui
consacrez du temps à une préparation physique spécifique (par exemple, posturologie, renforcement des épaules, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
êtes accompagné.e sur le plan psychologique (par exemple, gestion des émotions, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
avez un suivi diététique spécifique (par exemple, alimentation adaptée à un traitement médicamenteux, troubles digestifs, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
consacrez du temps à une récupération spécifique (par exemple, thermorégulation, régulation circulation cérébrale, soins cutanés, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A20. Si vous avez des éléments à ajouter concernant les séances que vous réalisez, merci de nous les indiquer ici. (Si vous ne souhaitez pas répondre, vous pouvez directement passer à la question suivante)

A21. Vous vous entraînez... (répondre à chaque proposition)

	Jamais	Moins d'une fois par an	Moins d'une fois par mois	Moins d'une fois par semaine	1 fois par semaine	2 à 3 fois par semaine	Plus de 3 fois par semaine
En structure privée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En club / association	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En Ecole Nationale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En CREPS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



	Jamais	Moins d'une fois par an	Moins d'une fois par mois	Moins d'une fois par semaine	1 fois par semaine	2 à 3 fois par semaine	Plus de 3 fois par semaine
A l'INSEP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A l'étranger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A22. En moyenne, combien de temps passez-vous à vous préparer avant et après l'entraînement... (habillement, transfert, douche, etc.)

15 minutes ou moins

30 minutes

1H

1,5H

2H

Plus de 2H

A23. Quel(s) mode(s) de transport utilisez-vous pour vous rendre à votre structure principale d'entraînement ?

	Jamais	Ponctuellement	Régulièrement	Presque toujours	Toujours sans exception
A pied	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En fauteuil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A vélo	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A vélo ou trottinette à assistance électrique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En voiture, à moto ou scooter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En transports en commun (bus, métro, tramway, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A24. En moyenne, quelle est la durée globale de ce déplacement ?

Moins de 10 minutes

Entre 10 et 19 minutes

Entre 20 et 39 minutes

Entre 40 minutes et 1 heure

Plus de 1 heure



A25. Êtes-vous accompagné.e pour vous rendre à votre structure principale d'entraînement ?

Jamais

Ponctuellement

Régulièrement

Presque toujours

Toujours sans exception

A26. Par qui êtes-vous accompagné.e ? (répondre à chaque proposition)

	Jamais	Occasionnellement	Régulièrement	Presque toujours	Toujours sans exception
Ami.e(s)/Conjoint.e(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Service de transport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un chien-guide	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (connaissances, collègue de travail, par exemple)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A27. Vous souhaiteriez avoir...

Moins d'accompagnement

Davantage d'accompagnement

Ni l'un, ni l'autre

Je ne sais pas

A28. Le trajet que vous empruntez le plus souvent pour vous rendre à votre structure principale d'entraînement vous semble...

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ni pas d'accord, ni d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
adapté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
cher	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
sécurisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A29. Votre structure principale d'entraînement est...

	Pas du tout	Un peu	Assez	Tout à fait
Adaptée à votre déficience	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adaptée aux besoins d'entraînement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



A30. Si vous le souhaitez, vous pouvez indiquer des précisions supplémentaires concernant votre structure principale d'entraînement ou d'autres structures d'entraînements (ont-elles évolué au fil du temps, si oui, comment ? Qu'est-ce qui est appréciable, ou ne l'est pas ?)

A31. A l'entraînement, vous pratiquez...

**Parasportif : sportif en situation de handicap*

***Sportif valide : sportif considéré comme n'étant pas en situation de handicap dans la classification sportive*

	Jamais	1 fois par an ou moins	1 fois par mois	1 fois par semaine	2 à 3 fois par semaine	Plus de 3 fois par semaine
Seul	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec d'autres parasportifs*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avec d'autres sportifs valides**	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A32. A l'entraînement ou en compétition (), avez-vous...A l'entraînement

	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours
un.e guide sportif.ve	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
un.e pilote	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
un.e assistant.e sportif.ve	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A33. A l'entraînement ou en compétition (), avez-vous...En compétition

	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours
un.e guide sportif.ve	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
un.e pilote	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
un.e assistant.e sportif.ve	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A34. Votre matériel sportif en :...

	Non, pas du tout	Oui, en partie	Oui, en totalité
a été développé spécifiquement pour vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
est en phase de développement pour vous être spécifiquement dédié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



A35. En moyenne, par mois, combien d'heure(s) consacrez-vous à la préparation / adaptation de votre matériel en (par exemple, ajustement prothèses, emboitures, mécanique du fauteuil, ergothérapie, etc.) ?

Moins de une heure

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28



A36. Votre matériel sportif en a un impact sur vos...

	Très négatif	Plutôt négatif	Ni négatif, ni positif	Plutôt positif	Très positif
performances	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
blessures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A37. Pensez-vous que votre matériel pourrait être amélioré ?

Non

Oui

A38. De manière générale, pensez-vous qu'il faille changer quelque chose à votre préparation pour améliorer vos performances sportives en ?

Non

Oui

A39. Que pensez-vous qu'il faille changer ? (Si vous ne souhaitez pas répondre, vous pouvez directement passer à la page suivante en cliquant sur "Suivant")

Partie B: Blessure(s) et maladie(s) au cours de la saison 2019/2020

Nous souhaiterions ici avoir des informations sur les blessures et maladies liées à la pratique sportive que vous avez subi au cours de la saison 2019/2020 (de septembre 2019 à août 2020).

Une blessure ou une maladie liée à la pratique sportive se définit comme *"n'importe quel(le) blessure, douleur musculo-squelettique, affection psychologique (par exemple, dépression, anxiété, troubles du comportement alimentaire) ou maladies/lésions/infections chroniques qui a conduit à un changement dans les modes, les durées, les intensités ou les fréquences habituelles des entraînements ou des compétitions, peu importe si cela a conduit à rater des séances d'entraînements ou des compétitions"*.

B1. Avez-vous eu une blessure, une affection psychologique ou une maladie/lésion/infection chronique ayant conduit à un changement dans vos habitudes d'entraînements au cours de la saison 2019/2020 ?

Non

Oui



B2.	Au cours de la saison 2019/2020, combien de fois avez-vous eu... de blessures ou de douleurs musculo-squelettiques	<input type="text"/> <input type="text"/>
B3.	Au cours de la saison 2019/2020, combien de fois avez-vous eu... d'affections psychologiques	<input type="text"/> <input type="text"/>
B4.	Au cours de la saison 2019/2020, combien de fois avez-vous eu... de maladies/lésions/infections chroniques	<input type="text"/> <input type="text"/>
B5.	Qu'est-ce qui a le plus conduit à un changement dans vos habitudes d'entraînements (réduction du volume, de l'intensité, ou arrêt de votre préparation sportive) au cours de la saison 2019/2020 ?	
	Une blessure/douleur musculo-squelettique	<input type="checkbox"/>
	Une affection psychologique	<input type="checkbox"/>
	Une maladie/infection/lésion	<input type="checkbox"/>
B6.	A quel point cette a modifié votre pratique sportive ?	
	Ma préparation n'a pas changé	<input type="checkbox"/>
	Ma préparation a été adaptée	<input type="checkbox"/>
	J'ai arrêté temporairement ma préparation	<input type="checkbox"/>
	J'ai arrêté définitivement cette pratique sportive	<input type="checkbox"/>
B7.	ous ressentiez ...	
		Non Oui
	pendant vos entraînements et vous arrêtiez de vous entraîner	<input type="checkbox"/> — <input type="checkbox"/>
	pendant vos entraînements et vous continuiez de vous entraîner	<input type="checkbox"/> — <input type="checkbox"/>
	après vos entraînements	<input type="checkbox"/> — <input type="checkbox"/>



B8. Combien de jours avez-vous arrêté votre pratique sportive ?

0

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

Plus de 21 jours

Plus de 3 mois

B9. Aviez-vous déjà eu cette par le passé au cours de l'ensemble de votre carrière sportive ?

Oui

Non



B8. Combien de jours avez-vous arrêté votre pratique sportive ?

0

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

Plus de 21 jours

Plus de 3 mois

B9. Aviez-vous déjà eu cette par le passé au cours de l'ensemble de votre carrière sportive ?

Oui

Non



B10. Cette est-elle apparue soudainement ?

Non

Oui

B11. De quelle nature était cette ?

Contracture

Déchirure musculaire

Entorse

Fracture

Hématome ou plaie

Luxation

Tendinopathie

J'ai été modérément anxieux.se ou déprimé.e

J'ai été fortement anxieux.se ou déprimé.e

Je me suis senti épuisé.e psychologiquement

Infections des voies urinaires

Infections des voies respiratoires

Infections cutanées

Autre

Autre



B12. Indiquez la localisation de cette blessure

Tête/Cou

Epaule

Coude

Main/Poignet

Hanche/Bassin/Cuisse

Bas du dos

Genou

Jambe

Cheville/Pied

Autre

Autre

B13. A sa survenue, comment cette a-t-elle été prise en charge ?

Je l'ai prise en charge tout.e seul.e

Un ami, un proche m'a aidé à la prendre en charge

Mon entraîneur m'a aidé à la prendre en charge

Celle-ci a été prise en charge par un.e médecin/un.e professionnel.le médical ou paramédical

J'ai été hospitalisé.e moins de 24 heures

J'ai été hospitalisé.e plus de 24 heures

B14. Qui a principalement suivi l'évolution de cette ?

J'ai été suivi.e par un.e médecin et/ou un.e professionnel.le paramédical

J'ai été suivi.e par mon entraîneur

J'ai suivi son évolution tout seul

B15. Comment avez-vous géré la reprise de l'activité suite à cette ?

J'ai repris de manière progressive l'entraînement

J'ai repris l'entraînement directement comme avant



B16. Actuellement, ressentez-vous toujours ?

Non

Oui

B17. Combien de jours cette ?

0

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

Plus de 21 jours

Plus de 3 mois



Partie C: Votre situation socioprofessionnelle au cours de la saison 2019/2020

C1. Quelle était votre situation socioprofessionnelle au cours de la saison 2019/2020 ? (Plusieurs réponses possibles)

- En activité professionnelle (y compris apprenti.e et/ou sportif.ve professionnel.le)
- Etudiant.e (collège/lycée, études supérieures, en formation, ou en stage non rémunéré)
- En recherche d'emploi (inscrit.e à pôle emploi)
- Retraité.e (ou en préretraite)
- Sans emploi (et pas en recherche de travail)
- Autre

Autre

C2. Quelle était votre situation au cours de la saison 2019/2020 ?

- Auto-entrepreneur
- Libéral/Indépendant
- Contrat à durée déterminé (CDD)
- Contrat à durée indéterminé (CDI)
- Contrat aidé (emploi d'avenir, service civique, etc.)
- Autre

Autre

C3. Quel(s) type(s) d'emploi occupiez-vous au cours de la saison 2019/2020 ? (Plusieurs réponses possibles)

- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Cadre, cadre hospitalier, et profession intellectuelle supérieure
- Profession intermédiaire (technicien, infirmier, professeur des écoles, etc.)



Employé

Ouvrier

Je ne sais pas

Autre

Autre

C4. Vous exercez votre profession...

en milieu ordinaire

en milieu protégé

en milieu ordinaire et en milieu protégé

C5. Quel est l'intitulé exact de votre profession ?



C6. En moyenne, combien d'heures par semaine avez-vous consacré à votre emploi au cours de la saison 2019/2020 ?

0	<input type="checkbox"/>
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>
12	<input type="checkbox"/>
13	<input type="checkbox"/>
14	<input type="checkbox"/>
15	<input type="checkbox"/>
16	<input type="checkbox"/>
17	<input type="checkbox"/>
18	<input type="checkbox"/>
19	<input type="checkbox"/>
20	<input type="checkbox"/>
21	<input type="checkbox"/>
22	<input type="checkbox"/>
23	<input type="checkbox"/>
24	<input type="checkbox"/>
25	<input type="checkbox"/>
26	<input type="checkbox"/>
27	<input type="checkbox"/>
28	<input type="checkbox"/>
29	<input type="checkbox"/>
30	<input type="checkbox"/>



C7. En moyenne, combien de jours par semaine avez-vous consacré à votre emploi au cours de la saison 2019/2020 ?

- 0
- 0,5
- 1
- 1,5
- 2
- 2,5
- 3
- 3,5
- 4
- 4,5
- 5
- 5,5
- 6
- 6,5
- 7

C8. Avez-vous la reconnaissance qualification travailleur handicapé (RQTH) au cours de la saison 2019/2020 ?

- Non
- Oui
- Je ne sais pas

C9. Avez-vous bénéficié d'une compensation financière de manque à gagner au cours de la saison 2019/2020 ?

- Non
- Oui

C10. Auriez-vous souhaité une compensation du manque à gagner au cours de la saison 2019/2020 ?

- Non
- Oui



C11. Environ combien de jours ouvrés avez-vous consacré à votre préparation paralympique au cours de la saison 2019/2020 ?

Moins de 15 jours

Entre 16 et 30 jours

Entre 31 et 50 jours

Entre 51 et 70 jours

Entre 71 et 100 jours

Pus de 100 jours

C12. Concernant votre activité salariée, avez-vous bénéficié d'un aménagement de votre temps de travail au cours de la saison 2019/2020 ?

Non

Oui

C13. Cet aménagement était un.e (Plusieurs réponses possibles)

Convention d'Insertion Professionnelle (CIP)

Convention d'Aménagement de l'Emploi (CAP)

Convention de Mécénat de Compétence

Autre

Autre



**C14. Dans le cadre de cet aménagement, quel était le nombre total de jours
ouverts détachés pour votre préparation sportive au cours de la saison
2019/2020 ?**

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
-
- 29



C15. Concernant votre activité salariée, auriez-vous souhaité un aménagement de votre temps de travail au cours de la saison 2019/2020 ?

Non

Oui

C16. Vous auriez souhaité que cet aménagement soit de type...

Non Incertain/Je ne sais pas Oui

Convention d'Insertion Professionnelle (CIP)

Convention d'Aménagement de l'Emploi (CAE)

Convention de Mécénat de Compétence

C17. Vous pensez que cet aménagement (ou compensation financière) aurait été bénéfique pour...

Pas du tout Un peu Assez Beaucoup Énormément

passer plus de temps avec mes proches (familles, ami.e.s, etc.)

passer plus de temps à l'entraînement ou en compétition

passer plus de temps à récupérer, vous relaxer, vous reposer

C18. Selon vous, cet aménagement (ou compensation financière) vous a été bénéfique pour...

Pas du tout Un peu Assez Beaucoup Énormément

passer plus de temps avec mes proches (familles, ami.e.s, etc.)

passer plus de temps à l'entraînement ou en compétition

passer plus de temps à récupérer, me relaxer, me reposer

C19. Quelle(s) formation(s) suiviez-vous au cours de la saison 2019/2020 ? (Plusieurs réponses possibles)

Etudes secondaires en collège

Classe de seconde ou première

Classe de Terminale

Brevet Professionnel / Diplôme d'Etat

BTS, DUT, DEUST, Diplôme Santé ou Social ou équivalent

Licence, Licence professionnelle, ou équivalent

Master 1 ou équivalent



Master 2 ou équivalent

Doctorat

Autre

Autre

C20. Votre formation se déroulait... (Plusieurs réponses possibles)

En dehors de la structure d'entraînement

Au sein de la structure d'entraînement

A distance (par correspondance/en ligne)

En formation continue

En formation en alternance



C21. En moyenne, combien d'heures de formation suiviez-vous par semaine au cours de la saison 2019/2020 ?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31



C22. Avez-vous bénéficié d'aménagement(s) de votre formation au cours de la saison 2019/2020 (étalement d'année, cours à distance, etc.) ?	Non <input type="checkbox"/>
	Oui <input type="checkbox"/>
C23. Estimez-vous que l'organisation de votre formation était adaptée à votre projet sportif au cours de la saison 2019/2020 ?	Non <input type="checkbox"/>
	Oui <input type="checkbox"/>
C24. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous indiquer pourquoi l'aménagement de votre formation était ou n'était pas adapté	<div style="border: 1px solid black; height: 100px; width: 100%;"></div>
C25. Etes-vous investi dans une activité de bénévolat ?	Non <input type="checkbox"/>
	Oui <input type="checkbox"/>



C26. En moyenne, combien d'heures par semaine consacrez-vous au bénévolat ?

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30



C27. Pouvez-vous nous indiquer votre plus haut niveau de diplôme (de brevet des collèges à doctorat) ?

Je ne souhaite pas répondre

Certificat d'études primaires (CEP), Brevet des collèges

CAP, BEP ou équivalent

Baccalauréat

Brevet Professionnel / Diplôme d'Etat

BTS, DUT, DEUG, DEUST, Diplôme de la Santé ou Social (BAC + 2)

Licence, Licence professionnelle, ou équivalent (BAC+3)

Maîtrise/Master 1, ou diplôme équivalent (Bac +4)

Master 2, DEA, DESS ou équivalent (BAC + 5)

Doctorat (BAC + 8)

Aucun diplôme

Ne sais pas

Autre

Autre



Partie D: Parcours Sportif

D1. A quel âge avez-vous commencé à pratiquer une activité sportive ?

L'âge peut-être le même que celui auquel vous avez commencé votre discipline sportive actuelle, si vous n'avez pas pratiqué une autre activité sportive

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28



D2. A quel âge avez-vous commencé votre discipline sportive actuelle () ?

1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>
12	<input type="checkbox"/>
13	<input type="checkbox"/>
14	<input type="checkbox"/>
15	<input type="checkbox"/>
16	<input type="checkbox"/>
17	<input type="checkbox"/>
18	<input type="checkbox"/>
19	<input type="checkbox"/>
20	<input type="checkbox"/>
21	<input type="checkbox"/>
22	<input type="checkbox"/>
23	<input type="checkbox"/>
24	<input type="checkbox"/>
25	<input type="checkbox"/>
26	<input type="checkbox"/>
27	<input type="checkbox"/>
28	<input type="checkbox"/>
29	<input type="checkbox"/>
30	<input type="checkbox"/>
31	<input type="checkbox"/>



D3. Avez-vous déjà participé aux Jeux Paralympiques ou Olympiques ?
Oui, aux Jeux Paralympiques <input type="checkbox"/>
Oui, aux Jeux Olympiques <input type="checkbox"/>
Oui, aux Jeux Paralympiques et Olympiques <input type="checkbox"/>
Non <input type="checkbox"/>
D4. A quel(s) Jeux Paralympiques avez-vous déjà participé ?
Jeux Paralympiques de Séoul (1988) <input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Barcelone (1992) <input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques d'Atlanta (1996) <input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Sydney (2000) <input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques d'Athènes (2004) <input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Pékin (2008) <input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Londres (2012) <input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Rio (2016) <input type="checkbox"/>
D5. A quel(s) Jeux Olympiques avez-vous déjà participé ?
Jeux Olympiques de Séoul (1988) <input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Barcelone (1992) <input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques d'Atlanta (1996) <input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Sydney (2000) <input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques d'Athènes (2004) <input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Pékin (2008) <input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Londres (2012) <input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Rio (2016) <input type="checkbox"/>
D6. A quel(s) Jeux Paralympiques et Olympiques avez-vous déjà participé ?
Jeux Paralympiques de Séoul (1988) <input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Barcelone (1992) <input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques d'Atlanta (1996) <input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Sydney (2000) <input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques d'Athènes (2004) <input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Pékin (2008) <input type="checkbox"/>



Jeux Paralympiques de Londres (2012)	<input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Rio (2016)	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Séoul (1988)	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Barcelone (1992)	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques d'Atlanta (1996)	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Sydney (2000)	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques d'Athènes (2004)	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Pékin (2008)	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Londres (2012)	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Rio (2016)	<input type="checkbox"/>

D7. Quel classement avez-vous obtenu à votre/vos participation(s) aux Jeux Paralympiques ?

	J'y ai participé mais je n'étais pas dans les finalistes	J'ai été finaliste mais non médaillé.e (top 8)	Bronze	Argent	Or	Je ne souhaite pas répondre
Jeux Paralympiques de Séoul (1988)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Barcelone (1992)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques d'Atlanta (1996)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Sydney (2000)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques d'Athènes (2004)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Pékin (2008)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Londres (2012)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Paralympiques de Rio (2016)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



D8. Quel classement avez-vous obtenu à votre/vos participation(s) aux Jeux Olympiques ?

	J'y ai participé mais je n'étais pas dans les finalistes	J'ai été finaliste mais non médaillé.e (top 8)	Bronze	Argent	Or	Je ne souhaite pas répondre
Jeux Olympiques de Séoul (1988)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Barcelone (1992)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques d'Atlanta (1996)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Sydney (2000)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques d'Athènes (2004)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Pékin (2008)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Londres (2012)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeux Olympiques de Rio (2016)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D9. Pouvez-vous nous indiquer si vous avez participé et quelles ont été vos résultats à chacune des compétitions ci-dessous ?

	Ils n'ont pas eu lieu	Je n'y ai pas participé	J'y ai participé mais je n'ai pas été dans les finalistes	J'ai été finaliste mais non médaillé (top 8)	Bronze	Argent	Or	Je ne souhaite pas répondre
Championnats du Monde Séniors 2017	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Championnats du Monde Séniors 2018	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Championnats du Monde Séniors 2019	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Championnats d'Europe Séniors 2017	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Championnats d'Europe Séniors 2018	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Championnats d'Europe Séniors 2019	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D10. Est-ce qu'au moins une des épreuves dans laquelle vous seriez inscrit en cas de sélection aux prochains Jeux Paralympiques correspond à votre spécialité de prédilection ?

Non

Oui

D11. Quelle est votre épreuve de spécialité ? (Plusieurs réponses possibles)



D12. Pratiquez-vous aussi votre discipline paralympique en circuit compétitif "valide" ?

Non

Il n'y a pas d'équivalent

Oui

D13. Avant de pratiquer votre discipline sportive actuelle (), aviez-vous une autre discipline de spécialité (en compétition / investissement élevé) ?

Une discipline favorite, de spécialité, implique que vous pratiquiez celle-ci deux fois ou plus par semaine

Non, je pratiquais plusieurs sports différents, sans avoir une activité plus favorite, de spécialité

Oui, j'avais une discipline favorite, que je pratiquais davantage que les autres

Je ne me souviens plus ou je ne souhaite pas répondre

D14. Quelle était cette discipline sportive ?



D15. A quel âge l'aviez-vous commencé () ?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31



D16. A quel âge l'aviez-vous arrêté () ?

Je sais pas

Je pratique toujours cette discipline

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29



D17. Quel niveau de compétition/résultat aviez-vous atteint en ?

- Je ne faisais pas de compétition
- Niveau départemental
- Niveau régional
- Niveau national
- Niveau international
- Médaillé.e aux championnats de France
- Médaillé.e aux championnats d'Europe
- Médaillé.e aux championnats du Monde
- Médaillé.e aux Jeux Olympiques

Partie E: Parcours de Vie

E1. Vous êtes

- Une femme
- Un homme
- Neutre
- Je ne souhaite pas répondre
- Autre

Autre



E2. Quelle est votre année de naissance ?

Je ne souhaite pas répondre

1940

1941

1942

1943

1944

1945

1946

1947

1948

1949

1950

1951

1952

1953

1954

1955

1956

1957

1958

1959

1960

1961

1962

1963

1964

1965

1966

1967

1968

1969



E3. Vous êtes

Célibataire

Divorcé.e

En couple

Marié.e

Pacsé.e

Veuf.ve

Autre

Autre

E4. Avez-vous des enfants ?

Je n'ai pas d'enfant

1

2

3

4

5

Plus de 5

E5. Vous vivez en...

Logement privatif

Foyer de vie

Foyer d'accueil médicalisé

Maison d'accueil médicalisée

Aucun des quatre

Je ne souhaite pas répondre

E6. Vous vivez...

avec un ou plusieurs colocataires

avec vos enfants

avec votre conjoint.e/petit.e ami.e



avec vos parents/un membre de famille

seul

Autre

Autre

E7. Votre handicap est...

de naissance

acquis

E8. Est-ce lié à une maladie évolutive ?

Non

Oui



E9. A quel âge avez-vous appris/eu votre handicap ?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31



E10. Vous aviez commencé avant ou après avoir eu/appris votre handicap ?

Avant

Après

E11. Quelle discipline sportive pratiquiez-vous avant votre handicap ?



E12. A quel âge l'aviez-vous commencé ?

1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>
6	<input type="checkbox"/>
7	<input type="checkbox"/>
8	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>
11	<input type="checkbox"/>
12	<input type="checkbox"/>
13	<input type="checkbox"/>
14	<input type="checkbox"/>
15	<input type="checkbox"/>
16	<input type="checkbox"/>
17	<input type="checkbox"/>
18	<input type="checkbox"/>
19	<input type="checkbox"/>
20	<input type="checkbox"/>
21	<input type="checkbox"/>
22	<input type="checkbox"/>
23	<input type="checkbox"/>
24	<input type="checkbox"/>
25	<input type="checkbox"/>
26	<input type="checkbox"/>
27	<input type="checkbox"/>
28	<input type="checkbox"/>
29	<input type="checkbox"/>
30	<input type="checkbox"/>
31	<input type="checkbox"/>



E13. A quel âge l'avez-vous arrêté ?

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31



E14. Quel niveau de compétition/résultat aviez-vous atteint en ?

- Je ne faisais pas de compétition
- Niveau départemental
- Niveau régional
- Niveau national
- Niveau international
- Médaillé.e aux championnats de France
- Médaillé.e aux championnats d'Europe
- Médaillé.e aux championnats du Monde
- Médaillé.e aux Jeux Olympiques

E15. Votre ou vos déficience(s) est/sont...

**c'est à dire qu'elle touche votre cerveau ou votre moelle épinière*

***c'est à dire qu'elle touche un ou plusieurs nerfs ou les muscles*

- intellectuelle et/ou psychique
- neurologique centrale*
- neurologique périphérique ou neuro-musculaire**
- neurologique autre (Spina Bifida, hydrocéphalie, etc.)
- orthopédique
- visuelle
- Autre

Autre

E16. Votre déficience implique une/des... (Plusieurs réponses possibles)

- accident vasculaire cérébral
- lésion entraînant une paraplégie
- lésion entraînant une tétraplégie
- sclérose en plaques
- traumatisme crânien
- paralysie cérébrale



neuropathie / maladie de Charcot-Marie-Tooth	<input type="checkbox"/>
myopathie ou amyotrophie spinale	<input type="checkbox"/>
paralysie du plexus brachial	<input type="checkbox"/>
paralysie du sciatique poplité externe (pied tombant)	<input type="checkbox"/>
agénésie membres inférieurs	<input type="checkbox"/>
agénésie membres supérieurs	<input type="checkbox"/>
amputation	<input type="checkbox"/>
inégalité de longueur	<input type="checkbox"/>
petite taille	<input type="checkbox"/>
arthrodèse	<input type="checkbox"/>
ostéogénèse imparfaite	<input type="checkbox"/>
limitation d'amplitudes articulaires pour autres motifs	<input type="checkbox"/>
trouble du spectre de l'autisme et troubles cognitifs associés (communication, temporalité, etc.)	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Autre

E17. Pouvez-vous nous décrire votre handicap ?



E18. En lien avec votre handicap, avez-vous un accompagnateur de vie, une tierce personne ou un assistant de vie scolaire ?

Non

Oui



E19. Combien d'heures par semaine cette personne intervient-elle ?

Moins de 1 heure

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30



E20.	Est-ce que cette personne est aussi votre assistant/guide/pilote sportif ?	Non	<input type="checkbox"/>
		Oui	<input type="checkbox"/>
E21.	Souhaiteriez-vous en avoir un ?	Non	<input type="checkbox"/>
		Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>
		Oui	<input type="checkbox"/>
E22.	Pouvez-vous nous indiquer quel est votre taux d'invalidité donné par la Maison Départemental du Handicap (MDPH) ?	Inférieur à 50%	<input type="checkbox"/>
		Compris entre 50% et 79%	<input type="checkbox"/>
		Supérieur ou égal à 80%	<input type="checkbox"/>
		Je ne souhaite pas répondre/Je ne sais pas	<input type="checkbox"/>
E23.	Selon vous, votre handicap évolue dans le temps de manière	Très positive (amélioration importante de vos capacités mentales et/ou motrices)	<input type="checkbox"/>
		Plutôt positive (amélioration modérée de vos capacités mentales et/ou motrices)	<input type="checkbox"/>
		Neutre (pas de changement de vos capacités mentales et/ou motrices)	<input type="checkbox"/>
		Plutôt négative (dégradation modérée de vos capacités mentales et/ou motrices)	<input type="checkbox"/>
		Très négative (dégradation importante de vos capacités mentales et/ou motrices)	<input type="checkbox"/>
E24.	Vous pensez que l'évolution de votre handicap impacte vos performances sportives de manière...	Très positive	<input type="checkbox"/>
		Plutôt positive	<input type="checkbox"/>
		Neutre	<input type="checkbox"/>
		Plutôt négative	<input type="checkbox"/>
		Très négative	<input type="checkbox"/>



Partie F: DERNIÈRES QUESTIONS AVANT L'ENVOI DU QUESTIONNAIRE

Il reste 6 questions.

Nous souhaiterions savoir si la pandémie de COVID-19 a impacté votre préparation.

F1. Pendant le confinement, avez-vous changé de lieu de vie ?

Non

Oui

F2. Pendant le confinement, aviez-vous accès à votre/vos structure(s) d'entraînement(s) habituel(les) ?

Non

Oui

F3. Pendant le confinement, disposiez-vous de matériel pour continuer votre préparation sportive ?

Non

Oui

F4. Pendant le confinement, à quelle fréquence avez-vous échangé avec les personnes suivantes ?

	Je n'en ai pas	Aucun échange	1 fois pendant le confinement	1 fois par mois	1 fois par semaine	Plus d'1 fois par semaine
Entraîneur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparateur Physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparateur Mental	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diététicien/Nutritionniste	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Kinésithérapeute/Ostéopathe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Médecin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un responsable de votre fédération	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



F5. Vous pensez que ce confinement a un impact sur vos performances actuelles...

très positif

plutôt positif

ni positif, ni négatif

plutôt négatif

très négatif

Partie G: Anonymisation

Dans l'éventualité d'une nouvelle enquête post-Jeux, à visée comparative, nous mettons en place un dispositif d'identifiant anonyme qui permettra de pouvoir comparer les réponses des participants dans le temps.

Vous pouvez refuser de participer à cette éventuelle nouvelle enquête en indiquant "Non" à la prochaine question.

Si vous souhaitez y participer, nous vous proposons de vous attribuer un identifiant anonyme, que nous vous demanderons de renseigner à l'occasion de cette nouvelle enquête.

Si vous êtes d'accord, nous vous remercions de créer un identifiant en suivant les indications qui vous seront proposées. Cet identifiant sera ensuite transformé aléatoirement de manière à rendre votre identification impossible.

G1. Accepteriez-vous d'être réinterrogé après les futurs Jeux Paralympiques ?

Non

Oui



G2. Dans le champ suivant, indiquez s'il vous plaît :

- La dernière lettre de votre prénom
- La troisième lettre de votre nom de famille
- Votre mois de naissance (par exemple: 03 pour mars)
- La première lettre de votre ville de naissance

Exemple:

Robin Grange, née le 12/04/1990, à Lyon : NA04L

Nous vous remercions chaleureusement d'avoir participé à cette étude.

Nous garantissons l'anonymat des données, leur confidentialité, et leur stockage dans un espace sécurisé.

La base de données numériques sera conservée sur un disque dur externe, non-connecté au réseau Internet. La base de données numériques sera chiffrée suivant les recommandations PSSI.

Les données seront détruites après leur traitement.

Les résultats de l'étude, qui sont anonymes, vous seront communiqués ainsi qu'aux personnes engagées dans la préparation des sportif.ve.s.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des précisions sur cette enquête.

Valentine Duquesne & Maxime Luiggi

performance.socio@insep.fr

IX.2. ANNEXE 2 : compléments pour la 1^{ère} étude

Figure 3 : Population mère et population ayant répondu à l'enquête : tableaux nombre puis pourcentage selon les disciplines et les fédérations spécifiques ou ordinaires

Les disciplines en orange étaient organisées par la FFH

Les disciplines en jaune étaient organisées par la FFH pour les sportifs ayant des déficiences motrices et/ou sensorielles et la FFSA pour les sportifs ayant des DI et/ou TSA

Les disciplines en bleu étaient organisées par les fédérations ordinaires`

Disciplines	Nombre de parasportifs français inscrits sur liste large	Nombre de parasportifs français ayant répondu au questionnaire par discipline
Boccia	4	3
Escrime Fauteuil	15	12
Football à 5	12	6
Para Athlétisme	56	30
Para Aviron	15	10
Para Badminton	7	5
Para Canoë	7	3
Para Cyclisme	30	19
Para Equitation	10	6
Para Haltérophilie	4	2
Para Judo	5	4
Para Natation	12	8
Para Taekwondo	3	2
Para Tennis de Table	22	15
Para Tir	10	8
Para Tir à l'Arc	11	9
Para Triathlon	12	10
Rugby Fauteuil	22	18
Tennis Fauteuil	10	6
	267	176

Le taux de réponses a été de **64,89%** pour les sportifs dont les disciplines étaient organisées par les fédérations spécifiques (FFH et FFSA)

Le taux de réponses a été de **68,35%** pour les sportifs dont les disciplines étaient organisées par les fédérations ordinaires

Nombre parasportifs fédération spécifiques inscrits	Nombre parasportifs fédérations spécifiques ayant répondu	Nombre parasportifs fédérations ordinaires inscrits	Nombre parasportifs fédérations ordinaires ayant répondu	Taux réponse fédérations spécifiques	Taux réponse fédérations ordinaires
188	122	79	54	64,89%	68,35%

Informations complémentaires des handicaps et catégories par discipline

Toutes les informations qui suivent sont accessibles, entre autres, sur le site du Comité Paralympique et Sportif Français : <https://france-paralympique.fr/sport/tennis-fauteuil/>

Trois étapes du processus de classification des sportifs en compétition par les classificateurs/évaluateurs (groupe de spécialistes) :

1. L'origine du handicap de l'athlète est-il compatible avec l'une des 10 catégories définies par le [Comité International Paralympique](#) (IPC) ?
2. L'athlète a-t-il le minimum de handicap requis dans le sport considéré ?
3. Quelle catégorie de compétition est la plus adaptée au niveau de limitation d'activité constaté pour ce sportif dans ce sport particulier avec, éventuellement, avec ce matériel spécifique ?

1- Les 10 catégories de handicaps "éligibles" définies par l'IPC

A noter : Les handicaps concernés potentiellement par les sports paralympiques sont, obligatoirement, des handicaps permanents

Perte de force musculaire

Capacité réduite ou incapacité de contraction musculaire volontaire.

Exemples : Blessure médullaire complète ou incomplète, spina-bifida, séquelle de poliomyélite...

Perte de mobilité articulaire passive

Diminution de la mobilité ou mobilité passive impossible d'une ou plusieurs articulations.

Exemples : Arthrogrypose, arthrodèse...

Atteinte d'un membre

Absence totale ou partielle d'un os ou d'une articulation, congénitale ou conséquence d'un traumatisme ou d'une maladie.

Différence de longueur de jambe

Jambes de longueurs différentes, consécutivement à un problème de croissance ou à un traumatisme. Dans la plupart des sports paralympiques, la différence minimale admise est de 7cm.

Petite Taille

Longueurs réduites des os des jambes et/ou du tronc.
Exemples : Achondroplasie, Disfonctionnement hormonal, ostéogénèse imparfaite...
Une taille maximum est fixée dans les sports concernés. En athlétisme, par exemple, la taille maximum est de 1m45 chez les hommes et de 1m37 chez les femmes.

Hypertonie

Accroissement de la tension musculaire et réduction de la capacité d'un muscle à s'étirer suite à une atteinte du système nerveux central.

Exemples : Infirmité Motrice Cérébrale, Traumatisme crânien, Sclérose en plaques...

Ataxie

Problème de coordination motrice suite à une atteinte du système nerveux central.

Exemples : Infirmité Motrice Cérébrale, Traumatisme crânien, SEP...

Athétose

Mouvements lents, continus et involontaires.

Exemples : Infirmité Motrice Cérébrale, Traumatisme crânien...

Déficience Visuelle

Vision réduite ou nulle suite à une détérioration de l'appareil oculaire, du nerf optique ou du cortex visuel.

Exemples : Rétinite pigmentaire, rétinopathie diabétique...

Le handicap visuel minimum accepté est de 1/10ème du meilleur œil après correction ou un champ visuel réduit à 20° maximum.

Handicap intellectuel

Déficience intellectuelle et limitation des capacités d'adaptation, affectant les aptitudes sociales, conceptuelles et pratiques nécessaires dans la vie quotidienne. Ce handicap doit être présent avant l'âge de 18 ans. La mesure du Quotient Intellectuel fait partie des éléments pris en compte, ce dernier ne devant pas dépasser 70.

Origines de handicaps non considérés par l'IPC

- Douleurs

- Handicap auditif

Perte de tonus musculaire

Hyper laxité articulaire

Instabilité articulaire (Luxation récurrente...)

Limitation de l'endurance musculaire

Atteinte des fonctions cardiovasculaires

Atteinte des fonctions métaboliques

Tics, T.O.C., persévération tonique...

Chaque sport paralympique définit à quels types de handicaps s'adressent ses compétitions. Certains sports sont ouverts à tous les groupes de handicaps de l'IPC (Athlétisme, Natation), quand d'autres sont spécifiques à un seul type de handicap (Judo, Goalball...) ou à plusieurs groupes déterminés (Cyclisme, Equitation...)

Le handicap minimum

Les règles de classification de chaque sport définissent le **niveau minimum de handicap** qui donne accès aux compétitions paralympiques.

Il peut s'agir de la taille maximum, du niveau d'amputation, du maximum d'acuité ou de champ visuel...

La définition du handicap minimum, qui repose nécessairement sur une étude scientifique de l'impact d'un handicap sur la performance dans le sport considéré, est logiquement spécifique à chaque sport paralympique, à de rares exceptions près. Ainsi, un même athlète peut être **autorisé à concourir dans un sport et refusé dans un autre**. Dans ce dernier cas, cela ne veut pas dire que le handicap n'est pas réel, mais c'est une décision qui relève de la règle du sport considéré.

Par discipline

La boccia en France :

La **Fédération Française Handisport** est délégataire pour la boccia.

Handicaps concernés

- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie
- Hémiplégie
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique évolutif
- Handicap neurologique d'origine
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- Jeu à la mains ou au pied
- BC1 et BC2
Réservé à des joueurs atteints de troubles persistants du tonus musculaire. Les BC1, aux capacités plus limitées, peuvent bénéficier de l'intervention d'un assistant "neutre" ou "muet" pour stabiliser le fauteuil lors du lancer et donner la balle au joueur.
- BC4
Autres catégories de joueurs dont la motricité est significativement réduite dans les 4 membres avec un contrôle autonome du tronc déficient.
- Jeu avec rampe de lancement de la balle
- BC3
La nature du handicap des joueurs nécessite l'utilisation d'une rampe inclinable et orientable pour envoyer la balle sur le terrain. Ils peuvent également nécessiter la présence d'un assistant "muet" qui tourne le dos au jeu, manipule la rampe de lancement aux ordres du joueur et lui donne la balle en position de lancer.

L'escrime fauteuil en France

La **Fédération Française Handisport** est délégataire pour l'escrime fauteuil.

Handicaps concernés

- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie
- Hémiplégie
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique évolutif
- Handicap neurologique d'origine
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- Catégorie A
les escrimeurs de cette catégorie ont un handicap affectant obligatoirement au moins un membre inférieur.
- Catégorie B
les escrimeurs de cette catégorie ont un handicap ne permettant pas la mobilité volontaire du tronc.
- Catégorie C
les escrimeurs ont un handicap de membre inférieur et de membre supérieur, affectant notamment le bras d'arme.

Le football à 5 en France

La **Fédération Française Handisport** est délégataire pour le football à 5.

Handicaps concernés

- Handicap visuel

Catégories ou compétitions

- B1 : sport genre masculin

Le para athlétisme en France

La **Fédération Française Handisport** (handicaps physiques et sensoriels) et la **Fédération Française de sport Adapté** (handicaps mentaux et maladies psychiques) sont délégataires pour le para athlétisme.

Handicaps concernés

- Handicap visuel
- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie

- Hémiplégie
- Handicap neurologique évolutif
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique d'origine
- Handicap intellectuel
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- La lettre T est pour les coureurs et les sauteurs (Track) et la lettre F pour les lanceurs (Field). Le nombre indique la classe de compétition, comme la catégorie de poids de corps en judo. Le premier chiffre correspond à une catégorie d'athlètes, le second à un degré d'atteinte. Plus celui-ci est bas, plus. L'impact du handicap sur la performance est important.
- Déficients visuels
Pour les personnes atteintes d'un handicap visuel non-voyants (T/F11) et malvoyants (T/F12-13).
- Déficients intellectuels
T/F20
- Catégories 3 et 5
Pour les athlètes dont le handicap est d'origine centrale et se caractérise notamment par un trouble du tonus musculaire, une paralysie ou un handicap assimilé. Ils pratiquent debout ou assis dans un fauteuil de course ou sur une chaise de lancer selon leurs capacités.
T/F32-38 et T/F51-57
- Catégories 4 et 6
Pour les athlètes dont le handicap est de nature orthopédique : ils sont de petite taille, sont amputés, ou encore ont un handicap assimilé à une amputation.
T/F40-47 et T/F61-64
- Déficients auditifs
T/F 60

Le para aviron en France

La **Fédération Française d'Aviron** est délégataire pour les publics en situation de handicap physique ou sensoriel. La Fédération Française du Sport Adapté est délégataire pour le public en situation de handicap mental.

Handicaps concernés

- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie
- Hémiplégie
- Paralysie cérébrale

- Handicap neurologique d'origine
- Handicap visuel
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- Aviron de « couple » : usage de deux rames par rameur
- PR1
Catégorie réservée aux personnes ne pouvant pas utiliser leurs jambes (siège fixe) et leur tronc (sanglage). Chacun est seul dans son embarcation et utilise deux rames.
Des flotteurs sont disposés de part et d'autre de l'embarcation afin de renforcer la stabilité de l'embarcation, dans une intention de compensation de handicap.
- PR2
Chaque rameur a deux rames, équipage mixte, un homme et une femme. Les deux rameurs ne peuvent utiliser les jambes pour propulser, leur siège est fixe.
- Aviron de « pointe » : usage d'une rame par rameur
- PR3
4 rameurs et 1 barreur, chaque rameur rame avec 1 rame, 2 hommes et deux femmes. Deux déficients visuels maximum dans le bateau.

Le para badminton en France

La Fédération Française de Badminton dispose de la délégation pour organiser le para badminton pour les personnes en situation de handicap physique ou sensoriel.

Handicaps concernés

- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie
- Hémiplégie
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique évolutif
- Handicap neurologique d'origine
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- WH1 et WH2
Joueurs assis en fauteuil roulant. En WH1 les joueurs n'ont pas d'action volontaire du tronc. La relance du fauteuil est moins efficace et les joueurs sont assis avec un dossier haut, ce qui est limitant sur le jeu des volants hauts.
- SL3 et SL4
Joueurs debout avec handicap de membres inférieurs, ou une légère hémiparésie.

En SL3, le genou est atteint sur un des deux membres. Si le joueur est touché à la jambe du côté du bras qui tient la raquette, il sera moins à son avantage.

- SU5
Joueurs debout avec handicap de membres supérieurs. Plus le joueur est touché haut sur le membre, plus il y a des conséquences sur l'équilibre et le service.
- SH6
Joueurs de petite taille.
Deux catégories en fonction du type de nanisme.

Le para canoë kayak en France

La Fédération Française de Canoë-kayak et Sports de Pagaie a la délégation pour les handicaps physiques et sensoriels. La Fédération Française du Sport Adapté, qui dispose de la délégation pour les handicaps mentaux ou psychiques, organise des compétitions.

Handicaps concernés

- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique évolutif
- Handicap neurologique d'origine
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Le para cyclisme en France

La Fédération Française Handisport (FFH), qui dispose de la délégation. La Fédération Française du Sport Adapté propose également du cyclisme, à destination des publics en situation de déficience mentale ou psychique.

Handicaps concernés

- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie (hormis sur piste)
- Hémiplégie (hormis sur piste)
- Handicap visuel
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique évolutif (hormis sur piste)
- Handicap neurologique d'origine
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- Catégories concernées uniquement par les épreuves sur route

- H1 à H5
Compétition en hand-bike. Les cyclistes ont une atteinte des membres inférieurs et, pour certains, des membres supérieurs. Plus le chiffre de la catégorie est grand, plus grandes sont les capacités physiques restantes de l'athlète.
En catégorie H5, les athlètes sont penchés en avant sur leur pédalier. Dans toutes les autres catégories ils sont allongés dans leur hand-bike.
- T1 et T2
Compétition sur des tricycles de compétition. Les cyclistes de ces catégories ont des troubles de la coordination motrice ne permettant pas l'usage d'un vélo « classique ». Les deux catégories ne sont distinguées que dans l'épreuve de contre la montre.
- Catégories concernées par les épreuves sur route et sur piste
- C1 à C5
Compétition sur vélos de course traditionnels avec certains aménagements pour s'adapter aux handicaps des coureurs. Selon la catégorie concernée, le handicap des cyclistes affecte les membres supérieurs, les membres inférieurs, ou un membre supérieur et un membre inférieur. Il peut s'agir d'une amputation, d'une limitation de la force musculaire ou de l'amplitude articulaire.
- VI (Visual Impaired)
Les courses se disputent en tandem. Les cyclistes déficients visuels sont placés à l'arrière et leur pilote est voyant. Les équipages ne peuvent pas être mixtes.

Le para développé couché en France

Les clubs de la Fédération Française Handisport, qui organise la discipline

Handicaps concernés

- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique évolutif
- Handicap neurologique d'origine
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- Open
Tous les athlètes ayant une limitation fonctionnelle des membres inférieurs ou des hanches ne permettant pas la pratique de l'haltérophilie debout concourent ensemble, dans différentes catégories de poids de corps
- Catégories de poids de corps : sport genre masculin
Moins de 49kg
Moins de 54kg
Moins de 59kg
Moins de 65kg
Moins de 72kg
Moins de 80kg

Moins de 88kg
Moins de 97kg
Moins de 107kg
Plus de 107kg

- Catégories de poids de corps : sport genre féminin
Moins de 41kg
Moins de 45kg
Moins de 50kg
Moins de 55kg
Moins de 61kg
Moins de 67kg
Moins de 73kg
Moins de 79kg
Moins de 86kg
Plus de 86kg

La para équitation en France

La **Fédération Française d'Équitation** propose la pratique de la para équitation en loisir et en compétition.

Handicaps concernés

- Handicap visuel
- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie
- Hémiplégie
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique évolutif
- Handicap neurologique d'origine
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- 5 grades (catégories) existants :
 - Grade 1
Cavaliers dont le handicap concerne les 4 membres et le tronc de manière significative. Ils utilisent généralement un fauteuil roulant dans la vie courante.
 - Grade 2
Cavaliers dont le handicap affecte sévèrement la station assise ou plus légèrement le tronc et les 4 membres. Ils utilisent généralement un fauteuil roulant dans la vie courante.
 - Grade 3
Les cavaliers ont un équilibre assis correct mais soit un handicap concernant le membre supérieur et inférieur ainsi que le tronc soit un handicap important des deux membres inférieurs.
 - Grade 4

Le handicap concerne les membres supérieurs ou, de manière moins significative les 4 membres. Ils possèdent une bonne capacité à diriger leur cheval. Les cavaliers aveugles et les cavaliers de petite taille concourent également dans cette catégorie.

- **Grade 5**

Le handicap concerne un déficit d'amplitude articulaire ou de force musculaire sur un ou deux membres. Les cavaliers mal voyants concourent également dans cette catégorie.

Le para judo en France

Les clubs de la Fédération Française de Judo, qui est chargé d'organiser la discipline, proposent des activités régulières et sont susceptibles de vous accueillir, pour les déficiences visuels, auditifs et moteurs.

Handicaps concernés

- Handicap visuel
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- **Open**
Tous les combattants doivent avoir une acuité visuelle inférieure à 1/10ème après correction ou un champ visuel inférieur à 40° si leur acuité visuelle est supérieure à 1/10ème.
Ils combattent les uns contre les autres, indépendamment de leur niveau de cécité, dans différentes catégories de poids de corps
- **Catégories de poids de corps : sport genre masculin**
Moins de 60kg
Moins de 66kg
Moins de 73kg
Moins de 81kg
Moins de 90kg
Moins de 100kg
Plus de 100kg
- **Catégories de poids de corps sport genre féminin**
Moins de 48kg
Moins de 52kg
Moins de 57kg
Moins de 63kg
Moins de 70kg
Plus de 70kg

Le para natation en France

La Fédération Française Handisport, FFH dispose de la délégation pour les handicaps physiques), la Fédération Française de sport Adapté, FFSA (handicaps mentaux)

Handicaps concernés

- Handicap visuel
- Handicap orthopédique
- Handicap intellectuel
- Paraplégie et tétraplégie
- Hémiplégie
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique évolutif
- Handicap neurologique d'origine
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- La classe est la combinaison d'une lettre et d'un nombre.
- Le nombre :
3 grands types de handicaps :
1 à 10 : handicap physique
11 à 13 : déficiences visuelles
14 : déficiences intellectuelles
+ le chiffre est petit + la perte fonctionnelle est importante.
- La lettre :
3 grandes catégories de style de nage
S pour les nages papillon, dos et crawl (qui privilégient la puissance des membres supérieurs)
Une classification spécifique en SB pour la brasse
Une classification SM pour les épreuves multi-nages.
La catégorie S1 n'existe pas aux Jeux Paralympiques
- Les catégories :
S1-S10 / SB1-SB9 / SM1-SM10
Handicaps physiques.
Les courses peuvent opposer des nageurs dont les handicaps sont de nature très différente, mais pour lesquels il est admis que la capacité de performance dans la nage considérée est comparable.
S/SB/SM11-13
Handicaps visuels.
11 : les nageurs de cette catégorie sont non-voyants ou disposent d'une acuité visuelle particulièrement restreinte, de telle façon qu'ils ne sauraient reconnaître une lettre "E" de 15cm de côté, à 25cm de leur visage. Durant les courses, ces nageurs doivent porter des lunettes opaques, afin de mettre tous les compétiteurs en situation de vision occultée.

12: les nageurs de cette catégorie ont une meilleure acuité visuelle que dans la catégorie B1 mais ils ne sauraient reconnaître cette même lettre "E", de 15cm de côté, à une distance de 4m. Par ailleurs, les nageurs dont le champ visuel est inférieur à 10° sont dans cette catégorie, quelle que soit leur acuité visuelle.

13: La catégorie B3 concerne les nageur(se)s dont le handicap visuel est le moins sévère, tout en étant suffisant pour être accepté par la réglementation internationale. Par ailleurs, les nageurs dont le champ visuel est inférieur à 40° sont dans cette catégorie, quelle que soit leur acuité visuelle.

S/SB/SM14

Handicaps intellectuels et psychiques.

Le handicap intellectuel des nageurs de cette catégorie, obligatoirement détecté avant l'âge de 18 ans, est source de difficulté concernant l'apprentissage, la reproduction, la mémorisation d'une technique, ou encore le temps de réaction à un signal de départ, qui impactent la performance.

Le para taekwondo en France

Les clubs de la Fédération Française de Taekwondo proposent des activités régulières et sont susceptibles de vous accueillir.

Handicaps concernés

- Handicap membres supérieurs

Catégories ou compétitions

- Les athlètes sont classifiés de la catégorie K41 à la catégorie K44. Seules les catégories K43 et K44 sont paralympiques. Aux jeux paralympiques de TOKYO, les combattant(e)s K43 et K44 ont été regroupé(e)s en une seule et même catégorie.
- K43
Double amputation des avant-bras ou limitation équivalente des capacités due à un handicap orthopédique.
- K44
Handicap unilatéral d'un bras ou limitation équivalente due à un handicap orthopédique ou absence de doigts de pied affectant sensiblement la capacité à mobiliser les jambes de façon dynamique.
- Il existe trois catégories de poids de corps.
- Catégories de poids de corps : sport genre masculin
 - 61kg
 - 75kg
 - +75kg
- Catégories de poids de corps : sport genre féminin
 - 49kg
 - 58kg
 - +58kg

Le para tennis de table en France

La Fédération Française Handisport, FFH (handicaps physiques), de la Fédération Française de sport Adapté, FFSA (handicaps mentaux) sont délégataires

Handicaps concernés

- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie
- Hémiplégie
- Handicap intellectuel
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique évolutif
- Handicap neurologique d'origine
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- Pour le para tennis de table, il existe 11 catégories différentes :
- Classe 1 à 5 :
Tous les joueurs évoluent en fauteuil roulant. Plus le chiffre est bas, plus la nature du handicap a un impact sur le jeu. Dans les classes 1 et 2, le handicap concerne également les membres supérieurs.
- Classe 6 à 10 :
Joueurs debout. Plus le chiffre est bas plus le handicap a un impact sur le maniement de la raquette et le déplacement du joueur. En catégorie 6,7 et 8, le handicap concerne forcément un membre inférieur. En catégories 9 et 10, les handicaps sont plus légers, parfois moins visibles.
- Classe 11
Pour les joueurs déficients intellectuels

Le para tir à l'arc en France

Les clubs de la Fédération Française Handisport et de la Fédération Française de Tir à l'Arc proposent des activités régulières et sont susceptibles de vous accueillir.

Handicaps concernés

- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie
- Hémiplégie
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique évolutif
- Handicap neurologique d'origine
- Handicap visuel
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- Arc Classique, tir à 70m
Une seule catégorie - OPEN
Les archers de cette catégorie ont un handicap physique minimal, les handicaps représentés sont très divers, en fauteuil roulant, amputé de membres supérieurs, inférieurs... Afin de neutraliser les différences de handicaps, les archers peuvent bénéficier d'aménagements réglementés, tirer depuis un fauteuil roulant, tirer depuis un tabouret si l'archer possède un équilibre debout instable ou encore tirer avec la bouche s'il a un handicap sur le membre supérieur.
- Arc à poulies, tir à 50m
Une seule catégorie - OPEN
Les archers de cette catégorie ont un handicap physique minimal. Les handicaps représentés sont très divers, en fauteuil roulant, amputé de membres supérieurs, inférieurs... Afin de neutraliser les différences de handicaps, les archers peuvent bénéficier d'aménagements réglementés, tirer depuis un fauteuil roulant, tirer depuis un tabouret si l'archer possède un équilibre debout instable ou encore tirer avec la bouche s'il a un handicap sur le membre supérieur.
L'arc à poulies permet de décupler la force. Il nécessite donc moins de force. L'arc peut avoir une puissance de 60 livres mais une résistance résiduelle de 17 à 20 livres dans les bras. Tous les archers qui ont du mal à maintenir durablement l'arc sous tension, du fait de leur handicap, vont privilégier ce type d'arc.
En arc à poulies, les archers bénéficient également d'un viseur plus sophistiqué, ce qui permet plus de précision.
- Catégorie W1, tir à 50m
Les athlètes de cette catégorie ont un handicap plus impactant dans la pratique du tir à l'arc. Ce handicap doit affecter la stabilité du tronc, les membres supérieurs et inférieurs. Ils tirent tous en fauteuil roulant et utilisent des arcs dont la puissance est limitée à 45 livres et sans viseur. Ils utilisent un arc à poulies spécifique, sans pouvoir bénéficier du même système de visée sophistiqué que dans la catégorie OPEN de ce même arc.

Le para tir sportif en France

La Fédération Française de Tir est délégataire.

Handicaps concernés

- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie
- Hémiplégie
- Handicap visuel
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique évolutif
- Handicap neurologique d'origine

- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- SH1 Pistolet
Handicap à un membre supérieur ou aux membres inférieurs. Ils participent assis ou debout.
- SH1 Carabine
Handicap aux deux membres inférieurs. Ils participent assis ou debout.
- SH2 Carabine
Le handicap concerne le ou les membres supérieurs. L'utilisation d'un support est alors nécessaire pour soutenir le poids de la carabine. Ce support en U est fixé sur un ressort ce qui permet de ne compenser que le poids de l'arme et de laisser au tireur l'entière responsabilité de réaliser et maintenir la visée. Si le tireur ne peut le faire lui-même, un assistant chargera la carabine. Ainsi, par exemple, un tireur à la carabine amputé d'un membre supérieur concourra dans la catégorie SH2.
- SH3
Le tireur a une déficience visuelle. Il utilise un système de visée sonore. La compétition est ouverte uniquement au niveau national.
- SH4
Le tireur est déficient auditif. La compétition est ouverte uniquement au niveau national.

Le para triathlon en France

La Fédération Française de Triathlon est délégataire

Handicaps concernés

- Handicap orthopédique
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique évolutif
- Handicap neurologique d'origine
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Catégories ou compétitions

- Plusieurs catégories, avec trois grandes classifications à retenir, et un principe : plus le chiffre est élevé, moins le handicap est impactant sur la pratique sportive.
- PT1
Les athlètes doivent utiliser un fauteuil roulant dans la phase de course.
- PT2
Les athlètes ont une limitation relativement importante de leurs capacités dans les trois disciplines. Les athlètes double amputés tibiaux concourent, par exemple, dans cette catégorie.
- PT4

Les athlètes ont une limitation plus faible de leurs capacités à performer dans les trois disciplines. Les triathlètes amputés d'un membre supérieur concourent, par exemple, dans cette catégorie.

- PT5
Handicap visuel total ou partiel, tous regroupés dans la même catégorie. Les athlètes concourent avec un guide et un tandem est utilisé pour l'épreuve de cyclisme. Pour garantir l'équité entre des participants à handicap différent, les départs sont différés. Les athlètes dont le handicap visuel est le moins important partent avec un "handicap" de temps lors de l'épreuve de natation. S'ensuit une course-poursuite. Le premier binôme qui franchit la ligne d'arrivée gagne l'épreuve.

Le rugby fauteuil en France

La **Fédération Française Handisport** organise des compétitions au niveau national.

Handicaps concernés

- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique évolutif
- Handicap neurologique d'origine
- Ce sport est également ouvert, en compétition ou en loisirs, à d'autres types de handicaps qui ne sont pas concernés par les Jeux Paralympiques

Le tennis fauteuil en France

La Fédération Française de Tennis est délégataire

Handicaps concernés

- Handicap orthopédique
- Paraplégie et tétraplégie
- Paralysie cérébrale
- Handicap neurologique d'origine

Catégories ou compétitions

- Open Division :
Tous les joueurs ayant une limitation fonctionnelle des membres inférieurs ou des hanches ne permettant pas la pratique du tennis debout concourent ensemble.
- Quad Division :
Les joueurs composant cette catégorie ont un handicap affectant les membres supérieurs. Ils peuvent jouer en fauteuil manuel ou en fauteuil électrique.

IX.3. ANNEXE 3 : Guide des entretiens semi-directif de la deuxième étude

Présentation de la thèse et des objectifs de l'entretien

Souhait que l'entretien puisse se faire sous forme de discussion, d'échanges

Acceptation que l'entretien soit enregistré et retranscrit / rappel du respect de l'identité, de la confidentialité et de l'anonymisation des données

Trajectoire et expériences sportives

Entrée dans le sport et/ou parasport / Acteurs / Lieux de pratiques / Entrée dans le HN / Compétitions / Classification /

Découverte de la pratique sportive

Acteurs et lieux de pratique

Détection / Entrée dans le HN

Compétitions et Classification

Accompagnants / Partenaires d'entraînement

Pilote / Guide / Assistant

Tierce personne

Partenaires d'entraînement / groupe (ou non) d'entraînement / mixité « handi-valide »

Facteurs de la performance que sont :

Entraînement & stages / Préparation Physique / Mentale / Diététique / Récupération / Blessure

Entraînement & stages

Préparation Physique

Préparation Mentale

Diététique

Récupération

Blessure

Rapports avec le médical et paramédical

Lien handicap médical / lien performance médical / Évolution / liens avec acteurs privés et fédéraux du médical

Gestion de la blessure

Parcours de soin

Suivi médical obligatoire / Suivi médical et paramédical (sport et/ou déficience)

Innovation technique et nouvelles ressources

Matériel / Sponsors / Autres

Matériel

Sponsors

Autres

Situation socioprofessionnelle

Situation actuelle / Situation à venir / Acteurs / Représentation projet de vie / Ressources financières et situation sociale

Situation actuelle

Études et formation

Situation sociale / financière

Organisation vie quotidienne

Conciliation vie perso, sportive et/ou professionnelle / Gestion du temps, loisirs / Handicap, déficience, parcours de soin ou non / Ambitions personnelles

Gestion du temps, loisirs

Handicap / Déficience

Ambitions personnelles et sportives

COVID

Covid 19 / Confinement / Report des Jeux

Difficultés, adaptation, réajustements.

Réaction report Jeux ?

Motivation ?

Autres

Est-ce que tu souhaiterais ajouter autre chose ?

As-tu des questions ?

IX.4. ANNEXE 4 : Guide des entretiens semi-directif de la deuxième étude

Le même guide d'entretien a été utilisé que pour la deuxième étude de la thèse. Une vigilance supplémentaire a été apportée dans le vocabulaire adopté, notamment dans la définition de certains termes (récupération, diététique...). Ces adaptations ont pu être mises en place par l'observation participante qui a permis, comme expliqué dans cette thèse, une acculturation aux modalités d'expression de chacun des sportifs.
